THÈSE

Pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS
UFR de sciences humaines et arts
Laboratoire Rural urbain liens environnement territoires sociétés (Poitiers)
(Diplôme National - Arrêté du 7 août 2006)

École doctorale : Sociétés et organisations - SORG (Limoges)
Secteur de recherche : Géographie

Présentée par :
Chris Beyer

Rythmes de vies, rythmes de villes :

études des articulations temporelles dans les agglomérations moyennes

Directeur(s) de Thèse :
Yves Jean, Dominique Royoux

Soutenue le 26 novembre 2014 devant le jury

Jury :

Président	**René-Paul Desse**	Professeur - Université de Brest
Rapporteur	**René-Paul Desse**	Professeur - Université de Brest
Rapporteur	**Martin Vanier**	Professeur - Université Joseph Fourier (Grenoble 1)
Rapporteur	**Luc Gwiazdzinski**	Maître de conférences - Université Joseph Fourier (Grenoble 1)
Membre	**Yves Jean**	Professeur - Université de Poitiers
Membre	**Dominique Royoux**	Professeur - Université de Poitiers
Membre	**Sandra Mallet**	Maître de conférences - Université de Reims (Champagne Ardennes)

Pour citer cette thèse :
Chris Beyer. *Rythmes de vies, rythmes de villes : études des articulations temporelles dans les agglomérations moyennes* [En ligne]. Thèse Géographie. Poitiers : Université de Poitiers, 2014. Disponible sur Internet <http://theses.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers
U.F.R. Sciences Humaines et Arts, Département de géographie
École doctorale Sociétés et Organisation
Laboratoire RURALITES (EA 2252)

Rythmes de vies, rythmes de ville : étude des articulations temporelles dans les agglomérations moyennes.

Quels cadres de pensées et outils méthodologiques pour comprendre l'aménagement temporel des villes moyennes ?

Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 26/11/2014
Par Chris Beyer

Sous la co-direction de Yves Jean et Dominique Royoux

Membres du jury :
René Paul Desse, professeur à l'Université de Brest
Yves Jean, professeur à l'Université de Poitiers
Luc Gwiazdzinski, maitre de conférences à l'Université Joseph Fourier de Grenoble
Sandra Mallet, maitre de conférences à l'Université de Reims Champagne Ardenne
Dominique Royoux, professeur associé à l'Université de Poitiers
Martin Vanier, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble

Au temps qui passe inexorablement
et à ce que nous décidons d’en faire.

Sommaire

Sommaire 5
Remerciements 9

Introduction générale *11*

Partie 1 Pour une géographie de l'espace et du temps *23*

Introduction de la partie 1 25

Chapitre 1 les rythmes du temps 29
Introduction du chapitre 1 29
1 Les temps et leurs perceptions 30
2 La maîtrise et le contrôle du temps, enjeux de pouvoir et de régulation socio-spatiale 41
3 De l'eurythmie à l'arythmie : délitement des rythmes sociaux et sentiment d'accélération 52
Conclusion du chapitre 1 68

Chapitre 2 De l'espace figé à l'espace rythmique 73
Introduction du chapitre 2 73
1 La géographie du rythme 74
2 Aménager le temps et l'espace, nouvel enjeu des politiques publiques 84
3 Aménager l'espace du rythme 93
Conclusion du chapitre 2 110

Conclusion de la partie 1 113

Partie 2 Le temps un objet d'étude à inscrire dans l'espace *119*

Introduction de la partie 2 121

Chapitre 3 La mesure des temporalités territoriales : applications et nouveaux défis ? 125
Introduction du chapitre 3 125
1. La time-geography : une approche centrée sur les trajectoires spatio-temporelles des individus 126
2 Le traçage ou approche par suivis de parcours 133
3. Les chronotopes : une méthode de spatialisation du temps 139
Conclusion du chapitre 3 149

Chapitre 4 La photographie en série, une nouvelle approche pour lire les rythmes des espaces publics 153

Introduction du chapitre 4 153

1. En-quête d'images en science sociale : réflexion sur la place de l'image photographique en sciences sociales 154

2. Études des rythmes infra-urbains : une approche *in situ* pour étudier les cycles spatio-temporels prenant corps dans les espaces publics 170

Conclusion du chapitre 4 185

Conclusion de la partie 2 189

Partie 3 Le temps et l'espace en perspective *195*

Introduction de la partie 3 197

Chapitre 5 Des outils pour comprendre le rythme des territoires 201

Introduction du chapitre 5 201

1. Intégrer les temps urbains dans les documents de planifications opposables : nouveaux défis pour les politiques temporelles 202

2 Photographier les temps 218

Conclusion du chapitre 5 262

Chapitre 6 déconstruire le temps et l'espace pour repenser le temps dans l'espace 267

Introduction du chapitre 6 267

1 Espace public et saisonnalité : vers une prise en compte dynamique des temps 268

2. Accélérer ou ralentir, est-ce bien un problème de vitesse ? 287

Conclusion du chapitre 6 313

Conclusion de la partie 3 317

Conclusion générale 323

Bibliographie 335

Annexe 371

Tables des figures 381

Table des abréviations et des acronymes 387

Table des matières 391

Remerciements

Je remercie chaleureusement Dominique et Yves mes directeurs de recherche qui par leur encadrement et leurs conseils ont permis à ce travail de naitre et à ma pensée de jeune chercheur de s'épanouir. Avec un mouvement particulier pour Dominique qui m'a accordé sa confiance et a guidé mes premiers pas dans le monde du rythme.

Les membres de l'association Tempo Territorial qui m'ont accueilli et m'ont fait partager leurs expériences, leurs attentes et leur vision des politiques temporelles ont largement contribué à la maturation de ce travail. Sans eux, ma compréhension des enjeux du temps et de ses rythmes s'en trouverait grandement amoindrie, qu'ils en soient ici remerciés comme il se doit.

Mes remerciements vont également à ma famille pour son soutien constant, et sans laquelle je n'aurai surement pas eu l'occasion d'écrire ces lignes. Avec une pensée à ceux qui ont relu ce travail et ont ainsi contribué à sa valeur, je leur en suis reconnaissant.

Une émotion plus tendre pour Solène, la femme de ma vie qui a su comprendre que les joies et les affres de la recherche entrainent parfois à délaisser le reste de sa vie, mais qui a aussi su me rappeler ce que cela impliquait et me donner ainsi un nouveau souffle. Qu'elle soit ici amoureusement remerciée.

Je tiens aussi à saluer chaudement les doctorant(e)s côtoyé(e)s durant ces trois années pour les rires et les bons moments partagés, mais aussi pour l'entraide, le soutien, la mise en commun des doutes et des ressources et des rêves… Je ne les citerais pas, je pense simplement à eux. Bon courage à tous ceux à qui il reste des étapes à franchir avant d'écrire leurs remerciements.

À mes Amis, mes colocs, et à toutes les personnes qui ont été là et m'ont nourri quand j'en avais besoins. Avec un clin d'œil particulier aux slackliners qui m'ont fait garder l'équilibre !

Je souhaiterais également saluer toutes les rencontres fortuites qui ont animé mes longues matinées, journées et nuits de prises photographiques.

Je n'oublie pas de remercier le Crous dont l'aide financière et les résidences m'ont permis de me consacrer pleinement à mes études. Tout comme les échanges universitaires ERASMUS et CREPUC qui m'ont permis lors de deux années passées à l'étranger de m'ouvrir l'esprit.

Nous tenons enfin à remercier les membres du jury qui ont accepté de lire et de discuter avec nous de ce travail qui nous tient à cœur.

Introduction générale

Ces dernières décennies, la remise en cause de rythmes fordiens[1] structurant l'organisation spatio-temporelle des sociétés occidentales par un nouveau modèle aux temporalités plus fractionnées, plus imbriquées et plus différenciées, dans lequel les rythmes individuels désagrègent les grands rythmes collectifs, a instauré de nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux (Ascher 1997, 2000 ; Bonfiglioli, 1997, 2004 ; Boulin et Mückenberger, 2001 ; Boulin, 2008 ; Gwiazdzinski, 2003, 2005 ; Royoux, 2007 ; Royoux *et al.*, 2010, Royoux et Vassalo 2013 ; Vassalo, 2005 ; Viard, 2004, 2006, 2012).

Ce phénomène, accentué par les sentiments d'urgence et d'accélération temporelle que connaissent nos sociétés (Aubert, 2003 ; Finchelstein, 2011 ; Rosa, 2010, 2012 ; Virilio, 1995, 2010), eux-mêmes émulés par la mise en compétition permanente des individus et personnes morales (Ehrenberg, 1991) et par la croissance exponentielle des contingences et des choix qui s'offrent à eux (Rosa 2010, 2012 ; Salecl, 2012), soulève de façon aigüe la question de l'agencement et de la gestion des temps sociaux et de leurs représentations[2].

La question de la prise en compte des temps du temps territoire n'est pas nouvelle. Dès les années 1960, des chercheurs se sont penchés sur la question des temps urbains de part et d'autre de l'Atlantique que ce soit le géographe Thorten Hägerstrand (1970) de l'école de géographie suédoise du Lund ou l'urbaniste états-unien Kevin Lynch (1972). Cependant, à cette époque le moindre intérêt porté aux temporalités quotidiennes a desservi ces recherches qui ont eu par ailleurs peu d'échos dans le champ sociétal.

Nonobstant, la multiplication des ouvrages organisationnels dédiés à la gestion de son temps (Servan-Schreiber, 2000, 2010 ; Delivré, 2006 ; Babauta, 2010, 2012 ; Sewert, 2012), la luxuriance des mouvements en faveur de la vie lente[3], de la réappropriation de son temps (simplicité volontaire, sobriété heureuse, décroissance), et du bien-être (Kundera, 1995 ; Sansot, 1998 ; Paquot, 2002 ;

[1] Rythmes mis en scène dans des films tels que « Métropolis » de Fritz Lang (1927) et « Les temps modernes » de Charlie Chaplin (1936).

[2] Dictature de l'urgence, tyrannie de l'instant, toutes ces appellations connotées par la notion d'hors contrôle sont à lire comme un appel à la maitrise du temps qui semble échapper aux sociétés modernes.

[3] Le *slow food* crée par Carlo Petrini en 1986, le *slow art* créé par l'artiste Tim Slowinski en 1995, *cittaslow* crée en 1999 dans la localité toscane de Greve in Chianti par un groupement de maires, le *slow travel* terme apparut aux alentours des années 2000, le *slow sex* fondé en 2002 par Alberto Vitale, le *slow art* lancé par Grayson Perry en 2005, le *Slow fashion* terme utilisé en 2007 par Kate Fletcher du *Centre for sustainable Fashion* de London, le *slow money* créé en 2008 par l'investisseur Woody Tasch, le *slow parenting* appelé par Carl Honoré en 2008, *le slow sciences* lancé en 2010 *the Slow Science Academy*, le *slow management* introduit par Dominique Steiler, John Sadowsky et Loïck Roche en 2011, etc. Tout est motif pour mettre à mal l'idée du « vite, beaucoup, mal ». À noté que, pour la première fois le capitalisme se met à ralentir par choix : depuis 2007 le *slow steam,* la vapeur lente, désigne le mouvement des opérateurs transocéaniques qui décident de réduire la vitesse de leurs portes-conteneurs en réponse à l'augmentation du coût du pétrole. Bien évidemment, cela reste dans le but de maximisation du profit.

Comby, 2005 ; Honoré, 2007 ; Nadolny, 2008 ; Erm, 2010 ; Le Breton, 2012), la prolifération des conseillers en emploi du temps (Poitrinal, 2012), ou de logiciels pour ordinateurs et téléphones destinés à nous aider à mieux gérer le temps traduisent[4], à l'inverse de ce que l'on peut observer au cours des années 1970, l'intérêt croissant de la société civile occidentale contemporaine pour les temporalités quotidiennes. Et cela, de manière d'autant plus forte que ces nouvelles configurations spatio-temporelles sont génératrices de nouvelles formes de conflits et d'inégalités.

Que ce soient : les sentiments d'urgence et d'accélération sociale, la fragmentation, la discontinuité et l'étalement des territoires de vie et les pratiques différenciées, les transformations sociales du travail et de la famille, l'individuation des modes de vie. Les multiples facteurs alimentant la crise du temps que traversent les sociétés modernes, partagent tous un point commun : ils favorisent la décroissance des normes spatio-temporelle des activités au détriment des rythmes structurants collectifs. Ils contribuent ainsi à désorganiser les temps sociaux collectifs et à générer de nouvelles configurations temporelles plus irrégulières qui reposent sur un enchevêtrement plus complexe, redessinant la manière dont les activités sont affectées dans l'espace et le temps.

Cela a pour résultat, qu'en dépit du fait que les individus des sociétés modernes occidentales aient, pour la plupart, davantage de temps disponible que par le passé et accès à des moyens de mobilité et de communication très performants, l'ensemble du corps social éprouve des difficultés croissantes en termes de gestion et d'articulation entre les différents temps et espaces sociaux. Les individus finissent ainsi par lutter contre une pression temporelle aliénante au sein d'emplois du temps à flux tendu de plus en plus individualisés.

La régulation des temps est donc devenue plus difficile pour les individus du fait de l'élargissement des opportunités spatio-temporelles et de la maitrise différenciée que peuvent exercer les individus sur leurs usages du temps et de l'espace. Cette autonomie dans la gestion du temps et de l'espace *« c'est-à-dire la possibilité que les citadins ont de s'approprier individuellement le temps quotidien »* (Ascher, 1997 : 116), engendre des phénomènes de conflits et de désynchronisation temporelle entre les emplois du temps, qui sont notamment liés au fait que la séparation entre les divers temps de la vie urbaine soit moins marquée.

Ce contexte particulier fut à l'origine de revendications sociales de la part de la société civile qui eurent pour conséquence d'identifier l'organisation sociale du temps comme un problème dont les autorités publiques garantes de l'intérêt général ont dû se saisir. C'est pourquoi une nouvelle façon

[4] L'apparition d'applications pour ordinateurs ou téléphones intelligents destinées à mieux gérer notre temps traduit bien cette difficulté que nous avons à nous fixer des limites dans un contexte ou le temps semble nous échapper. Ces applications agissent bien souvent de manière coercitive : une fois le processus décidé, l'utilisateur ne peut y mettre terme, l'application le force ainsi à prendre de pause ou à couper sa connexion durant le laps de temps décidé préalablement et sur lequel il est impossible de revenir.

d'appréhender la ville intitulée politique temporelle est apparue dans les années 1990 en Italie. La naissance de ces politiques urbaines novatrices qui remettent en question les dynamiques traditionnelles de l'action publique est une réponse à l'acmé de l'hypertension des rythmes des territoires.

En France et en Europe, de nombreuses collectivités territoriales se sont engagées dans ces dispositifs afin d'articuler les rythmes de la ville avec les rythmes de la vie. Les politiques temporelles ont ainsi ouvert de nouveau champs d'intervention et donnent ainsi lieu à de nouvelles démarches en termes d'aménagements et de résolution des conflits liés aux externalités négatives générées par une mauvaise articulation entre les différents temps sociaux (par exemple : congestion, perte de temps, services inaccessibles, stress et burn-out, difficultés d'articulations entre vies personnelle et vie professionnelle, mamans actives qui font taxi le mercredi après midi…).

Cette forme d'action publique inédite qui a pour point d'entrée le temps, considère que les dysfonctionnements du territoire ne viennent pas uniquement de ses dynamiques socio-spatiales ou économiques, mais qu'ils sont également dus à des différences de rythmes. Elles concentrent ainsi leurs actions sur une dimension souvent ignorée du développement territorial au profit de l'espace : le temps. Elles ne cherchent pas seulement à encadrer les différents ordres temporels et à réguler les différents temps socio-territoriaux, elles ont pour objectif la coconstruction d'une nouvelle organisation des temps dans un souci d'amélioration de la qualité de vie de la communauté dans son ensemble.

Leur principal enjeu est d'introduire un nouveau paradigme pour repenser l'action publique : inclure dans les décisions d'aménagement et de développement territorial une réflexion sur les rythmes pour passer d'une organisation spatiale à une organisation spatio-temporelle. Et ce, afin d'adapter le fonctionnement des territoires aux contraintes spatio-temporelles, de lutter contre les pressions temporelles qui renforcent les inégalités et de penser le temps comme une variable d'ajustement incontournable pour comprendre et intégrer la complexité.

Après une première phase principalement centrée sur une approche en termes de gestion et de synchronisation des temps (accessibilité spatio-temporelle des services, conciliation entre vies familiale et professionnelle, égalité des genres…), les politiques temporelles sont entrées dans une seconde phase cruciale de leur développement dans laquelle le temps apparaît comme un une dimension relevant également de la planification.

Les instigateurs de ces politiques veulent que l'action publique ne se limite plus à aménager l'espace pour infléchir le temps, mais aménage le temps pour infléchir les usages de l'espace de façon à agir sur la demande. Pour certains, ces politiques répondent ainsi à la *« Nécessité de régulations temporelles territorialisées »* (Ascher, 1997 : 120).

Cet intérêt pour les temps du territoire interroge les mondes de la recherche et de l'action publique sur la manière dont ils peuvent être quantifiés, qualifiés et représentés afin d'être compris et appréhendés. Et ce d'autant plus que la qualité des temps tout comme leur régulation sont des éléments primordiaux de la construction du vivre ensemble, de la qualité de vie, un facteur d'attractivité et un moyen de faire face mutations spatio-temporelles qui touchent les territoires. Et qu'ils sont également une solution pour répondre aux enjeux en termes de mobilité, de proximité et d'accessibilité, de cohésion et de mixité sociale et fonctionnelle, de préservation de l'environnement, de sobriété énergétique et de sobriété de l'action publique ainsi que de raréfaction de l'espace et de densification, que doivent relever les villes contemporaines.

Des prémices de la *Time-geography* dans les années 1960 (Hägerstrand, 1970), courant qui concentre ses efforts d'analyse de l'organisation des activités humaines en intégrant le temps au même titre que l'espace (Chardonnel, 2001 ; Kwan et Lee, 2004 ; Yu, 2006 ; Yu et Shaw, 2007 ; Thévenin *et al.*, 2007 ; Banos Arnaud *et al., 2010a ;* Chardonnel *et al.*, 2010 ; Thévenin, 2014) au déploiement de l'analyse chronotopique dans les 1990 (Mille, 2000 ; Warsewa, 2004 ; SURE, 2005 ; Boulin, 2008 ; Bonfiglioli, 2013), en passant par l'émergence des méthodes dites de traçage avec le développement des technologies de géopositionnement (Ratti et Berry, 2007 ; Schaick et Spek, 2008 ; Van der Hoeven *et al.*, 2008 ; Milloning et Gartner, 2008a ; Olteanu *et al.*, 2011 ;), les travaux qui essaient de saisir le temps des territoires laissent entrevoir la difficulté qu'il existe à retranscrire un phénomène aussi intangible. Ils se heurtent à une difficulté majeure : les limites de la fixité pour saisir les dynamiques complexes et imbriquées d'un phénomène en constant renouvellement dont l'impermanence fait partie de ses caractéristiques intrinsèques.

Cependant, face aux profondes mutations des configurations spatio-temporelles, la volonté de travailler sur le temps des territoires s'ancre dans nos sociétés comme en témoignent par exemple les récents appels à projets portant sur les temporalités durables du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), l'Agence Nationale de la Recherche et d'expérimentation dans les domaines de l'urbanisme de l'architecture et de la construction.

Les rythmes et leurs discordances apparaissent donc comme une nouvelle dimension du développement urbain et désormais un levier incontournable de l'aménagement du territoire au même titre que l'espace. Néanmoins, si penser les temporalités est devenu un nouvel enjeu des politiques publiques territoriales, un hiatus demeure entre les problématiques liées à l'hypertension des rythmes des territoires et les méthodes existantes pour les représenter. Les dynamiques temporelles restent donc difficilement intégrables dans les projets d'aménagement. De ce fait, la prise en compte du temps comme aspect essentiel de la dynamique des territoires tout comme l'intégration

de la dimension temporelle dans les documents stratégiques des collectivités et dans les politiques d'aménagement restent marginales.

Cette thèse souhaite approfondir les recherches menées sur la désynchronisation des temps sociaux et les phénomènes de conflits et d'inégalités temporelles au sein des agglomérations moyennes[5], afin d'apporter une nouvelle perspective de compréhension des usages et pratiques de l'urbain. Les rythmes étant une composante essentielle des interventions humaines, ce projet concentre ses efforts de recherche sur leur compréhension afin de décrypter l'organisation urbaine.

Le problème central de cette thèse est le fait qu'en dépit de connaissance de l'intérêt de la considération des temporalités, ces dernières sont peu prises en compte dans les pratiques d'aménagement. Ce problème insoluble et révélateur d'une tension est donc l'opposition entre d'une part le champ ouvert et transdisciplinaire des politiques temporelles et d'autre part la pauvreté des outils et modes de pensées permettant de qualifier les objets irrigués et irriguant ces politiques sous un angle temporel. En effet, si la compréhension de la manière dont l'utilisation de l'espace évolue dans le temps est une attente forte des acteurs porteurs des politiques temporelles.

Ces derniers ont en face d'eux des notions et des outils partiels et limités pour qualifier leurs enjeux : l'activité spatio-temporelle des territoires. Et ce également pour la mise en place de politiques temporelles ciblées. Effectivement, les outils et cadres conceptuels qui permettent de saisir et de qualifier les rythmes de territoires polychrones et asynchrones afin de les penser et de les aménager sont peu complémentaires au regard des multiples dimensions temporelles et de leurs implications en termes de pratiques spatiales.

Face à la prégnance des problématiques temporelles – qui incite la planification urbaine à intégrer autant la gestion des changements physiques de la ville sur le temps long que celles des temporalités quotidiennes – le développement et l'amélioration des méthodes de saisie et de visualisation des rythmes représentent un enjeu majeur pour l'action publique.

Cette thèse traitant d'un sujet encore peu étudié, ambitionne de contribuer à combler le décalage entre les besoins en termes de connaissance des rythmes de la ville et les outils existant afin de permettre l'intégration des différents temps sociaux dans les stratégies de développement territorial. Et ainsi, produire de la connaissance territoriale locale afin de réduire les disjonctions entre connaissance et action pour mieux saisir les leviers à intégrer dans le cadre de l'élaboration de politiques publiques temporelles.

[5] Le choix de cette catégorie repose avant tout sur la volonté de faire la liaison entre nos travaux de recherche et le monde de l'action : les agglomérations moyennes étant nombreuses dans les réseaux de villes engagées dans les politiques des temps.

Nous ne proposons pas de nous interroger sur ce qu'est le temps que nous pourrions définir comme le phénomène qui nous permet de qualifier le changement de la réalité observée et de qualifier des périodes et leurs durées caractérisées par un rythme, un ordre, et une séquence. *« Nous dirons plutôt que le temps est seulement ce qui permet qu'il y ait des durées. »* (Klein, 2003 : 21). *« En effet, le temps risque toujours d'être identifié aux phénomènes qu'il contient. Or ce qui s'écoule dans le temps n'est pas la même chose que le temps lui-même. Ce sont les phénomènes qui, dans leur déroulement, habillent le temps de leurs propres attributs : le changement, le devenir, le mouvement, la répétition, la succession, la mort… Le temps ne doit pas être confondu avec les divers déploiements qu'il rend possible. »* (Klein, 2003 : 16). Nous nous intéresserons en revanche à ce qu'est le rythme, et à sa place en géographie. Pour nous, il est une forme mouvante caractérisée par une structure plus ou moins régulière ouverte au changement, qui permet de décrire le mouvement des flux qui coulent dans l'espace et le temps. Cette configuration particulière de variations et de répétitions permet en liant temps et espace d'apporter un nouvel éclairage sur les pratiques spatiales.

Nous nous proposons donc d'étudier les implications des récentes mutations des structures spatio-temporelles des sociétés occidentales modernes en termes d'aménagement des temporalités et de l'espace urbain. Cet aspect est fondamental, car pour exister toute société se doit d'organiser la coprésence spatiale et temporelle des individus qui la composent. En effet, les temporalités étant collectives (Giddens, 1987 ; Sue, 1994 ; Rosa, 2010), il semble nécessaire de s'efforcer de les comprendre afin de pouvoir mieux les organiser. C'est pourquoi le lien doit être fait entre les dynamiques spatio-temporelles dont se préoccupent les politiques temporelles et les dynamiques des formes urbaines qui concernent l'aménagement du territoire afin de construire des projets renouvelant l'approche de ce dernier.

Si traditionnellement en France l'aménagement de l'espace est un sujet de réflexion et d'action de la part des pouvoirs publics, le temps ne lui est désormais plus dissociable. En s'intéressant aux rythmes dans espaces, la pratique aménagiste rentre dans des nouvelles dimensions qui ne relèvent pas de ses attributs habituels et appellent à la construction de nouveaux modes de pensée.

Les concepts de chrono-urbanisme, d'espace malléable, d'aménagement temporaire, ou encore de ville malléable, ville réversible, de plan dans le temps, alimentent le champ en formation du chronoaménagement. S'intéresser aux réalités et vœux que traduisent ces nouveaux termes qui apparaissent dans le vocabulaire d'une poignée d'urbanistes et d'aménageurs permet d'aborder la manière dont le temps, et l'espace, peuvent être réunis pour former un tout cohérent servant de base à une nouvelle approche du territoire et des temps sociaux qui s'y inscrivent.

Nous interroger sur les différentes façons de saisir les temps des territoires, nous amène également à réfléchir, au-delà des outils permettant de les représenter, aux notions permettant de les penser.

Notre hypothèse est que la dialectique qu'entretiennent temps et espace peut être lue dans le rythme, mouvement qui s'inscrit simultanément dans ces deux plans du monde. Le rythme, bien que n'étant pas un objet associé traditionnellement à la géographie, permet de réunir les dimensions du continuum espace-temps afin d'autoriser leur analyse simultanée. C'est pourquoi le rythme est une notion centrale de ce travail de recherche. En permettant de réunir les temporalités humaines, résultat d'un construit, et les temporalités naturelles spontanées, il permet une digression du regard sur les modes d'habiter la ville. La prise en compte de cette rythmicité permet de redéfinir la manière qu'ont les sociétés modernes de construire et de pratiquer leur territoire, de spécifier à nouveau la façon qu'elles ont d'agencer leurs lieux publics.

Dans ce cadre, la notion de saisonnalité entendue comme vecteur permettant :

- de composer avec les pratiques socio-spatiales de la quotidienneté et les évolutions de l'environnement dans lesquelles elles s'inscrivent ;
- et de réconcilier temporalités humaines et naturelles tout en faisant appel à un imaginaire chargé de sens symboliques.

Tout comme celle d'espace protéiforme entendu comme vecteur permettant :

- de créer un espace qui évolue en fonction du contexte dans lequel il s'insère, réagit aux *stimuli* exogènes et endogènes pour recomposer à la fois son cadre spatial et ses temporalités ;
- de mêler le temporaire, les temporalités et le durable, afin de se positionner en contre-pied des modèles rigides et introduire de la flexibilité dans la conception des projets territoriaux pour mieux en gérer la complexité.

Ce sont des notions qui œuvrent à la construction d'un modèle novateur et créateur permettant à la planification territoriale de véritablement composer avec les pratiques socio-spatiales de la quotidienneté et les évolutions de l'environnement dans lesquelles elles s'inscrivent, car réfléchir sur les outils destinés à représenter les tempo-territorialités implique de réfléchir aux outils permettant de les penser. Elles traduisent cette envie de construire la ville selon un modèle qui souhaite aménager le temps pour agir sur l'espace en conjuguant la manière dont les rythmes sociaux et naturels peuvent être intégrés dans les projets territoriaux.

Si depuis la « nuit des temps », les rapports et représentations que les sociétés humaines entretiennent avec le temps ont défini des comportements sociaux variés. Ils ont peu fait l'objet d'une réflexion, sur le type de société que cela engendrait et ses implications en termes socio-spatiaux, environnementaux, et économiques, destiné à maitriser ou du moins orienter ces relations au temps.

Les rapports au temps placés sous le signe de l'urgence permanente et de l'accélération des sociétés modernes occidentales peuvent être perçus comme une opportunité qui appelle à une réforme de la manière dont les ressources temporelles sont considérées. Le temps apparait ainsi comme une nouvelle richesse pour questionner les territoires et les territorialités qui y sont associés.

Notre première partie a pour but de proposer un regard analytique sur le temps, le rythme et leurs interactions avec l'espace et les sociétés humaines. En effet, s'intéresser aux temps des territoires, aux politiques des temps ou au chronoaménagement implique de connaître la relation que l'humain(e) entretient avec le temps ainsi que les origines et les fondements de cette relation.

Le premier chapitre s'intéresse dans une perspective historique aux rapports au temps que les sociétés humaines ont pu entretenir afin de mieux comprendre ceux qu'elles entretiennent actuellement. Il nous permet de faire le point sur les enjeux de pouvoir et de régulation socio-spatiale ayant trait à la maîtrise et au contrôle du temps, tout en retraçant la lente supplantation du temps naturel, local, irrégulier et multiforme, par un temps uniforme, continu, universel et aterritorial. Pour enfin, faire le point sur les causes et conséquences du délitement des rythmes sociaux, liés à la décroissance des normes spatio-temporelle et au sentiment d'accélération et d'urgence permanente, qui caractérise le rapport au temps des individus des sociétés modernes.

Dans le deuxième chapitre de cette thèse, nous étudierons la façon dont les rapports au temps des sociétés occidentales contemporaines contribuent à changer sa manière d'aménager son territoire. Nous ferons tout d'abord le point sur la place du rythme en tant qu'objet et méthode de recherche en géographie. Puis nous nous intéresserons aux conséquences pratiques de la naissance du paradigme rythmique à travers un retour sur l'origine, la diffusion, les objectifs des politiques temporelles. Pour enfin questionner les définitions, les attentes et les apports du chronoaménagement qui souhaitent réconcilier le temps et l'espace afin de créer des villes malléables.

La deuxième partie de ce travail de doctorat a pour objet de faire le point sur les outils permettant de capter et restituer les temporalités socio-spatiales. Elle souhaite d'une part questionner les enjeux, défis et l'avenir des méthodes de visualisation de l'espace-temps existant et d'autre part réfléchir sur les atouts et apports potentiels d'autres procédés optiques tels que la photographie pour enrichir ce domaine de recherche.

Le troisième chapitre revient sur les différentes manières dont les chercheur(euse)s sont parvenu(e)s à représenter l'utilisation de l'espace-temps par les individus et sociétés humaines. Des apports pionniers de la *time-geography*, à ses utilisations contemporaines dans le cadre de la modélisation multi-agents et de la simulation de villes virtuelles, au suivi de parcours qui permet d'étudier les flux de populations et les comportements piétonniers en temps réels, en passant par l'analyse chronotopique, approche qui permet la représentation graphique des dynamiques temporelles d'un espace. Ce chapitre est l'occasion de questionner les moyens cartographiques de visualisation du temps existant.

Le quatrième chapitre s'intéresse à un autre média permettant de lire le rythme des territoires : la photographie. Il est l'occasion de revenir, au travers d'un regard historique sur la place des images et, plus particulièrement sur la place de la photographie en tant qu'outil de recherche et support de la démonstration en sciences humaines, tout en en questionnant les intérêts et qualités qui lui sont prêtées. Cette réflexion est la base de la construction de notre méthode de photographies panoramiques en séries destinées à étudier les cycles spatio-temporels prenant corps dans les espaces publics.

La troisième et dernière partie de ce travail de recherche a pour vocation de présenter d'une part les résultats obtenus par notre développement méthodologique destiné à capter les temporalités urbaines, et d'autre part de revenir sur les liens entre temps, espace, aménagement et politique publique afin d'en réaliser une décomposition analytique. L'enjeu est ici, au-delà des méthodes et des résultats issus du chronoaménagement, de prendre du recul sur cet objet de recherche et d'action, de dépasser le lien entre théorie et pratique pour déconstruire l'approche temporelle et en révéler les richesses au prisme de l'ensemble du travail mené dans le cadre de notre doctorat.

Le cinquième chapitre s'intéresse à la manière de traiter l'intégration du temps dans les documents de planification, et aux formes de compréhension des réalités spatio-temporelles nécessaire pour introduire un chronoaménagement aux échelles tant macro et que micro. Il est l'occasion de restituer les résultats de notre méthode de chrono-géo-photographie, ainsi que ceux obtenus par la cartographie des « attracteurs temporels ». Méthode qui a été développée lors de la définition d'une trame temporelle du territoire de la Ville de Niort dans le cadre de l'intégration du temps dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le sixième chapitre questionne les apports de l'approche spatio-temporelle des territoires et ses applications pour les politiques temporelles et les politiques publiques prises dans leur ensemble. L'objet est ici de revenir sur les liens entre temps et espace et déconstruire les perspectives et enjeux que proposent l'intégration des ces notions dans la construction des villes afin de proposer des pistes

d’actions. Cela en interrogeant les capacités de régulation des rythmes et de création de temps communs des politiques temporelles dans un contexte où les rapports au temps sont devenus oppressants. Tout en explorant les liens entre temporalités construites et temporalités naturelles à l’aide de la notion de saisonnalité. Notion qui permet de faire la liaison entre les évolutions des temps sociaux et les mutations d’ordres naturels dans lesquelles elles s’insèrent afin de penser dans leurs ensembles les temporalités urbaines, naturelles et humaines, comme autant de facteurs déterminants les chronotopes. Cette ultime réflexion est également l’opportunité de questionner les rapports au temps qu’entretiennent les sociétés occidentales modernes afin de réfléchir à la définition d’une nouvelle architecture temporelle, d’une utopie temporelle, porteuse de nouveaux sens.

Partie 1 Pour une géographie de l'espace et du temps

« On peut considérer l'histoire humaine comme l'évolution de sa relation au temps »
Douglas Ruskoff (2012)

Eirik Solheim, « One year in one image » (eirikso.com)

Introduction de la partie 1

Cette partie introductive a pour vocation de proposer un regard analytique sur le temps, le rythme et leurs interactions avec l'espace et les sociétés humaines. En effet, s'intéresser aux temps des villes, aux politiques des temps ou au chronoaménagement implique de connaître la relation que l'humain(e) entretient avec le temps ainsi que les origines et les fondements de cette relation. Le temps, sa mesure, son contrôle n'ont pas eu, au cours des âges, le même impact sur le fonctionnement des sociétés humaines ; tout comme les attentes et perspectives vis-à-vis du temps lui-même et de son utilisation, ont-elles aussi connu de fortes évolutions. L'identification du temps comme problème publique dont les autorités garantes de l'intérêt général doivent se saisir est un phénomène relativement récent.

Les populations occidentales contemporaines disposent d'une espérance de vie plus longue et de moyens de transports et de communications bien plus performants que leurs homologues du passé, pourtant ils sont touchés par une crise du temps qui est l'occasion de porter un nouveau regard sur cette donnée singulière impalpable, mais terriblement prégnante sur le cours de la vie. Ce rapport au temps conflictuel placé sous le signe de l'urgence permanente et de l'accélération peut être perçu comme une opportunité qui appelle à une réforme de la manière dont les ressources temporelles sont considérées. Que ce soit à travers la multiplication des mouvements en faveur de lenteur, de la réappropriation de ses rythmes et du bien-être ou avec, ce qui nous intéresse ici plus particulièrement, la naissance d'un courant de politiques publiques et de pratiques d'aménagement dont l'approche réunis temps et espace, le temps apparait être est une nouvelle richesse pour questionner les territoires et les territorialités qui y sont associés. L'entrée temporelle permet de porter un autre regard sur la manière dont les sociétés interagissent avec leurs environnements : et si l'espace n'était plus seulement perçu comme un support qu'il fallait aménager pour gagner du temps ? Et si l'inverse était possible : aménager le temps pour agir sur l'espace et réintroduire la prise en compte des rythmes tant sociaux que naturels dans le débat ?

Dans notre premier chapitre qui s'intéresse dans une perspective historique aux perceptions du temps que les sociétés humaines ont pu entretenir afin de mieux mettre en exergue et comprendre les rapports qu'elles entretiennent actuellement, nous revenons sur les valeurs qu'a pu avoir le temps. Nous verrons que malgré la pensée dominante selon laquelle le temps cyclique a été supplanté par un temps linéaire, la réalité s'avère être plus complexe que cette simple dichotomie. Nous nous pencherons également sur les enjeux de pouvoir et de régulation socio-spatiale ayant trait à la maîtrise et au contrôle du temps, tout en retraçant la lente supplantation du temps naturel, local, irrégulier et multiforme, par un temps uniforme, continu, universel et aterritorial. Pour enfin faire le point sur les causes et conséquences du délitement des rythmes sociaux liés à la décroissance de la normalisation

spatio-temporelle et au sentiment d'accélération et d'urgence permanente qui caractérise le rapport au temps des individus des sociétés modernes.

Dans le deuxième chapitre qui vient clôturer cette première partie, nous nous intéresserons à la façon dont le nouveau rapport au temps, décrit précédemment, permis une transgression du regard sur la perception de l'espace, qui de figé devient rythmique. Pour cela nous ferons le point sur la place du rythme en tant qu'objet et méthode de recherche en géographie. Puis nous attarderons sur les conséquences pratiques de la naissance du paradigme rythmique à traves un retour sur l'origine, la diffusion, les objectifs d'une nouvelle forme de politiques publiques qui s'intéresse au temps : les politiques temporelles. Enfin, fort de ces apports, nous questionnerons les cadres de pensées, les attentes, les apports, de ce courant d'aménagement du territoire, qui souhaitent réconcilier le temps et l'espace dans ses projets, afin de créer des villes malléables en développant un chronourbanisme.

Chapitre 1 les rythmes du temps

Introduction du chapitre 1

Dans une société où le temps qui semble se déliter devient une problématique à part entière impactant de multiples pans – le travail (Aubert, 2003), la nuit (Gwiazdzinsky, 2005), les politiques publiques (Royoux, 2007), l'aménagement (Mallet, 2013), ou encore le maintien du lien social (Pradel 2010) –, la compréhension des temporalités et des rythmes contemporains s'avère être indissociable de la recherche de réponses aux enjeux qui les concernent.

Nous pensons que le temps est un « fait social total » dans le sens où Mauss (2002) l'entend. C'est-à-dire que la perception et la représentation du temps sont pluridimensionnels et découlent de l'interaction de multiples facteurs naturels, culturels, religieux, symboliques, économiques. Le temps ne peut être compris qu'à travers une analyse systémique tenant compte de ces différents aspects. Il doit donc être introduit dans une perspective historique questionnant ses différentes acceptions et représentations afin de pouvoir le comprendre dans une époque particulière.

Nous souhaitons donc inscrire l'analyse de ce concept central de notre thèse qu'est le temps dans la perspective braudélienne de longue durée (Braudel, 1949 et 1958). Cette approche qui privilégie l'étude des phénomènes anciens qui structurent la société nous semble particulièrement pertinente pour se saisir du temps, dont la dimension sans limites apparentes[6], se prête bien à une analyse par la longue durée.

Au fil de l'histoire de l'humanité les rapports que l'humain(e) a entretenus avec le temps n'ont eu de cesse d'évoluer. Le temps objet complexe ne cesse d'interroger ; son existence, sa mesure, son contrôle ont fait l'objet de toutes sortes de spéculations de la part des humain(e)s qui ont cherché, cherchent encore et nous pouvons le supposer, chercherons à s'approprier ou tout du moins à comprendre et maitriser ce phénomène intangible.

Les sociétés humaines ont entretenu différents rapports au temps au fil de l'histoire. Le temps tel que le connait l'humain(e) moderne est une création sociale aussi riche que l'histoire de l'humanité qui, dès les prémices d'une organisation sociale, a cherché des repères visant à organiser et synchroniser cette dernière. Le temps est également devenu, concomitamment au développement de techniques permettant sa maitrise, son homogénéisation et son universalisation, un pilier central de la régulation sociétale au service du pouvoir dominant.

[6] Où pour être plus précis, qui a pour limites connues celles de l'âge de notre univers soit 13,5 milliards d'années en l'état actuel des connaissances.

Dans le cadre de notre travail, les rapports au temps des sociétés sont des déterminants primordiaux de l'analyse. C'est pourquoi nous nous sommes attachés à questionner les représentations objectives du temps, ainsi que les perceptions socio-culturelles collectives et subjectives du temps.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, c'est d'introduire le regard qui peut être porté sur le temps par des géographes dans un cadre systémique d'appréhension. Il nous semble effectivement essentiel de nous pencher sur le temps en tant qu'objet de pouvoir. Car si l'aménagement de l'espace, par les sociétés humaines, est avant toute chose, la recherche de sa maitrise et de son contrôle, alors, intégrer le temps dans un perspective aménagiste, revient à vouloir en prendre le contrôle.

1 Les temps et leurs perceptions

1.1 Visions et valeurs du temps : l'opposition traditionnelle entre cyclicité et linéarité

1.1.1 Les cycles de la nature

Les premiers marqueurs qui ont permis aux humain(e)s de prendre conscience de la course du temps ont été les grands cycles liés aux phénomènes naturels : l'alternance des jours et des nuits, la croissance et de la décroissance de la lune, la position du soleil sur l'horizon, la ronde des saisons, etc. Ces multiples façons de constater un changement d'état de leur environnement ont permis aux premiers humain(e)s et aux sociétés dites primitives d'établir les repères initiaux de la mesure du temps ; ainsi, *« […] il existe partout une conception de la fin et du début d'une période temporelle, fondée sur l'observation des rythmes biocosmiques »* (Eliade, 2001 : 67).

Ces phénomènes se répétant inlassablement fois après fois ont été les seuls repères temporels de l'humain(e) durant des millions d'années. Ses premiers rapports au temps se sont inscrits au sein d'un cadre où chaque période en suivait et en précédait inexorablement une autre. Ces mouvements périodiques qui ont rythmé et marqué la vie de l'humain(e) l'ont conduit à créer une représentation cyclique du temps.

Les événements servant à qualifier et à quantifier un temps n'ayant de cesse de se renouveler, l'idée d'un retour éternel des choses où le passé pouvait servir de repère à ce que serait le futur dans

une succession de suites similaires s'est ancrée dans l'esprit des peuples premiers. Après le jour vient la nuit, à qui succède de nouveau le jour, la pleine lune précède les nuits sans lune, le mouvement des constellations dans les cieux se répète, les bourgeons, les feuilles, les fleurs puis les fruits, leur chute et ainsi de suite, le départ ou le retour des grands migrateurs annonciateur des grands froids ou du retour des chaleurs, et tant d'autres…

L'inlassable répétition des cycles biocosmiques, la puissance du mouvement circulaire fascina les humain(e)s qui le sacralisèrent et instaurèrent le mythe de l'éternel retour. L'ouroboros, représentation d'un serpent ou dragon qui se mord la queue, illustre symboliquement cet éternel recommencement sans véritable commencement ni fin. Le mouvement circulaire est un symbole sacré partagé par de nombreuses cultures, que ce soit la dans Grèce Antique avec l'ouroboros, dans le zen japonais avec l'enso, chez les Celtes avec le triskèle, ou encore chez les Amérindiens pour qui le cercle – formé par les tipis, formé par le tipi et par les gens assis en son sein – est la manifestions de la force du monde (Musée du Quai Branly). *« […] l'homme archaïque ne connaît pas d'acte qui n'ait été posé et vécu antérieurement par un autre, un autre qui n'était pas un homme. Ce qu'il a fait a déjà été fait. Sa vie est la répétition ininterrompue de gestes inaugurés par d'autres »* (Eliade, 2001 : 16).

Ce retour éternel, en refusant l'écoulement du temps, le rend plus humain, la certitude qu'il apporte rassure l'humain(e) sur son destin et l'irréversibilité de sa fin (Tassin, 2010). Cet alignement des temps humains sur les temps de la nature a pour dessin d'inscrire l'organisation sociale dans l'éternité de la nature et de garantir sa pérennité (Bloch, 2008). « D'un point de vu anthropologique, toutes les sociétés humaines se dotent d'un arsenal de réponses pour neutraliser le non-sens que représente la mort. » (Clavandier, 2013/2014 : 50).

Ce mythe de l'éternel retour s'exprime de manière achevée dans les croyances ayant trait à la réincarnation qui existe en orient chez les hindous, les bouddhistes, les jaïns et les sikhes. Cette notion se retrouve également dans l'ancien testament *« Ce qui a été, c'est ce qui sera. Et ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera ; et il n'y a rien de nouveau sous le soleil.»* (Ecclésiaste, I, 9). Les Grecs croyaient également en la métempsychose, c'est-à-dire à la transmigration des âmes sous une autre existence humaine, animale ou végétale. L'orphisme, un courant religieux présent en Grèce antique dès 560 av. J.-C., est convaincu que *« les âmes passent d'une vie en l'autre selon certaines révolutions et souvent entrent dans des corps humains »* (Brisson, 1993 : 144). Pythagore pensait que l'âme était immortelle et qu'elle transmigrait de corps en corps ; des écrits l'évoquent se souvenant de ses existences antérieures (Diogène Laëceli livre XIII ; Des Place, 1982). Platon fait également référence à la réincarnation dans le Phèdre (248), dans le livre X de La République lorsqu'il présente le mythe d'Er le Pamphylien (614 et 615), ainsi que dans Phédon (81-82). Les stoïciens embrassent ce mythe sous un

angle différent puisqu'ils adhèrent à la palingénésie, c'est-à-dire à une nouvelle naissance suite à la destruction du monde et à sa restauration dans leur état d'origine l'apocatastase dans un éternel retour : l'univers détruit par le feu renait de ses cendres tel le phénix.

L'éternel retour des stoïciens

« Les stoïciens prétendent que lorsqu'après une certaine période de temps les planètes reviennent toutes exactement soit en longueur soit en hauteur au même point du ciel où elles étaient au commencement du monde, il en résulte l'embrasement et la destruction de l'univers, et qu'ensuite tout recommence de nouveau. Or, comme le cours des astres est exactement le même qu'auparavant, toutes les choses qui ont eu lieu dans la période précédente se passent encore de la même manière. Ainsi, l'on verra reparaître Socrate, Platon, et les autres hommes avec leurs mêmes amis et leurs mêmes concitoyens : tous auront les mêmes pensées, tous feront encore les mêmes choses […]. Ils ajoutent que cette destruction de l'univers n'arrive pas une seule fois, mais plusieurs fois, et même qu'elles se répètent constamment et sans fin. Quant aux dieux, comme ils ne sont pas soumis à cette destruction, ils voient par ce qui s'est passé dans une période, ce qui doit arriver dans les suivantes : car il ne se produit rien d'étranger à ce qui a paru précédemment et toute chose, même les moindres, se reproduit de la même manière et sans aucun changement. » (Némésius, 1844 : 221).

À l'instar de Mauss (1904-1905) et Eliade (2001), Durkheim étaye la théorie de la perception d'un temps cyclique mimétique. Pour le sociologue, l'explication des rapports au temps ne se trouve pas dans la représentation individuelle fugace, mais dans les représentations collectives qui sont plus durables : *« Ce n'est pas mon temps qui est ainsi organisé ; c'est le temps tel qu'il est objectivement pensé par tous les hommes d'une même civilisation »* (Durkheim 1968 : 14 *in* Bensa 1997). Le sentiment d'écoulement du temps individuel est supplanté par les périodes du calendrier partagé par l'ensemble des sociétés, le temps prend forme par la répétition régulière de repères collectifs fixes qui découle de la vie sociale. Les divisions temporelles (heures, jours, semaines…) fournissent alors un cadre permettant à l'ensemble des membres d'une société de vivre le temps de manière similaire.

Ces rituels, qu'ils soient commémoratifs, sacrés ou profanes, créent des temps collectifs qui ont pour vocation la synchronisation de l'organisation de la vie sociale : ils structurent le temps selon un rythme régulier (Bloch 2008). Ces ruptures dans l'écoulement du temps constituent donc des points de repère qui scandent les temps communs (Droit, 2008).

Dans le Gai Savoir, Nietzche (1989) détournera le mythe de l'éternel retour pour le transformer en concept appelant à une détermination éthique de l'action. Ce faisant Nietzsche invitait les humain(e)s à rompre avec leurs anciens schémas à sortir de la médiocrité à se surpasser à être force de volonté pour devenir un « *surhomme* ». Il réitéra son message de transcendance dans « Ainsi parlait Zarathoustra » au travers de l'injonction *« deviens ce que tu es ».* Mais pour que le mythe de

l'éternel retour nietzschéen puisse naitre, il fallait que l'humain(e) s'extrude des répétitions de la nature et prenne conscience du caractère irréversible du temps.

1.1.2 La vision linéariste du temps

À cette perception du temps cyclique, une nouvelle forme d'appréhension est venue s'adosser : celle de la course linéaire du temps. Ces deux visions vont cohabiter jusqu'au Siècle des Lumières où la vision linéariste du temps va s'affirmer (Eliade, 2001).

Mais bien avant la philosophie des Lumières ou les découvertes issues des recherches en physiques sur la nature du temps, ce sont les croyances propagées par le christianisme qui vont profondément modifier la représentation du temps que l'humain(e) se fait.

Bien que cette religion possède des rituels qui n'échappent pas aux cycles, en introduisant à la fois un début : la création du monde *ex nihilo*, un évènement unique : le sacrifice du Christ et une fin du monde : l'apocalypse liée au jour du jugement dernier et au retour du messie, cette religion rompt avec les anciens mythes et leur vision cyclique du temps. Cette nouvelle vision laisse place au concept d'évolution et met fin à l'idée de cycles qui se répètent sans cesse à l'identique. Le temps s'oriente et devient linéaire, le cercle du temps est alors remplacé par la ligne, ligne qui pointe vers un avenir qui n'a d'autre ambition que d'offrir le paradis ou la damnation éternelle. La datation à partir d'un point fixe qui lui est liée alimentera cette dimension historique du temps.

Bien plus tard, au XVII^{e} siècle, avec la fin de la tradition scolastique et les prémices du fondement des sciences modernes, le principe de causalité s'affirme : l'effet ne peut précéder la cause, A qui est la cause de B le précède. Ce paradigme scientifique va contribuer à diffuser une vision du temps linéaire, car le principe de causalité détermine le sens et l'ordre des événements, la cause étant antérieure à l'effet et non l'inverse, conséquemment les manifestions s'inscrivent dans une suite chronologique irréversible.

Enfin, la notion de progrès issue du Siècle des Lumières – c'est-à-dire l'attente d'un monde meilleur grâce à la science, à l'avènement de la raison et à la fin de l'obscurantisme religieux – est intimement liée à la représentation d'un temps ouvert sur le futur. Plus complexe que les notions de changement ou de renouvellement que l'on trouve dans la représentation circulaire du temps elle suppose une amélioration de la situation en regard de l'état précédent. L'idée selon laquelle les conditions de vie vont s'améliorer dans le futur ne peut donc qu'être liée au fait que les phénomènes évoluent constamment vers un autre état : le passé n'est plus la référence du futur qui sera différent.

Par cette vision linéaire, l'humain(e) accepte de vivre dans l'histoire. Les éternelles temporalités mythiques et les valeurs intemporelles de la tradition sont confrontées et opposées aux temporalités historiques. *« L'homme historique »*, c'est-à-dire l'humain(e) moderne a du accepter de vivre dans l'histoire à l'inverse selon Eliade (2001) des sociétés archaïques qui par certains rituels abolissaient le passé, par exemple lors du passage à une nouvelle année.

Une scission naît en entre le temps cyclique de la nature et le temps humain linéaire, l'esprit permet la maitrise du temps et la création de l'histoire : une histoire linéaire qui se caractérise par sa non-répétition (Hegel, 1998). Le moment présent devient passé, mais à l'inverse de la sempiternelle réitération de la nature, c'est un passé unique qui demeure, le présent étant maintenant ouvert vers l'avenir.

Malgré cette vision linéariste du temps, dans une société agraire les activités humaines resteront soumises aux temps cycliques de la nature. Ce n'est qu'avec la généralisation de l'éclairage public au XIX^{e} siècle et les bouleversements dus à la première révolution industrielle que les humain(e)s s'affranchiront en partie des rythmes dictés par l'alternance de la clarté de l'obscurité et la ronde des saisons.

La conquête de la nuit

La nuit domaine des êtres malins, du sommeil et des couvre-feux n'est conquise que depuis peu et son arrivée fut longtemps synonyme d'arrêt des activités de repos social et de vie privée.

La nuit au Moyen Âge c'est le temps des brigands, de la rapine, des homicides, de la conspiration et des complots, mais aussi celui du diable et de ses démons, des sorcières et autres créatures maléfiques (Verdon, 1998). Mais *« Souvent irraisonnée, la peur de la nuit s'appuie également sur des fondements objectifs comme l'obscurité, l'absence de témoins ou l'isolement social. »* (Gwiazdzinski, 2005 : 33). Les ténèbres, qui provoquent la perte du sens de la vue par lequel passe bon nombre d'information, nous intimident.

« Pendant des millénaires, les villes sont restées plongées dans le noir. Depuis, la lumière a progressivement pris possession de l'espace urbain, gommant en partie l'obscurité menaçante de nos nuits. […] Dans cette conquête de la nuit urbaine, la généralisation de l'éclairage public (huile, gaz, électricité) a joué un rôle fondamental, rendant possible le développement des activités et des animations, et entraînant l'apparition d'un espace public nocturne. » (Gwiazdzinski, 2006 : 42)

La généralisation de l'éclairage public débute au XVII^{e} siècle en lien avec l'affirmation des pouvoirs politiques et le développement des pouvoirs de police. L'objet est de mettre fin à l'insécurité qui règne dans l'obscurité. En France l'apparition de l'éclairage public date du règne de Louis XIV. En 1667, la réglementation en matière d'éclairage public va être améliorée par Nicolas de la Reynie, lieutenant général de police, le mot d'ordre de louis XIV dont il tire ses instructions est alors *urbis securitas nitor* (clarté, sécurité, netteté). Des chandelles à mèches carbonées vont venir équiper les rues de Paris. En 1687 ce système sera étendu à l'ensemble des villes du royaume. En 1744, l'ingénieur Bourgeois de Châteaublanc, conçoit la lanterne à réverbère, fonctionnant à l'huile, elle permet d'étendre la durée d'éclairage sans recours à entretien. En 1759, le lieutenant de police de Paris Charles-Marie-Antoine de Sartine commande le renouvellement des chandelles par des lanternes à réverbère.

Malgré les lanternes, les rues de la capitale resteront peu sures, en témoigne le développement de la savate à la fin du XVIII[e] début du XIX[e]. Cette technique de combat qui fait son apparition dans les faubourgs de Paris n'est certes pas sans lien avec le déclin de la coutume du duel armé, mais c'est avant tout pour faire face aux détrousseurs et aux fieffés coquins qui rôdent dans les rues qui demeurent peu sures. « L'imaginaire nocturne se libère des peurs du diable et des démons pour se focaliser sur l'insécurité. » (Gwiazdzinski, 2005 : 95)

Au milieu du XIX[e] siècle les lanternes à gaz vont supplanter les lampes à huile grâce à l'intervention d'Haussmann alors préfet de Paris. Par la suite l'éclairage au gaz va se généraliser dans l'ensemble du pays. Ce n'est qu'à partir du début du XX[e] siècle, suite aux recherches de Thomas Edison, que l'éclairage électrique va prendre son essor pour remplacer totalement les lampes à gaz dans les années 1960.

Au-delà de son aspect sécuritaire, la lumière artificielle en permettant de se soustraire à l'alternance de la clarté et de l'obscurité naturelle, va fournir le cadre nécessaire aux activités la nuit et changer les rythmes de la vie sociale et du travail. C'est au milieu du XIX[e] siècle que la nuit va véritablement être conquise par de nouveaux usages (bals, guinguettes, cabarets). « Un désir accru de liberté individuelle incite à contester l'uniformité des rythmes naturels et sociaux. Libérée de l'obscurité, la ville nocturne continue à se peupler et à se divertir. » (Gwiazdzinski, 2005 : 94).

« En quelques siècles, le contrôle de la nuit par le développement de la lumière et le déploiement des forces de l'ordre a permis l'avènement d'une vie et d'une animation nocturne pour une partie de la population à la recherche du plaisir. » (Gwiazdzinski, 2005 : 98) en contrepartie, d'autres travaillent pour assurer loisirs et sécurité.

« De tous les phénomènes de grignotage de « temps morts » par les activités économiques (sieste, repas, week-end, vacances...), la conquête de la nuit est sans doute la plus spectaculaire. » (Gwiazdzinski, 2005 : 101)

1.2 Vision et valeur du temps au-delà des dichotomies

1.2.1 Les cycles marqueurs de temps collectifs et biologiques indéfectibles

Les cycles collectifs

Si cyclicité et linéarité ont cohabité pendant plusieurs siècles, la vision linéaire du temps se serait imposée (Eliade, 2001). Qu'en est-il vraiment de cette rupture entre temps cyclique et figé des sociétés archaïques et temps linéaire des sociétés modernes ?

L'anthropologue Alban Bensa (1997) rappelle que cette opposition manichéenne entre une perception cyclique (attribut des sociétés archaïques) et la perception linéaire (attribut des sociétés modernes) *« […] implique qu'on réduise la notion de temps, que les philosophes ont cependant bien du mal à cerner, à une forme simple qui, comme un logo, caractériserait immédiatement chaque culture, voire plus globalement l'un des deux types de civilisation, traditionnelle ou moderne, que les pouvoirs occidentaux aiment à distinguer. On laisse ainsi entendre que les membres d'une même société sont dominés par une seule et unique appréhension du temps. »* (Bensa, 1997 : 6). Dans une note l'auteur s'appuyant sur les travaux de Malbabou (1996) s'étonne que les anthropologues, à l'inverse des grands

philosophes pour qui l'appréhension du temps et de son expérience reste une aporie, s'accordent pour définir ce qu'est le temps pour l'ensemble des sociétés humaines. Mais définir le temps n'est-ce pas entrer dans un débat insoluble dont les traces remontent à la Grèce antique, et au sein duquel la non-réponse augustinienne est toujours citée après plusieurs siècles supplémentaires de réflexion ?

En s'appuyant sur les travaux de Bloch (1989), Bensa rappelle que l'attribution d'une perception des temps anhistorique aux sociétés archaïques est *« […] nourrie de notations ethnographiques qui hypostasient les comportements les plus répétitifs et les formes les plus cérémonieuses de la vie sociale […] »* (Bensa, 1997 : 8) ; et cela est notamment dû au fait que *« La construction de l'altérité culturelle passe en effet beaucoup par la mise en exergue de représentations indéniables mais qui, avant d'être « mentales » ou « collectives », sont d'abord théâtrales. Est ainsi laissé en coulisse le cours moins spectaculaire des pratiques quotidiennes […] »* (Bensa, 1997 : 9) tel que l'agriculture ou l'exercice du pouvoir hors des institutions, comme le souligne Bloch dans ses travaux. Ainsi, le temps cyclique anhistorique des rituels ne s'applique pas à l'ensemble des temps sociaux : les sociétés traditionnelles sont bien conscientes de l'irréversibilité du temps. Les artifices, par lesquels elles essayent de stopper le cours du temps, témoignent d'ailleurs de cette compréhension.

De manière analogue, les sociétés modernes, dans lesquelles le temps linéaire prévaut, sont également rythmées par des temps cycliques qu'ils soient naturels ou surtout sociaux – religieux, politiques et laïcs liés à de grands événements socio-culturels – qui constituent des repères collectifs permettant la coprésence, à l'exemple des événements urbains temporaires tels que les plages, les marchés de noël, les fêtes de la musique, les nuits des musées…, étudiés par le sociologue Benjamin Pradel (2010) dans sa thèse.

Les nouveaux rythmes qui découlent des ces événements ne sont pas totalement déconnectés des anciens *« Ils plongent leurs racines dans le rapport de l'homme au temps cosmique, mais sont réactualisés par la modernité. Ils empruntent au monde de la nature des références symboliques (plage, mer, neige, végétaux, soleil) et se calquent sur ses périodicités (nuit/jour, hiver/été). Nuit Blanche, Fête de la Musique au solstice, plages urbaines en été, foires de Noël en hiver, festivals dans les jardins au printemps et brocantes aux beaux jours, réinventent un rapport, lâche, mais existant, entre le temps des hommes et les variations de l'environnement. Ils réinterprètent le temps païen et naturel pour mobiliser l'imaginaire et produire de l'adhésion collective, tout comme l'avait fait l'Église pour organiser le calendrier religieux. »* (Pradel, 2010 : 472).

Loin de s'extraire des périodicités cycliques pour ne fonctionner que sur un temps exclusivement linéaire, les sociétés modernes en fabriquent.

Figure 1 : affiche de promotion du jour le plus Court (www.lejourlepluscourt.com)

Les cycles biologiques

Dans un tout autre registre, l'importance du temps cyclique se retrouve également dans la perspective développée en chronobiologie. Cette discipline qui depuis les années 1960 se consacre à l'étude des rythmes biologiques internes a démontré que nombre de processus physiques auxquels l'humain(e)s ne peut se soustraire sont gouvernés par des cycles.

Si la prédominance de la vision linéaire du temps fait oublier à l'humain(e) qu'il ne peut se soustraire aux cycles chronobiologiques que lui impose la nature, ce n'est pas sans conséquence. Les expérimentations des chronobiologistes ont démontré que les temporalités du comportement et de la physiologie humaine (veille-sommeil, température, sécrétions hormonales…) n'ont pas uniquement pour origine les structures socio-culturelles, mais sont déterminées par des horloges biologiques dont la synchronisation dépend de facteurs environnementaux (Piggins, 2000).

Pour se régler, l'horloge interne de l'humain(e) est dépendante de donneurs de temps ou synchronisateurs – facteurs externes dont les fluctuations régulières influencent les rythmes biologiques internes – que sont les rythmes sociaux et surtout les rythmes naturels. Alain Reinberg (1998), physiologiste pionnier de la chronobiologie distingue trois donneurs de temps :

- ceux d'origines naturels notamment l'alternance du jour et de la nuit (rythmes nycthéméraux) et le cycle des saisons (rythmes circannuels) ;
- ceux d'origines sociales (horaires de travail, des prises alimentaires) ;
- ceux ayant pour origine l'interaction des deux précédents donneurs de temps, rythmes sociaux et rythmes naturels pouvant se renforcer ou à l'inverse s'opposer.

Till Roenneberg (2012), professeur de chronobiologie à Munich, spécialiste de l'horloge interne, distingue trois horloges qui contrôlent notre vie :

- la première est notre horloge interne qui décide de tout ce qui se passe dans notre corps en l'espace d'une journée ;
- cette horloge interne suit elle-même l'heure solaire scandée par l'alternance de la clarté et de l'obscurité ;
- enfin une troisième horloge, relativement récente pour l'humain(e), l'horloge mécanique régule l'horloge sociale. Cette horloge sociale nous indique l'heure et fabrique ainsi l'heure sociale. C'est une invention du monde moderne qui n'a plus qu'un lointain rapport avec la nature et ses anciens marqueurs-synchronisateurs que scandaient les levés, les couchés de soleil et saisons.

Ce sont donc ces multiples donneurs de temps qui règlent quotidiennement notre horloge biologique, en délivrant à notre organisme les signaux nécessaires pour synchroniser nos rythmes internes avec des informations extérieures physiques, ou sociales. Le problème est que ces rythmes internes peuvent se désynchroniser.

Les rythmes de la société moderne (cf. ci-après chapitre 1, sous-partie 2 et 3), de plus en plus dissociés des temps naturels, sont à l'origine de décalage entre besoins physiologiques et demandes sociales. Les chronobiologistes pointent donc du doigt l'importance et les implications en termes de conflits entre l'horloge interne et l'horloge sociale.

L'horloge interne de l'humain(e) est principalement dépendante de deux synchronisateurs que sont la clarté et l'obscurité, quand il n'y a plus de limites claires entre le jour et la nuit et que les décalages sont permanents elle est dépassée et dysfonctionne. Ce décalage entre le temps extérieur donné par l'heure sociale et le temps biologique provoque un phénomène qualifié de « *social jet-lag* » ou « décalage horaire social ».

Cette déconnexion entre les rythmes biologiques et les rythmes de la vie moderne a des effets néfastes sur le sommeil, l'attention et la santé (Roenneberg, 2012). Si les horaires de travail ne sont pas adaptés à l'horloge interne, au final c'est elle qui l'emporte : les individus soumis à des fortes contraintes temporelles (travail de nuit, horaires irréguliers...) sont plus soumis à des problèmes de

santé[7], à des risques d'épuisement professionnel, et ont des difficultés à planifier leur vie sociale (Ertel, 2004 ; Roenneberg, 2012). *« Les altérations dans le bon fonctionnement de notre horloge circadienne compromettent l'organisation temporelle normale des sécrétions hormonales, du sommeil et de la température corporelle et peuvent affecter notre bien-être physique et moral ».* (Piggins, 2000 : 2).

Selon Roenneberg, il faudrait réduire le travail de nuit au strict nécessaire et adapter les horaires de travail selon le rythme des individus, car la vie qu'il impose est contre nature. Avis partagé par le sociologue Thierry Paquot (2011).

Au-delà des impacts sur la santé humaine, le non-respect des rythmes biologiques est un facteur d'accroissement des catastrophes technologiques. Tchernobyl, Bhopal, les marées noires… les accidents dus à un manque d'attention de l'humain(e) se produisent plus fréquemment aux alentours de deux ou trois heures du matin, heures auxquelles les performances physiques, psychiques sont au plus bas (Paquot, 2011 ; Société Française de Recherche et de Médecine du Sommeil).

Des premières expériences « hors du temps » (Siffre, 1963) qui ont montré que les fonctions humaines physiologiques, cognitives ou comportementales sont contrôlées par une horloge circadienne, au développement de la chronothérapie[8], l'avancée des recherches dans le domaine de la chronobiologie ne cesse de démontrer que le temps singulier et lisse des sociétés modernes qui nie les temps pluriels et multiformes de la nature provoque des dysfonctionnements graves en termes de santé. L'apparition de « chronopathologies », néologisme s'appliquant aux pathologies qui ont pour origine un facteur temporel, est là pour en témoigner. Malgré une émancipation forte de l'humain(e) en regard des rythmes naturels, la chronobiologie nous démontre que ces derniers gardent un impact considérable sur lui, l'humain(e) projeté(e) dans un temps linéaire ne peut le soustraire aux cycles chronobiologiques que lui impose la nature. Face à ce constat, Paul Ariès, un des grands penseurs de la lenteur, va jusqu'à parler du « viol de la chronobiologie » (2012 : 71).

1.3 Au-delà du cercle et la ligne : la spirale du temps

Visions du temps, cyclique où linéaire, basée pour la première sur l'attente d'un futur identique au passé reproduisant les mêmes schémas ancestraux, ou pour la seconde basée sur l'attente d'un futur différent, promesse de changement et d'amélioration des sociétés humaines. Les

[7] Ils tombent malades plus souvent, et sont soumis à une augmentation des risques de cancers, de diabètes de type 2, de surpoids, de dépression, de fatigue excessive, de trouble du sommeil, de stress et de problèmes cardiovasculaires.
[8] La chronothérapie dont l'origine remonte au début du XIXe siècle est la recherche d'un horaire optimal d'administration d'un traitement. La chronothérapie a surtout été appliquée pour tenter d'améliorer les résultats des chimiothérapies anticancéreuses tout en diminuant leurs effets toxiques sur l'organisme. (Ronnenberg, 2012).

clivages entre ces modèles aux frontières trop marquées peuvent être dépassés afin de proposer une recomposition de la vision du temps, incorporant projection vers un avenir ouvert et répétitions de cycles, non pas identiques, mais similaires.

Chronobiologiste, anthropologue ou sociologue (Roenneberg, 2012 ; Bensa, 1997 ; Pradel, 2010), nous montrent que malgré la disparition d'une perception cyclique du temps liée à un éternel retour des choses, la cyclicité continue, sous d'autres formes, de rythmer et de synchroniser la vie des sociétés modernes. Ainsi plutôt que de parler de cercle ou de ligne, ne faudrait-il pas plutôt se référer à la spirale du temps, comportant à la fois cycle et direction unique ?

Plutôt que de privilégier l'une où l'autre de ces visions dans une approche dualiste, cette dialectique permet de révéler les subtilités du temps des sociétés qui à leur tour permettront d'éclairer les enjeux contemporains à son égard. Il ne s'agit pas de faire l'apologie des biorythmes au détriment des rythmes contrôlés par la chronométrie, système devenu indispensable pour réguler nos activités socio-spatiales, mais de les considérer de nouveau, afin de mieux les intégrer dans nos systèmes de régulation temporels actuels.

Les attentes sociales qui entourent le temps et son utilisation ne créent pas uniquement des problématiques liées à la gestion, la synchronisation des activités ou l'aménagement du territoire, elles peuvent aussi avoir un effet néfaste sur de larges parties de la population. Ce faisant, elles nous interrogent sur la manière dont les rythmes sociaux et naturels peuvent être conjugués dans les projets urbains. En effet, l'humain(e) doit cesser de nier et de négliger ces rythmes afin de les intégrer dans ses principes d'aménagement de l'espace qu'il cherche trop souvent à figer au détriment de l'expression libre du rythme. Pourtant, l'urbanisme et l'aménagement commencent eux aussi à s'intéresser aux rythmes cycliques de la ville, à travers la naissance d'une nouvelle approche appelée chronourbanisme ou chronoaménagement, qui remet en cause l'approche cataleptique du territoire et souhaite prendre en compte dans ses projets les fluctuations qui s'y déroulent au cours du temps dans son utilisation (cf. chaptire 2).

Mais au-delà de sa représentation, de son orientation, du débat sur sa conception dualiste, le temps est aussi, – ce qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de son appropriation par les urbanistes et aménageurs –, un objet de pouvoir et de contrôle qui est l'objet de revendications puissantes.

2 La maîtrise et le contrôle du temps, enjeux de pouvoir et de régulation socio-spatiale

2.1 Du temps inégal des sociétés préindustrielles…

2.1.1 Le temps des astres, le temps de Dieu

Nous l'avons vu, les premiers repères temporels qui se sont imposés à l'humain(e) sont les variations journalières et saisonnières qui ont servi de base à la construction du temps social. Les sociétés dont la chronologie sociale est tributaire d'événements extérieurs à l'humain(e) (Elias, 2001), vont, lors de leur de la maîtrise de l'agriculture et de l'élevage, perfectionner leur mesure du temps. Entre 12 000 et 3 000 avant notre ère, en différents points du globe des sociétés humaines ont maitrisé un modèle de subsistance fondé sur l'agriculture et l'élevage et se sont sédentarisées.[9]

Sédentarisation et nourriture abondante ont permis le développement des sociétés plus complexes, de nouveaux savoirs (écriture, astronomie) et l'apparition de nouvelles castes (les surplus agricoles permettent le développement de castes dirigeantes et de leur milice). Afin de structurer les activités humaines, de réguler et de codifier la vie de la société, l'organisation temporelle devint nécessaire.

La maitrise de l'agriculture est intimement liée à la construction sociale du temps, la connaissance du temps permettant à l'humain(e) de réguler au mieux sa production (semailles, récoltes), et les événements sociaux qui y sont liés (Elias, 2001). Durkheim (1968) soulignera également cette concordance entre rythmes sociaux et rythmes saisonniers, les changements de saisons étant des moments propices aux rassemblements sociaux.

Les astronomes, appelés à l'époque « gardiens du temps », ont, à partir du mouvement régulier des astres, construit les premiers calendriers reposants sur un temps objectif afin de le décompter plus précisément, et par là même, de réguler plus finement l'organisation sociale temporelle et notamment celles des activités agricoles et religieuses. Pour cela, ils s'appuyèrent sur trois mouvements périodiques majeurs qui servent encore de repères aux unités de temps actuelles :

- la rotation de la Terre autour du soleil à l'origine de l'année ;
- la rotation de la lune autour de la terre à l'origine du mois ;

[9] La maîtrise de l'agriculture eut lieu en différents endroits du globe (Proche-Orient, Chine, Nouvelle-Guinée, Mexique, Andes, Amazonie, Afrique, bassin du Mississippi) sur une période assez courte : 12000 et 3000 ans avant le présent (Demoule, 2011).

- la rotation de la Terre sur elle-même à l'origine de la journée.

La division du jour en 24 heures, telle qu'elle existe, remonte à l'Égypte antique. Il y a quatre mille ans, les astronomes Babyloniens découpèrent la journée en 6 périodes, 3 pour le jour et 3 pour la nuit ; et selon les saisons, ces périodes n'avaient pas la même durée. Mille ans plus tard, les astronomes Sumériens ont divisé ces périodes par deux, quelques siècles plus tard, les Égyptiens divisèrent à nouveau ces périodes en deux : la journée de 24h était née.

Ces mesures reposent sur le mouvement des astres, c'est donc l'espace euclidien qui sert de référence pour mesurer le temps. Les premiers instruments de mesure du temps, le gnomon (ancêtre du cadran solaire) et la clepsydre sont apparus à cette époque. Les humain(e)s n'auront de cesse de les perfectionner par la suite afin d'obtenir une mesure sous leur contrôle ne se basant plus sur des phénomènes naturels.

Dans l'occident chrétien, c'est à la fin du Moyen Âge qu'est né un changement radical dans la mesure du temps. Aux XIIIe et XIVe siècles dans un système urbain et commercial en pleine expansion, les instruments de mesure et de diffusion du temps connurent des progrès importants qui marquèrent leur époque et les époques à venir.

Au VIe siècle, dans les monastères où l'organisation des activités est rythmée autour de la liturgie par les heures canoniales, les cloches se développent et se mettent à scander le rythme des moines. Ces sonorités se diffusent et étendent l'emprise de ce temps liturgique sur les sociétés locales. Elles fournissent de nouveaux repères temporels permettant de diviser la journée et de réguler la vie sociale (Dohrn-van Rossum, 1997). Les cloches donnent un temps régulier et collectif qui synchronise les activités humaines. Le temps de Dieu contrôle alors le temps des humain(e)s. Les indications de temps à l'aide d'un cadran ne viendront que bien plus tard[10], l'historien Gerhard Dohrn-Van Rossum (1997) insiste sur la primauté sonore de la fonction de l'horloge.

Les heures monacales, tout comme les heures de l'Antiquité, étaient réglées sur le soleil et changeaient selon la saison. Laudes était sonnée à l'aurore, prime à la première heure du jour, vêpres au coucher du soleil, et compile après son coucher. *« Trois éléments caractérisent l'ancien système [de décompte des heures] : séparation de la journée et de la nuit, décompte en deux séries de 12 heures chacune, déplacement des points initiaux et finaux avec la lumière du jour. »* (Dohrn-van Rossum, 1997 : 119).

La vie publique et les temps de travail fixés selon ces heures devaient donc intégrer ce changement permanent. À cette époque, il n'était pas important de connaitre l'heure à tout moment, mais d'être averti de certains moments (prière, ouverture/fermeture du marché, rassemblement…).

[10] Les premiers cadrans indiquant l'heure apparaissent au XIVe siècle, au XVe siècle ils se perfectionnent et montrent les ¼ d'heures et ce n'est qu' XVIe siècle que l'aiguille des minutes viendra se joindre à celles des heures.

Dans les bourgs, du VIe au XIIIe siècle, le clergé était le maitre du temps et la vie sociale était essentiellement rythmée par la sonnerie des cloches qui marquaient les différentes heures canoniales.

Au XIIIe siècle, des moines mirent au point l'horloge mécanique. Cette horloge vint remplacer les autres moyens de mesure qui étaient des versions améliorées du gnomon et de la clepsydre, notamment l'horloge à eau déjà en partie mécanique.[11]

Les prémices de la maitrise du temps étaient posées : à la rythmicité naturelle se substitua un système d'unité de temps plus abstrait. La synchronisation de la vie sociale, à l'aide d'un temps construit par l'humain(e), remonte donc à plusieurs millénaires avant notre ère. Nous le verrons, les progrès de la mesure du temps auront souvent lieu dans un contexte de fortes transformations sociales.

2.1.2 Les prémices d'un temps abstrait : l'horloge mécanique et le temps des marchands

Au XIVe siècle, les activités commerciales qui se développent, s'étendent et s'organisent en réseau – ligue hanséatique, marchands de Venise – nécessitent des repères rigoureux pour fixer le prix des transactions, en fonction de la durée des voyages et des activités de production. L'horloge mécanique, outil de mesure et de contrôle du temps leur apparaît particulièrement attrayante afin de diffuser un référentiel temporel commun et stable permettant de régler les activités et de les estimer sur base similaire.

C'est à cette époque que le système de temps inégal, présentant des limites pour la régulation des activités commerciales, va peu à peu être supplanté par un décompte moderne divisant la journée en 24 heures invariables, quel que soit le moment de l'année.

« Pour le marchand, le milieu technologique superpose un temps nouveau, mesurable, c'est-à-dire orienté et prévisible, au temps à la fois éternellement recommencé et perpétuellement imprévisible du milieu naturel » (Le Goff, 1960 : 425).

Les humain(e)s s'émancipent du référentiel émanant des cieux au profit de la technique. Ce bouleversement traduit un besoin de divisions plus précises pour organiser la vie sociale.

Dohrn-Van Rossum (1997) modère les conclusions de l'historien Jacques Le Goff (1960) sur la domination du temps des marchands sur celui de l'église. Il explique que les heures inégales étaient tout simplement difficilement compatibles avec l'horlogerie mécanique dont le fonctionnement

[11] Sur ce même modèle jusqu'à l'invention de l'horloge à quartz au début du XXe siècle (1928) les innovations apportées à la mesure du temps furent des améliorations de l'horloge mécanique.

régulier favorisait les heures égales. La généralisation des heures légales aurait donc selon lui pour origine la mécanisation de l'horlogerie et non des raisons économiques et politiques. Le Goff souligne d'ailleurs que l'église n'allait pas l'encontre des marchands, mais entretenait avec eux une relation ambigüe : elle les appuyait, mais dénonçait le caractère illégitime de leur hypothèque du temps dans leur activité, au travers de lettres de change et de la spéculation, car ce dernier n'appartenait qu'à Dieu (Le Goff, 1960). La maitrise de l'horloge n'est pas la manifestation de pouvoirs qui s'opposent, l'église ne s'est pas montrée hostile à ce nouveau mode de décompte du temps, mais au contraire a participé à l'installation et la diffusion de ce procédé à parts égales avec les marchands et autres décideurs. Les marchands n'ont pas la responsabilité qui leur est attribuée dans la diffusion des horloges, toutes les autorités susceptibles d'intervenir dans sa diffusion (installation, financement) sont intervenues. L'opposition entre temps des marchands et temps de l'église n'est donc pas aussi franche (Dohrn-Van Rossum, 1997).

Cependant, c'est bien de ce temps abstrait et homogène, qui marque un changement en regard des méthodes traditionnelles de décompte du temps, que les villes et les marchands se sont emparés pour réguler et estimer les coûts de leurs activités commerciales. Le Goff précise d'ailleurs que cette laïcisation du temps a lieu « *Plus encore pour des nécessités pratiques que pour des raisons théologiques »* (1960 : 426). Au temps imprécis les marchands préférèrent un temps régulier et uniforme, car « *tout montre que la juste mesure du temps importe de plus en plus à la bonne marche des affaires.* » (Le Goff, 1960 : 425). Le décompte moderne des heures fut, en effet, une nécessité pour coordonner le travail, le commerce, l'artisanat et par là même la vie citadine. L'horloge à décompte moderne est bien le produit de l'expansion de la bourgeoisie urbaine (Dohrn-van Rossum, 1997).

Si la lutte pour le contrôle du temps ne se trouve pas autour de son mode de mesure, il ne faut pas oublier que sonner les cloches conférait un pouvoir politique. Le contrôle du temps de la société fut donc bien un instrument de puissance et d'émancipation sur les pouvoirs religieux et royaux : il permit de sonner les heures du travail des ouvriers, et des transactions commerciales dans les villes qui se voyaient octroyer le droit de construire un beffroi par le gouvernement royal. L'horloge communale fut donc un *« instrument de domination économique, sociale et politique des marchands qui régent[aient] la commune »* (Le Goff, 1960 : 425).

Peu à peu partout en Europe, le système moderne reposant sur une division en deux fois 12 heures d'une durée égale, quelque soit la saison, va s'imposer. Les heures canoniales perdent leur rôle de donneur de temps. Mais si le décompte moderne des heures va devenir courant au XIVe siècle, le changement ne se fera pas sans flottement, le lien entretenu avec la lumière du jour demeura un

moment, à Venise par exemple au XVIIIe siècle la 24e heure était encore la dernière heure du jour[12]. *« Ce tâtonnement marque bien l'ampleur intellectuelle qui a dû être accomplie […] À bien des hommes il a pu paraître impensable de dire que le soleil s'était levé, tantôt à 4 heures, tantôt à 4h30 puis à 5 heures, etc… Il s'agit d'un pas décisif vers l'abstraction. »* (Wolf, 1962 : 1143).

Au XIVe siècle, les horloges vont être dotées d'un système automatique leur donnant la possibilité de sonner toutes les heures, cela va renforcer le rôle des cloches dans la régulation des temps sociaux en permettant à la vie civile de consulter régulièrement les heures données par l'horloge. Les différentes sonneries servant à indiquer tels ou tels événements vont devenir de fait inutiles, il suffisait dès lors de se référer à l'horloge pour réguler les activités (Dohrn-van Rossum 1997).

Figure 2 : tableau de correspondance entre les heures égales vénitiennes au XVIIIe siècle comptées à partir du couché du soleil et les heures modernes (Casanova : 1559).

Heure moderne	Heure vénitienne	
	en juillet	en novembre
0h30	4h	7h
1h30	5h	8h
2h30	6h	9h
3h30	7h	10h
4h30	8h	11h
5h30	9h	12h
6h30	10h	13h
7h30	11h	14h
8h30	12h	15h
9h30	13h	16h
10h30	14h	17h
11h30	15h	18h
12h30	16h	19h
13h30	17h	20h
14h30	18h	21h
15h30	19h	22h
16h30	20h	23h
17h30	21h	0h
18h30	22h	1h
19h30	23h	2h
20h30	0h	3h
21h30	1h	4h
22h30	2h	5h
23h30	3h	6h

Au début du XV, l'horloge publique synchronisateur temporel perceptible en tous lieux est devenue un attribut de régulation de la vie sociale urbaine. Les indications devenant plus précises, la

[12] Le système d'heures inégales : 12h le jour et 12h la nuit dont la durée changeait selon les saisons et pouvaient être soient comptées depuis le lever du soleil : heure babylonienne, soient compté à partir du coucher du soleil : heure italique ou de Bohême (Dohrn-van Rossum, 1997).

pression temporelle sur l'organisation quotidienne s'accrue. La diffusion des horloges publiques sonnant les heures modernes n'est donc pas uniquement une innovation technique, c'est aussi une innovation sociale (Dohrn-van Rossum, 1997).

Malgré la séparation entre temps naturel, professionnel et surnaturel, l'affirmation de ce temps homogène régulier et laïc, ce passage du « temps biblique » au « temps des marchands », n'est pas radical et n'est pas perçu par ses contemporains, les deux temps cohabitent et la primauté de l'un sur l'autre s'effectue lentement (Le Goff, 1960).

La généralisation de cette mesure du temps moderne au XV révèle la perte de pouvoir sur le temps de l'église, mais les écrits des chroniqueurs urbains de l'époque révèlent qu'un lien fort demeure avec les rythmes naturels et le temps incertain (Léca, 1985).

2.2 … au temps homogène des sociétés modernes

2.2.1 Un temps uniforme mondialisé

En passant d'une mesure de temps naturelle à une mesure mécanique, celui-ci devient homogène. Les horloges mécaniques qui délivrent ce temps divisant les jours en 24 heures égales ont besoins d'un point de repère pour être réglées. Le zénith solaire, obtenu à l'aide d'un cadran solaire est ce point de référence. Cependant, le moment du zénith varie d'un point à l'autre du globe et l'heure solaire reste donc locale. « Chacun voit midi à sa porte ».

Cette inscription du temps dans le territoire ne posera pas de problème tant que la vitesse des systèmes de communications et de transports restera assez faible pour que les décalages horaires entre lieux de départs et d'arrivées ne se fassent pas ressentir.

Avec le développement du train durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, la coordination du trafic rend problématique la disparité des horaires locaux et la nécessité d'intégrer un système de temps synchrone en tous points du territoire devient nécessaire.

Pour ces raisons de régulations, en France la compagnie de chemin de fer adopte l'heure parisienne. Puis en 1881 une loi impose l'heure de Paris comme heure légale nationale bien que cette heure soit déjà adoptée par l'ensemble des horloges publiques. Ce même processus durant lequel l'heure astronomique laisse place à l'heure civile nationale se reproduira dans les autres pays concernés par ce besoin de synchronisation.

Dans le même temps, les échanges internationaux s'intensifient et le besoin de partager une heure de référence mondiale se fait connaître. En 1894 une conférence internationale à lieu à Washington afin de décider quel serait le méridien 0 qui déterminerait l'heure universelle. Les défenseurs du méridien de Paris et de Greenwich s'affrontent. Ce dernier l'emporte en raison de son utilisation rependue chez les marins[13]. Le monde est découpé en 24h fuseaux horaires de 15° de longitudes. Chaque pays adopte pour référence le temps de Greenwich auquel s'ajoute le nombre d'heures correspondant à son fuseau horaire.

La France, pour qui ce choix est une défaite, refuse d'adopter ce temps, puis une loi du 9 mars 1911 déclara que l'heure légale en France était l'heure du temps moyen de Paris retardée de 9 minutes et 21 secondes, soit l'heure de Greenwich. Cet épisode nous montre, sous un angle particulier par le refus d'un assujettissement venant de l'extérieur, l'importance qui peut être accordée au contrôle de son temps. Ainsi, dès le début du XXe siècle le temps universel s'impose.

Avec les progrès de la science, le temps devient plus précis. Au début du XXe siècle, la maîtrise de l'effet piézo-électrique du quartz permet d'obtenir une mesure dix fois plus précise du temps que celles des horloges mécaniques. Le temps devient électronique, et les moyens de diffusion vont pouvoir se démultiplier : le temps va s'afficher sur les automates, les téléphones, les ordinateurs… et renforcer ainsi son emprise sur le quotidien. La mise au point de l'horloge atomique en 1958 permet d'obtenir une précision beaucoup plus fine. Lors de la conférence des poids et des mesures de 1967 la seconde est définie comme la durée de *« 9 192 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'état fondamental de l'atome césium »* (Bureau International des Poids et Mesures). Et depuis 1972, le temps universel coordonné, ajustement entre le temps universel (basé sur la rotation de la Terre) et le temps atomique (déconnecté de la rotation de la Terre) est l'échelle de temps adoptée comme base du temps.

Ce temps délocalisé et dissocié de l'espace dans lequel il s'insère, loin des références temporelles traditionnelles ponctuelles et discontinues ; ce temps rationnel et continu, toujours plus homogène et toujours plus précis assure maintenant la synchronisation mondiale de tous les systèmes et conditionne l'ensemble des activités de l'humain(e). *« L'une des tendances lourdes de la mondialisation en cours consiste à aligner les diverses périodicités propres à chaque région du monde sur celles qui se trouvent en vigueur dans les pays dominants. »* (Citton, 2010 : 4)

[13] Situé au bord de la Tamise avec une ouverture sur l'océan, l'observatoire de Greenwich impliquait un transport moins long du chronomètre jusqu'aux navires. Le risque de dérèglement était donc réduit face au transport en diligence vers les ports depuis l'observatoire de Paris situé au cœur des terres. C'est donc cette différence géographique qui explique ce choix (Gapaillard, 2011)

2.2.2 Un temps omniprésent et omnipotent comme instrument disciplinaire

Parallèlement à la définition d'un temps universel et homogène, la maitrise du temps se développe à un tout autre niveau. Le temps devient omniprésent, continu, il perd ses qualités. Il est mis au service de la discipline notamment dans le but de réguler et de produire.

Au XVIIe siècle, la navigation, maritime enjeu de développement commercial, joue un rôle majeur dans les progrès liés à la mesure du temps. Les marins ont besoin de deux coordonnées pour se repérer sur l'océan :

- la latitude permet de déterminer à combien de degrés on se trouve au nord ou sud de l'équateur ;
- la longitude qui permet de déterminer à quelle distance on se trouve à l'ouest ou à l'est en regard d'un méridien de référence.

Le calcul de la latitude fut maitrisé dès l'antiquité par la mesure de la hauteur de l'étoile Polaire ou du zénith solaire sur l'horizon. Le calcul de la longitude fut plus problématique. L'espace et le temps étant liés, à partir du midi solaire et en comparant l'heure donnée pour un méridien de référence il est possible de calculer la longitude. Cependant au XVIIe siècle, il n'existait pas d'horloge capable de rester fiable durant un voyage maritime face au roulis, à l'humidité et aux changements de températures. Les grandes puissances maritimes européennes de l'époque promirent des sommes faramineuses à celui qui trouverait le moyen de déterminer la latitude de manière précise. Ce n'est qu'au milieu du XVIII siècle que l'invention du chronomètre de marine a permis de conserver un temps fiable durant un voyage maritime (Gapaillard, 2011).

Plus d'un siècle plus tard, à la fin des années 1800, dans un contexte d'essor de l'industrialisation, ce temps chronométrique sera mis au profit de l'organisation disciplinaire et productiviste du travail. En 1880, Taylor introduisit le chronomètre dans les ateliers afin d'analyser les temps et les mouvements des ouvriers dans le but d'augmenter leur productivité. Cette déshumanisation du travail fut mise en scène par Fritz Lang dans « Metropolis » (1927) et Charlie Chaplin dans « Les temps modernes » (1936).

« La machine clé de l'âge industriel moderne ce n'est pas la machine à vapeur, c'est l'horloge. Dans chaque phase de son développement, l'horloge est le fait saillant et le symbole de la machine. Aujourd'hui encore, aucune autre machine n'est aussi omniprésente […] Permettant la détermination de quantités exactes d'énergie (donc la standardisation), l'action automatique et finalement son propre produit : un temps exact, l'horloge a été la première machine de la technique moderne. À toutes les époques, elle a conservé la prééminence. Elle possède la perfection à laquelle les autres machines

aspirent. » (Mumford 1950 : 23-24).

Pour l'économiste Benjamin Coriat (1979), le chronomètre est un instrument de domination du pouvoir. Le titre de son ouvrage « l'atelier et le chronomètre : essai sur le taylorisme, le fordisme et la production de masse » traduit bien l'importance de cet instrument de mesure du temps dans le contrôle des ouvriers et le processus d'industrialisation.

L'élément clef de la révolution industrielle ne serait donc pas la machine à vapeur, mais l'horloge mécanique qui va discipliner les corps et l'organisation sociale. L'horloge peut donc être considérée comme le point déterminant de la création d'une société industrielle basée sur les horaires et la productivité. Déjà au Moyen Âge en régulant les horaires des transactions et du travail de manière fixe l'horloge marquait les prémices de l'organisation du travail (Le Goff, 1960).

Les rapports au temps évoluèrent avec l'introduction de cette nouvelle méthode de contrôle du travail. Le temps de travail émergea comme norme sociale au moyen âge avec le « temps des marchands », mais il ne devint une norme généralisée qu'au XIX^{e} siècle avec l'avancée de l'industrialisation (Thoemmes, 2009).

« La révolution industrielle constitue ainsi une rupture colossale dans l'histoire de l'humanité toute entière, et non simplement en occident, puisque les techniques de calendarité et de cardinalité sont alors mises au service de la production, au-delà du symbolique. » (Stiegler, 2005 : 71).

Parallèlement à ces bouleversements, les progrès techniques réalisés en horlogerie permettent de démocratiser la maitrise individuelle du temps. À partir de 1860 le prix des montres baisse, le réveil se diffuse, l'agenda se banalise (Vivier 2012).

Des rythmes religieux aux rythmes industriels, la mesure du temps sert avant tout à imposer un ordre temporel. Le sociologue Michel Foucault (1995) a démontré que le temps est un instrument disciplinaire des sociétés de la modernité. Dans l'introduction de son ouvrage « Surveiller et punir », après avoir décrit les affres d'un supplicié et les règles du déroulement de la journée-type d'un détenu, Foucault met en perspective sa pensée : *« Voila donc un supplice et un emploi du temps. »* (1995 : 14).

Les institutions disciplinaires : écoles, casernes, usines, prisons, etc., contrôlent et normalisent l'humain(e) en lui imposant des règles, dont notamment la mise en œuvre et l'assimilation de structures temporelles formelles et abstraites, au détriment des temps subjectifs. *« La vie est donc quadrillée selon un emploi du temps absolument strict, sous une surveillance ininterrompue ; chaque instant de la journée reçoit son affectation, prescrit un type d'activité, et porte avec soi ses obligations et ses interdictions… »* (Foucault, 1995 : 146).

Pour Foucault, contrôler le temps des humain(e)s est un des éléments clefs du pouvoir moderne : *« Si le décollage économique de l'Occident a commencé avec les procédés qui ont permis*

l'accumulation du capital, on peut dire, peut être, que les méthodes pour gérer l'accumulation des hommes ont permis un décollage politique par rapport à des formes de pouvoir traditionnelles, rituelles, coûteuses, violentes, et qui bientôt sont tombées en désuétude. » (1995 : 257).

Le rapport au temps décrit un rapport au pouvoir, les institutions décrites par Foucault, dépossèdent l'individu de ses temps propres par une stricte régulation du temps, le temps des dominants prime sur celui des dominés. Les horloges, instruments de contrôle des humain(e)s par excellence, permettent d'imposer un rythme. Par ce temps institutionnalisé, ce n'est plus une minorité d'humain(e)s qui sont concernés par la tyrannie de l'exactitude du temps mathématique, mais l'ensemble des humain(e)s. *« Nous avons un rapport au temps qui nous imposé, qui nous est dicté. Il n'est pas un rapport amusant et plaisant c'est un rapport de contrainte »* (Paquot, 2011 : 19).

2.2.3 Un temps sans qualité

Par l'introduction des indications données par l'horloge mécanique, le temps de travail fut dissocié des rythmes naturels, les journées, les saisons, le climat cessèrent de jouer un rôle dans l'organisation sociale du travail. *« Le temps de travail fut dissocié de l'objet du travail, c'est-à-dire qu'il fut ramené à une durée abstraite définit par le calendrier et l'horloge et non plus aux tâches qui se présentaient ou aux événements »* (Rosa, 2010 : 206). Le temps accordé à une activité devint indépendant de celle-ci, l'activité ne se termine plus lorsque la tâche est accomplie, mais lorsqu'une durée prédéterminée s'était écoulée. Ce temps indépendant de la durée des tâches et événements met en avant un rapport pratique au temps.

« Le côté purement temporel, abstrait, du travail n'est donc pas une simple opération mentale, mais devient réel dans le prix qui décide finalement du destin d'une marchandise. Dans la société capitaliste, le côté abstrait, et donc monétaire, prévaut entièrement sur le côté concret, comme l'utilité ou la beauté d'un objet, ce qui signifie aussi que c'est l'aspect temporel du travail qui domine. Dans la société capitaliste, les hommes sont ainsi dominés par des abstractions. » (Jappe, 2010, non paginé)

Dans un tel système, le temps est sans qualité, il s'écoule l'a démontré Karl Marx dans « Le Capital », linéaire et monétaire ; il s'écoule jour et nuit, été comme hiver, et une heure durant laquelle aucune valeur n'est produite est une heure considérée comme perdue (Rosa, 2010). Ce temps sans qualité du capitalisme impose un rythme de travail 24h/24h dans le but d'augmenter les profits.

2.2.4 Le temps continu du numérique

À ce temps sans qualité vint s'adosser le temps continu du numérique. Ce temps continu, singulier et uniforme mis en regard avec les temps naturels et humains multiples et protéiformes revient à nier l'existence même du temps. Pour le sociologue des nouvelles technologies Douglas Ruskoff (2012), nous passons de la culture du temps à celle de l'ordinateur, or la logique informatique se situe en dehors du temps. On est donc passé de la logique des horaires à celle des programmes, à une temporalité fonctionnant à la nanoseconde, c'est-à-dire le milliardième de seconde (10^{-9}), qui n'a plus rien d'humain.

Le phénomène de trading à haute fréquence, c'est-à-dire l'exécution automatique à des vitesses de l'ordre de la nanoseconde de transactions financières basées sur une analyse du marché, faite par des algorithmes informatiques, engendré par le capitalisme financier traduit bien ce nouveau rapport au temps déconnecté des réalités sociales.

Certains investisseurs sont prêts payer 300 millions de dollars pour poser un câble permettant de faire gagner 6 millisecondes entre les places boursières de Londres et New York, le gain estimé de l'opération étant de 100 millions de dollars par an. Et ce n'est qu'un exemple, relier Tokyo-Singapour, Tokyo-New York, New-York-Chicago par des câbles transmettant les informations plus rapidement sont autant de projets.

Le temps des marchés du capitalisme financier, fonctionnant en continu à la vitesse de nanoseconde, impose son rythme et ses logiques court-termistes au monde. Pour paraphraser un « Benjamin Franklin contemporain » nous pourrions dire que *« la milliseconde c'est de l'argent »*.

Les caractéristiques de ce nouveau temps – égal, homogène, universel, sans qualité et continu – ont bouleversé les rapports que les humain(e)s entretenaient avec lui ainsi que leur façon de s'y inscrire et contribuent à alimenter la crise du temps que connaissent les sociétés modernes.

2.2.4 Un temps aterritorial et inhumain

Dans une société où le « temps sans qualité » linéaire du capitalisme financier, qui s'écoule de manière similaire à chaque instant, doit être mis au service du profit en permanence ; les rythmes du corps, les rythmes naturels et les rythmes artificiels s'affrontent et s'opposent de manière croissante. Les moyens techniques d'appropriation du temps assujettissent les humain(e)s à des temporalités uniformes, les rapports entre temps humains et temps abstrait chronométrique deviennent de plus en plus déconnectés et conflictuels. En passant d'un temps inégal reposant sur des cycles naturels des sociétés préindustrielles, à un temps homogène, universel, omnipotent et continu, l'humain(e) a

radicalement changé ses rapports avec ce dernier. Il est devenu un objet qu'il faut maitriser et mettre à profit, un objet de pouvoir et de contrôle. Ce phénomène est également à l'origine de la substitution d'un temps territorial calqué sur la nature et des organisations temporelles spécifiques, à un temps aterritorial qui déstructure les réalités locales.

3 De l'eurythmie à l'arythmie : délitement des rythmes sociaux et sentiment d'accélération

3.1 Décroissance de la normalisation spatio-temporelle : des rythmes collectifs et standardisés de la société industrielle aux rythmes individuels et différenciés de la société de services et de loisirs

En niant sa pluralité, la diffusion d'un temps uniforme et continu a contribué à assujettir les humain(e)s, les rapports entre temps humains et temps abstrait chronométriques devenant de plus en plus déconnectés et conflictuels.

Ces rapports au temps qui ont instauré de nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux (Ascher 1997, 2000 ; Bonfiglioli,1997, 2004 ; Boulin et Mückenberger, 2001 ; Boulin, 2008 ; Gwiadzinski, 2003, 2005 ; Vassalo, 2005 ; Royoux, 2007 ; Royoux *et al*., 2010 ; Viard, 2004, 2006, 2012), caractérisés dans les sociétés modernes par les sentiments d'urgence et d'accélération (Aubert, 2003 ; Finchelstein, 2011 ; Rosa, 2010 ; Virilio, 1995, 2010), trouvent leurs origines dans la remise en cause des normes de vie spatio-temporelles des sociétés industrielles par un nouveau modèle aux temporalités plus fractionnées, imbriquées et différenciées.

De multiples facteurs alimentent la crise du temps que traversent les sociétés modernes, cependant ils partagent tous un point commun : ils favorisent la décroissance de la normalisation spatio-temporelle des activités au détriment des rythmes structurants collectifs. Que ce soient :

- la fragmentation, la discontinuité et l'étalement des territoires de vie et les pratiques différenciées, illustrées par la « ville à la carte » qui en découlent ;
- les transformations sociales du travail et de la famille ;

tous contribuent, comme nous allons le voir en détail ci-après, à déstructurer et fragmenter les temps sociaux collectifs.

3.1.1. De la proximité spatiale à la proximité temporelle et virtuelle

Dans les années 1960-1970, la diffusion de l'automobile a transformé radicalement la morphologie de la ville. Par le passé, limitée par la mobilité pédestre, la ville s'est développée sur un

modèle de proximité spatiale. La démocratisation de l'automobile a bouleversé les principes fondamentaux de l'organisation du territoire et a modifié les conditions dans lesquelles s'exerce la coprésence : au principe de proximité spatiale s'est substitué celui de proximité temporelle. La concentration spatiale est devenue un handicap et la dispersion un atout en raison des problématiques liées à la congestion. Les activités ont été sectorisées et polarisées ; les périphéries immédiates, puis lointaines des villes se sont vues investir de nouvelles fonctions : périurbanisation et délocalisation des activités.

Dans les sociétés modernes, la mobilité est au centre de la vie en société (Urry, 2005) les individus naviguent au sein d'archipels urbains et de territoires discontinus. Le nombre de déplacements, leurs distances et leurs motifs ont considérablement augmenté depuis la généralisation de l'automobile. En 1950 un individu parcourait en moyenne 5kms par jours, l'organisation spatiale reposait sur la proximité : *« c'est la vie de quartier, l'ouvrier dans son coron, le bourgeois dans sa paroisse, le paysan dans son village […] C'est un monde du voisinage, de l'interconnaissance, du contrôle social de chacun »* (Viard, 2006 : 5). Au début du XXIe siècle, il en parcourt 45 par jour : en 50 ans cette mobilité a donc été multipliée par 9.

Pour de nombreux chercheur(euse)s, nous vivons actuellement dans une société de *« mobilité généralisée »* (Allemand *et al.*, 2004) ou encore d'individus *« hypermobiles »* (Dervin *et al.*, 2008). Une société au sein de laquelle la valeur mobilité est valorisée et dont certains font parfois l'éloge (Viard, 2006). Ce ne fut pas toujours le cas : *« Au Moyen Âge être mobile signifiait ne pas avoir sa place, ni dans la société ni sur le territoire. »* (Cresswell, 2004 : 145). Dans les années 2000, la mobilité est une question de société (Lassave *et al.*, 2001) et le constat s'est inversé, certains parlent de la mobilité comme d'un droit qui serait devenu un droit à la ville (Mignot et Montano, 2006), l'accès à la mobilité contribuant de plus en plus à la qualité de vie, et à l'inclusion des individus dans une société où ne pas être mobile est devenu un handicap (Epstein, 2002 ; Kaplan *et al*., 2004 ; Orfeuil, 2004 ; Le Breton, 2005 et 2008).

Cet élargissement des opportunités spatio-temporelles, couplé à une plus forte autonomie des modes de vie, a pour conséquent d'accroître la maîtrise différenciée des usages du temps et de l'espace des individus. Sans cadres collectifs restrictifs, chacun est libre de pratiquer la ville « à la carte » selon ses envies, ses besoins et surtout ses moyens. Ainsi, l'augmentation des opportunités spatio-temporelles permet la coexistence de multiples rythmes, avec les effets pervers que cela induit : notamment la désynchronisation des individus, les conflits d'usages et la tendance au fonctionnement du territoire en continu.

Figure 3 : Devanture du restaurant « Manger la nuit » à Rennes (Beyer 2014)

L'augmentation de la vitesse de déplacement ne provoque pas un anéantissement de l'espace par le temps comme l'a écrit le géographe David Harvey (1990), mais la complexification de son usage due à l'augmentation des possibilités offertes aux individus.

Dans une société éclatée où les individus « zappent » sans cesse entre différentes activités, lieux, personnes, rôles ou passions, les télécommunications permettent de pallier cette dispersion : changement d'interlocuteur, planification en direct, coordination, rentabilisation des déplacements, saisies des opportunités, etc. (Jauréguiberry, 2004).

Tout cela est possible, car Les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) *« […] autorisent des processus de délocalisation/relocalisation, de désynchronisation et resynchronisation […] »* (Boulin, 2005 : 48, s'appuyant sur les travaux d'Ascher, 2003). Les technologies de communications portables permettent ainsi aux individus hyperconnectés et inscrits, au sein d'un espace hyperréticulaire, d'être joignables en permanence et donnent *« l'impression d'un recentrage et d'une continuité dans une société fragmentée et discontinue »* (Jauréguiberry, 2004 : 131).

Mais ce don d'ubiquité offert par la *« despatialisation physique du lien social »* (Jauréguiberry, 2004 : 131) peut devenir un carcan selon l'usage qui est fait des NTIC. En effet, ces dernières *« peuvent aider les individus à maîtriser leurs structures temporelles et spatiales, mais elles ont des implications qui peuvent limiter leurs marges d'autonomie tant qualitatives (brouillage des frontières entre le travail et le hors travail), qu'au plan quantitatif (dépassement des horaires contractuels). »* (Boulin, 2005 : 58). La sociologue Nicole Aubert (2003) souligne le double tranchant de ces technologies qui, d'un côté, permettent de faire gagner du temps et de se libérer de l'obligation de la

présence physique, et de l'autre, créent de nouvelles contraintes en termes de disponibilité qui doit, dès lors, être permanente et instantanée.

Ces outils qui permettent de restaurer le lien que la distance supprime, annihilent parfois les frontières entre les différentes sphères sociales, notamment entre les sphères personnelle et familiale et celle du travail, avec les conséquences négatives que cela peut avoir sur la santé des salarié(e)s, notamment en matière de maladies psychosomatiques ou encore de dépressions (Aubert, 2003). L'apport des NTIC balance donc entre libération et contrainte temporelle.

3.1.2 Un nouveau rapport de forces entre temps de travail et temps libre

La nouvelle valeur donnée à la mobilité impacte fortement les pratiques spatio-temporelles sociétales, et ce d'autant plus que les rythmes pendulaires domicile-travail réglés par des horaires de bureau ne sont plus la norme.

Avec l'avènement la société de loisirs et de services (Dumazedier, 1972 ; Viard, 2002), les mobilités quotidiennes reposent davantage sur une hybridation avec une domination des pratiques liées au temps hors travail. Une ville européenne, c'est 12% du temps consacré au travail 88% du temps consacré à autre chose (Viard 2012). La croissance exceptionnelle de la mobilité dans le cadre des usages du temps hors travail, est désormais à l'origine de la majorité des déplacements (Viard, 2002). Les usages des temps libres sont devenus, et seront encore davantage dans le futur, des organisateurs spatiaux et sociaux structurants dans notre société. *« L'ordre social très privatif, fortement individué du temps libre entre en concurrence avec l'ordre du temps de travail et de ses valeurs »* (Viard, 2004 : 88). Cela interroge sur la place et le rôle qu'occupe le travail dans l'organisation des rythmes sociétaux.

Rappelons cependant que le travail constitue toujours le premier élément structurant le quotidien. Comme il devient une ressource rare difficile à se procurer comme en témoignent les millions de chômeurs, les individus sont plus enclins à se soumettre à des rythmes plus flexibles, moins standardisés, plus fatigants (travail de nuit, le samedi, le dimanche, les jours fériés ; en horaires, décalés, fragmentés, atypiques ; contrat de courtes durées, intérim, contrat à la journée, vacances ou pauses non prises, mais payées, horaires connus la veille pour le lendemain, travail à la demande, travail en urgence...). Si le temps de travail se réduit, son impact sur les modes de vie ne suit pas le même chemin (Turco, 2011).

Le temps de travail est devenu de plus en plus élastique avec la généralisation de la *« fragmentation du travail »* (Le Breton, 2005 : 47) liée au développement des contrats atypiques.

Atypiques du point de vue du temps ou des horaires de travail : temps partiel, horaires décalés, fractionnés, tôt le matin ou/et tard le soir, travail de nuit ou le week-end ; et atypiques du point de vue de leur durée et de leur stabilité : multiplication des CDD, des contrats intérimaires, des stages et des périodes sans emploi.

Près de deux salarié(e)s sur trois travaillent selon des horaires qualifiés d'atypiques (INSEE, 2005).

37% des salarié(e)s ont des horaires « normaux »[14], c'est-à-dire travaillent du lundi au vendredi, de 8h20 à 17h30, sur une durée de huit heures en moyenne, et rarement le week-end, près d'un tiers ont des horaires atypiques et 19% travaillent la nuit ou le week-end de façon habituelle (Dares 2009). Seuls 35% des salarié(e)s arrivent et quittent leur travail aux heures de pointe et 50% des salarié(e)s travaillent du lundi au vendredi (Kéolis 2007).

Depuis le début des années 1990, le travail du samedi, du soir et du dimanche a connu les plus fortes croissances. Prêt de la moitié des actifs travaillent le samedi, un tiers travaille le soir, plus du quart le dimanche (6,4 millions dont 2,9 de manière habituelle) et 15 % la nuit (3,5 millions habituellement ou occasionnellement) (INSEE, 2010a). Nombre de salarié(e)s ne sont donc pas soumis à des horaires standards (matin et après-midi, cinq jours sur sept).

Le sociologue Serge Paugam (2000) constate que les emplois précaires et la flexibilité des horaires sont en croissante augmentation depuis les années 1970 et que plus des deux tiers des embauches ont lieu sous un contrat atypique. En 2008, 75 % de la population active française occupe un CDI, 13 % occupe un emploi précaire[15] et 17 % est à temps partiel, 30 % chez les femmes et 7% chez les hommes (INSEE RP.).

L'ancienne norme industrielle du contrat salarial stable et à temps plein, garantie par des conventions collectives, le Code du travail et la législation sociale, est en crise (Pelizzari, 2006). Avec la flexibilité du temps de travail, *«* […] *les individus travaillent durant des moments antérieurement dévolus aux loisirs, au repos ou à la vie sociale et familiale* […] *et peuvent être de repos durant des séquences temporelles réputées dédiées au travail »* (Boulin, 2005 : 55). Cette nouvelle organisation du travail contribue à brouiller les frontières entre travail et hors travail. Ainsi, *« L'abandon progressif d'un horaire et d'une organisation du temps de travail standard, qui caractérisaient le modèle*

[14] *« Ces salariés qui ont plutôt des horaires réguliers et travaillent rarement tôt le matin, tard le soir, le samedi ou le dimanche. Ce type d'horaire « normaux » est le plus adapté aux rythmes biologiques et sociaux par opposition aux « horaires atypiques » qui amènent les salariés à travailler pendant des périodes habituellement dévolues au repos (sommeil, repas) ou aux activités familiales et sociales »* (Dares, 2009 : 2)

[15] Selon l'INSEE, les emplois précaires regroupent les emplois qui ne sont pas des CDI, soit les CDD, les contrats intérimaires, l'apprentissage, les stages et les contrats aidés.

industriel fordiste, remet en cause les assignations temporelles des activités qui en avaient résulté » (Boulin, 2001 : 35).

Cette répercussion des temporalités des entreprises sur les temporalités sociales est d'autant plus importante que depuis les années 1950 la généralisation du travail salarié (environ 90 % des actifs) a restreint la part des actifs disposant d'une relative autonomie en regard de leurs rythmes de travail (Ascher, 1997).

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à également contribuer modifier radicalement les modes de vie (Maruani, 2004). Entre les années 1970 et 2000, la proportion de femmes âgées de 25 à 59 ans actives est passée de 50 % à 75 % (Afsa *et al.* 2006), tandis qu'en Europe des 15, le taux moyen d'activité féminin passait de 44 % dans les années 1970 à 60 % dans les années 2000 (Delsart *et al.*, 2004).

En une trentaine d'années, la figure de l'homme au travail et de la femme à la maison est devenue quasi obsolète. Ce phénomène a, d'une part, soulevé la question de la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les femmes touchées par la « double journée » (travail et tâches domestiques), et, d'autre part, renforcé l'emprise de l'organisation temporelle des entreprises sur la vie familiale quotidienne, les femmes ne disposant plus, comme par le passé, de certaines marges de manœuvre en regard des temporalités de l'entreprise leur permettant d'accomplir des activités accessibles uniquement durant les horaires de travail standards. La sociologue Dominique Méda (2001) rappelle que si les femmes ont été longtemps des « réservoirs de temps », ce rôle est aujourd'hui remis en cause.

Ainsi, si le passage aux 35 heures est synonyme de réduction du temps de travail individuel, dans l'ensemble, pour un couple bi-actif, le temps consacré au travail a augmenté, passant de 46h par semaine en 1960, époque où l'activité salariée de la femme était moindre, à 70 heures par semaine en 2007 (Desse *et al.* 2008).

L'apparition de nouvelles structures familiales (monoparentales ou recomposées) renforce ces difficultés de coordination. En France en 2010, parmi les familles comportant des enfants de 0 à 17 ans, 20 % sont monoparentales et 8 % recomposées. (Insee, 2010b)[16].

Au-delà de la répartition du temps de travail, le développement d'une économie en continu, dont le temps global est déconnecté du temps local (Ascher, 1997), et l'organisation même du travail basée sur une économie de services et de la connaissance, dans laquelle le temps joue un rôle

[16] Notons également que l'âge biologique perd sa fonction ordonnatrice des séquences de l'existence (il est possible d'avoir des enfants à un âge avancé, les périodes de célibat et de vie de couple se succèdent…) (Rosa, 2010)

structurant, contribuent à brouiller les frontières entre le temps assigné au travail et le temps hors travail (Boulin, 2008).

Les entreprises doivent être capables de s'adapter et de répondre rapidement aux possibilités offertes par l'évolution des technologies et aux demandes versatiles du marché dans un contexte hyperconcurrentiel où l'immédiateté des réponses est un gage de survie. Dès lors, là où l'organisation fordienne mobilisait trop peu d'intelligence, l'organisation actuelle doit exploiter la totalité des ressources intellectuelles du personnel pour faire face à la complexité des systèmes actuels et améliorer les performances de l'entreprise.

Ainsi, *« l'apport essentiel du travail de la très grande majorité des personnes se résume-t-il à deux éléments : l'intelligence des situations et l'intelligence des autres. »* (Portnoff, 2005 : 23). Cette *« dimension de plus en plus immatérielle du travail tend à instaurer une sorte de* continuum *entre temps et espace du travail et temps et espace du non-travail. Le caractère immatériel du travail mobilise de façon plus forte les capacités cognitives des travailleurs qui, une fois quitté l'espace de travail, transportent leurs préoccupations dans les espaces des transports ou privatifs. »* (Boulin, 2005 : 54). Ce constat est d'autant plus fort que les possibilités d'interactions entre les deux sphères se trouvent multipliées par les NTIC.

La fin des grands marqueurs temporels collectifs structurant l'organisation spatio-temporelle des sociétés modernes par un nouveau modèle aux temporalités plus fractionnées, imbriquées et différenciées, dans lequel les rythmes individuels désagrègent les grands rythmes collectifs et instaurent de nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux. Parallèlement à ce phénomène de recomposition, les sociétés modernes sont confrontées à un rapport paradoxal au temps : elles sont soumises à un sentiment d'urgence et d'accélération alors que leur temps libre effectif des individus s'accroit.

3.2 Accélération sociale et contingences : le paradoxe du plus de temps effectif moins de temps ressenti

Paradoxalement, si l'espérance de vie et le temps disponible hors travail des individus des sociétés modernes se sont considérablement accrus, le temps libre estimé diminue. En 1914 Les Français disposaient de 500 000 heures d'espérance de vie soit 57 ans, alors qu'ils disposent aujourd'hui de 700 000 heures soit 80 ans. Parallèlement, leur temps de travail est passé de 120 000 heures en 1914 soit 14 ans, à 70 0000 heures aujourd'hui soit 8 ans. Le temps de vie hors travail et hors sommeil des individus a été multiplié par quatre en un siècle passant de 100 000 heures soit 11 ans à 400 000 heures soit 45 ans entre le début et la fin du XXe siècle (Viard 2012).

Ainsi, l'individu moderne qui dispose de plus de temps semble invraisemblablement en manquer ! Ce qu'illustrent bien les titres des ouvrages de la sociologue Nicole Aubert *« Le culte de l'urgence »* (2003), et du politologue Gilles Finchelstein *« La dictature de l'urgence »* (2011). Les sentiments d'urgence et de stress croissent et vont de pair avec un accroissement du temps libre tout aussi significatif.

Pour Nicole Aubert (2003), les bouleversements temporels liés au culte de l'urgence proviennent d'une modification du mode de régulation temporel des sociétés occidentales. Cette régulation, assurée par l'État par le passé, l'est à présent par le marché financier caractérisé par la logique de « temps réel » et l'exigence de réponse immédiate à ses sollicitations. C'est de cette logique que découle le sentiment d'urgence généralisé qui s'impose à la société.

Pour l'urbaniste et philosophe Paul Virilio (1995, 2010), le moteur de l'accélération se trouve dans le principe de domination du plus rapide. La modernité est une quête de la réduction des distances et des durées, rendue possible par les découvertes technoscientifique et alimentée par la recherche du profit et du pouvoir. La domination qui est avant tout technicomilitaire, économique et politique est finalement une lutte pour obtenir des vitesses toujours plus élevées. Il analyse ainsi la révolution industrielle comme un processus au cours duquel la vitesse métabolique (celle de l'organisme humain) est remplacée par une vitesse technologique qui peut toujours être augmentée[17]. Dans un monde où le temps c'est de l'argent, *« la vitesse c'est le pouvoir »* nous dit-il (Virilio, 2007).

Le sociologue Hartmut Rosa (2010), à travers une analyse systémique de la modernité en regard du processus d'accélération, définit une théorie de l'accélération sociale. Cette théorie que nous allons exposer ci-après s'avère être fondamentale pour comprendre les problématiques liées à la gestion du temps qui touchent les sociétés modernes.

Pour ce dernier, *«* […] *l'expérience fondamentale constitutive de la modernité, est celle d'une gigantesque accélération du monde et de la vie et, par conséquent, du flux de l'expérience individuelle. »* (2010 : 53). Rosa explique que l'accélération des structures temporelles des sociétés occidentales est un phénomène inexorable : depuis la révolution industrielle, et de manière plus marquée depuis les années 1970, l'avènement de nouvelles technologies, de nouvelles structures sociales et de nouveaux modes de vie alimentent la perception d'un temps plus rapide.

[17] Quid du transhumanisme dont le but est d'améliorer l'homme grâce à la convergence entre les nanotechnologies, la biologie, l'informatique et les sciences cognitives (NBIC). Le documentaire « Un monde sans humain » de Philippe Borrel (2012), décrit la tournure plutôt inquiétante que prennent ces recherches entre les mains d'une minorité de ploutocrates dont le bien-être collectif et l'intérêt général semblent loin d'être une priorité.

Selon Rosa cette accélération peut être différenciée selon trois types :

1. L'accélération technique caractérisée par l'accélération intentionnelle de processus orientés vers un but (transports, communications, production de biens et de services, etc.).
2. L'accélération sociale caractérisée par l'accélération des transformations sociales et culturelles (styles de vie, structures familiales, structure de l'emploi, affiliations politiques et religieuses) qui ne poursuivent pas de buts définis.
3. L'accélération du rythme de vie caractérisée par une *« augmentation du nombre d'épisodes d'action et/ou de vécu par unité de temps »* (2010 : 87). L'intensification du rythme de vie est une réaction de la raréfaction des ressources temporelles, elle se traduit subjectivement par un sentiment d'urgence pouvant à son tour engendrer du stress.

Ces deux premières formes d'accélération contribuent à multiplier les options et les contingences[18], elles créent ainsi de nouveaux espaces et de nouvelles possibilités d'actions qui, pour être mis à profit, nécessitent des ressources temporelles supplémentaires. Il en résulte donc une réduction des ressources temporelles disponibles.

La réduction des ressources temporelles entretient une relation paradoxale avec l'accélération technique, *« l'augmentation du « rythme de vie», la pénurie de temps de la modernité ne naissent pas à cause de, mais en dépit des énormes gains de temps réalisés par l'accélération dans presque tous les domaines de la vie sociale. »* (Rosa, 2010 : 90).

Du fait que la croissance des possibilités est plus grande que l'augmentation de l'espérance de vie, l'humain(e) moderne a l'impression de courir après toutes ces possibilités qui se trouvent à sa portée. *« Ainsi, dans cette société de vie longue (et de travail court), chacun est convaincu d'avoir moins de temps, et de vivre moins bien que les générations précédentes, car nos frustrations augmentent plus vite que nos satisfactions ! »* (Viard, 2012 : 52).

La réduction des ressources temporelles signifie que la croissance des actions est plus rapide que la maîtrise de leur vitesse d'exécution. Plus les taux d'accélération sont en retard par rapport aux taux de croissance, plus le manque de temps augmente et inversement. Par conséquent, l'accélération du rythme de vie ou la raréfaction du temps sont une augmentation quantitative indépendante des processus d'accélération technique, c'est-à-dire que les sociétés modernes produisent, transportent, communiquent… plus vite, mais également davantage. Et faisant appel à la technique pour accélérer davantage les processus et maîtriser les contingences, les sociétés modernes les augmentent et renforcent par là même leur besoin de vitesse.

[18] Contingence : manière d'être d'une réalité (être ou chose) susceptible de ne pas être. Qui peut arriver ou ne pas arriver, qui est incertain. Antonyme de déterminisme.

Contingences, performances et troubles psychiques

« C'est parfois en restant fidèle qu'on se trompe le plus », voici l'un des slogans de Gleeden le *« 1er site de rencontres extraconjugales pensé par des femmes »,* que l'on pouvait voir dans le métro parisien en octobre 2013. Cette apostrophe est représentative de ces injonctions à être quelqu'un d'autre que soi même pour être vraiment heureux et épanoui. Autre appel jouant sur le même registre celui de la fameuse campagne de recrutement de l'armée de terre française appelant les intéressés à devenir eux même. Être soit même tout en devenant autre et fondu dans la masse du corps militaire, encore une injonction paradoxale !

Pour le philosophe Frédérique Lenoir la contingence du présent et son éventail de choix si vaste – il est maintenant possible de choisir jusqu'à son sexe – engendrent une perte des repères dont découle une angoisse. Si les contraintes du passé n'étaient pas forcement épanouissantes (avoir le même travail que ses parents, le même rang social, rester sur le même territoire…), elles étaient rassurantes (Lenoir, 2010). *« Ne plus devoir aller à l'Église le dimanche matin, disposer d'un horaire de travail flexible, pouvoir se ravitailler au supermarché 24h sur 24, voir des films chez soi à sa guise, pouvoir multiplier les divorces et les emplois successifs, tout cela constitue à la fois un gain d'autonomie considérable et une perte de repères communs, avec pour résultat d'éroder voire d'abolir les structures rythmiques collectives qui encadraient la construction de nos identités. »* (Citton 2010 : 2).

Pour le sociologue Alain Ehrenberg (1991, 1998), la névrose, c'est-à-dire le conflit entre interdits moraux et désir, était la pathologie dominante dans les sociétés occidentales de l'époque de Freud jusque dans les années 1960. Depuis, l'individu ne souffre plus de trop d'interdits, mais de trop de possibilités, d'injonction à la performance, et d'autonomie. Cette nouvelle souffrance c'est *« la fatigue d'être soi ».* Il en résulte une dépression face à l'incapacité de se réaliser soit même et une addiction à l'urgence face au désir de tout réussir. Le devenir et l'avenir d'un individu ne sont plus une construction sociale, mais individuelle, il faut que chaque instant soit au service de la performance et soit mis à profit. Le temps libre devient lui aussi contraint. Les expériences doivent être utiles. Tout temps est donc rentabilisable.

Le changement social qui atteint un rythme intragénérationnel engendre également une contrainte d'adaptation permanente face à l'impermanence des repères. Les savoirs, concernant les formes de pratiques et d'orientation de l'action, les modèles de relations sociales, la connaissance du monde, celle de la société, les éléments cognitifs du rapport à soi, les aspects structurels et culturels de la réalité sociale, etc., sont condamnés à une obsolescence rapide.

L'accélération du changement social peut être mesurée aux vues des relations entre les générations selon la transmission des acquis structurels et culturels et leur durée de validité. La compression du présent peut alors être définie comme *« la diminution générale de la durée pendant laquelle règne une sécurité des attentes concernant la stabilité des conditions de l'action… »*. (Rosa, 2010 : 143).

C'est la *« société liquide »* que décrit le sociologue Zygmunt Bauman (2005), caractérisée par sa transformation frénétique et perpétuelle et son absence de stabilité dans laquelle l'individu, soumis à la société économique et à son dictat de consumérisme aliénant qui transforme toutes choses et tous êtres en objet de consommation, doit s'adapter en permanence.

Il faut sans cesse s'adapter aux conditions d'actions qui se transforment, ce qui interdit l'immobilité sous peine d'être désynchronisé. Il découle de cette adaptation un stress, une pression temporelle engendrée par la nécessité de suivre ce rythme. L'assimilation culturelle étant nécessairement couteuse en temps, il est *« concevable que le changement social dépasse les limites temporelles de la capacité d'assimilation, ce qui entraîne une nouvelle transformation qualitative de la culture et du rapport à soi résultant d'une augmentation quantitative de la vitesse. »* (Rosa, 2010 : 150).

La *« […] dérégulation et la désinstitutionnalisation temporelle augmentent [...] les exigences de planification et donc le temps nécessaire à la coordination et à la synchronisation des séquences d'actions quotidiennes. L'abandon des rythmes et structures temporelles collectifs fait que le découpage du temps en unités préétablies, […], cesse d'être une évidence partagée ; il doit en permanence être à nouveau planifié, négocié, en accord avec les autres participants. »* (Rosa, 2010 : 158). Ce processus implique une charge supplémentaire qui occupe du temps.

De cette incertitude accrue et de l'augmentation des contingences il résulte une réduction des ressources temporelles disponibles ce qui se traduit par une accélération du rythme de vie : la troisième forme d'accélération. La tentative d'économiser et de gagner du temps par la concentration des épisodes d'action – la réduction des coupures, le multitasking (réalisation de plusieurs tâches dans le même temps), la sélection de tâches nécessitant moins d'investissement temporel (fast food, speed dating…) et de stratégies pour réduire les temps contraints (drive des supermarchés, drive-through-funeral[19]…) – permettent d'augmenter le nombre d'actions vécues par unité de temps. Ceci implique que *« la quantité d'expériences vécues par unité de temps augmente elle aussi, et que l'on assiste donc à une "condensation du vécu». »* (Rosa, 2010 : 155-156). Comme l'évoquait déjà Baudelaire dans *Fusées (XXI). « On dit que j'ai trente ans ; mais si j'ai vécu trois minutes en une... n'ai-je pas quatre-vingt-dix ans. »* En multipliant les actions, en condensant son vécu l'humain(e) moderne souhaite vivre plusieurs vies en une.

Ces trois formes d'accélération qui s'autoalimentent sont elles-mêmes alimentées par des forces motrices externes pouvant chacune être liées à l'une des trois dimensions de l'accélération. Ces trois moteurs externes de l'accélération (Rosa, 2010 : 200-239) sont :

1. Un moteur économique. Dans l'organisation capitaliste, le temps est une ressource. C'est la fameuse phrase de Benjamin Franklin *« le temps c'est de l'argent »*. Le temps devient par conséquent un facteur de concurrence et de profits. Ce qui explique les impératifs d'accélération des transports, de la communication, de la production, de la distribution, de la

[19] Permet de laisser un mot au défunt sans quitter sa voiture.

consommation, de l'innovation, de l'obsolescence, de la circulation du capital... La transformation plus rapide des structures matérielles de la société trouve son origine dans ses mécanismes.

2. Un moteur culturel qui se traduit par la recherche d'une vie pleinement menée face à l'ultimatum de la mort terrestre. L'accélération est ici un substitut séculier à la promesse d'éternité. Face à la finitude de la vie, une aspiration à la rentabilité temporelle se développe et les humain(e)s modernes ont tendance à vouloir multiplier les expériences pour jouir au maximum du temps de séjour imparti sur terre.
3. Un moteur socio-structurel. Les modèles temporels étant de nature collective, il en résulte une exigence de synchronisation. Les individus doivent orienter leurs actions en fonction de celles de leurs partenaires, plus le degré de routine diminue, plus le temps devient un problème, ce qui augmente la pression temporelle dans les sociétés fonctionnellement très différenciées (Rosa, 2010 : 13-28). Pour l'individu, qui possède des implications partielles et multiples dans diverses sphères fonctionnelles, la différenciation fonctionnelle consiste en la définition d'un emploi du temps séquentiel selon ces sphères différenciées (travail, loisir, famille…). Ce principe de différentiation fonctionnelle signifie que les différentes sphères se perturbent les unes les autres et entravent la vitesse des opérations des autres sphères : le temps investi dans une sphère est perdu pour une autre. Vu la perspective interne du système les autres activités sont perçues comme des gènes, le système devient *« avide »* et sort de sa fenêtre de temps prescrite socialement pour réclamer une attention exclusive et la totalité des ressources du sujet. Chaque système impose alors la permanence de ses processus et ses interactions avec les autres systèmes. Cette absence de séparation entre les différents temps sociaux (ex. : absence de frontières entre temps de travail et temps familial), entraine une fragmentation des pratiques temporelles qui conduit à la fin des différenciations temporelles. Cette échappée des systèmes hors de leur fenêtre temporelle, engendre une disparition des temps morts qui signifient à leur tour la disparition des modèles et rythmes temporels collectifs à la faveur de l'avènement d'une société du « non-stop ». Le sujet doit alors faire des arrangements temporels flexibles entre les exigences des différentes sphères sociales toutes ouvertes vers une activité « non-stop ».

Malgré une augmentation du temps disponible et une accélération des processus, la gestion du temps et de l'espace dans les sociétés modernes n'a jamais semblé aussi complexe (Aubert, 2003 ; Boulin, 2008 ; Finchelstein, 2011 ; Gwiazdzinski, 2003 et 2005 ; Rosa, 2010 ; Royoux, 2007, 2010). L'accélération sociale qui caractérise les sociétés modernes, telles, que le démontre Rosa, transforme en profondeur la perception du temps. L'éternel retour qui a fait place à la promesse de lendemains qui chantent cède à présent sa place au présent permanent, à l'urgence généralisée et continue.

3.3 Un présent permanent chimérique

3.3.1 La fin de l'avenir ?

Ces dernières décennies sont marquées par l'apparition d'une nouvelle façon de percevoir le temps. Le temps des sociétés modernes ne regarde ni vers le passé qui ne plus servir de référence pour l'avenir. Les grands cycles sociaux existant dans les sociétés industrielles se délitent, les repères temporels tels que la famille, le mariage, le travail s'amoindrissent. Ni vers le futur, l'espérance de lendemains qui chantent a disparu sous un substrat de crises qu'elles soient économiques, sociales, environnementales, territoriales ou temporelles. *« […] la dictature de l'urgence, l'hypertrophie du présent et la survalorisation du passé qui caractérisent notre société s'accompagne d'une incapacité à penser le futur et à se projeter pour construire notre avenir. »* (Gwiazdzinski et Rabin, 2006 : 28). L'humain(e) moderne fait *« Le sacre du présent »* (Laïdi 2000), son temps est tourné vers le présent, l'ici et le maintenant (Sue, 1994).

De la promesse du progrès à celle d'un monde postapocalyptique

La foi dans le progrès grande idée de la modernité ayant disparue, l'avenir est parfois présenté comme incertain, hostile et anxiogène. Le futur n'est plus une promesse, mais une menace. Virilio (2007) l'a annoncé, progrès et catastrophe vont de paire, inventer l'avion c'est inventer le crash, inventer la centrale, c'est inventer Fukushima. D'autres tels que le philosophe Jean Pierre Dupuy (2004) propose de penser la catastrophe face à son caractère inévitable pour s'y préparer. C'est ce qu'il appelle le *« catastrophisme éclairé »* : la question n'est pas de savoir si une catastrophe va se produire, mais de s'y préparer. C'est ici la désynchronisation constatée entre la société et la nature qui risque de conduire à la catastrophe. La catastrophe est omniprésente à tel point que le principe de précaution est inscrit dans la constitution française depuis 2005.

Mouvements survivalistes, théories millénaristes (bug de l'an 2000, destruction du monde en 2012), engouement pour le postapocalyptique dans le cinéma (« 28 jours plus tard » de Dany Boyle (2002), « Le Jour d'après » de Roland Emmerich (2004)), ou dans la littérature de fiction (« La Route » de Cormac McCarthy (2006), les comics « The walking dead » de Robert Kirkman et Tony Moore (2003-…) ou pratique (« Comment survivre à la fin du monde tel que nous le connaissons » de James Wesley Rawles (2012)). Parfois des fictions désolées postapocalyptiques s'ancre dans la réalité avec « Détroit, ville sauvage » le documentaire de Florent Tillon (2010) qui met en scène une ville désertée et abandonnée où les herbes folles et la rouille viennent peu à peu grignoter l'urbanité, que des habitants tentent de réinventer. Développement des seaux de survie (seau contenant de quoi se nourrir, s'hydrater et se chauffer sur 72 heures en cas de rupture de la normalité (inondation, ouragan, arrêt des services publics…)), ou d'autre type de matériel adapté ; cette préparation à la fin du monde connu étant bien évidemment un marché qui semble porteur. Multiplication des sites et des blogs destinés à conseiller les individus désirant faire face au pire, les exemples ne manquent pas pour illustrer cette tendance récente à laquelle les sciences humaines se sont encore peu intéressées. L'anthropologue Denis Duclos et le géographe Thierry Joliveau s'y sont rapidement essayés durant l'engouement autour de la fin de civilisation de l'année 2012. Alfonso Pinto, doctorant à l'Institut d'Urbanisme de Paris, poursuit également une recherche sur le rapport entre ville et cinéma catastrophe.

« À l'image du travail qui est rarement apprécié pour lui-même, mais comme moyen d'atteindre une jouissance sans cesse différée, le temps présent est moins vécu pour lui-même que sous forme d'espoir et d'attente de l'avenir qui permet d'en accepter et d'en supporter les contraintes. C'est le temps du désir réprimé et refoulé (H. Marcuse), non celui de sa réalisation. […] Avec la domination du temps libéré, c'est au contraire le temps présent qui est valorisé et qui apparait comme l'espace de la réalisation du désir hic et nunc. *Le temps libéré libère des illusions de l'avenir, il est à utiliser dans son immédiateté dans sa quotidienneté. […] À défaut de pouvoir conquérir l'avenir, l'individu peut aujourd'hui conquérir le présent. »* (Sue, 1994 : 298-299).

Paradoxalement, l'accélération des temporalités du quotidien, la contingence du futur et cet ancrage dans un présent permanent créent un besoin de repères, un désir de passé associé aux valeurs d'authenticité et de traditions (Gwiazdzinski et Rabin, 2006). « *Se souvenir de son histoire, retrouver ses racines, cultiver les lieux de mémoire, telle aura été l'obsession commémorative du 20ème siècle finissant*" (Vander Gucht, 2006 : 21). Dans nos sociétés surmodernes, la mise en scène du passé est devenue une norme (Augé, 1992).

Mais au-delà de cette vision plutôt pessimiste de notre rapport au temps, il est possible de le relativiser.

3.2.1 Une pression temporelle à relativiser

Le temps libéré est devenu à lui seul plus long que le temps de travail ; pourtant, les sociétés modernes ne semblent pas tirer profit de ce gain de temps pour augmenter leur bien-être.

La perception du temps est liée au dialogue entre représentation sociale du temps et représentation subjective. Pour l'illustrer brièvement, l'accélération du temps est une construction et non une réalité, le concept de vitesse du temps est un non-sens puisque la mesure de la vitesse est une dérivée en regard du temps lui-même ! La vitesse étant le rapport entre la distance parcourue au temps écoulé. *« Attribuer une vitesse au temps expose donc subrepticement au piège de l'autoréférence, puisque cela supposerait de pouvoir exprimer la variation du rythme du temps par rapport au rythme du temps lui-même. »* (Klein, 2007 : 24).

Au-delà d'une vision sociale du temps qui s'insère dans la culture d'une l'époque, la subjectivité de l'individu joue aussi un rôle fondamental dans la manière dont la course du temps est perçue. Vouloir traiter des temps contemporains implique de comprendre ces mécanismes ; pour cela,

saisir l'importance de la relation subjective au temps et la manière dont elle affecte nos représentations, s'avère indispensable, et ce d'autant plus que la société de l'urgence permanente est une de celles qui possède le plus de temps libre effectif.

Einstein, répondant à Bergson, pensait que l'aporie philosophique construite autour du temps pouvait être résolue ainsi *« Il n'y a pas un temps des philosophes ; il y a simplement un temps psychologique différent du temps des physiciens »*. (Société Française de Philosophie, 1922 : 16). D'une part, le temps de la chronométrie, des horloges, un temps uniforme objet de la science d'autre part, celui de l'individu, de la conscience, un temps discontinu et hétérogène objet d'expérience.

Les expériences hors du temps l'ont démontré, l'humain(e) ne sait pas apprécier les durées de manières fiables sans repères extérieurs. En 1962, Michel Siffre, le premier à tenter une expérience hors du temps, reste seul et sans repère temporel lors d'un séjour sous terre au fond du gouffre de Scarasson durant deux mois. Entré le 17 juillet, il en sorti le 14 septembre surpris de cette délivrance précoce que lui annonce son équipe en surface, il se croyait le 20 aout, sois près d'un mois de différence ! Si l'humain(e) est équipé d'organes lui permettant de voir, sentir, entendre… il ne possède en revanche aucun attribut dédié à mesurer l'écoulement du temps, il n'y a donc pas un sens du temps comparable aux autres sens. Ainsi, l'humain(e) qui est dans l'incapacité de qualifier objectivement le temps sans aides extérieures n'a eu de cesse de perfectionner la mesure du temps précisément, car elle lui échappait.

La chronopsychologie a pour objet d'étude la perception du temps et notamment ses altérations. Cette discipline, plus récente que la chronobiologie, nous apprend que la perception humaine du temps est sujette à des dilatations ou condensations subjectives. Ce temps qualitatif qui varie donc en fonction de la qualité de son occupation obéit cependant à des règles.

Les mécanismes cérébraux de traitement de l'information temporelle sont encore mal connus, mais les travaux des chronopsychologues supposent que notre cerveau est doté d'une horloge interne constituée d'une base de temps, un pacemaker, qui émettrait des impulsions de façon régulière tel le tic-tac des horloges mécaniques (Pouthas, 2009). Pour mesurer le temps, notre cerveau n'aurait qu'à compter les impulsions électriques émises, plus le nombre d'impulsions est élevé, plus la durée estimée par un individu sera longue (Droit Violet, 2009). Mais les émissions du pacemaker peuvent changer de rythme en fonction de l'état de l'individu : notre base de temps interne s'accélère (ex. en présence d'une menace), le temps physique semble passer plus lentement ce qui à pour conséquent une sous-estimation du temps. À l'inverse, lorsque notre base interne de temps ralentit (ex. lors d'une situation agréable), le temps physique semble passer plus rapidement, ce qui entraine une

surestimation du temps qui semble alors passer trop vite (Droit Violet, 2009). Des expériences ont également montré que les horloges internes des individus ont tendance à se synchroniser entre elles notamment afin d'améliorer la communication sociale (Droit Violet, 2009).

La perception du passage du temps est donc subjective, elle est construite par notre cerveau en fonction de notre environnement et des stimuli qu'il déclenche. La perception du temps varie selon la densité et la signification du vécu. Ce sont ces facteurs – intensité et signification –, et non pas la durée chronométrique, qui importent et vont modifier la trame temporelle que l'être humain(e) perçoit. La conscience du temps d'un individu est élastique et se dilate ou se rétracte selon son rapport aux événements qu'il vit.

Ce phénomène est intégré par les gestionnaires des transports en commun, un temps d'attente de 5 minutes annoncé paraitra moins long qu'un temps effectif de 3 minutes, l'angoisse de l'incertain ayant été momentanément mise de côté.

Ce premier modèle s'applique au temps vécu, il est autre dans le cas du temps remémoré. La durée d'un événement ancien est fonction de la densité de souvenir et des informations disponibles et non pas de sa durée réelle. Plus les informations sont nombreuses, frappantes, plus l'événement semblera avoir duré longtemps. Le temps rétrospectif repose sur un processus mnésique. La perception du temps repose donc sur des mécanismes temporels, mais aussi cognitifs (Droit-Violet 2009). La psychologue Claudia Hammond (2013) nomme ce mécanisme « *the Holiday Paradox* », le Paradoxe des Vacances. En vacances le temps passe vite et pourtant à notre retour le temps passé en vacances nous semble plus long qu'il n'a été. Pour Hammond cela est dû au fait que la nouveauté accélère notre perception du temps et que la quantité de souvenirs relatifs à nos vacances leur confèrent cette impression de durée. Le temps à un impact sur la mémoire, mais la mémoire à un impact sur notre perception du temps.

La perception du temps varie en fonction de la qualité de son occupation, pour résumer :

- un laps de temps intense est vécu comme bref, mais est long dans le souvenir (modèle bref-long) ;
- un laps de temps ennuyeux est vécu comme long, mais est bref dans le souvenir (modèle long-bref).

Si paradoxalement les données permettent de constater que le sentiment de manque de temps croît et va de pair avec un accroissement du temps libre tout aussi significatif, cela doit également être dû à une divergence de perception. Au-delà de la déstructuration des grands rythmes collectifs, des difficultés de synchronisation, de l'augmentation des possibilités offertes aux individus, des injonctions de réalisation et des contraintes d'adaptation auxquelles sont soumis les individus (cf.

partie 3.1 et 3.2), l'élévation du rythme de vie pourrait également être en partie un problème de perception. Le temps libre n'étant plus perçu comme du temps libre, mais comme un temps occupé par des actions et des expériences qui s'écoule à toute allure et est peu valorisé (Rosa 2010). D'autre part, ce nouveau rapport au temps moins structuré est plus contraignant parce qu'il exige une réponse immédiate (Laïdi, 2000).

Les temporalités humaines ne peuvent être comparées aux mouvements rigoureux des horloges, elles sont l'expérience que fait l'humain(e) du temps et non le temps lui même. Ce temps peut se dilater ou se compresser dans l'instant et dans le souvenir, ce qui permet aux humains d'avoir la sensation que le temps s'accélère même si une journée a toujours la même durée objective. Le physicien Étienne Klein aime préciser que « *l'existence d'une psychologie du temps ne suffit pas à prouver celle d'un temps psychologique. Il est donc plus prudent d'avancer que ce que nous appelons le temps psychologique n'est que la manifestation de notre rapport subjectif au temps physique.* » (Klein, 2004 : 19). Cette mise en perspective de notre rapport au temps permet en partie de relativiser le sentiment d'accélération qui étreint l'humain(e) moderne. Notamment en regard des chiffres issus des enquêtes emploi du temps, qui nous disent que le temps libre est à lui seul plus long que le temps de travail et que sur ces 400 000 heures de temps libre, 100 000 sont consacrées à la télévision (Viard, 2006). Ce qui signifie qu'en moyenne un individu passe plus de temps devant la télévision qu'au travail (67 000 heures à 35h par semaine pendant 42 ans) !

Conclusion du chapitre 1

Les sociétés humaines ont entretenu différents rapports au temps au fil de l'histoire. Le temps tel que le connait l'humain(e) moderne est une création sociale aussi riche que l'histoire de l'humain(e) qui, dès les prémices d'une organisation sociale, a cherché des repères visant à organiser et synchroniser cette dernière. Éternel retour de choses ou promesse d'un avenir meilleur, temps cyclique dominés par les rythmiques naturelles ou temps linéaire abstrait. Cet hiatus n'est pas si marqué, et les sociétés contemporaines redécouvrent l'importance de la prise en compte des cycles tant d'un point de vue biologique que du point de vue sociétale.

Par le passage d'une représentation inégale, grossière et locale du temps, à une représentation linéaire, homogène et sans cesse plus précise, plus présente et oppressante, les rapports au temps des sociétés ont été profondément modifiés. Les temps locaux basés sur des rythmes spécifiques se sont vus supplanter par un temps chronométrique aterritorial et uniforme niant les singularités. La maitrise du temps a également permis la fragmentation et la déstructuration des rythmes à l'origine d'une crise

du temps qui trouve notamment son origine dans la remise en cause des normes de vie spatio-temporelles des sociétés industrielles. En effet, L'avènement d'une société de loisirs individualiste a instauré un nouveau modèle aux temporalités plus fractionnées, imbriquées et différenciées à l'origine de nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux.

Cette crise du temps s'explique, car les moyens techniques d'appropriation du temps assujettissent les humain(e)s à des temporalités uniformes. Les rapports entre temps humains et temps abstrait chronométriques deviennent de plus en plus déconnectés et conflictuels ; les rythmes du corps, les rythmes naturels et les rythmes artificiels, s'affrontent et s'opposent de manière croissante. Par ailleurs, les systèmes fonctionnels et les systèmes sociaux se désynchronisent : la décroissance de la normalisation spatio-temporelle engendre en retour un besoin d'adaptation et de synchronisation élevé, mais les systèmes qui en sont les garants – les institutions sociales jouent un rôle de décharge et de régulation de ces temps de planification – sont déficients. Cette déstructuration des temps qui rythmaient la coprésence est à l'origine de difficultés à faire société.

Concomitamment à ce phénomène de recomposition, les sociétés modernes sont confrontées à un rapport paradoxal au temps. Malgré une augmentation du temps disponible et une amélioration des mobilités, la gestion du temps et de l'espace n'a jamais semblé aussi complexe. Les individus modernes qui vivent dans l'urgence permanente sous la pression du manque de temps n'ont jamais disposé d'autant de temps.

Cette prise de recul nous permet de relativiser l'impuissance des humain(e)s face à ce sentiment d'accélération qui provient plus du modèle de société engendré par cette dérégulation des temps que d'une réalité concrète. Ce qui n'est pas sans interroger d'une part sur les conditions de réappropriation effective de ce temps libéré et d'autre part sur le modèle de société engendré par cette dérégulation des temps sociaux. Certains vont jusqu'à avancer que *« L'avenir de nos démocraties dépend, en grande partie, de notre capacité à trouver les rythmes qui permettront une individuation psychique et collective plus satisfaisante. »* (Michon, 2007b : 408, cité par Citton, 2010 : 14)

Cette accélération étant relative, une nouvelle manière de gérer et d'aménager le temps permettrait-elle la constitution d'une société plus humaine ? Nous le verrons par la suite, face à cette organisation temporelle déficiente, il existe des leviers pour « jouer sur les temps » et réinventer des rythmes multiformes et partagés permettant une meilleure maîtrise du temps. Ce à quoi s'attachent depuis quelques dizaines d'années, des collectivités publiques qui s'investissent pour créer de nouvelles manières d'aménager et de gérer les temps collectifs et individuels dans le cadre de l'intérêt général.

À partir de ce constat, il apparait légitime de se questionner sur la manière dont les réalités temporelles territoriales peuvent être prises en compte par les acteurs locaux pour leur redonner un

sens, ainsi que sur la manière dont les rythmes sociaux et naturels peuvent être conjugués dans les projets territoriaux.

Chapitre 2 De l'espace figé à l'espace rythmique

Introduction du chapitre 2

Notre précédent chapitre nous a permis d'appréhender et de questionner par un double regard historique et systémique les mécanismes qui jouent sur les rapports au temps qu'entretiennent les sociétés, notamment sa perception et son contrôle, et les implications qui en découlent. La question que nous souhaitons aborder maintenant est la manière dont le temps, objet de tension (cf. chapitre 1), et l'espace, objet traditionnel des politiques d'aménagement, peuvent être réunis pour alimenter une nouvelle approche du territoire.

Notre hypothèse est que la dialectique qu'entretiennent temps et espace peut être lue dans le rythme. Le rythme est temporo-spatial, c'est un mouvement qui s'inscrit simultanément dans ces deux plans du monde. Le rythme est donc ce qui permet de réunir temps et espace, afin d'autoriser leur analyse simultanée.

Face à la multiplication des débats et publications autour du rythme et son émergence en tant qu'objet d'étude dans nombre de sciences, certains vont même jusqu'à parler de paradigme rythmique, de nouveau modèle de pensée (Michon, 2011). Le rythme est effectivement un phénomène universel partagé par de nombreux domaines de la science que ce soit l'étude du cosmos, de la vie, de la société ou de l'espace.

Les débats et les différentes positions entre les chercheur(euse)s (notamment entre Citton, 2010 ; Michon, 2010 et Sauvanet, 2011) alimentant le site Rhuthmos, plateforme internationale et transdisciplinaire de recherche sur les rythmes dans les sciences, les philosophies et les arts quant à la définition du rythme, de la rythmologie ou de la place du rythme dans le projet politique en disent long sur la difficulté de cerner ces derniers. C'est pourquoi il nous semble indispensable de revenir sur l'acception du rythme.

Cela d'autant plus que la compréhension et l'organisation des rythmes est un enjeu au cœur de politiques publiques qui nous intéressent plus particulièrement, en raison du regard qu'elles portent sur le temps du territoire : les politiques temporelles. Ces politiques novatrices trouvent leurs origines dans la remise en cause des normes de vie spatio-temporelles des sociétés industrielles dues à l'avènement d'une société de services où le temps hors travail est devenu un temps dominant. Cette nouvelle forme d'action publique considère que les dysfonctionnements du territoire ne viennent pas uniquement de ses dynamiques socio-spatiales ou économiques, mais qu'ils sont également dus à des différences de rythmes. Elles concentrent ainsi leurs actions sur une dimension souvent ignorée du développement territorial principalement orientée au profit de l'espace : le temps. La régulation

temporelle devient un facteur primordial de la qualité de vie, de la cohésion sociale et de l'attractivité ainsi qu'un passage obligatoire pour faire face à l'inadaptation des territoires en regard de l'impact des mutations spatio-temporelles.

Dans une première partie théorique, notre attention s'est portée sur la notion de rythme, sa définition et les liens qu'elle entretient avec la géographie notamment au travers du courant de rythmanalyse, théorisé par Henri Lefèvre à partir des années 1980. Dans un second temps, nous nous sommes intéressés à ces politiques publiques qui ont choisi d'intégrer le rythme dans les projets de territoire, et appliquent de manière pratique une nouvelle approche pour réunir espace et temps. Pour enfin, dans une dernière partie, nous intéresser aux cadres qui leur permettent de repenser l'aménagement et l'urbanisme, au travers des concepts d'espace malléable ou d'espace protéiforme et aux courants qu'ils recouvrent : le chronoaménagement et le chronourbanisme.

1 La géographie du rythme

1.1 Qu'est-ce que le rythme, essai de définition

Période et rythme ne doivent donc pas être confondus. « Rythme » est originaire du grec rhuthmos, « *[…] dans les textes originaux, rhuthmos s'emploie toujours uniquement dans un contexte anthropologique, celui de la danse, de la poésie et de la musique, et ne se dit jamais par exemple des cycles universels, où le philosophe grec use du terme de periodos.* » (Sauvanet, 2011 : 3). C'est la succession qui permet de créer la périodicité, le rythme ne se limite pas à une répétition, c'est un phénomène plus englobant. Si le rythme ne se limite pas à l'intervalle de temps qui sépare deux événements, comment est-il possible de le définir ?

Dans la quête d'une définition satisfaisante du rythme, un après-midi passé à consulter divers dictionnaires de géographies nous a laissé sur notre faim. À notre connaissance, seuls les dictionnaires de Roger Brunet et de Lévy et Lussault évoquent rapidement le rythme qui est pour le premier *« ce qui coule, dans le temps, ou dans l'espace »* (1998 : 442) et pour les seconds *« la scansion interne d'un temps »* (2003 : 901).

Comme l'avait déjà souligné la géographe Maie Gérardot (2010), le rythme est absent des dictionnaires de géographie, insuffisamment détaillé, ou limité à sa dimension temporelle. Le rythme ne semble ainsi pas être une notion centrale en géographie. Tout comme la notion de temps qui, quand elle ne se limite pas à une approche météorologique est rapidement dans les dictionnaires de géographie, ou pas du tout.

Mais comme le signale également Gérardot à très juste raison *« […] l'absence du rythme dans le vocabulaire géographique ne prouve en rien son absence de la science. De plus, ce n'est pas parce que le rythme n'apparaît jamais « comme un objet spécifique et privilégié de la géographie » qu'il n'en est pas un ou ne pourrait pas prétendre à en être un. »* (Gérardot, 2010 : 3). En effet, la géographie fait appel à bien des notions qui sous-tendent l'emploi de rythmes. *« L'utilisation par les géographes de méthodes pour rendre compte d'évolutions dans des localisations ou des configurations, l'usage de concepts (dynamique, processus, mutation, cycle) rendant compte d'un mouvement temporel, pose la question du diagnostic porté par notre discipline sur le changement spatial. C'est-à-dire les questions du «qu'est ce qui change?» et du « comment cela change ? »* (Elissalde, 2000 : 225)

Le rythme, notion plus complexe qu'elle ne le semble au premier abord, est souvent caractérisé à l'aide de plusieurs paramètres qui partagent similitudes et différence selon les domaines où il est employé.

Qui pense au rythme pense à la musique, cet *« art du temps »* (Donin, 2012 : 150). Le dictionnaire en ligne du CNRLT (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) définit ainsi le rythme musical : ordre et proportion des durées, longues ou brèves, dont l'organisation est rendue sensible par la périodicité des accents faibles ou forts.

Le rythme c'est aussi celui de la vie. En physiologie, le CNRLT définit le rythme comme, un phénomène périodique caractéristique de certains processus vitaux. Les chronobiologistes affinent cette définition du rythme avec les paramètres suivant :

- la période : mesure la durée d'un cycle, durée séparant la réapparition d'une même phase du rythme ;
- l'amplitude : écart entre les valeurs extrêmes de la courbe mesurant les phases d'activité et de repos d'un phénomène ;
- la phase : plage horaire déterminée durant laquelle a lieu le phénomène ;
- l'ordre : succession des différents rythmes formant une suite ordonnée dans le temps.

Le rythme nait ici de la réitération d'événements mesurables, d'intensité semblable, à intervalles réguliers, s'insérant dans une trame globale constituée d'autres phénomènes identifiables par des caractéristiques analogues. Le rythme permet de s'intéresser aux régularités et aux symétries.

« Cependant, dans ses travaux, Émile Benveniste montre que rhein s'applique, dans la langue grecque, au cours d'un fleuve et non au mouvement des vagues. Il remet ainsi en cause l'idée communément répandue du rythme comme séquence ordonnée, mesurée par le retour régulier du même élément. Le rythme est au contraire une forme improvisée, momentanée, modifiable, une disposition sans fixité naturelle et résultant d'un arrangement toujours prêt à changer.» (Gérardot, 2013 : 2). Si le rythme parait naitre de la régularité et de la répétition dans un système sans rugosité, il

ne pourrait exister. Le rythme n'est pas uniquement symétrie, il implique discontinuité, variation, remous. Le rythme est ainsi une configuration particulière de variations et de répétitions. La construction de rhuthmos, tiré du verbe rhein qui signifie couler, fluer auquel s'ajoute le suffixe -*(th)mys*, qui signifie un mode *« nous enseigne que rythme ne réfère pas seulement à une réalité dynamique observée à un moment particulier, il réfère aussi à la forme du dynamisme lui-même ».* (Michon 2012a : 4).

Le rythme semble alors être une dialectique entre de multiples temps différenciés et évolutifs qui s'opposent ou s'accordent selon qu'ils partagent des points de synchronisme ou à l'inverse d'asynchronisme. Le rythme s'ouvre à l'imprévisibilité, au momentané, il est soumis au changement. Ainsi, *« Le rythme n'est jamais le retour du même, mais du semblable, […] »* (Lasén, 2013 : 11). Le rythme caractérise donc des phénomènes fluctuant en constant renouvellement qui peuvent être similaires tout en introduisant des différences. *« […] le rythme, entre forme et flux, c'est une forme toujours en formation, c'est la forme qui prend forme en même temps qu'on la nomme. »* (Sauvanet, 2012 : 2).

Cette définition du rythme inclut donc la succession de temps forts et de temps faibles, de cycles et de périodes, mais pas seulement, elle laisse place aux changements, aux variations, aux altérations, aux décalages et désajustements, aux suspensions, à la construction imprévisible d'autres temps venant enrichir cette base. Le rythme est donc une forme mouvante qui peut être caractérisée par une structure plus ou moins régulière ouverte au changement. Cette approche moins réductrice du rythme nous laisse percevoir que ses caractéristiques intrinsèques peuvent générer des tensions. Tensions qui ne sont pas nécessairement synonymes de conflits, mais appellent à des réajustements.

Prendre en compte les rythmes c'est en effet penser les viscosités, les interactions qui existent entre eux et sont à l'origine de perpétuelles récréations, réajustements, de débordements, d'invasions donc de résistances et d'oppositions. Ces entrelacements génèrent également des tensions, des conflits, des rythmes dominés et dominants jusqu'à introduire une monorythmie ou au contraire une polyrythmie complexe fruits de rééquilibrages permanents, de l'imposition de structures exogènes inhabituelles.

La définition multiforme du philosophe Pierre Sauvanet, qui caractérise le rythme par la combinaison des trois paramètres suivants, correspond à cet entendement du rythme :

1. périodicité (P) comprise comme la répétition à intervalles réguliers d'un phénomène ;
2. structure (S), comprise comme le degré de stabilité de ce qui se répète ;
3. et Mouvement (M), compris comme dynamisme et imprévisibilité, variation au sein de ce qui se répète.

Le rythme est *« à la fois discontinu (structure par intervalles) et régulier (périodicité), tout en se laissant une tolérance d'irrégularité (mouvement), et en se donnant globalement comme une continuité (l'ensemble structure-périodicité-mouvement) » (Sauvanet 2000 : 148 ; cité par Citton, 2010 : 3).*

Cette conception ouverte du rythme comme *« organisation du mouvant »*, *« manière de fluer »* est ce qui pour Michon *« […] permet d'étudier tous les phénomènes temporels organisés, qu'ils soient métriques, cycliques ou qu'ils relèvent d'autres types d'organisation […] »* (Michon 2014 : 5).

1.2 L'inscription du rythme dans l'espace

Après nous être intéressés à la définition du rythme en partant de la linguistique, intéressons-nous, au-delà des dictionnaires de géographie, aux définitions que peuvent en donner les géographes dont il est le champ de travail, à leur manière de lire l'inscription du rythme dans l'espace.

Les rythmes sont souvent appréhendés dans leurs seules dimensions temporelles, mais ils possèdent une dimension spatiale dont il est impossible de faire fi. *« Il est arrivé au rythme une regrettable aventure. Créé pour unir d'une manière indissoluble le temps et l'espace –c'est-à-dire la vie –, il a fini par être écarté de cette union pour être inféodé au seul temps. Ceci n'est pas un canular l'affaire a été scrupuleusement épluchée par le linguiste Émile Benveniste dans un court texte publié en 1951 « la notion de rythme dans son expression linguistique ». »* (Bureau, 1992 : 125-126).

Nous l'avons vu précédemment, le temps est mesuré grâce au déplacement dans l'espace – que ce soit celui des astres, de l'ombre du gnomon, ou de la trotteuse – le temps se matérialise dans l'espace tout comme le rythme s'y déploie. Temps et espace se mêlent et s'entre mêlent pour devenir indissociable. Lorsqu'il écrit que le territoire s'assimile à des *« répétitions silencieuses »,* du *« temps cristallisé »,* le sociologue Michel Marié (1982) avait perçu ce lien.

« Le rythme est espace, il est dans l'espace, il est organisation (disposition, configuration) de l'espace. » (Bureau, 1992 : 126). Le rythme est un flux qui se déploie dans l'espace et le configure, c'est une forme qui se transforme à la fois dans le temps et l'espace tout en les transformant eux-mêmes. Prendre en compte le rythme permet de prendre en compte les dimensions temporelles qui influent sur l'organisation de l'espace.

Pour certains *time-geographers,* les rythmes urbains sont définis comme *«* […] *l'occupation spatialement et temporellement différenciée, mais non aléatoire de l'espace urbain* […] *»* (Banos *et al*., 2005 : 6). Maie Gérardot, qui a soutenu, en 2009, une thèse de géographie sur les rythmes urbains, propose une définition plus complète. Elle définit *« […] le rythme comme l'organisation et la*

désorganisation de l'espace, la façon dont un phénomène donné organise ou désorganise spatialement et temporellement un espace. » (Gérardot, 2013 : 5). Et distingue sept critères de variation du rythme, dont nous présentons le schéma ci-après, *« […] trois critères temporels (durée, continuité, régularité), trois critères spatiaux (métrique, échelle, substance) et un critère englobant, le nombre. »* (Gérardot, 2013 :5). Ainsi :

« La durée est « un espace de temps qui s'écoule entre deux limites observées ».

La continuité, c'est celle du rythme, discontinuité qui crée de la continuité.

La régularité, c'est celle des conduites et des pratiques, qui permet d'expliquer une action. En effet, « toute forme d'explication dépend d'une conception de la régularité des conduites ».

La métrique est le « mode de mesure et de traitement de la distance » elle permet de prendre en compte le mouvement, sa vitesse ou l'absence de mouvement.

L'échelle est en lien avec les mobilités urbaines. Elle permet de distinguer des « types d'attitudes, correspondant à une intégration plus ou moins grande de l'ensemble des échelles de l'agglomération, la vraie différence portant sur le nombre d'échelles qui cohabitent ».

La substance correspond à la « composante non spatiale d'une configuration spatiale » L'espace est en effet toujours qualifié, il est toujours l'espace de quelque chose.

Le nombre, enfin, détermine l'intensité d'un rythme : plus il y a d'acteurs partageant le même rythme (ce que j'appelle la corythmicité), plus ce rythme est dominant et plus il structure un lieu. » (2013 : 5- 6)

Figure 4 : les sept critères de la variation d'un rythme (Gérardot, 2007)

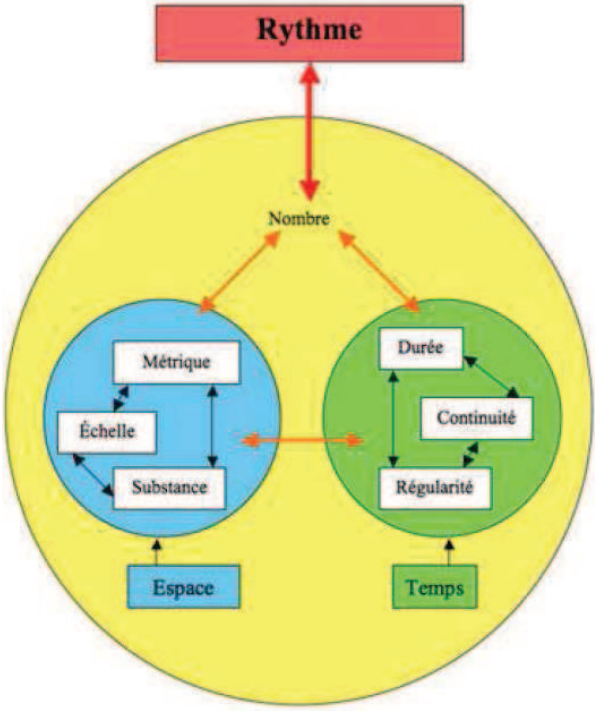

D'autres essais de schématisation du rythme sont possibles, Pierre Sauvanet, dont nous avons déjà vu la définition reposant sur trois composantes : périodicité, structure, mouvement, propose également de visualiser sa définition.

Figure 5 : schéma de la définition du rythme (Sauvanet, 2012 : 9)

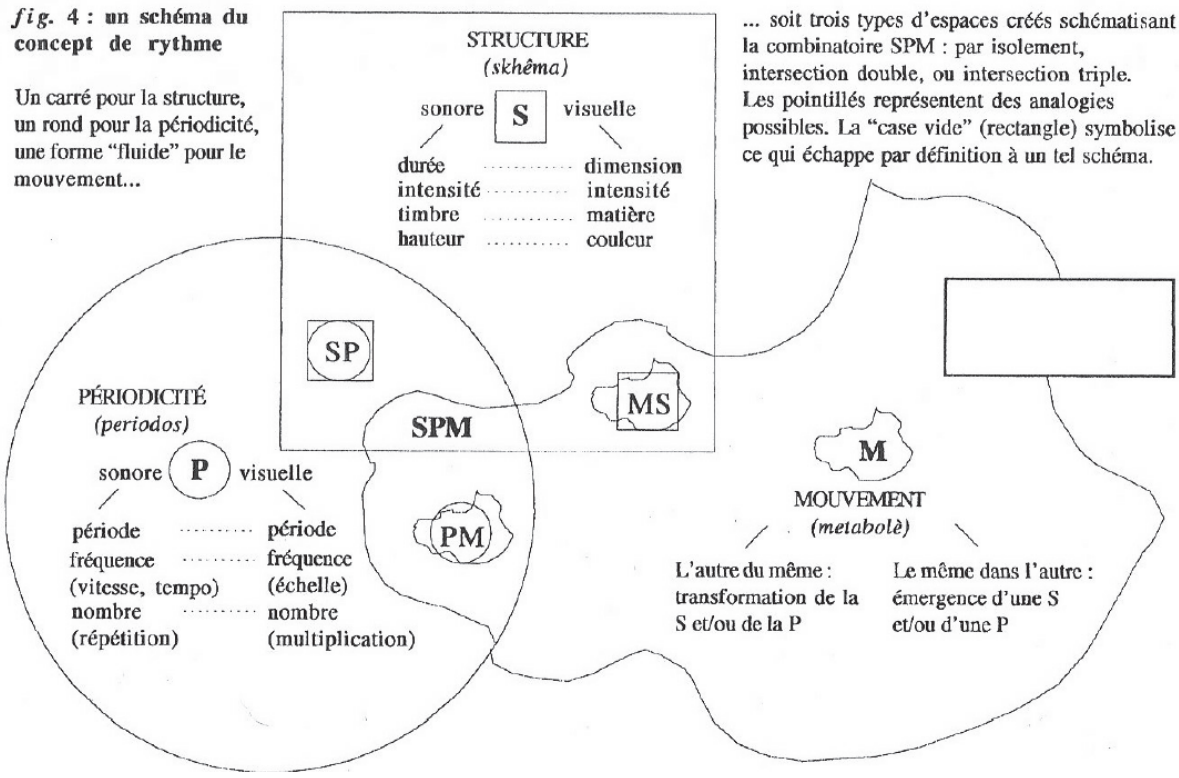

Nous même dans le cadre d'un exercice destiné à spatialiser les temps urbains afin de les intégrer au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Niort (cf. chapitre 5), ainsi que lors de notre essai de chrono-géo-photographie destinée à capter les logiques spatio-temporelles de lieux publics (cf. chapitre 4), nous nous sommes essayés à qualifier les rythmes s'inscrivant dans un contexte spécifique : le territoire urbain afin de mieux les percevoir. Notre définition bien que différente partage de nombreuses caractéristiques communes avec les précédentes, elle ne change pas de manière intrinsèque ce qui est entendu par rythme, mais permet de l'adapter à un objet d'étude particulier.

Nous avons considéré que les rythmes quels que soit leurs formes et leurs attributs sont mesurables, conséquemment ils s'inscrivent dans un univers métrique qui permet cette mesure. Cela n'est pas en contradiction avec la définition du rythme laissant place à la fluctuation et l'imprévu, l'insertion du rythme dans un univers métrique n'empêche pas les différences, mais permet de les qualifier. Par conséquent, ces rythmes sont caractérisés par différents critères.

Ces rythmes sont construits par une suite d'événements élémentaires qui ensemble forment un tout structuré (nous pouvons ici faire l'analogie avec les notes d'une partition musicale). Cette structure rythmique est un mélange de conjectures et de surprises, certaines parties des rythmes étant prévisibles d'autres non. Les événements qui forment cette structure possèdent une certaine cadence, dont l'intensité plus ou moins forte définit la pulsation du rythme ou au contraire son absence. Ces suites d'événements élémentaires mises bout à bout forment des cycles caractérisés par une période. Ces suites d'événements et les cycles qu'ils forment sont bien sûr soumis à la contingence, qu'elle soit endogène ou exogène ; ces remous introduisent une discontinuité plus ou moins forte, une discontinuité au sein d'une certaine similitude. Enfin, l'agencement de ces différentes caractéristiques forme des suites ordonnées, mais non similaires que nous avons qualifiées de séquences. Concrets ces rythmes se déploient, prennent corps dans l'espace et contribuent à son organisation. Chaque rythme peut être considéré comme un objet qui interagit avec ses semblables dans un constant équilibre dynamique et contribue à leur ajustement permanent selon le degré d'a/synchronisme qui existe entre eux et leur force. De la nature de ce lien découlent de fait les possibles problématiques en termes de tensions et conflits entre les rythmes qui s'entrecroisent, se perturbent ou au contraire forment une symbiose.

Figure 6 : les rythmes et leur insertion dans l'espace (Beyer, 2014)

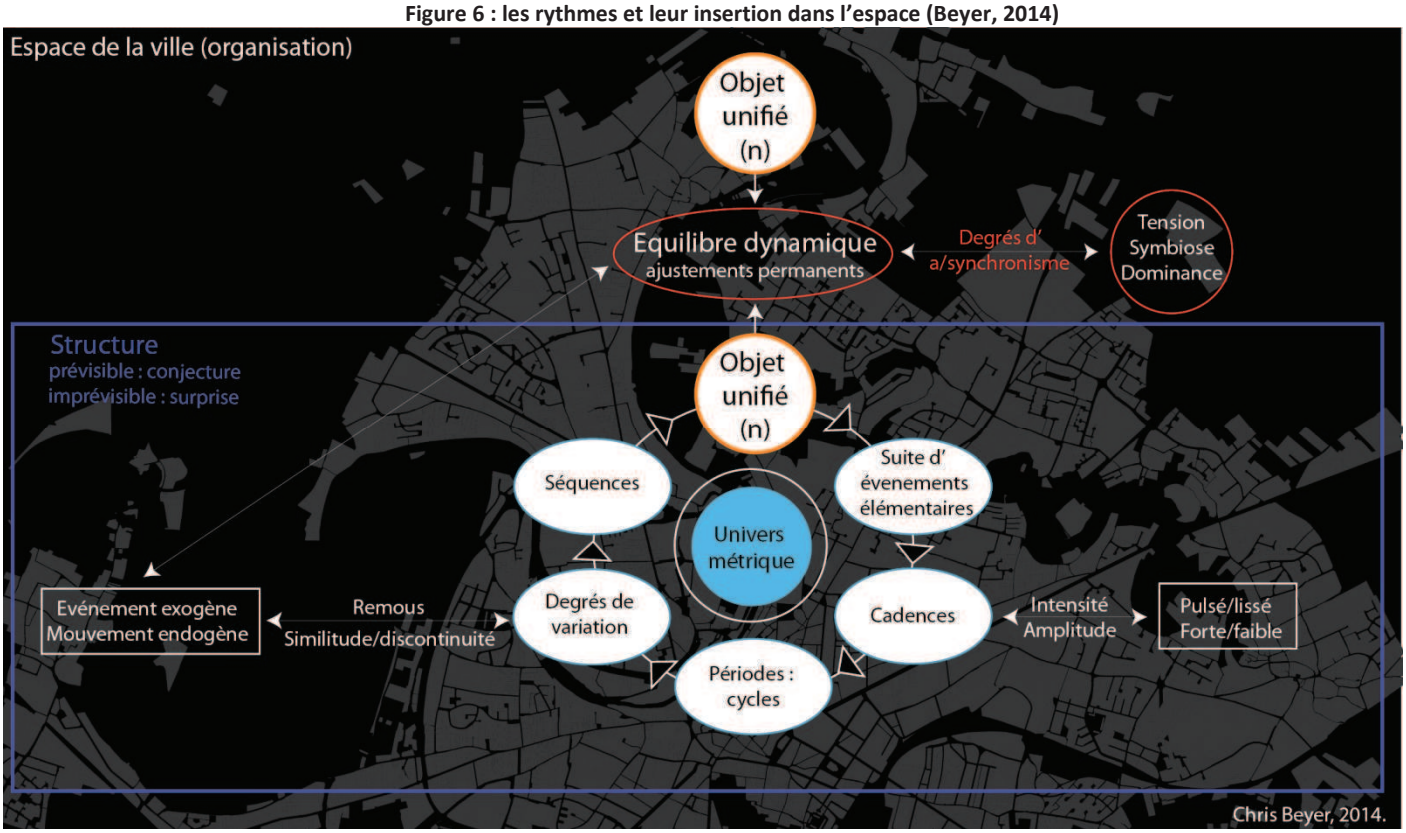

L'acception du rythme ayant été éclairée, il nous est maintenant possible de nous intéresser à la manière dont l'introduction du rythme en géographie enrichit la lecture des territoires.

1.3 La rythmanalyse : introduire le rythme en géographie pour penser l'espace-temps

Une entrée par le temps, et notamment le rythme permet d'apporter en regard renouvelé sur l'espace. *« Ce qui est en jeu pour la géographie avec le rythme, c'est sa façon de penser les manifestations spatiales et temporelles d'un phénomène, […] »* (Gérardot, 2010 : 1).

Bien que le rythme ne soit pas un concept intégré en géographie française, la réflexion sur son utilisation et ses apports ne se réduit pas au néant. Dès les années 1980, Henri Lefebvre et Catherine Régulier (1985) écrivent un essai destiné à fonder la rythmanalyse, une science développant ses analyses à partir de l'étude des rythmes. Lefebvre emprunte cette expression au philosophe Gaston Bachelard qui avait déjà essayé de fonder une science basée sur la lecture des rythmes en 1950 dans son ouvrage « La dialectique de la durée » où il consacrera le chapitre VIII à « La rythmanalyse ». Bachelard s'appuyant lui-même sur les travaux du philosophe Lucio Alberto Pinheiro dos Santos (1931)[20] qui a également cherché à fonder une rythmanalyse destinée à étudier « […] *la phénoménologie rythmique à trois points de vue : matériel, biologique, psychologique. »* (Bachelard, 1963 : 128).

L'ambition de Lefebvre et Régulier était de *« […] fonder une science, un nouveau domaine du savoir : l'analyse des rythmes. »* (1992 : 11), science qui se voulait transdisciplinaire. Ce projet, développé dans un ouvrage paru à titre posthume en 1992 *« Éléments de rythmanalyse : introduction à la connaissance des rythmes »*, bien que fortement théorique expose les enjeux et la méthode de la rythmanalyse. L'objet de la rythmanalyse est de disséquer la multiplicité des rythmes des lieux afin de parvenir à comprendre leur inscription en leur sein. Pour cela il lui faut donc étudier les rythmes isolements, mais également leurs interactions.

La rythmanalyse a donc comme objectifs multiples de donner à voir : la manière dont l'évolution des rythmes des pratiques des individus et des collectifs transforme les lieux : leur fonctionnement et leurs sens.

Elle permet ainsi d'accorder toute leur importance à la multiplicité de temps qui forment un lieu. Notamment d'être attentif à l'éphémère, à la superposition et à la juxtaposition des temps et leurs conséquences dans la formation d'un lieu. *« La rythmanalyse peut être définie comme une science devenue pratique, qui consiste en la saisie des modalités des temps et des espaces sociaux concrets par les rythmes. »* (Revol, 2013 : 2).

Il est donc légitime de *« se demander si ce ne sont pas ces qualités rythmiques qui font précisément de ces lieux des lieux. »* (Revol, 2012 : 4), si les caractéristiques rythmiques des lieux

[20] Article que nous n'avons pu retrouver et dont nous connaissons la matière uniquement à travers les propos de Bachelard.

contribuent à leur construction. Pour le géographe Denis Rétaillé ce qui permet de faire lieu, ce n'est pas uniquement la proximité, mais la conjonction entre la proximité et l'interaction entre les sujets et les objets, c'est cette rencontre qui marque « […] *le caractère fortement phénoménologique et non essentiel du lieu.* » (1997 : 90). Un lieu se fait et se défait au gré des relations et événements qui y prennent vie, en l'absence d'affluence, de fréquentation, de flux continu, le lieu n'existe plus, il ne prend forme que dans la réunion de l'espace et des humain(e)s, car il est un espace pensé par les humain(e)s pour les humain(e)s. Un lieu ne peut donc se réduire à un point dans un espace cartésien, il est le résultat de circonstances spatio-temporelles bien spécifiques. Ainsi, un lieu urbain est un espace-temps urbain spécifique où l'espace aménagé est le support de relations et d'interactions, dont les configurations et les possibilités évoluent dans le temps. L'essence d'un lieu est donc dépendant à la fois de l'espace et du temps dans lesquels il s'inscrit. *« Chaque rythme a une mélodie particulière, et la superposition des rythmes crée une musique propre à chaque lieu. »* (Gérardot 2007 : 8). Dans la *« Production de l'espace »* Lefèvre (1974) précise que le rythme contribue à la production de l'espace qui n'est pas quelque chose de figé.

Il existe donc une dialectique entre espace, temps et société qui crée les lieux. Par conséquent, le rythme peut être vu comme un support de l'analyse spatiale qui permet d'appréhender d'une autre manière le fonctionnement de l'espace.

De récents travaux en sciences humaines s'appuient sur ce principe. Pour Pradel *« Le rythme est à la fois une entrée analytique heuristique et un cadre interprétatif pour étudier le fonctionnement sociospatial des sociétés en général et des métropoles en particulier. »* (2010 : 11). Pour d'autres, le postulat est *« […] que le rythme s'inscrit dans l'espace et doit, en géographie, être un concept permettant de penser l'espace, […] »* (Gérardot, 2013 : 1). Pour Revol *« La production de l'espace consiste donc en cette appropriation successive, en cet aménagement, ordonnancement de lieux et de temps, de rythmes ».* (2014 : 3).

Comme le rappelle Bernard Elissalde (2000), qui nous livre une approche enrichissante de l'apport du temps en géographie, dans cette discipline le temps a surtout été utilisé sous une approche historique de succession, la dimension diachronique du temps et peu à sa dimension synchronique. *« Qu'il s'agisse des travaux de géographie régionale ou de géographie physique, la méthodologie historique a longtemps servi de référence. »* (Elissalde, 2000 : 227) au détriment de la prise en compte du temps présent et quotidien. « *En se référant explicitement aux catégories temporelles, la géographie historique utilise donc deux méthodes : soit dans un sens diachronique, elle rédige la chronique du «palimpseste» paysager pour reprendre l'expression de Jean-Luc Piveteau (1995) ou le récit de l'organisation spatiale depuis une période repère (Domingo, Elissalde, 1994), soit elle pratique une lecture transversale de l'état d'un territoire à une époque donnée. »* (Elissalde, 2000 : 230). Ce que

soulignent également Lévy et Lussault qui écrivent dans leur dictionnaire de la géographie que la conception dominante du temps en géographie est l'historicité, c'est-à-dire que le temps est perçu comme simple support du déroulement chronologique, ainsi, *« De nombreuses études géographiques souffrent ainsi de finalisme historique, »* (2003 : 900). Et ils vont même jusqu'à intituler une sous partie de leur article *« La géographie hors du temps. »* (2003 : 903) où ils écrivent « *On peut estimer que la problématique du temps ne fut jamais abordée fondamentalement par la plupart des courants géographiques, qui se rejoignirent dans une conception standard du temps considéré comme un flux linéaire. »* (2003 : 903). Ils mentionnent cependant l'exception faite par la *time geography* qui aborde l'importance de la variable temporelle dans la constitution des espaces, à l'inverse de la géographie contemporaine, pour qui l'idée d'invariance des cadres spatiaux qui demeurent relativement stables sur la longue durée, laisse penser que *« le mouvement ne constituerai qu'une modulation superficielle »* (2003 : 903). Face à la *« sédimentation »* de l'espace (Lévy et Lussault, 2003), il est possible d'insister sur le processus de réinterprétation permanent et ainsi de reconnaître la pluralité des temps et des rythmes.

Avec la rythmanalyse, le temps est utilisé de manière plus complète et complexe pour étudier les phénomènes spatiaux, elle permet de sortir d'une approche temporelle historique (temps long) où événementielle (liées à des événements marquant ex.: 1789, 1989). On passe d'une approche diachronique à une approche plus fine des temporalités, s'intéressant à la quotidienneté afin de construire le futur de la ville. *« En opposition avec l'usage de la géographie classique, deux ruptures ont transformé les rapports des géographes avec la catégorie temporelle à partir du moment où leurs travaux s'inscrivent dans une conception d'un temps rythmé par les sociétés, […] Cela à partir du moment où les géographes cessent de considérer les processus de façon linéaire et introduisent, à la suite d'autres sciences et de Gaston Bachelard […], un temps discontinu. »* (Elissalde, 2000 : 229).

Prendre en compte le rythme, c'est reconnaitre les polytemporalités qui contribuent à créer des configurations spatiales singulières qui perdurent, évoluent et interagissent entre elles, *« loin d'être atemporelles, les structures spatiales s'inscrivent dans des temporalités variables et […] le repérage de leurs durées multiples et la périodisation de leurs associations ou de leurs discontinuités sont aussi des objets d'étude de l'analyse spatiale, »* (Elissalde, 2000, 231).

Le rythme qui est à l'origine de configurations spatio-temporelles singulières apparait comme un vecteur intéressant pour lire le territoire et les pratiques qui y prennent formes. Il apporte un regard renouvelé sur l'espace. Son utilisation analytique, qui connait un engouement ces dernières décennies, permet de porter un autre regard sur les territoires du quotidien qui appelle à un renouveau des politiques publiques et de l'organisation des territoires.

2 Aménager le temps et l'espace, nouvel enjeu des politiques publiques

2.1 L'émergence italienne des politiques temporelles

2.1.1 Un agencement des temps sociaux et un partage des tâches obsolètes face aux réalités sociétales contemporaines comme point de départ

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 1970[21] a remis en cause en une trentaine d'années la figure de l'homme au travail et de la femme à la maison qui est devenue obsolète. Ce phénomène, qui n'est pas apparu concomitamment avec une remise en question du partage des tâches au sein des couples, a, d'une part, soulevé la question de la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les femmes touchées par la « double journée » (travail et tâches domestiques et familiales)[22] et, d'autre part, renforcé l'emprise de l'organisation temporelle des entreprises sur la logistique de vie quotidienne : les femmes ne disposant plus, comme par le passé, de certaines marges de manœuvre en regard des temporalités de l'entreprise leur permettant d'accomplir des activités accessibles uniquement durant les horaires de travail standards. Cette répercussion des temporalités des entreprises sur les temporalités sociales est d'autant plus importante que depuis les années 1950 la généralisation du travail salarié (environ 90 % des actifs) a restreint la part des actifs disposant d'une relative autonomie en regard de leurs rythmes de travail (Ascher, 1997) (cf. chapitre, 1 partie 3).

L'intérêt des femmes pour les questions de gestion des temporalités quotidiennes ne reposait pas uniquement sur une division des tâches sociales inégalitaire, qui a peu évoluée depuis leur arrivée massive sur le marché du travail ; les horaires d'accès aux services publics comme privés (démarches administratives, gardes d'enfants, accès à la culture et aux loisirs, transports en commun…), n'ont pas été repensés en regard de cette nouvelle organisation et se sont souvent révélés inadaptés aux nouveaux rythmes adoptés par la société. Les femmes ont donc éprouvé et éprouvent toujours des difficultés pour faire face à cette inégale répartition et à cette surcharge de responsabilités, encore peu prise en compte dans l'ensemble des politiques de la ville et du management des entreprises.

[21] Dans l'Europe des 15, le taux moyen d'activité féminin est passé de 44 % dans les années 1970 à 60 % dans les années 2000 (Delsart *et al*., 2004) et l'UE a pour objectif que 80 % des femmes en âge de travailler soient des actives. En France ce taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans était de 41,5% en 1962, il est aujourd'hui de 80% et les femmes représentent 45% de la population active. Alors que, jusqu'aux années 60, la plupart des femmes s'arrêtaient de travailler entre 25 et 49 ans, depuis les années 80 et partout en Europe, les femmes ont des trajectoires professionnelles continues (Méda, 2001).

[22] Depuis les années 1990, que ce soit en Italie ou en France, cette réalité ne s'est que faiblement améliorée. Selon l'enquête Emploi du temps 2009-2010 de l'INSEE, les femmes consacrent 3h52 par jour aux tâches domestiques contre 2h24 pour les hommes, soit 1h28 de plus.

Le cumul de ces raisons explique que les questions d'agencement des rythmes sociaux et territoriaux, ainsi que les problématiques et inégalités qui en découlent, furent soulevées par des femmes et que ces dernières restent, aujourd'hui, nombreuses à les porter.

2.1.2 Du militantisme à la législation : les temps sociaux objet de cristallisation des revendications sociales des femmes

Dès le milieu des années 1980, des femmes de gauche italiennes (élues, syndicalistes, universitaires), dénoncent la tyrannie du temps et des rythmes androcentrés et une division du travail discriminante (Boulin, 2008). Ces revendications trouvent leurs échos dans les courants féministes, qui militent pour de plus grandes possibilités de gestion du temps de travail, familial, domestique, civique, etc., pour les femmes. Ainsi, les politiques temporelles, qui se développent en Italie à partir des années 1980, prennent appui sur des recherches traitant de la condition des femmes et des politiques de l'État-Providence effectuées par des sociologues tels que Chiara Saraceno et Laura Balbo (Turco, 2011). Ces études, rencontrent les préoccupations de femmes syndicalistes ou féministes de gauche et soulèvent alors, la question des temps de vie, des inégalités qui y sont liées (Turco, 2011).

La dynamique singulière des politiques urbaines italiennes, dans les années 1980-1990 – et notamment le caractère militant et alternatif de certaines initiatives, dans un contexte de montée en puissance des échelons locaux, de territorialisation des politiques et de développement de dispositifs de concertation locaux, qui contribue au renouveau de la démocratie et de la fabrique des politiques publiques italiennes (Pinson *et al.*, 2013) –, n'est pas sans lien avec la naissance de ces politiques.

De plus, dans ce contexte italien particulier, les femmes ne souhaitaient pas être cantonnées à des contrats à temps partiels, mais souhaitaient une baisse globale du temps de travail afin que les tâches domestiques et parentales soient partagées équitablement (Bonfiglioli, 1997).

De cette réflexion, naît, en 1986, un projet de loi présenté par des élues du Parti Communiste italien et notamment par Livia Turco députée à l'origine de ce texte. En préambule, elle y demande la reconnaissance d'un droit au temps. Cette loi, intitulée *« les femmes changent les temps : une loi pour rendre les horaires de travail, les horaires de la ville et les rythmes de vie plus humains »*, peut être perçue, comme le point de départ des politiques temporelles. Elle a pour objectif, de réduire la surcharge d'effort fournie par les femmes, de favoriser conciliation entre temps de travail, familial et personnel et de promouvoir des rythmes plus lents et plus conviviaux. La loi met notamment en avant les points d'application suivant : la flexibilité et la réduction des temps des salarié(e)s, le partage des tâches domestiques au sein des couples, et le réaménagement des temps de la ville au travers d'un plan d'aménagement pour réglementer et coordonner les horaires des services.

Proposée en 1987 au Parlement, elle suscitera le débat et sera très critiquée, par des partis de gauche comme de droite et parfois incomprise, notamment par les syndicats patronaux qui y verront principalement les surcoûts que cela pourrait induire. Cependant, elle fera consensus chez les femmes et de nombreuses femmes politiques de premier rang la soutiendront. Ce projet de loi n'aboutira pas, mais il permettra d'une part, de mettre en débat cette nouvelle question sociale, en identifiant la gestion du temps comme un problème dont les autorités publiques doivent se saisir, et d'autre part, il favorisera le dialogue entre les différentes parties prenantes. Cette mobilisation, autour des questions de gestion des temps, donnera lieu, en 1988, au forum « le temps des femmes » durant lequel l'idée de la nécessité d'une loi permettant la conciliation des temps sera réaffirmée.

En 1990, des éléments de la proposition seront repris lors d'une loi de réforme de l'administration publique : la loi 142/90. Cette loi octroiera aux maires la gestion de tous les horaires des services publics de leur territoire ; et sera l'occasion d'un débat sur la qualité des services publics, de la mobilité et de la satisfaction des besoins de la population, lors de la mise en place des plans horaires destinés à changer les heures d'ouverture des services, en fonction des besoins des utilisateurs. De cette loi, découlera les fameuses tables de négociation quadrangulaire italienne qui réunissent élu(e)s, entreprises, salarié(e)s et citoyen(ne)s ; et permettent de repenser les rapports de force entre les différentes parties prenantes qui ne s'orientent plus du haut vers le bas, ni du bas vers le haut, mais à l'horizontale.

À la suite de cette loi, de nombreuses villes du nord de l'Italie (*Bolzano*, *Catania*, *Genova*, *Roma*, *Torino*, *Venezia*) vont suivre l'exemple de *Milano*, où l'adjointe à l'organisation des services, Paola Manacorda, va créer un bureau des temps[23] chargé de mettre en œuvre des projets d'aménagement du temps des villes et le premier plan des horaires (Bonfiglioli, 1997).

Les principales actions menées par ces villes ont été : les pactes de mobilité durable, accords négociés entre les entreprises liées à des régimes horaires en partie communs, les collectivités, et les autorités organisatrices de transports, afin de réguler la mobilité des personnes et des biens sur un territoire, tout en favorisant la multimodalité ; l'urbanisme temporel qui a permis de requalifier des espaces publics, en associant des actions de nature temporelle, à des actions relevant de l'urbanisme ; le réaménagement des horaires d'ouverture des commerces et des services, avec les plans horaires.

Dans les années 1990, neuf régions voteront également des directives et des lois de finances en faveur de la mise en œuvre de politiques temporelles (Bonfiglioli, 2004).

[23] Les bureaux ou agences des temps sont des instances mise en place par les collectivités territoriales chargées d'animer une réflexion transversale sur les temps du territoire afin de coconstruire des réponses adéquates en regard des dysfonctionnements repérés ou améliorations possibles avec l'ensemble des acteurs concernés. Ils sont des lieux de dialogue dans lesquels les préoccupations quotidiennes des citadins sont prises en compte. Ces bureaux ne sont pas forcément les porteurs des actions mises en œuvre qui peuvent très bien être un autre service de la collectivité, une entreprise ou une association.

Outre ces lois, des acteurs engagés vont favoriser le développement de ces politiques. Créée dans les années 1990, l'association Pianoforte[24] va soutenir le développement de ses politiques par ses actions de mise en réseau, de capitalisation et de diffusion des expérimentations menées par les villes en matière de politiques temporelles (Bonfiglioli 1997). Tout comme le fera également le *Politecnico di Milano*, en collaboration avec l'*Università degli studi di Milano-Bicocca*, au travers de projets de recherche portant sur la compréhension des rythmes des villes. En effet, suite à leurs premières expériences, les politiques des temps vont faire appel à des compétences pointues en matière de représentation et d'interprétation des données temporelles territorialisées. Ainsi, toujours dans les années 1990, les travaux de ces organismes de recherche sur la compréhension des rythmes de la ville vont être déterminants dans la manière de visualiser et de comprendre les rythmes urbains. Le groupe de travail basé autour de Sandra Bonfiglioli sera à l'origine du concept de chronotope et des cartes chronotopiques. Les chronotopes permettent de représenter les fonctions et utilisations de l'espace urbain dans le temps (cf. chapitre 3). Ils permettent de décrire schématiquement le rythme de vie des quartiers, ou aires urbaines et de mettre en exergue des possibles conflits d'usages spatio-temporels qui résultent de la rencontre d'usages différents. L'analyse chronotopique, du grec khrono (temps) et topo (lieu), est une représentation graphique des dynamiques temporelles d'un espace. Elle permet ainsi de cartographier les temps des activités spatio-temporelles, au sein des territoires dans lesquels elles s'inscrivent.

D'autres facultés d'urbanisme et de sociologie seront d'un soutien important, en proposant des formations pour les instigateurs de ces politiques (Bonfiglioli, 2004). Par la suite, des formations continues seront proposées, dès le début des années 2000, par l'Institut Polytechnique de Milan qui dispose d'une licence en « Architecture des lieux de la mobilité et urbanisme des temps ».

Le rôle des universités ira au-delà des pratiques de recherche et de formation, puisqu'elles ont mis en place des organisations pérennes destinées à maintenir et développer de ces politiques.

C'est dans ce contexte foisonnant de réflexions et d'expérimentations sur l'aménagement de l'espace-temps que, 13 ans plus tard, la proposition de loi du Parti Communiste fut présentée de nouveau au Parlement par Elena Cordoni, alors ministre de la Solidarité sociale sous le gouvernement Prodi. Ainsi, le 8 mars 2000, la loi n°53/2000 intitulée, *« disposition pour le soutien de la maternité et de la paternité, pour le droit aux soins et à la formation et pour la coordination du temps des villes »*, dite loi Turco du nom de sa principale promotrice, fut adoptée par le Parlement (Turco, 2011). Cette loi valorise notamment le congé paternité et les congés pour la formation. Elle incite également les entreprises à repenser leurs horaires, afin d'être en meilleure adéquation avec les besoins des familles.

[24] Association destinée à faire la promotion des politiques temporelles soutenue par un réseau d'élues, d'universitaires et de syndicalistes, son rôle sera repris par le *Politecnico di Milano* dans les années 2000.

Un deuxième volet de cette loi concerne le temps des villes et oblige les villes de plus de 30 000 habitants, ainsi que les réseaux de communes plus petites, à mettre en place un plan territorial des temps, afin d'améliorer la qualité de vie citadine et la mobilité, en repensant les horaires d'ouvertures des services publics et privés. Elle oblige également, ces communes à créer un bureau des temps et une table de concertation entre la municipalité et les principaux donneurs de temps (système éducatif, entreprises et syndicats, administrations, services d'intérêts collectifs, autorités organisatrices de transport, associations, etc.), leurs usagers et les citoyen(ne)s. Cette loi précise également que les régions doivent inciter les communes à mettre en œuvre un plan territorial des horaires, à l'aide d'une loi régionale contenant directives et financements.

L'Italie reste actuellement le seul pays européen à s'être doté de lois afin que les régions et communes aient les pouvoirs et l'obligation d'agir, afin de favoriser la conciliation des temps sociaux et territoriaux et de mettre en place une planification temporelle. En donnant un cadre légal aux politiques temporelles, ces lois leur ont permis de s'inscrire dans le temps et d'être toujours actives, malgré la perte du soutien du gouvernement lors du changement de majorité et la fin du gouvernement Prodi au début des années 2000. Cependant, onze ans après, Livia Turco souligne que l'application de cette loi est plutôt décevante : peu de régions l'appliquent, et peu de municipalités se sont mobilisées autour de projet notamment par manque de financement et de soutien de la part du nouveau gouvernement (Turco, 2011).

Cependant, face à la faiblesse de la législation, le réseau, développé par les acteurs des politiques temporelles, a permis de les pérenniser. C'est pourquoi ces politiques, qui pour la plupart se développent sur initiatives locales avec des caractéristiques territoriales marquées, restent actives et continuent leur travail d'expérimentation notamment dans l'Italie du Nord avec le travail des Ville, de *Bergamo*, *Bolzano*, *Milano*, *Torino*, etc.

2.2 Une diffusion rapide des politiques temporelles en Europe, l'exemple de la France

2.2.1 Une entrée en matière centrée sur la préoccupation des questions d'égalité des genres, de cohésion sociale et de qualité de vie sous l'impulsion de projets européens.

Par émulation vis-à-vis de l'exemple italien, tout en tenant compte des particularités et sensibilités locales, les politiques temporelles se sont diffusées en Europe. Cette propagation fut marquée par le sceau des politiques sociales portées par l'Union Européenne à cette époque. En effet, les politiques temporelles s'inscrivirent dans des projets favorables à la prise en compte de l'égalité des genres et de la qualité de vie.

Ces politiques se diffusèrent, tout d'abord, grâce aux actions du réseau Eurexcter, dont l'objectif était d'être au service de la coopération interrégionale en Europe et de véhiculer la culture de l'excellence territoriale, en contribuant au développement durable, à l'amélioration de la cohésion sociale et de qualité de vie des territoires ; tout en développant le dialogue social local, dans le but de promouvoir un nouveau type de gouvernance territoriale et de favoriser l'apprentissage collectif. Ce réseau de villes, de territoires et d'universités financé par le Fonds Social Européen, a associé l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande et l'Italie, de 1996 à 2000. Il a soutenu les politiques temporelles et favorisé leur diffusion au sein des territoires membres, à l'aide d'écoles nationales, de projets pilotes et d'échanges de bonnes pratiques, car il a vu dans leur méthode de concertation une opportunité d'action pour servir ses objectifs.

En France, entre 1996 et 1999, la branche locale de ce réseau, l'Association Française pour l'Excellence Territoriale (AFET), proposa des formations portant sur les questions temporelles et permit la naissance d'un travail réflexif concernant l'intégration des questions temporelles dans les politiques municipales des Villes de Saint-Denis et de Poitiers.

2.2.2 Des premières expérimentations avec le soutien de l'État...

Suite à cette première approche, l'État représenté par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) joua un rôle primordial dans la diffusion de ces politiques. Rappelons que dans les années 1990, les lois Aubry sur les 35 heures qui permirent une prise de conscience des dysfonctionnements temporels qui lui étaient antérieurs (Boulin, 2003) placèrent la question des temporalités quotidienne sur le devant de la scène.

En 2000, dans le cadre du programme prospectif *« Territoires 2020 »*, la DATAR créa un groupe prospectif baptisé *« Temps et territoires »*, au sein duquel quatre collectivités furent impliquées : les Villes de Saint-Denis et de Poitiers, le Territoire de Belfort et le Département de la Gironde. Ces *« [...] expérimentations prospectives [devaient] pouvoir aboutir à la mise en place de « bureaux des temps » et à des politiques et des actions en faveur de la coordination des temps, sur des échelles territoriales variables »* (DATAR, 2001 : 9-10). Les moyens humains (services de formation, d'études, représentations statistiques et cartographiques, réflexion prospective, séminaires et plates-formes d'échanges d'expériences) et financiers importants accordés à ce groupe permirent aux premières initiatives en matière de politiques temporelles de naitre en France.

En 2000, un séminaire intitulé *« Temps des femmes, temps des villes »* fut organisé à Poitiers, à l'initiative de Claude Bartolone, ministre délégué à la ville et de Nicole Perry, secrétaire d'État aux droits des femmes. Suite à ce séminaire, à la demande des ministères de la ville et du droit des

femmes, le député Edmond Hervé (également maire de Rennes, ville fortement investie dans les politiques temporelles dès 2002), remit, en juin 2001, un rapport sur les *« Temps des villes »* qui appelait, sur l'exemple italien, à la création d'un bureau des temps dans les villes de plus de 30 000 habitants. D'autres séminaires décentralisés et un fond de 4,5 millions d'euros mis à disposition par le gouvernement à partir de 2001 (Boulin, 2004), permirent d'élargir ces expérimentations à de nouveaux territoires : les villes de Créteil, de Lille, de Paris, de Rennes, la Communauté urbaine du Grand Nancy et le Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Ce fut la Ville de Poitiers qui, en 2001, créa la première, un bureau des temps. L'organisation d'un séminaire en son sein fut primordiale pour sensibiliser le maire de l'époque, Jacques Santrot, aux problématiques soulevées par le rythme des villes.

Durant cette période, le soutien de l'État fut fort : lors de son intervention à l'occasion du festival international de la Ville de Créteil, le premier ministre, Lionel Jospin, stipula *« Les « politiques des temps » sont essentielles. »* (DATAR, 2001 : 4). Dans ce discours, il précisa également qu'*« à travers les contrats d'agglomération et les contrats de pays, le gouvernement soutiendra les initiatives des collectivités en vue d'harmoniser les temps de la vie quotidienne. Il faudra d'ailleurs veiller à ce que les enseignements de ces expériences soient pleinement pris en compte en 2003, lors de la révision des contrats de plan État-région. »* En septembre, le chef du gouvernement fit savoir son intention de créer un fond d'expérimentation (DATAR et Délégation interministérielle à la ville), afin de favoriser l'harmonisation des temps. Une loi destinée à encourager la création de bureaux des temps était également en préparation.

2.2.3 ...à la fin du soutien gouvernemental et la diffusion par des collectivités territoriales engagées et structurées en réseau

Cependant, en 2002, le changement de majorité mit fin au soutien de l'État en matière de promotion et de financement, et les initiatives en matière de politiques temporelles furent, par la suite, portées essentiellement par des collectivités territoriales. Elles allèrent alors, puiser leur soutien dans le Programme européen d'Initiative Communautaire Equal, initié en 2002, sur le thème de la *« conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ».*

Le programme Equal (2002-2008), porté par les pays déjà engagés dans le réseau Eurexcter et rejoint par les Pays-Bas, la Finlande et le Portugal, visait à promouvoir l'égalité sociale et des genres, notamment sur le marché de l'emploi. Il permit la création d'un réseau d'échange européen et au travers de ce dernier, la diffusion des premières expériences menée par les politiques temporelles.

L'entrée par ce programme européen recentra les questions temporelles sur l'égalité des genres ainsi que sur la conciliation des temps de travail et des temps familiaux ; au détriment des liens existants entre le temps et la planification territoriale qui avaient pourtant été la première approche des politiques temporelles en France au sein du programme de la DATAR. Nonobstant, cette position s'inscrivait dans les racines de ses politiques issues de la pensée féministe soucieuse de l'égalité des genres. Ces politiques eurent, par la suite, du mal à évoluer vers des politiques plus transversales intégrant d'autres dimensions. Pour Jean Yves Boulin, sociologue et vice-président de l'association Tempo Territorial (2008), la France atteste difficilement du passage d'une approche en termes de genres et de politiques sociales, à une approche plus sociétale qui intègre à la fois la citoyenneté et la dimension spatiale et territoriale.

Cependant, malgré ces difficultés, en France, ce sont actuellement plus d'une trentaine de collectivités, à différents échelons (commune, intercommunalité, département, région), qui sont engagées dans les politiques temporelles. Cet essor, est notamment dû au travail mené par Tempo Territorial, association créée en 2004, à l'aide de financements propres et européens, par les collectivités impliquées dans les politiques temporelles, pour faire suite à la fin du soutien de la DATAR et conserver la dynamique de travail existante entre les acteurs engagés dans les politiques temporelles. Ce réseau national, qui réunit des collectivités, chercheur(euse)s, entreprises, associations et citoyen(ne)s[25] est un centre de ressources qui capitalise et diffuse les expérimentations, accompagne les acteurs et les territoires dans des démarches temporelles, et propose des journées de formation. C'est également, un lieu de débats et d'échanges, permettant la création de groupes de réflexion autour des questions temporelles. Sa volonté est de faire reconnaître la pertinence d'agir sur les temps et de constituer un acteur collectif faisant prendre en compte cette dimension aux responsables publics et privés aux différentes échelles de décision. Elle milite donc afin de faire connaître l'intérêt des politiques temporelles et plaide auprès des décideurs politiques pour que ces politiques fassent désormais partie de leur profession de foi.

2.3 Une nouvelle phase de développement axée sur la planification spatio-temporelle : vers des politiques d'aménagement qui intègrent la question des temps quotidiens

Si l'on assiste à une inertie de la diffusion des politiques temporelles, notamment due à l'absence d'appui des échelons nationaux et supranationaux, qui ont maintenant 20 ans et sont implantées depuis 10 ans en France, les motivations qui les animent sont plus que jamais d'actualité et les projets qui en découlent répondent à des enjeux cruciaux. La qualité et la régulation des temps

[25] www.tempoterritorial.free.fr

étant un élément essentiel de la construction du vivre ensemble (coprésence et cohésion) et de l'attractivité des territoires.

Dans un contexte où, la gestion du temps et de son temps est devenue une question de société, on constate cependant, un décalage entre les objectifs de ces politiques et leurs résultats par rapport aux problèmes initialement identifiés : la prise en compte du temps dans les politiques publiques et les entreprises reste marginale. Le désengagement des instances nationales ou supranationales ne doit pas cacher la nécessité de la prise en compte des temps sociaux afin de construire l'avenir.

Nonobstant, le travail effectué a contribué à faire du temps une véritable question de société mise en débat sur la scène publique. Ce travail a permis une prise de conscience des problématiques liées aux temps sociaux et territoriaux. Effectivement, les politiques publiques ne peuvent être réduites à la recherche de solutions opérationnelles. Mettre au point une politique publique, ce n'est pas que résoudre un problème, c'est construire une représentation des problèmes qui met en place les conditions socio-politiques de leur traitement par la société (Muller et Surel, 1998). Ainsi, le travail effectué jusqu'à présent par les défenseurs des politiques temporelles a permis :

- la formulation de ce problème complexe,
- la création d'une représentation collective,
- et par conséquent a contribué à l'émergence des conditions nécessaires pour que la société traite les défiances d'organisation temporelle de ses territoires.

Cela se traduit par le nouveau tournant que prennent ces politiques, qui à la suite d'une première phase, reposant sur une approche en termes de gestion et de synchronisation des temps (accessibilité spatio-temporelle des services, conciliation entre vies familiale et professionnelle, égalité des genres…), entrent dans une seconde phase cruciale de leur développement, dans laquelle le temps apparaît comme un objet relevant également de la planification. Le temps et l'espace sont enfin réunis autour de problématiques communes.

En effet, le temps de la cité offrant des perspectives innovantes pour appréhender les évolutions contemporaines, les mutations du système temporel apparaissent comme une opportunité de réforme pour les porteurs des politiques temporelles. Effectivement, un des leurs objectifs est de modifier le modèle de pensée, selon lequel, le temps n'est jamais considéré comme un aspect essentiel des dynamiques du territoire ; cela afin d'induire un changement de paradigme dans l'action publique, pour que le temps soit désormais pensé comme une variable d'ajustement incontournable, au même titre que l'espace.

C'est pourquoi, au-delà de politiques de gestion d'horaires, ces politiques apportent désormais un nouvel éclairage sur les pratiques d'aménagement urbain, en intégrant la dimension temporelle dans les documents de planification, pour favoriser notamment l'accessibilité de la ville et de ses aménités au plus grand nombre. Face aux enjeux que doivent relever les villes (mobilité, mixité, proximité, cohésion, ressources spatiales et financières limitées...), les questions temporelles doivent trouver leur place dans les documents de planification.

3 Aménager l'espace du rythme

3.1 Le temps cette variable ignorée par l'aménagement

En s'intéressant aux rythmes des espaces, les politiques publiques et la pratique aménagiste rentrent dans une nouvelle dimension, qui ne relève pas de leurs attributs habituels. Nous avons vu dans notre précédent chapitre, comment le temps est devenu un pilier central de la régulation sociétale au service du pouvoir, concomitamment à son homogénéisation et son universalisation (cf. chapitre 1). Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici – le temps étant compris comme objet de pouvoir –, c'est le regard qui peut être porté sur l'appropriation du temps par politiques publiques et les aménageurs. Car si l'aménagement de l'espace par les sociétés humaines est avant toute chose la recherche de sa maitrise et de son contrôle, alors intégrer le temps dans une perspective aménagiste revient à vouloir en prendre le contrôle.

En France, l'aménagement de l'espace est une coutume héritée de longue date. La construction de routes pour faire circuler les troupes, mais aussi les individus et les marchandises a toujours été un enjeu pour les rois. Outre la mise en place par Vauban d'une ceinture de places fortes autour du royaume à la fin du XVIIe siècle et au début au XVIIe siècle, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le pouvoir royal redoublera d'effort pour maitriser son territoire. Les gouvernements de Louis XV et Louis XVI confieront à plusieurs organismes la mission de mieux connaitre le territoire, notamment à travers l'établissement d'une cartographie. Le bureau topographique de l'École des Ponts et Chaussées est fondé en 1740, l'École de Génie de Mézières est fondée en 1748. Cette politique aboutie à des résultats concrets : en 1744 la carte de France de César François Cassini donne les dimensions exactes du royaume, en 1791 la carte de Jean Louis Dupain Triel est la première carte avec des courbes de niveau. Parallèlement, l'une des priorités du pouvoir est d'améliorer les transports. Notamment en augmentant, en 1738, la durée de la corvée royale pour améliorer le réseau routier, en encourageant, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, la construction des ponts, et en

réglementant, en 1776, la largeur des chemins. Tous ces travaux, faits sous l'égide des Ponts et Chaussées vont avoir de bons résultats, puisqu'à la veille de la Révolution, la France a le meilleur réseau routier d'Europe. En 1775, le ministre Turgot crée la régie des diligences et des messageries, dont le but est d'unifier et d'organiser l'ensemble des réseaux de transports. Ce qui aura pour résultats de réduire considérablement les temps de parcours au sein du territoire : en 1765 Paris-Poitiers nécessitait 7 jours, en 1780 seulement 3 jours. La maitrise de l'espace sera également l'occasion de maitriser l'organisation des villes, dès 1607 un édit de Sully obligea l'alignement des façades des villes françaises (Richer 2013).

Que nous apprend ce recul historique sur l'aménagement ? Durant des siècles, la prise en compte du temps par les pouvoirs en place s'est limitée à l'annihilation des contraintes de l'espace par l'augmentation de la vitesse des transports et au renforcement de stratégie défensive, afin d'augmenter le temps entre les potentiels envahisseurs et le centre névralgique du royaume.

Plus récemment, avec les premiers documents d'urbanisme qui datent d'après-guerre et notamment la LOF (1967) (Loi d'Orientation Foncière), puis la SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), l'aménagement s'est intéressé à la répartition des fonctions, puis aux questions de mobilité et d'habitat (Richer 2013). *« Mais l'histoire de l'urbanisme et sa complexification croissance ont négligé les situations de polychronie. »* (Richer, 2013 : 124). Ainsi, les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) et les SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) tout comme leurs prédécesseurs, essayent d'instaurer une répartition des activités dans l'espace, mais sont limités à l'espace et ignorent les dimensions temporelles du territoire (Gwiazdzinski, 2005). Certains grands projets, à l'exemple de la mission Racine, de 1963, concernant l'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon se dédient bien à un temps particulier, celui des vacances. Mais, la prise en compte du temps s'arrête là et l'aménagement du territoire c'est avant tout l'action de l'humain(e) sur l'espace (Jean et Vanier, 2008 ; Jean et Baudelle).

L'espace ne fait pas l'objet d'un traitement différencié selon les moments, alors qu'il existe de fait une différentiation temporelle de ses usages. *« La qualification temporelle des espaces est rarement intégrée dans les projets urbains et les documents de la planification urbaine. Il serait pourtant utile que les urbanistes étudient la qualification des lieux selon les horaires d'ouverture de leurs services, leur fréquentation et s'interrogent sur la cohésion de leurs rythmes. Ces éléments participent à l'accessibilité des lieux et à leur hospitalité, tout autant que leur localisation et les moyens de transport permettant d'y accéder. »* (Mallet 2014 : 16).

Une des limites de ces documents est donc, la dissociation entre temps et espace, entre aménagement et gestion (cf. Chapitre 5). Pourtant, l'organisation temporelle des rythmes quotidiens

qui façonnent les territoires demande une réflexion. L'aménagement de l'espace ne peut se faire au détriment des ses temps.

Néanmoins, la question de la prise en compte des temps du territoire n'est pas nouvelle, dès les années 1960, des chercheurs se sont penchés sur la question des temps urbains, de part et d'autre de l'Atlantique, que ce soit le géographe suédois Thorten Hägerstrand (1970), de l'école de géographie du Lund, ou l'urbaniste états-unien Kevin Lynch (1972). Cependant, à cette époque, le moindre intérêt porté aux temporalités quotidiennes a desservi ces recherches, qui ont eu peu d'échos dans le champ sociétal.

Ces dernières décennies, les nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux, les sentiments d'urgence et d'accélération temporelle que connaissent nos sociétés, soulèvent de façon aigüe, la question de l'agencement et de la gestion des temps sociaux et de leurs représentations. La multiplication des ouvrages dédiés à la gestion de son temps, la luxuriance des mouvements en faveur de la vie lente, de la réappropriation de son temps, la prolifération des conseillers en emploi du temps, ou de logiciels pour ordinateurs et téléphones destinés à nous aider à mieux gérer notre temps, traduisent, à l'inverse des années 1970, l'intérêt croissant de la société civile occidentale contemporaine pour les temporalités quotidiennes. Et cela, de manière d'autant plus forte que ces nouvelles configurations spatio-temporelles sont génératrices de nouvelles formes de conflits et d'inégalités.

La naissance des politiques temporelles qui s'intéressent autant à l'espace qu'au temps dans les années 1980 est une réponse à cette acmé de l'hypertension des rythmes des territoires.

Par la prise en compte du rythme, *« […] il ne s'agit pas simplement d'ajouter une dimension temporelle aux dimensions spatiales, de recueillir de nouvelles données scientifiques sur les rythmes urbains qui viendront alimenter les pratiques de l'urbanisme et aménagement, mais de changer globalement d'approche sur ce qui est l'objet même de l'aménagement. »* (Revol, 2012 : 3-4).

3.2 Vers la prise en compte du temps dans l'aménagement : de l'espace figé à l'espace protéiforme

De nouveaux termes apparaissent dans le vocabulaire d'une poignée d'urbanistes et d'aménageurs : aménagement temporaire, ou encore ville malléable, ville réversible, plan dans le

temps, chronourbanisme et chronoaménagement… Quels entendements et enjeux se cachent derrière ces notions ? C'est précisément ce que nous allons tenter d'éclairer.

Face à de multiples problématiques, qu'elles soient d'échelle globale : environnementale, économique, énergétique, ou plus locale : démocratique, qualité de vie urbaine, stimulation de la vie sociale, nouvelles façons d'habiter l'espace-temps… ; le regard des constructeurs de la ville, qu'il porte sur le physique où l'image de la ville se décale. L'utilisation des ressources dont ils disposent pour réaliser leurs ambitions et répondre aux enjeux précédemment cités appelle de nouvelles pratiques. Dans ce contexte, l'espace et le temps, qui sont des ressources fondamentales non renouvelables, avec lesquelles l'aménageur peut jouer méritent une toute nouvelle attention. Pour le géographe Luc Gwiazdzinski (2012), les leviers locaux sur l'énergie étant faibles, l'espace étant une ressource limitée, il reste le temps qui permet de composer avec les deux précédentes et de réintroduire l'humanité dans le débat.

Nous l'avons vu, l'humain(e) à inscrit dans une tradition séculaire l'espace comme objet d'attention de son action ; cependant, le temps est resté une variable ignorée, le plus souvent intégrée à la marge, l'espace étant aménagé pour faire gagner du temps. L'inverse est-il possible ? Peut-on aménager le temps pour agir sur l'espace ? C'est précisément cet enjeu qui se cache derrière la liste de notions citées en début de partie.

Afin de pousser plus avant notre analyse, penchons-nous sur les définitions accolées aux différentes notions qui semblent vouloir réconcilier temps et espace en un même ensemble interprétable par l'humain(e).

Les notions qui sont apparues les plus documentées et les plus mises en pratique sont celles d'aménagement temporaire ou éphémère (Canosa et Trayser, 2005 ; Pradel, 2010 ; Andres, 2011 ; Trayser, 2011 ; Europan, 2012 ; Chabot, 2013) et de Plans guides qui sont des plans flexibles (Chemetoff, 2007 ; Devisme, 2007 ; Europan 2012 ; Richer, 2013 ; Morelli 2013).

Intéressons-nous tout d'abord aux aménagements temporaires. Par définition, temporaire qualifie quelque chose que ne dure pas dans le temps. Il s'agit donc d'aménagements non pérennes généralement légers, destinés à être développés lors des périodes transitoires. Comme le souligne Chabot (2013), cette démarche est souvent utilisée sur la voirie, effectivement nous avons tous en tête le souvenir de ces plots rouges et blancs et de quelques lignes de peinture jaune sillonnant l'asphalte, le temps de travaux pour réguler temporairement les usages de l'espace, mais *quid* du reste de l'espace public.

Selon leurs défenseurs, les aménagements temporaires offrent plusieurs possibilités pour une nouvelle lecture de la ville ; ils permettent :

- d'occuper des friches urbaines en attendant leur aménagement et de redonner ainsi de la vie à des espaces délaissés, ce faisant ils offrent l'opportunité de recenser l'ensemble des espaces

libres de la ville qui ont cette potentialité (Vesta Nele Zareh, 2012). Pour la géographe-urbaniste Lauren Andres (2011), cette occupation, voire cette reconquête des friches urbaines participe à la revalorisation (image, foncière, urbaine) du site et engendre donc des retombées positives tout en limitant leurs nuisances ; le propriétaire y trouve également des avantages de sécurisation et de maintenance à moindre coût dans l'attente d'un projet.

- De ponctuer des projets d'aménagement lourds, afin de ne pas interrompre la vie de quartier le temps de travaux et de maintenir une certaine dynamique sociale et économique (Chabot, 2013).
- De mettre en place des installations qui répondent aux variations de l'utilisation de l'espace public selon les périodes de l'année. Notamment de créer des événements, principalement festifs et culturels (Paris plage, marchés de noël, fête de la musique), à l'origine de nouveaux rythmes collectifs qui sont l'occasion pour les collectivités de *« réinject[er] du cycle dans la vie sociale désynchronisée »* (Pradel 2010 : 471).
- Mais aussi, de par leur facilité d'installation et leur caractère malléable, l'introduction de structures temporaires dans l'espace public semble être une façon simple et innovante de pallier aux dysfonctionnements d'aménagements qui apparaissent après coup, ou d'adapter la ville aux évolutions de la demande sociale, sans qu'il soit nécessaire de réaliser des travaux de restructuration d'envergure.

Au-delà de ces aspects concernant la valorisation, le maintien du lien social et de la vie, les aménagements temporaires ont bien d'autres atouts à proposer : ils questionnent les usages habituels de l'espace en en proposant de nouveau. Ils introduisent une certaine flexibilité dans l'espace, et par là même l'anticipation ou l'expérimentation de nouvelles formes spatio-temporelles.

Ce faisant ils sont une interface permettant le passage du temporaire au durable qui interroge formes et usages. La question temporelle ne se limite alors plus au temporaire, mais s'ouvre aux temporalités et aux usages différenciés de l'espace dans le temps. Elle permet ainsi d'aborder la possibilité de diversifier les usages des espaces publics, des voiries, en mettant en place par exemple des fermetures temporaires. Les aménagements temporaires incitent *« à réfléchir sur la notion d'espace public »*, *« ils engendrent inévitablement un débat, autour de la ville contemporaine et sur la place des êtres qui la peuplent. »* (Canosa et Trayser, 2005 : 2). À l'exemple de la fermeture des voies sur berge, le week-end, à Paris lorsqu'il y a moins de déplacements domicile-travail, pour permettre des balades, des activités de loisir ; de l'opération « la rue est à nous » consistant en la fermeture d'une rue, les dimanches d'été, à Pantin, pour permettre d'autres usages : apprentissage du vélo, du roller, jeux ; ou encore de l'installation « Les yeux de la ville », un projet d'aménagements temporaires, réalisé, chaque été, par la ville de Genève qui transforme l'espace public en modifiant les conditions de

circulation et la configuration des lieux afin de rendre l'espace urbain aux piétons et permettre à de nouveaux usages de prendre place (Trayser, 2011).

Prendre en compte les différentiations temporelles des usages de l'espace permet de redessiner de nouvelles pratiques qui viennent investir autrement l'espace public. En montrant d'autres possibilités d'usage de l'espace public, ces aménagements sollicitent et cherchent à modifier les comportements. Ils souhaitent donner envie de vivre autrement et d'infléchir les usages en apportant la preuve que des changements sont possibles (Canosa et Trayser, 2005). Ces tests grandeur nature, qui permettent d'expérimenter un projet en situation réelle, sont des instruments stratégiques. Ils permettent d'observer et de préfigurer, d'explorer les évolutions possibles, de construire par étapes, d'identifier les conflits potentiels, de mesurer les résistances, de lever le débat, de rester ouvert à la négociation pour comprendre et s'adapter. Mais aussi, de s'intéresser à l'intérêt, la fonctionnalité et les usages d'un aménagement selon les temporalités (quotidiennes, hebdomadaires, saisonnières).

Le *Park(ing) day* : une réappropriation temporaire conviviale de l'espace public

Le *Park(ing) day* lancé en 2005 à San Francisco, est journée mondiale citoyenne qui a lieu le 16 septembre dont l'objectif est d'occuper l'espace public réservé au stationnement pour y faire autre chose que de stationner en créant de manière temporaire des espaces de verdure et des lieux de convivialité. Cette initiative qui pose la question du partage de l'espace public et de la qualité de vie en ville veut attirer l'attention sur le fait qu'une grande majorité de l'espace urbain des villes est dédié aux automobiles et une proportion bien moindre allouée à des espaces publics pour l'humain(e). Elle propose donc temporairement une réappropriation et une reconfiguration de l'espace dédié aux véhicules en espace consacré aux interactions sociales, aux loisirs et à l'expression artistique (Carfree France).Des initiatives de ce type ont lieu dans de nombreuses villes du monde et de France (Paris, Rennes, Nantes, Rouen, Reims, Lille, Nancy, Bourges, Vendôme, Lyon, Annecy, Chambéry, Grenoble, Montpellier, Marseille, etc.). Elles permettent d'imaginer la ville autrement.

Figure 7 : *Park(ing) day* 2010, à Paris (20 Minutes)

et Figure 8 : *Park(ing) day* 2008, à San Francisco (Le Figaro)

Cette préfiguration temporaire d'un projet, ces moments où les usages et fonctions habituels des espaces sont redéfinis (mobilités, activités, aménités, morphologie…), sont soumis à un jugement d'usage, à une confrontation entre envies et réalisations, peut être perçue comme une forme de

participation à la construction d'un projet « déguisé », plus « séduisant » qu'une réunion publique où bien peu se rendent et encore moins prennent la parole.

La distinction qui s'effectue en passant de la notion de temporaire, à celle de temporalités permet d'introduire la question de la ville flexible, ou encore de la ville malléable dont le projet est de mêler l'espace et le temps, le temporaire et le durable pour construire un territoire urbain aux temporalités différentiées et aux espaces hybrides.

Dans son Eco-PLU, la ville de Dijon emploi le terme de ville flexible (Ville de Dijon, 2010b), Luc Gwiazdzinski (2007) parle d'espace malléable, d'autres de ville adaptable ou résiliente (Europan, 2011) où encore de ville réversible (Scherrer et Vanier, 2013).

L'expression ville flexible, utilisée par la Ville de Dijon, n'est à aucun moment clairement définie dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), seules des orientations politiques y sont accolées. D'autres détaillent plus finement ce qu'implique ce lien entre espace et temporalités.

Le projet Europan 12 définit la résilience comme *« […] la capacité d'un espace à récupérer un fonctionnement ou un développement après avoir subi un traumatisme. »* Et l'adaptabilité comme *« […] la qualité d'un espace qui peut être modifié aisément en harmonie avec les changements auxquels son utilisation est soumise ou peut être soumise. »* Et précise que *« […] pour réaliser ces enjeux, les projets urbains doivent acquérir une capacité d'adaptation à des nouvelles temporalités d'usages qui soient mieux coordonnées entre elles. »* (Europan, 2012 : 5). Cette approche implique de savoir composer avec les héritages et de s'ajuster, pour s'accorder aux variations et aux permanences, mais aussi de s'intéresser à la pluralité des usages, aux modalités de gouvernances de ce partage de l'espace, et à l'hospitalité des espaces urbains ; elle implique également part la succession des usages une économie de territoire qui va de paire à une augmentation de l'intensité et de l'urbanité (Europan, 2012).

Pour Luc Gwiazdzinski (2011b), *« La notion de "ville adaptable" est celle d'une ville que l'on peut façonner sans qu'elle se rompe, capable d'étendre ses possibles et de reprendre ses formes, dans l'espace et le temps. »* La ville malléable permet d'introduire des figures plus souples dans le système urbain (Gwiazdzinski, 2007). Elle cherche à mettre fin à la monofonctionnalité pour introduire de la polyvalence, de la modularité et de l'hybridation, des usages alternés des espaces et de leurs équipements selon les différents moments pour limiter la consommation d'espace (Gwiazdzinski, 2013b). La notion de ville malléable est un support pour répondre à la ville qui « *[…] s'étale dans l'espace et dans le temps sans que les outils classiques d'aménagement semblent capables de proposer une quelconque maîtrise de son développement. »* (Gwiazdzinski, 2007 : 5). Elle est une approche

mixte, mêlant temps et espaces, qui introduit de la souplesse et se positionne en contre-pied des modèles rigides ; une approche, qui prenne en compte les besoins et le bien-être des habitants et usagers et qui définisse les règles d'usages et partages (Gwiazdzinski, 2007 et 2011).

Pour ceux qui défendent la ville réversible, elle *« est une ville qui a conscience du temporaire et qui sait s'adapter et saisir ses bienfaits ; c'est une ville qui adapte ses formes et outils de planification et qui accorde de l'importance à des acteurs atypiques en leur donnant le pouvoir d'agir et de modifier l'espace. En d'autres termes, c'est une ville qui, pour mieux anticiper ses changements futurs et de venir à la fois plus durable et résiliente, part du principe qu'introduire une plus grande flexibilité est crucial, d'autant qu'elle s'inscrit dans un contexte de crise et fait face à des chocs plus ou moins importants durables et de différentes natures. »* (Andres, 2013 : 61-62). La ville réversible *« est un emprunt à la lecture du monde biologique et non plus mécanique. Elle invite à la souplesse du vivant, plutôt qu'à la rigidité de ces œuvres humaines conçues littéralement pour traverser le temps. Elle expose à la surprise, plutôt qu'elle ne propose une finalité. Par définition, elle dérange le monde que tant d'autres actes et volontés s'efforcent de ranger »* (Vanier 2013 : 266). Pour d'autres, la réversibilité accompagne principalement le projet durant son processus et introduit la notion de choix dans les processus de décisions qui ne sont plus irréversibles (Arab, 2013).

Certains voient dans les plans flexibles un outil d'aménagement au service de cette liberté. Les plans flexibles sont des plans ouverts qui offrent des possibilités d'adaptation constante au changement. À l'exemple du Plan-guide de l'île de Nantes, ou du projet de développement du plateau de Saclay dans le sud-ouest de Paris. Ces plans, bien que différents sur leurs échelles d'intervention temporelles et spatiales s'ouvrent à une planification plus souple.

Dans le cas du projet de développement du plateau de Saclay, dans le sud-ouest de Paris, dont le but est de créer une *« French Silicon Valley »* mêlant universités, recherche, développement et entreprises, habitat et services (Sikorski, 2012), – et n'est pas sans soulever la polémique sur ses conséquences environnementales, sur les effets de la concentration de la recherche et sa vision élitiste dont le débat n'est pas l'objet ici – ; l'objectif est de faire se dérouler le projet sur plusieurs échelles de temps, pour aménager les 12 hectares sur une période de 30 ans, afin de créer une véritable ville et non *« un ghetto de scientifiques »* (Sikorski, 2012 : 29). Le scénario de développement repose donc sur un programme mixte, qui puisse tenir compte des chaînes de réactions qui auront lieux en réponse à cette urbanisation. Urbaniser dans le temps a ici pour dessin de produire un milieu hybride. La zone à urbaniser, un corridor de 8 kilomètres, n'a donc pas été dessinée, mais un guide qui définit des stratégies d'urbanisation dans le temps a été mis à disposition des futurs aménageurs pour donner une cohérence à l'ensemble ; l'aménagement commencera avec les endroits névralgiques auxquels des

éléments différents viendront s'ajouter dans le temps pour réaliser progressivement des quartiers (Sikorski, 2012).

Un exemple plus documenté et sans doute plus abouti est celui du Plan-guide de l'île de Nantes. Il fait suite à un marché de définition, lancé par la municipalité, en 1998, portant sur la recomposition des 337 hectares de l'île de Nantes, suite à la fermeture des chantiers navals et la fin des activités industrielles qui leurs étaient liées. Alexandre Chemetoff, Jean-Louis Berthomieu, et leur équipe ont été retenus pour leur *« projet placé sous le signe de la souplesse pour développer un programme qui s'adapte aux mouvements de la dynamique urbaine »*[26]. Cette souplesse fut autorisée par le recours à un Plan-guide qui *« permet une lecture du territoire existant et une projection de l'avenir évolutive. »*[27]. L'accent fut mis sur la place des espaces publics, la diversité d'usages et de populations et les équilibres environnementaux notamment le traitement des paysages et le lien entre la ville et l'eau.

Figure 9 : état des lieux et projets février 2003 (Morelli, 2013b)

Le Plan-guide, *« outil évolutif de fabrication urbaine »* (Devisme, 2007 : 14), est un plan précis au 1/5000, redessiné tous les trimestres évoluant au fil des projets, qui se nourrit des consultations

[26] http://www.iledenantes.com/fr/articles/105-phase-1-2000-2010.html
[27] Ibid.

qu'elles soient publiques, institutionnelles, ou avec les promoteurs. À partir d'un état des lieux fin de l'existant, il permet d'inscrire chaque opération dans son contexte tout en montrant les possibilités de transformation de l'ensemble de l'île. Il représente ainsi, la ville existante et la ville projetée, mêle perceptions immédiates et futurs possibles, tout en laissant ouvertes les possibilités d'évolutions au gré des opportunités.

« Le Plan-guide est la carte de l'île en l'état futur d'achèvement, représentant avec le même soin l'état des lieux et la projection de l'avenir à une date donnée. Le Plan-guide est l'outil évolutif de la fabrication urbaine. Plus qu'une représentation du projet, c'est un élément de sa méthode. Il figure l'ensemble des îlots, occupés ou disponibles, fixe l'ambition et détermine les contraintes. Tout y est dessiné avec une égale précision, ce qui existe, les hypothèses probables, les idées plus prospectives, c'est un document évolutif qui n'a pas la rigidité d'une règle ou d'une procédure. C'est un document de référence, il guide l'action à court terme, dans le cadre d'une vision du territoire à long terme. » (Dossier de création de ZAC, 2005 *in* Morelli, 2013b : 53).

C'est à la fois, un document figuratif et une méthode qui permet de décoder et penser le projet urbain. C'est d'ailleurs, plus une méthode qu'un projet (Chemetoff, 2007). C'est un plan malléable, qui ne fait pas référence à l'espace en tant que ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), ou ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité), mais en tant que ville.

Son ouverture permet de répondre aux questions qui se posent dans le temps et ne fige pas un projet arrêté et définitif (Chemetoff, 2007) *« il va permettre en partie de déjouer le piège des grandes figures organisatrices »* (Devisme, 2007 : 13). Il conteste la planification et les règles, il se veut ouvert, flexible et évolutif et souhaite s'adapter aux initiatives (Devisme, 2007 et Morreli, 2013b). *« […] il s'agit de remplacer une démarche de type déterministe et linéaire, par une approche de type paysagère et « évolutive » qui met en valeur la dimension du processus plutôt que de la procédure. »* (Morelli, 2013b : 52)

En raison de sa liberté d'action en regard de l'existant, la question de l'opposabilité du plan-guide à rapidement été soulevée, suite à consultation, le pouvoir politique a décidé que le Plan-guide serait indicatif, mais qu'il permettrait d'orienter les documents réglementaires pour s'adapter aux besoins des projets (Morelli, 2013b). Ce plan-guide qui cherche à répondre à la nécessité d'une gestion de la ville dans le temps, n'a donc pas de valeur réglementaire, il est encadré par d'autres documents : la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Loire et le (SCoT) de Nantes-St-Nazaire, le Plan Local de l'Habitat ou encore le Plan de Déplacements Urbains ; mais également par le Plan Local d'Urbanisme de la Ville et une procédure de ZAC qui ont permis d'adapter les règles de l'urbanisme opérationnel pour répondre au projet (Devisme, 2007). Le Plan-guide remet en question la planification urbaine traditionnelle. *« On peut donc considérer que le Plan-guide contribue à rénover*

les instruments de la planification urbaine, en modifiant le rapport du projet à la règle et au temps. » **(**Morelli, 2013b : 56)

Cette méthode, reprise dans d'autres projets d'urbanismes[28] permet, à l'aide d'un seul document graphique, d'être le support d'une organisation complexe et maîtrisée ouverte à la réactualisation (Richer, 2013).

Dans la pratique, en termes d'urbanisme opérationnel, d'autres parlent de chronourbanisme (Ascher, 1997), d'urbanisme chronotopique (Mallet, 2013), ou encore d'urbanisme des temps (Gwiazdzinski, 2013a). Nous pourrions également parler de chronoaménagement, c'est-à-dire d'un aménagement qui intègre la variable temps au même titre que la variable espace dans sa conception et ses projets. Un urbanisme qui réponde à « La nécessité régulation temporelles territorialisées » (Asher, 1997 : 120) et imagine *« sinon un zonage temporel des activités, tout au moins une qualification temporelle des divers territoires. »* (Asher, 1997 : 121). Un urbanisme des temps *« défini comme « l'ensemble des plans, organisations des horaires, et actions cohérentes sur l'espace et le temps qui permettent l'organisation optimale des fonctions techniques, sociales et esthétiques de la ville pour une métropole plus humaine, accessible et hospitalière ». »* (Gwiazdzinski, 2013a : 2). Pour Sandra Mallet le chronourbanisme permet de :

« 1. *Concevoir l'urbain en fonction des usages et vécus spatio-temporels*

2. *Ménager l'urbain en tenant compte des variations temporelles des lieux*

3. *Reconnaître les différents territoires temporels*

• *Qualifier, notamment dans les documents de planification urbaine, les lieux selon leurs horaires, leur fréquentation et l'harmonie de leurs rythmes (repérer les lieux conflictuels)*

• *Reconnaître l'existence de « centralités temporelles » et influencer la création de celles-ci dans les lieux de base de la mobilité, afin de créer une ville hospitalière et accessible pour ceux qui vivent à « contretemps », sans perturber le reste de la ville*

• *Les moyens pour résoudre les conflits temporels et soutenir l'existence de centralités temporelles pourraient être ceux de la concertation et les chartes locales d'usage.*

4. *Impliquer tous les métiers de l'urbanisme*

• *Ces métiers sont ceux de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, mais aussi ceux de la recherche et de l'enseignement »* (Mallet 2009 : 403 *in* Richer 2013 :26).

[28] Exemples : le Plan-guide Euroméditerranée 2, le Plan-guide des espaces publics du quartier d'affaires de La Défense, le Plan-guide du projet urbain Bordeaux Saint-Jean Belcier, le Plan-guide des aménagements de la Vallée Guyot à Niort…

Intensité urbaine, gouvernance partagée, bien-être, humanité, expérimentation, système réactif, anticipation de l'inconnu, autant de termes qui alimentent l'accommodement entre temps et espace pour repenser la ville. Ce vocabulaire qui accompagne l'avenir de la transformation urbaine traduit les profondes mutations qui touchent la pratique aménagiste. Outils moins normatifs, participation active d'un vaste panel d'acteurs, dégagement de marge de manœuvre, intégration de l'imprévisible : le projet urbain tend à être de plus en plus considéré comme un processus dynamique transversal flexible capable d'intégrer les changements rapides des sociétés modernes (Morelli, 2013a).

L'ensemble des directions évoquées par ces nouvelles visions et pratiques de l'aménagement, que ce soit en termes de conception et de réalisation des projets, ou en termes de gestion des aménagements et espaces proprement dits, est guidé par une ligne directrice : la ville doit être conçue pour être souple et adaptable. Capable de répondre à des situations parfois d'une grande complexité, l'espace doit pouvoir aisément modifier son apparence et sa configuration. Le temporaire, les temporalités et le durable se mêlent pour former un nouveau modèle non figé.

Rendre la ville malléable, mutable, adaptable ou évolutive, c'est aussi : chercher à concilier avec l'incertitude à court et long terme, à acquérir la capacité à faire face aux changements pour s'adapter, avoir la possibilité d'accepter l'aléatoire (Europan, 2012). La mutalibilité *« c'est la capacité à s'adapter aux mutations intrinsèques de la ville et par extension, à augurer le changement afin de répondre à ce magnifique paradoxe : prévoir l'imprévisible. »* (Durand, 2012 : 86).

Nous proposons le terme d'espace ou de ville protéiforme pour traduire cette approche, qui englobe et inclus chacune des notions débattues ci-dessus. Protée est une divinité marine de l'antiquité qui peut changer de forme à volonté notamment pour échapper à ses assaillants. Un espace protéiforme, l'espace de protée, est donc un espace qui, par définition, va évoluer en fonction du contexte dans lequel il s'insère et réagir aux stimuli exogènes et endogènes, pour recomposer à la fois son cadre spatial, mais également les systèmes de temporalités qui y sont associés. Un espace protéiforme peut évoluer selon les opportunités, il interagit avec l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Construire la ville adaptable, c'est rendre les structures de la ville capable d'absorber les changements (Zareh, 2012). Ses formes souples et multiples mettent fin à la spécialisation et à la monofonctionnalité, elles optimisent et intensifient l'usage de l'espace-temps. L'espace protéiforme est une manière de lier les différentes acceptions de l'aménagement évoquées précédemment souhaitant composer avec le temps, l'espace et leurs utilisateurs. Le temps et les transformations qu'il autorise apparaissent comme un agent permettant de jouer avec les incertitudes engendrées par la

vitesse de recomposition des sociétés modernes. L'horizon indéterminé, non figé de cet espace aménagé, pour le moment souhaité, permet de l'insérer dans une approche dynamique, intégrant des *« paramètres « invisibles » et imprévisibles »* (Petcou *et al.* 2005 : 6).

Certains craignent que la réversibilité, éphémère et provisoire, devienne une finalité et finisse par s'opposer à la durabilité, qu'elle soit une *« incapacité à envisager les buts de longue échéance dans l'élaboration des objectifs. »* (Arab, 2013 : 137). L'espace protéiforme ne s'oppose pas à la durabilité, il permet de penser le long terme, d'avoir une vision du futur tenant compte des variations des temporalités présentes et de leurs futures évolutions dans le temps. Certes, il induit le changement, mais il s'appuie sur une certaine stabilité, durabilité dans laquelle peut s'inscrire le changement. Il offre un socle, une trame ouverte pour faire face à l'évolution des besoins permettant aux deux facteurs de la résilience – capacité à résister et capacité à changer – de s'exprimer. Mais il va au-delà de la résilience, qui organise le changement pour faire face à un événement en cherchant à maintenir l'état initial, car un espace protéiforme veut anticiper les changements.

Cette vision de l'espace souhaite dépasser l'éphémère, le temporaire, pour inscrire l'événement quotidien, les temporalités, dans la trame de l'espace. L'espace protéiforme ne fait pas appel à la notion de retour à un état antérieur, sous-entendu par le terme réversibilité, il implique de dépasser les modes d'occuper l'espace-temps partiel et temporaire, pour prendre en compte l'inscription des états successifs qui partagent le même horizon temporel (le présent, la quotidienneté).

L'espace protéiforme n'est pas un espace mutable ou réversible, dans le sens où tout aménagement connait des mutations : friches, espaces en déshérence, inadaptation fonctionnelle, abandon puis réutilisation, transformation, démolition, reconstruction ; la ville se renouvelle et se reconstruit sur elle-même, elle est mutable par nature. *« Ces processus de mutations sont caractéristiques des dynamiques de changement qui fondent par essence la ville réversible : elles concernent non seulement des mécanismes d'abandon de portions de l'espace urbain, mais aussi les dynamiques de réutilisation dont elles font l'objet. »* (Andrès, 2013 : 51). Cette mutabilité, qui s'opère par des transformations fonctionnelles sur le long terme, suite à une désadaptation, ne se place pas sur le même plan que l'espace protéiforme, qui s'inscrit dans un autre registre de temps : celui des temporalités de l'expérience. Il veut penser le changement dans le présent et non pas après une période plus ou moins longue d'obsolescence des fonctions d'un espace, il veut prévoir les possibles futurs pour endiguer cette désuétude. Il regarde ainsi sur les deux niveaux de réajustement : le long terme (la mutabilité, l'adaptabilité) et le court terme (usages, partages et temporalités).

Ce mouvement d'un certain sens utopique – *« on l'aura compris, il n'y a pas de « villes et territoires réversibles » en tant que tels, […], mais seulement des villes, des territoires, des acteurs, des organisations, des systèmes d'action, des modes de pensée, des sciences, aujourd'hui profondément*

traversés par les figures, les principes et les possibilités de la réversibilité, comme vecteur d'action et de pensé. » (Vanier, 2013a : 9) – souhaite ainsi faire correspondre en permanence horizon du projet urbain (attente) et espace d'expérience (quotidienneté). L'espace protéiforme, la ville mutable, adaptable, réversible, sont avant tout des essais, des espoirs « *de sortir du carcan de la vision planificatrice rationnelle, qui subsiste malgré ou à cause de l'apparente disparition de ses formes d'expressions les plus marquées.* » (Scherrer, 2013 : 47).

Ils sont les prémices de nouveaux cadres de pensées et de nouvelles stratégies visant à remplacer la planification afin d'introduire plus de souplesse dans les projets. Lorsqu'il intitule un chapitre d'ouvrage *« la fin des futurs prévisibles et planifiables »*, l'urbaniste et sociologue François Ascher appelle, en réponse à la limite des certitudes, à la fin d'une planification insatisfaisante, dans un contexte plus imprévisible, pour introduire de nouveaux principes d'urbanisme (Ascher, 2010 : 53).

Mais au-delà de la théorie et des vœux qui appellent cette nouvelle façon de concevoir le territoire, qu'en est-il des prémices de cette pratique en devenir ?

3.3. Quelques exemples de politiques temporelles en lien avec l'aménagement de l'espace

3.3.1 Le partage temporel des lieux

Penser l'aménagement de l'espace sous l'angle temporel, c'est concevoir des espaces publics, des bâtiments et équipements, des services et des transports, dont la morphologie est évolutive selon les temporalités et les usages différenciés. C'est mettre en œuvre un urbanisme qui prenne en compte dans ses d'aménagements la multiplicité des temps sociaux, la polychronie des lieux et la polyvalence séquentielle des espaces (Mallet, 2013). C'est à dire :

- qui intègre dans ses conceptions les différents usages de l'espace qui peuvent être fait par les populations résidentes et temporaires et les différentes générations qui le fréquentent à un instant T, ainsi que leurs évolutions à T+1 ;
- qui permette de penser la polyfonctionnalité et la polyvalence des espaces construits et aménagés, pour favoriser l'utilisation partagée des équipements et des services, en regroupant différentes fonctions ayant cours sur des créneaux horaires différents, dans un même lieu, dans le but de faire plus avec moins ;
- et qui révèlent les possibles usages des espaces sous-utilisés afin d'optimiser l'existant.

Car penser l'usage de l'espace dans le temps signifie réfléchir à la maitrise de ses usages.

Notre époque, marquée par les enjeux environnementaux et les contraintes budgétaires, entraîne une densification de l'utilisation des espaces et pousse à construire ou réaménager des espaces publics et des bâtiments pensés pour être polyfonctionnels et adaptables en fonction des besoins et usages différenciés. Le regroupement des services et des fonctions en un même lieu possède aussi une dimension sociale : il favorise l'accessibilité des aménités urbaines à tous et permet à différents types d'usagers de se côtoyer en même lieu durant la même séquence de temps (Boulin, 2012).

Cela peut concerner par exemple les jardins publics dont l'ouverture nocturne n'est possible que si leur configuration et leurs équipements ont été conçus de manière adaptée. (Hervé 2014) -

Aux Pays-Bas, les écoles, dont l'utilisation pour l'enseignement est limitée dans le temps, sont pensées et conçues pour être des lieux multifonctionnels pouvant accueillir d'autres activités en dehors des créneaux d'enseignements et favoriser la vie de quartier (espaces conviviaux, infrastructures sportives, espaces associatifs...). La régulation des activités accueillies et de leurs créneaux horaires s'effectue via un coordinateur et un conseil qui réunit l'ensemble des acteurs impliqués (enseignants, parents, associations de quartiers, etc.) (Boulin, 2012). À Paris, des écoles et des collèges se sont également engagés dans des démarches de ce type, et la municipalité souhaite renforcer l'ouverture des collèges dans leurs quartiers (le temps hors scolaire étant relativement bien exploité dans les écoles, deux tiers accueillant déjà des activités extérieures), *« afin de l'optimiser, de développer l'offre de loisirs et de formation en direction des Parisiens, d'accroître la vie associative et d'améliorer les relations des familles avec l'institution scolaire. »* (Koehl et Robert 2012 : 26). La plus grande difficulté, liée à ce type de projet, réside dans le fait que ces bâtiments non conçus pour être multifonctionnels, ne possèdent pas de sas d'entrée ou de fermeture permettant de cloisonner les espaces selon leurs utilisations et, de ce fait, nécessitent la mobilisation d'un gardien pour garantir la sécurité des locaux lors de leur mise à disponibilité (Koehl et Robert, 2012). Le problème de la gestion des ressources énergétiques et notamment du chauffage est également une limite quand les bâtiments n'ont pas été conçus pour être compartimentés. En effet, pour que ces projets fonctionnent, il faut penser et aménager les bâtiments afin de permettre le fonctionnement autonome de certaines parties (toilettes, chauffage…).

Selon Thomas Perez-Vitoria, directeur de cabinet de Mao Péninou, élu de la Ville de Paris délégué aux politiques temporelles, de 2008 à 2014, *« l'utilisation des collèges pour des activités non scolaires permet de modifier le rapport des parents à l'institution éducative. Ceux-ci fréquentent le*

bâtiment pour de nouveaux usages, ils le démystifient et passent ainsi outre, le caractère impératif de ce lieu et les mauvais souvenirs qu'il peut véhiculer. » (Tempo Territorial, 2012 : 4)

Les maisons des services publics ou guichets uniques sont d'autres exemples de lieux multifonctionnels. Ce sont des structures regroupant différents services publics, parapublics et associatifs indispensables à la vie quotidienne dans un lieu unique et accessible sur des horaires élargis afin de faciliter leur accès. Outre leur fonction première, ces lieux impulsent des dynamiques transversales. À Poitiers, les guichets uniques de rentrée, guichets qui réunissent l'ensemble des services liés à la scolarité, ainsi qu'à la périscolarité, permettent par exemple aux pères de s'investir dans les tâches administratives liées à la rentrée scolaire. Où encore d'ouvrir les loisirs culturels à de nouveaux publics : l'intégration d'un guichet d'inscription aux beaux arts au sein des guichets uniques de rentrée a rencontré un tel succès que de nouveaux professeurs ont dû être embauchés ! Ces lieux multiservices sont plus que la somme de leurs parties, car ils permettent de créer des synergies et de la transversalité entre les services présents et de penser des projets communs.

Le projet de la Ville de Séoul « immeuble public », réalisé dans le cadre de « Séoul Ville du partage », piloté par le bureau de l'innovation de la ville, a pour objet d'ouvrir les immeubles publics à de nouveaux usages sur leurs temps habituellement inactifs. Ainsi, 779 immeubles ont été ouverts pendant leurs heures d'inactivités et ont été utilisés plus de 22 000 fois en un an (Johnson, 2014). Dans le même ordre d'idée, O*ffice rider* est un service qui répertorie les appartements pouvant faire office de bureau quand ils sont inoccupés durant la journée. Autant de projets qui montrent les possibilités offertes par le partage de l'espace et la polyfonctionnalité.

La mutualisation et la polyvalence des espaces posent aussi la question de la manière dont les équipements sont intégrés entre eux. Les équipements intégrés, c'est-à-dire la réunion en un même lieu d'équipements complémentaires avec des services communs, optimisent les usages. Par exemple, une réflexion menée à Poitiers sur le thème de la mobilité s'est traduite par la mise en place sur un même site d'une crèche et d'une maison de retraite afin de réduire les déplacements des familles.

3.3.3 Rennes : construire en pensant au futur développement socio-économique des quartiers

La métropole de Rennes prend en compte l'évolutivité des usages dans le temps grâce à des opérations d'aménagements « évolutives ». Les projets mis en œuvre intègrent dès leur origine la possibilité d'évoluer vers d'autres fonctionnalités. Que ce soit à l'échelle des parcelles : aménagements modulables, réserves foncières, petits espaces non bâtis, aménagements temporaires légers destinés à

être adaptés selon les usages réels. Ou à l'échelle des bâtiments qui sont conçus en intégrant la possible évolution de leur fonction. A ce propos, Catherine Dameron, chargée de mission au bureau des temps de Rennes Métropole, évoque deux exemples représentatifs :

- dans le PLU de Rennes, les logements en rez-de-chaussée des (futures) zones de polarité doivent avoir 3,5 m de haut afin de pouvoir à terme accueillir si besoin des activités ou commerces ;
- pour certains projets de parkings silo, notamment à Villejean ou sur l'écoquartier Via Silva 2040, la hauteur de plafond prévue est de 2,5 mètres, au lieu de 2,1m suffisant pour un parking. L'objectif est de pour pouvoir envisager de les transformer à terme en logements, si le recours à la voiture tend à décroître. Mais se pose la question du financement de ces parkings et de leur emplacement : certains étant construits à des endroits non habitables.

Ces nouvelles pratiques traduisent la tendance timide à construire en intégrant la mutabilité dans le bâti, qu'elle soit fonctionnelle : habitat, commerces, ou liés aux conditions de vie et, notamment à la recomposition des formes d'habiter : célibat, couple, décohabitation, famille recomposée, accueil de jeunes adultes ou de personnes âgées (Eleb, 2013).

3.3.4 Des réalisations qui ouvrent la voie, mais restent loin des vœux de l'espace protéiformes

Bien qu'innovantes, ces actions sont encore loin de correspondre aux critères qui définissent l'espace protéiforme, la ville malléable ou réversible. Elles posent cependant les jalons de cette nouvelle approche qui semble être le futur des espaces urbains. Mais elles se limitent à des réalisations ponctuelles et bien souvent isolées. Leur inscription dans un projet de territoire d'envergure destiné à jouer avec les cartes de l'espace et les rouages du temps pour redessiner la ville manque encore.

Cependant, certaines villes pionnières à l'instar de Dijon, Montpellier, Niort ou Rennes, travaillent afin d'approfondir cette démarche et la traduire par d'avantage de réalisations concrètes. Elles cherchent à *« concevoir l'avenir des territoires sans les figer »* (Trouwborst, 2013 : 202). Cependant, nous le verrons, intégrer les temps dans les documents de planification opposable n'est pas sans poser de difficultés (cf. chapitre 5 partie 2). Se pose alors la question des ressources à mobiliser afin de parvenir à créer des espaces évolutifs, dont le cadre serait véritablement capable d'intégrer les pulsations du territoire.

Conclusion du chapitre 2

Si le temps est une notion intégrée en géographie, il n'en est pas de même du rythme. En effet, le temps géographique est celui de l'approche diachronique ou événementielle et la conception dominante est celle de l'historicité (Elissalde, 2000 ; Lévy et Lussault, 2003). Mis à part la *time geography*, le mouvement, la dimension synchronique du temps est souvent ignorée par cette discipline.

Pourtant, si le rythme n'apparait pas être un objet spécifique de la géographie, il possède toutes les caractéristiques pour le devenir. Le rythme permet de prendre en compte les dimensions temporelles qui influent sur l'organisation de l'espace. C'est un flux qui se déploie dans l'espace et le configure, c'est une forme qui se transforme à la fois dans le temps et l'espace, tout en les transformant eux même. S'intéresser au mouvement temporel, au changement spatial, c'est lier l'espace et le temps à travers le rythme. Une entrée par le rythme permet alors d'apporter un regard renouvelé sur l'espace et de mettre le temps aux cœurs des espaces.

Dans les années 1980, Henri Lefebvre et Catherine Régulier écrivirent un essai destiné à fonder la rythmanalyse : une science développant ses analyses à partir de l'étude des rythmes. Ils souhaitaient que la rythmanalyse puisse disséquer la multiplicité des rythmes des lieux afin de parvenir à comprendre les temporalités qui les forment et leur manière de s'y inscrire.

Décrypter l'espace à partir du rythme, c'est d'une part, reconnaitre les polytemporalités qui contribuent à créer des configurations spatiales singulières qui perdurent, évoluent et interagissent entre elles et, d'autre part, porter un regard renouvelé sur l'espace pour lire le territoire et les pratiques qui y prennent forme.

Si la prise en compte des temps et des rythmes des territoires n'est pas nouvelle, dès les années 1960, des chercheurs se sont penchés sur la question des temps urbains de (Hägerstrand, 1970 ; Lynch, 1972). À cette époque le moindre intérêt porté aux temporalités quotidiennes a desservi ces recherches qui ont eu peu d'échos dans le champ sociétal. Cependant, la crise du temps que connaissent les sociétés modernes soulève de façon aigüe la question de l'agencement et de la gestion des temps sociaux, territoriaux, de leurs représentations et de leur qualité. Le paradigme rythmique (Michon, 2011), à l'origine d'une nouvelle lecture des phénomènes spatio-temporels, semble être une manière effective d'appréhender la complexité inhérente aux sociétés modernes. Son utilisation analytique, qui connait un engouement ces dernières décennies, permet de porter un autre regard sur les territoires du quotidien, qui appelle à un renouveau des politiques publiques et de l'organisation des territoires. Les actions des politiques temporelles, qui s'intéressent autant à l'espace qu'au temps, peuvent être vues comme une réponse à cette nécessité de la prise en compte des temps.

Si après 20 ans d'existence, les politiques temporelles, portées uniquement par les échelons locaux, connaissent une certaine inertie dans leurs diffusions, les enjeux qui les animent sont plus que jamais d'actualité : la qualité et la régulation des temps étant un élément essentiel de la construction du vivre ensemble et de l'attractivité des territoires. Le travail effectué par les acteurs engagés dans les politiques temporelles a permis de mettre les problématiques liées aux temps sociaux et territoriaux sur le devant de la scène ; et d'interroger ainsi, les pratiques des aménageurs en introduisant notamment la question de l'intégration des temporalités et du rythme dans la planification.

L'espace, objet de toutes les attentions de la planification dans une tradition séculaire, ne doit désormais plus ignorer son associé : le temps ; l'aménagement de l'espace ne peut se faire au détriment des ses temps. Ville malléable, chronoaménagement, espace protéiforme, autant de notions qui traduisent la naissance d'un nouveau cadre de pensées, qui découle de cette envie de construire la ville selon un modèle qui souhaite aménager le temps pour agir sur l'espace. Un espace, dès lors, protéiforme, qui évoluerait en fonction du contexte dans lequel il s'insèrerait, réagissant aux *stimuli* exogènes et endogènes pour recomposer à la fois son cadre et les temporalités qui lui sont associés. Un espace protéiforme aux formes souples et multiples qui interagirait avec l'environnement dans lequel il s'inscrit mettant fin à la spécialisation et à la monofonctionnalité, afin d'optimiser et d'intensifier son usage.

Cependant, bien que des réalisations innovantes : aménagement temporaire, Plan-guide, bâtiments et espaces polyfonctionnels, attestent du passage de la théorie à la pratique. Les outils d'analyse des pulsations territoriales et tout comme les outils de planification accusent un hiatus entre les vœux du chronoaménagement et les possibilités de réalisations actuelles. C'est pourquoi, pour parvenir à gommer cet hiatus, il est nécessaire de questionner ces deux aspects qui sont intrinsèquement liés.

Conclusion de la partie 1

La compréhension des temporalités et des rythmes contemporains s'avère être indissociable de la recherche de réponses aux enjeux qui les entourent. C'est pourquoi nous nous sommes attachés à questionner les représentations objectives, ainsi que les perceptions socio-culturelles collectives et subjectives du temps. Ainsi, dans cette partie, nous avons pu porter un regard global sur différents rapports au temps qu'ont entretenus les sociétés humaines au fil de l'histoire, afin de mieux comprendre les enjeux contemporains ayant attrait aux temporalités des sociétés et à leur insertions territoriales. Ce regard a offert une mise en perspective des problématiques temporo-spatiales ayant trait aux notions de ville mutable, d'espace protéiforme et de chronourbanisme, notions qui appellent à renouveler la pratique de l'aménagement du territoire.

Le temps, tel que le connait l'humain(e) moderne, est une création sociale aussi riche que l'histoire de l'humain(e) elle-même, qui dès les prémices d'une organisation sociale a cherché des repères visant à organiser et synchroniser cette dernière. D'abord qualifiés à partir des grands cycles naturels, les premiers rapports au temps de l'humain(e) se sont inscrits au sein d'un cadre où chaque période en suivait et en précédait inexorablement une autre. Ces mouvements périodiques, qui ont rythmé et marqué sa vie, l'ont conduit créer une représentation cyclique du temps insérée dans une perspective d'éternel recommencement. La croyance en un début : la création, et une fin : l'apocalypse, propagée par le christianisme, les progrès de la science, avec notamment la démonstration du principe de causalité, et enfin l'humanisme et son attente d'un avenir meilleur, sont autant de phénomènes qui ont profondément modifié la représentation du temps de l'humain(e) et contribué à diffuser une vision linéariste. Si ces représentations vont cohabiter jusqu'au Siècle des Lumières, la vision linéaire va finir pas s'imposer. Cependant, chronobiologistes, anthropologues ou sociologues nous montrent que malgré la disparition d'une perception cyclique du temps, la cyclicité continue sous d'autres formes de rythmer et de synchroniser la vie des sociétés modernes. L'hiatus entre ces deux représentations du temps n'est pas si marqué et les sociétés contemporaines redécouvrent l'importance de la prise en compte des cycles tant d'un point vue biologique que du point de vue sociétal.

Parallèlement à cette recomposition de la perception du temps, le développement de la technique qui en a permis une maitrise plus fine et rationnelle a substitué le système de temps naturel, local et irrégulier à un décompte moderne homogène, universel et aterritorial. Ce système de temps omniprésent et continu, dont les prémices apparaissent à la fin du Moyen Âge, s'impose dès la période industrielle ; période à laquelle il devient un pilier central de la régulation sociétale au service du pouvoir notamment dans le but de réguler et de produire. Ce temps mécanique qui discipline les

corps et l'organisation sociale est le point déterminant de la création d'une société basée sur les horaires et la productivité.

Si le temps permettait par le passé de synchroniser, il permet à présent de fractionner : les rythmes individuels désagrègent les grands rythmes collectifs et instaurent de nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux. Les rapports entre temps humains et temps abstraits chronométriques deviennent de plus en plus déconnectés et conflictuels. Paradoxalement, l'individu moderne qui dispose de plus de temps semble invraisemblablement en manquer ! Le sentiment d'urgence généralisée et continue va de pair avec un accroissement du temps libre tout aussi significatif. Au sein de ce temps sans qualité, qui s'écoule de manière similaire où chaque instant doit être mis au service du profit, les rythmes du corps, les rythmes naturels et les rythmes artificiels, s'affrontent et s'opposent de manière croissance.

Cette organisation temporelle déficiente à l'origine de difficultés à faire société, qui demande d'inventer de nouveaux rapports au temps, trouve sa réponse dans l'ensemble des mouvements d'acteurs locaux qui s'intéressent aux temporalités socio-territoriales : que ce soient au travers des mouvements en faveur de la lenteur ou dans l'émergence de politiques novatrices appelées politiques temporelles.

Cette nouvelle forme d'action publique considère, que les dysfonctionnements du territoire ne viennent pas uniquement de ses dynamiques socio-spatiales ou économiques, mais qu'ils sont également dus à des différences de rythmes. Elles concentrent ainsi leurs actions sur une dimension souvent ignorée du développement territorial principalement orientée au profit de l'espace : le temps. Après une première phase, principalement centrée sur des politiques de gestion et de synchronisation des temps (accessibilité spatio-temporelle des services, conciliation entre vies familiale et professionnelle, égalité des genres…), ces politiques entrent dans une nouvelle phase de leur développement, en cherchant a réunir temps et espace autour de problématiques communes lors de projets de territoire. Face à de multiples problématiques, qu'elles soient d'échelle globale : environnementale, économique, énergétique, ou plus locale : démocratique, qualité de vie urbaine, stimulation de la vie sociale, nouvelles façons d'habiter l'espace-temps… ; l'espace et le temps qui sont des ressources fondamentales non renouvelables avec lesquelles l'aménageur peut jouer méritent une toute nouvelle attention et les politiques temporelles proposent d'aménager le temps pour agir sur l'espace.

Cette ambition impacte directement le champ de la recherche en sciences sociales et plus particulièrement en géographie. En effet, mettre en œuvre des actions jouant avec les temporalités implique de pouvoir d'une part les connaitre et d'autre part les comprendre. Le rythme, qui permet de réunir temps et espace, devient un nouveau paradigme d'appréhension du monde. La rythmanalyse, théorisée par Henri Lefèvre à partir des années 1980, qui a pour objectif multiple de donner à voir : la

manière dont l'évolution des rythmes des pratiques des individus et des collectifs transforme les lieux, leur fonctionnement et leurs sens, peut être vu comme un support de l'analyse spatiale qui permet d'appréhender d'une autre manière le fonctionnement de l'espace. Cette prise en compte fine des temporalités, incite l'analyse géographique à sortir de ses approches diachroniques et événementielles et reconnaitre l'importance de l'analyse des polytemporalités qui contribuent à créer des configurations spatiales singulières qui perdurent, évoluent et interagissent entre elles. Mis à part la *time geography*, le mouvement, la dimension synchronique du temps est souvent ignorée par cette discipline. Pourtant, le rythme qui est à l'origine de configurations spatio-temporelles singulières, apparait comme un vecteur intéressant pour lire le territoire et les pratiques qui y prennent forme. Le rythme permet de prendre en compte les dimensions temporelles qui influent sur l'organisation de l'espace. C'est un flux qui se déploie dans l'espace et le configure, c'est une forme qui se transforme à la fois dans le temps et l'espace tout en les transformant eux-mêmes. S'intéresser au mouvement temporel, au changement spatial, c'est lier l'espace et le temps à travers le rythme. Une entrée par le rythme permet alors d'apporter un regard renouvelé sur l'espace et de mettre le temps au cœur des espaces. Son utilisation analytique qui connaît un engouement ces dernières décennies permet de porter un autre regard sur les territoires du quotidien qui appelle à un renouveau des politiques publiques et de l'organisation des territoires. C'est pourquoi le rythme apporte désormais un nouvel éclairage sur les pratiques d'aménagement urbain en intégrant la dimension temporelle dans la planification.

De nouveaux termes apparaissent dans le vocabulaire des urbanistes et des aménageurs : aménagement temporaire, ville malléable ou encore chronoaménagement. Derrière ces notions se cache l'enjeu de mettre fin à la monofonctionnalité des espaces et bâtiments pour y introduire de la polyvalence, de la modularité et de l'hybridation, des usages alternés. Cet d'urbanisme qui se positionne en contre-pied des modèles rigides cherche à introduire de la souplesse, de la flexibilité dans l'espace pour mieux en gérer la complexité en intégrant la variable « temps » au même titre que la variable « espace » dans sa conception et ses projets.

Avec cette forme de construction du territoire, liée à de nouveaux cadres de pensées, faisant appel à la protéiformité, le projet urbain tend à être de plus en plus considéré comme un processus dynamique transversal flexible capable d'intégrer les changements rapides des sociétés modernes. Il demande par conséquent l'usage d'outils moins normatifs, la participation active d'un vaste panel d'acteurs et aussi utopique que cela soit : l'intégration de l'imprévisible, c'est à dire le dégagement de marge de manœuvre. Cette nouvelle vision de l'aménagement est guidée par une ligne directrice : la ville doit être conçue pour être souple et adaptable. Capable de répondre à des situations parfois d'une grande complexité, l'espace doit pouvoir aisément modifier son apparence et sa configuration. Le temporaire, les temporalités et le durable se mêlent pour former un nouveau modèle non figé qui

va évoluer en fonction du contexte dans lequel il s'insère, et réagir aux stimulations exogènes et endogènes, qui s'impose à lui, pour recomposer à la fois son cadre spatial, mais également les systèmes de temporalités qui y sont associés.

Cependant, pour re-dessiner des villes en répondant à ces vœux, les outils d'analyse des pulsations territoriales doivent évoluer et être capables de répondre aux questions que pose la construction d'une ville protéiforme et malléable tout comme les possibilités offertes par la planification réglementaire doivent ouvrir la porte à cette nouvelle forme de gestion du territoire. Il faut donc inventer les outils permettant d'étudier et d'inscrire le temps dans l'espace.

Partie 2 Le temps un objet d'étude à inscrire dans l'espace

« If you can’t explain it simply, you don’t understand it well enough. »
Albert EINSTEIN

Stephen Wilkes, New York on day to night « The Flatiron »

Introduction de la partie 2

Les articulations spatio-temporelles contemporaines, plus déstructurées et plus fragmentées que par le passé, ont généré de nouveaux rythmes urbains plus irréguliers, contribuant à redessiner la manière dont les activités sont affectées dans l'espace et le temps. Ces configurations spatio-temporelles, qui reposent sur un enchevêtrement des temps plus complexe, sont génératrices de nouvelles formes de conflits, d'inégalités, de discontinuités, d'exclusions, et de problèmes d'accessibilités…

Face aux préoccupations actuelles autour des questions temporelles, le monde de l'action publique, tout comme celui de la recherche, s'interroge sur la manière de représenter ces phénomènes afin de pouvoir les appréhender. Nous l'avons vu, les temporalités socio-spatiales et les problématiques qui leur sont liées sont devenues une préoccupation telle, que sous la pression sociale et au nom de l'intérêt général la classe politique a dû les inscrire sur son agenda.

Cependant, malgré cette volonté de traiter les problématiques liées à la gestion et à l'intégration du temps dans les projets de société, les méthodes permettant leur prise en compte sont encore partielles. Les moyens techniques et méthodologiques permettant une telle approche restent marginaux voir inexistants. Les outils, qui permettent de saisir et de qualifier les rythmes de territoires polychrones et asynchrones afin de les penser et les aménager, sont partiels et incomplets, au regard des multiples dimensions temporelles et de leurs implications en termes de pratiques spatiales.

Par conséquent, les dynamiques temporelles restent difficilement intégrables dans les travaux de gestion et de planification territoriale. Les politiques temporelles sont donc face à des outils limités et peu complémentaires pour qualifier leurs enjeux : l'activité spatio-temporelle des territoires. Leur gageure : aménager le temps pour infléchir les usages de l'espace ne pourra se voir réaliser tant que l'hiatus entre outils et enjeux demeura.

Cette partie à donc pour vocation de faire le point sur les outils permettant de capter et restituer les temporalités socio-spatiales. Elle souhaite, d'une part, questionner les moyens cartographiques de visualisation du temps existant et, d'autre part, réfléchir sur les atouts et apports potentiels d'autres procédés optiques tels que la photographie pour enrichir ce domaine de recherche. En effet, le souhait de la construction d'une ville malléable aux espaces protéiformes ne peut se réaliser sans disposer des outils adéquats permettant de la penser. La compréhension fine des temporalités socio-spatiales, tout comme leur transmission aux parties prenantes en tant que support de discussion et d'aide à la décision, sont des conditions *sine qua non* de la réalisation d'une telle ville.

Dans un premier chapitre, qui questionne les enjeux, les défis et l'avenir des méthodes de visualisation de l'espace-temps, nous nous attarderons sur les différentes manières dont les chercheur(euse)s sont parvenu(e)s à représenter l'utilisation de l'espace-temps par les individus et les

sociétés humaines. Nous exposerons tout d'abord les apports pionniers de la *time-geography d*éveloppée, par le suédois Thorten Hägerstrand, dans les années 1970, qui permettent de s'intéresser aux trajectoires spatio-temporelles des individus, aux contraintes qui les régissent, et ses utilisations contemporaines dans le cadre de la modélisation multi-agents et de la simulation de villes virtuelles. Puis, nous nous intéresserons à une méthode, qui connaît un fort développement depuis ces dernières années, en lien avec la démocratisation des technologies de géopositionnement : le traçage ou suivi de parcours. Cette méthode développée dans le cadre de travaux en zoologie, destinée à l'étude des comportements animaux, peut maintenant s'appliquer massivement aux humain(e)s, elle permet notamment d'étudier les flux de populations et les comportements piétonniers en temps réels. Dans une dernière partie, nous présenterons l'analyse chronotopique développée par l'équipe de recherche basée autour de Sandra Bonfiglioli du *Politecnico di Milano* dans les années 1990. Du grec *Khrono* (temps) et *topo* (lieu), cette approche cartographique particulière, développée pour répondre aux questionnements soulevés par les politiques temporelles, autorise une représentation graphique des dynamiques temporelles d'un espace.

Partant de l'hypothèse qu'il existe des possibilités de lire autrement les territorialités et organisations territoriales que celle des méthodes présentées au cours du chapitre 3, nous nous sommes interrogés sur les différents moyens de captation du phénomène en constant renouvellement que sont les réalités spatio-temporelles. Le chapitre 4 s'intéresse donc à un autre média, qui permet également de le lire le rythme des territoires : la photographie. Ce chapitre nous permet de revenir sur la place des images et plus particulièrement sur la place de la photographie en tant qu'outil de recherche et support de la démonstration en sciences humaines. Un regard historique permet d'introduire la place de la photographie dans le cadre de la recherche contemporaine, notamment en géographie, tout en questionnant les intérêts et qualités qui lui sont prêtés. Cette réflexion sur la place de l'image photographique en sciences sociales nous a permis de construire notre méthode de photographies panoramiques en séries destinées à étudier les cycles spatio-temporels prenant corps dans les espaces publics. L'objet de la deuxième partie de ce chapitre est de présenter dans le détail les techniques de mise en œuvre, les apports et limites cette méthode de chrono-géo-photographie. Les résultats de cette méthode ne sont cependant pas ici présentés dans cette partie. Ils sont traités dans le chapitre suivant.

Chapitre 3 La mesure des temporalités territoriales : applications et nouveaux défis ?

Introduction du chapitre 3

Si, les temps sociaux et territoriaux sont désormais l'objet d'attentions de la part de la société, cela ne fut pas toujours le cas. Dans les années 1960, des chercheurs se sont penchés sur la question des temporalités urbaines, que ce soit Torsten Hägerstrand (1970) de l'école de géographie du Lund, ou l'urbaniste états-unien Kevin Lynch (1972). Cependant, à cette époque, le moindre intérêt porté aux temporalités quotidiennes a desservi ces recherches qui ont eu peu d'échos et de traductions concrètes.

Nonobstant, les préoccupations contemporaines autour des questions temporelles, qui se traduisent notamment au travers de la multiplication des courants en faveur de la vie lente et de la réappropriation de ces rythmes ou encore par la naissance des politiques temporelles, démontrent l'intérêt croissant que suscite cet objet multiforme qu'est le temps. En effet, dans une société où les rythmes collectifs se délitent (Bonfiglioli 1997 ; Boulin 2008 ; Royoux 2007, Viard 2004), et où le temps donne lui-même l'impression d'accélérer (Aubert 2003 ; Rosa 2010), la question des temporalités socio-territoriales devient une préoccupation à part entière qui interroge de fait les politiques publiques.

Impalpable, le temps marque le cours des nos vies, ses représentations, sa mesure, son contrôle impactent et bouleversent les sociétés et les espaces qu'elles occupent. Les nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux, issues de la remise en cause des rythmes fordiens, influencent l'organisation socio-spatiale des territoires et soulèvent la question de l'agencement et de la gestion des temps sociaux, tout comme celle de leurs représentations. La sollicitude, contemporaine, à l'égard des temps interroge par conséquent les mondes de la recherche et de l'action publique sur la manière dont ils peuvent être quantifiés, qualifiés et représentés, afin d'être pensés et appréhendés. Si penser les temporalités est devenu un nouvel enjeu des politiques publiques territoriales, un hiatus demeure entre les problématiques liées à l'hypertension des rythmes des territoires et les méthodes existantes pour les représenter.

Des apports de la *Time-geography,* aux chronotopes du *Politecnico di Milano*, les travaux qui essaient de saisir le temps des territoires laissent entrevoir la difficulté qu'il existe à retranscrire un phénomène aussi intangible.

L'objet de ce chapitre est de présenter le cadre historique et conceptuel au travers duquel l'espace-temps de l'oekoumène a été appréhendé depuis la *Time geography,* jusqu'aux évolutions et problématiques contemporaines, qui découlent de la nécessaire élaboration d'indicateurs aux

métriques suffisamment larges pour représenter le profil temporel d'un territoire. Notre propos est de présenter les apports et limites des méthodes de représentations existantes des rythmes du territoire, avant de discuter dans les chapitres suivants des essais réalisés dans le cadre de notre thèse portant sur la cartographie des « attracteurs temporels » et le développement d'une méthode de photographie en série destinée à capter les évolutions fines des pratiques d'un lieu. Nous ferons tout d'abord, le point sur les travaux menés par la *time geography*, ses évolutions contemporaines et le regain d'intérêt qu'elle connait grâce à l'amélioration des logiciels de traitements de données, des systèmes d'information géographique et de l'intelligence artificielle permettant simuler la mobilité quotidienne d'entités urbaines. Puis nous nous attarderons sur les techniques ou approches par suivis de parcours qui se développement en lien avec la diffusion des technologies de géolocalisation. Pour enfin, nous intéresser aux cartographies chronotopiques développées par le *Politecnico di Milano*.

1. La time-geography : une approche centrée sur les trajectoires spatio-temporelles des individus

1.1 L'école du Lund et les origines de la Time geography

Si la prise en compte des temporalités des territoires par les politiques publiques est un phénomène relativement récent, la recherche de leur appréhension lui est antérieure. En effet, dès les années 1970, l'urbaniste états-unien Kevin Lynch consacre un ouvrage sur la question des temps urbains et sociaux (Lynch, 1972). Cependant, le véritable changement de paradigme provient d'un courant géographique appelé time-geography, développée par Torsten Hägerstrand et l'école suédoise du Lund (Hägerstrand, 1970), qui a concentré ses efforts d'analyse de l'organisation des activités humaines en intégrant le temps au même titre que l'espace.

Il n'est pas étonnant que cette approche qui repose principalement sur des méthodes quantitatives se soit développée durant cette période. En effet, *« dans les années 1960-1970 une « révolution quantitative » a lieu à la faveur de la conjonction d'une croissance accélérée des disponibilités statistiques et de la formidable multiplication des possibilités informatiques. »* (Bavoux, 2009 : 135). Le développement des méthodes quantitatives en géographie est également lié au développement d'une *« nouvelle géographie »* qui souhaite doter cette discipline d'attributs scientifiques (Denaux, 2006).

La *time-geography* essentiellement centrée sur les individus[29], se focalise principalement sur leurs mouvements (étude des programmes d'activités) et le contexte spatial et temporel au sein desquels ils évoluent, et notamment les contraintes que leur impose leur cadre de vie quotidienne.

Les applications de cette géographie, qui étudie à l'aide d'une matrice origine-destination les flux générés par le mouvement des individus dans l'espace et le temps, sont variées. Elle permet de suivre les mouvements des individus évoluant dans leur cadre de vie quotidienne au cours du temps et par conséquent de modéliser la trajectoire spatio-temporelle des individus en mettant l'accent sur les logiques qui régissent leur usage de l'espace-temps. Ces trois éléments Espace, temps et activités sont centraux dans l'analyse.

Figure 10 : l'idée de trajectoire spatio-temporelle selon Hägerstrand (Beyer, 2014)

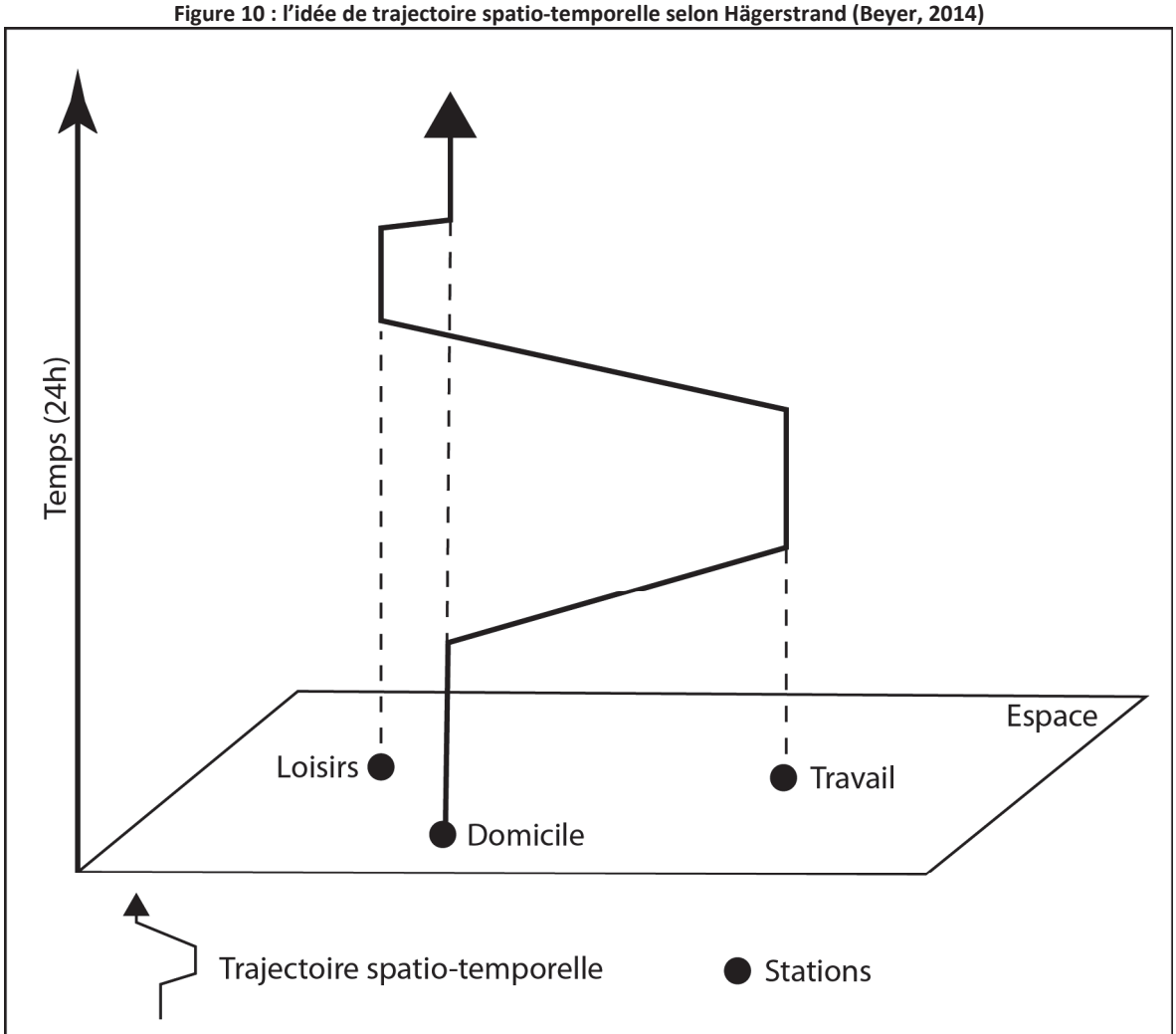

Schématisation de la trajectoire spatio-temporelle d'un individu selon Hägerstrand

[29] Le titre de l'article fondateur de Torsten Hägerstrand (1970) *"What about people in regional science?* » et de celui de Sonia Chardonnel (2001) « La *time-geography* : les individus dans le temps et l'espace » sont révélateurs de cette orientation.

Cette représentation graphique transforme le mouvement en une figure géométrique en trois dimensions qui permet de visualiser simultanément l'ensemble du parcours spatio-temporel d'un ou plusieurs individus. La trajectoire des individus représente l'ensemble des positions (stations) et des déplacements des individus par rapport à l'espace (abscisse) et au temps (ordonnée). *« L'individu n'est pas défini par un rôle (consommateur, automobiliste…), mais relativement à l'ensemble des activités qu'il accomplit et des lieux et autres personnes qu'il fréquente. Une population devient, ainsi, un ensemble de trajectoires individuelles qui s'enchevêtrent dans l'espace-temps, formant visuellement une sorte d'étoffe tissée* [...] *»* (Chardonnel, 2001 : 137).

Trois types de contraintes ont été identifiés par Hägerstrand (Chardonnel, 2001) :

1) Les contraintes de capacités qui sont d'ordre physiologique (manger, se reposer), techniques (temps de transport) et topologiques (capacités d'éloignement circonscrites selon un point de repli souvent le lieu d'habitation).
2) Les contraintes de conjonctions qui reposent sur l'obligation de coordination entre les individus. Celles dues aux outils et aux matériaux au sein de l'espace-temps pour la réalisation des projets de production, de consommation et d'interaction sociale.
3) Les contraintes d'autorités, c'est-à-dire les règles de contrôle de l'espace et du temps (possession d'un laissez-passer, plages d'ouvertures…).

Cette démarche, qui s'intéresse aux raisons de la mobilité plutôt qu'aux volumes des flux générés, permet de repérer ce qui régule l'utilisation de l'espace et du temps des individus, d'évaluer l'impact du fonctionnement de l'espace organisé des sociétés sur le comportement des individus et d'expliquer l'ordre des activités dans le temps.

1.2 L'intégration des espaces virtuels dans la time geography

Avec l'avènement des Technologies d'Informations et de Communications (TIC), l'appareil conceptuel de la *time-geography* s'est enrichi de nouvelles dimensions : la prise en compte des activités et de l'espace virtuel est venue compléter les schémas élaborés par Hägerstrand (Yu, 2006 ; Yu et Shaw, 2007).

Si, par le passé, les interactions humaines dans l'espace nécessitaient la coprésence spatiale des participants, le développement des TIC a modifié les règles de l'interaction et a permis par la téléprésence synchrone ou asynchrone des interactions dans un espace autre que celui de la coprésence.

La trajectoire spatio-temporelle des individus doit pouvoir contenir l'ensemble des activités réalisées par un individu, ainsi que les localisations et les périodes où elles ont lieu. Alors que les activités physiques se limitent à l'espace de proximité, les activités virtuelles peuvent s'étendre à des localisations lointaines, conséquemment, le schéma a dû être renouvelé afin d'inclure ces nouvelles interactions.

Figure 11 : Représentation étendue du schéma de trajectoire spatio-temporelle incluant les activités physiques et virtuelles (Yu, 2006 : 7).

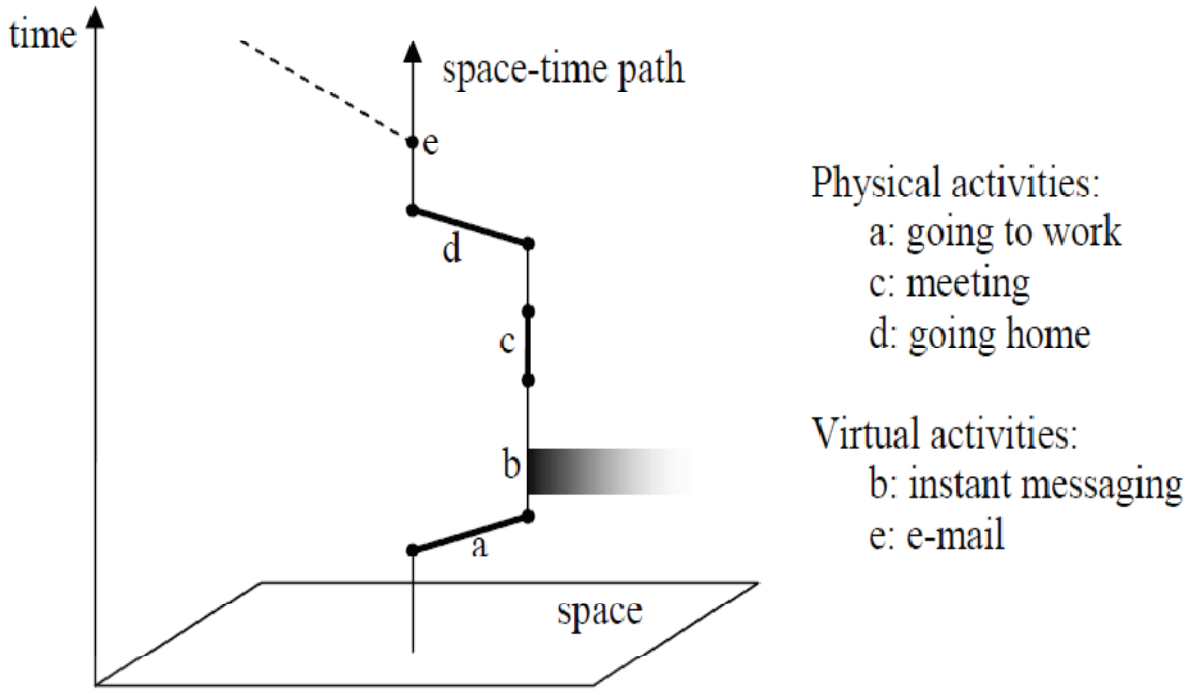

Yu (2006) recense quatre modes de présence (cf. figure ci-dessous) :

1. Présence synchronisée : colocation dans l'espace (réunion au sein d'un même bureau) ;
2. Téléprésence synchronisée : colocation dans le temps (téléconférence, communication téléphonique) ;
3. Présence désynchronisée : co-existence (notes, post-it) ;
4. Téléprésence désynchronisée : non-colocation dans le temps et dans l'espace (courriel, texto) ;

Figure 12 : les différents modes de coprésence spatio-temporelle des activités humaines (Yu, 2006 : 10).

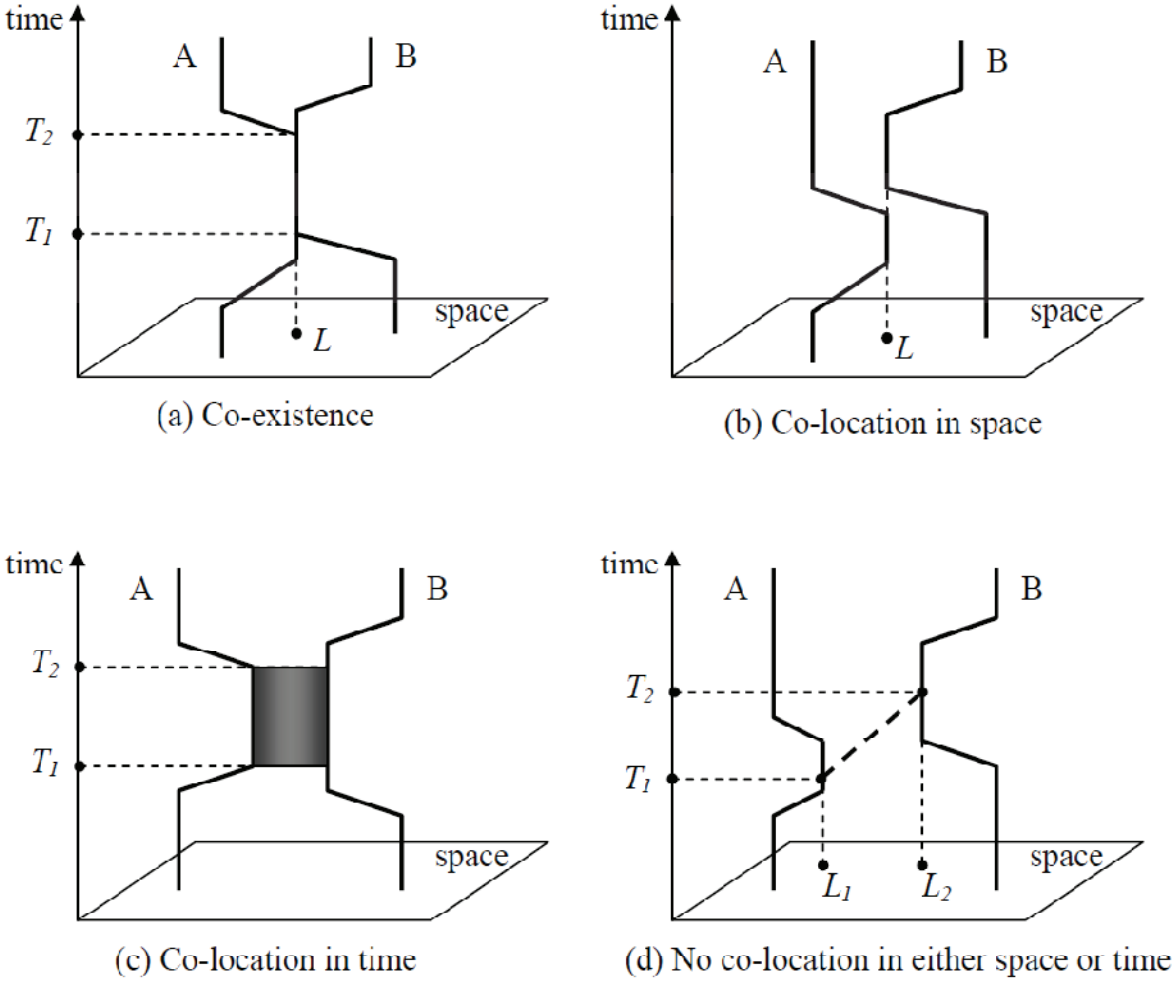

Ce nouveau procédé revisite l'approche d'Hägerstrand et l'étend afin de prendre en compte les interrelations entre activités pratiquées dans l'espace physique et dans l'espace virtuel. En effet, les interactions virtuelles peuvent avoir des conséquences sur les activités physiques (Batty et Miller, 2000 cités par Yu et Shaw, 2007) : substitution dans les cas des achats en ligne, modification dans le cas de recherche d'informations en temps réel sur un smartphone lors de séjours touristiques, ou encore complémentarité entre pratiques dans l'espace virtuel et actions dans l'espace physique dans le cas des drives développés par la grande distribution.

1.3 Les utilisations contemporaines de la time-geography : de la modélisation multi-agents à la simulation de villes virtuelles

La *time geography* connaît un regain d'intérêt en géographie et en géomatique grâce à l'amélioration des logiciels de traitement de données, des systèmes d'information géographique et à l'introduction de traitements reposant sur les méthodes de l'intelligence artificielle.

C'est notamment le cas des méthodes qui, en analysant les déplacements et les programmes d'activités d'individus issus d'enquêtes spécifiques ou des enquêtes ménages déplacement, permettent de les agréger afin de déterminer des profils types (actogrammes) (Banos et Thévenin, 2010). En s'inspirant des travaux pionniers de Kwan et Lee (2004), ces approches ont notamment été testées en France sur les villes de Dijon (Thévenin *et al.*, 2007 ; Banos *et al.*, 2010a).

La reconstitution des routines de mobilités quotidiennes et hebdomadaires des habitants permettent de construire des actogrammes et des profils de mobilités afin de visualiser les trajectoires spatio-temporelles de socio-types spécifiques et de définir les profils d'utilisation de l'espace dans le temps qui leurs sont associés (cf. figures suivantes). Des profils types ont ainsi pu être distingués selon les modes de transports utilisés et le nombre de déplacements journaliers (cf. figures suivantes).

Figure 13 : actogrammes des profils d'activités issus de l'agrégation du dépouillement de l'enquête ménages déplacements de Dijon (Thévenin *et al.* 2007 : 188).

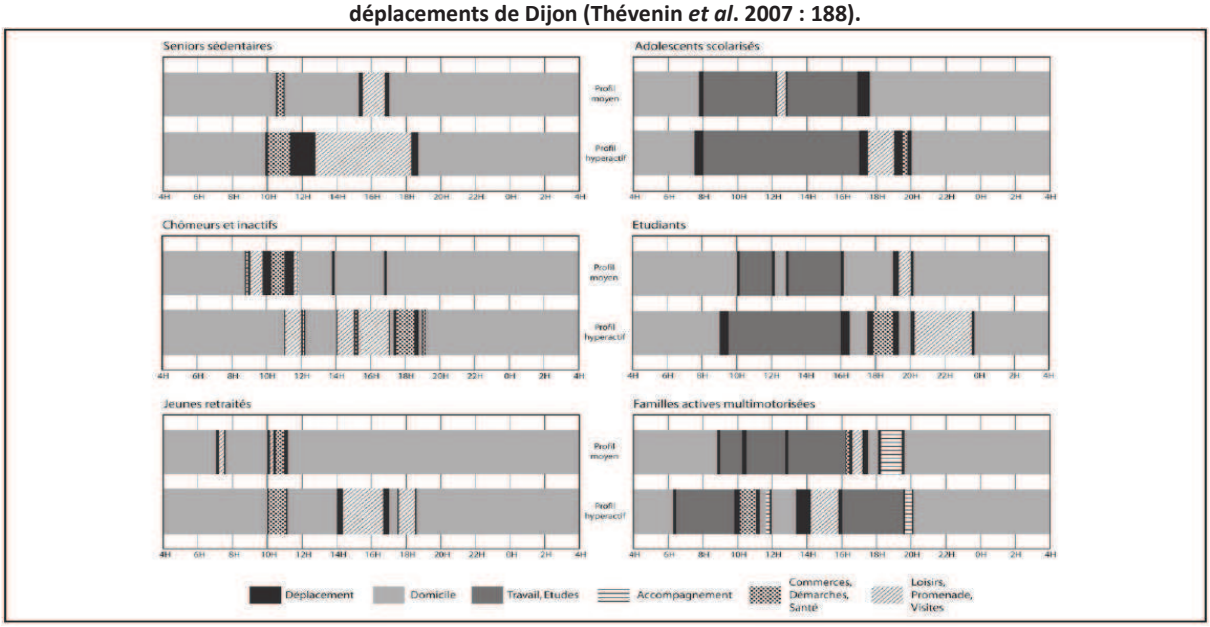

Figure 14 : profils de mobilités issus de l'agrégation du dépouillement de l'enquête ménages déplacements de Dijon (Thévenin *et al.* 2007 : 189).

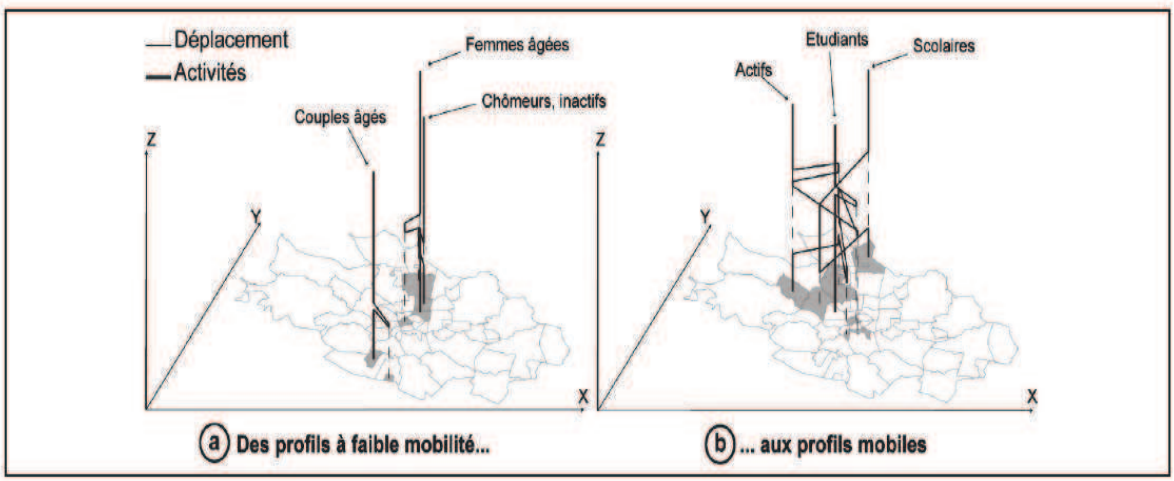

Figure 15: profils de mobilités issus de l'agrégation du dépouillement de l'enquête ménages déplacements de Dijon (Chardonnel et Thévenin, 2012 : 2).

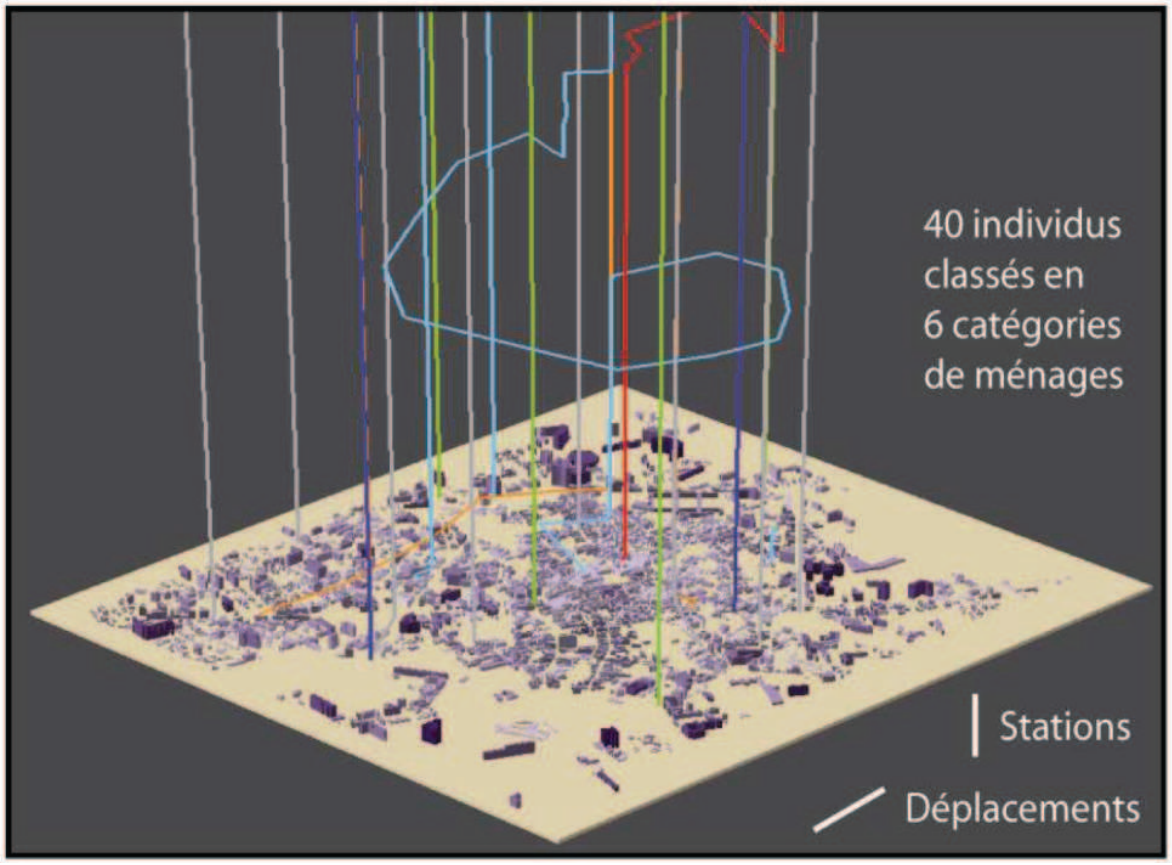

Les apports de l'intelligence artificielle permettent d'introduire ces profils au sein d'espaces virtuels afin de simuler leurs comportements en termes de mobilité quotidienne dans un système urbain. L'expérience menée sur Dijon dans le cadre du projet Miro à permis en quatre étapes de modéliser le comportement en matière de mobilité d'une population d'individus virtuelle au sein d'une ville virtuelle et de reconstituer une ville en mouvement (Banos *et al.*, 2010a) :

1. création d'une ville virtuelle : offre de transport, localisation résidentielle, l'offre d'activité ;
2. création et affectation spatiale de la population virtuelle (données enquête ménage déplacement de Dijon soumises à une classification ascendante hiérarchique);
3. génération et attribution d'un emploi du temps pour chaque agent ;
4. simulation de l'emploi du temps des agents selon les modèles préétablis.

Cependant, malgré le développement de l'approche dite désagrégée (centrée sur les comportements individuels) qui permet de traiter des problématiques comportementales en regard de la structuration et du fonctionnement de l'espace et des sociétés (Foltête et Piombini, 2010) son utilisation reste limitée au domaine de la recherche ; à l'inverse des modèles dits agrégés (centrées sur le comportement moyen d'un groupe) mettant l'accent sur les manifestions spatiales et numériques

de la mobilité qui sont plus utilisés dans les cas pratiques (Banos *et al.*, 2010a)[30]. Pourtant, les dispositifs désagrégés, qui permettent de rendre compte de la complexité des déplacements en mettant l'accent sur les comportements types en matière de mobilité, permettent notamment d'alimenter la réflexion en termes d'implantation d'équipements, ainsi que de tester l'impact que peut avoir une modification des différentes contraintes sur les trajectoires des individus. Cependant, l'indisponibilité des bases de données croisant des données spatio-temporelles, les lacunes des techniques de visualisation, la complexité du traitement des données et de l'interprétation de la restitution des multiples trajectoires spatio-temporelles individuelles limitent le caractère opérationnel de ces méthodes (PUCA, 2014). Mais les avancées en termes de recherche, de modélisation et de technologies parviendront sûrement à améliorer la visualisation de la complexité des processus de mobilités afin à les rendre plus opérationnels et susceptible d'intéresser le champ décisionnel.

2 Le traçage ou approche par suivis de parcours

2.1 De l'étude du comportement animal à l'étude du comportement humain(e)

La démocratisation des applications de positionnement géographique en temps réel, couplée aux SIG a permis de développer de nouvelles méthodes d'enquêtes dans le cadre des suivis de parcours. Le traçage ou suivi de parcours est une méthode bien connue des biologistes et des écologues, qui l'utilisent depuis le milieu du XXe siècle pour étudier les comportements animaux. ; voir notamment les travaux précurseurs de l'herpétologue Archie Carr menés, dans les années 1950, sur les populations de tortues (Buard, 2011).

Elle intéresse, dès les années 1960-1970, d'autres disciplines telles que la psychiatrie, la psychologie environnementale, ou encore l'architecture (Schaick, 2011).

Dans les années 1990, la libération des codes de traitement du signal GPS (Global Positioning System) par les états-uniens et l'essor des téléphones portables va entraîner la démocratisation des systèmes de positionnements géographiques[31].

De plus en plus d'individus vont être équipés de moyens de géolocalisation et le coût d'acquisition de matériel va considérablement se réduire. La technique dite du traçage va alors connaître un fort intérêt dans les champs de l'aménagement, la planification, l'urbanisme, la mobilité

[30] Sur le thème de la mobilité, voir notamment les travaux de : Dureau et Hily, 2009 ; Levy, 2010 ; Imbert *et al.*, 2014.
[31] Il existe deux principaux types de technologie de géolocalisation : celle basée sur la triangulation satellitaire, et celle basée sur la triangulation de signaux téléphoniques utilisant les antennes relais.

(Schaick et Spek, 2008), au sein desquels cette approche va être notamment utilisée pour reconstituer les parcours et comportements spatio-temporels des piétons.

2.2 Démocratisation des technologies de géolocalisation et nouveaux champs de recherches

Les technologies de géolocalisation qui autorisent une collecte des données plus facile, plus précise et à plus grande ampleur[32], renouvellent et viennent parfois compléter (Miloning, 2007 et 2008) l'étude des habitudes de déplacements piétonniers qui existaient déjà sous forme d'observations directes et de suivis discrets, ou à l'aide de carnets de bord et de questionnaires.

Elles ont l'avantage de prétendre retranscrire l'exhaustivité des comportements spatio-temporels malgré les coupures de signal et la non-possibilité de localisation par GPS en intérieur, qui peuvent être palliées par l'utilisation du Bluetooth (Miloning, 2008a). Elles permettent également de ne pas être biaisé par une défaillance de la mémoire (ibid.), ou par la subjectivité des individus qui ne sont pas toujours capables d'analyser objectivement leurs choix (Golledge, 1999 cité par Foltête et Piombini, 2010).

Le traçage qui permet de connaitre la position dans l'espace-temps d'un individu sur une période déterminée permet d'obtenir une cartographie de son comportement en termes de trajectoire, de vitesse de flux et de points d'arrêts, dont l'analyse conjointe à celle de l'environnement dans lequel elle s'inscrit permet l'explication de schémas de comportement piétonniers.

La notion de qualité environnementale est un point clef de ces analyses. En effet, en dehors des variables liées aux socio-types des individus enquêtés, la présence d'aménités servitielles ou piétonnières[33] est un facteur qui influence fortement le comportement piétonnier notamment en termes de choix d'itinéraire et de fréquentation ou non des espaces. La présence d'aménités piétonnières est complétée par la notion de point chaud (*hot spot*), espaces où la densité des pratiques piétonnière est forte.

Ces dernières années les champs d'applications et les publications de ce domaine ont connu un boom. Les publications de conférences issues de la rencontre internationale d'expert « *Urbanism on track »* qui s'est tenue le 18 janvier 2008 à l'Université Technologique de Delft (Schaick et Spek, 2008), ainsi que les travaux prolifiques de cette même Université[34] illustrent bien ce phénomène.

[32] Les téléphones portables offrent une source d'information massive à faible coût, tout porteur d'un portable étant potentiellement observable sur le territoire dans la mesure où les données sont collectées automatiquement par le réseau (Olteanu, 2011).
[33] Services, commerces, espaces verts, ambiance sonore, éclairages, paramètres de la voirie, présence ou absence de circulation automobile, largeur des trottoirs, esthétique générale, mobilier urbain...
[34] Travaux consultables ici : http://www.bk.tudelft.nl/urbanismontrack

2.3 Champs d'applications et intérêts : du tourisme au commerce en passant par...

Ce nouveau champ de recherche est utilisé dans de multiples domaines où l'intérêt de la compréhension du comportement piétonnier est fort : tourisme, consommation, mobilité, aménagement et planification, etc...

Dans le domaine du tourisme cette méthode, a par exemple servi à connaître et analyser les flux touristiques dans les points d'intérêts de la ville de Paris, leurs temporalités et les différentes pratiques spatio-temporelles selon le type de séjours (Olteanu *et al.*, 2011).

Dans le cadre du programme INTERREG IIIB Spatial Metro mené dans 6 villes européennes (Norwich, Bristol, Rouen, Koblenz et Biel), des études ont été menées sur les origines, les flux, et les pratiques de consommation et de loisirs des visiteurs dans les centres-villes historiques. Le but étant par la suite de favoriser les aménités piétonnières et de développer des cheminements privilégiés. Les cartes effectuées à partir de ces données permettent de mettre en avant les attracteurs de flux, les frontières et les lieux non pratiqués (Van der Hoeven *et al.*, 2008).

Figure 16 : carte d'analyse de la mobilité des visiteurs réguliers dans le quartier du Vieux Marché à Rouen (Van der Hoeven *et al.*, 2008 : 102)

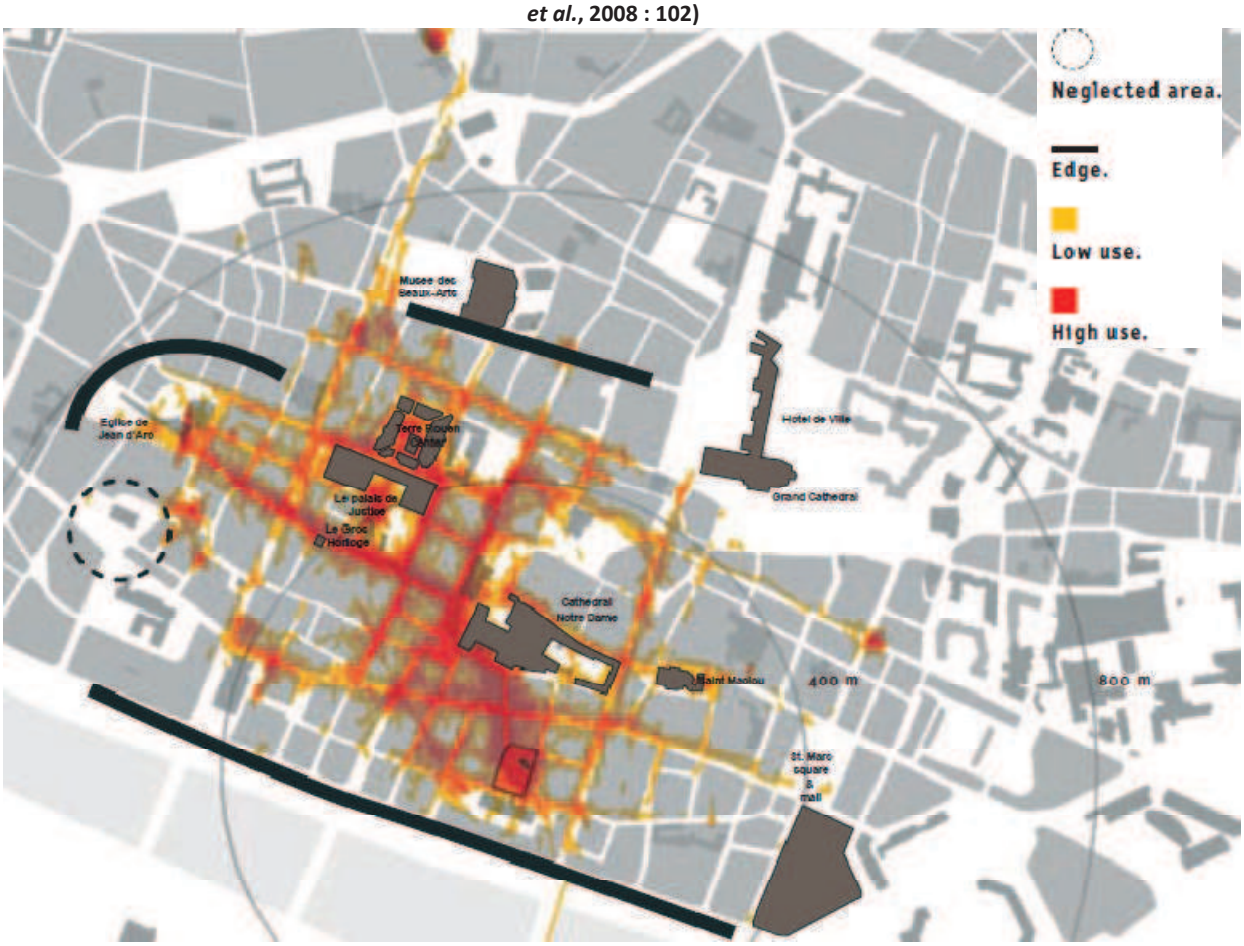

Les résultats de ce travail ont, par exemple, permis à Rouen d'alimenter le schéma du système d'éclairage modulable et différencié permettant d'encourager les choix d'orientation des individus selon leurs modes de transport. Ils ont également permis de faire ressortir les endroits dignes d'intérêt sous-pratiqués, à l'instar des berges, mais également les effets de frontières dus au trafic automobile.

Les travaux de Miloning, Garntner et et Brändle (Milloning et Gartner, 2008a, 2008b ; Milloning, Gartner et Brändle, 2009) qui reposent sur une méthode dite de triangulation des données (collectes par GPS, suivi discret et entretiens), s'intéressent quant à eux aux types de comportements des chalands lors de parcours commerciaux. Ce choix permet de réduire le risque de relever des observations différentes dues à un changement de contexte.

La collecte par GPS, permet d'analyser des comportements en termes de trajectoire, vitesse, d'arrêt, et de temps de pause. L'introduction d'entretiens permet de pallier au manque d'informations concernant le profil de l'individu (âge, genre, éducation, profession et catégorie sociale...), les motifs de ses déplacements, ses habitudes de marche, son budget temporel concernant les activités étudiées. Les auteurs soulignent que les personnes âgées sont moins enclines à accepter de porter un système de GPS, ce qui réduit la moyenne de l'échantillon de l'étude à 35 ans.

Figure 17 : représentation cartographique des trajectoires piétonnières (Millonig et Gartner, 2008b : 6).

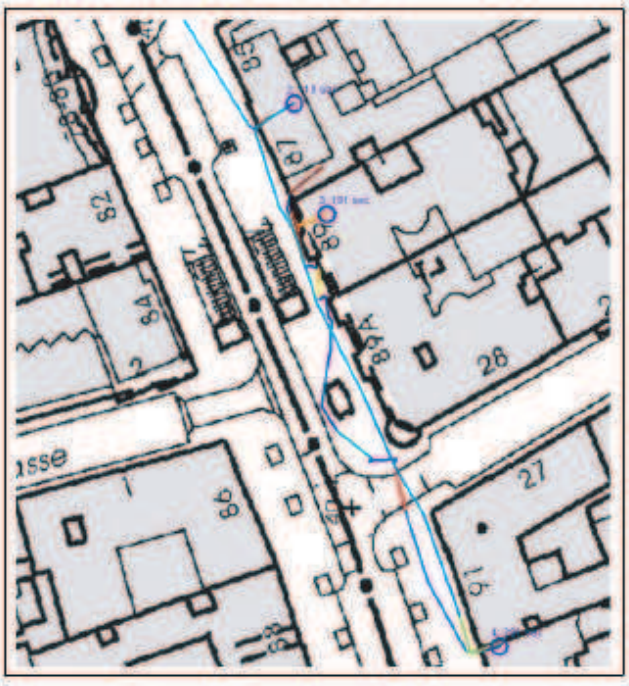

Figure 2. Velocities and stops of a typical trajectory. The velocities measured in the segments are colour–coded, using a "hot-to-cold" colour ramp (red for high velocities, green for middle values, blue for low values). Locations of stops are marked with blue circles and labelled with consecutive numbers and duration in seconds.

La mise à jour de différents profils de comportement piétonnier permettrait de développer des outils de navigation spécifiques selon différents segments de populations[35] (Schaick, 2011), mais surtout, ils pourraient alimenter une base de simulation multi-agents. Dans les travaux évoqués et réalisés par Banos *et al*. (2010b) toutes les simulations se déroulent à partir d'algorithmes basés sur des comportements supposés, l'introduction d'agents basés sur des profils réels permettrait d'ouvrir de nouveaux champs de recherche dans ce domaine.

Les protocoles de visualisation des données obtenues par ces méthodes ont été renouvelés par l'interaction entre la sphère artistique et la sphère de la recherche. En effet, en 2002 le projet artistique « *De Waag's Real Time Amsterdam* » s'est intéressé à la représentation des trajectoires individuelles en temps réel.

Figure 18 : imprimes-écran de la carte dynamique « De Waag's Real Time Amsterdam » projetant les trajectoires spatio-temporelles d'individus (http://realtime.waag.org/)

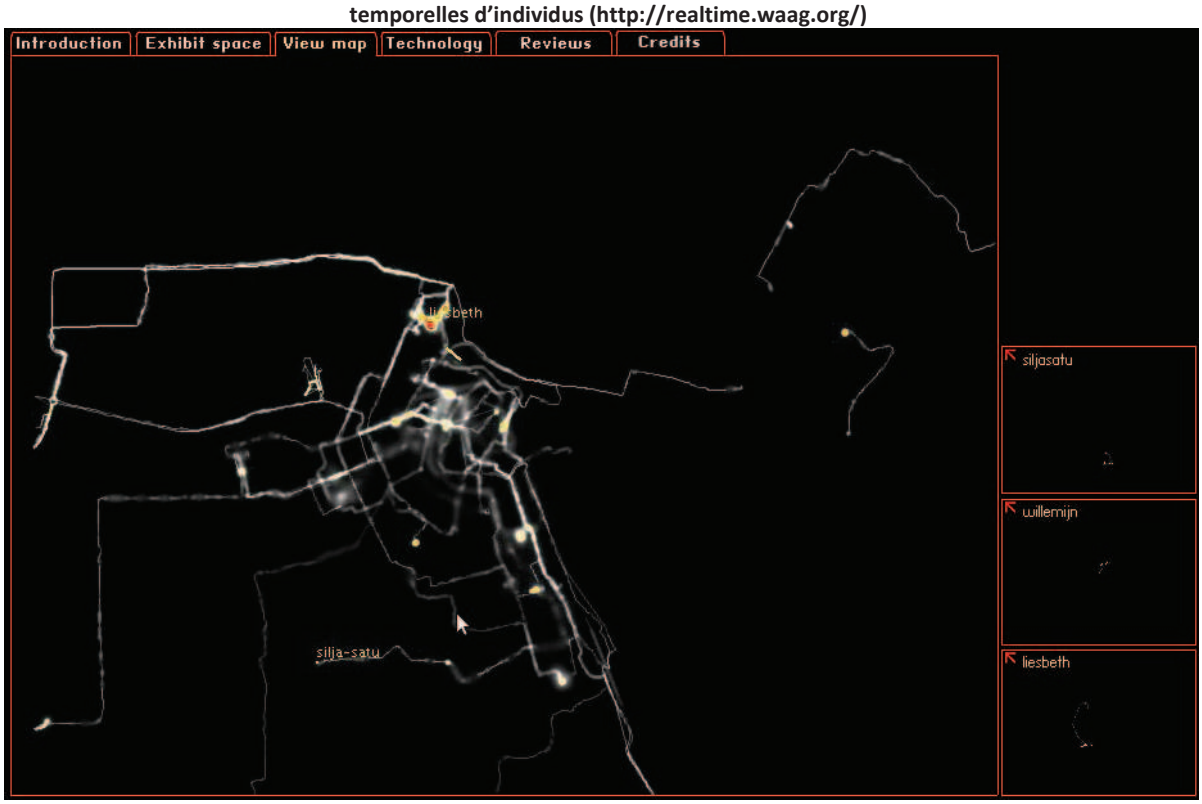

Ce nouveau système de visualisations a interpelé et inspiré le monde de la recherche qui à son tour a intégré cette approche dans leurs travaux ; à l'exemple du projet « *Real Time Rome* » mené par le SENSEable City Lab's du MIT (*Massachusetts Institute of Technology*) (Calabrese et Ratti 2006) qui a permis de construire, à partir des données agrégées de téléphones portables, de bus et de taxis, des cartes dynamiques représentant en temps réel le « pouls de la ville ».

[35] Enfants, personnes âgées, personnes à mobilités réduites, cyclistes…

Figure 19 : représentations cartographiques des positions des bus de ville et des densités d'individus possédant un portable (les lignes et les points jaunes représentent la position des bus, l'intensité du rouge la densité d'individus (http://senseable.mit.edu/realtimerome).

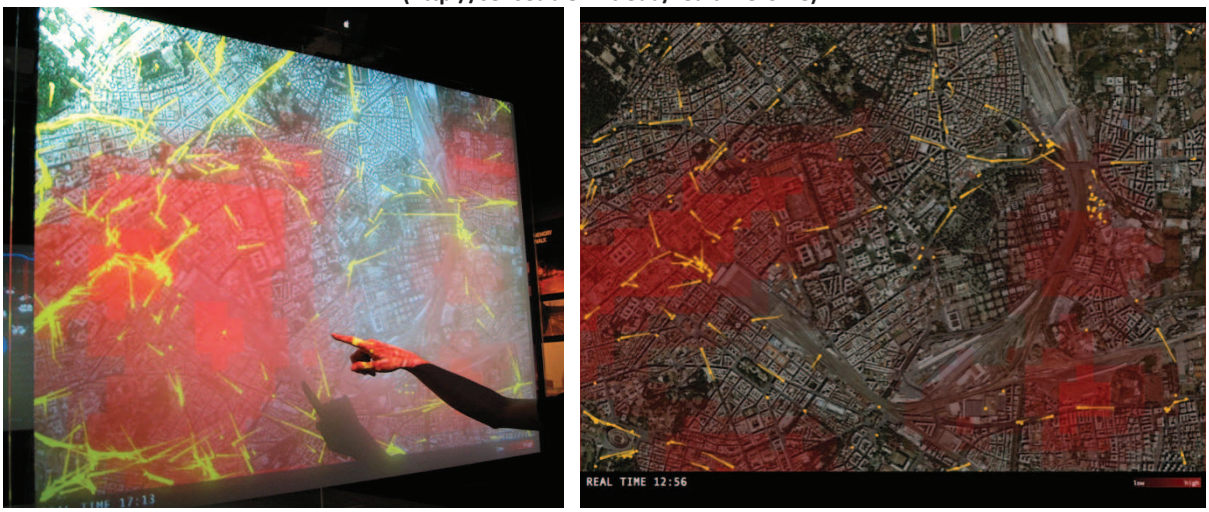

En 2008, l'opérateur téléphonique Orange et la société FaberNovel ont développé un outil dénommé « *Urbanmob* » (foule urbaine) qui permet de visualiser de manière dynamique les flux de communication émis par les téléphones portables, grâce à la chronocartographie des bases de données concernant les appels et les SMS envoyés depuis les téléphones portables.

Figure 20 : imprimes-écrans d'une vidéo représentant l'évolution dans le temps et l'espace des appels passés lors de la fête de la musique à Paris en 2008 (www.urbanmob.fr/en).

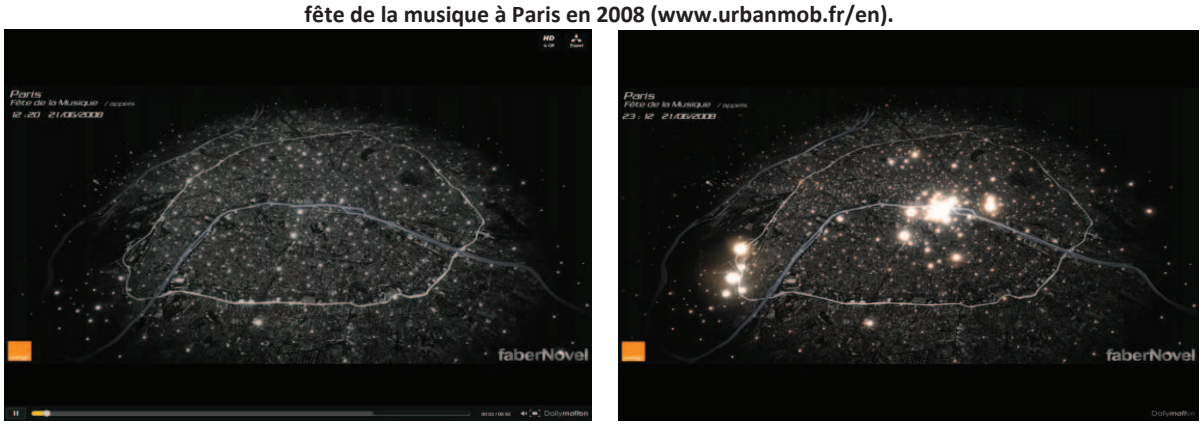

Ces nouvelles possibilités de visualisation, la démocratisation et la standardisation des moyens de géopositionnement des individus via leur téléphone portable, laissent penser que ces méthodes pourraient devenir des outils de gestion des flux urbains en temps réel (Calabrese, Kloeckl and Ratti, 2007 ; Ratti et Berry, 2007 ; Dal Fiore,Rex et Vaccari, 2008). Ces idées ne sont pas sans rappeler le *Big Brother* de George Orwell.

3. Les chronotopes : une méthode de spatialisation du temps

3.1 Un procédé développé en Italie pour alimenter les politiques temporelles

Les chronotopes permettent de représenter les fonctions et utilisations de l'espace urbain dans le temps. Ils permettent de décrire schématiquement le rythme de vie des quartiers, ou aires urbaines et de mettre en exergue de possibles conflits d'usages spatio-temporels qui résulteraient de la rencontre de schémas d'usages différents.

Développée en Italie dans les années 1990 au *Politecnico di Milano* par le groupe de travail basé autour de Sandra Bonfiglioli l'analyse chronotopique du grec *Khrono* (temps) et *topo* (lieu) est une représentation graphique des dynamiques temporelles d'un espace. Elle permet ainsi de cartographier les temps des activités spatio-temporelles au sein des territoires dans lesquels elles s'inscrivent selon 4 variables (Boulin 2008) :

- population : présence et coprésence ;
- mobilité : flux et leurs dynamiques ;
- services et horaires ;
- caractéristiques urbaines du territoire étudié.

L'origine de ces cartes dynamiques se trouve dans les politiques temporelles, cette approche carto-dynamique s'inscrivant dans le cadre conceptuel et paradigmique développé en lien avec ces dernières. La visualisation de l'évolution des territorialités quotidiennes étant un média pertinent pour analyser les rythmes urbains contemporains et afin de mieux répondre aux problématiques qu'ils engendrent en termes d'arythmie.

3.2 Aperçu des différentes visualisations de l'espace-temps proposées par les chronotopes

L'objet cartographique change peu en lui-même, la seule nouveauté réside dans le fait que les cartes peuvent être mises bout à bout afin de créer un « dessin animé » représentant l'évolution des dynamiques spatio-temporelles du territoire représenté. Ainsi, l'adjonction de données temporelles permet de porter un regard nouveau sur les dynamiques et les rythmes des territoires cartographiés. L'originalité de la méthode des chronotopes est de proposer au travers de la cartographie d'une batterie d'indicateurs, un outil permettant de connaître et comprendre les temporalités et les rythmes de vie des populations. Il s'agit de mieux penser la planification temporelle territoriale et d'appréhender les villes comme des « objets temporels » (Bonfiglioli, 2013). Plusieurs types de cartes

chronotopiques peuvent être distingués selon les données utilisées et les méthodes de réalisation. Les modèles les plus courants sont :

- les cartes de type on/off, qui représentent l'évolution de l'ouverture et la fermeture de différentes entités urbaines (commerces, services, lieux d'emploi, équipements publics...) et permettent ainsi de mettre à jour des désynchronisations ou conflits en termes d'horaires et d'accessibilité. Elles permettent de mettre en évidence des conflits d'usages liés au manque de coordination des horaires d'ouvertures des institutions privées et publiques, exemple : la fermeture précoce d'un service public en regard des horaires des salarié(e)s, magasins inaccessibles, hors horaires de travail des salarié(e)s, congestion due aux non-étalements des horaires d'ouverture et du pic d'affluence des salarié(e)s, inadéquation avec les horaires de transport en commun, les ilots de vie nocturne, etc.

Figure 21 : carte on/off de Paris la nuit (source APUR, 2010 : 2).

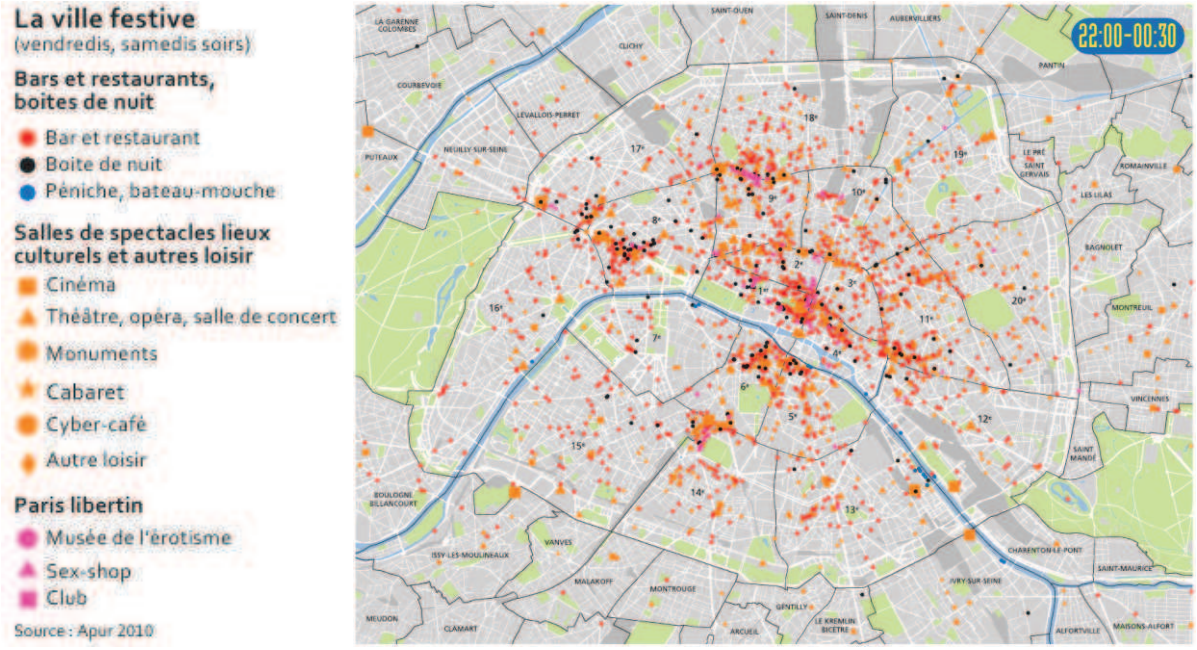

Figure 22 : cartographie on/off du district cultuel d'Ostertorsteinweg réalisée dans le cadre du projet « *Bremen 2030 a time aware city* » (Warsewa, 2004 : 9).

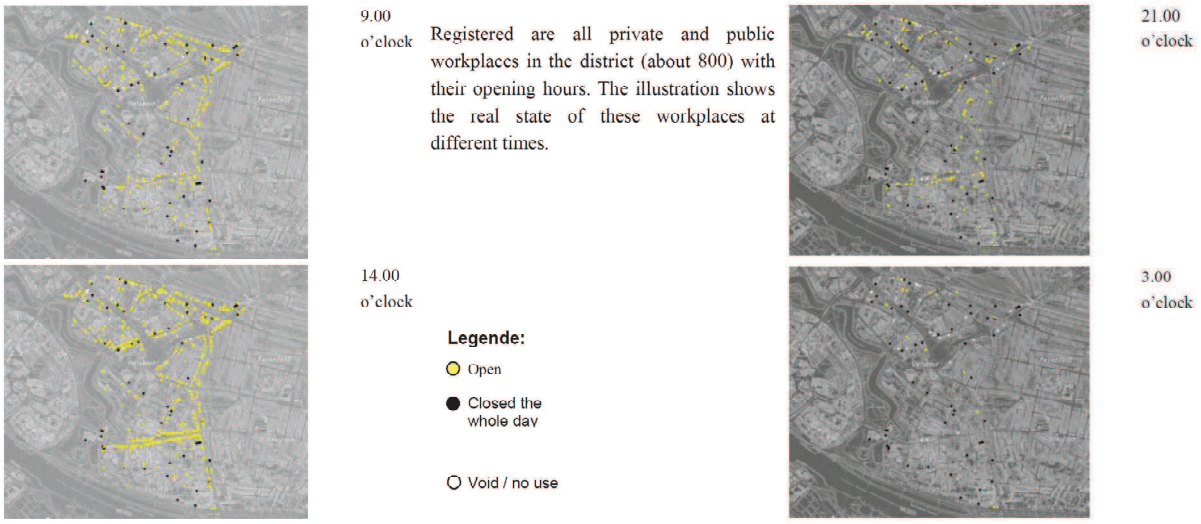

- Les cartes d'accessibilités temporelles. Ces cartes représentent le degré d'accessibilité des espaces selon leur proximité avec certains services ou selon le mode de transport choisi. Par exemple, les travaux réalisés par le bureau d'études Isokron et celui effectué par la Ville de Lyon et l'équipe « Chronotopie » d'Alain Guez pour le quartier de Gerland[36] présentent l'évolution du degré d'accessibilité d'un quartier en regard des fréquences et amplitudes horaires des transports en commun.

Figure 23: Accessibilité temporelle de Rennes en transport en commun selon différentes heures de la journée un lundi (17h45, 23h11 et 00h40) (http://www.isokron.com).

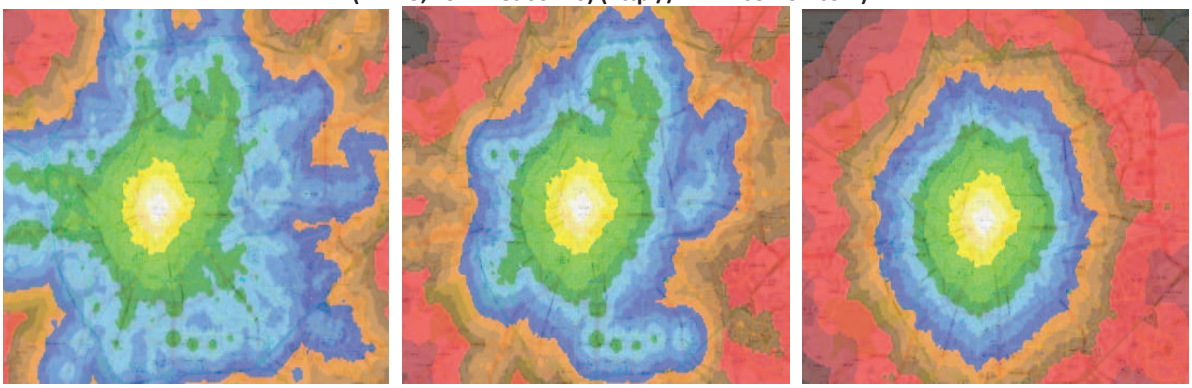

Où encore la cartographie de la représentation des temps d'accès aux aménités du quotidien, à l'exemple de ce qu'ont réalisé les villes de Portland et de Rennes.

[36] www.espacedestemps.grandlyon.com/_Diagnostiquer/diagnostiquer_chrono_gerland.htm

Figure 24 : cartographie du degré d'accessibilités aux aménités du quotidien en regard de la marche et du vélo pour la Ville de Portland (www.portlandonline.com/portlandplan)

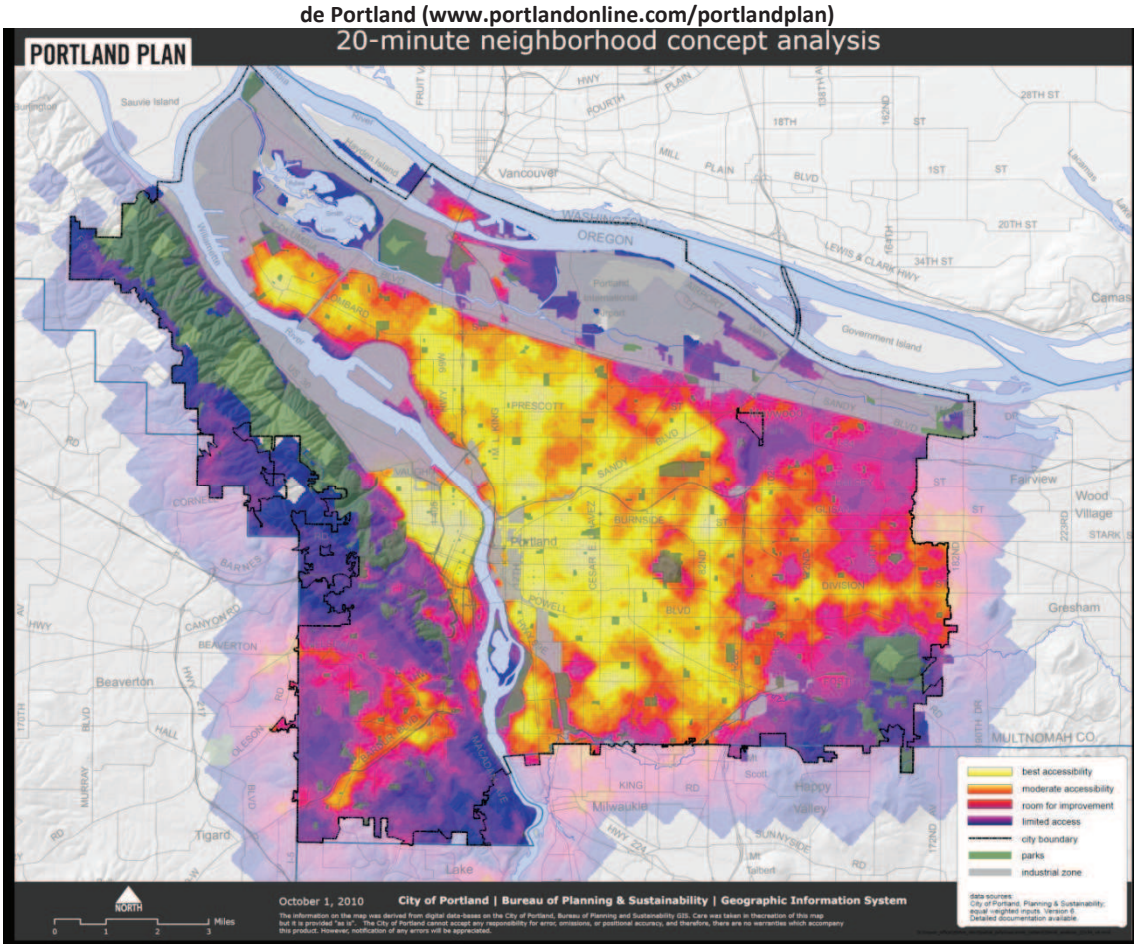

Figure 25 : cartographie du degré d'accessibilité piétonne aux commerces et services de proximité de la Ville de Rennes (Master SIGAT, Université de Rennes 2, 2014).

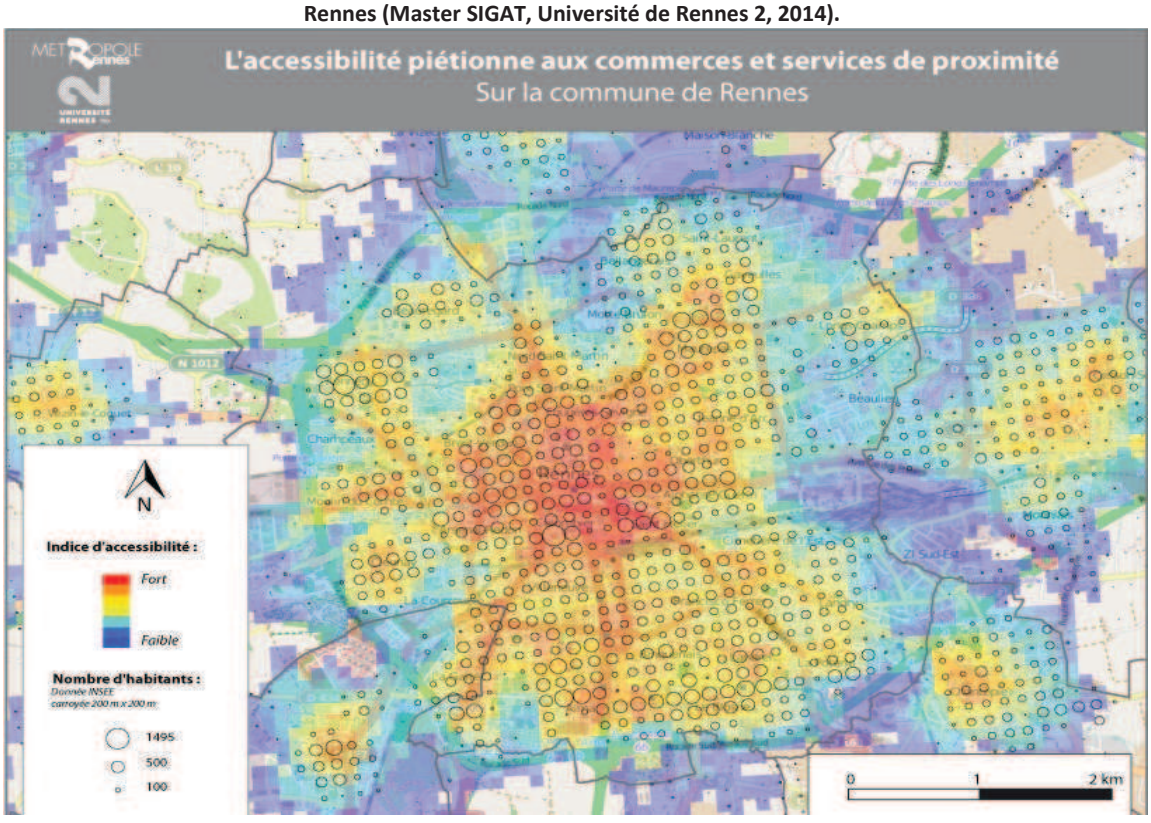

- Les cartes représentant le taux d'occupation de l'espace. La Maison des temps et de la mobilité de Belfort a réalisé ce type de cartes pour les parkings bordant le stade Bonal à Sochaux.

Figure 26 : Accessibilité du stade Bonal et des zones de parking (Boulin, 2008 : 110 et 111).

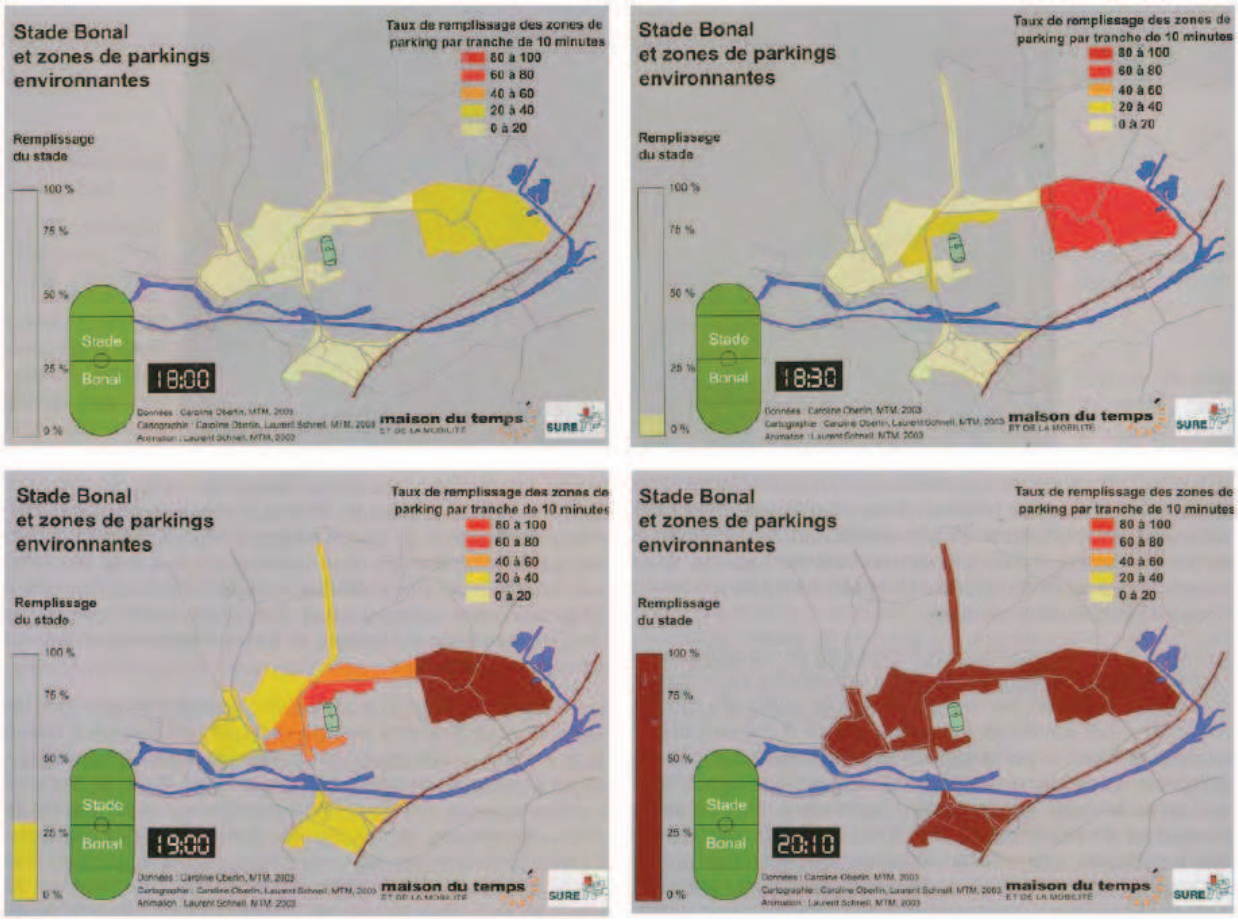

- Les cartes présentant les densités mouvantes. Ces cartes permettent de s'intéresser au stock d'individus présent sur les quartiers de la ville et leur évolution en fonction des heures de la journée. Elles permettent de faire ressortir les activités dominantes et les populations qui leur sont liées.

Figure 27 : évolution des stocks de population au cours de la journée sur la ville de Lille (Mille, 2000 : 1).

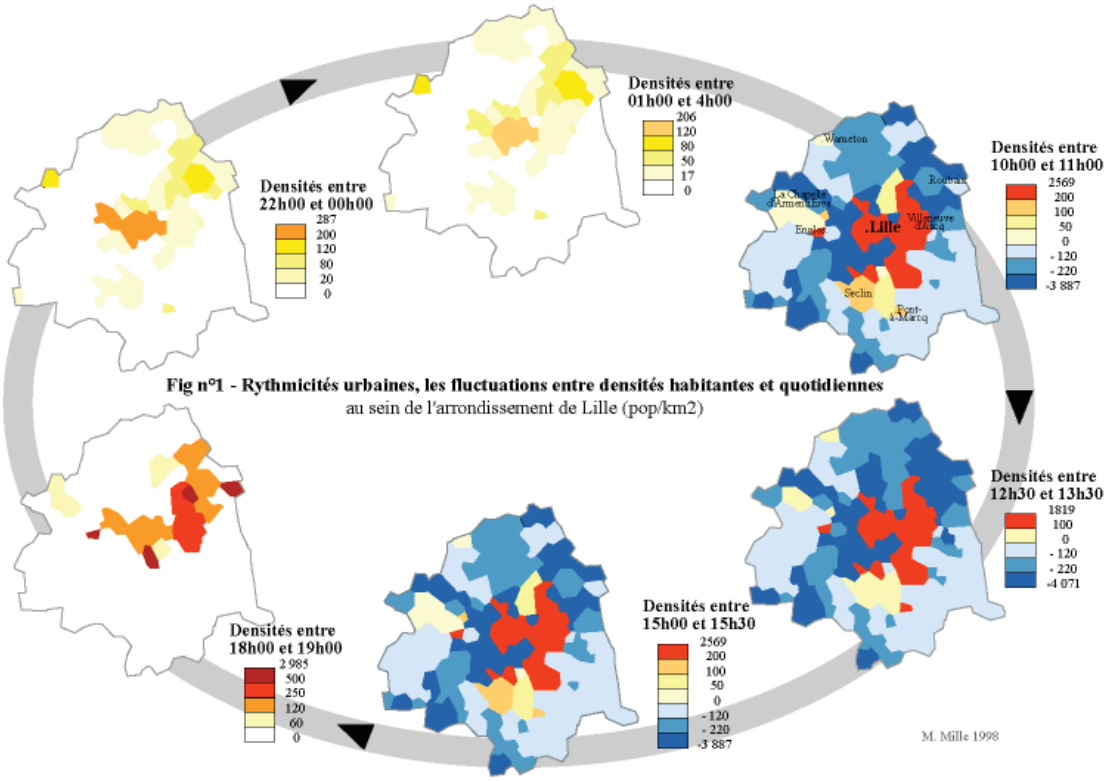

Figure 28 : cartographie en 3 dimensions représentant le poids de population dans les attracteurs de mobilité d'une zone d'activité de Bolzano (Boulin, 2008 : 105).

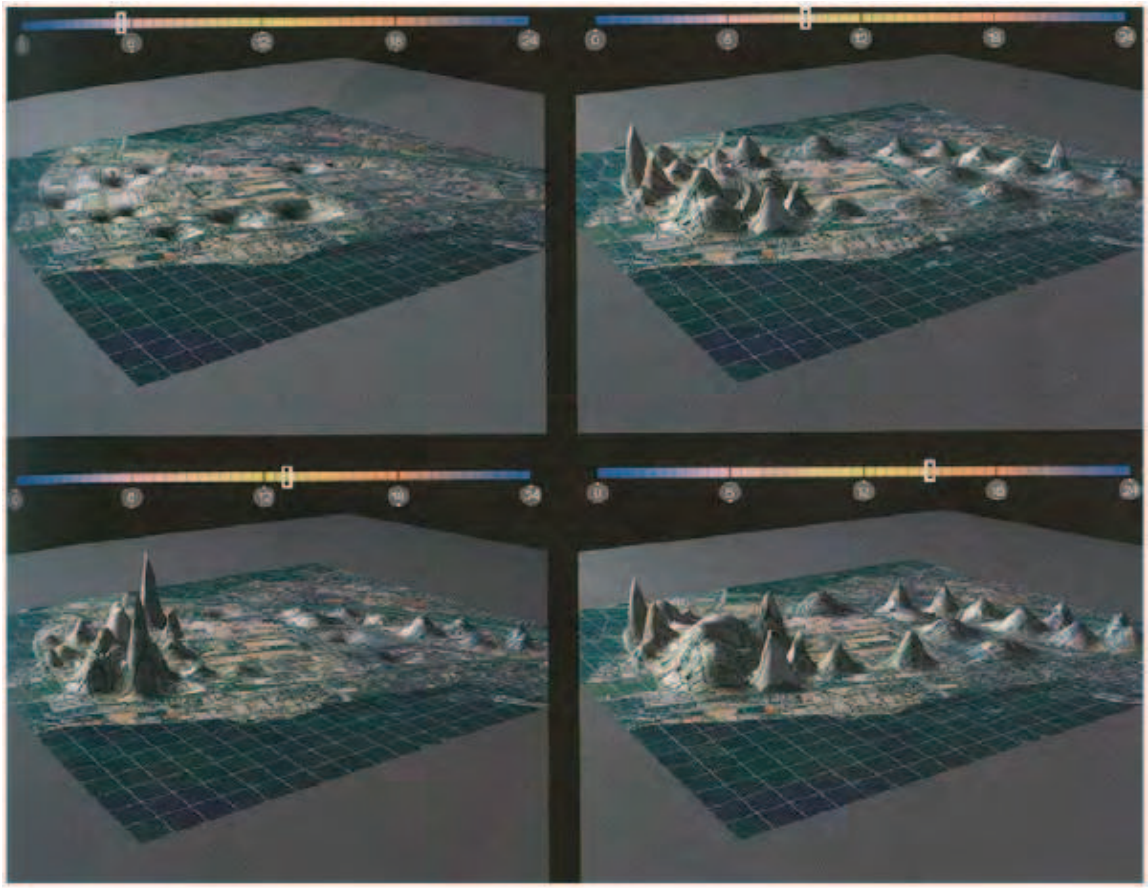

- Les chronotopes systémiques qui permettent d'avoir une vision globale de l'évolution spatio-temporelle des activités d'un territoire et de leurs interrelations. Ils font ressortir la structure des complexes dynamiques spatio-temporels impliquant de multiples acteurs et entités aux pratiques différentes pouvant générer des problématiques d'ordre temporel. Ces cartes permettent la visualisation de l'évolution des phénomènes socio-territoriaux liés aux fonctions fondamentales des espaces représentés.

La carte ci-dessous modélise en trois dimensions les horaires d'ouverture des industries et services et la présence des travailleurs et des résidents. Cela permet d'avoir une vision d'ensemble du rythme d'occupation et des activités principales du quartier. Cependant, cela ne permet pas de connaitre en détail les usages spatio-temporels dans ce quartier où la principale complexité réside dans le rythme flexible des salarié(e)s de l'industrie.

Figure 29 : cartographie des « respirations » d'un district industriel réalisée dans le cadre du projet « Bremen 2030 a time aware city » (Warsewa, 2004 : 6).

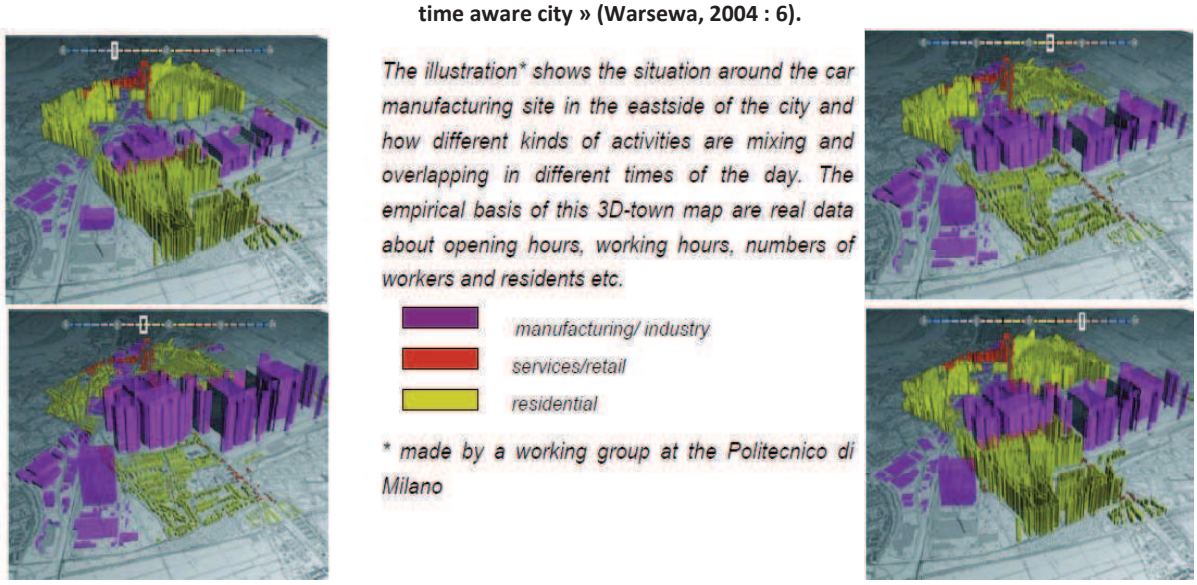

La décomposition des fonctions du territoire et des pratiques qui leurs sont liées permet de faire ressortir les potentiels conflits d'usages entre activités et usagers pratiquant le même espace-temps, comme l'illustrent les cartes ci-après. La figure 29 cartographie les éventuels conflits d'usages entre les différentes activités d'un quartier. Tandis que la figure 30 superpose les chronotopes et les attracteurs d'un quartier de la ville italienne de Breda. Elle représentant ainsi de manière schématique les activités d'un quartier en prenant compte les temporalités saisonnières et journalières. Elle permet d'établir une typologie de l'espace-temps selon la nature des structures matérielles, leurs fonctions et les groupes d'utilisateurs qui leurs sont liés.

Figure 30 : cartographie des éventuels conflits d'usages entre les différentes activités du quartier d'Ostertorsteinweg un lundi à 22 h (Warsewa, 2003 : 18).

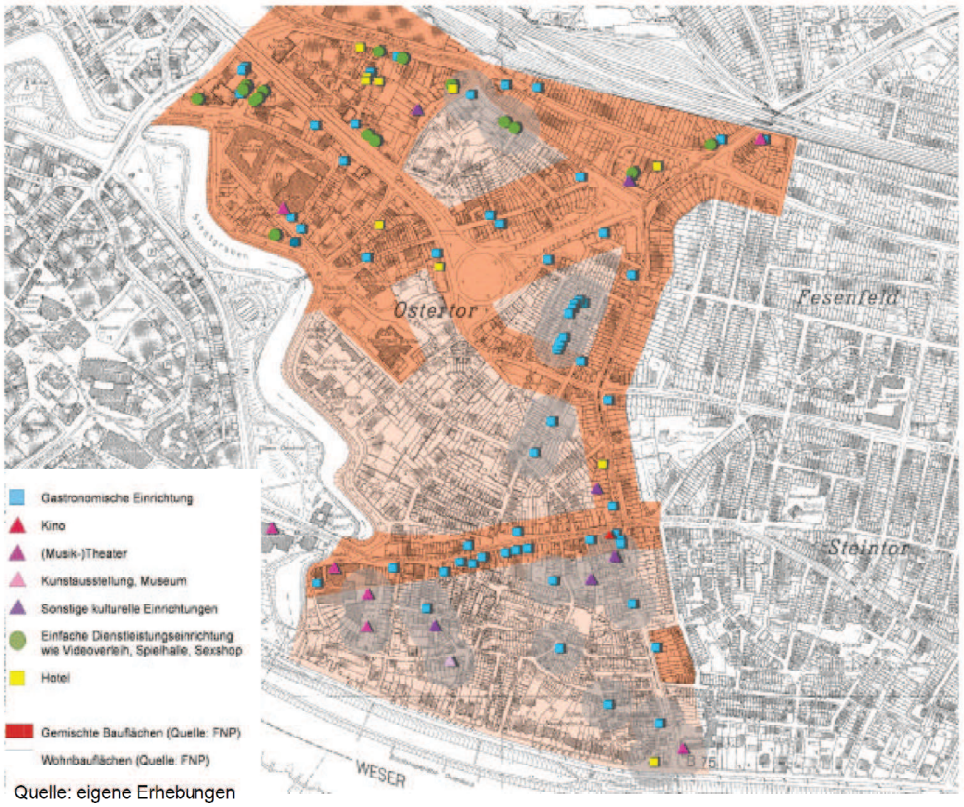

Figure 31 : chronotopes et attracteurs d'un quartier de la ville de Breda (SURE, 2005 : 51)

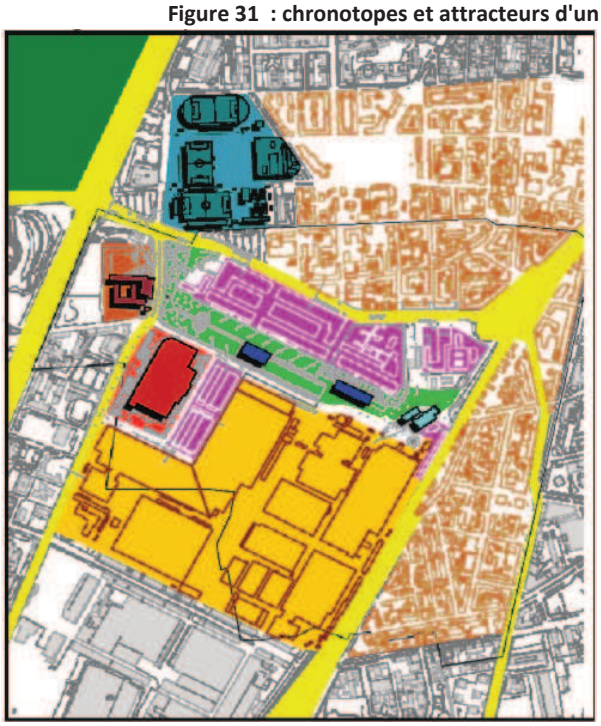

Opening/closing systems and calendars	Populations	Activities	Mobility behaviour	Site description
CHRONOTOPES				
Continuous duration of uses				
	Residents	Residential proximity services	Origin/destination Zigzag mobility	Bergomi-Marconi Neighbourhood and Vittoria Neighbourhood
Continuous duration of uses and cyclic calendar with period				
Continuous duration of sliding vehicular and railway flows. Cyclic calendar connected with peak houres	Motorists, Milano commuters and city-users	Fast sliding	Fast sliding vehicular and railway flows	Main roads: Viale Sarca Viale Fulvio Testi Via Carducci Viale Marelli Railway and underground
Continuous duration of productive cycle. Cyclic calendar connected with working turns	Commuter and resident workers	Industrial	Origin/destination	Industrial area with continuous productive cycle: VetroBalsamo BrolloMarcegaglia
Cyclic calendar with period				
Working day week year	Commuter and resident workers	Tertiary industrial handicraft warehouses commercial	Origin/destination	Small industries, industrial districts and handicraft
Day week season	Workers, residents	Promenade staying meeting recreational loisir	Staying, pedestrians, slow sliding pedestrian flows	Parco Torretta
Sunday season	City-users, residents	Promenade sports meeting recreational loisir	Origin/destination slow	Parco Nord
ATTRACTORS				
Cyclic calendar with period				
Day week year	Commuter and resident workers, City-users, Businessmen	Services	Origin/destination	Services: UIB incubator Asnm
Cyclic calendar with period and events				
Cyclic calendars: day, week, year. Meetings Events in Milano	Businessmen	Restaurant hospital receptive congressional	Origin/destination	Torretta conferences center
Cyclic calendars: day, week, year, season. Cultural and musical events	City-users, residents, young people	Recreational cultural musical	Origin/destination	Industry and Work Museum, Carroponte
Cyclic calendars: day, week, season. Sport events	City-users residents	Sport recreational	Origin/destination	Breda sport center
Continuous duration of uses, cyclic calendar with period and events				
Customers use (day-evening) + nocturnal logistic jobs. Cyclic calendars: day week, year, season. Occasional events	City-users residents	Commerce Bars/restaurants services recreational	Origin/destination	Sarca Shopping Mall and multiplex

Ces différentes cartes chronotopiques, qui permettent la description temporelle de phénomènes spatiaux, sont des fondements cognitifs riches en information pour mettre en place des

plans de gestion des temps du territoire et pour penser le chronoaménagement, comme l'ont montré les projets de régénération urbaine s'appuyant sur des chronotopes effectués dans le cadre du consortium SURE (SURE, 2005). Les chronotopes permettent d'enrichir les projets territoriaux en proposant le croisement de deux dimensions souvent ignorées afin d'obtenir une vision unie du continuum espace-temps sous l'angle de la granulosité fine des temporalités quotidiennes. Granulosités adéquates pour étudier et penser les schémas spatio-temporels des usages du territoire par les individus et collectifs des sociétés postindustrielles et les potentiels conflits ou désynchronisations existants entre ces différents usages.

3.3 Limites de la méthode

Les nombreux intérêts de l'analyse chronotopique ne doivent cependant pas nous faire oublier d'évoquer ici les limites qu'elle rencontre.

La disponibilité et la récolte des données sont une limite majeure qui freine le développement et la réalisation de ce genre de carte. L'outil étant dépendant des données collectées, l'absence de bases de données croisant le temps et l'espace est un handicap important. Le temps et l'espace sont souvent traités de manière distincte : les données temporelles ne sont pas spatialisées et inversement. De surcroit, les données temporelles étant moins organisées et institutionnalisées que les données spatialisées, elles sont par conséquent moins disponibles. Des études des terrains sont donc nécessaires pour obtenir les bases alimentant la construction de chronotopes. La collecte de données exige donc beaucoup de temps et d'énergie.

De ces premières limites en découlent deux autres. De par l'ampleur du travail de collecte de données, l'échelle à laquelle ces cartes sont réalisées ne peut être que réduite. Dans la grande majorité des cas, elle se limite à un quartier particulier. De même, si ces cartes sont dynamiques, elles restent statiques par la suite dans le sens où leurs mises à jour sont difficilement assurées lors de transformations structurelles ou fonctionnelles.

Si les chronotopes permettent d'avoir une vision d'ensemble du rythme d'occupation et des activités principales du quartier, il reste difficile de prendre en compte et de traduire graphiquement toutes les caractéristiques d'une zone.

Le degré de complexité des chronotopes est acceptable par les équipes de recherche, mais leur interprétation est parfois difficile pour des individus peu familiers des problématiques temporelles et leur visualisation n'est pas toujours évidente. Par conséquent, ces supports sont difficiles à utiliser dans les processus participatifs pour établir un dialogue avec les parties prenantes et à intégrer dans un programme de concertation. Lire une carte nécessite en amont d'intégrer ses codes de lecture, qui dans le cas de la géovisualisation reste complexe à transmettre. Et de fait, la carte animée fascine,

mais sont utilisation comme support d'aide à la décision reste anecdotique et cet outil reste confiné au monde de la recherche, les décideurs ayant souvent une réaction de retrait face à la complexité et difficulté de compréhension du support ; support qui est parfois même difficile à interpréter par les chercheur(euse)s (Thévenin, 2014).

Enfin, une dernière limite et non des moindres, en raison de leurs formats et de leurs modalités de représentations, il est difficiles d'intégrer les cartes chronotopiques actuelles au sein de documents opposables de planification et d'urbanisme de type PLU ou SCot. En effet, au regard des contraintes juridiques et graphiques spécifiques liées à ces documents, perdure un problème de compatibilité de formats.

De ce fait, à l'heure où les professionnels de la ville sont de plus en plus préoccupés par les questions de rythmes et de durées, l'utilisation de chronotopes est majoritairement une discipline cantonnée au monde universitaire et non un courant de politiques d'aménagement.

3.4 Visualiser l'espace-temps une problématique d'avenir

La visualisation des phénomènes spatio-temporels et de leurs évolutions reste un problème d'envergure. Cependant, on assiste au développement de nouvelles formes de visualisations, pour rendre compte de manière compréhensible des phénomènes à la complexité forte, reposant sur l'hybridation des données et l'interdisciplinarité entre les domaines de la géolocalisation, des SIG, des urbanistes, géographes et aménageurs, des designers, des artistes, de l'intelligence artificielle.

Figure 32 : « The movement dynamics of cellular phone users at different times of a day in district scale. Area around the Basilica di Santa Maria Maggiore » (http://senseable.mit.edu/realtimerome/).

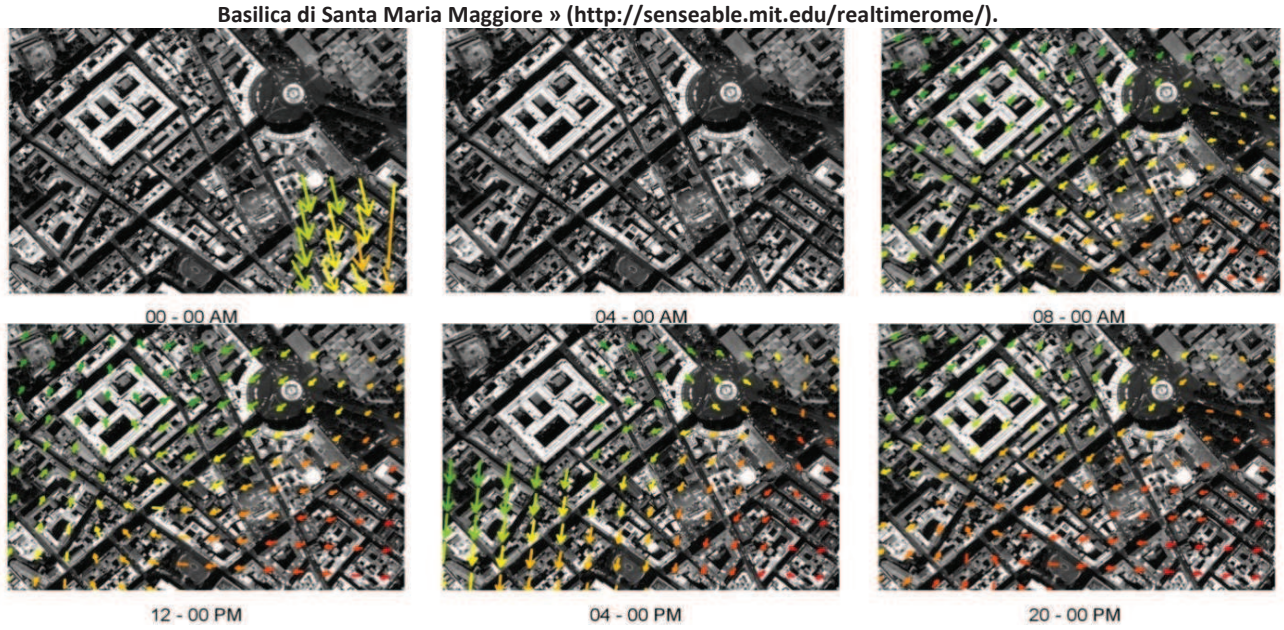

Le développement des Technologies de l'Information Géographique. *« Les technologies de l'information géographique (TIG) regroupent l'ensemble des outils et des méthodes permettant de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques, de produire et de véhiculer des représentations spatiales (SIG, services Web cartographiques, CAO, DAO, télédétection, GPS, etc.). »* (Mericskay et Roche, 2011 : 16). Il est dès à présent possible d'observer des cartes hybrides empruntant aux apports de la *Time-geography*, des chronotopes et du traçage. A l'exemple des cartes ci-dessus, qui représentent la direction et la vélocité des flux d'individus équipés d'un téléphone portable à différentes heures de la journée.

Conclusion du chapitre 3

Les profondes mutations des configurations spatio-temporelles questionnent. L'articulation des temps sociaux, l'accessibilité des espaces et aménités de l'œkoumène, les rythmes des pratiques territoriales sont autant de thématiques qui interrogent les chercheur(euse)s et l'action publique en attente d'outils pour comprendre et aménager les temps des territoires. En regard de la prégnance des problématiques temporelles, le développement et l'amélioration des méthodes de saisie et de visualisation des rythmes représentent un enjeu majeur pour l'action publique.

Les divers exemples, traités au cours de ce chapitre, laissent entrevoir toute la difficulté qu'il existe à vouloir retranscrire un phénomène aussi intangible que le rythme des sociétés. Toutes ces méthodes se heurtent à une difficulté majeure : les limites de la fixité pour saisir les dynamiques complexes et imbriquées d'un phénomène en constant renouvellement, dont l'impermanence et l'évolution perpétuelle font partie de ses caractéristiques intrinsèques. L'ensemble de ces projets démontre, cependant, la richesse qui découle de l'analyse détaillée des cycles spatio-temporels des sociétés, lorsqu'il s'agit de dévoiler et de décrypter la réalité urbaine.

L'enjeu est, ici, de parvenir à représenter les phénomènes spatio-temporels pour arriver à les comprendre, à leur donner du sens et en interpréter les changements. Néanmoins, essayer de raisonner sur la dimension temporelle est peu aisé : outre le fait que l'on soit bien moins équipé pour obtenir et traiter des données temporelles que des données spatialisées ; les multiples granulosités du temps continu sont difficiles à observer et à manipuler. Ainsi, pour les prendre en compte, il faut parvenir à inventer les représentations adaptées qui permettront de montrer et d'interpréter la rythmicité des espaces, mais aussi de communiquer et d'échanger aisément autour de celle-ci. Les outils à créer doivent donc, non seulement servir de révélateurs, mais ils doivent aussi être communiquant afin d'être au-delà d'un support de compréhension un outil au service de la décision.

Les dynamiques temporelles intriguent et irriguent le champ de l'aménagement. La volonté de travailler sur le temps des territoires s'ancre dans nos sociétés, comme en témoignent, par exemple, les récents appels à projets portant sur les temporalités durables du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), l'agence nationale de la recherche et de l'expérimentation, dans les domaines de l'urbanisme de l'architecture et de la construction. Les temporalités sociales deviennent une préoccupation de l'aménagement du territoire : lier aménagement de l'espace et aménagement du temps permet, dans une société, où, la gestion du temps est devenue une problématique à part entière, d'interroger les rythmes quotidiens et les rythmes de vie tout comme les liaisons entre les différentes échelles territoriales et l'accès aux aménités du territoire.

Les temporalités des territoires ne peuvent plus être perçues de manière homogène et la planification se doit de prendre en compte les temps différenciés. Elle ne peut plus se préoccuper uniquement d'organisation spatiale, temps et espace doivent être traités de manière indissociable pour créer une planification spatio-temporelle, un aménagement chronotopique. En effet, le lien doit être fait entre les dynamiques spatio-temporelles, dont se préoccupent les politiques temporelles et les dynamiques des formes urbaines, qui concernent la planification territoriale, afin de construire des projets renouvelant l'approche de l'aménagement.

Chapitre 4 La photographie en série, une nouvelle approche pour lire les rythmes des espaces publics

Introduction du chapitre 4

Les premières traces de l'utilisation de l'image par l'humain(e) remontent à 30 000 ans avant notre ère, à l'époque du paléolithique supérieur durant laquelle, nos ancêtres préhistoriques développèrent l'art rupestre, que ce soit en Europe dans la vallée de Côa au Portugal, en Afrique dans la grotte Apollo 11 en Namibie ou encore en Australie sur le site de Nawarla Gabarnmang en terre d'Arnhem. Ce n'est, que 26 600 ans plus tard, que l'invention de l'écriture en Égypte fera rentrer l'humain(e) dans l'histoire. L'image a donc été un des premiers moyens de communication de l'humanité, et ce, bien avant l'écriture.

Si, grâce au développement des processus d'imprimerie depuis le XVe siècle, le texte a longtemps supplanté l'image dans les sociétés occidentales en tant que moyen de communication, de nos jours, la place de l'image est devenue majeure.

Depuis les années 1960, périodes où les moyens de production et de diffusion d'images sont devenus omniprésents (télévision, cinéma, publicité, presse à grand tirage), la société occidentale connaît un foisonnement de l'image sous toutes ses formes. *« Nous sommes immergés dans une « civilisation de l'image ». »* (La Rocca et Bou Hachem, 2007 : 5). Ce foisonnement est actuellement démultiplié, d'une part, par les améliorations pratiques, techniques, et financières apportées dans ce domaine et, d'autre part, par la facilitée de leur partage et de leur diffusion sur le Web.

Le succès des sites d'hébergement et de partage de vidéos comme YouTube, ou de photos comme Flickr en témoigne. Et leurs statistiques le démontrent. Sur YouTube, une heure de vidéo est mise en ligne toutes les secondes et plus de quatre milliards de vidéos sont regardées chaque jour[37]. Sur Flickr, l'évolution de nombre de photos hébergées par le site est impressionnante. Flickr hébergeait plus de 2 milliards de photos en 2007[38], 3 milliards en 2008[39], 4 milliards de photos en 2009[40], 5 milliards de photos en 2010[41] et depuis 2011 le site héberge plus de 6 milliards de photos[42].

[37] http://www.youtube.com/t/press_statistics
[38] http://blog.flickr.net/fr/2007/11/14/2-milliards-de-photos-sur-flickr/
[39] http://blog.flickr.net/fr/2008/11/03/3-milliards
[40] http://blog.flickr.net/en/2009/10/12/4000000000/
[41] http://blog.flickr.net/en/2010/09/19/5000000000/
[42] http://blog.flickr.net/en/2011/08/04/6000000000/

L'image est devenue un moyen de communication universelle. Les médias de masse[43], les publicitaires[44], les mouvements de revendications sociaux[45], etc., utilisent l'image afin de diffuser leurs informations au plus grand nombre. Mais qu'en est-il des sciences sociales ?

Dès leurs apparitions, le procédé photographique et les sciences sociales ont entretenu des liens plus ou moins prononcés. Nonobstant, l'image photographique est toujours en quête de sa place dans les sciences sociales. Certains vont jusqu'à penser qu' *« […] il semble bien que les sciences sociales d'aujourd'hui n'ont pas encore pris au sérieux ces matériaux particuliers, […] »*. (De Verdalle et Liora, 2002 : 7).

Ce constat semble paradoxal, voire anachronique, dans une société où la production d'image en croissance exponentielle n'a jamais bénéficié d'autant de canaux et de possibilités de diffusion. Cependant, un changement s'opère en même temps que l'emprise de l'image grandit dans la culture occidentale.

Ce chapitre se propose de faire dans un premier temps le point sur la place de l'image photographique dans les sciences sociales, de s'attarder sur l'histoire de l'utilisation de ce médium, sur les différentes manières dont il est utilisé et enfin sur les limites qui lui sont attribuées. Afin de présenter, dans un deuxième temps, l'approche photographique que nous avons développée et mise en œuvre dans le cadre de notre thèse, dans le but de capter les rythmes des lieux publics centraux et péricentraux.

1. En-quête d'images en science sociale : réflexion sur la place de l'image photographique en sciences sociales

1.1. Photographie et recherche en sciences sociales : de l'illustration à la démonstration

1.1.1. De la photographie illustrative…

Dès son invention, en 1839[46], la photographie sera exploitée par des chercheur(euse)s et les photos feront faire leur apparition dans les sciences sociales. Les premières traces de ce lien entre photographie et sciences sociales datent de 1841 (Beaugé et Pelen, 1995). Ce sont notamment les ethnologues et les anthropologues qui au travers de leurs carnets de voyage vont se servir de la

[43] Rappelons à ce propos l'ancienne devise de Paris Match « Le poids des mots, le choc des photos »
[44] Quotidiennement les individus sont exposés à plusieurs centaines de publicités. La pression publicitaire visuelle est telle qu'elle a engendré des mouvements cherchant à la réduire.
[45] La place du marketing et du design visuel est marquante dans les campagnes menées par les Anonymous.
[46] Date conventionnelle de l'invention de la photographie à laquelle le daguerréotype fut présenté à l'académie des sciences.

photographie comme support illustratif. La photographie apparaît alors comme un très bon outil pour recueillir des résultats. Elle permet notamment de pallier, d'une part, les limites de la description des lieux, des êtres et de leurs environnements et, d'autre part, d'appuyer la véracité des propos tenus par les savants à propos des territoires lointains. *« Elle illustre (le texte) en rendant familier l'étranger. »* (Charlotte Pezeril, 2008 : np.). Atout non négligeable dans le contexte colonial de l'époque.

Outre atlantique, la force de la photographie sera par la suite exploitée à des fins socio-documentaires, notamment par Jacob Riis et son fameux ouvrage « *How the OtherHalfLives* » paru en 1890 décrivant les conditions de vie des immigrants du bidonville du *Lower East Side* new-yorkais (Didier Aubert, 2009). Cette utilisation de la photographie nous rappelle qu'à l'instar de l'anthropologie, la sociologie et la photographie, toutes deux nées au milieu du dix-neuvième siècle, entretiennent dès leurs débuts des liens particuliers. (Robinson et Achutti, 2004 ; Fabio La Rocca 2007).

Mais l'idée que la photographie permet de restituer l'empreinte fidèle de la réalité est vite remise en cause et l'utilisation de ce média en sciences sociales sera décriée dès le début du XXe siècle. Par la suite, la place de l'image photographique restera marginale dans les sciences sociales jusque dans les années 1940, où pour la première fois elle ne sera pas utilisée dans un but uniquement illustratif.

1.1.2. …à la photographie comme instrument de recherche

Il faudra attendre les années 1940 pour que la photographie soit utilisée au-delà de son aspect illustratif. C'est en 1942 que les anthropologues Margaret Mead et Gregory Bateson publient, après avoir séjourné à Bali entre 1936 et 1939, *« The Balinese Character: a photographic analysis »*. L'ouvrage, qui articule le texte (pages paires) et les photographies (pages impaires), est une recherche sur la compréhension de la culture balinaise, dont la particularité est de reposer sur l'analyse d'un corpus composé de photographies. Les auteurs ont fait le choix de photographier les Balinais dans leur vie quotidienne afin de pouvoir étudier et mettre en exergue les traits de caractère physiques constituant leur identité.

Cet ouvrage marquant était toujours considéré d'une *« étonnante modernité »* à la fin des années 1970 (Winkin 1998) et est toujours un des rares ouvrages de photographies considérés comme relevant de l'anthropologie visuelle (Robinson et Achutti, 2004 :76).

Figure 33 : double page (140-141) extraite de « *The Balinese Character* » de Mead et Bateson (1942)

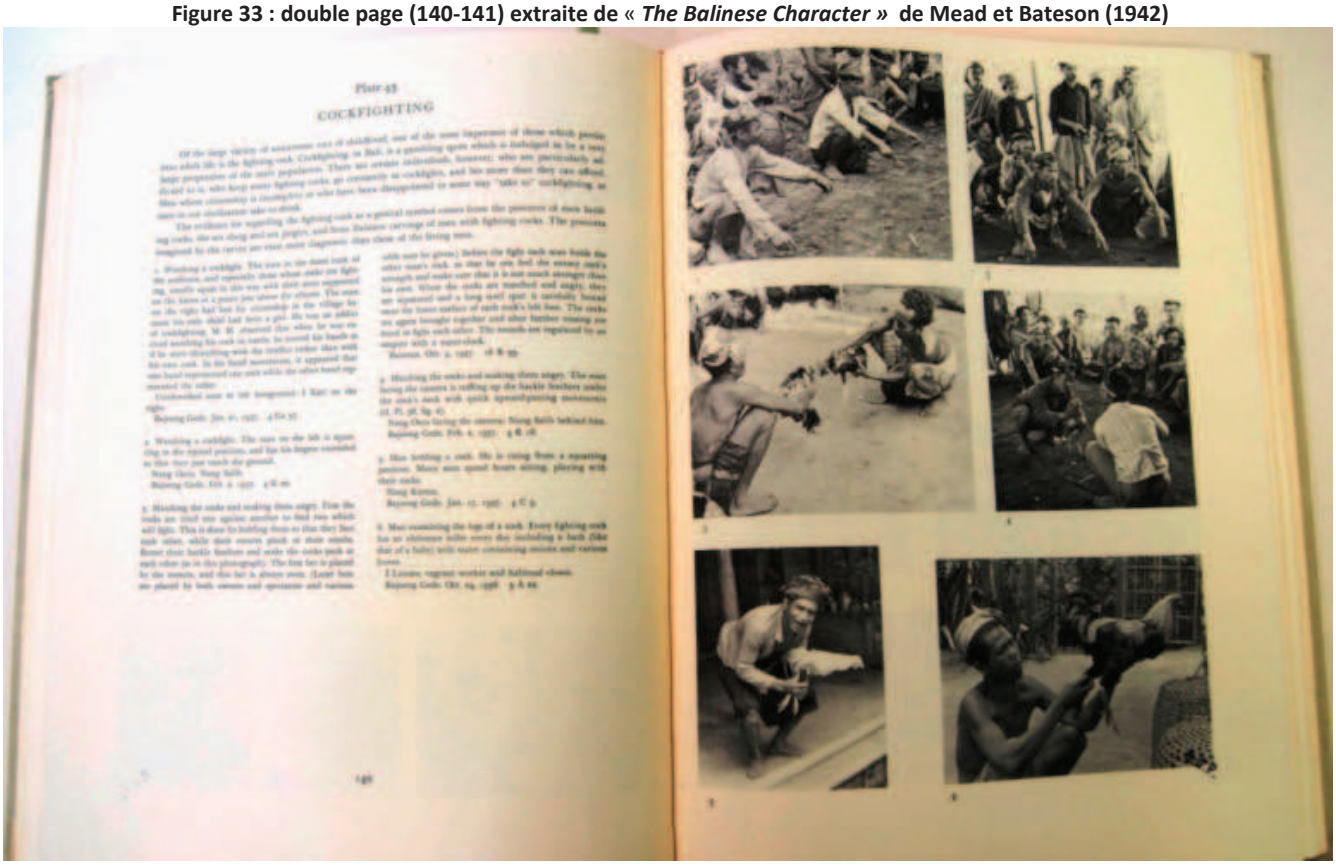

Mais c'est plus d'un siècle plus tard, en 1967, que l'utilisation de la photographie comme méthodologie sera formalisée par l'américain John Collier photographe et anthropologue dans son ouvrage *« Anthropology: Photography as a Research Method ».* Dans cet ouvrage, qui pose les bases et les méthodes de ce qui deviendra l'anthropologie visuelle, John Collier s'attarde à démontrer les possibilités heuristiques de la photographie en tant que méthode d'enquête à part entière.

1.1.3. Quelle place pour les photographies au sein de la démonstration en sciences sociales ?

Malgré les avancées décrites précédemment, l'image, en tant que méthode et force démonstrative, cherche toujours sa place dans les sciences sociales. En 1985, Jean Paul Terrenoire écrivait : *« La consécration scientifique de l'image serait loin d'être acquise et les combats d'antan [combats menés depuis les années 1950] garderaient toute leur actualité. »* (Terrenoire : 510). Terrenoire explique ce phénomène par le fait qu'il existe un *« habitus scientifique »* (1985 : 511) qui base l'essentiel du travail sur l'écrit et le texte et marginalise les sources sonores et visuelles envers lesquelles une méfiance est entretenue. En effet, les méthodes en sciences sociales continuent de privilégier les sources écrites afin de constituer un corpus d'étude, que ce soit des documents directement disponibles ou créés pour la recherche (entretiens, enquêtes, etc.). Et les sources écrites

sont également privilégiées pour communiquer les résultats des recherches. *« [...] le dire a généralement tendance à remplacer le voir. Comme s'il y avait un a priori de la supériorité du discours sur l'image, ou simplement une antériorité reconnue de l'écrit sur d'autres façons d'appréhender le visible. »* (Chatelain, 1989 : np.).

Bien que les réticences existantes dans les années 1980 en regard de ce médium (Terrenoire, 1985) se soient largement amenuisées, elles n'ont pas totalement disparu (Ethnologie française2007/1, Sociétés 2007/1). Et, malgré l'apparition de courants tels que l'anthropologie visuelle et la sociologie visuelle, l'utilisation de l'image reste en effet largement descriptive. Cependant, en France, les productions scientifiques de ces dernières années témoignent du développement de ce champ (Ethnologie française 2007/1 ; Sociétés 2007/1 ; CRESPPA-CSU, LAVUE, Université HafenCity de Hambourg, 2011 ; Géhin et Steven, 2012 ; Filmer le travail, 2012, 2013,2014, Chouteau, 2013/2014).

Dans les années 1990, la naissance des *visual studies* dans les pays anglo-saxons traduit également ce dynamisme. Ce champ disciplinaire, qui s'intéresse à l'image sous toutes ses formes, a pour objectif de sortir de l'orthodoxie et des champs traditionnels du savoir afin d'apporter un nouveau regard sur la condition des images en sciences sociales et créer de nouveaux champs d'investigation (Chouteau, 2013/2014).

1.2. Les différentes utilisations de la photographie en sciences sociales : un essai de typologie

Quelles utilisations les chercheur(euse)s en sciences sociales font-ils de l'image et particulièrement de la photographie ? Nous avons essayé d'établir une typologie des différentes utilisations faites des photographies dans les sciences sociales.

En dehors de son utilisation illustrative (où le rôle de l'image se limite à celui de médium qui véhicule des observations et permet de les contextualiser), ou narrative (où l'image est le support d'un récit notamment dans le cadre de photos reportages), plusieurs distinctions de l'utilisation de l'image peuvent être réalisées.

En premier lieu, il convient de préciser que l'approche de l'image ne se limite pas à la dimension qualitative. Il est tout à fait possible d'utiliser l'image de manière quantitative afin de réaliser des traitements statistiques, ou encore d'effectuer des comptages. De bons exemples d'utilisations quantitatives de l'image sont donnés dans un article de Le Corre et al. (2012) détaillant les méthodes utilisées afin d'étudier les usages récréatifs du littoral. Cette précision ayant été faite, plusieurs utilisations des images peuvent être distinguées dans le processus scientifique de recueil d'informations :

A. L'image photographique peut être utilisée comme sources de données à interpréter. L'image est alors l'objet d'analyse. Les photographies formant le corpus d'étude, peuvent être:
   - soit des images produites par les chercheur(euse)s, l'image vient alors compléter les notes prises sur le terrain. Elle peut aussi servir à mieux comprendre le terrain ;
   - soit des images déjà existantes produites par d'autres ;
   - soit des images que l'on demandera à d'autres de produire aux fins de l'étude.

B. L'image photographique peut également être utilisée comme outil, comme instrument de recherche :
   - l'image peut être utilisée comme support d'investigation lors de photo-entretien ou de photo-élicitation.

C. L'image peut également être utilisée de manière opératoire dans le cadre de la démonstration :
   - L'utilisation de l'image peut être démonstrative, elle est alors un objet de rhétorique (Terrenoire, 1985), un argument qui permet d'exposer un résultat et d'appuyer la démonstration.

Une fonction indirecte de l'image photographique découle de son mode de production. Le procédé photographique s'avère être un outil d'interaction efficace avec les individus présents lors de la prise de vue. Bien que cela soit à double tranchant, le chercheur peut très bien vouloir dissimuler sa présence afin de ne pas biaiser les phénomènes qu'il observe ; cette interaction peut lui permettre d'accéder à d'autres informations que celles fournies par la photo. Elle peut également permettre d'instituer de nouveaux rapports entre enquêteurs et enquêtés et créer une relation plus étroite entre le scientifique et les sujets de l'enquête. *« À cela s'ajoute la capacité des images à questionner la place de l'enquêteur-producteur d'images dans son terrain, en la rendant visible à la fois pour lui-même et pour autrui (les enquêtés et les pairs). Ainsi mis à l'épreuve, le chercheur est amené à s'interroger sur les situations d'enquête induites par le recours à l'instrumentation visuelle dans la recherche »* (Du et Meyer, 2009 : 2).

Les fonctions de l'image photographique sont donc nombreuses. Elle peut être un médium, une donnée, un support d'interaction, ou un argument démonstratif. Et rien n'empêche les chercheur(euse)s d'utiliser la multiplicité de ses fonctions au cours de leurs travaux.

1.3. Principaux intérêts et capacités prêtées aux images

Si les chercheur(euse)s font appellent aux images dans le cadre de leurs investigations, c'est parce qu'elles apportent une réelle plus-value. Les deux principales qualités prêtées aux images, la

qualité visuelle et la qualité informationnelle leur confèrent de nombreux intérêts et des capacités heuristiques.

1.3.1 Photographie et angle de regard

Les images peuvent servir à mieux appréhender le terrain au sein duquel le chercheur mène sa recherche, notamment lorsque celui-ci est difficilement compréhensible à l'aide de méthodes plus classiques (Maurines et Sanhueza, 2008). La photographie permet alors de donner à voir le terrain sous d'autres angles, afin tout simplement de le voir autrement. Photographier le terrain implique également de l'arpenter. La prise de photographies ne peut se réduire à une ballade touristique. Elle implique la création d'un lien particulier entre le chercheur et son terrain, elle permet d'apporter du sens à l'objet d'étude. *« Quand un chercheur est sur le terrain, l'outil visuel renforce ses idées, concrétise ses observations, aide tout simplement à construire la théorie. »* (Fabio La Rocca, 2007 : 38). En parcourant appareil à la main son terrain, le chercheur va pouvoir multiplier les points de vues et ainsi mieux s'imprégner des configurations socio-spatiales en présence. La diversité des perspectives offertes par les photographies de terrain permettra de multiplier les regards portés sur l'objet d'étude.

La prise de photographie offre également l'occasion de modifier le rapport aux autres. Cela est notamment dû à l'intérêt des personnes concernées par la captation de leur image et de ce qui peut en être fait. Cela confère de nouvelles possibilités : montrer les photos prises afin d'échanger et de confronter les regards qui sont portés par les enquêtes sur les apparences et leurs significations, sur les pratiques et les logiques à l'œuvre. Les capacités heuristiques des images sont soulignées par nombres de chercheur(euse)s les utilisant.

Au cours du photo-entretien, dont les modalités ont été formalisées pour la première fois par John Collier (1967), la photographie devient un moyen d'échange, l'image acquière une fonction médiatrice. L'analyse de l'image se fait donc à partir de celle du discours tenu par les enquêtés, qui permet son interprétation. La photo n'est pas l'objet de la recherche, elle est le support du discours qui permet d'interroger les thématiques sur lesquelles porte la recherche qui sont suggérées par le médium. Lors de l'entretien, il s'agit alors de comprendre le sens que les enquêtés confèrent aux images. Cette méthode permet également de stimuler leur mémoire et de faciliter le discours (Collier, 1967 : 46-66). Cette méthode permet également de sortir de l'*« imagerie »* dans le sens où l'entend Yves Chalas : *« L'imagerie est l'ensemble des préjugés et des idées toutes faites, des lieux communs et des clichés qui sont dans l'air du temps et ne manquent jamais de ressurgir en tout premier lieu dans une conversation et, a fortiori, dans un entretien dès que celui-ci commence. »* (Chalas, 2003 : 10). Dans ce cadre, l'utilisation du support photographique est une méthode appropriée afin de favoriser la

collecte des discours d'existence tout en favorisant chez le chercheur une position qui le conduira à ne poser des questions que relative à ce discours (Chalas, 2003 : 15-22).

« Cette approche du "voir" autrement et, par la suite, du "faire dire" aux informateurs sur ce "vu" du photographe a permis l'accès à des représentations sociales et spatiales qui n'avaient pas pu être découvertes autrement dans ce processus spécifique de recherche. » (Maurines et Sanhueza, 2008 : 35).

1.3.2. La photographie comme mémoire de l'instant

La photographie en capturant les configurations d'un lieu, d'une scène à un moment donné permet de fixer l'instant. À ce titre, la photographie partage les attributs du dessin, du croquis, mais elle permet de fixer plus de complexité. Elle est alors une collecte de données visuelles, une prise de notes sous forme d'images. *« La photographie contribue à la mémorisation d'un certain nombre d'indices non perceptibles immédiatement par l'œil, sans toutefois être le reflet transparent des réalités qu'elle représente. »* (Conord, 2007 : 12). En ce sens, l'image est une aide afin de mieux voir, elle permet d'examiner avec une prise de recul le phénomène étudié, d'enrichir, de détailler et de densifier l'observation. Pour résumer, elle permet de décortiquer minutieusement des scènes, ce qui n'aurait pu être fait sur le vif.

La photographie est également un support intéressant pour comparer les évolutions dans l'espace et dans le temps, que les changements se déroulent sur un temps court ou séculaire. Elles permettent de garder la trace des configurations spatio-temporelles éphémères. *« La photographie permet de voir ce que l'on n'a pas le temps de voir, car elle fixe l'instant. Je dirais plus encore, elle mémorise, elle est la mémoire… »* (Verger, 1999 cité par Achutti 2007 : 114-115).

En fixant l'instant, la photographie permet au chercheur de prolonger son investigation et de découvrir des éléments qu'il n'aurait pu capter de prime abord. Elle permet également d'extraire de son contexte de production un phénomène afin de l'analyser sous une temporalité différente.

1.4. L'Image est-elle la vérité

1.4.1. Quelle est la réalité photographique

Figure 34 : René Magritte « La Trahison des images » 1929 huile sur toile, 59 × 65 cm

Le tableau *« La Trahison des images »* du peintre belge René Magritte semble nous mettre en garde et nous rappeler qu'aussi réaliste soit-elle l'image d'une pipe restera une représentation de cette dernière. Une image avec laquelle il est impossible de remplir la fonction première d'une pipe : fumer. C'est l'illusion de la réalité de l'image qui est mise en avant dans ce tableau, l'image d'un objet n'est pas l'objet lui-même.

Si en fixant l'instant, l'image photographique permet d'appréhender le monde sous un autre angle, ce mode de représentation du réel ne permet que de saisir des fragments de la réalité, le phénomène de transsubstantiation, que les premiers photographes croyaient opérer, entre la réalité et la photographie n'a pas lieu. Les données qui peuvent être obtenues grâce à une image sont à mettre en relation avec d'autres phénomènes, afin que différentes dimensions s'interpénètrent et s'entremêlent pour permettre une analyse scientifique.

La photographie est un objet construit. Cadre, angle, moment, exposition et séquence de l'enregistrement visuel découlent de choix (matériels, techniques, esthétiques, démonstratifs, etc.). Ce sont ces choix qui déterminent quelle partie de la réalité sera fixée et quelle part de vérité sera transmise en regard de la scène globale. Sans oublier que les relations que le chercheur entretient avec son terrain, les sujets ou les objets de sa recherche se trouvent inscrites dans les prises de vue et doivent donc être interrogées.

Les photographies sont-elles une image véridique de la réalité ? Howard S. Becker (2007) propose d'aborder la question d'une manière différente, plutôt que de se demander, *« les photographies disent-elles la vérité ? »*, celui-ci propose plutôt de s'interroger, *« À propos de quoi cette photographie dit-elle la vérité ? »*, car *« Nous devons donc tout d'abord préciser sur quoi porte la recherche de la vérité. »* (Becker, 2007 : 34).

En sciences sociales, les photographies sont utilisées afin de répondre à des hypothèses de recherche inscrite dans une démarche globale. Il est tout à fait justifié de pouvoir les utiliser dans un cadre méthodologique contrôlé afin de ne répondre qu'à certains questionnements. *« La vérité n'a pas forcément besoin d'être toute la vérité. Il n'y a aucune raison de critiquer une affirmation que nous avons extraite d'une image sous le prétexte que cette dernière permet également une autre affirmation, à moins que ces deux affirmations ne soient contradictoires. »* (Becker 2007 : 36)

Pour extraire la vérité des photographies, *« la première étape consiste à déterminer quelle vérité elles affirment en y repérant les réponses aux questions que nous avons posées ou qu'elles ont elles-mêmes suggérées. »* (Becker, 2007 : 36).

Les photographies ne peuvent répondre qu'à certains questionnements scientifiques et plus spécifiquement qu'à certaines parties de ces questionnements. L'affirmation ou l'infirmation des hypothèses émises s'inscrit dans une démarche scientifique globale mobilisant d'autres sources et matériaux. Ne serait-ce que les contextes de production et de restitution du corpus photographique (Terrenoire, 1985 ; de Verdalle et Liora, 2002).

Il faut alors penser les images comme des données d'enquêtes ordinaires pour dépasser le débat sur l'efficacité comparée des techniques d'enquêtes. Comme le souligne l'anthropologue Armel Giglio-Jacquemont (2013) le traitement des matériaux ne doit pas être différent entre des méthodes classiques et des méthodes photographiques.

1.4.2. De l'importance du contexte de production et de restitution des photographies

L'image extraite de son contexte garde les marques de son insertion dans celui-ci. Ainsi, l'étude et la compréhension d'une image ne peuvent se passer de la connaissance de cette inscription.

La photo est un document brut, sans autre commentaire, à l'inverse de la vidéo qui est généralement accompagnée de sons, de dialogues ou commentaires. Si aucune légende ne vient compléter ce manque, rien ne permet de connaître ce qui est hors cadre, et celui-ci reste donc une donnée inconnue. Le cadre choisi permet de ne montrer qu'un point de vue particulier, de ne retenir qu'une partie.

Figure 35 : photo d'une rue japonaise (http://leblogaj.over-blog.com/)

Quand et où a été prise la photo ci-dessus ? À première vue, les représentations et préjugés d'un individu européen pourraient lui laisser supposer au regard de l'imbroglio de fils électriques que cette photo est assez ancienne ou qu'elle a été prise dans un pays en voie de développement.

Cependant, elle est contemporaine. En effet, au Japon, à l'inverse de l'Europe les fils électriques ne sont pas enterrés pour des raisons de sécurité (Guilbert et al. 2012). Cet exemple illustre bien l'importance que revêt la connaissance du contexte de prise de vue.

Il faut donc s'interroger sur leur sens qui est donné aux photographies, sur la manière dont elles sont produites et sur la manière dont elles sont présentées, car l'image est polysémique et les significations qui lui sont attribuées ainsi que les interprétations qui en sont faites dépendent du contexte de diffusion et de la sensibilité personnelle de chacun. (La Rocca, 2007 ; Conord, 2007).

Les images utilisées dans le cadre d'une recherche scientifique, qu'elles le soient à titre d'illustration, d'outil, ou de support de la démonstration ne dispense pas d'expliquer ce qu'elles donnent à voir.

1.5. La place ambigüe de la photographie en Géographie

1.5.1. Une utilisation reconnue…

La géographie entretient un rapport différent des autres sciences sociales en regard de l'image, *« L'histoire de la géographie française témoigne d'un recours variable, mais constant des géographes à l'iconographie.»* (D'Alessandro, 2006 : 72). Au sein de cette abondante iconographie, l'outil le plus sollicité est évidemment la cartographie dont les capacités de représentation de l'espace ne sont plus à démontrer. Loin de n'avoir qu'une vocation se limitant à la fonction illustrative les cartes s'articulent avec le texte et participent à la démonstration. C'est de cette articulation logique que provient le rapport particulier que l'image et le texte entretiennent en géographie.

La photographie en tant que représentation d'une partie de l'espace et de ses composantes peut être à juste titre intégrée à l'analyse géographique, certains géographes l'utilisent comme méthode de recherche (Luginbül, 1989 ; Michelin , 1998 ; Raoulx et Chourio, 2006 ; Hatt, 2010, 2011) et l'engouement pour cette approche apparaît également dans l'orientation de thèses récemment soutenues en géographie (Ballesta, 2011 ; Thomas, 2011).

Figure 36 : double page (684-685) extraite de la thèse de Jordi Ballesta (2011)

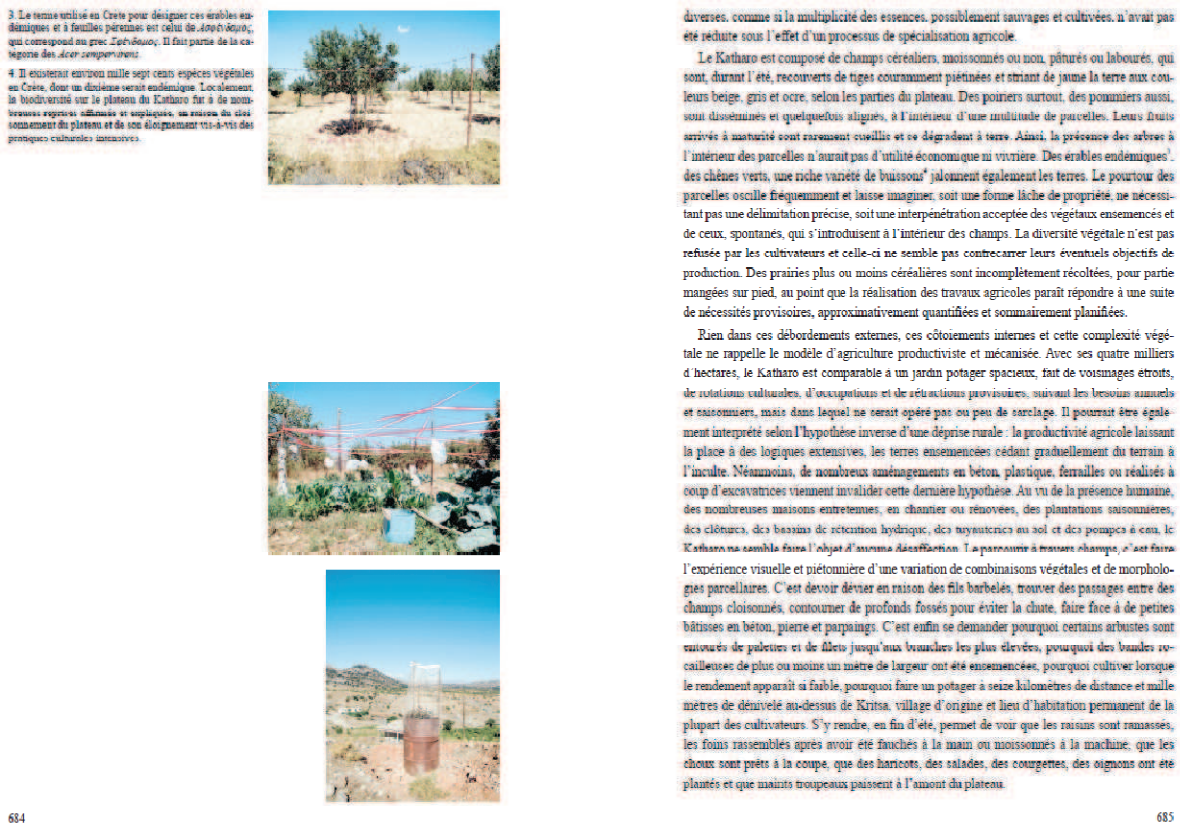

3. Le terme utilisé en Crète pour désigner ces érables endémiques et à feuilles pérennes est celui de *Agrivάκαρος*, qui correspond au grec *Σφένδαμος*. Il fait partie de la catégorie des *Acer sempervirens*.

4. Il existerait environ mille sept cents espèces végétales en Crète, dont un dixième serait endémique. Localement, la biodiversité sur le plateau du Katharo fut à de nombreuses reprises affirmée et expliquée, en raison du cloisonnement du plateau et de son éloignement vis-à-vis des pratiques culturales intensives.

diverses, comme si la multiplicité des essences, possiblement sauvages et cultivées, n'avait pas été réduite sous l'effet d'un processus de spécialisation agricole.

Le Katharo est composé de champs céréaliers, moissonnés ou non, pâturés ou labourés, qui sont, durant l'été, recouverts de tiges couramment piétinées et striant de jaune la terre aux couleurs beige, gris et ocre, selon les parties du plateau. Des poiriers surtout, des pommiers aussi, sont disséminés et quelquefois alignés, à l'intérieur d'une multitude de parcelles. Leurs fruits arrivés à maturité sont rarement cueillis et se dégradent à terre. Ainsi, la présence des arbres à l'intérieur des parcelles n'aurait pas d'utilité économique ni vivrière. Des érables endémiques[3], des chênes verts, une riche variété de buissons[4] jalonnent également les terres. Le pourtour des parcelles oscille fréquemment et laisse imaginer, soit une forme lâche de propriété, ne nécessitant pas une délimitation précise, soit une interpénétration acceptée des végétaux ensemencés et de ceux, spontanés, qui s'introduisent à l'intérieur des champs. La diversité végétale n'est pas refusée par les cultivateurs et celle-ci ne semble pas contrecarrer leurs éventuels objectifs de production. Des prairies plus ou moins céréalières sont incomplètement récoltées, pour partie mangées sur pied, au point que la réalisation des travaux agricoles paraît répondre à une suite de nécessités provisoires, approximativement quantifiées et sommairement planifiées.

Rien dans ces débordements externes, ces côtoiements internes et cette complexité végétale ne rappelle le modèle d'agriculture productiviste et mécanisée. Avec ses quatre milliers d'hectares, le Katharo est comparable à un jardin potager spacieux, fait de voisinages étroits, de rotations culturales, d'occupations et de réductions provisoires, suivant les besoins annuels et saisonniers, mais dans lequel ne serait opéré pas ou peu de sarclage. Il pourrait être également interprété selon l'hypothèse inverse d'une déprise rurale : la productivité agricole laissant la place à des logiques extensives, les terres ensemencées cédant graduellement du terrain à l'inculte. Néanmoins, de nombreux aménagements en béton, plastique, ferrailles ou réalisés à coup d'excavatrices viennent invalider cette dernière hypothèse. Au vu de la présence humaine, des nombreuses maisons entretenues, en chantier ou rénovées, des plantations saisonnières, des clôtures, des bassins de rétention hydrique, des tuyauteries au sol et des pompes à eau, le Katharo ne semble faire l'objet d'aucune désaffection. La parcourir à travers champs, c'est faire l'expérience visuelle et piétonnière d'une variation de combinaisons végétales et de morphologies parcellaires. C'est devoir dévier en raison des fils barbelés, trouver des passages entre des champs cloisonnés, contourner de profonds fossés pour éviter la chute, faire face à de petites bâtisses en béton, pierre et parpaings. C'est enfin se demander pourquoi certains arbustes sont entourés de palettes et de filets jusqu'aux branches les plus élevées, pourquoi des bandes rocailleuses de plus ou moins un mètre de largeur ont été ensemencées, pourquoi cultiver lorsque le rendement apparaît si faible, pourquoi faire un potager à seize kilomètres de distance et mille mètres de dénivelé au-dessus de Kritsa, village d'origine et lieu d'habitation permanent de la plupart des cultivateurs. S'y rendre, en fin d'été, permet de voir que les raisins sont ramassés, les foins rassemblés après avoir été fauchés à la main ou moissonnés à la machine, que les choux sont prêts à la coupe, que des haricots, des salades, des courgettes, des oignons ont été plantés et que maints troupeaux paissent à l'amont du plateau.

684

685

Soulignons ici, une importante remarque émise par Sylvain Maresca (2011) à la suite du colloque « Photographier la ville contemporaine » qui a réuni sur deux jours une vingtaine de participants d'horizons différents. *« Une des grandes richesses de ce colloque provient, à mes yeux, de la confrontation entre les chercheurs en sciences sociales et les architectes-urbanistes-géographes, qui eux aussi photographient la ville. Or, ces derniers ont une culture professionnelle de l'image […] les géographes travaillent sur des cartes, des graphiques, etc. Ces différents spécialistes produisent des images conçues explicitement pour la publication, qui elle-même ne se conçoit pas sans images de toute sorte. Alors que la sociologie ou l'ethnologie demeurent avant tout textuelles. »* Pourtant, s'il y est vrai que les géographes ont coutume d'utiliser des supports visuels variés (cartes, graphiques, photos aériennes, photo satellite, photo de terrain, images diffusées par d'autres acteurs, etc.), à l'inverse de l'anthropologie ou de la sociologie, il semble que la réflexion menée en géographie autour de l'image photographique, en tant que méthodologie ou objet de recherche, reste faible.

1.5.2. … mais non théorisée ?

Si, l'utilisation de la photographie comme source documentaire ou comme méthode de recherche scientifique existe en géographie sa place semble ambiguë.

À notre connaissance, aucune revue de géographie n'a consacré un numéro à l'utilisation de la photographie dans le domaine de la recherche géographique, et aucun débat n'existe autour d'un courant de géographie visuelle. Peu d'articles traitent d'ailleurs de ce thème en géographie en regard de la littérature existante en anthropologie et en sociologie.

La revue de littérature sur ce sujet laisse penser que si la place de la photographie n'est pas aussi contestée qu'en sociologie ou en anthropologie, c'est peut-être simplement parce qu'elle est moins discutée. En effet, il n'existe pas de courant de géographie visuelle, à l'instar de ce qui existe dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie et l'utilisation de la photographie en géographie reste incomplète. *« L'exploitation qui est faite de la photographie en géographie est très variable, inégale, surtout parce qu'elle ne repose pas sur une véritable appropriation méthodologique de cet outil par la discipline. Le fond théorique de cette exploitation scientifique est quasi absent, encore aujourd'hui, malgré la sensibilité et l'engouement de la géographie pour l'image. »* (Gendrot, 2002 : 359).

La Documentation Photographique, revue destinée aux enseignant(e)s et aux étudiant(e)s en histoire-géographie place l'image au cœur de ses ouvrages, non pas de manière uniquement illustrative, mais en tant que véritable document géographique permettant de comprendre un sujet et de former ses lecteurs à l'analyse critique de ces documents. Cependant, son but n'est pas de questionner l'usage de l'image, mais plutôt de questionner un sujet au travers l'usage d'images.

Concernant l'usage des photographies de paysages, celui-ci est principalement descriptif. Les photographies sont généralement utilisées pour identifier les éléments révélateurs de l'organisation de l'espace et de son évolution ainsi que des éléments identitaires. La photographie n'est pas considérée comme une fin en soi, elle est un support permettant la réflexion géographique. À de rares exceptions (DATAR, 1989 ; Luginbülh, 1989), la photographie de paysage est rarement utilisée comme méthode de recherche.

Si *« La « sociologie de l'image » et l'« anthropologie de l'image » constituent, au sein de leurs disciplines, des courants encore mineurs, mais en pleine expansion […] »* (Becker, 2007 : 33) que dire de la place de ce phénomène en géographie ? La déconstruction de ce procédé permettrait de porter un regard nouveau sur le terrain et ses représentations, de faire émerger un nouveau mode de connaissance de l'espace et du territoire ainsi qu'un nouveau mode d'appréhension des pratiques qui s'y inscrivent. En résumé, l'introduction d'une réflexion photographique permettrait de mettre en œuvre de nouveaux modes d'exploration des objets géographiques.

L'emploi de la photographie en géographie ne semble pas soulever les mêmes questionnements que dans d'autres branches des sciences sociales. Lorsque que ce support est utilisé comme outil lors de recherches, le débat semble porter plus sur les résultats obtenus grâce au recours à l'image, que sur l'utilisation de l'image.

Cela pourrait-il être dû au fait que l'image a toujours eu sa place en géographie et que par conséquent aucun débat n'a eu lieu pour la justifier ? Ou encore que les travaux photogéographiques puissent s'appuyer sur l'expérience des urbanistes, et des architectes (Appleyard Donalde *et al.*, 1964 ; Lynch, 1971 ; Basilico et Boeri 1998 ; Taylor Kerchner *et al.*, 2008), qui partagent avec les géographes une approche spatiale de leur objet d'étude ?

Figure 37 : double page (14-15) extraite de The view from the road (Appleyard *et al.*, 1964)

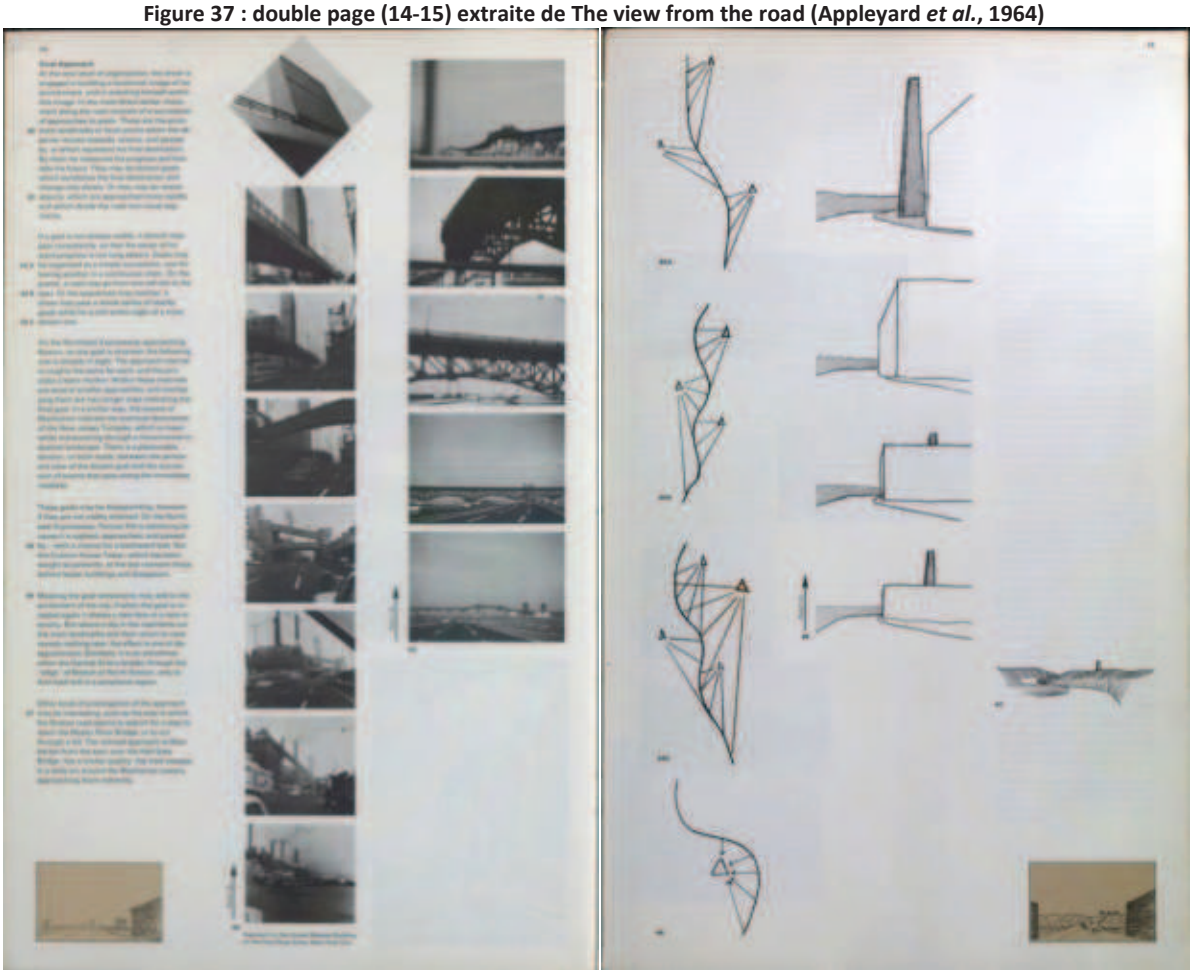

La question de l'interdisciplinarité permettant de s'inspirer des travaux effectués dans d'autres domaines de recherches (urbanisme, architecture, sociologie, anthropologie, etc.) afin de les adapter au sein de sa propre discipline peut être une source explicative.

1.6. Écrits et photographies : vers une utilisation complémentaire des supports dans la démonstration

Faire dialoguer le texte et la photographie de manière à *« rendre visible textuellement des visibilités »* (Ballesta, 2011 : 349), intégrer dans une argumentation scientifique ce qui est démontré par les documents iconographiques afin de servir la problématique choisie ; là réside toute la difficulté de l'utilisation de l'image photographique à des fins démonstratives.

Si nous admettons que la communication visuelle nie parfois la complexité, nous pouvons en conclure que le texte seul ne suffit parfois pas à exprimer toute la complexité d'une situation, les qualités prêtées aux images peuvent alors venir appuyer et renforcer l'argumentation.

Pour illustrer ce phénomène, sortons du cadre des sciences sociales et prenons pour exemple l'impact de deux photographies qui ont plus que tous les textes contribué à révéler l'ampleur de conflits. *« Brulés au Napalm »* de Nick Ut et *« La fillette et le vautour »* de Kevin Carter.

Figure 38 : Nick Ut « Brulés au napalm ».

Le 8 juin 1972, Nick Ut photographie Kim Phuc, une enfant vietnamienne qui fuit nue son village hurlant de douleur après avoir été brûlée vive par du napalm.

Figure 39 : Kevin Carter « La fillette et le vautour »

Le 1er mars 1993, Kevin Carter photographie un enfant soudanais famélique observé par un vautour.

Ces images ont transmis des informations allant bien au-delà du texte, et ont durablement marqué les mémoires. Cette force de l'image en tant que vecteur de transmission ne peut être ignorée dans les sciences sociales. L'image permet de rendre visible l'invisible, elle mobilise des sens que l'écrit n'utilise pas.

La question n'est pas de savoir qui du langage écrit ou du langage visuel obtient la suprématie. Elle porte autour du potentiel de la photographie et de son intégration dans un processus de recherche afin de l'utiliser au mieux pour enrichir la discipline.

Employer l'image ne signifie par croire qu'elle est la réalité, son utilisation doit être questionnée. La science ne repose pas sur une croyance, croire est un acte de foi, mais sur un savoir. Un savoir démontré à l'aide d'une méthodologie reproductible et jugé par des pairs. C'est en ces conditions que l'image acquiert et légitime sa place en sciences sociales et peut être utilisée de manière scientifique.

L'image ne condamne pas l'écrit à disparaître et l'écrit ne s'oppose pas à l'image, l'articulation entre ces deux médias doit être repensée afin qu'un véritable dialogue complémentaire s'instaure

entre le message linguistique et le message iconique. Tout en permettant à chacun d'être compris indépendamment et de nourrir l'autre.

2. Études des rythmes infra-urbains : une approche *in situ* pour étudier les cycles spatio-temporels prenant corps dans les espaces publics

2.1 Temps, espace et photographie : explorer les liens, essai de géo-chrono-photographie

2.1.1. Fixer le temps pour lire les rythmes : une contradiction ?

Dans le cadre de cette thèse, partant de l'hypothèse qu'il existe des possibilités de lire autrement les territorialités et organisations territoriales que celles des méthodes présentées précédemment (cf. chapitre 3 sur la time-geography, le traçage, les chronotopes), nous nous sommes interrogés sur la manière dont peuvent être captées les temporalités des espaces publics

De par ses qualités, la photographie est apparue comme un outil intéressant à la disposition du chercheur afin de lui permettre, en capturant les configurations d'un lieu, d'une scène à un moment donné, de saisir et de représenter les rythmes urbains. En fixant l'instant, l'image est une aide pour mieux voir, elle permet d'examiner avec une prise de recul le phénomène étudié, d'enrichir, de détailler et de densifier l'observation. De plus, si la photographie offre la possibilité de décortiquer minutieusement des scènes qui n'auraient pu l'être sur le vif, elle permet aussi de les donner à voir et de servir ainsi de support discursif. Ces deux principales qualités prêtées aux images, la qualité visuelle et la qualité informationnelle, qui leurs confèrent donc de nombreux intérêts et des capacités heuristiques nous ont semblé apporter une réelle plus-value pour tenter de saisir les temps des villes.
Le changement permet de mesurer le temps, sans changement pas de prise en compte du temps. Dès lors, utiliser l'immobile pour rendre compte du mobile semble être une apparente contradiction. Les limites de la fixité sont en effet une des difficultés majeures pour saisir et représenter les dynamiques de phénomènes en constant renouvellement dont l'impermanence fait partie de leurs caractéristiques intrinsèques.

La photographie en pétrifiant les coordonnées de l'espace-temps, n'échappe pas à cette règle. Cependant, en capturant les instants, elle permet de les réintroduire dans une certaine continuité visant à donner l'illusion de l'écoulement du temps en insérant chaque scène découpée dans une trame globale. En outre, cette découpe du temps permet de le fouiller et de tenir compte de certains détails ou faits qui auraient pu être ignorés et qui sont à présent fixés dans le temps. Dernier point et

non le moindre, c'est un moyen d'enregistrement du temps qui permet de le compresser et de le restituer ainsi selon un rapport avantageux en permettant une lecture non chronophage.

C'est pourquoi nous avons voulu explorer cet univers des possibles afin de rendre compte au mieux des rythmes urbains à l'échelle fine de la quotidienneté. Le travail méthodologique est ici primordial, notre problématique appelant à une approche renouvelée de l'observation in situ.

Enrichies des éléments précédents, nous nous sommes donc attelés à la mise en place d'une méthodologie d'observation des rythmes urbains quotidiens reposant sur des séries de prises de vues photographiques en nous posant la question suivante : comment saisir l'intégralité des rythmes d'un lieu à l'aide d'un support limité ?

2.1.2. Du *time lapse* …

Dans un premier temps, nous souhaitions effectuer des *time lapse*[47] afin de capter l'intégralité des logiques temporelles de nos lieux d'études, c'est-à-dire que nous voulions nous poster dans les lieux étudiés afin de prendre des photographies à pas de temps régulier pour constituer en les mettant à bout un time lapse nous permettant de capter et restituer les logiques des lieux étudiés.

Après une première prise de renseignements auprès de photographes utilisant cette technique, il ressort que le pas de temps le plus approprié pour observer les mouvements de foules est d'une seconde. Nous avions donc pensé dans un premier temps effectuer des *time lapse* sur 24h en prenant une photographie toutes les secondes du lieu observé à partir d'un point préalablement défini. Ce système devait nous permettre de couvrir heure par heure l'ensemble des activités se déroulant sur le lieu observé. Mais accomplir ce projet de prise d'une image par seconde sur 24h impliquait de prendre 3 600 photos x 24h soit 86 400 photos et il s'est avéré que plusieurs limites rendaient difficile cette option :

1. selon les différents technicien(e)s qui nous ont renseigné(e)s, la durée de vie d'un appareil photo reflex numérique est d'environ 50 000 à 100 000 prises de vue ;
2. une batterie classique permet de prendre environ 500 photos, soient environ 1000 avec l'utilisation d'une poignée d'alimentation ;
3. une photo en qualité JPEG fait environ 3 Mo et que 86400 photos au format JPEG représentent 259 200 Mo soit 259 Go ;

[47] Le time lapse est une technique photographique qui consiste à prendre des photos d'une scène à un pas de temps régulier sur une durée déterminée et à diffuser ces images de façon accélérée (24 images/secondes) afin de faire se dérouler une action sur un temps plus court que celui initial. Cette technique est notamment utilisée à des fins artistiques pour filmer l'évolution du ciel, la croissance de la végétation, etc., permet de compresser le temps qui passe.

4. de plus, la prévision de la quantité d'information recueillie, laissait présager que son traitement dans sa totalité était une pure utopie dans le temps imparti.

La pratique nous a également révélé d'autres problèmes d'ordre technique :

1. l'effet de scintillement dû aux variations d'exposition dans une suite de prises de vues, est un phénomène difficile à gérer lors des situations où la lumière varie fortement d'une seconde à l'autre, par exemple lors de la transition jour/nuit, ou quand le ciel est tumultueux.
2. Des décalages de l'angle de prise de vue, ou de simples tremblements se font ressentir lorsque l'on appuie sur le bouton afin d'enclencher la prise de vue. Ce problème technique trouve rapidement une solution matérielle : l'intervalomètre, appareil qui permet de choisir le nombre et la cadence des prises de vues pour les déclencher automatiquement.

Ce système d'observation s'étant révélé lourd à mettre en œuvre, nous avons donc effectué des essais avec un pas de temps supérieur. Néanmoins, ils ne se sont pas avérés concluants en termes de captures des scènes de vie des lieux observés. C'est pourquoi nous n'avons pas poursuivi dans cette voie et avons envisagé d'autres approches.

2.1.3. … à la photographie en série

Parallèlement à cette première mise à l'épreuve par le terrain, notre réflexion théorique s'est enrichie. En effet, nous avons eu l'opportunité d'assister à des conférences sur le thème de la photographie et de nous entretenir à plusieurs reprises avec Jordi Ballesta, qui, en 2011, a soutenu sous la direction de Yannis Tsiomis (EHESS) en cotutelle avec Jean-Marc Besse (CNRS UMR Géographie-cités), une thèse intitulée *« Recherche photographique et géographie »* afin de discuter de notre projet.

Ces différents apports nous ont permis de nous interroger plus amplement sur le lien entre la méthodologie employée et la forme de notre future démonstration. Autrement dit sur la manière d'articuler les différents types d'écriture – texte, carte, photo – dans un but démonstratif et non pas uniquement illustratif. Ceci nous a permis de nous questionner sur la façon dont il est possible d'intégrer la photographie ou la vidéo dans la globalité de la démonstration. Et ainsi de remettre en question et de déconstruire notre approche des médias que sont la photographie et la vidéo. Il est apparu qu'étant concentrés sur des problèmes méthodologiques d'ordres techniques, nous avions négligé la réflexion concernant l'intégration des prises de vue dans un projet global.

Ce va-et-vient incessant entre pratique, théorie et notre objectif final de démonstration, nous a donc permis de recomposer notre cadre méthodologique. Face aux problèmes techniques et

matériels que nous avons rencontrés et auxquels nous n'avons pu répondre, riches de nouveaux apports théoriques, la mise en œuvre de nouvelles expérimentations nous a permis d'aboutir à un nouveau mode opératoire adapté à nos ambitions.

En conservant la même approche, nous avons donc décidé de réaliser des séries de photographies à intervalles réguliers. Si la place et l'utilisation du support photographique sont, comme nous avons pu le voir, largement discutées et documentées au sein des sciences humaines (cf. Ch. 4 partie 1), la revue de littérature que nous avons effectuée au sujet d'une approche reposant sur la photographie en série nous a laissée face à un vide théorique et méthodologique, à l'exception des travaux réalisés par l'architecte et urbaniste Jérôme Chenal (2009), en collaboration avec des photographes professionnels dans le cadre de sa thèse.

La série permet d'insérer chaque scène dans une trame globale et de lui conférer ainsi une certaine continuité. Notre intention étant, autant que faire se peut, de ne pas découper la durée, mais d'essayer d'en imiter l'écoulement.

2.2 L'inscription dans l'espace et le temps de l'observateur

2.2.1 Le choix des lieux

Deux villes ont retenu notre attention pour y développer notre méthode d'observation in situ : Poitiers et Rennes. Notre choix se justifie, d'une part, parce qu'elles possèdent des bureaux des temps actifs, intéressés par notre action et, d'autre part, parce que leurs structures socio-démographiques et économiques demeurent similaires en termes de proportion même si leurs tailles restent sensiblement différentes. Nous voulions trouver des villes d'ampleur différente, mais aux caractéristiques similaires, nous faisions ainsi l'hypothèse qu'elles pouvaient partager des temporalités communes malgré leurs différences.

Au sein de ces villes, nous avons porté une attention particulière aux choix de nos lieux d'étude. Ces derniers ne pouvaient évidemment pas être choisis au hasard, car nous souhaitions que ces lieux puissent révéler les multiples usages et réalités du phénomène urbain.

Nous entendons ici par lieux *« espace de base de la vie sociale » où « la complexité de la vie sociale s'y retrouve »* (Lussault, 2007 : 98). Cette définition peut être enrichie par les réflexions du géographe Denis Retaillé. Pour celui-ci, ce qui permet de faire lieu, ce n'est pas uniquement la proximité, mais la conjonction entre la proximité et l'interaction entre les sujets et les objets (Retaillé, 1997). Ainsi, le lieu ne prend forme que dans la réunion de l'espace et des humain(e)s : il est le

résultat de circonstances spatio-temporelles bien spécifiques. L'essence d'un lieu est donc dépendant à la fois de l'espace et du temps dans lequel il s'inscrit.

Dans *« L'homme spatial »*, le géographe Michel Lussault (Lussault, 2007 : 327 et s.) complète les travaux entamés par le géographe Jacques Levy dans son ouvrage *« L'espace légitime »* (Levy, 1994), et propose une classification des espaces urbains selon des *« géotypes »*. Ces géotypes sont définis *« comme une fraction d'espace urbain distincte, caractérisée par « une valeur » particulière du couplage de la densité et de la diversité et par une configuration spatiale afférente »* (Lussault, 2007 : 327). Ainsi, les divers lieux urbains peuvent être définis selon le couple densité et diversité.

C'est fort de ces théories que nous avons déterminé les lieux d'observation pertinents pour mettre en œuvre notre processus de recherche parce qu'ils seront d'une certaine manière révélateurs du « pouls » de la ville, de ses « pulsations » spatio-temporelles.

Nous avons donc retenu plusieurs spatio-types similaires (lieux publics centraux et péricentraux), aux territorialités urbaines convergentes et aux multiples fonctionnalités (espace de travail, de consommation, de loisirs, de flux, de rencontres…), situés dans des espaces aux différents degrés d'urbanité, dont l'étude de leurs rythmes spécifiques nous permettrait également de voir s'ils sont empreints de territorialités différenciées.

Après quelques tâtonnements tant d'ordres théoriques que pratiques, nous avons jeté notre dévolu sur deux ensembles de lieux correspondant aux attentes décrites précédemment. Ces deux ensembles de lieux se situant en deux géotypes distincts, mais analogues en certains points. Il s'agit pour les deux villes, d'une place de l'hypercentre et d'un péricentre situé en banlieue et plus exactement dans un quartier d'habitat social. La Place d'Armes et les Trois Cités à Poitiers et la place Sainte-Anne et la dalle Kennedy pour la ville de Rennes.

Les deux quartiers d'habitat social n'ont pas été retenus pas hasard : leur configuration ainsi que leur offre de services confèrent a priori à ces deux péricentres une certaine mixité sociale en termes de fréquentations. Effectivement, ces quartiers ne sont pas fermés sur eux-mêmes, mais accueillent des flux extérieurs. Pour des raisons décrites plus loin (cf. partie 2.3.3) nous avons dû abandonner notre expérience dans les quartiers d'habitat social.

Cette sélection aurait pu être étendue le long d'un segment dont le centre se serait situé dans l'hypercentre de l'agglomération étudiée, et les extrémités dans le tiers espace alentour. Ce transect nous aurait alors permis de recouper la réalité de la diversité des territoires (hypercentre, faubourg, banlieue, périurbain proche, intermédiaire et lointain).

Cependant, compte tenu du fait que notre méthodologie implique, et ce, de manière primordiale, de passer un temps conséquent sur nos terrains pour les analyser de manière minutieuse, nous avons du – ne possédant pas le don d'ubiquité aussi frustrant que cela puisse être – revoir nos

ambitions à la baisse et nous limiter dans le nombre des lieux étudiés. Cette limitation intervient également dans le but de ne pas nous cantonner dans la superficialité, mais au contraire afin de pouvoir aller au bout des phénomènes observés.

En dehors de leur degré d'urbanité, les lieux choisis le sont également en raison de leurs différences de configurations : place dégagée, compartimentée ou fragmentée... Cela dans le but de tester notre méthode qui se doit d'être reproductible sur d'autres territoires, et donc déployable selon toutes sortes de configurations spatiales.

2.2.2 Le choix des angles de vues

Au sein de chacun de ces lieux, des points d'observation étaient déterminés afin de réaliser les prises de vues destinées à capter leurs agencements spatio-temporelles.

Néanmoins, après divers tests, nous n'étions pas satisfaits du rendu. Même en choisissant des points d'observation permettant un recoupement des différents angles, nous n'arrivions pas à saisir l'intégralité des scènes de vie du lieu observé, sauf à multiplier les points d'observation outre mesure forçant l'observateur à effectuer une rotation, afin de couvrir sur une heure l'ensemble des points retenus qui permettait de couvrir l'ensemble de la scène.

Après moult réflexions, nous avons donc opté pour la réalisation des séries de prises de vues panoramiques à 360 degrés des lieux observés. Cette approche panoramique a notamment pour intérêt qu'elle permet l'immersion au sein du lieu et facilite ainsi la lecture globale de la scène. De surcroît, elle limite de manière radicale le hors champ. Pour ce faire, nous nous positionnions en un point central de l'espace observé et effectuions une rotation à 360 degrés en nous arrêtant régulièrement pour prendre une photo. Chaque photo devant recouper une partie de la précédente afin de nous permettre par la suite d'assembler le panorama à l'aide d'un logiciel dédié, en l'occurrence Hugin, un logiciel libre et gratuit sous licence publique générale GNU.

Figure 40 : panorama à 360° de la place d'Armes à Poitiers le mercredi 20 mars à 7h

Figure 41 : panorama à 360° de la place d'Armes à Poitiers le mercredi 20 mars à 15h

Figure 42 : panorama à 360° de la place d'Armes à Poitiers le mercredi 20 mars à 19h

2.2.2 Le choix des phases d'observation

Afin d'étudier l'évolution des logiques et configurations spatio-temporelles des lieux spécifiques de nos territoires d'étude, nous avons dans un premier temps du identifier les cycles qui à priori pourraient régir leurs pulsations pour définir le pas de temps des observations et définir le positionnent dans le temps de l'observateur.

Plusieurs cycles temporels chacun régi par des marqueurs spécifiques dont la finesse du grain peut varier peuvent influer les configurations d'un lieu :

- un cycle journalier (embauches et débauches, jours et nuits, …) ;
- un cycle hebdomadaire (jours travaillés et chômés, jours de repos privilégiés pour les temps partiels, jours libres privilégiés pour les enfants, adolescent(e)s, ou étudiant(e)s…) ;
- un cycle annuel (alternance de saisons plus ou moins clémentes favorisant ou non la vie dans les espaces publics ouverts. Le déroulement du calendrier scolaire dont l'alternance entre périodes d'étude et de repos marque considérablement le rythme des territoires…).

Notre plan d'observation a donc été construit en tenant compte de ces marqueurs afin de pouvoir étudier la complexité du fonctionnement des lieux. Afin de saisir l'intégralité des variations de pratiques liées à ces cycles, nous avons donc décidé que nos phases d'observation se dérouleront de jour comme de nuit durant l'intégralité d'une semaine sur deux périodes : hors et pendant les vacances scolaires. Les intervalles de temps que nous avions retenus pour nos prises de vues étaient les suivants : une prise de vue toutes les heures entre 6h et 00h les dimanches, lundis, mardis, mercredis et entre 6h et 2h les jeudis, vendredi, samedi jour où la vie nocturne est plus marquée. Lors de la deuxième semaine d'observation, nous avons limité notre observation à 4 jours. Nous avons donc obéi à ce calendrier régulier pour effectuer une observation la plus systémique possible.

Cette méthode d'observation globale nous a permis d'étudier l'ensemble des configurations spatio-temporelles du lieu et de ne pas négliger les fluctuations marginales ou occasionnelles. Bien que cette configuration impliquait de passer de longues périodes d'observation durant lesquelles à priori rien ne se passait – bien que cela soit significatif, lorsqu'il n'y a rien à observer –, nous ne pouvions en déduire que cela ne valait pas la peine de les observer. Et notre étude nous a donné raison, car durant ces semaines d'observation nous avons eu l'impression d'être aspirés par une entité dont le ballet ne s'arrête jamais quel que soit le moment du jour ou de la nuit.

Nous avons donc au sein de nos terrains d'étude réalisé un panorama ou deux bandes panoramiques selon la configuration des lieux et les obstacles obstruant le champ de vision, selon le pas de temps précédemment décrit. Nous réalisâmes ainsi entre 19 et 21 prises par jour totalisant ainsi aux alentours de 140 prises par semaine. L'idéal aurait été de mettre au point un dispositif

automatique qui permettrait de passer 168 heures dans la ville, nous reviendrons plus tard sur ce point.

2.3 Les processus de traitement du matériel photographique

2.3.1. L'analyse des prises de vue

À partir du matériel photographique obtenu, nous avons renseigné une base de données et en nous inspirant de la méthode mise en œuvre par Jérôme Chenal (2009) effectué un traitement statistique afin de connaître les proportions des individus selon leurs différentes caractéristiques qui apparaissent sur l'image:

- genres ;
- âges ;
- mobiles ou statiques ;
- isolés ou à plusieurs ;
- debout ou assis.

Nous avons ainsi renseigné les caractéristiques de près de 37000 individus.

Ce traitement statistique des clichés a permis de s'intéresser aux variations quotidiennes et hebdomadaires des pratiques de l'espace par les individus selon les différentes caractéristiques évoquées suivant les différents moments de l'année observés. Et c'est bien le profil des différentes distributions qui nous préoccupe ici.

Dans le cadre du traitement statistique nous avons choisi de représenter les données obtenues par notre méthode de géo-chrono-photographie sous plusieurs formes afin d'en faciliter la lecture et la compréhension :

- la première restitue les résultats en les détaillant jour par jour et heure par heure, elle permet d'embrasser l'ensemble des pulsations des lieux ;

Figure 43 : graphique présentant le pourcentage d'individus présents par heures en regard de l'ensemble de la journée, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

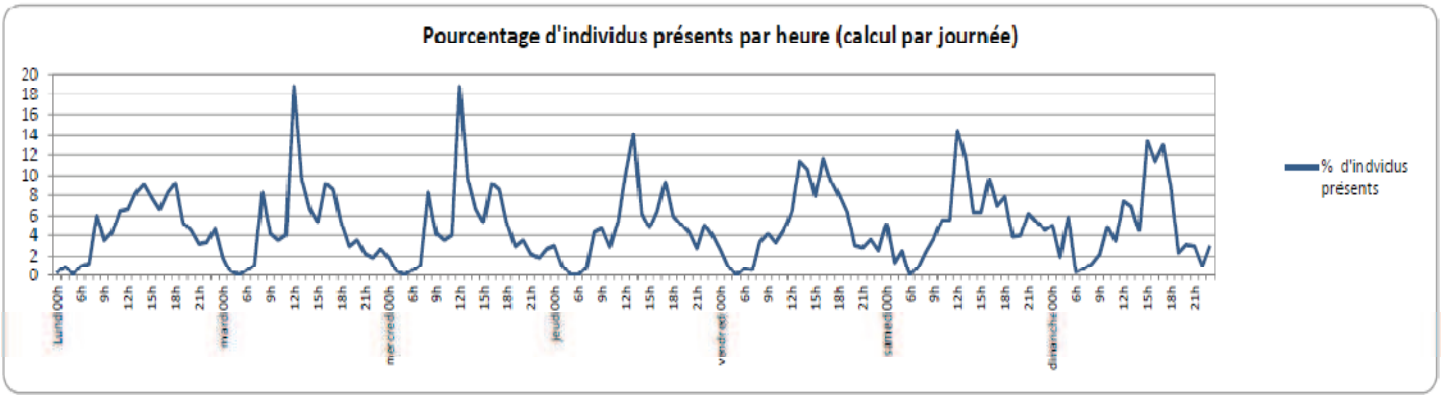

Figure 44 : graphique présentant le pourcentage d'individus par âges présents par heures en regard de l'ensemble de la journée, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

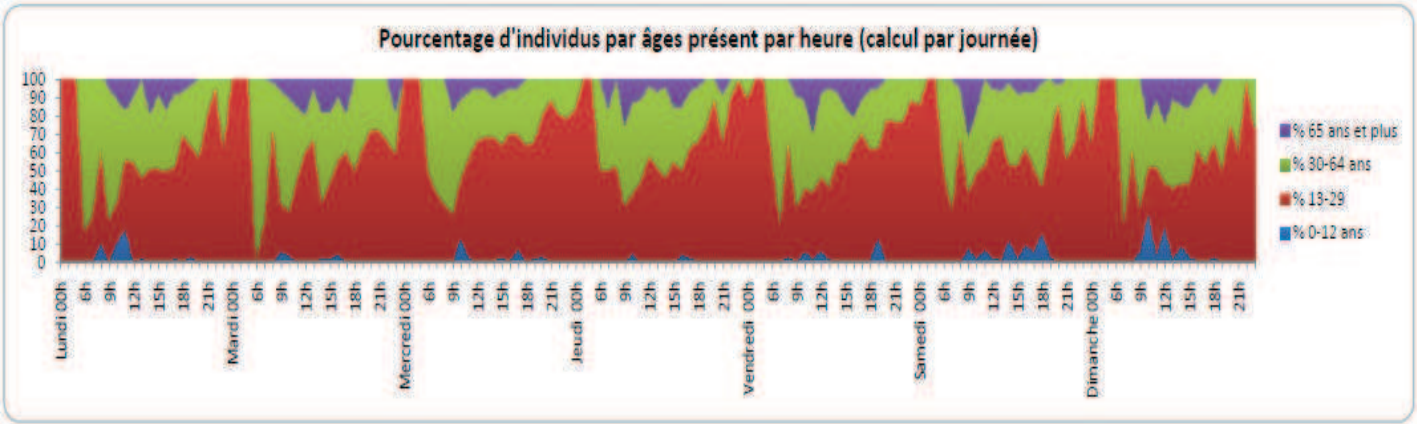

- la deuxième agrège les 7 jours de la semaine heure par heure et donne à voir les pulsations moyennes de la semaine ;

Figure 45 : graphique présentant le pourcentage d'individus présents par heures en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

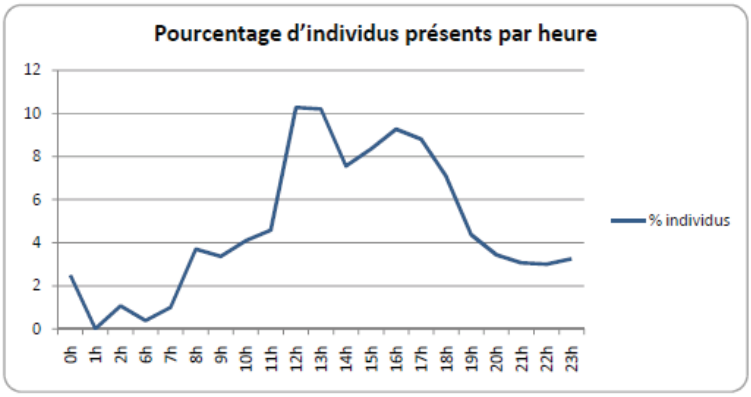

Figure 46 : graphique présentant le pourcentage d'individus par âges présents par heures en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

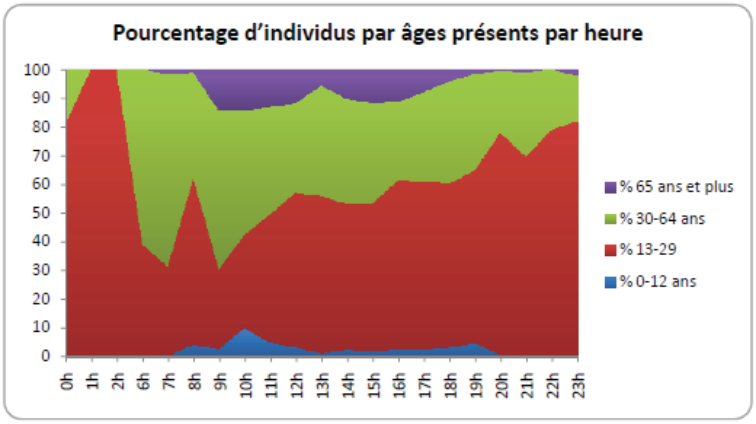

- la troisième agrège les résultats de la journée jours par jours et offre une vision des pulsations journalières moyennes de la semaine ;

Figure 47 : graphique présentant le pourcentage d'individus présents par jour en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

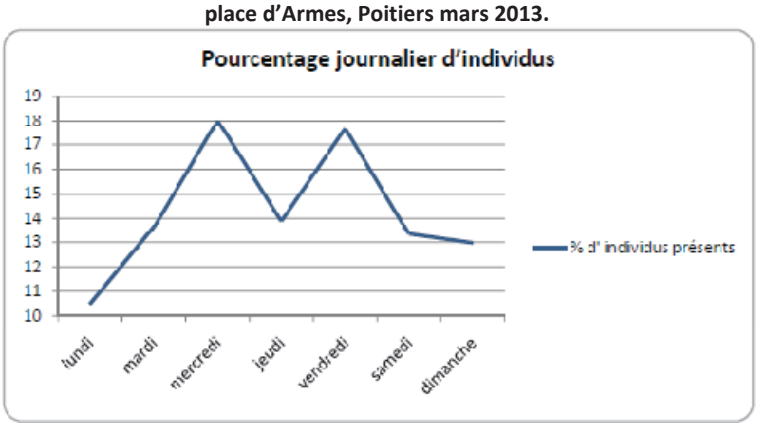

Figure 48 : graphique présentant le pourcentage d'individus par âges présents par jour en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

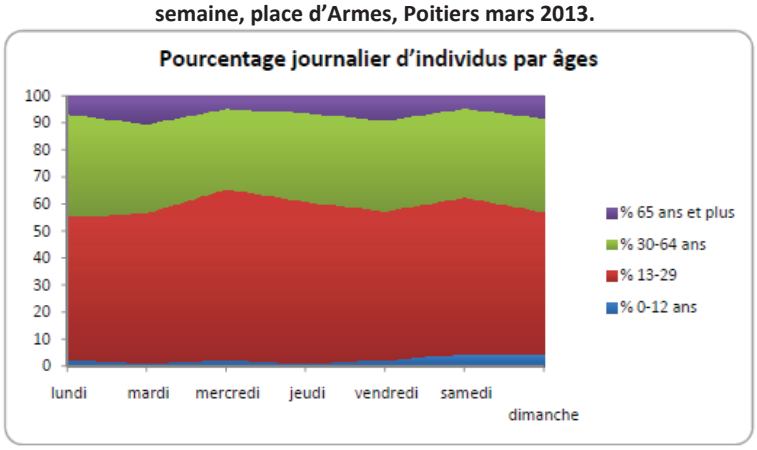

- la quatrième présente le cumul des résultats heure par heure détaillée pour chaque jour de la semaine, elle souligne les régularités et irrégularités entre les différents jours de la semaine.

Figure 49 : graphique présentant le cumul du pourcentage d'individus présents par heure sur l'ensemble des individus de l'heure en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

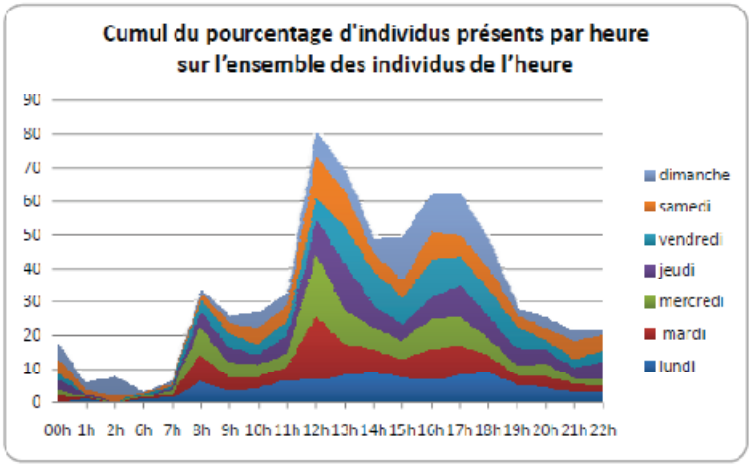

Figure 50 : graphique présentant le cumul du pourcentage de 65 ans et plus présents par heure sur l'ensemble des individus de l'heure, place d'Armes, Poitiers mars 2013.

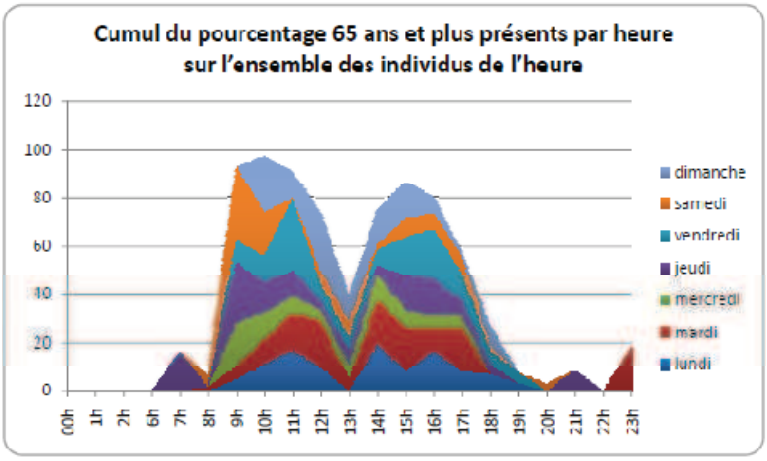

Selon les méthodes de calculs employées, elles permettent de donner une bonne représentation :

- des proportions horaire, journalière ou hebdomadaire entre les différents types d'individus ;
- de la distribution horaire, journalière et hebdomadaire du même type d'individus ou de l'ensemble des individus.

Les résultats découlant de l'analyse statistique sont ensuite mis en lien avec les aménités disponibles, les marqueurs de temps sociaux que peuvent être les rythmes du travail ou des études, et les conditions météorologiques présentes afin de les introduire dans un cadre global. L'étude des

clichés permet également de s'intéresser à la diversité, la densité des activités dans le but d'obtenir une vision systémique du fonctionnement des lieux observés. En recoupant les résultats obtenus sur différents lieux, il est possible de faire apparaître certains schémas communs récurrents.

2.4. L'album du temps urbain

2.4.1. Présentation de l'album de temps urbains

Au sein de l'ensemble du matériel photographique recueilli, une sélection de planches diachroniques les plus pertinentes accompagnées des graphiques obtenus suite aux traitements statistiques et de leurs commentaires nous a servi à créer un album des temps urbains. Destiné à faire ressortir les informations clefs permettant de saisir les modulations temporelles de l'utilisation des espaces publics observés.

Les panoramas sont disposés en pages paires et les graphiques en pages impaires, cette forme est destinée a permettre au lecteur de s'immerger dans les lieux étudiés afin de mieux en apprécier les scansions.

Cet album qui constitue un tout d'environ 150 pages nous à permis d'analyser nos résultats.

2.4.2 L'album urbain révélateur des rythmes

L'album des temps urbains qui permet de mettre en regard analyse statistique et prise de vue photographique est un média intéressant afin de rendre compte de la pluralité des temporalités existantes sur les espaces publics étudiés. Sa forme lui permet de caractériser chaque entité temporelle et de la décomposer en détail afin de mieux en restituer la globalité.

L'album montre que le temps urbain est l'objet de modulations et de stratifications, les différentes parties jouées simultanément se déroulent dans des rythmes qui ne partagent pas les mêmes pulsations de référence. Représenter la façon singulière qu'a le temps de s'écouler et l'espace de se configurer est un outil révélateur et communicant qui permet de s'essayer à raisonner sur un autre plan.

Le regard porté embrasse l'évolution des usages dans l'espace où le mélange des temps individuels forme des temps propres ancrés dans une cohabitation entre cyclicité et linéarité à laquelle se surajoute un temps événementiel qui rompt leur rythmicité. Apparaissent des cycles plus ou moins réguliers, linéaires ou non, des récurrences, mais aussi des occurrences imprévisibles dues à un événement particulier. Faisant un état des changements intervenant dans l'espace au cours du temps,

le dispositif met en évidence des corrélations, dissymétries claires et révèle des micros ségrégations spatio-temporelles.

Des flux de temps multiples s'entrecroisent sur les espaces publics qu'ils soient synchrones ou asynchrones, lisses ou pulsés, hyper ou adirectionnels, que naissent de leurs rencontres collisions, fusions, détachements ou émulations, la prise en compte de leur multiplicité doit être traduite dans l'organisation de l'espace public qui sont avant tout des lieux de rencontres et de partages qui évoluent selon les caractéristiques de ces deux composantes.

Face aux profondes mutations des configurations spatio-temporelles, les politiques temporelles qui irriguent le champ de l'aménagement questionnent la volonté de travailler sur le temps des territoires qui s'ancre dans nos sociétés comme en témoignent par exemple les récents appels à projets du PUCA portant sur les temporalités durables (PUCA, 2014). Mais s'il n'existe pas d'outils comment travailler sur les temps ?

2.4.3 L'album urbain comme vecteur de production et de partage des connaissances

L'intérêt des indicateurs est de pouvoir être partagé afin de travailler avec les décideurs – nous entendons ici décideurs au sens large dans une vision de démocratie participative, c'est-à-dire qui inclus l'ensemble des citoyens – afin qu'ils puissent être une véritable aide à la décision. La complexité du support et les difficultés de lectures qui lui sont liées ne doivent pas entraîner une réaction de retrait le condamnant à rester dans le cercle confiné de la recherche.

L'album urbain qui a pour but de produire et partager des connaissances nous semble être un média intéressant afin de réduire les disjonctions entre compréhension et action dans le cadre de projet de réaménagement. Proposant une typologie fine adaptée aux échelles microspatiales, des déclinaisons de l'album urbain pourront être utilisées, en complément d'autres méthodes plus classiques, lors de projets souhaitant s'intéresser à la dimension temporelle et entrer dans l'ère du chronoaménagement.

Au-delà de l'analyse synchronique, cette méthode présente aussi un apport historique dans le sens où elle est un support de la mémoire du lieu. L'information qu'elle transmet pérennise un moment fugace de vie et de configuration du lieu qui pourra être consulté ultérieurement soit pour revenir sur les données déjà exploitées soit pour travailler sur d'autres thèmes. L'archivage et la transmission de l'information photographique offrent des possibilités intéressantes pour de futures recherches.

2.4.2 La prise des prises de vues : difficultés rencontrées

Si *« La plupart des problèmes qui se posent à un enquêteur en pénétrant dans un milieu pour l'observer sont déterminés par le type de relation qu'il va entretenir avec lui en tant qu'individu social et investigateur. »* (Peretz, 2007 : 44), dans notre cas, le fait de nous positionner au sein de la dernière des quatre formes d'observation suivant le degré de participation et la situation décrite par Buford Junker à savoir être un *« simple observateur »* (Bufford, 1960), nous semblait rendre caduc ces considérations.

Cependant, c'était sans compter sur le fait que d'une part prendre des photos des scènes de vies globales dans un espace public pouvait amener certains individus à vous voir comme un exutoire potentiel de leur mauvaise humeur. Fait largement contrebalancé par nombres de rencontres éphémères et souriantes qui étaient, pour la plupart, intriguées par notre démarche. Et que d'autre part exhiber un reflex numérique même premier prix peu susciter une convoitise un peu trop appuyée dans certains lieux passée une certaine heure, nous contraignant parfois à un repli tactique, parfois moins tactique, et à l'abandon de certains terrains où l'application de cette méthodologie se heurtait à la conservation de notre intégrité physique. Mais la convoitise n'est ici pas l'unique facteur de ce comportement, se faire prendre en photo par un illustre inconnu ayant explicité sa démarche est ressenti par certains comme une intrusion, ce qui est compréhensible. Cela fut notamment le cas d'individus désœuvrés ou alcoolisés partageant un fort sentiment de territorialité. Cependant, comme nous avons pu en faire l'expérience place Sainte-Anne en passant du temps avec les SDF et d'autres personnes vivant aux « marges » de la société, il suffit parfois de trouver le bon vecteur de communication afin de nouer des liens et faire accepter son travail. Nous avons ainsi pu prendre sans encombre nos séries de photos sur ce lieu alors que des touristes prenant une simple photo souvenir de la place, les ayant dans leur cadrage, se faisaient lourdement invectiver.

De plus, prendre ces photos ne se résumait plus à se positionner au bon endroit au bon moment et à répéter les mêmes gestes chaque heure, mais aussi être au même endroit tout au long de la semaine de jour comme de nuit ce qui signifiait dans une certaine mesure être privé de calme, de sommeil, d'intimité et par moment connaître des moments de déréliction aux cœurs même de l'activité bouillonnante de la ville.

Une autre limite qui peut être palliée facilement est le fait que la qualité de nos photos était moins bonne la nuit et par conséquent plus difficile à analyser. En effet, la nuit la faible luminosité ambiante a eu pour conséquence de nous obliger d'une part à utiliser une ouverture focale plus forte

au détriment de la profondeur de champ et d'autre part allonger les temps de pause dans le but de capter plus de lumière ce qui a pour conséquent que certains sujets paraissent flous. La photographie, l'écriture de la lumière, exige une source lumineuse de qualité. Ou, devrions-nous plutôt dire exigeait, car les nouveaux modèles de reflex numériques sur le marché peuvent monter si haut dans les isos (sensibilité de la pellicule à la lumière) sans perdre en qualité qu'il est possible de prendre des photos en pleine nuit et d'obtenir un rendu proche de ce qu'il aurait été en plein jour.

2.4.3 Une méthode chronophage

Une des limites incontestables de cette méthode provient du temps qu'elle demande pour être exécutée. Cette limite peut aisément être dépassée par la mise en place d'un processus de prise de vues automatique. Il suffirait pour cela de laisser l'appareil à l'endroit souhaité dans un contenant en plexiglas adapté, fixé au sol ou assez lourd pour ne pas être déplacé ou sur une perche pour le rendre hors d'accès. D'investir dans un trépied motorisé pouvant pivoter à 360 degrés selon un programme prédéterminé et enfin de régler les intervalles de prises de vue grâce à un intervalomètre. Ce qui nécessiterait tout de même un investissement conséquent. Il suffirait par la suite de venir récupérer les photos pour rendre de la mémoire disponible et de réalimenter l'appareil en énergie de manière à s'assurer du bon fonctionnement du processus.

Dans notre cas, nous souhaitions nous intéresser à l'ensemble des rythmes des espaces étudiés. Cependant, pour réduire les phases d'observations, il est possible de les définir en amont du projet selon ses objectifs spécifiques et de cibler ainsi les efforts d'observations sur certains temps, certains publics ou encore usages selon les besoins du projet. Par exemple, comme le montre le cas de la création d'une « aire piétonne circulée » dans l'hypercentre de Poitiers (2008-2011), une concertation organisée par l'Agence des temps et le service Déplacements de Grand Poitiers a permis d'identifier des secteurs spécifiques selon leurs usages afin de définir les plages horaires de l'aire piétonne circulée (Royoux , 2010). En se basant sur cette typologie, il aurait été possible de définir des plages d'observations sur ces secteurs spécifiques afin de concentrer les efforts fournis en fonction des objectifs du projet.

Conclusion du chapitre 4

Les fonctions de l'image photographique sont nombreuses. Elle peut être un médium, une donnée, un support d'interaction, ou un argument démonstratif. Et rien n'empêche les chercheur(euse)s d'utiliser la multiplicité de ses fonctions au cours de leurs travaux. Elle reste pourtant sous-exploitée par les sciences humaines, qui malgré l'entretien d'une relation avec la photographie dès son invention restent méfiantes envers ce support. Utilisée d'abord comme illustration lors de voyages anthropologiques, l'idée que la photographie permet de restituer l'empreinte fidèle de la réalité sera destituée et son utilisation écartée dès le début du 20e siècle. Ce n'est qu'en 1967, que l'utilisation de la photographie comme méthodologie d'enquête à part entière sera formalisée. Néanmoins, l'image reste décriée par *habitus* scientifique (Terrenoire 1985). Et, les sciences sociales continuent de privilégier les sources écrites afin de constituer un corpus d'étude. Cependant, depuis les années 1990, la recherche ayant pour support les images et la photographie connaît un regain de dynamisme.

En géographie, le rapport à l'image est différent des autres sciences sociales. Le recours constant à l'iconographie, et notamment aux cartes qui s'articulent avec le texte et participent à la démonstration, a créé un rapport particulier. Mais si les géographes ont coutume d'utiliser des supports visuels variés, à l'inverse de l'anthropologie ou de la sociologie, la réflexion menée en géographie autour de l'image photographique, en tant que méthodologie ou objet de recherche, reste faible. La force de l'image en tant que vecteur de transmission, qui permet de rendre visible l'invisible et mobilise des sens que l'écrit n'utilise pas, ne peut être ignorée dans les sciences sociales. Le potentiel de la photographie et de son intégration dans un processus de recherche mérite d'être exploré pour offrir de nouvelles possibilités de lecture du monde.

Partants de l'hypothèse qu'il existe des possibilités de lire autrement les territorialités et organisations territoriales que celle des méthodes présentées dans le chapitre 3, nous nous sommes interrogés sur les différents moyens de captation du phénomène en constant renouvellement que sont les réalités spatio-temporelles. Ainsi que sur la manière de comment saisir l'intégralité des rythmes d'un lieu à l'aide d'un support limité. La photographie qui pétrifie les coordonnées de l'espace-temps est apparue comme un outil intéressant afin de capturer les configurations d'un lieu, d'une scène à un moment donné, de saisir et de représenter les rythmes urbains. En permettant de fixer la complexité, la photographie est une aide afin de mieux voir. En gardant la trace des configurations spatio-temporelles éphémères, elle est également un support pour comparer les évolutions dans l'espace et dans le temps, que les changements se déroulent sur un temps court ou séculaire

Nous nourrissant d'apports théoriques et d'essais pratiques, nous avons décidé de réaliser des séries de panoramas photographies à 360 degrés à intervalles réguliers afin de s'immerger au sein du

lieu et de capter l'intégralité de la scène des lieux observés. Afin de pouvoir étudier la complexité du fonctionnement des lieux et de saisir l'intégralité des variations de leurs agencements spatio-temporels, nous les avons observés de jour comme de nuit durant l'intégralité d'une semaine hors et pendant les vacances scolaires. Les panoramas ont été pris toutes les heures entre 6h et 00h les dimanches, lundis, mardis, mercredis et entre 6h et 2h les jeudis, vendredis et samedis, jours où la vie nocturne est plus marquée. Cette méthode d'observation globale nous a permis d'étudier l'ensemble des configurations spatio-temporelles du lieu et de ne pas négliger les fluctuations marginales ou occasionnelles.

Cette méthode que nous avons dénommée chrono-géo-photographie, nous a permis de construire une base de données et effectuer des traitements des statistiques afin de connaître les proportions des individus selon leurs différentes caractéristiques qui apparaissent sur l'image. Ce traitement statistique des clichés a permis de s'intéresser aux variations quotidiennes et hebdomadaires des pratiques de l'espace par les individus suivant les différents moments de l'année observés dans le but d'obtenir une vision systémique du fonctionnement des lieux observés. Elle est un média intéressant afin de rendre compte de la pluralité des temporalités existant sur les espaces publics étudiés et représenter la façon singulière qu'a le temps de s'écouler et l'espace de se configurer. Cet outil révélateur et communicant permet de s'essayer à raisonner sur un autre plan à l'heure où les aménageurs sont en attentes de dispositifs s'intéressant à la dimension temporelle pour mettre en œuvre de véritables projets de chronoaménagement.

Conclusion de la partie 2

Le temps et ses rythmes n'ont pas toujours été l'objet d'attentions. Néanmoins, l'hypertension des rythmes sociaux et territoriaux fait qu'à l'inverse des années 1960, les travaux de recherches portant sur la représentation du temps suscitent un fort intérêt, car ils répondent maintenant à un enjeu de société : la maîtrise des temps. La question des temporalités socio-territoriales est effectivement devenue ces dernières années une préoccupation à part entière comme en témoignent la multiplication des mouvements en faveur de la lenteur, des pensums organisationnels pour apprendre à gérer son temps ou encore la naissance d'un courant de politiques publiques dont le credo est l'entrée par le temps. Pour répondre à cette acmé de la crise du temps qui touchent les sociétés contemporaines occidentales, les politiques temporelles sont en attente de moyens techniques pour mettre en œuvre leur ambition : aménager le temps pour infléchir sur l'espace et la société. Cependant, un regard englobant sur l'ensemble des méthodes actuellement existantes pour qualifier et quantifier l'activité spatio-temporelle d'un territoire laisse entrevoir le décalage qui demeure entre outils de représentations – *time geography*, traçage ou encore chronotopes – et enjeu de gestion du temps.

La *time geography* développée par le suédois de Thorten Hägerstrand dans les années 1970, permet de suivre les mouvements des individus évoluant dans leur cadre de vie quotidienne au cours du temps et par conséquent de modéliser la trajectoire spatio-temporelle des individus en mettant l'accent sur les logiques et contraintes qui régissent leur usage de l'espace-temps. Elle connaît un regain d'intérêt grâce à l'amélioration des logiciels de traitements de données, et à l'introduction de traitements reposants sur les méthodes de l'intelligence artificielle qui permettent de modéliser la mobilité d'une population et autorisent ainsi la simulation de villes virtuelles.

Les méthodes dites de traçage permettent de connaître la position dans l'espace-temps d'un individu sur une période déterminée et d'obtenir une cartographie de son comportement. Elles connaissent un fort développement en lien avec les progrès techniques et des procédés de géolocalisation et la réduction des coûts du matériel. Elles offrent une source d'information massive, tout porteur d'un portable étant potentiellement observable sur le territoire dans la mesure où les données sont collectées automatiquement par le réseau. En autorisant une collecte des données à grande ampleur, elles permettent de s'intéresser aux comportements de larges populations. Les possibilités de géolocalisation en temps réel laissent penser certains que cette technique pourrait devenir un moyen de régulation des villes en temps réel, ce qui n'est pas sans rappeler le *« big brother »* d'Orwell.

La cartographie chronotopique développée en Italie dans les années 1990 pour répondre aux besoins d'analyse des politiques temporelles permet de représenter les pulsations (fonctions et utilisations) d'un territoire dans l'espace et le temps. Par la visualisation de l'évolution des phénomènes socio-territoriaux liés aux fonctions fondamentales des espaces représentés, les chronotopes permettent de décrire schématiquement le rythme de vie des territoires et d'avoir une vision globale de l'évolution spatio-temporelle des activités et de leurs interrelations. Ils font ressortir la structure des complexes dynamiques spatio-temporels impliquant de multiples acteurs et entités aux pratiques différentes pouvant générer des problématiques d'ordre temporel.

En nous interrogeant sur les possibilités de lire autrement les territorialités et organisations territoriales que celles des méthodes précédemment citées. Il est apparu que l'utilisation du support photographique est un bon moyen de captation des réalités spatio-temporelles à une échelle micro. Cette entrée nous a permis de nous intéresser aux rapports entretenus entre image et sciences sociales. La géographie fait figure d'exception dans ses rapports à l'image et l'emploi de la photographie dans cette discipline ne soulève pas les mêmes questionnements que dans d'autres branches des sciences sociales. En effet, dans le reste des sciences humaines, le débat semble porter plus sur l'utilisation de l'image que sur les résultats obtenus grâce à son recours. En géographie, le recours à l'iconographie, et notamment la cartographie est loin de se limiter à la fonction illustrative les cartes s'articulent avec le texte et participent à la démonstration. C'est de cette articulation logique que provient le rapport particulier que l'image et le texte entretiennent en géographie. Mais la réflexion menée en géographie autour de l'image photographique, en tant que méthodologie ou objet de recherche, reste faible.

Mais au-delà de la remise en question des liens entretenus par les sciences sociales avec le procédé photographique, ce qui a motivé notre démarche, ce sont les qualités visuelles et informationnelles prêtées aux images qui leur confèrent de nombreux intérêts et des capacités heuristiques. La photographie en gardant en mémoire la configuration d'une scène à un instant t, autorise, en insérant cette scène dans un ensemble, la reconstitution de l'évolution globale de la scène. Ce découpage, qui permet d'extraire un moment et de l'accoler à d'autres pour le réintroduire dans la durée, récré de la continuité. Pour cela nous avons choisi de garder la trace des configurations spatio-temporelles des lieux publics étudiés en réalisant des séries de panoramas à 360° à intervalles réguliers[48]. Cette méthode permet d'une part d'embrasser l'ensemble de la scène et de limiter drastiquement le hors champ, et d'autre part de réinsérer chaque scène dans la durée afin de récréer de la continuité et imiter ainsi l'écoulement du temps. À partir de cet essai de chrono-géo-

[48] Afin de capter la complexité du fonctionnement des lieux et de saisir l'intégralité des variations de leurs agencements spatio-temporels nous les avons observés de jour comme de nuit durant l'intégralité d'une semaine hors et pendant les vacances scolaires. Les panoramas ont été pris toutes les heures entre 6h et 00h les dimanches, lundis, mardis, mercredis et entre 6h et 2h les jeudis, vendredi, samedi jour où la vie nocturne est plus marquée.

photographie, nous avons alimenté une base de données. Cette base nous a permis d'analyser les variations quotidiennes et hebdomadaires des pratiques de l'espace par les individus selon les différents moments de l'année observés ; cela, afin d'obtenir une vision systémique du fonctionnement des lieux observés. La photographie est donc un média pertinent pour rendre compte de la pluralité des temporalités existant sur les espaces publics étudiés et représenter la façon singulière qu'ont le temps de s'écouler et l'espace de se configurer. Le potentiel de la photographie et de son intégration dans un processus de recherche mérite d'être exploré pour offrir de nouvelles possibilités de lecture du monde. Au-delà de cette analyse du présent, en gardant la trace des configurations spatio-temporelles éphémères, la photographie est également un support pour comparer les évolutions dans l'espace et dans le temps, que les changements se déroulent sur un temps court ou séculaire. Nous pouvons alors nous projeter dans le futur et reproduire la même méthodologie sur les mêmes lieux afin de comparer les résultats. Cela est d'autant plus pertinent pour la Place St-Anne à Rennes qui connaît actuellement de lourds travaux de réhabilitation suite à l'arrivée d'une deuxième ligne de métro et la construction d'un centre des congrès.

Que ce soit la *time geograhy*, le traçage, les chronotopes, ou la chrono-géo-photographie ces outils connaissent de nombreuses limites. Qu'elles soient dues à la faiblesse des bases de données croisant temps et espace, à la complexité de visualisation et d'interprétation des résultats ou à des difficultés de mise en œuvre technique, elles réduisent leur caractère opérationnel et les cantonnent pour certaines au monde de la recherche. Malgré cela, ces outils connaissent un fort intérêt dans les champs de l'aménagement, de l'urbanisme, et la mobilité, qui sont en attentes de nouvelles formes de lectures des territorialités et de déploiement dans le temps. Le monde de la recherche est loin d'avoir exploré toutes les potentialités offertes par ces méthodes, dont les évolutions représentent un enjeu majeur pour l'action publique en demande de réponse face à la prégnance des problématiques temporelles. Parvenir à représenter et décrire les phénomènes spatio-temporels pour les décrypter et les intégrer dans les projets de territoire est une problématique d'avenir.

Développer des manières de représenter et d'analyser les pratiques spatio-temporelles nécessite d'inventer de nouveaux protocoles capables de retranscrire leur complexité, dont l'analyse d'images vidéos ou photographiques, qui permettent d'étudier finement les pratiques spatiales, fera sans doute partie. Les modalités de mise en œuvre et d'analyse de ces pratiques sont cependant, encore à trouver.

La représentation des phénomènes spatio-temporels et de leurs évolutions reste une aporie, qui appelle au développement de nouvelles formes de visualisations, faisant appel à l'hybridation des données et des pratiques pour rendre compte de manière compréhensible de ces phénomènes à forte complexité. Seule une représentation efficiente et efficace des temporalités territoriales permettra de faire le lien entre, les préoccupations sociétales en matière de temps qui se traduisent dans les

politiques temporelles et les dynamiques des formes urbaines qui concernent la planification territoriale, afin de véritablement mettre en œuvre les enjeux et crédos portés par les chronoaménagement..

Partie 3 Le temps et l'espace en perspective

« Quand le temps s'arrête il devient lieu »
Abdelamir Chawki, Lieux sans terre.

« Sun lapse » par Isilkrnfl sur deviantART

Introduction de la partie 3

Cette partie a pour vocation de présenter, d'une part, les résultats obtenus par notre développement méthodologique et son application concrète et, d'autre part, de revenir sur les liens entre temps, espace, aménagement et politique publique afin d'en réaliser une décomposition analytique. Elle questionne les apports de l'approche spatio-temporelle des territoires et ses applications pour les politiques temporelles et les politiques publiques prises dans leur ensemble. L'objet est ici de revenir sur les liens entre temps et espace pour déconstruire les perspectives et enjeux que proposent l'intégration des ces notions dans l'aménagement, la construction des villes et des espaces publics, afin de proposer des pistes d'actions.

Elle est l'occasion de présenter en détail les résultats obtenus dans le cadre de la recherche d'outils et de cadres de pensées destinés à capter les temporalités urbaines afin de les intégrer dans les décisions publiques. En effet, suite à la mise en place de politiques orientées principalement sur la gestion des horaires, les politiques temporelles sont entrées dans une nouvelle phase de leur développement en réponse aux défis que doivent relever les villes : intégrer le temps au même titre que l'espace dans les projets d'aménagement du territoire et notamment dans les documents de développement stratégiques. En passant par Dijon, ville pionnière dans ce domaine avec son éco-PLU, Montpellier avec son Schéma Directeur Temps et Territoire (SDiTT), ou Niort et sa trame temporelle destinée à spatialiser les temps urbains dans le cadre de la révision de son PLU, des collectivités répondent à l'appel du chronoaménagement et expérimentent de nouvelles manières de construire leur territoire. Que peut offrir ce nouvel angle de regard dans le cadre de l'appréhension de la complexité du fonctionnement des territoires contemporains et des adaptations auxquels ils doivent répondre ? L'enjeu est ici, au-delà des méthodes et des résultats issus du chronoaménagement, de prendre du recul sur cet objet de recherche et d'action, de dépasser le lien entre théorie et pratique pour décomposer l'approche temporelle et en révéler les richesses au prisme de l'ensemble du travail mené dans le cadre de notre doctorat.

Cette dernière partie a également pour objet de revenir sur le travail mené par ces politiques, afin d'aller au-delà de la vision qu'elles peuvent, au premier abord, renvoyer, et de mettre en exergue leurs objectifs et leurs impacts à l'aide d'une analyse qui va au-delà du vecteur de vitesse, trop souvent prégnant, lorsqu'il s'agit d'étudier les rapports aux temps. Cette entrée est l'opportunité de relire le paradigme temporel contemporain centré sur le couple accélération/ralentissement afin de le dépasser. En effet, ce modèle occulte de nombreuses dimensions liées au temps, dont la prise en compte est indispensable afin de pouvoir juger des actions des politiques temporelles, sans nier toute leur complexité. Ce retour sur les objectifs profonds portés par les politiques temporelles est une passerelle qui nous permettra de questionner, d'une part, la valeur du temps dans les sociétés

modernes où le capital temps de chaque individu semble destiné à être capté et exploité au profit de l'économie et, d'autre part, les rapports au temps dysfonctionnels et aliénants de ces sociétés.

Dans le chapitre 5, qui s'intéresse à la manière de traiter l'intégration du temps dans les documents de planification, et aux formes de compréhension des réalités spatio-temporelles nécessaire pour introduire un chronoaménagement aux échelles tant macro et que micro. Nous reviendrons plus particulièrement sur notre démarche de captation de temporalités urbaines au travers de la présentation des résultats obtenus lors de la définition de la trame temporelle niortaise destinée à intégrer les temps urbains dans le PLU, de la Ville de Niort étude à laquelle nous avons contribué dans le cadre de notre thèse et de ceux issus de notre méthode de chrono-géo-photographie.

Le second chapitre de cette partie et ultime chapitre de notre thèse est destiné à mettre en perspective l'ensemble des matériaux théoriques et pratiques collectés dans le cadre de doctorat afin de déconstruire les formes d'appréhension et de liaisons actuelles de l'espace et du temps. Cela, en interrogeant l'impact des politiques du temps sur les temporalités sociales et notamment leurs capacités de régulation des sentiments d'urgence et d'accélération et de création de temps communs, dans un contexte où les rapports au temps sont caractérisés par les phénomènes oppressants d'urgence permanente et d'accélération sociale. Et en explorant les liens entre temporalités construites et temporalités naturelles à l'aide de la notion de saisonnalité. Cette notion issue de l'ensemble du cheminement intellectuel mené au cours de cette thèse, et notamment, de la réflexion menée sur la ville malléable et l'espace protéiforme, ainsi que de notre travail d'intégration du temps dans les documents de planification opposable, vient compléter le cadre de pensée destiné à appréhender les spatio-temporalités. Elle permet comme nous le verrons de faire la liaison entre les évolutions des temps sociaux et les mutations d'ordre naturel dans lesquelles elles s'insèrent afin de penser dans leurs ensembles les temporalités urbaines, naturelles et humaines, comme autant de facteurs déterminants les chronotopes.

Cette réflexion finale est l'opportunité de questionner les rapports au temps qu'entretiennent les sociétés occidentales modernes afin de réfléchir à la définition d'une nouvelle architecture temporelle, d'une utopie temporelle porteuse de sens dans laquelle l'appréciation des activités humaines ne serait pas uniquement fonction de sa valeur économique, mais de son impact sur le bien-être collectif et l'intérêt général.

Chapitre 5 Des outils pour comprendre le rythme des territoires

Introduction du chapitre 5

Nous l'avons vu (cf. chapitre 2), l'augmentation des mobilités, la transformation de la morphologie urbaine, l'augmentation du temps hors travail, l'individuation des modes de vie ont généré de nouveaux rythmes territoriaux plus irréguliers à l'origine de conflits, d'inégalités et de désynchronisations temporelles. Afin d'articuler les rythmes de la ville avec les rythmes de la vie, en France et en Europe, de nombreuses collectivités territoriales se sont engagées dans une nouvelle forme d'action publique intitulée politique temporelle qui a pour point d'entrée le temps. Ces politiques qui ont ouvert de nouveaux champs d'intervention donnent lieu à de nouvelles démarches en termes d'aménagements et de résolution des conflits liés au temps des territoires. Un de leurs objectifs est de modifier le modèle de pensée selon lequel le temps n'est jamais considéré comme un aspect essentiel des dynamiques du territoire afin d'induire un changement de paradigme dans l'action publique pour que le temps soit désormais pensé comme une variable d'ajustement incontournable, au même titre que l'espace. Cependant, les temporalités et pulsations de la ville sont encore peu prises en compte dans les opérations d'aménagement et sont ignorées des documents de planification opposables proposant une vision stratégique du développement du territoire à court et long terme. Se pose alors la question de faire le lien entre la connaissance des rythmes d'un territoire et les documents encadrant et réglementant les opérations d'aménagement. Dans quelles mesures et comment les outils d'analyse des temporalités peuvent être intégrés aux documents de développement stratégique des collectivités afin de planifier l'occupation du sol, mais aussi ses temps et ses rythmes ?

Dans une première partie nous nous intéressons à l'expérience menée au cours de cette thèse, réalisée en partenariat avec la Ville de Niort et notre laboratoire de recherche RURALITES, qui a consisté à déterminer une méthode permettant de cartographier les rythmes de la ville afin de les intégrer au PLU lors de sa révision. Nous présentons les étapes d'élaboration du diagnostic, ses résultats pour enfin parvenir aux modalités d'intégration du temps dans le plan d'action du PLU.

Dans une seconde partie, nous exposons les résultats et conclusions de notre essai de géo-chrono-photographie. Nous restituons les modulations de l'utilisation des espaces publics que nos observations nous ont permis de révéler. Présentées premièrement de manières individuelles, les temporalités de l'ensemble des lieux sont ensuite mises en perspectives afin de faire ressortir les schémas communs récurrents et d'obtenir une vision systémique du fonctionnement des lieux observés.

1. Intégrer les temps urbains dans les documents de planifications opposables : nouveaux défis pour les politiques temporelles

1.1 Planifier les temps : un enjeu pour les villes de demain

Les enjeux urbains actuels : mobilité, mixité sociale et fonctionnelle, proximité, cohésion, qualité de vie, modularité et mutualisation des espaces, sobriété de l'action publique, développement durable… interrogent les temporalités. Face aux défis que les villes doivent relever :

- rationaliser la mobilité et l'articulation entre les fonctions du tissu urbain face aux enjeux environnementaux, énergétiques et économiques ;
- renforcer la mixité fonctionnelle et sociale dans les quartiers, densifier la ville pour favoriser les courtes distances, obtenir une masse critique assurant le développement d'une vie de quartiers (services, commerces, emplois, culture et loisirs…) et renforcer la proximité entre les aménités urbaines et les citadins ;
- aménager des espaces modulables et mutualisables pour faire plus avec autant, dans un contexte de raréfaction des finances publiques et de l'espace disponible ;

les questions temporelles doivent trouver leur place dans les documents de planification de type PLU ou SCoT.

L'espace et le temps, qui sont des ressources fondamentales non renouvelables avec lesquelles les aménageurs peuvent jouer, méritent une toute nouvelle attention et appellent de nouvelles pratiques. Les leviers locaux sur l'énergie étant faibles, l'espace étant une ressource limitée, il reste le temps qui permet de composer avec les deux précédentes (Gwiazdzinski, 2011). Si les urbanistes, aménageurs et chercheur(euse)s l'appellent de leurs vœux et travaillent tant sur ses aspects théoriques que pratiques (Ascher, Bonfiglioli, Couic, Gwiazdzinski, Mallet, Paquot, Royoux), l'application de la démarche temporelle à la planification urbaine reste rare. Cependant, des territoires à l'instar des villes de Dijon, Lyon, Montpellier, Niort ou Rennes mettent en œuvre des actions concrètes. Ce faisant, ces villes souhaitent répondre à *« la nécessité de régulations temporelles territorialisées »* (Asher, 1997 : 120).

Pionnière, la Ville de Dijon a inclus le temps dans le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) lors de la révision de son PLU dès 2009. *« Ce PLU doit permettre de décentraliser la ville en organisant les services publics, de réaliser une ville des courtes distances, une ville composite qui mêle tous les âges toutes les populations, une ville renouvelée, compacte, re-densifiée, capable de s'adapter à l'existant, équilibrée, inventive dans ses formes urbaines. »* (Trouwborst 2013 : 201). Dans une note explicative du PLU de la Ville il est précisé que *« L'intérêt particulier accordé à la question des*

temps de la ville se traduit dans les différentes options choisies en matière de planification et d'aménagement du territoire (mixité des fonctions urbaines, accessibilité, intermodalité, recomposition de la ville sur elle-même, mixité sociale). » (Ville de Dijon, 2010a : 6). Pour ce faire, le projet du PLU repose sur quatre ambitions : faire de Dijon une ville mobile, environnementale, évolutive et mosaïque, *« l'objectif étant de promouvoir une ville équilibrée et humaniste, et de structurer, d'organiser un territoire qui favorise la mise en œuvre d'une politique du temps des villes. »* (Ville de Dijon, 2010b : 22). Dans le PADD, *« La prise en compte de la composante spatio-temporelle dans la planification et l'aménagement du territoire s'y traduit de la façon suivante :*

- *La mixité des fonctions urbaines à l'échelle des quartiers permet d'y réimplanter les activités et ainsi éviter les déplacements inutiles. On constate actuellement une certaine spécialisation des fonctions du territoire communal : certains quartiers à fonction unique (habitat ou activité par exemple) contribuent par leur manque de mixité à augmenter les déplacements.*
- *L'accessibilité des équipements et des services à la personne est renforcée par des modes doux couplés à la desserte en transport en commun.*
- *L'intermodalité, particulièrement recherchée dans le contexte d'arrivée d'un TCSP [Transport en Commun en Site Propre], est un enjeu pour la mobilité et l'accessibilité de certains quartiers et contribue à développer un accès plus rapide à de nouveaux territoires. La recomposition de la ville sur elle-même permet de recentrer les fonctions urbaines (habitat, équipements, services à la population, commerces, activités économiques...) dans un espace de proximité, c'est-à-dire qui offre aux habitants les services quotidiens dans un périmètre accessible à pied. Les grands équipements d'agglomération, quant à eux, à défaut de pouvoir s'insérer dans un tissu mixte, doivent faire l'objet d'une accessibilité satisfaisante, par les transports en commun tout particulièrement.*
- *La mixité sociale et « générationnelle » contribue au maintien de la diversité des activités.*
- *Les espaces publics et collectifs doivent autant que possible être multi-usages ou à usage évolutif, c'est-à-dire que leurs aménagements ne doivent être ni contraignants, ni exclusifs, ni trop spécialisés. Notamment, ces espaces publics et collectifs peuvent avoir des conditions d'usage changeantes en fonction des saisons ou des conditions météorologiques (surfaces de rétention d'eaux pluviales apparentes, espaces partiellement inondables en cas de forte pluie...). »* (Ville de Dijon, 2010b : 22).

Depuis 2012, concomitamment avec la réforme des rythmes scolaires – qui impactera fortement les temps des individus, des équipements, et des réseaux de transport, en un mot les temps des territoires –, l'agglomération de Montpellier élabore un SDiTT destiné à repenser l'agencement des temps de son territoire et à bâtir une organisation des services à la population plus pertinente. Le

« Schéma Directeur Temps et Territoire est un véritable outil de réflexion afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux habitants en fonction de leur quotidien et réduire ainsi les inégalités face au temps en réalisant une nouvelle organisation temporelle des services à la population sur le territoire. » (Agglomération de Montpellier, 2012 : 5). Il *« se veut un terrain de réflexion, d'innovation, de coordination, de régulation autour des questions de temps pour améliorer l'aménagement de notre territoire, de ses services et sa qualité de vie. »* (Moure, 2013 : 13). Le SDiTT s'articulera autour de 2 temps forts : le premier prend forme autour du cas concret de la réforme des rythmes scolaires, levier pour repenser l'aménagement temporel du territoire. Le second, dont les contours sont plus flous[49] a pour ambition d'élargir cette réflexion à toutes les dimensions de l'aménagement temporel du territoire pour l'inscrire dans la durée. Le SDiTT s'articulera autour de 3 axes :

- repenser l'organisation temporelle de la société postmoderne, autour de l'articulation des temps de vie, de la réduction des inégalités temporelles et du respect des rythmes de l'individu ;
- structurer l'aménagement temporel du territoire notamment en coordonnant et planifiant les temporalités du territoire avec les acteurs locaux, et en régulant les activités ;
- bâtir une organisation des services à la population plus pertinente et favoriser l'articulation des temps des salarié(e)s en concertation avec les entreprises.

En 2013, dans le cadre de la révision de son PLU, la Ville de Niort a décidé de se saisir de cette question des rythmes urbains afin de repenser la manière d'aménager et de planifier son territoire en faisant réaliser une Trame temporelle de son territoire communal. Parmi nos exemples, c'est sur ce cas d'étude, auquel nous avons participé dans le cadre de notre thèse, que nous allons nous attarder afin de traiter de l'intégration du temps dans les documents de planification territoriale.

1.2 Une trame temporelle centrée sur les attracteurs temporels pour apporter un nouveau regard sur le territoire et intégrer les temps dans le PLU

La réalisation d'un diagnostic territorial basé sur la construction d'une trame temporelle a pour dessein, de cartographier les usages du territoire et leurs temporalités, afin de spatialiser les rythmes urbains pertinents en regard de la planification. Ainsi, que de traduire ces observations en actions dans les différents documents du PLU. La trame temporelle est l'aboutissement du diagnostic sur les temps de la ville et de la manière dont ils s'inscrivent et interagissent avec le territoire : elle est la synthèse d'un ensemble de sous-trames qui permet de donner à voir la manière dont le territoire vit en fonction de ses temporalités. L'objectif est de montrer la façon dont les temps s'inscrivent dans le territoire et

[49] Ce qui traduit la difficulté qui demeure de penser l'aménagement du temps sans support concret.

interagissent avec lui. Ce diagnostic a donc pour objet de croiser les rythmes induits et associés à des espaces et des équipements, afin d'obtenir une typologie des différents rythmes existants et leurs interactions, en mettant l'accent notamment sur les conflits d'usages, les espaces-temps sous tension[50] et les enjeux d'aménagement.

La cartographie d'une trame temporelle du territoire s'inscrit dans la continuité du cadre conceptuel et théorique développé autour des chronotopes. Suite à la présentation des différents chronotopes, de leurs atouts et limites (cf. chapitre 3), l'ensemble des partenaires, engagés dans la recherche d'une méthode permettant d'intégrer le temps dans les documents de planifications opposables, ont souhaité développer une nouvelle approche s'inspirant des réalisations existantes, mais permettant de lire et de s'approprier les temps du territoire différemment.

S'agissant d'un domaine peu traité, il n'existe pas à ce jour de méthode déterminée pour intégrer les temps de la ville à la planification urbaine. La démarche expérimentale mise en œuvre a consisté à opérer un décalque de la Trame Verte et Bleue (TVB) pour obtenir une Trame temporelle. La TVB niortaise s'est appuyée sur un diagnostic de la biodiversité pour produire une cartographie et un plan d'action. L'approche retenue pour décrypter l'organisation temporelle s'est donc basée sur la création d'une trame temporelle du territoire, elle-même constituée de plusieurs sous-trames. Cette méthode a permis à l'exemple de la TVB de partir de sous-trames dont les thématiques étaient déjà abordées par la Ville : mobilité, services, morphologie urbaine, pour construire une trame globale. Ce faisant, elle a permis d'une part de pallier l'absence de bases de données spatio-temporelles, et d'autre part, d'échanger avec les différents interlocuteurs sur des bases communes.

De surcroît est née l'idée de réaliser un diagnostic focalisé sur les attracteurs temporels structurants, ainsi que sur leurs connexions avec l'ensemble du territoire et leurs impacts sur son organisation. C'est-à-dire de s'intéresser particulièrement aux structures et lieux qui contribuent à « donner et ordonner » les rythmes de la ville en attirant des flux de populations tels que les grands équipements de loisirs et de services, les zones d'emplois ou à une échelle plus fine les pôles de proximité ou les écoles. Deux types d'attracteurs ont ainsi pu être distingués dans le cadre du diagnostic : les attracteurs majeurs dont l'influence se fait sentir sur l'ensemble du territoire et au-delà et les attracteurs mineurs dont l'influence plus faible se limite généralement à la vie de quartier.

Afin de créer une trame temporelle englobant les différentes caractéristiques temporelles de la ville, une réflexion a été menée pour identifier les variables les plus influentes à mettre en avant

[50] Espace-temps sous tension : espace qui sur des temporalités précises présente des conflits d'usages, ou des usages trop marqués qui entraînent des dysfonctionnements (ex. : congestion, « parking sauvage », la ville qui dort et la ville qui s'amuse…)

dans la cartographie temporelle. De nombreuses sous-trames susceptibles d'entrer dans sa composition ont ainsi été identifiées :

Sous-trame sur le thème de la mobilité :

- mobilité automobile : zones génératrices de flux automobile, de congestion, de stationnements ;
- mobilité en transports en commun : principales lignes : classes de niveaux de services construites en regard des fréquences et des amplitudes horaires ;
- mobilité active : zones génératrices de flux piétons, liaisons piétonnes et cyclables, zones de rencontres ;
- rupture de la continuité du tissu urbain et liaisons piétonnes et cyclables : grands axes de communication, réseau ferroviaire, rivières.

Sous-trame sur le thème des populations :

- Analyse statistique multivariée destinée à réaliser une cartographie de la typologie de la population à partir de variables impactant l'emploi du temps des individus (âges, types de famille, activité ou non-activité, types de contrat de travail, moyens de transport utilisés, localisation du lieu d'emploi, densité de population, niveaux de revenu, taux de départ en vacances, types d'habitat (collectif, individuel, social), types d'occupants des logements (locataires, propriétaires),taux de renouvellement de la population par déménagement).

Sous-trame sur le thème des activités :

- emplois : identification des pôles d'emplois, de leurs horaires de fonctionnement et du contrat de travail type.

Sous-trame sur le thème de la consommation :

- équipements commerciaux : zones commerciales, superettes, épiceries, commerces de proximités, rues commerçantes… ;
- pôles de proximité : services, commerces, équipements publics de proximité.

Sous-trame sur le thème des pôles de temps continu :

- pôles de services fonctionnant 24h/24, ou le dimanche ;
- services de la ville de garde.

Sous-trame sur le thème des loisirs et de la vie nocturne

- zones de vie nocturne de loisirs : restaurants, bars, discothèques, salles des fêtes, salle de concert… ;
- zones de vie nocturne de travail : industries et services, ville de garde ;
- zones faisant régulièrement l'objet de mains courantes ou plaintes pour tapages ;
- rythmes hôteliers ;
- équipements culturels : cinéma, théâtre, bibliothèque… ;

Sous-trame sur le thème des équipements publics et privés :

- établissements administratifs ;
- établissements scolaires ;
- établissements sociaux, de santé ;
- établissements sportifs ;
- établissements culturels ;
- parcs et espaces de jeux.

Sous-trame sur le thème des âges de la vie :

- enfants : lieux de garde d'enfants, écoles, et jeux pour enfants ;
- adolescent(e)s : établissements scolaires, lieux de rencontres dédiés ;
- étudiant(e)s : lieux d'étude, de résidences (cités universitaires, résidences dédiées) ;
- seniors : lieux dédiés (maisons de retraite, résidences, lieu de rencontres).

Sous-trame sur le thème des espaces sous-utilisés ou mutualisables :

- espaces utilisés uniquement sur certaines plages horaires qui pourraient bénéficier d'une utilisation partagée afin de rationaliser leur occupation (ex. : établissements d'enseignement, gymnases, parkings d'entreprises ou d'administrations…).

Sous-trame sur le thème des espaces-temps éphémères

- espaces urbains accueillants du mobilier ou des événements éphémères (marché, jeudi niortais…) ;
- localisation des espaces malléables, hybrides, polyfonctionnels ou polymorphes.

Sous-trame sur le thème des espaces mutables :

- espaces dont la fonction pourrait à court ou moyen terme évoluer : friches, parkings sur voirie…

À partir de ces sous trames potentielles, un travail a été mené conjointement avec les services de la Ville et les élu(e)s afin de sélectionner celles qui ont fait l'objet d'un traitement. Pour cela, ont été considérées d'une part la disponibilité des informations, en effet, certaines données étaient en partie disponibles, d'autres devaient faire l'objet d'un recueil spécifique. Et d'autre part, leur pertinence dans le cadre du projet urbain issu des positions stratégiques défendues par les élu(e)s. Ce travail de mise en relation entre pertinence et disponibilité a permis d'affiner la sélection et de retenir les sous-trames les plus influentes dont les liaisons et interactions permettaient de constituer la trame globale de la Ville.

Suite à cette première phase, une collecte de donnée a été effectuée auprès des services de la Ville et de la communauté d'agglomération du Niortais, mais également auprès de services extérieurs tels que la Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) ou la Sospace l'entreprise gestionnaire des

parkings de la ville. Les principales données obtenues ont été des fichiers notamment au format SIG sur :

- les parkings ;
- les équipements publics (écoles, complexe sportif…) ;
- les administrations publiques ;
- les commerces et services ;
- les lignes de bus ;
- les aménagements pour les modes doux (pistes cyclables, zones de rencontres…) ;
- les zones d'emploi ;
- les emprises ferroviaires ;
- le réseau hydraulique ;
- le réseau routier ;
- le cadastre…

Des groupes de travail ont également été mis en place avec des agents de la Ville et de la Communauté d'agglomération de Niort et de la CCI de Niort, afin d'obtenir des données qualitatives inhérentes à la connaissance du terrain. Des ateliers ont eu lieu autour de la mobilité, de l'emploi, du commerce et des services, de la culture et des loisirs, de l'enseignement.

À partir des données réunies, les sous-trames ont été cartographiées en accordant une importance particulière aux attracteurs temporels. Il s'agissait de croiser les rythmes induits et associés à un espace, afin d'obtenir une typologie permettant de faire apparaître les différents rythmes existants et leurs interactions. Pour cela, la légende associée à cette typologie chronotopique a fait l'objet d'une attention particulière. Elle permet ainsi de faire ressortir les différentes temporalités associées à un espace (cycle journalier, hebdomadaire, saisonnier), les caractéristiques leur étant associées (populations, activités, mobilités…) tout en soulignant le caractère continu ou discontinu de leur utilisation et des flux qu'ils génèrent.

La mise en relation de ces sous-trames a permis d'obtenir une typologie des rythmes existants qui vient enrichir le PLU de la dimension temporelle. Elle met l'accent sur les conflits d'usages, les espaces-temps sous tension et les enjeux d'aménagements pouvant faire l'objet d'actions spécifiques, notamment en termes de réorganisation spatiale des fonctions et de connexion entre les différentes fonctions de la ville.

Nous présentons et commentons succinctement ci-après trois des douze cartes[51] qui ont été le support de ce travail avant d'exposer par la suite les éléments du plan d'action. Dans le détail huit cartes ont servi à dresser un premier diagnostic, la réalisation d'une carte de synthèse a permis une mise en perspective des principaux enjeux, enfin trois cartes ont été destinées à spatialiser des éléments du plan d'action pour offrir une vision d'ensemble du projet.

[51] Une partie des cartes non présentée ici est disponible en annexe.

Figure 51 : mobilité automobile et attracteurs majeurs de population

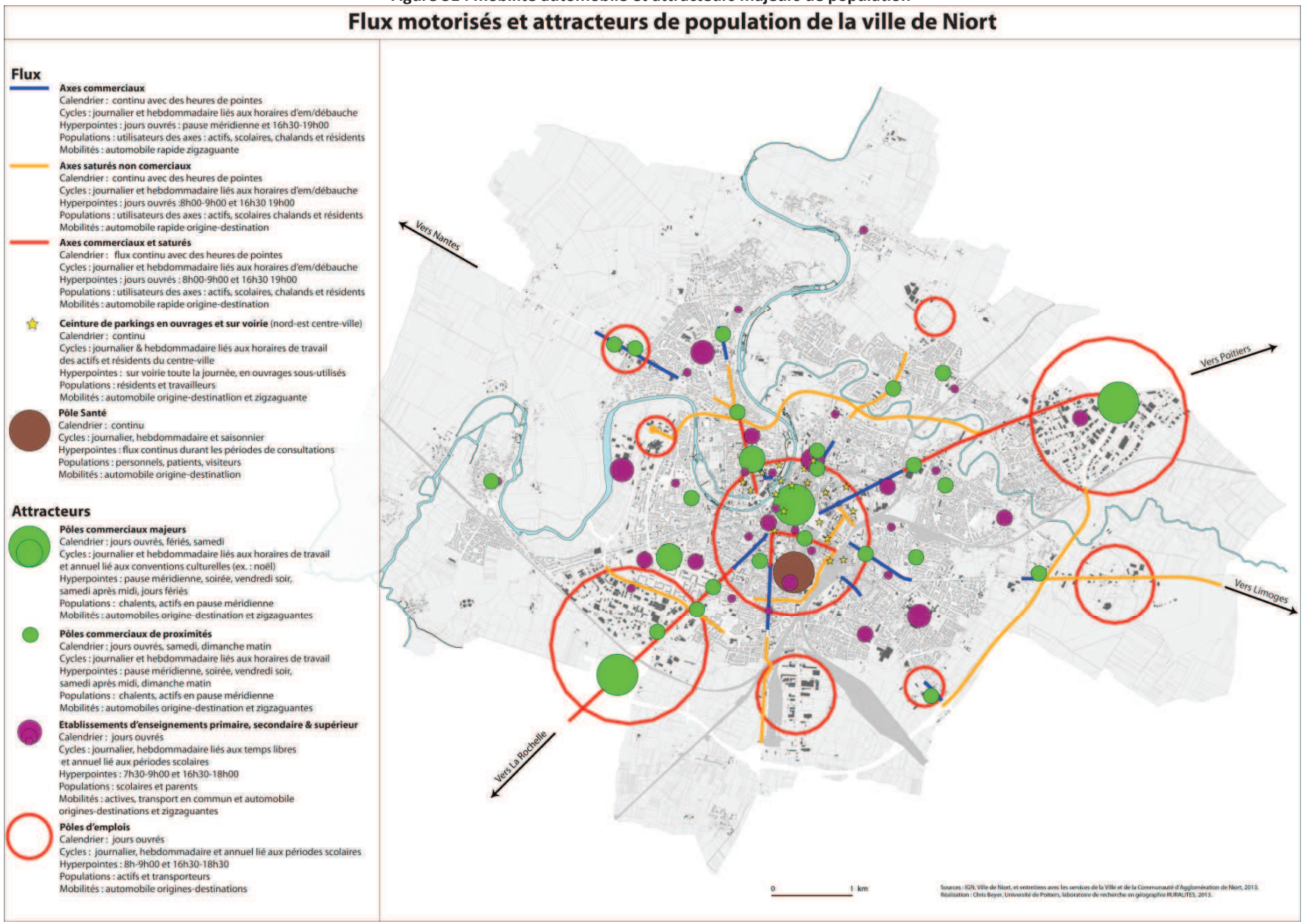

Figure 52 : synthèse des tensions temporelles et des espaces d'enjeux de mobilité de la Ville de Niort

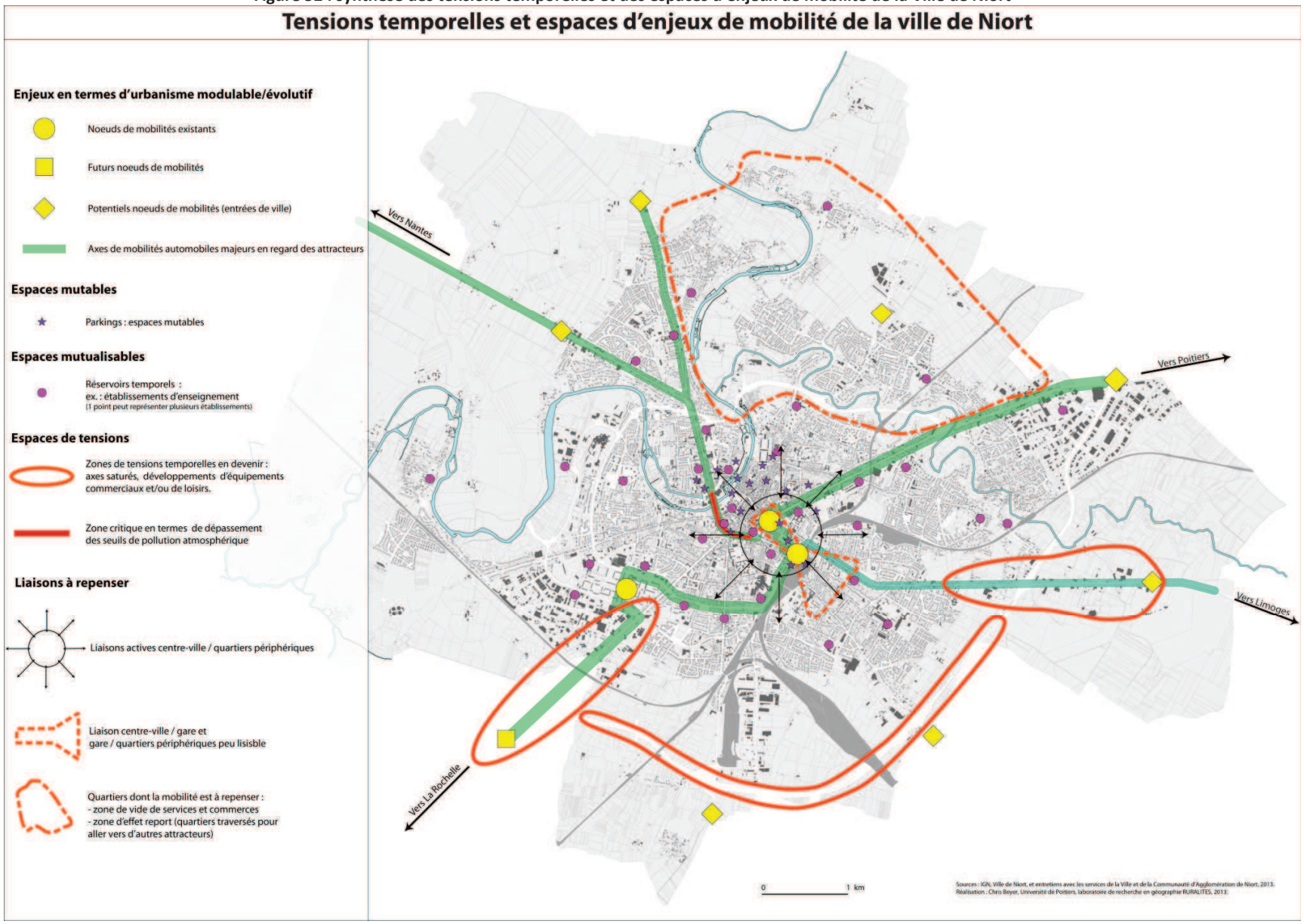

Figure 53 : spatialisation du plan d'action, mobilité : villes des courtes distances et rationalisation des déplacements sur le territoire de la Ville de Niort

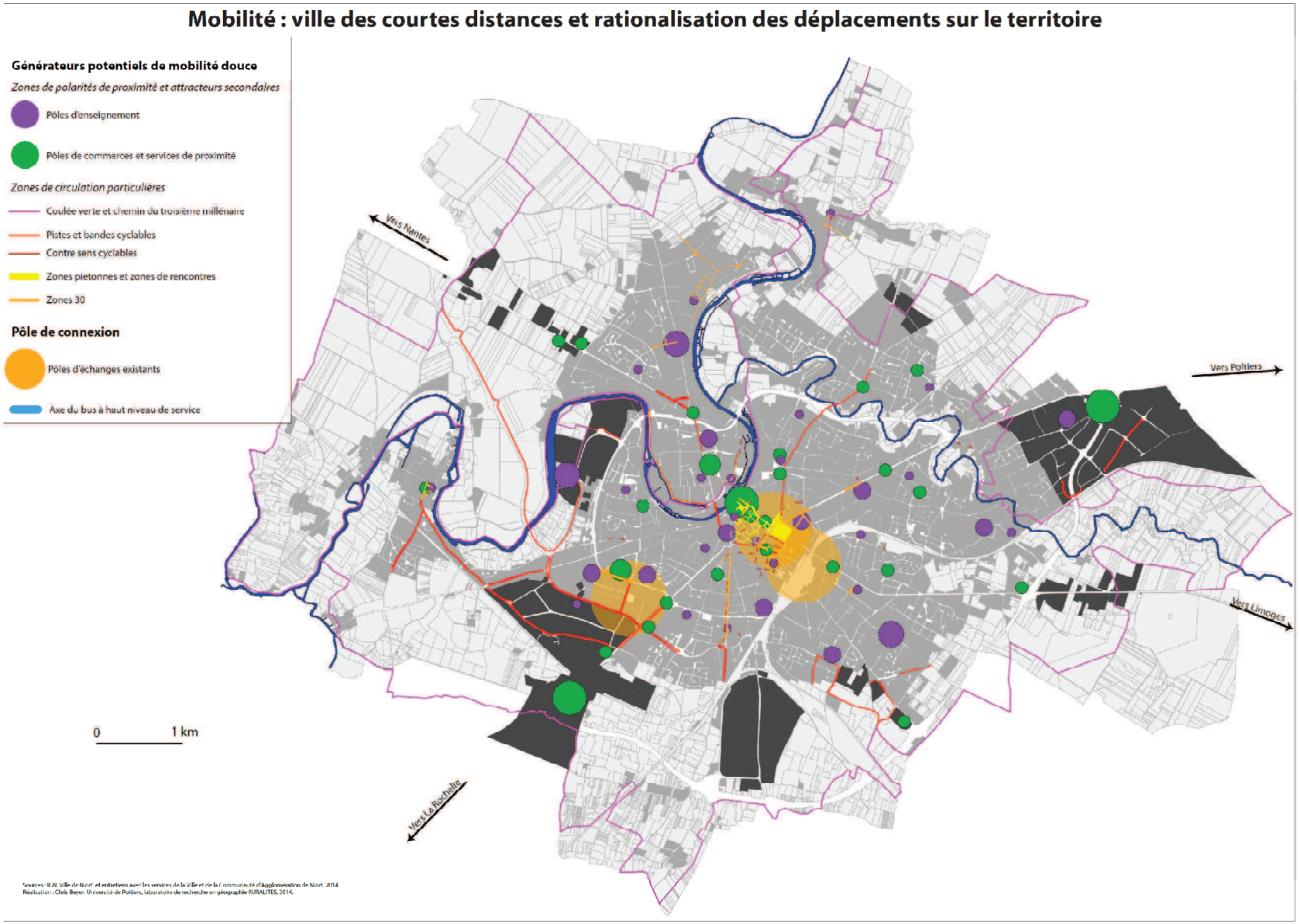

Les cartes permettent de constater, entre autres, l'existence de l'organisation du tissu urbain selon un axe sud-est qui joue un rôle important en termes de structuration de l'organisation spatio-temporelle de la ville. La partie de la ville située au nord de cet axe présente très peu d'attracteurs d'intérêts majeurs. Les voies pénétrantes concentrent une grande part du trafic automobile et de l'activité commerciale. Au-delà du phénomène de rupture induit par ces voies, le déplacement de points de conflits vers ces nouvelles zones de flux en entrées de villes se pose : multiplication des fonctions, déplacement des commerces sans développement de liaisons avec les quartiers ou d'aménagements particuliers pour réguler leur accès. La prédominance des aménagements faits pour la mobilité automobile apparait avec la ceinture de parkings concentrés en pourtour du centre-ville et soulève la question de sa connexion avec les quartiers périphériques en modes actifs. Le centre-ville a la particularité d'accueillir un attracteur majeur qui génère de nombreux flux : le Pôle Santé. La fragmentation spatiale due aux rivières, aux grands axes de circulations et aux voies ferrées crée des ruptures dans le tissu urbain dont les rares franchissements sont souvent impropres aux circulations piétonnes et cyclables. En raison de cette configuration particulière, les zones de tensions se situent principalement au sud de la ville, alors que des ruptures de la continuité urbaine isolent notamment le secteur Nord et le secteur situé au sud-est de la gare.

La carte traitant de la ville des courtes distances et de la rationalisation des déplacements sur le territoire fait apparaitre les zones génératrices de mobilités douces. Notamment les zones de polarité, de proximité et les attracteurs secondaires. Les zones de circulations particulières et le réseau de cycles manquent de corrélation avec ces zones génératrices de mobilités douces. L'accessibilité tous modes doit être assurée vers les pôles de connexion. Cette carte met en avant les connexions à aménager entre les différents attracteurs (zone d'emploi, de services et commerces, d'enseignements et d'habitats). Certaines ruptures des cheminements pourraient être palliés suite à des traitements simples (mise en place de passerelle) d'autres supposent un traitement plus complexe (réaménagement, création de voirie). Cependant, réaliser des connexions efficientes en modes doux entre zones d'habitats et d'emploi, etc. est une priorité. Les connexions en modes doux au sein des attracteurs sont également une condition clef du report modal. Un traitement de fonds des zones spécialisées commerciales, industrielles et tertiaires permettrait de réintroduire de la mixité fonctionnelle en leur sein. Un travail spécifique sur ces zones influencerait fortement l'ensemble du partage modal sur le territoire. Aux entrées de villes, les questions des modalités de mise en place de parcs relais et de leurs connexions avec le reste du territoire sont des enjeux d'aménagements majeurs pour les prochaines années dans un contexte de crise des matières premières et de crise environnementale. Le pôle santé est une zone où les enjeux d'aménagement et de poursuite de l'urbanisation sont sensibles. La question de la desserte du pôle santé est primordiale en regard des publics accueillis et de sa situation.

1.3 Rendre le temps opposable par son inscription dans un plan d'action

Le modèle de développement préconisé par le plan d'action remet en question celui d'une ville rythmée uniquement par les flux traversant, en mettant l'accent sur :

- la ville des courtes distances : renforcement et création de logique de proximités (centralités de quartiers connectés, densification aux abords des attracteurs temporels, valorisation des lieux d'interconnexion), principes de mixité fonctionnelle (mutualisation et modularité ; usages multiples, partagés et différenciés des bâtiments et espaces publics).
- L'articulation entre les fonctions du tissu urbain : rationalisation des modes de déplacements et des temps d'accès sur le territoire (primauté des cheminements doux et du transport en commun pensés en amont des projets, mise en réseaux des polycentralités des quartiers et des attracteurs majeurs).
- La ville évolutive planifiant l'avenir sans le figer : flexibilité temporelle des espaces (projets mêlants usages temporaires et durables, évolutifs en fonction des besoins, parcelles accueillant de petits espaces non bâtis des aménagements temporaires légers). Ce projet malléable se veut ainsi ouvert sur les évolutions possibles des usages de l'espace.

Ces thématiques sont développées à travers 5 items spécifiques afin de constituer le plan d'action[52].

1) Thématique « évolutivité »

Les projets (parkings, espaces publics, bâtiments…) doivent intégrer dès leur origine la possibilité d'évoluer vers d'autres fonctionnalités afin de garder la possibilité de les adapter selon les usages réels. La traduction de cette thématique peut se faire par le règlement, notamment dans l'article 2, en autorisant différentes occupations du sol sur un même terrain (habitat, activités, équipements publics…) ou en conditionnant une hauteur de plafond minimale de 3,5 mètres pour le rez-de-chaussée des futurs bâtiments des zones de polarités.

2) Thématique « mobilité » et « connexion »

L'articulation entre les pôles d'emploi majeurs et les pôles de commerces, services, et équipements de proximité devra être faite de manière à favoriser les liaisons douces entre ces secteurs et les zones de services. De manière générale les futurs projets devront réduire l'impact de la circulation automobile dans les zones résidentielles et commerciales, favoriser l'usage des modes doux et lutter contre les ruptures de la continuité du tissu urbain. La traduction de cette thématique peut se faire : dans le PADD (maintenir la porosité en évitant les impasses pour les modes doux), le zonage (favoriser la

[52] Le plan d'action, son inscription dans les documents constituants le PLU ainsi que les passerelles et répercussion sur les autres politiques publiques portées par la collectivité, est disponible en annexe.

diversité des fonctions au sein des attracteurs) ; dans le règlement notamment dans l'article 3 en diminuant le gabarit des voies pour automobile au profit des modes doux et des transports en commun, les ER (Emplacements Réservés) avec la création de liaisons douces ; et dans les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) part une réflexion sur l'implantation et la connexion entre les attracteurs.

3) Thématique « foncier »

Des réserves foncières doivent être prévues pour satisfaire les futures demandes de parkings à vélo, de voies cyclables et de parking de délestages en amont des entrées de ville. La traduction de cette thématique peut se faire par le zonage, le règlement, et la création d'ER.

4) Thématique « stationnement »

Les normes plafonds imposées en termes de stationnement seront revues à la baisse pour le stationnement automobile et à la hausse pour les stationnements des cycles. En zone dense, la création de stationnement sur voirie sera interdite hormis pour les handicapés et concentrée dans des parkings en ouvrage, de préférence à proximité des entrées du quartier et non à proximité immédiate des logements et des bureaux. La traduction de cette thématique peut se faire par le règlement, notamment dans l'article 12, en supprimant les obligations et en revoyant les normes de stationnement par type de construction, en fonction du lieu et des activités.

5) Thématique « densification »

Les projets devront favoriser des formes urbaines denses, encourager la mixité des fonctions et valoriser les centralités (quartiers des courtes distances basés sur la proximité), et être pensés en regard des attracteurs existants et futurs, afin de limiter les besoins en déplacements automobiles et les nuisances qui y sont liées. La traduction de cette thématique peut se faire par le zonage : limiter la création de complexe périphérique, introduire la mixité des fonctions, les ER : favoriser la création d'un centre de quartier et les OAP : valoriser les centralités.

Afin que les rythmes urbains soient pleinement intégrés dans le PLU, le PADD doit émettre un message fort sur l'intégration des politiques temporelles et leur caractère transversal impactant l'ensemble des politiques de la collectivité. Les mesures concernant la résolution des ruptures temporelles par le développement de nouvelles liaisons, l'implantation de fonctions spécifiques dans certains secteurs d'aménagement et de renouvellement, les notions de mutualisation et de mutabilité trouveront leurs places dans l'OAP. D'autres notions à l'exemple des mesures concernant le stationnement seront intégrées dans le règlement. De plus, les éléments du diagnostic, le plan d'action et les conclusions de ce rapport pourront être annexés à toute demande de permis afin de servir de document de préconisation.

Pour aller plus loin, il pourra également être prévu dans le cahier des charges que le projet et son diagnostic tiennent compte de temps particuliers (ex. : la nuit ou le dimanche, l'été, l'enfance…) afin qu'il soit réalisé de manière adéquate.

1.4 Apports et perspectives sur l'intégration du temps dans les documents réglementaires des collectivités territoriales

L'intérêt de cette méthode qui part des attracteurs temporels est de construire un diagnostic temporel facilement appropriable et pouvant conséquemment être un support de discussion à partir de données existantes et facilement mobilisables (bases SIG, connaissance du territoire des services techniques et des élu(e)s). Il existe des possibilités de lire autrement les organisations territoriales temporelles : *time geography*, chronotopes dynamiques, traçage (cf. chapitre 3), mais le débat ne s'arrête pas à cela. Il tient à d'autres éléments consubstantiels à la production et la transmission des connaissances. Produire de la connaissance territoriale locale pour mieux agir vise à réduire les disjonctions entre savoir et action, si les indicateurs mis en œuvre sont pertinents, mais difficilement transposables ou avec un haut degré de complexité, leur utilité s'en trouve amoindrie.

La lisibilité des enjeux mis en avant par les cartes est primordiale lors de leur communication auprès des commanditaires afin que les données puissent être appropriées, comprises et servir d'aide à la décision. Le degré de complexité de certaines représentations chronotopiques est acceptable par les équipes de recherche, mais leur interprétation est parfois difficile pour des individus peu familiers des problématiques temporelles et leur visualisation pas toujours évidente. Par conséquent, ces supports sont difficiles à utiliser dans les processus participatifs pour établir un dialogue avec les parties prenantes, et à intégrer dans un programme de concertation.

Il faut inventer un langage commun pour communiquer efficacement, pour connecter les regards des expert(e)s de différents domaines : scientifique expert(e) de son objet et des ses techniques d'analyse et l'élu(e) expert(e) du jeu décisionnel politique.

Les cartes présentées ont toutes subi un travail de réécriture postproduction suite à une lecture commune permettant d'en révéler la valeur. Cette lecture a permis d'une part aux différentes parties prenantes de s'approprier le travail et d'en débattre et d'autre part de sélectionner les items et les croisements permettant de construire le diagnostic temporel. Par la suite une présentation de l'ensemble des cartes, alors facilement appropriables par les élu(e)s, en réunion de majorité politique de Conseil Municipal, a permis de soulever le débat, et de mettre à jour de nouvelles pistes de travail cartographique, notamment concernant la spatialisation des actions. Ce travail de réécriture commune

est une réelle valeur ajoutée quand il s'agit de débattre de phénomènes complexes dont les modalités de représentation et de lecture ne sont pas intelligibles par tous.

Une analyse avec une entrée par le temps apporte une nouvelle perspective de compréhension des usages et pratiques de l'urbain et permet de révéler des faits qui ne ressortent pas en employant d'autres méthodes plus classiques de diagnostic territorial. Les cartes mettant en avant les attracteurs temporels, leurs liaisons et leurs impacts sur l'organisation de la ville, ont mis en relief les zones de tensions temporelles, le poids des attracteurs temporels, les zones de proximités et les problématiques liées à l'articulation et la liaison entre les différentes fonctions de la Ville. Les points de tensions et d'enjeux identifiés ont fait l'objet de proposition dans le plan d'action. Des orientations d'aménagement destinées à faciliter la prise en compte de la conciliation des temps ont donc été inscrites dans le PLU.

Deux réunions dans le but d'intégrer les principes retenus ont eu lieu avec Citadia, le bureau d'études chargé de la transcription réglementaire du PLU. Tous les préceptes mis à jour n'ont pas pu être intégrés dans le PLU qui est contraint dans sa forme. Certains éléments mis à jour sont à inclure dans d'autres politiques publiques telles que les politiques de gestion, ou le schéma directeur immobilier.

Ce travail soulève la problématique de l'articulation entre l'aménagement et la gestion. Les principales difficultés dans l'intégration des politiques temporelles à la planification urbaine proviennent d'une part d'une difficulté conceptuelle : les politiques temporelles s'intéressent essentiellement aux modes de gestion alors que les documents de planification interrogent l'utilisation des sols en excluant implicitement les questions de gestion. Et d'autre part d'une difficulté juridique : il est peu aisé d'intégrer le temps dans un PLU comme le souligne Pierre Pribetich l'ancien maire adjoint de Dijon : « *Dans un urbanisme de normes, tel qu'il s'est pratiqué depuis l'après-guerre, il est difficile de codifier le temps, car les normes conduisent à des réponses mécaniques et déterministes. L'introduction des notions temporelles dans les documents d'urbanisme ne peut exister que sur la base d'un urbanisme de projet. Il s'agit de donner de la liberté aux concepteurs, aux urbanistes et aux sociologues pour qu'ils puissent avec les experts, les habitants, les élus et les aménageurs intégrer les notions d'intensité et de temporalité urbaines. Le point d'équilibre de cet urbanisme malléable reste difficile à trouver* » (Pribetich, 2011 : 9). Ainsi, la traduction réglementaire des idées et intentions initiales du PADD se fait bien souvent à perte (Richer, 2013 : 41). Tout comme, nous l'avons vu précédemment, les orientations flexibles définies par le plan-guide de l'île de Nantes ont dû être encadrées par d'autres documents.

De fait, la prise en compte du temps ne doit donc pas se limiter à son inscription dans le PLU. Elle doit l'être dans l'ensemble des documents d'orientation stratégique de la collectivité et constituer un lien entre ces documents et les politiques de gestion. Il est en effet indispensable de relier entre elles

ces deux pratiques. La gestion ne peut pas être pensée en dehors de l'aménagement et inversement. Gestion et aménagement doivent entretenir un dialogue étroit : effectivement, l'aménagement influence et facilite la gestion, et cette dernière le conforte. Ce lien se fait, par exemple, particulièrement ressentir lorsqu'il s'agit d'ouvrir à d'autres usages des bâtiments conçus pour être monofonctionnel, à l'instar des écoles. Cet hiatus qui sépare gestion et aménagement appelle à une réforme législative des outils permettant de penser et construire le territoire car *« si l'aménagement du territoire bénéficie d'un cadre technique et juridique complet, l'aménagement du temps n'est encore que partiellement défriché »* (Conseil de l'Europe, 2010 : 9).

2 Photographier les temps

Cette partie restitue les modulations de l'utilisation de nos terrains d'observation que la mise en regard des statistiques et des prises de vues photographiques a permis de révéler. Pour chaque espace public et chaque période d'étude, nous décrivons et commentons l'évolution de la fréquentation des lieux et proposons une sélection de graphiques résumant l'évolution de chacune des variables observées heure par heure sur l'ensemble des jours d'observation.

Une série de panoramas destinés à donner un aperçu d'une journée-type au lecteur vient compléter ce jeu de données.

Nous ne commentons ni ne restituons ici l'ensemble des graphiques obtenus de manière détaillée, mais proposons pour des questions de clarté de faire ressortir les informations clefs permettant de saisir les modulations temporelles de l'utilisation de l'espace public. En effet, nous souhaitons restituer ici une synthèse des résultats, tout en mettant en perspective les différences et les similitudes observées sur les différents terrains et les différentes périodes d'observation.

Nous avons reconstitué sous forme de « récits » les grands traits schématiques de l'utilisation spatio-temporelle des lieux observés. Dans un souci de clarté, afin que le lecteur puisse tirer et retenir les informations essentielles de ces « récits » nous les avons mises en exergue en caractères gras. Ces passages en gras peuvent être lus en dehors du corps du texte pour former un tout cohérent. Les graphiques présentés, qui ponctuent les « récits », servent à donner une idée des différentes distributions observées. L'analyse découle de l'étude de l'ensemble des 240 graphiques issus du traitement de notre base de données et des quelques centaines des panoramas qui ne peuvent être présentés dans leur ensemble ici sous peine de surcharger le lecteur.

Enfin, une dernière partie revient sur les grands traits des schémas de fonctionnement de chacun des lieux observés afin de les comparer, et de faire ressortir leurs caractéristiques communes ou spécifiques.

2.1 Les rythmes de la Place d'Armes

Le premier cadrage est celui de la Place d'Arme à Poitiers, c'est une des deux places centrales de la ville avec la Place Notre Dame. Le cadrage donne à voir l'axe passant constitué par les rues Magenta et des Grandes Écoles et plonge dans la rue Victor Hugo qui lie la mairie à la préfecture. Le second axe principal traversant constitué des rues Carnot (qui accueille un parking en ouvrage de 710 places) et de la Marne se situe au bout de la place. La place en fin de réhabilitation, accueille encore quelques menus travaux de terrassement. Elle offre une vision très minérale aux tons beiges, même si quelques arbres la ponctuent.

Elle accueille essentiellement des banques (six) et des cafés (cinq). Trois boulangeries, deux hôtels, une pharmacie, un fast-food, et un cinéma viennent compléter l'offre commerciale. Un ancien complexe commercial en attente d'un acquéreur et d'une réhabilitation et l'ancien cinéma d'art et d'essai actuellement inoccupé ponctuent ce décor. La mairie domine la place, qui descend en pente douce depuis ses marches d'accès. Ses marges accueillent des bancs publics et quelques terrasses.

Le temps qui passe et le temps météorologique viennent modeler cette scène. En été les terrasses des cafés croissent et envahissent les bords de la place, les quelques arbres récemment plantés dispensent une ombre relative, le soleil se réverbère sur le pavage luisant et il éblouit les passants. Tout au long de la journée, ombres et lumières courent sur la place et offrent tour à tour aux différents coins et recoins fraicheur ou chaleur. Les averses quant à elles transforment l'esplanade en jeu de miroirs. La nuit, le jeu de lumière donne une ambiance plus intime bien que des projecteurs à l'origine non prévus dans le projet aient été rajoutés sur quelques frontons afin d'augmenter la luminosité du lieu. Au cours de la première semaine d'observation, l'installation de mobilier temporaire coloré devant le fronton de la mairie viendra compléter ce décor.

2.1.1 Rythmes de la Place d'Armes en mars 2013

Vision d'une journée type, Poitiers, Place d'Armes, mars 2013

17h

19h

21h

23h

1h

La place s'anime au petit matin, quelques rares passants pressés la traversent, les agents d'entretien s'assurent de sa propreté. Plus tard, elle connait un pic de fréquentation **vers 8h-9h**, moment auquel de nombreux passants isolés marchent sans doute pour aller embaucher. **Ce sont essentiellement des adultes qui sont présents.** Passé ce pic, la fréquentation est moins marquée. **Après les salarié(e)s pressés, les adultes accompagnés d'enfants sont plus présents, leur déambulation sur la place marque un pic aux alentours de 10h-11h**. **La matinée est également un moment de fréquentation privilégiée pour les personnes âgées.**

Figure 54 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, mars 2013.

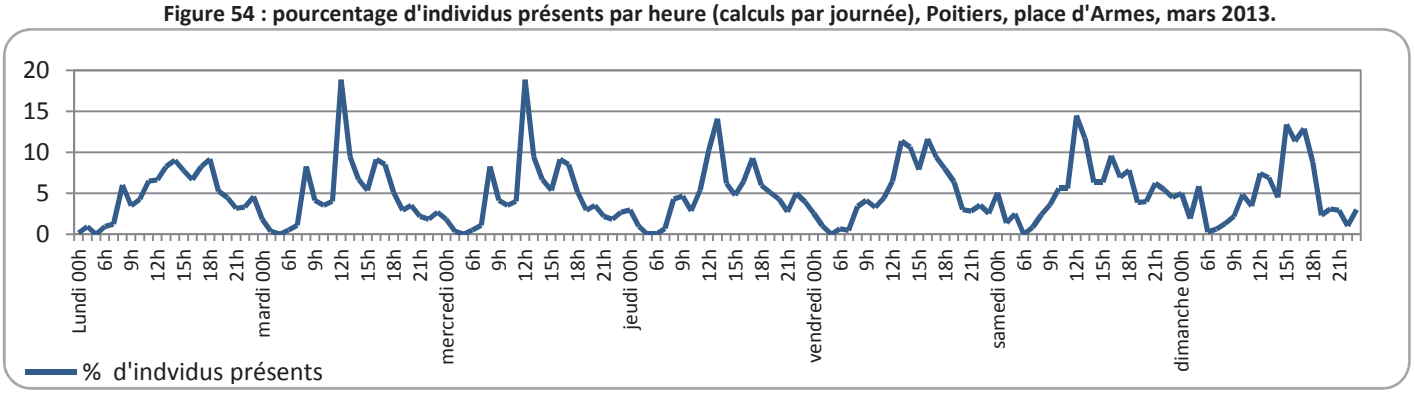

La place est encore principalement fréquentée par des individus isolés en déplacement, mais leur nombre décroît rapidement **jusqu'en fin de matinée. La place est avant tout un lieu de passage – les individus en déplacement dominent l'espace**, ils représentent 65% du total des individus présents de la semaine – mais **leur nombre chute fortement jusqu'à la pause méridienne et ils sont nettement moins présents par la suite.**

Figure 55 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, mars 2013.

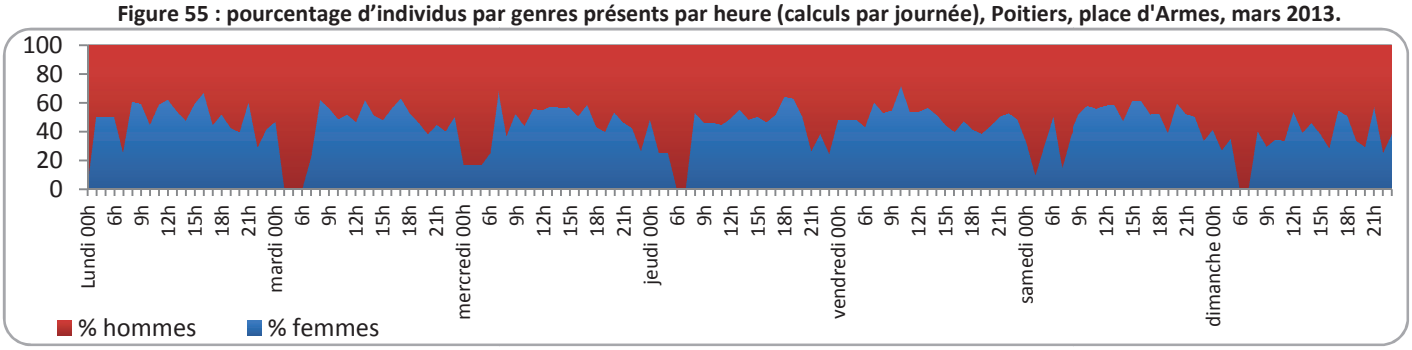

Entre 12h et 14h, la fréquentation connait un boum (jusqu'à 30% de la fréquentation totale de la journée), c'est à ce moment que la place est la plus animée. Ce pic est moins marqué et plus tardif les lundis et vendredis. **Les personnes âgées et les enfants quittent la place**, les actifs en pause déjeuner viennent l'occuper. Les individus statiques dont la présence est très faible le matin sont nombreux sur la

pause méridienne, tout comme les individus assis. **Passé midi, la tendance de la distribution, crescendo depuis le matin, s'inverse et se met à régresser.**

Figure 56 : pourcentage d'individus par âges présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013.

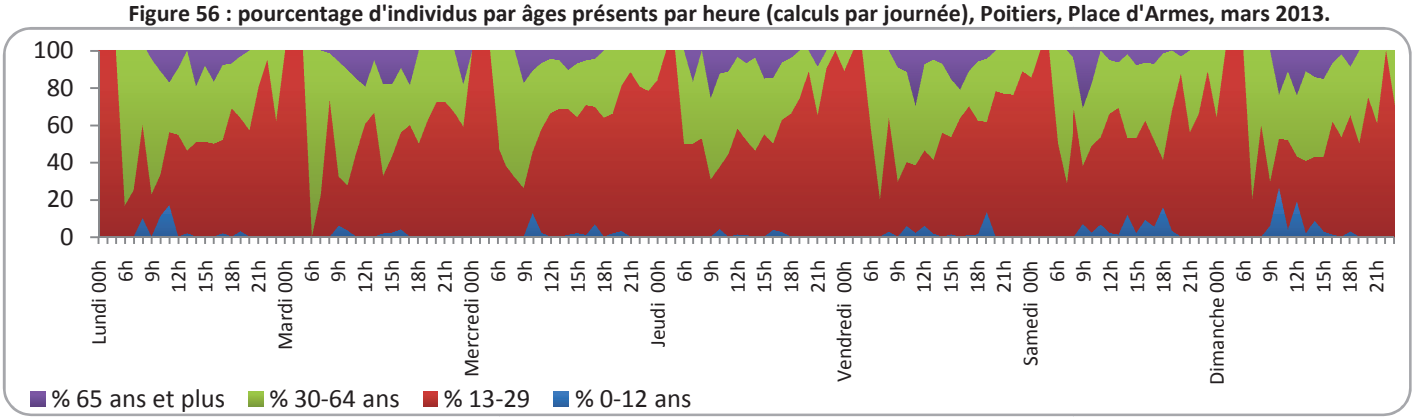

L'après-midi la présence d'adultes qui décroît en pente douce depuis le matin est supplantée par celles des adolescent(e)s et des jeunes adultes. Les personnes âgées fréquentent de nouveau la place. Le nombre d'individus isolés continue à décroître en pente douce. Les individus assis sont présents dans une plus forte proportion que le matin. Les espaces offerts par les terrasses, les bancs, les marches d'escalier ou tout simplement le sol sont investis dès que la météo est clémente. **Un dernier pic de fréquentation a lieu aux alentours de 16h**, ce pic étant également moins marqué et plus tardif le lundi. **La fréquentation des adultes avec enfants connait son second pic vers 16h-17h puis décroît rapidement par la suite. Passé ce moment, les personnes âgées quittent également la place.**

Figure 57 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013.

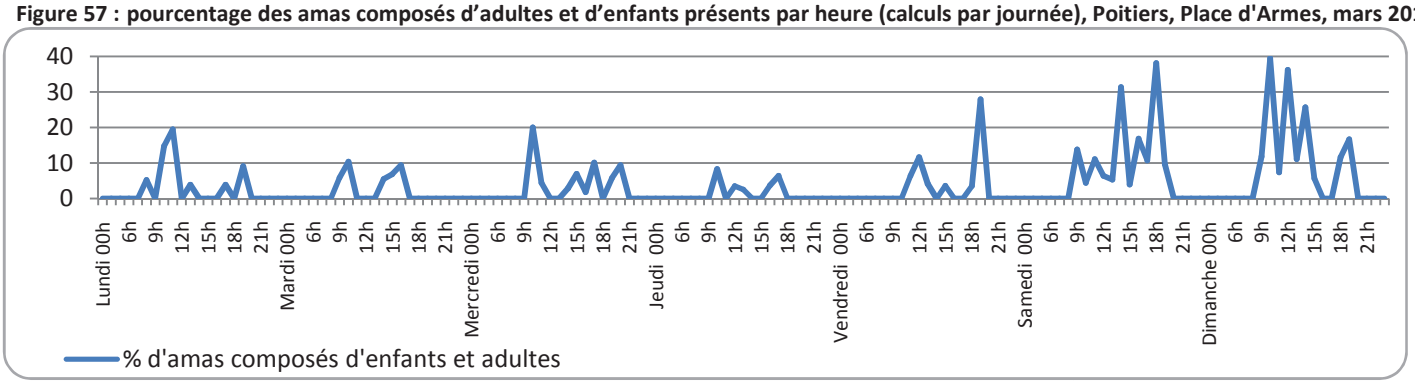

À partir de 19h, la fréquentation et l'animation, qui ont bien décru, **stagnent**, la nuit tombe, les commerces baissent leur rideau. **Les individus isolés se font plus rares, et les binômes ou groupes sont surreprésentés, les adolescent(e)s et jeunes adultes dominent l'espace.** La fréquentation de l'espace peu genré jusqu'alors se modifie : **la nuit la présence féminine tend à décroître**, cependant **lors des nuits plus animées, jeudi, vendredi, samedi, cette baisse est beaucoup moins marquée.** Ces nuits-là, les jeunes adultes animent la place de leurs déambulations parfois zigzagantes. **Le jeudi (soirées**

étudiantes), le vendredi et le samedi (soirées de veille de jours chômés) la fréquentation de la place est plus soutenue que les autres jours en soirée et notamment vers 2h du matin, moment de la fermeture des bars.

Figure 58 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calcul par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013.

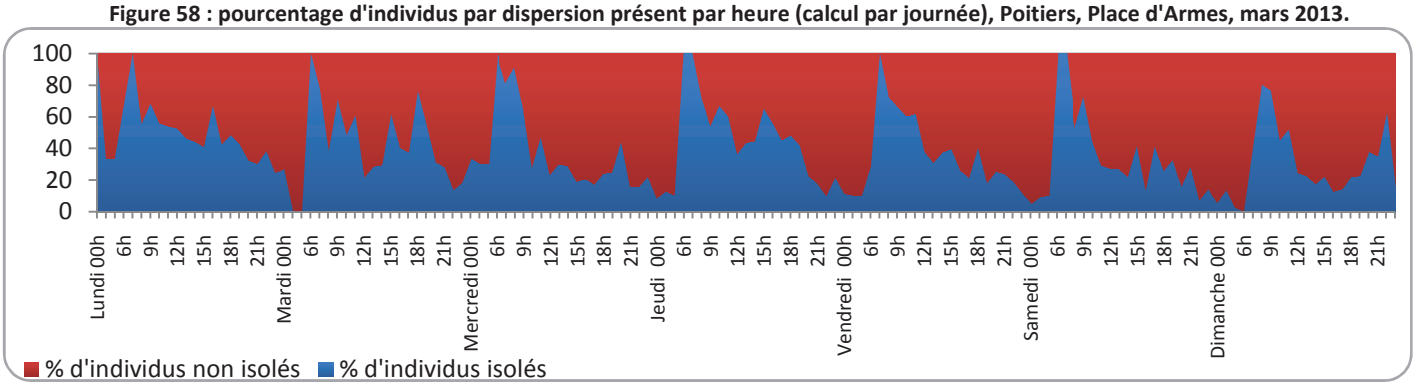

Durant la fin de semaine certains points de cette distribution évoluent, le samedi est caractérisé par des pics de fréquentation à 12h-13h et à 16h. **La fréquentation de la place par les personnes âgées est plus élevée le samedi matin** (cela est sans doute dû à la présence du marché) **et plus étalée sur la journée du dimanche. Le dimanche** possède une distribution plus atypique avec des pics de fréquentation à 10h, 12h et 13h, **l'essentiel de la fréquentation ayant lieu l'après-midi** entre 15h-17h (près de 40% de la fréquentation de la journée, cette répartition s'explique en partie par le retour du soleil). **La présence des 0-12 est remarquable le samedi** après midi **et le dimanche** matin, **jours où leur fréquentation est plus forte** (23% et 25% de la fréquentation totale de la semaine) **et plus continue.** L'esplanade accueille alors des patinettes, des vélos, des jeux de ballons. **Le dimanche soir** est particulier, car il **voit sa proportion d'individus isolés croître à partir de 18h**, ce sont souvent des individus chargés de sacs ou de valises. **Le dimanche est également caractérisé par une plus forte présence masculine**, et ce **tout au long de la journée** : rapport entre le genre de 60/40 contre environ 50/50 le reste de la semaine.

Figure 59 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013.

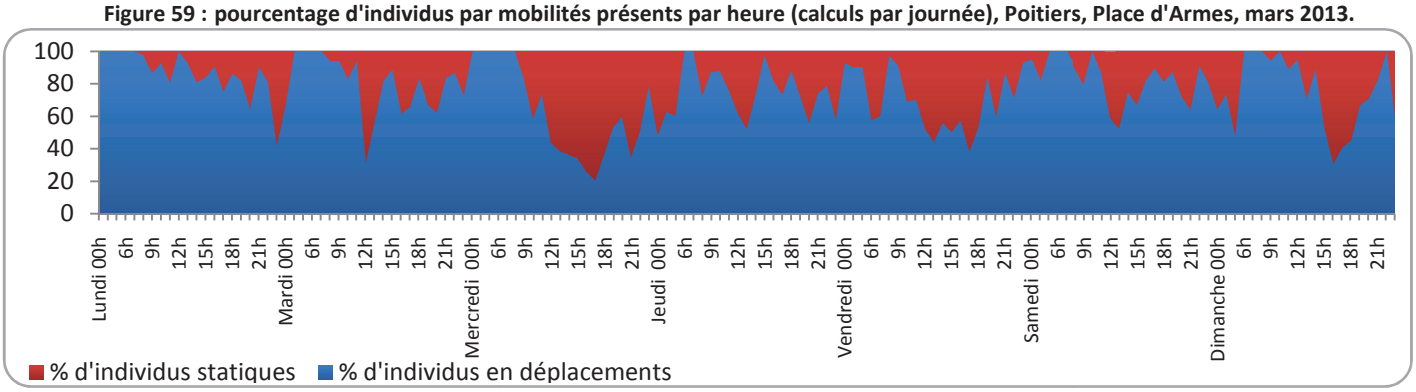

Enfin, **concernant la répartition des individus sur la semaine : les mercredis et vendredis sont particulièrement fréquentés notamment l'après-midi** (environ 18% de la fréquentation de la semaine pour chacun de ces jours). Le mercredi jour chômé pour les scolaires est particulier et présente une proportion d'individus assis plus conséquente (42% contre 22% en moyenne). **Le mercredi et surtout la fin de la semaine présente un taux d'individus isolés plus faible (**environ 25% la moyenne se situant à 34%) le lundi présente le taux le plus fort (48%).

Figure 60 : pourcentage d'individus par position présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013.

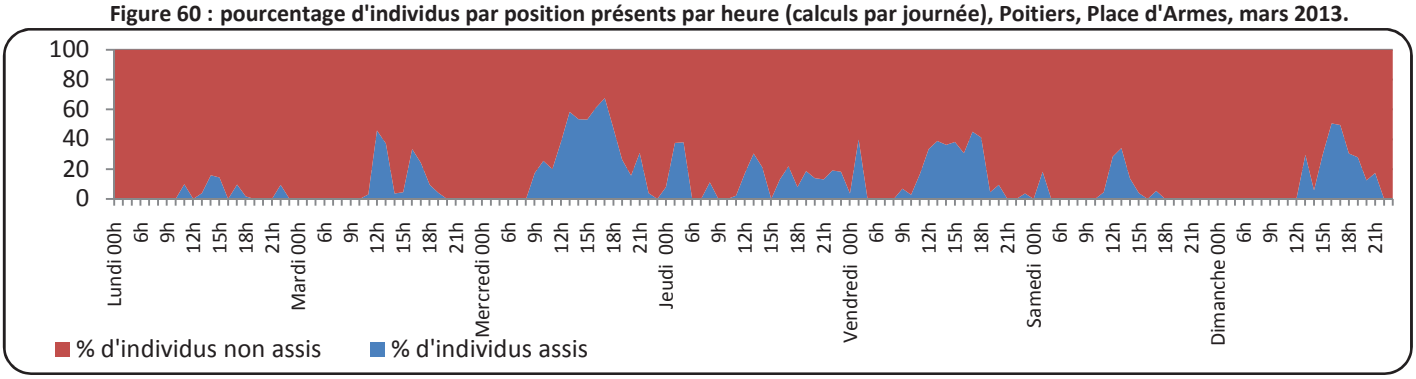

z.2.2 Rythmes de la Place d'Armes en juillet 2013

Vision d'une journée type, Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013

17h

19h

21h

23h

1h

L'animation de la place présente une forte disparité entre la distribution relevée pendant les vacances et celles que nous avons pu décrire précédemment relevée quand la ville « tourne à plein régime ». Au petit matin le ballet de nettoyeurs recommence comme chaque jour, alors que de rares lève-tôt traversent la place, croisant parfois, des individus achevant leur nuit blanche**. La place s'anime plus tardivement, le premier pic de fréquentation a lieu vers 9h-10h.**

Figure 61 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, juillet 2013.

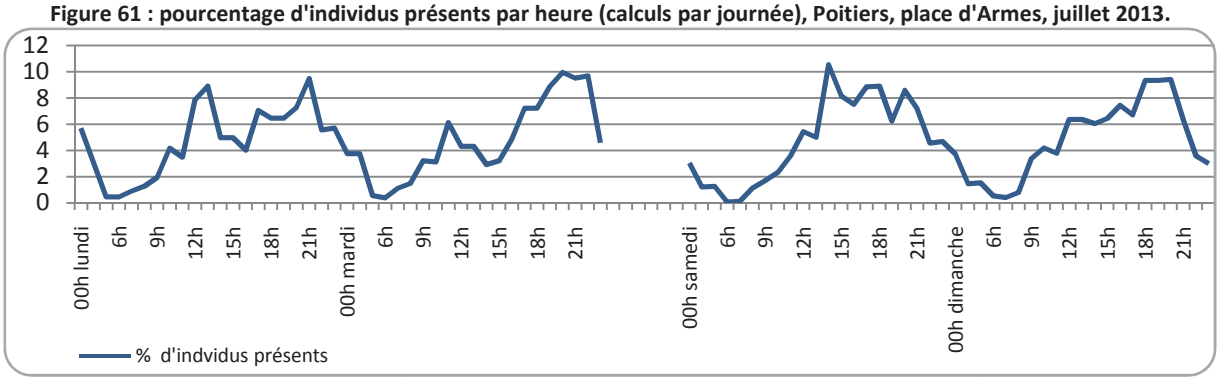

Comme en mars ce sont surtout des adultes isolés et en mouvements qui fréquentent la place. **Le pic de présence des 0-12 ans n'existe plus : leur présence est moins concentrée le matin et plus étalée sur l'ensemble de la journée.** Les 65 ans et plus quant à eux sont toujours plus représentés le matin. La fréquentation globale de la matinée suit un schéma similaire, elle croît tout au long de la matinée et connait un pic sur la pause méridienne. De manière générale, **les pics de fréquentation sont moins prononcés qu'en mars** : les vacances scolaires et salariales se font sentir.

Figure 62 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, juillet 2013.

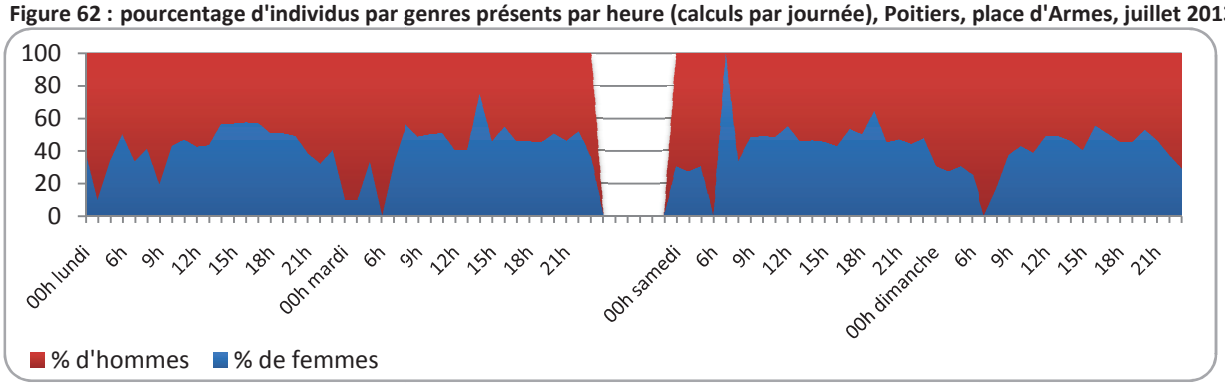

En juillet, **les 65 ans et plus ne désertent plus la place lors de la pause méridienne**. **Les individus isolés** dont la proportion décroît en pente forte depuis le matin **sont déjà peu présents, et dès 13h les binômes ou groupes dominent l'espace** ; cette configuration se renforcera tout au long de la journée. **En été, la place est moins un lieu de passage qu'un lieu d'arrêt. Les individus statiques sont bien plus nombreux** en juillet (65% en moyenne) qu'en mars (35% en moyenne). Sur la pause

méridienne, le mobilier urbain et surtout les terrasses dont la fréquentation croît depuis le début de la matinée connaissent une affluence marquée. À 14h la proportion d'individus en déplacement connait un pic, sans doute pour partie des personnes retournant à leur poste.

Figure 63 : pourcentage par âges d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013.

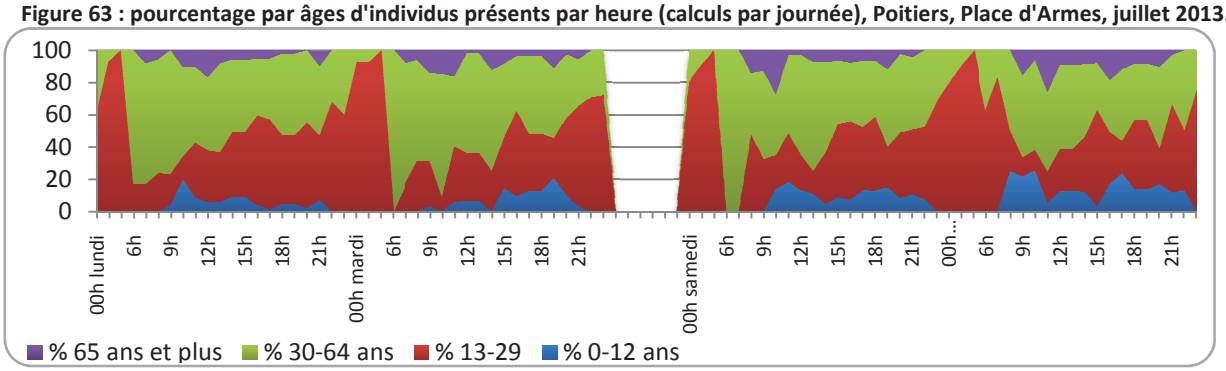

L'après-midi, comme en mars, les 13-29 ans ont supplanté les 30-64 ans. Cependant, **entre mars et juillet une véritable transformation de la distribution s'est opérée : entre 12h et 16h la fréquentation moyenne stagne et sa croissance reprend par la suite.** Un autre pic dans la proportion d'individus en déplacement à lieu aux alentours de 17h-18h.

Figure 64 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013.

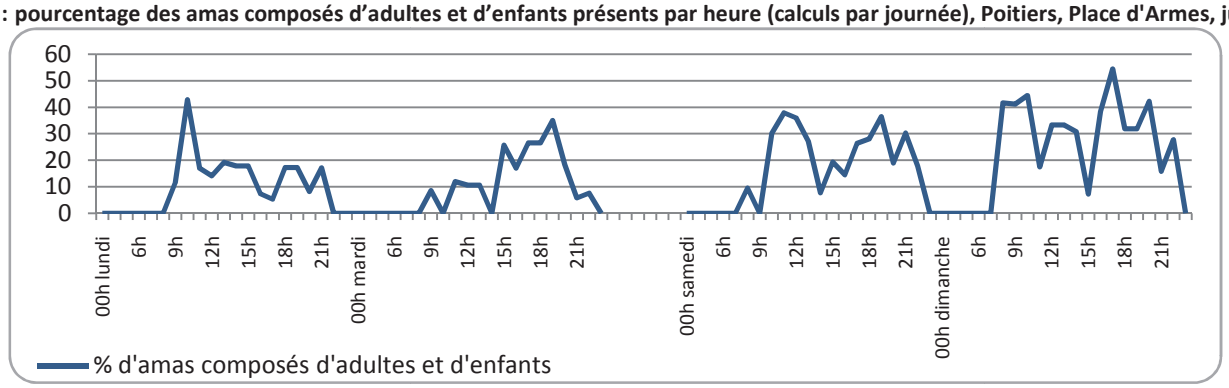

En début de soirée, la présence des 0-12 ans se maintient et affiche un pic vers 19h. Ils transforment parfois le mobilier temporaire en structure de jeux**. La présence des 65 et plus décroît en pente douce jusqu'à atteindre son minimum à 21h. Ces deux classes d'âges sont donc présentes de manière plus constante et plus tardive dans l'espace public en été. La fréquentation de la place atteint sa fréquentation maximale autour de 20h-21h,** c'est à ce moment que la place est la plus animée. Les terrasses et le mobilier sont très fréquentés, ce pic de fréquentation de 21h est corrélé avec un pic d'individus statiques et assis. La nuit, la répartition de la distribution par genre révèle peu de différences entre les deux périodes observées. La fréquentation de l'espace reste peu disparate en termes de genres en dehors de cette plage horaire spécifique. La proportion des individus non isolés atteint son

apogée dans la nuit. **Les individus assis occupent l'espace jusque tard dans la nuit. C'est notamment le mobilier temporaire est approprié par des groupes ou des couples de jeunes. La nuit l'espace public est avant tout un monde de jeunes qui se retrouvent entre amis.**

Figure 65 : pourcentage d'individus par dispersion par heure (calculs par heure), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013.

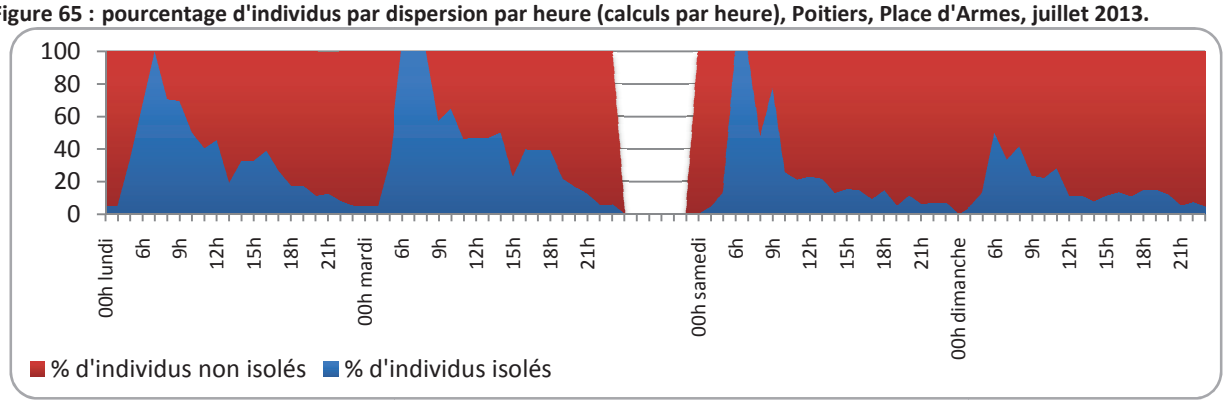

La fin de semaine, certains points de cette distribution évoluent, mais elle reste assez similaire à celle de la semaine. La fréquentation est plus étalée dans le temps et les pics qui caractérisent les heures d'embauches ou de débauches des journées standards sont moins marqués, tout comme les creux. **La fréquentation est principalement répartie du début de l'après-midi au milieu de la soirée (13h-21h)** période que concentre un peu plus de 60% de la fréquentation totale de la journée. Le premier pic d'individus statiques est plus tardif que durant les jours ouvrés puisqu'il a lieu vers 14h et non plus lors de la pause méridienne. **La fin de semaine est également le moment où les individus statiques sont le plus représentés. Bien qu'en juillet la présence des 0-12 ans soit plus forte en semaine, le week-end et notamment le dimanche reste le moment où ils sont le plus présents.** Concernant les genres, l'ensemble de la semaine présente une fréquentation égale et homogène, avec néanmoins encore une très légère hausse de la présence masculine le dimanche.

Figure 66 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013.

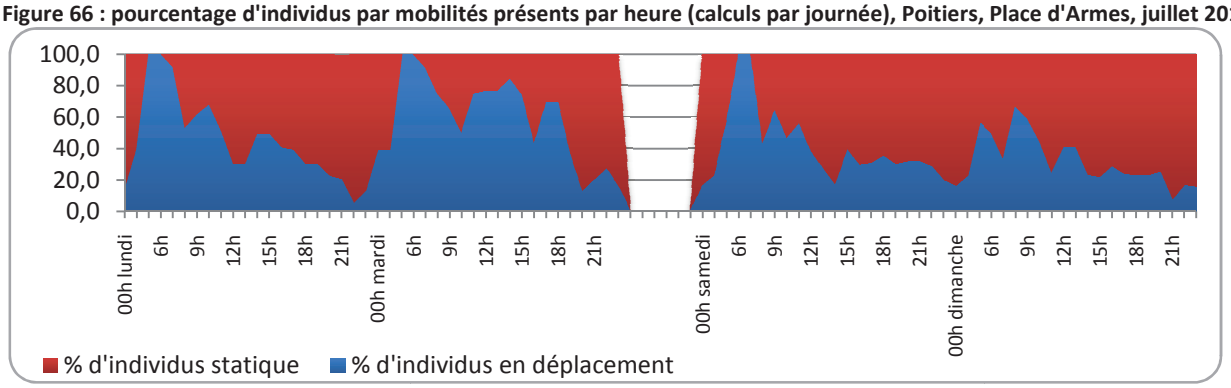

Bien que ne possédant pas un regard sur l'ensemble de la semaine, le samedi apparait dans ce cas également comme un jour de forte fréquentation (32% de la fréquentation totale des 4 jours), tout comme le dimanche. **Concernant la distribution par âges, le schéma récurant observé en mars (forte présence des 30-64 ans le matin et en début d'après-midi, forte présence des 13-29 en fin d'après-midi et en soirée) se retrouve également en juillet. Néanmoins, il est nettement moins marqué lors de la soirée du dimanche où le rapport entre les 13-29 ans et 30-64 ans est moins déséquilibré.** Les pointes sont également moins marquées et **la présence des 13-29 ans est moins dominante** (de 57% en moyenne en mars à 42% en juillet) **au profit des autres classes** (de 33% en mars à 42 % pour les 30-64 ans et de 3% à 9% pour les 0-12 ans, le taux des plus de 65 ans reste stable), **la fin de l'année universitaire marque la fréquentation de la place**. De manière générale les individus isolés sont moins représentés en juillet (rapport de 20/80) qu'en mars (rapport de 35/65). Enfin, les rapports et la distribution entre individus assis et non assis sont également complètement différents : en juillet les rapports de forces s'inversent littéralement (65/35 contre 35/65).

Figure 67 : pourcentage d'individus par position présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013.

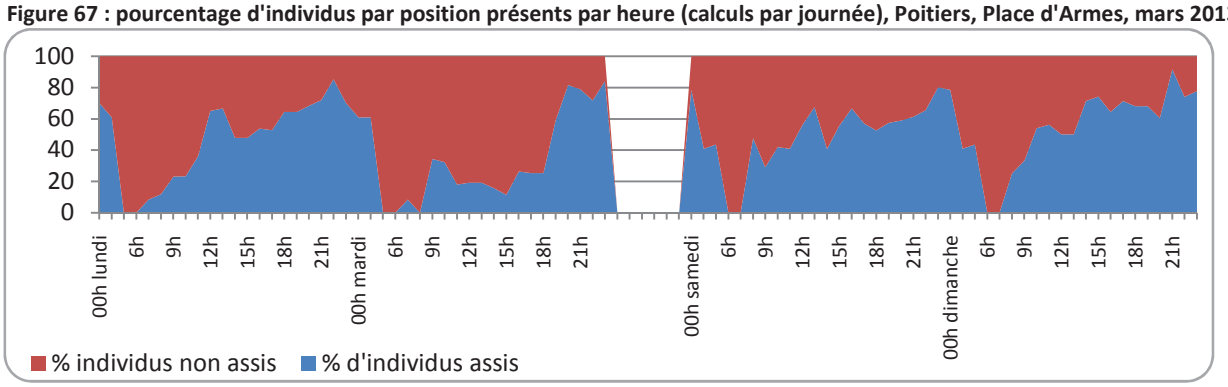

2.3 Rythmes de la Place Sainte-Anne

Deux cadrages ont été nécessaires afin de capter l'ambiance de la place Sainte-Anne dont la configuration et les équipements présents ne nous permettaient pas de l'embrasser du regard à l'aide d'un seul panorama. Cette place située en bordure de la zone piétonne est un lieu de vie central de la ville de Rennes qui accueille des aménités nombreuses et variées. Outre une station de métro, une station de vélo en libre-service, 9 bars, 8 restaurants, 3 banques, un tabac-presse, la poste, une épicerie, une boulangerie, un glacier, une église, une librairie, un manège, elle accueille également quelques étals temporaires notamment des bouquinistes, ainsi qu'un marché le jeudi après midi. La Visitation, centre commercial important qui accueille 13 boutiques de mode et 3 grands magasins ainsi que la rue Le Bastard principale rue commerçante du centre-ville sont situées à proximité immédiate.

Le premier cadrage montre la partie principale de la place, où se situent la station de métro et le manège. C'est à cet endroit que les marchands installent leurs étals. La place est arborée et les façades en bois indiquent qu'elle se situe dans le centre historique. La lecture est plus difficile que pour la Place d'Armes, la configuration est moins lisse et plus hétéroclite ; de nombreux objets s'inscrivent dans les champs de vision : potelets, arbres, manège, stationnements pour cycles, cage d'ascenseur et escalier d'accès au métro, terrasses, étals, camionnettes des vendeurs, conteneurs de poubelles semi-enterré, ainsi que des barrières de chantier. La place se prépare en effet, à accueillir une seconde station de métro. Et elle va connaitre une transformation conséquente ces prochaines années puisque cette implantation se couple à la réhabilitation d'un ancien couvent, alors à l'abandon, en centre des congrès et d'un immeuble qui se situe immédiatement à droite du manège sur le cadrage. Outre les étals, de nombreuses terrasses se déploient sur l'espace public dès que la ville s'anime. À noter que la place n'est équipée d'aucun mobilier destiné à permettre la station assise. Le cadrage donne à voir les principaux axes passants de la place de droite à gauche : rue de la Visitation, rue du Pont aux Foulons et rue de Penhoët. Le second cadrage expose l'extrémité est de la place principalement bordée de cafés aux vastes terrasses. Elle offre une plongée intéressante dans la rue Saint-Michel aussi dénommée « rue de la soif » dont le surnom est bien mérité. Tout à gauche du cadrage apparait une partie du couvent des Jacobins en travaux.

Les étals, les parasols des terrasses et les façades colorées donnent une ambiance chaleureuse à la place. En été, les terrasses s'étoffent, la vigne vierge envahie la face de l'église, les arbres ajoutent une touche de couleur et complètent le jeu des ombres qui courent sur le sol. L'ambiance mêle minéral, végétal aux bois des croix de St André qui ornent les façades. La nuit les lumières orangées et douces éclairent les lieux.

En raison des nombreuses opportunités qu'elle offre, l'ambiance de la place évolue fortement au cours de la journée, de la semaine et de l'année. De nombreux rythmes s'entrecroisent et se

succèdent. Entre les nuits étudiantes assoiffées, les familles profitant du manège, les salarié(e)s pressés, les touristes découvrant la ville, les regroupements de personnes en errance et les rondes de police qui y sont associées, où les amis et amants se donnant rendez-vous entre les deux bouches du métro, les usages y sont multiples.

Notre commentaire traite ces deux cadrages comme une scène unique, bien que chaque image apporte des indications propres. Les graphiques sont issus des comptages réalisés pour cet ensemble. La proximité entre ces deux cadres permet de montrer que l'animation, qui n'est pas répartie de manière homogène, peut être très différente dans un même périmètre.

2.3.1 Rythmes de la Place Sainte Anne en avril 2013

Vision d'une journée type, Rennes, Place Sainte Anne, avril 2013

15h

15h

17h

17h

19h

19h

21h

21h

23h

23h

1h

1h

3h

3h

Ici aussi, **la place est peu fréquentée en début de matinée** et ce sont les agents d'entretien vers 6h sont les premiers à l'animer. **Vers 7h-8h ce sont essentiellement des individus isolés qui la traversent,** sans doute des salarié(e)s et des individus scolarisés, **dont la présence est en partie corrélée aux arrivées des métros ainsi que des bus** qui passent dans une rue adjacente. La majorité des personnes se dirigent vers la rue de la visitation. Ce n'est, en moyenne, qu'**à partir de 10h** que **la fréquentation croît de manière marquée.**

Figure 68 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Annes, avril 2013.

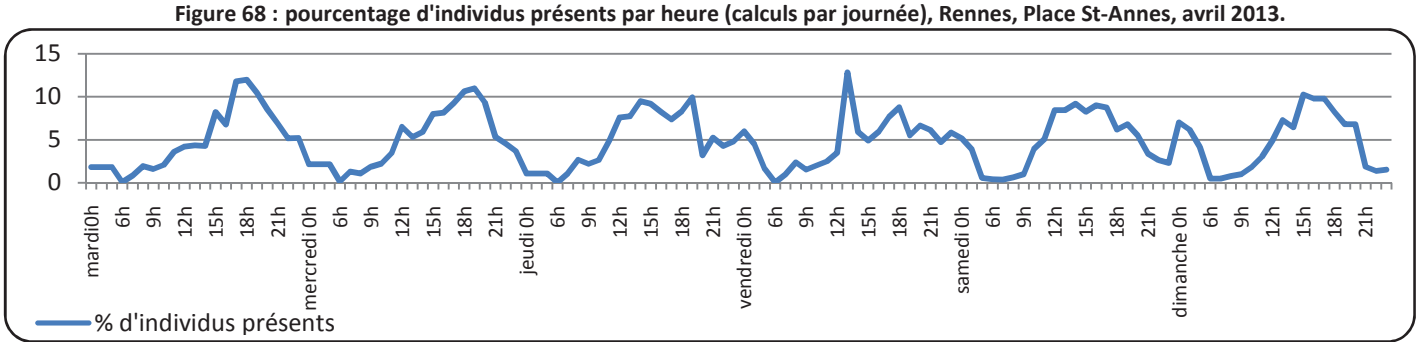

Le schéma récurant concernant la distribution des classes d'âges majoritaires est similaire à celui de la Place d'Armes : la proportion des 13-29 ans présents atteint chaque jour son minimum en début de matinée et croît ensuite jusqu'à atteindre son apogée dans la nuit. Et le schéma inverse s'applique pour les 30-64 ans. Cependant, ici dès la matinée les 13-29 ans sont majoritaires. Les personnes âgées sont également présentes et leur proportion **affiche un pic de fréquentation à 10h-11h.** Bien que **les 0-12 ans fréquentent la place de manière assez homogène entre 8h et 20h, un pic de fréquentation a lieu vers 11h. La pause méridienne n'est corrélée à aucun pic de fréquentation** mis à part le vendredi. **Comme pour la Place d'Armes, les 65 ans et plus sont très peu présents en 12h et 14h.**

Figure 69 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

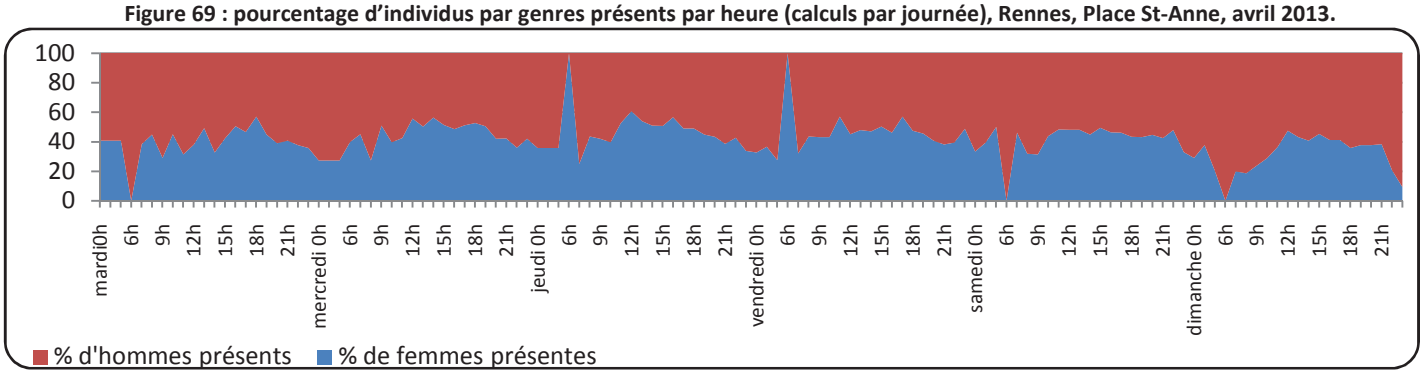

Les individus assis dont le nombre s'accroît rapidement depuis 8h atteignent leur maximum sur la pause méridienne, leur taux décroît ensuite légèrement, mais se maintient jusque dans la soirée. Les individus assis le sont principalement en terrasse, la place n'étant pas équipée de banc public. Quelques-uns sont assis sur les rares chaises placées autour du manège où sur les marches de l'église, le sol du pourtour des escaliers de métro accueille régulièrement un groupe de « zonards ». Le pourtour des bouches de métro, lieu de rendez-vous, est régulièrement parsemé d'individus statiques en position verticale. **Les taux d'individus isolés et mobiles** qui étaient à leurs summums à 6h **baissent en pente forte tout au long de la matinée, et décroisent à partir de 12h en pente très douce** ponctuée de quelques creux et pics (notamment à 16h).

Figure 70 : pourcentage d'individus par âges présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

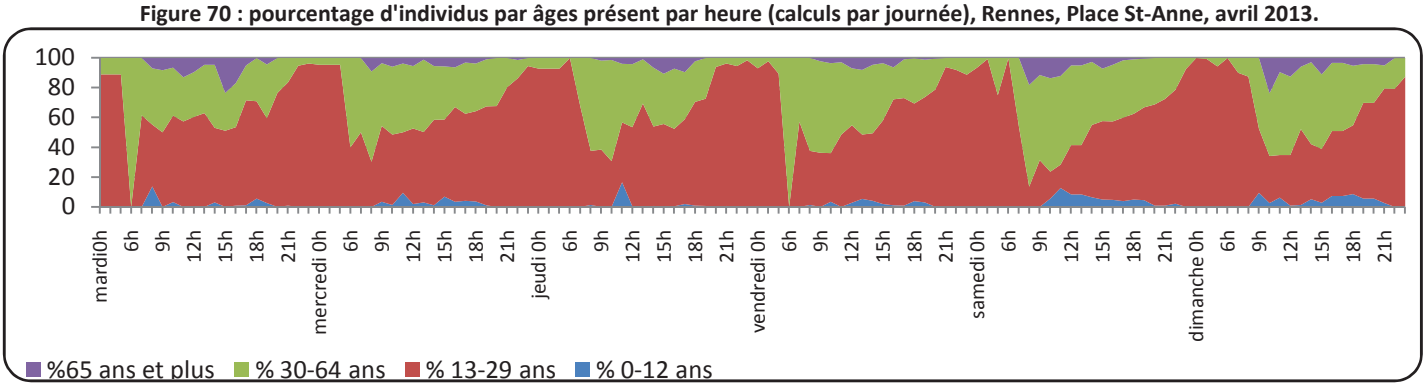

L'après-midi, la fréquentation continue de grimper jusqu'à 18h-19h, moment où elle connait un second pic (la période entre 12h et 20h concentre près de 70% de la fréquentation) **et décroît par la suite. Les personnes âgées** qui **fréquentent la place de nouveau entre 14h-19h**, sont plus particulièrement présentes entre 15h-16h. **Un** nouveau **pic de fréquentation des 0-12 ans a lieu vers 18h.** De manière générale **ce sont les individus en binômes ou groupes, statiques et plutôt jeunes qui dominent la place.**

Figure 71 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

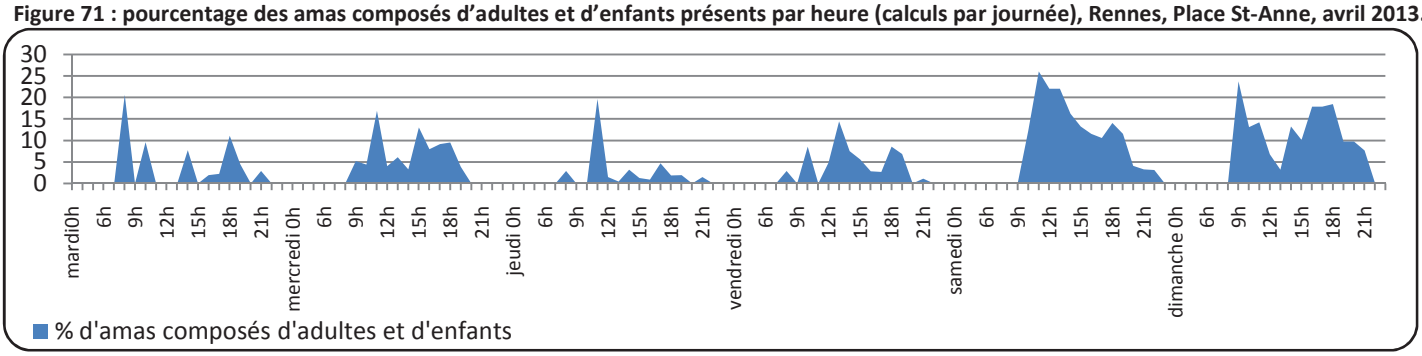

La nuit, les individus isolés se font rares et ce sont principalement de jeunes adultes qui animent la place et notamment ses terrasses. **La fréquentation chute à partir de 23h**, mais **le jeudi**

(soirées étudiantes), et **les soirées de veille de jours chômés connaissent une fréquentation plus marquée que les autres jours.** Les nuits du jeudi au vendredi et du samedi au dimanche connaissent un pic de fréquentation peu avant la fermeture des bars vers 0h-1h. **La distribution est peu genrée mais à partir de 20h-21h la présence féminine affiche une baisse de fréquentation. C'est également le moment où les jeunes et les groupes sont les plus représentés.**

Figure 72 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

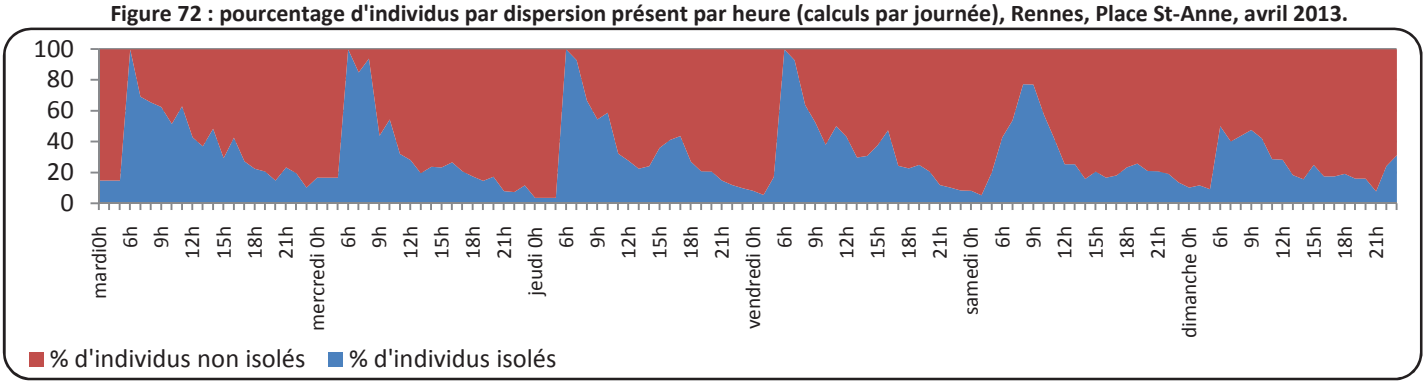

Le samedi, la fréquentation est plus élevée le matin au détriment de l'après-midi, cela est sans doute dû à la présence du marché situé la Place des Lices qui est adjacente. **L'affluence de fréquentation a également lieu plus tôt dans l'après-midi et décroît à partir de 17h.** Le taux d'individus mobiles est moins marqué le matin, et tend à progresser légèrement dans la soirée, ils sont de manière générale présents en proportion moindre le samedi, les terrasses étant plus fréquentées. **Le dimanche la distribution est concentrée sur l'après-midi et chute fortement dès le début de la soirée. La présence des 0-12 est plus continue le week-end où ils sont à nouveau présents en plus forte proportion** (respectivement 28% et 19% du total des enregistrements de la semaine), **tout comme ils le sont le mercredi** (17%). Le samedi leur fréquentation est distribuée principalement le matin et décroît rapidement l'après-midi. Elle est plus homogène le dimanche, sauf lors de la pause méridienne qui enregistre une forte baisse**. La proportion d'individus isolés est bien plus faible en fin de semaine et ce sont plutôt des binômes ou des groupes qui fréquentent l'espace. Le dimanche est caractérisé par une plus forte présence masculine, et ce tout au long de la journée** : le rapport entre les genres est de 60/40 contre environ 55/44 le reste de la semaine.

Figure 73 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

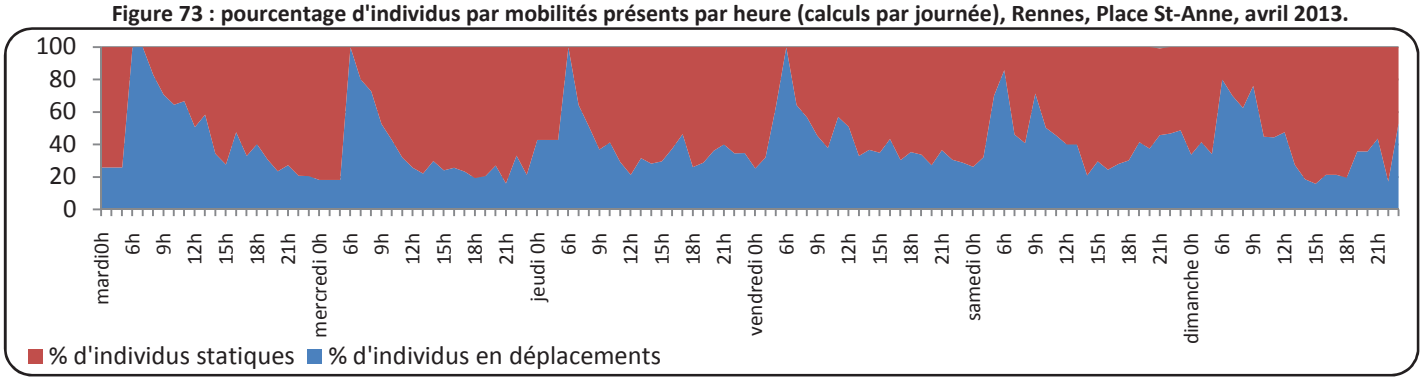

Concernant la répartition des individus sur la semaine : **les jours les plus fréquentés sont les mercredis et samedis** (20% de la fréquentation de la semaine). Sur l'ensemble de la semaine les individus assis sont minoritaires (rapport 43/57) sauf le mercredi qui connait une proportion d'individus assis plus conséquente (54%). **La proportion d'individus isolés est de manière générale assez faible**, 25% en moyenne et **dans l'ensemble les individus mobiles sont minoritaires** (rapport 33/67).

Figure 74 : pourcentage d'individus par position présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place d'Armes, avril 2013.

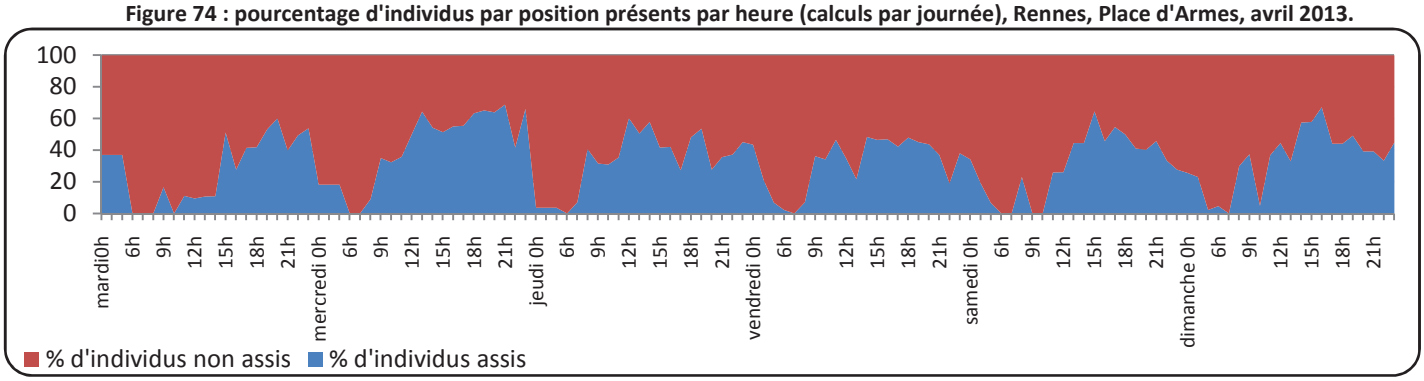

2.3.2 Les rythmes de la Place Sainte Anne en aout 2013

Vision d'une journée type, Rennes, Place Sainte Anne, aout 2013

15h

15h

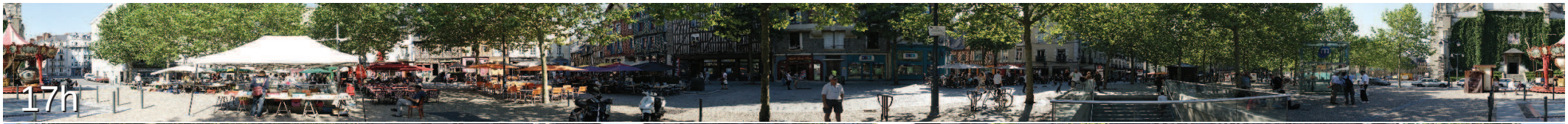
17h

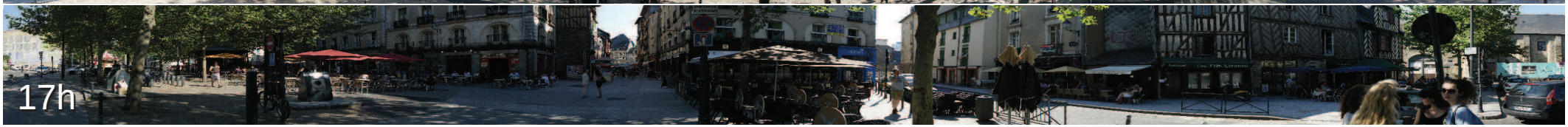
17h

19h

19h

21h

21h

23h

23h

1h

1h

3h

3h

La distribution relevée durant les vacances et celles que nous avons pu décrire précédemment relevée quand la ville « tourne à plein régime » **bien que différentes présentent des similitudes. La fréquentation suit en moyenne un schéma quasi similaire avec une forte augmentation de la fréquentation à partir de 10h pour atteindre un plateau en fin de matinée qui se maintiendra jusqu'à 21h.**

Figure 75 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, aout 2013.

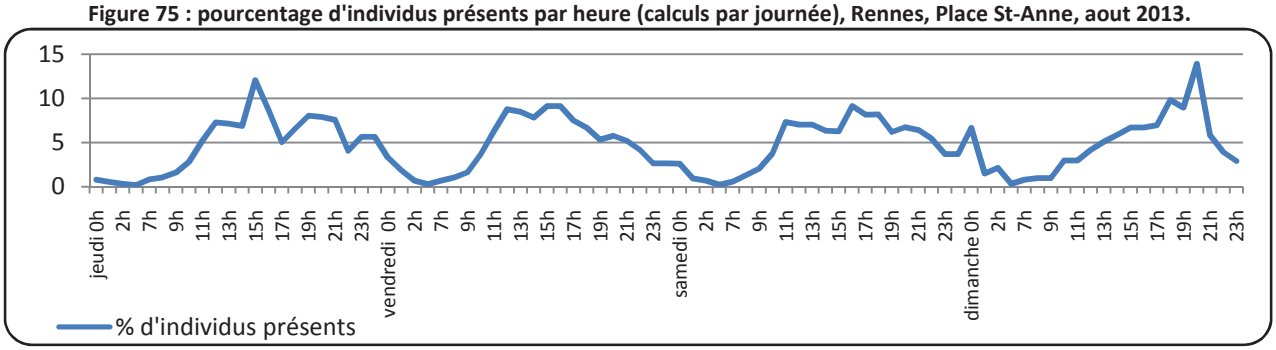

Le matin, suite à l'habituel service de nettoiement**, ce sont principalement des adultes isolés et mobiles qui traversent la place.** De manière générale, la répartition, tout comme la proportion des individus isolés et non isolés, suit un schéma similaire à celui constaté en avril. Néanmoins, la proportion d'individus isolés est plus faible et plus étalée dans la matinée, leur présence chute à partir de 11h en août, alors qu'en avril elle décroît fortement entre 6h et 13h.

Figure 76 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, aout 2013.

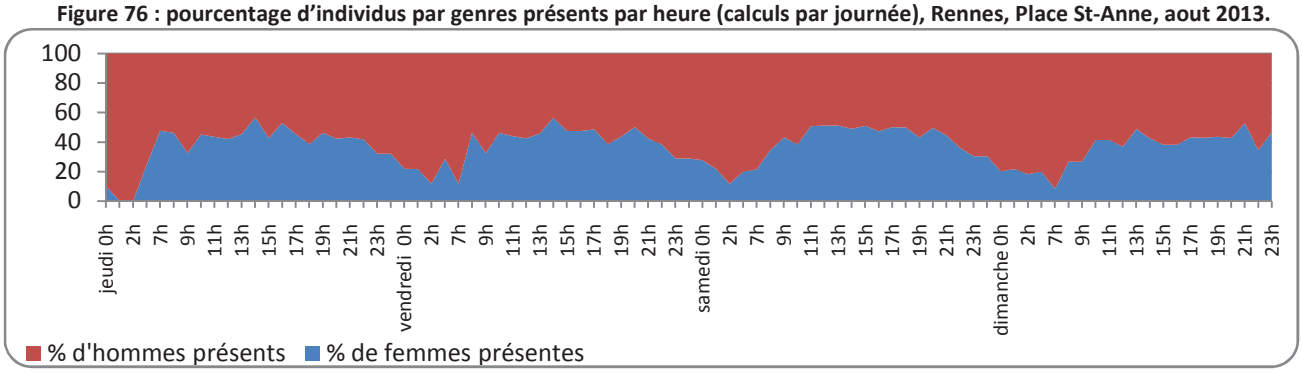

À partir de 11h, la proportion de binômes et de groupes croît rapidement. La distribution entre individus assis et non assis suit le même schéma régulier entre avril et août : leur présence croît régulièrement tout au long de la matinée. Cependant, les individus assis ne sont plus minoritaires, ils gagnent 13 points (rapport 55/45).

Tout comme **la distribution des individus mobiles et statiques est assez similaire en avril et août** (les rapports restent les mêmes 33/67 en avril et 27/73 en aout). Bien que **les pics de**

fréquentation de 0-12 ans soient plus aléatoires et étalés, plusieurs pics peuvent être relevés, dont un à 11h à l'instar d'avril. Le pic des 65 ans et plus de 10h-11h se répète également.

Figure 77 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

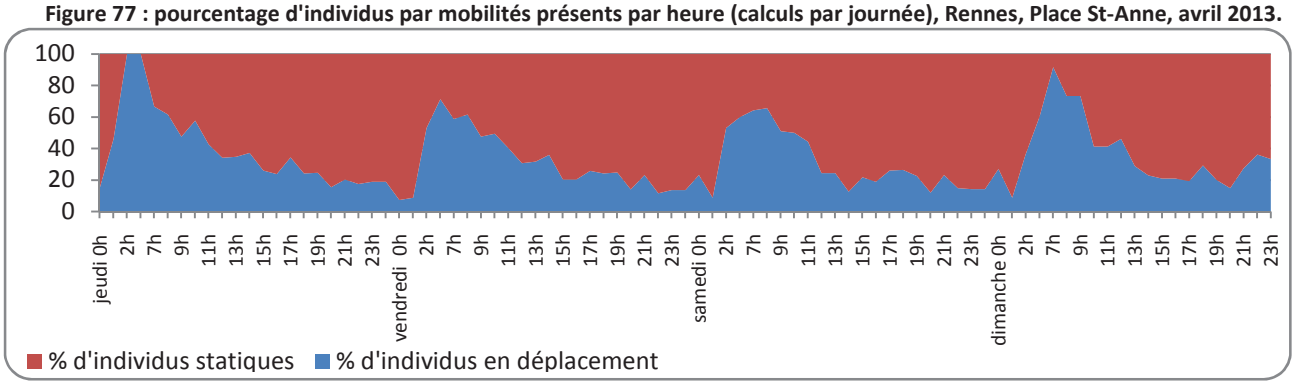

L'après-midi, la fréquentation se maintient, **la proportion d'individus assis atteint un plateau entre 12 et 16h puis décroît légèrement par la suite.** Un pic de fréquentation des 0-12 ans apparait à 14h, le pic de 17h-18h se maintient, tout comme le pic de fréquentation des 65 ans plus de 16h. **Les 65 ans et plus sont présents de manière conséquente plus tardivement dans l'espace public** et un nouveau pic apparait à 19h.

Figure 78 : pourcentage d'individus par âges présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

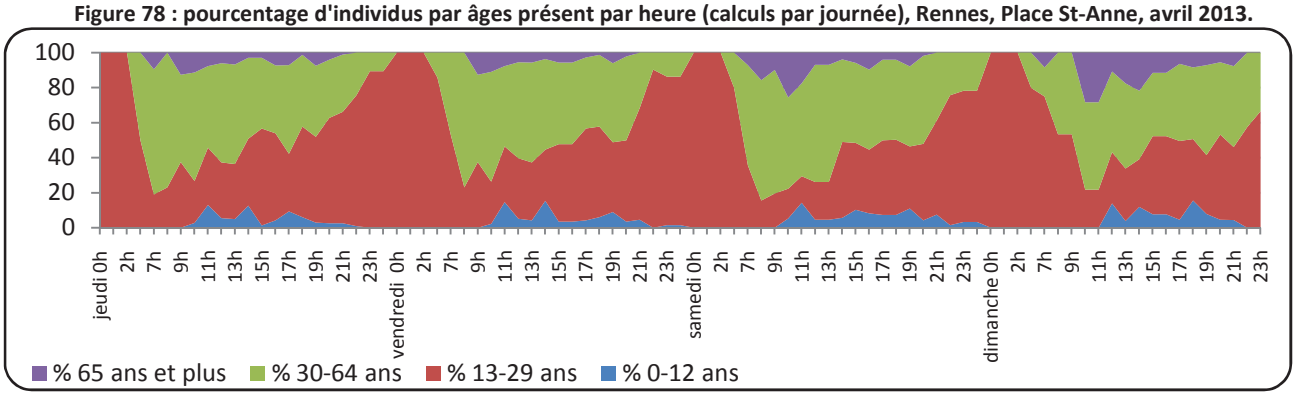

En début de soirée, la proportion d'individus assis croît de nouveau, atteint son apogée entre 20h-22h et décroît par la suite. La fréquentation se maintient jusqu'à 21h (la période entre 12h et 20h concentre toujours près de 70% de la fréquentation) **puis décroît fortement.** L'ensemble des graphiques concernant répartition de la distribution par genre révèle peu de différence entre les deux périodes observées. La fréquentation par genre reste homogène en dehors de la nuit durant laquelle la présence féminine baisse plus fortement en aout (d'environ 10 points) qu'en avril. La proportion d'individus non isolés atteint son apogée pendant la nuit. **Les individus mobiles sont également moins représentés qu'en avril.**

Figure 79 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

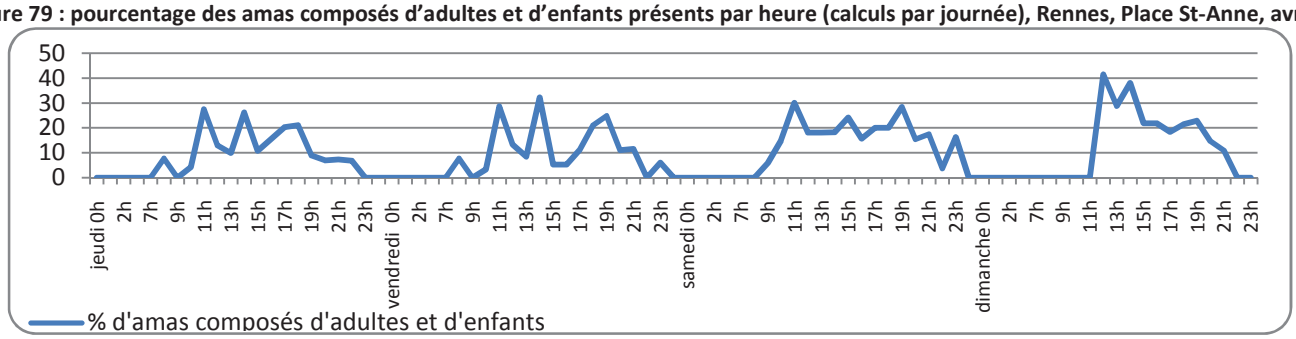

La fin de semaine la distribution est sensiblement différente. La fréquentation globale est assez homogène le samedi avec un maintien de la fréquentation plus marquée dans la soirée et la nuit. **Le dimanche la fréquentation est distribuée principalement à partir de 12h. Le dimanche soir connait un fort pic d'affluence vers 20h** (12% de la fréquentation enregistrée sur la journée), **la proportion d'individus assis commence à régresser plus tôt : à partir de 21h contre 23h en semaine. Les ensembles composés d'adultes et d'enfants fréquentent la place principalement la fin de semaine** – et dans une moindre mesure le mercredi –, **et ce de manière plus continue**. **La fréquentation des 65 ans et plus est également plus marquée en fin de semaine. Encore une fois, le dimanche la présence masculine est plus forte.**

Figure 80 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013.

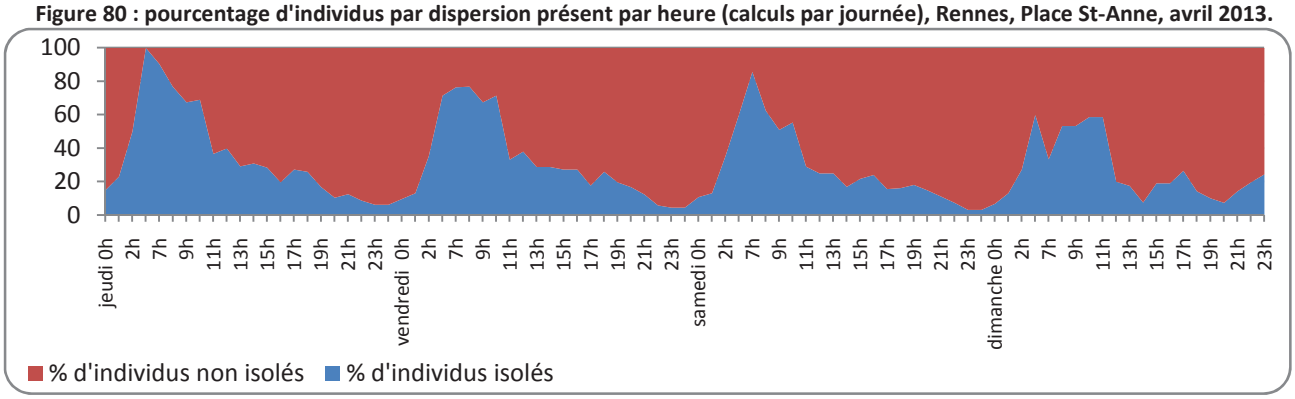

Concernant la répartition des individus sur la semaine : l'ensemble des jours connait une fréquentation homogène, hormis **le dimanche** qui **affiche à nouveau une baisse de fréquentation** conséquente. Le schéma récurant concernant la distribution des classes d'âges observées en avril se retrouve également en aout.

La présence des 13-29 ans est moins dominante (de 61% en moyenne en avril conte 46% en aout) **au profit notamment des 30-64 ans** dont la proportion passe de 32% en avril à 42 % en aout. La présence des 0-12 ans (5,5%) est plus forte qu'en avril, ou ce taux n'était même pas atteint le week-

end, et oscillait entre 1% et 3% en semaine. Les 65 ans et plus sont également présents dans des proportions plus importantes de 3,7% en avril à 5,6% en aout.

Figure 81 : pourcentage d'individus assis présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, aout 2013.

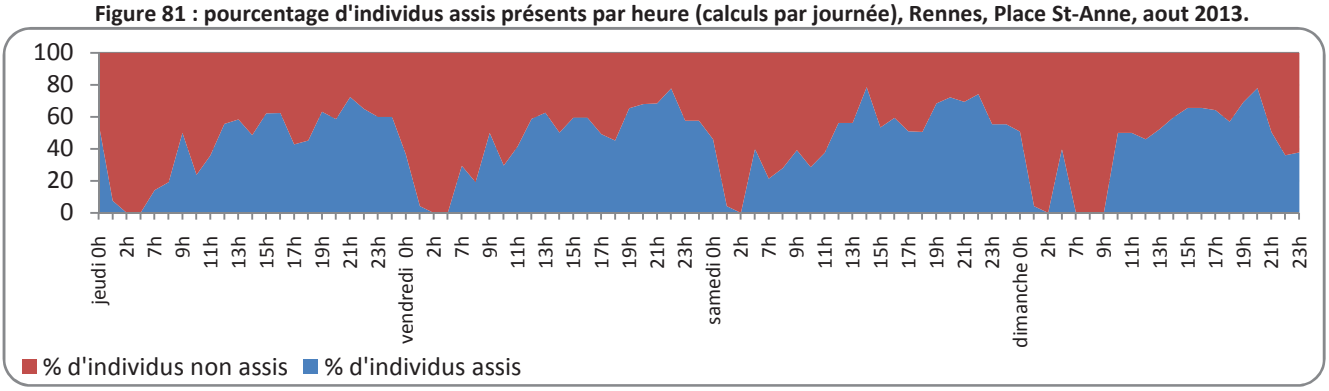

2.4 Rythmes de la Place des Trois Cités

Le cadrage de la Place des Trois Cités est également composé de deux prises de vues. Située dans un quartier d'habitat social de la périphérie de la ville de Poitiers, construite dans les années 50 elle joue un rôle de péricentre dans la ville, et de centre pour le quartier. Le premier cadrage donne à voir la place proprement dite, constituée d'une vaste esplanade et de pelouses bordées de deux allées arborées qui accueillent quelques bancs publics. Elle est entourée de rues passantes – notamment la rue du Faubourg Saint-Cyprien qui fait le lien entre la rocade et le centre-ville – chacune bordée de parkings. De gauche à droite, les pourtours de la place accueillent une boulangerie et une auto-école, après le rond-point, au bout de l'allée, on aperçoit le centre commercial des Trois Cités et son parking. Ce centre commercial accueille un magasin d'alimentation générale et de nombreux services allant de la boulangerie au magasin de photographie, en passant par le bar et la pharmacie. La place est également bordée par une médiathèque, une mairie de quartier, une poste, un commissariat de police et une église. C'est un véritable pôle de proximité, mais aussi une porte d'entrée sur le quartier, mais dans l'ensemble l'espace donne une impression de vide.

Le second cadrage donne un aperçu du quartier : au loin se dressent des tours de huit étages, plus près, une barre de quatre étages, plus récente, longée par un square bordé du groupe scolaire Tony Lainé. La végétation est toujours présente, remarquons également les aménagements destinés à ^^empêcher les véhicules à moteur, notamment les deux roues, de pénétrer dans ce square. La rue de la vallée monnaie qui accueil des arrêts de bus a été récemment aménagée en zone de rencontre à cet endroit, en plus des parkings adjacents, quelques places de stationnements demeurent. La vue pénètre dans le centre commercial qui offre une petite esplanade couverte et quelques bancs (quelques mois plus tard, ces bancs seront retirés afin d'empêcher les individus jugés indésirables par les commerçants de les occuper). Notre commentaire traite des deux cadrages qui constituent une scène unique, les graphiques sont issus des comptages réalisés pour cet ensemble, bien que chaque image donne des indications propres.

2.4.1 Les rythmes de la Place des Trois Cités en mars 2013

Vision d'une journée type, Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013

15h

15h

17h

17h

19h

19h

21h

21h

La place est peu animée le matin, et **ce sont surtout des hommes isolés qui la parcourent** entre 6h-7h. **Vers 8h,** le taux d'individus isolés affiche un creux et **un pic de présence d'enfants accompagnés d'adultes et d'adolescent(e)s à lieu** en lien avec les horaires scolaires. **Entre 8h et 10h les femmes sont majoritaires à fréquenter la place,** le rapport homme femme est de 40/60, **ce sont toujours principalement des adultes isolés en déplacement qui sont présents.**

Figure 82 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013.

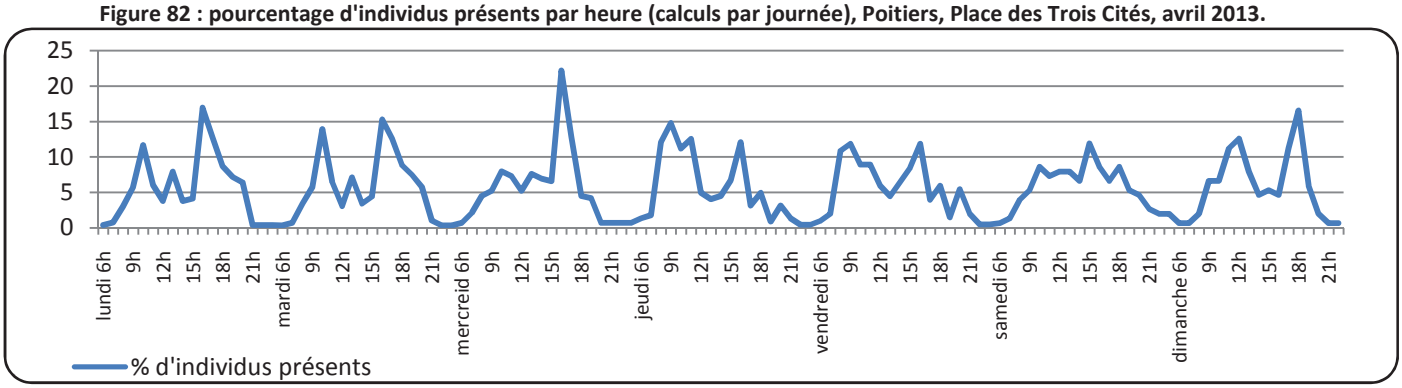

La distribution des 30-64 ans et de celles des 13-29 ont tendance à suivre le même schéma que sur les autres lieux : leur présence est maximale en tout début de matinée et tend à décroître pour atteindre son minimum en soirée. **Cependant, elle est beaucoup plus chaotique, et de nombreux pics et creux ont lieu tout au long de la journée. Les personnes âgées, plus présentes que sur les autres lieux étudiés, fréquentent la place principalement entre 9h et 11h** moment où elles représentent en moyenne 25% de la population comptabilisée. Entre 10h et 11h, le taux d'individus connait de nouveau une phase de croissance, puis décroît en pente douce.

Figure 83 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013.

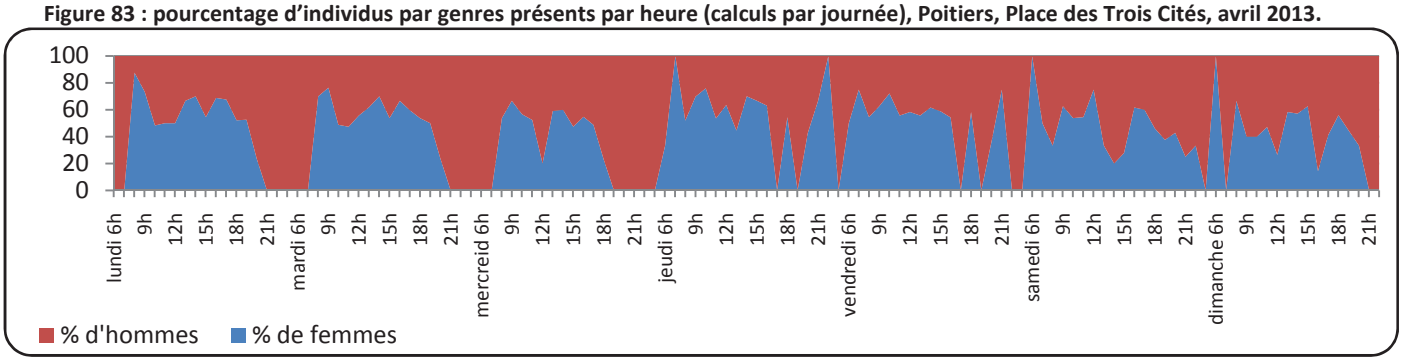

À 12h le taux des 13-29 connait un deuxième pic tout comme celles des individus statiques et des individus en binômes ou groupes. **La fréquentation qui augmentait depuis le matin est décrescendo par la suite jusqu'à 15h. Entre 13h et 14h le rapport homme femme est à nouveau de 40/60. Vers 14h-15h le taux de personnes isolées affiche une légère hausse, ce moment est également**

privilégié par les personnes âgées qui représentent alors en moyenne 25% de la population comptabilisée. **C'est à 16h que le lieu vit le plus, à ce moment a lieu le second pic de fréquentation en lien avec la fin des cours élémentaires.** Ce pic représente plus de 10% et jusqu'à 22% de la fréquentation de la journée. **À ce moment le rapport homme femme est à nouveau de 40/60 et la présence de 0-12 ans affiche le pic le plus fort de la journée. Suite à ce pic, la présence des 0-12 ans reste marquée** : après l'école les enfants profitent des jeux en plein air. En lien avec le groupe scolaire, et la structure démographique du quartier la présence des 0-12 atteint des proportions bien plus importantes que pour les autres lieux étudiés et se répartit tout au long de la journée.

Figure 84 : pourcentage d'individus par âges présent par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013.

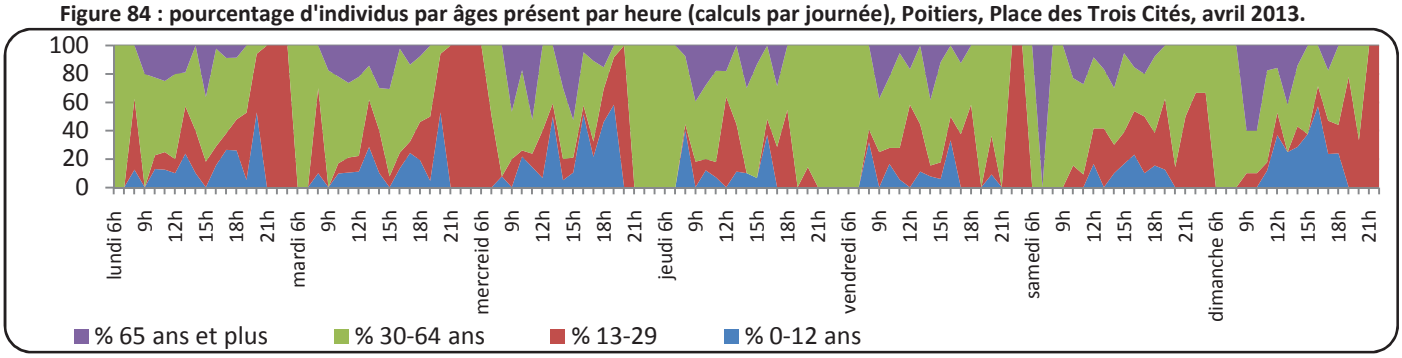

La fréquentation de la place décroît par la suite rapidement, et est quasi inexistante passé 20h quand les commerces ont baissé leurs rideaux. La présence féminine décroît en soirée à partir de 19h, cependant lors des nuits plus animées (jeudi, vendredi, samedi) cette baisse de fréquentation est moins marquée. **La place est déserte à partir de 22h**, heure où le dernier commerce, un vendeur de kebab, ferme ses portes. **En soirée, le taux d'individus isolés atteint son maximum, et très peu de groupes sont présents à l'inverse des autres lieux étudiés.**

Figure 85 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013.

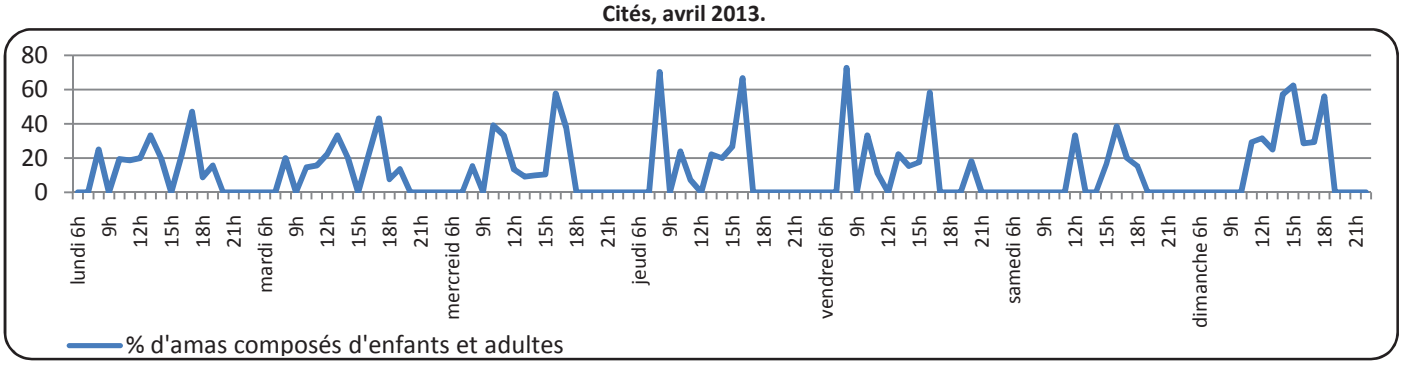

En fin de semaine, le pic de fréquentation du matin se maintient le samedi et est plus tardif le dimanche où il a lieu à midi, excepté pour ce jour, **la pause méridienne ne connait pas une forte affluence. Les personnes âgées sont également très présentes le dimanche** matin où elles vont jusqu'à

représenter jusqu'à 60% des individus présents notamment à 9h et 10h. **La présence des 0-12 est plus marquée le dimanche** où ils représentent 21% des individus comptabilisés sur la journée (tout comme le mercredi où ils représentent 27% des individus comptabilisé sur la journée). **Leur fréquentation est également plus continue et homogène ce jour-là** avec néanmoins un pic marqué aux alentours de 15h.

Figure 86 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013.

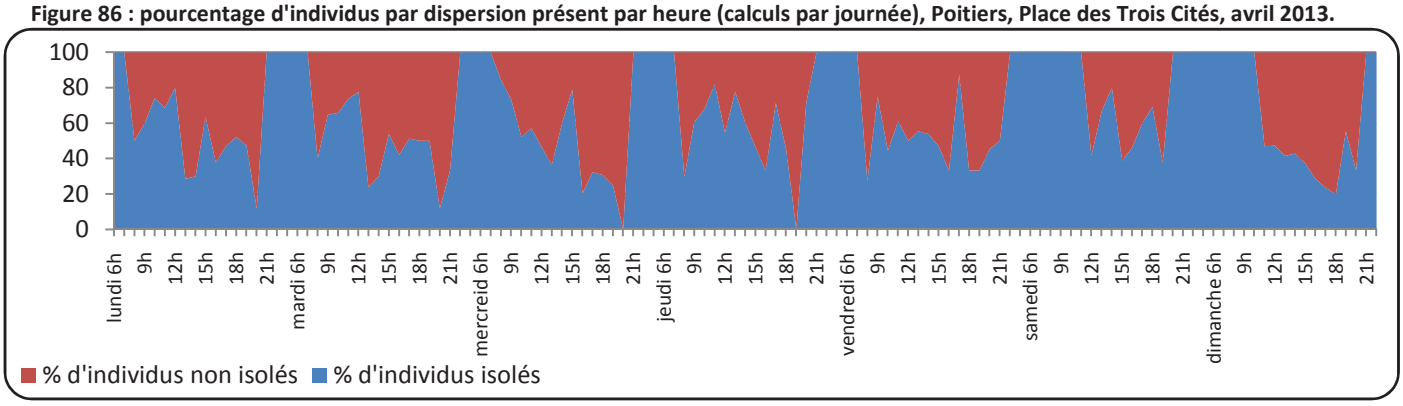

Nous avons relevé un nombre insignifiant d'individus assis, l'espace n'est que très peu approprié, et en dehors des sorties scolaires et des personnes espérant leur bus peu d'individus y stationnent. Enfin, concernant la répartition des individus sur la semaine : en moyenne la répartition entre individus isolés et individus non isolés est assez homogène et égale sur l'ensemble des jours sauf le samedi où les individus isolés représentent 70% de l'ensemble, la météo particulièrement peu clémente ce jour entretient sans doute un lien avec ce phénomène. **De manière générale, les individus mobiles dominent largement (rapport de 70/30) et ce d'autant plus le week-end (rapport de 80/20).** Le début de semaine affiche une plus forte fréquentation, notamment les lundis, mardis et mercredis (respectivement entre 16% et 18% de la fréquentation de la semaine), tandis que **la fin de semaine et notamment le week-end enregistre une faible fréquentation** (le samedi la météo a été particulièrement peu clémente). Le mercredi et le dimanche sont caractérisés par une plus forte présence masculine.

Figure 87 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calcul par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013.

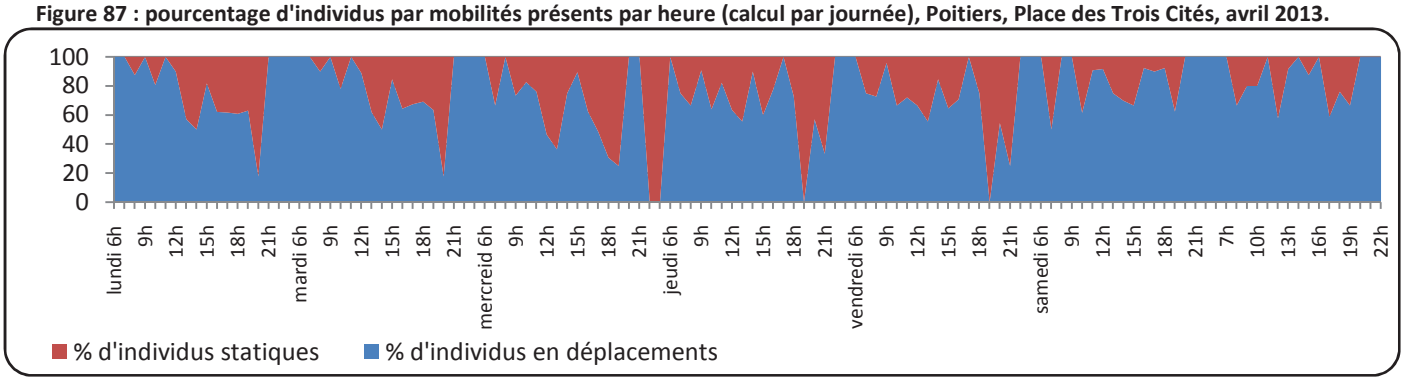

2.5 Les rythmes partagés

Après avoir décrit les rythmes individuels de chaque lieu, nous allons ici mettre en avant les caractéristiques communes qu'ils partagent. Nous proposons donc de comparer leurs rythmes afin de mettre en évidence les invariants des trois cas d'étude et les spécificités entre les villes. Ce qui nous intéresse est de comparer les tendances moyennes entre les lieux afin de mettre en exergue les schémas ordonnateurs, les variants et invariants. Certains schémas rythmiques sont partagés par l'ensemble des lieux étudiés, d'autres en revanche sont spécifiques et sont inhérents à la configuration des lieux et de l'environnement dans lesquels ils s'insèrent.

2.5.1 Fréquentation globale

Figure88 et graphique 89: pourcentage d'individus présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013

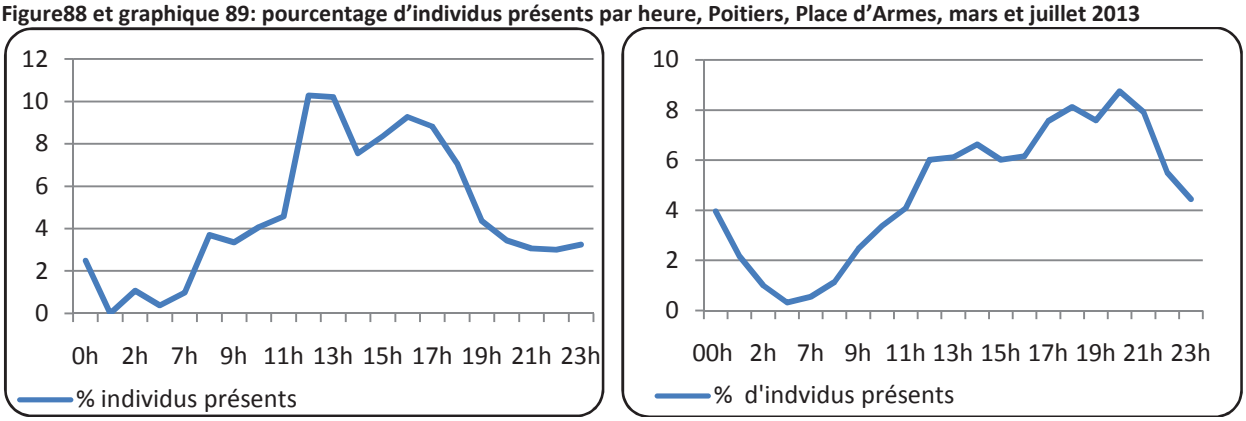

Figure90 et graphique 91 : pourcentage d'individus présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013

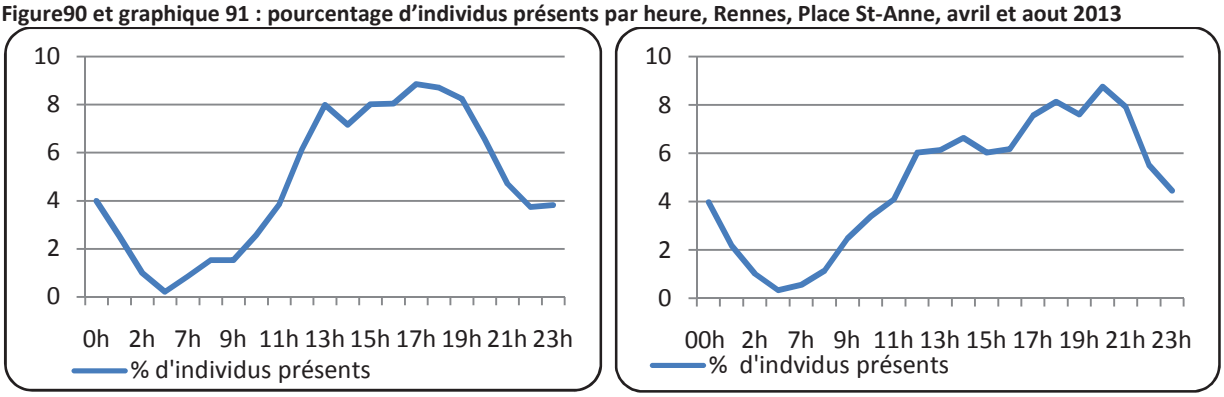

Figure 92 : pourcentage d'individus présents par heure, Poitiers, Trois Cites, Avril 2013

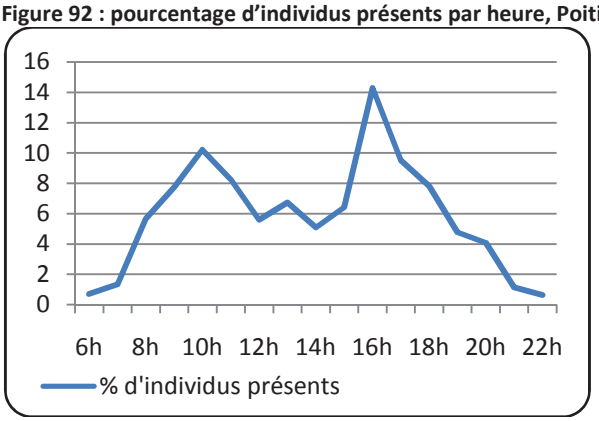

Les tendances moyennes des distributions des Places d'Armes et St-Anne partagent des similarités. Leur fréquentation faible le matin croît pour atteindre un plateau dans l'après-midi et régresser en début de soirée, et ce quelle que soit la période d'étude. La Place des Trois Cités présente un profil différent, avec deux phases de fréquentation bien distinctes.

2.5.2 Les genres

Figure93 et graphique 94 : pourcentage d'individus par genres présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013

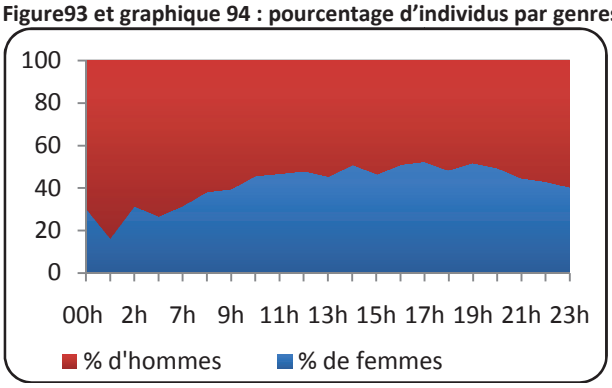

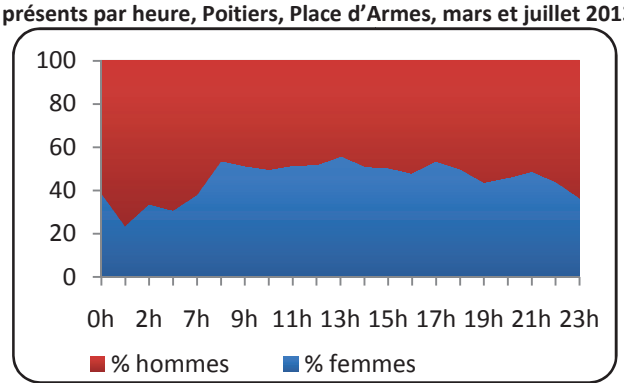

Figure95 et graphique 96, pourcentage d'individus par genres présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013

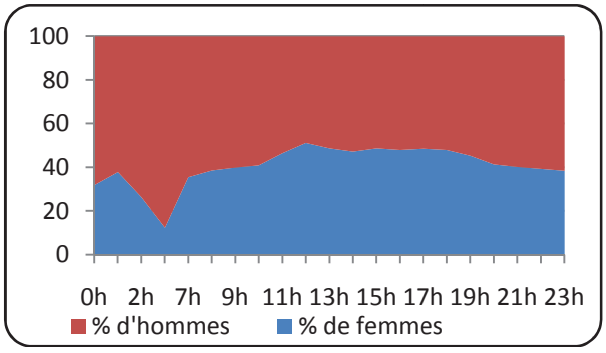

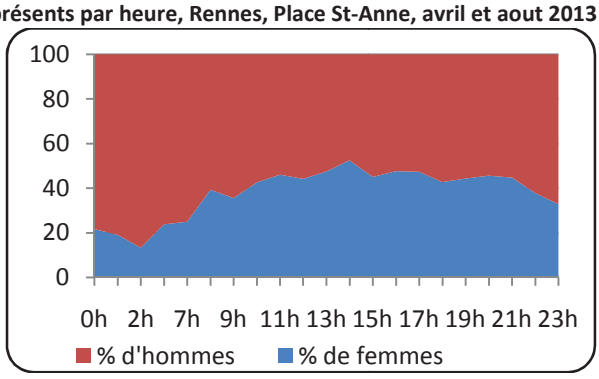

Figure 97 : pourcentage d'individus par genres présents par heure, Poitiers, Trois Cités, avril 2013

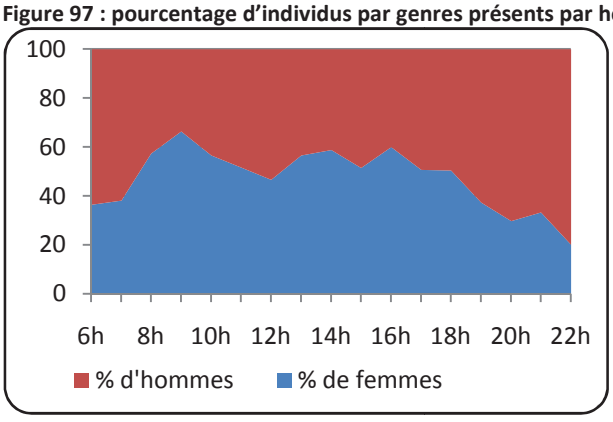

Sur l'ensemble des lieux, la fréquentation est peu genrée en dehors de la nuit durant laquelle la présence féminine décroît, et dans une moindre mesure lors des nuits plus animées, jeudi, vendredi, samedi. Aux Trois Cités, outre cette distinction nocturne, le rapport homme, femmes est également

inégal à certains moments de la journée en faveur de ces dernières, notamment à 8h-10h, 13h-14h et 16h où le rapport est de 60/40.

Le dimanche est particulier dans le sens où la présence masculine est plus forte de 10 et 20 points selon les lieux.

2.5.3 Les âges

Figure 98 et graphique 99 : pourcentage d'individus par âges présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013

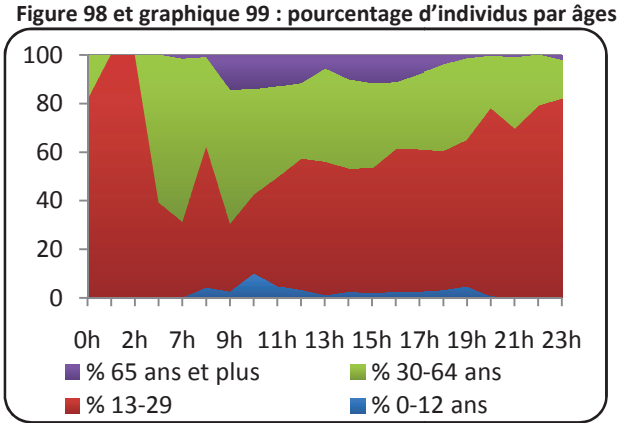

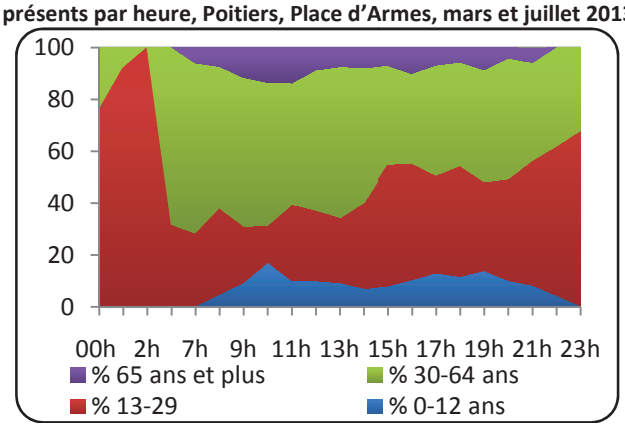

Figure 100 et graphique 101 : pourcentage d'individus par âges présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013

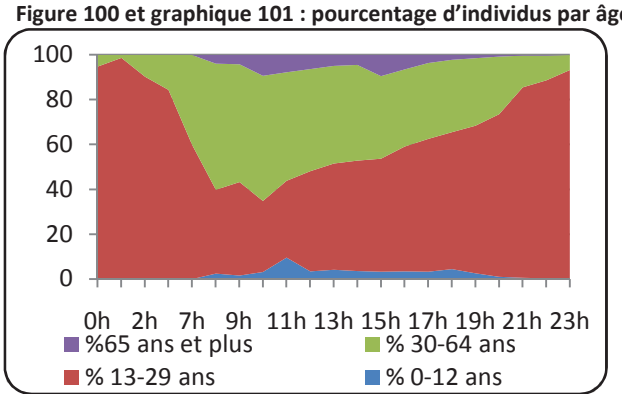

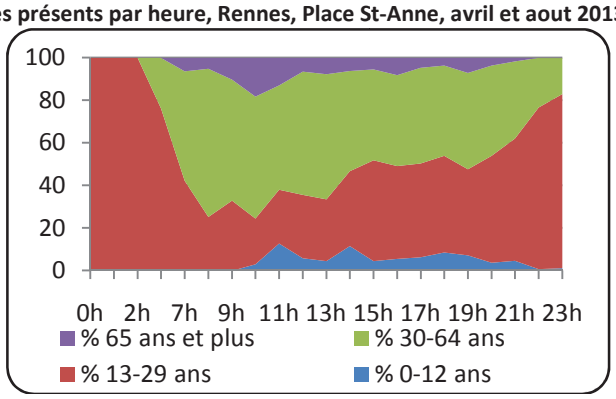

Figure 102 : pourcentage d'individus par âges présents par heure, Poitiers, Trois Cités, avril 2013

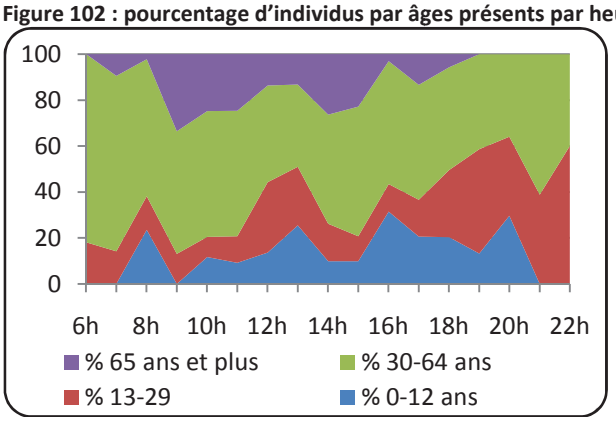

Dans les hypercentres, la distribution des classes d'âges suit un schéma récurent et plus particulièrement concernant les deux classes majoritaires que sont les 13-29 ans et 30-64 ans. La

proportion des 13-29 ans présents atteint chaque jour son minimum en début de matinée et croît ensuite jusqu'à atteindre son apogée dans la nuit. Et le schéma inverse s'applique pour les 30-64 ans.

Les personnes âgées fréquentent plutôt les lieux à deux moments privilégiés dans la journée le matin et l'après-midi, leur proportion décroît très fortement durant la pause méridienne.

En semaine, les 0-12 ans fréquentent peu ces espaces, hormis lors d'un pic de fréquentation à lieu entre 10h et 11h, ils fréquentent les hypercentres de manière nettement plus continue et marquée les mercredis et le week-end.

En été, la présence des 13-29 ans est moins marquée. La distribution des personnes âgées est moins régulière, elles ne disparaissent pas pendant la pause méridienne et fréquentent de manière plus constante et tardive l'espace public. Bien que la présence des 0-12 ans soit plus forte en semaine et plus homogène dans la journée, la fin de semaine reste le moment où ils sont le plus représentés.

Aux Trois Cités, la distribution des 30-64 ans et de celles des 13-29 ont tendance à suivre le même schéma que sur les autres lieux, mais de manière bien moins marquée. La présence de 30-64 ans est relativement homogène tout au long de la journée et les 13-29 ans fréquentent la place de manière privilégiée entre midi et 14 et le soir après 18h.

Pour les autres classes d'âge, la distribution est différente : les personnes âgées et les 0-12 ans sont présents en de plus fortes proportions. La présence des 0-12 ans est assez homogène, mais des pics de présences corrélées aux horaires de l'école apparaissent. Ici aussi leur présence est plus forte la fin de semaine. Les personnes âgées sont plutôt présentes le matin et en début d'après-midi.

2.5.4 La dispersion

Figure103 et graphique 104 : pourcentage des individus par dispersion présente par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013

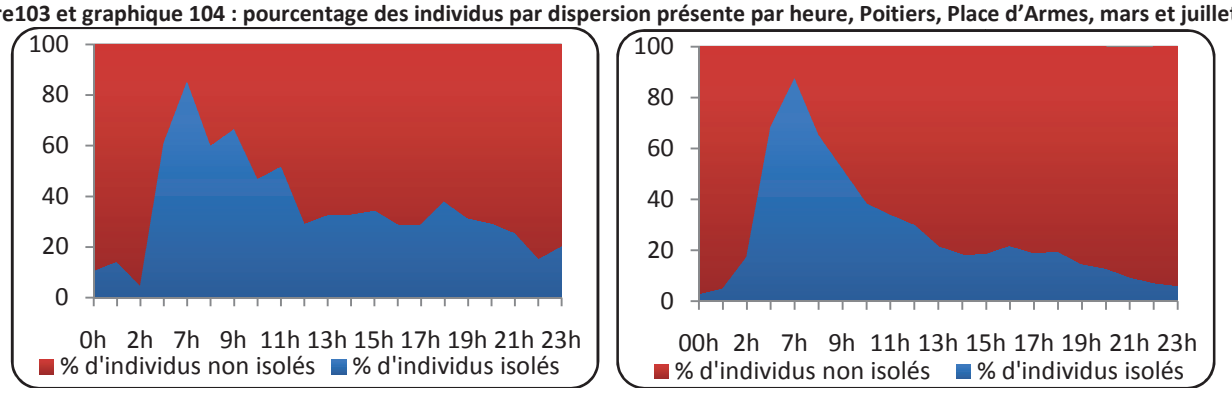

Figure105 et graphique 106 : pourcentage des individus par dispersion présente par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013

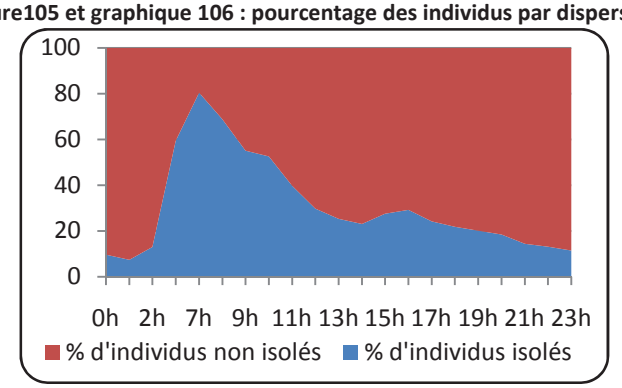

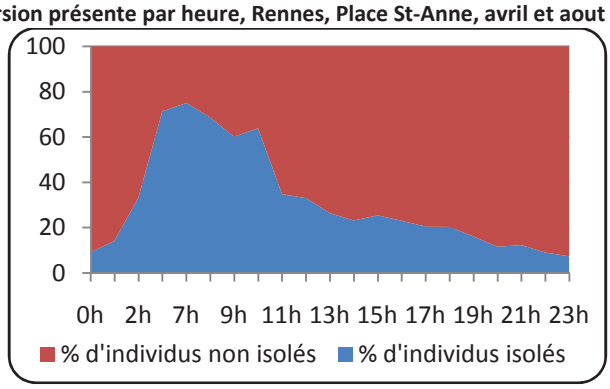

Figure 107 : pourcentage journalier d'individus par dispersion, Poitiers, Trois Cités, avril 2013

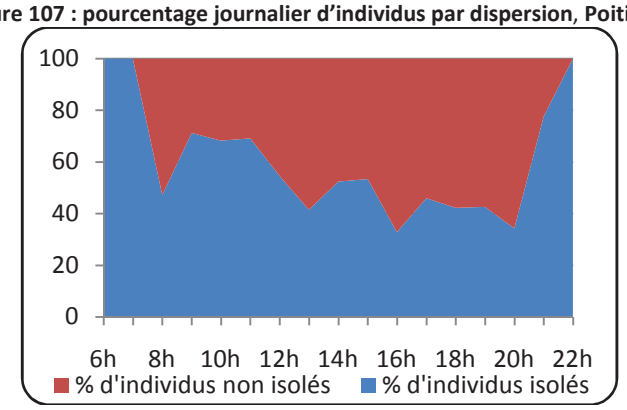

En hypercentre, la répartition des individus par dispersion est bien marquée dans le temps et suit une distribution plutôt similaire sur l'ensemble de la semaine.

Le taux d'individus isolés est à son summum en tout début de matinée et décroît en pente douce jusqu'à atteindre son minimum la nuit. La répartition des individus non isolés suit la tendance inverse plus la journée avance plus leur nombre augmente.

Le week-end la proportion d'individus isolés est bien plus faible, et en soirée et la nuit les individus non isolés sont plus fortement présents.

Au Trois Cités la distribution est différente, la proportion entre individus isolés et non isolés est moins déséquilibrée. La nuit, à l'inverse des hypercentres, les individus isolés dominent l'espace.

2.5.5 La mobilité

Figure108 et graphique 109 : pourcentage des individus par mobilité présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013

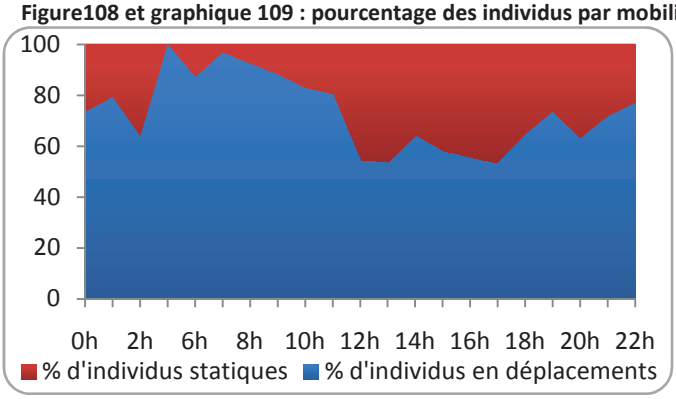

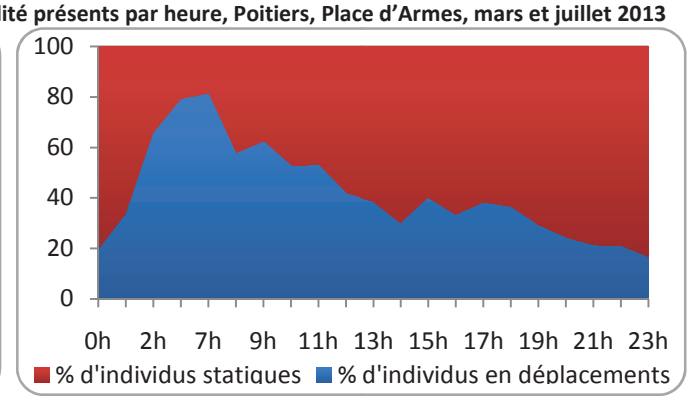

Figure110 et graphique 111 : pourcentage des individus par mobilité présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013

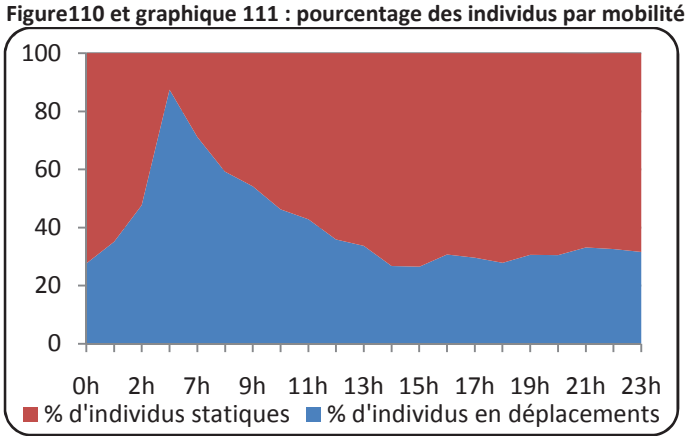

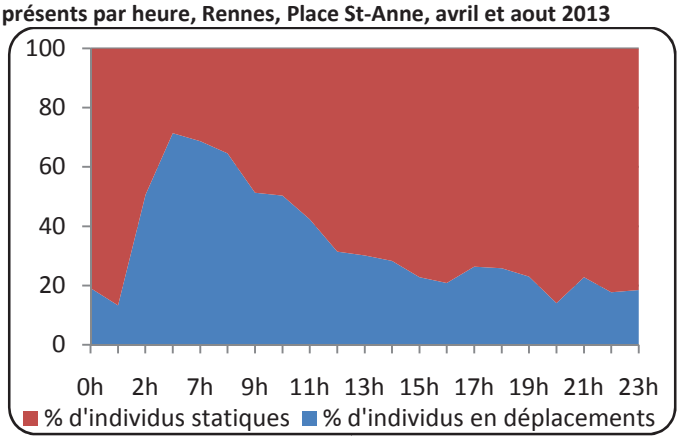

Figure 112: pourcentage des individus par mobilité présents par heure, Poitiers, Trois Cités, avril 2013

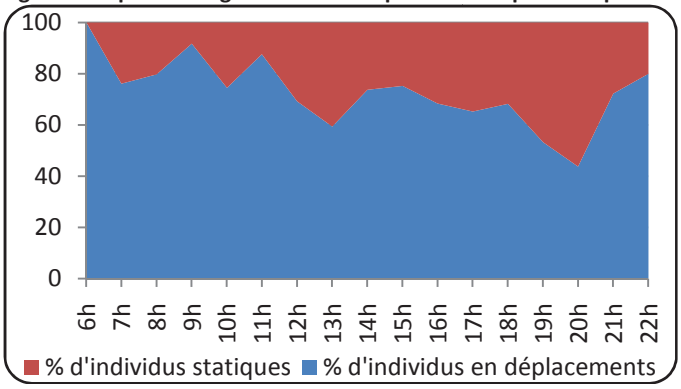

En mars, Place d'Armes, la présence d'individus mobiles ou statiques semble au premier regard assez aléatoire, elle est fortement dépendante des conditions météorologiques, peu de monde aime s'assoir ou s'arrêter sous la pluie. Les averses ayant ponctué notre semaine d'observation, elles expliquent assez bien cette répartition. Notons toutefois qu'il apparait que la présence d'individus statiques très faible le matin augmente à partir de la pause méridienne.

Aux Trois Cités, il est possible de déceler un schéma récurent : la présence d'individus statiques est plus faible le matin et connaît un pic sur la pause méridienne, et en fin de journée, moment où la présence d'individus statiques est la plus forte.

En hypercentre avec les beaux jours, la présence d'individus mobiles et statiques suit un schéma récurent : la proportion d'individus mobiles est très forte dans la nuit ainsi qu'au petit matin, régresse rapidement dans la matinée puis baisse légèrement en début d'après-midi pour atteindre un plateau qui se prolongera jusque dans la nuit.

2.6 Rendre compte et penser l'espace protéiforme par l'analyse photographique

La décomposition fine des rythmes, qu'a permis la méthodologie développée dans le cadre de cette thèse, permet de mieux restituer leur globalité. Les séries de panoramas, qui autorisent la superposition des temps, couplées au traitement statistique révèlent les pratiques qui prennent corps dans les espaces observés. Par le recul et le regard surplombant qu'elle offre, cette méthode a mis en exergue les schémas rythmiques des lieux observés.

Au-delà de prouver scientifiquement des lieux communs, cette méthode, qui vient compléter les résultats des traditionnelles enquêtes emploi du temps, permet avant tout de s'intéresser aux schémas rythmiques des lieux. Le centre d'attention n'est donc pas les trajectoires individuelles, mais les pratiques collectives qui créent et donnent naissance dans le temps à des espaces spécifiques. Elle montre la diversité des temps des lieux formés par l'ensemble des rythmes individuels. Elle permet également d'aborder l'ensemble des temps : jour/nuit, semaine/week-end, temps scolaire/temps non scolaire et l'impact des saisons. Le temps y est pris dans sa globalité. Ce faisant, elle place les usages au centre de l'analyse et questionne ainsi l'utilisation, tout comme les temps « vides » des espaces publics.

Cette mise en perspective de phénomènes imperceptibles sur l'instant fait ressortir les régularités et les différences dans la distribution quotidienne, hebdomadaire et saisonnière des individus et des pratiques, à la fois au sein d'un même lieu et entre les différents lieux. Le regard porté embrasse l'évolution des usages dans l'espace où le mélange des temps individuels forme des temps propres ancrés dans une cohabitation entre cyclicité et linéarité auquel se surajoute un temps événementiel qui rompt parfois leur rythmicité. Le temps urbain, pris dans son ensemble, est l'objet de modulations et de stratifications, les différentes parties jouées simultanément se déroulent dans des rythmes qui ne partagent pas les mêmes pulsations de références. Apparaissent des cycles plus ou moins réguliers, linéaires ou non, des récurrences, mais aussi des occurrences imprévisibles dues à un événement particulier. Faisant un état des changements intervenant dans l'espace au cours du temps le

dispositif donne à voir les variants et invariants de l'espace public. Il met en évidence des corrélations, ou des dissymétries claires et révèle aussi des micros ségrégations spatio-temporelles qui touchent les âges, les genres, et les pratiques de l'espace public selon les moments et selon les lieux.

L'espace public change de rôle selon les moments : espace de sociabilité, espace festif ou de jeux, espace support de la mobilité et de l'accessibilité, espace de marché… Des flux de temps multiples s'entrecroisent sur ces espaces, qu'ils soient synchrones ou asynchrones, lisses ou pulsés, hyper ou adirectionnels ; que naissent de leurs rencontres collisions, fusions, détachements ou émulations, la prise en compte de cette multiplicité doit être traduite dans l'organisation des espaces publics qui sont avant tout des lieux de rencontres et de partage évoluant selon les caractéristiques de ces deux dernières composantes.

Les temps urbains sont multiples et changeants et surtout, ils ne se configurent pas la même manière en tous lieux. Révéler leurs régularités et irrégularités, changements et récurrences est une première approche afin de pouvoir intégrer la multiplicité et la mixité des pratiques dans les projets urbains. Les usages, les lieux changent au cours du temps, l'aménagement du territoire tout comme la gestion des espaces et services doivent en tenir compte. Certains, à l'exemple de Sandra Mallet (2013), appellent à cette prise en compte du temps en amont des projets afin que le travail des bureaux des temps ne soit plus uniquement d'intervenir sur les conflits existants. La connaissance des différences de pratiques selon les temps et les catégories de population permet d'intégrer de nouvelles variables lors de la conception de projets afin de mieux concilier avec l'ensemble des rythmes existants.

Si la décroissance de la normalisation spatio-temporelle et la ville fonctionnant en continu sont des réalités bien ancrées qui ont amenuisé l'emprise des temps collectifs (cf. chapitre 1), force est de constater que des rythmes récurrents structurent l'utilisation des espaces publics et vont à l'encontre des idées reçues sur une société aux rythmes totalement déstructurés et différenciés. Ces nouveaux rythmes n'ont certes rien à voir avec ceux des sociétés industrielles, mais ils démontrent que la société postmoderne n'a pas mis fin aux rythmes collectifs qui se sont recomposés pour en créer de nouveau. La connaissance de ces rythmes est une aubaine pour l'élu(e) et l'aménageur qui souhaitent appuyer leurs projets sur ces derniers afin d'optimiser l'usage des espaces publics et d'améliorer leur qualité.

Grâce aux possibilités offertes par l'intégration de chronoaménagements (cf. : chapitre 4), l'espace pourrait être conçu de manière à accueillir les différents usages qui y prennent cours en conjuguant à la fois des espaces non compartimentés hybrides et polyfonctionnels, d'autres plus compartimentés destinés à des fonctions plus spécifiques et des espaces évolutifs. Cette prise en compte de la multiplicité des temps des espaces voudrait redonner pleinement sa place à la mixité des pratiques qui est la raison d'être de la ville vue comme lieu de rencontre, d'échange et d'émulation. Les lieux ne sont pas les mêmes selon les différents moments de la journée, de la semaine ou de l'année. Ces espaces de vie publique et collective doivent donc être pensés en intégrant pleinement le fait que

les usages évoluent, changent en fonction des temps sociaux et météorologiques. Cela appelle à mettre fin à la catalepsie afin de privilégier leur malléabilité. Il serait bien indubitablement utopique de vouloir négliger l'importance de la partie figée, du côté « *hard » de* ces espaces, mais l'introduction de plus de légèreté, de *« soft »*, destinée à offrir des possibilités d'évolution et d'adaptation plus amples n'est en revanche, quant à elle, plus une utopie même si elle reste une gageure en raison des difficultés de prise en compte de la protéiformité des temps socio-territoriaux.

Conclusion du chapitre 5

Dans une société où, la gestion et l'organisation des temps sont devenues des phénomènes qui interrogent un nombre de domaines toujours croissant : de la vie sociale aux ressources environnementale en passant par la vie économique, les outils existants pour représenter et appréhender les spatio-temporalités restent incomplets. À l'aide de deux méthodes, mises en œuvre à des échelles différentes, au travers de nos travaux de recherche nous nous sommes efforcés de faire progresser le domaine de la connaissance des tempo-territorialités.

À l'échelle macro, la cartographie des attracteurs temporels du territoire de la Ville de Niort a permis d'en dévoiler l'organisation sous un angle novateur, révélant des faits qui ne ressortent pas à l'aide d'autres méthodes plus classiques de diagnostic territorial. La construction de la trame temporelle niortaise, synthèse d'un ensemble de sous trames, est l'aboutissement du diagnostic sur les temps de la ville et de la manière dont ils s'inscrivent et interagissent avec le territoire. Elle a permis de représenter les différentes spatio-temporalités existantes, et d'obtenir une typologie des différents rythmes et leurs interactions, en mettant l'accent notamment sur les conflits d'usages, les espaces-temps sous tension et les enjeux d'aménagement. En donnant à voir la façon dont le territoire vit en fonction de ses temporalités, ce diagnostic a permis à la question des temporalités urbaines, jusqu'alors peu prises en compte dans les opérations d'aménagements et ignorée des documents de planification opposables, d'être intégrée dans le PLU niortais.

D'autre part, ce travail a soulevé deux questions. L'une concerne la problématique de l'articulation entre l'aménagement et la gestion. En effet, les politiques temporelles s'intéressent essentiellement aux modes de gestion alors que les documents de planification s'intéressent uniquement à l'occupation du sol, excluant de fait la gestion. Cette antinomie, qui rend difficile l'intégration des politiques temporelles à la planification urbaine, appelle une réforme législative des outils permettant de penser et construire le territoire, car il est désormais indispensable de relier entre elles planification et gestion. L'autre interroge les modalités de construction du diagnostic temporel. Il

existe différentes possibilités de lire les organisations territoriales temporelles (cf. chapitre 3), mais le débat ne porte pas exclusivement sur cela. Il repose également sur l'invention d'un langage commun pour connecter les regards des expert(e)s de différents domaines pour établir un dialogue entre les parties prenantes. C'est à partir de cet enjeu, sur lequel repose l'utilité et la pertinence des indicateurs permettant de guider l'action publique, qu'un travail de réécriture commune de la cartographique temporelle entre chercheur(euse)s, technicien(enne)s et élu(e)s a été effectué. En effet, la lisibilité et l'appropriation des résultats du diagnostic sont primordiales pour que les enjeux qui en ressortent puissent servir de support de discussion et d'aide à la décision.

À l'échelle micro, notre travail a consisté à mettre au point une méthodologie destinée à capter et décomposer les rythmes d'espaces publics centraux et péricentraux à partir de la prise de séries de photographies panoramiques. Ces résultats montrent les usages de l'espace public dans des moments autres que le classique 8h-22h en semaine qui laisse de côté le reste des temporalités vécues par la ville et ceux qui la pratiquent. Cette méthode de chrono-géo-photographie apparaît alors comme un support de compréhension qui autorise l'analyse fine du fonctionnement des espaces urbains. En représentant la façon singulière qu'ont le temps de s'écouler et l'espace de se configurer, cet outil capte et met en exergue les temporalités des pratiques de l'espace, leurs transformations tout comme les transformations de l'espace qu'elles induisent. Il révèle l'importance des variations tant journalières, hebdomadaires que saisonnières de la fréquentation des espaces publics. Par le recul et le regard surplombant qu'elles offrent, les séries de photographies panoramiques ou chronopaysages qui autorisent la superposition des temps couplée au traitement statistique donnent à voir les schémas rythmiques des lieux observés. Cette mise en perspective de phénomènes imperceptibles sur l'instant fait ressortir les régularités et les différences dans la distribution quotidienne, hebdomadaire et saisonnière des individus et des pratiques, à la fois au sein d'un même lieu et entre les différents lieux.

Ce travail fait ressortir des schémas ordonnateurs dans un temps qui vont à l'encontre des idées reçues sur la déstructuration globale des temps, mais démontre l'instauration d'autres schémas rythmiques structurés. Mais au-delà, il pose la question de la rencontre et des usages. En montrant les « vides » de pratiques et les micro-ségrégations spatio-temporelles, il permet d'interroger la conception et le sens des espaces publics compris comme des lieux de rencontre et de partage.

La mise en exergue de la multiplicité des temps et des espaces n'a de sens que si elle autorise leur prise en compte dans les projets d'aménagement et de gestion des espaces publics et les services attenants, ceci pour redonner pleinement sa place à la mixité des pratiques, qui est la raison d'être de la ville vue comme lieu de rencontre, d'échange et d'émulation.

L'expérimentation qui permet d'imaginer quelque chose qui n'a jamais été fait auparavant à l'aide d'une méthode jamais utilisée au préalable et dont les résultats sont imprévus reste nécessaire afin de poursuivre l'édifice qui reste à construire dans le domaine de la compréhension et l'appréhension des temps territoriaux. Pour paraphraser Jérôme Chenal (2009), nous pouvons souligner que l'originalité des méthodes employées est aussi une de leurs limites. Nous sommes convaincus que l'introduction de chronopaysages dans le diagnostic territorial permettra de repenser la manière dont sont construits et pratiqués les espaces publics.

Chapitre 6 déconstruire le temps et l'espace pour repenser le temps dans l'espace

Introduction du chapitre 6

Depuis maintenant plus de 15 ans, les politiques temporelles s'échinent à rééquilibrer et ajuster les temps socio-territoriaux pour améliorer l'articulation des séquences de vies des citoyen(ne)s. Cependant, au-delà de leurs multiples actions menées sur différents fronts (réorganisation des horaires, valorisation des lieux d'interconnexion, travail sur les usages multiples, chronoaménagement…), qui traitent du temps dans ses multiples dimensions : continuité et discontinuité, synchronisation et désynchronisation, articulation des temps de vie, accessibilité ; ces politiques et la gestion du temps restent souvent abordées par un prisme réducteur : celui des gains de temps qu'elles permettent, celui de l'accélération ou du ralentissement.

Nous souhaitons ici revenir sur le travail mené par ces politiques, afin de déconstruire la vision qu'elles peuvent renvoyer au premier abord, pour mettre en exergue leurs objectifs et les impacts qui se cachent derrière le vecteur de vitesse trop souvent prégnant dans l'analyse des rapports aux temps. Ce retour sur les objectifs profonds portés par les politiques temporels, est une passerelle qui nous permettra de questionner, d'une part, la valeur du temps dans les sociétés modernes, où, le « capital » temps de chaque individu semble destiner à être capté et exploité au profit de l'économie et, d'autre part, les rapports au temps dysfonctionnels et aliénants de ces sociétés.

Cela nous amènera à nous réfléchir sur la définition de nouveaux cadres philosophiques et juridiques destinés à bâtir une nouvelle architecture temporelle, de nouveaux dispositifs normatifs, formes de subversion à la course effrénée destinée *« à transformer plus rapidement l'argent en davantage d'argent »* (Wölflingseder, 2012 : 3), sédition à l'appréciation de toute activité humaine en fonction de sa valeur économique. Dans un monde où l'effondrement idéologique de l'humanisme semble avoir laissé le futur vide de sens, et où le paradigme de la financiarisation à une dynamique suffisamment forte pour continuer de porter le système dans les formes actuelles de plaisir et de souffrance qui lui sont liées ; Le changement semble devoir se chercher dans la construction d'un nouvel idéal, d'une utopie temporelle.

La construction de cette utopie temporelle est intimement liée à la redéfinition de la manière qu'ont les sociétés modernes de construire et de pratiquer leur territoire, à la façon qu'elles ont d'agencer et d'occuper leurs lieux de créations de liens et de temps communs. Car la poursuite d'un nouvel idéal leur permettra de penser le temps et la manière de l'occuper différemment.

En accord avec la construction de nouveau modèle, il est indispensable que les rapports au temps des sociétés modernes soient appréhendés avec un regard novateur et créateur permettant de redéfinir la planification territoriale, afin qu'elle compose véritablement avec les pratiques socio-spatiales de la quotidienneté et les évolutions de l'environnement dans lesquelles elles s'inscrivent.

En effet, est-il possible de valoriser, comme certains le pense (Lynch, 1972 et Lefebvre 1992) les éléments naturels, marqueurs temporels forts, qui s'inscrivent dans l'environnement urbain, pour réintroduire du temps concret dans la ville afin de réaccorder ses différents rythmes ?

Pour apprécier les multiples dimensions du temps, la notion de saisonnalité, qui permet de faire la liaison entre les évolutions des temps sociaux et les mutations d'ordres naturels dans lesquelles elles s'insèrent, parait être une entrée pertinente pour compléter les cadres destinés à penser et construire les chronoterritoires. Issue de la maturation de notre travail de recherche et du prolongement de notre réflexion sur la protéiformité des espaces, cette notion permet de l'englober et de la dépasser. Mais elle ne permet pas pour autant de la délaisser, car leur synergie nous apparait indispensable dans la compréhension des enjeux qu'elles sous-tendent.

Du mobilier urbain dont les usages et emplacements varient dans le temps, aux espaces publics se recomposant sous l'action du climat, les possibilités offertes par la liaison entre temps construits et temps naturels sont nombreuses et restent à explorer. Les prémices de cette pratique qui redéfinit les liens et les frontières entre maitrise et spontanéité permettront-elles de penser de nouveaux espaces urbains pour de nouveaux rapports humains ?

1 Espace public et saisonnalité : vers une prise en compte dynamique des temps

1.1Créer une nouvelle représentation du temps

Le cercle, la flèche ou la spirale du temps (cf. chapitre 1), les représentations humaines du temps sont loin de rendre compte de la plasticité de sa réalité polymorphe et fragmentée. Plasticité dont les conséquences sur l'aménagement du territoire sont encore loin d'être prises en compte ou d'être mises à profit par les décideurs et les aménageurs (cf. chapitre 2 et 5).

Les rapports au temps plus enchevêtrés, plus différenciés, plus fragmentés des sociétés modernes, demandent la construction des nouvelles représentations, de nouvelles formes d'appréhensions destinées à construire des territoires malléables, des espaces publics protéiformes capables d'intégrer et de composer avec l'évolution et l'entrecroisement des pratiques socio-spatiales de la quotidienneté.

La rythmicité (cf. chapitre 2), nouvelle forme d'appréhension du temps sur laquelle peu de recherches ont portée ouvre cette nouvelle voie destinée à lire et bâtir des chronoterritoires. La saisonnalité – mais nous pourrions tout aussi bien ici utiliser les vocables, certes moins adéquats, d'hebdommadairité ou de journalité puisque ce qui nous intéresse ici c'est de tenir compte du caractère périodique et changeant des phénomènes – est une forme de cette rythmicité. Entendue en ce sens, la saisonnalité des pratiques des territoires urbains nous apparait être une entrée riche pour explorer les liens entre configurations spatiales et temporalités.

Elle a ceci d'intéressant :

- premièrement, elle est synonyme du passager, de l'éphémère, du fugitif, du transitoire, de l'épisodique du momentané, du provisoire… et elle permet ainsi de rendre compte du caractère malléable et protéiforme que le chronoaménagement cherche à instiguer aux territoires ;
- deuxièmement tout en s'inscrivant dans l'éphémère, elle s'inscrit également hors du temporaire, car ce qui est saisonnier s'inscrit dans les récurrences du temps et est amené à revenir sous une forme plus ou moins similaire. Elle offre ainsi des cadres durables et ne contribue pas à alimenter la construction d'une ville « liquide » en recomposition permanente ;
- troisièmement, elle fait appel à un imaginaire connoté lié aux alternances climatiques qui affectent et recomposent la nature, les lieux et les pratiques des humain(e)s sans interventions volontaires de leur part. Et les saisons impactent bien les phénomènes urbains (Les Annales de la recherche urbaine, 1994 ; Guez et Subrémon, 2013).

Cette notion de saisonnalité peut s'entendre finalement comme l'évolution dans le temps des phénomènes qui s'inscrivent dans la quotidienneté plutôt qu'en référence à la ronde des saisons bien que faisant appel à cet imaginaire. Cette notion permet ainsi de saisir et mêler les recompositions construites et naturelles.

Dans le sixième volume de « L'homme et la Terre », le géographe anarchiste Élisée Reclus appelle à *« L'union plénière du civilisé avec le sauvage »* (1908 : 538) dans laquelle demeurerait l'avenir de l'humanité. Loin du mythe du bon sauvage, ou du primitivisme, et sans vouloir le retour à la nature de Jean Jacques Rousseau, il prône une dialectique entre *« civilisation »* et *« sauvagerie »*. Reclus appel à un métissage, l'homme moderne devant être capable de nouvelles utilisations de son passé. *« L'homme [étant] la nature prenant conscience d'elle-même. »* (Reclus, 1908 : 1ère de couverture) il l'appelle à renouer avec elle tout en s'en émancipant pour concevoir une humanité future inconnue tant des sociétés primitives du passé que des sociétés civilisées du présent.

Sans prétendre accomplir l'immense révolution que sous-entend la pensée reclusienne contenue dans les dernières pages de « l'Homme et la Terre », introduire une fraction de cette

dialectique entre *« civilisation »* et *« sauvagerie »* en aménagement permettrait de créer une situation nouvelle. Situation dont l'objet qui serait de jouer cette fois non seulement sur les temps sociaux, comme le font actuellement les projets précurseurs du chronoaménagement, mais aussi sur les temps naturels permettrait de mêler l'ensemble des processus temporels en œuvre dans la définition de la qualité de vie humaine.

Cette lecture particulière du temps est déjà en partie à l'œuvre lors d'événements ludiques, festifs, culturels et économiques temporaires, tels que les plages urbaines ou les marchés de noël proposés par les collectivités territoriales qui marquent une délimitation matérielle des saisons (Pradel, 2013).

Si d'un côté les effets « négatifs » des saisons sont combattus par une tentative de climatisation urbaine (brumisateurs, chauffages). Cet effacement progressif des saisons se couple de leur renforcement symbolique (Gwiazdzinski, 2013d). Saisons et nature s'expriment peu en ville, mais se retrouve dans pratiques alimentaires, ludiques, sportives et soulèvent la prise en compte des variations saisonnières dans la ville. (Les Annales de la recherche urbaine, 1994 ; Pradel, 2010 ; Guez et Subrémon, 2013). Il est donc possible « *d'observer des phénomènes « saisonnalisés » dans un espace moderne qui se voudrait atemporel émancipé des rythmes structurés par la nature. »* (Guez et Subrémon, 2013 : 9)

« *Les symboles mobilisés dans l'événement font échos aux rythmes anciens. [..]. Ils empruntent au monde de la nature des références symboliques (plage, mer, neige, végétaux, soleil) et se calquent sur ses périodicités (nuit/jour, hiver/été). […] [Ils] réinventent un rapport, lâche, mais existant, entre le temps des hommes et les variations de l'environnement. Ces événements ont d'autant plus d'échos qu'ils se déploient dans un contexte moderne ou les valeurs écologiques prennent de l'importance. En réinventant la saisonnalité, les rendez-vous collectifs font appel à la mémoire culturelle des territoires. Ils réinterprètent le temps païen et naturel pour mobiliser l'imaginaire et produire de l'adhésion collective, tout comme l'avait fait l'Église pour organiser le calendrier religieux. […] Les événements articulent deux échelles de détermination du temps se nourrissant l'une-l'autre et résolvant les tensions dans des formes de rythmes hybrides. »* (Pradel, 2010 : 472-473).

Le sociologue nous explique ainsi que ces projets ont pour but, dans une société aux temps communs disloqués, de récréer des temps collectifs destinés à insuffler de la cohésion. Mais aussi, qu'au-delà de cette fonction, ces rassemblements sont l'occasion de réinventer des périodicités calendaires faisant appel à un imaginaire, à des symboles sollicitant la culture des territoires, tout en l'inscrivant dans le temps cosmique de son environnement faisant le lien entre temps modernes et temps anthropologique.

Cette approche du temps qui cherche à réconcilier les temporalités :

- urbaines : vie de la cité et articulation des temps ;
- naturelles : climat et renouvellement des ressources ;
- et humaines : chronobiologie et chronopsychologie ;

permettrait de formuler un nouveau projet de société. Et de répondre à l'invective que certains grands penseurs de notre époque expriment en ces termes : *« Il faut cesser de voir l'homme comme un être surnaturel, et abandonner le projet formulé par Descartes, puis par Marx, de conquête et de possession de la nature. »* (Morin et Hulot, 2007 : 36). Dans cette ligne d'idée, une approche reposant sur la création de temps situés à l'interaction des sociétés et de l'environnement dans lesquelles elles s'inscrivent utilisée lors de la mise en scène d'événements particuliers ne pourrait-elle pas l'être de façon moins ponctuelle et plus globale ?

Si Élisée Reclus (1908) soulignait déjà en sont temps que ses contemporains désiraient un certain retour à la nature qu'il voyait se traduire par l'engouement pour les activités extérieures telles que la pratique de la montagne ou par le végétarisme, que pourrions-nous dire de nos contemporains pour qui l'envie de nature semble plus forte que jamais ?

Penser la spatialité de la saisonnalité, accentuer, récréer, négocier avec la saisonnalité est un domaine d'application dans lequel les politiques des temps doivent s'insérer. Car s'intéresser à la saisonnalité des lieux c'est accorder de l'importance :

- à la diversité des pratiques socio-spatiales et à la diversité fonctionnelle des lieux ;
- à la mixité des pratiques socio-spatiales et à la mixité fonctionnelle des lieux ;
- à la densité et à l'intensité des pratiques socio-spatiales ;

Comme le font déjà les politiques temporelles.

- Mais aussi, aux temporalités sociales et naturelles de ces ensembles.

Ainsi, faire le lien entre les réflexions des politiques temporelles et la saisonnalité est une occasion de raisonner sur les temps et les rythmes du monde urbain et naturel pour les penser à partir d'une nouvelle appréhension de leur complexité spatiale et temporelle (Guez et Subrémon, 2013).

1.2 De la saisonnalité dans les espaces publics : une application pour les politiques temporelles

1.2.1 Des timides applications entre pratiques et arts qui ouvrent la voie des possibles

Faire appel à l'imaginaire saisonnier et à l'interaction des rythmes socio-environnementaux pour construire le territoire et ses rythmes, cette approche peut se lire en filigrane dans de récents projets portés par les Villes de Dijon, Poitiers et Rotterdam.

Dans le cas de la Ville de Dijon, dont le PLU intègre la prise en compte des rythmes du territoire comme facteur d'aménagement (cf. chapitre 2), plusieurs projets font appels à cette approche.

Dans l'écoquartier Heudelet entièrement piéton, les futurs cheminements seront tracés postériori à sa mise en service suite à l'étude des pratiques spatiales qui laisseront leurs traces et détermineront les schémas d'implantation. Ici, c'est le temps de la pratique des individus et l'empreinte qu'elle laisse sur leur environnement qui seront à l'origine d'une postproduction choisie.

À la Minoterie, lors de l'aménagement d'un ensemble culturel et théâtral dans un ancien bâtiment industriel, la municipalité a fait le choix de ne pas construire l'entièreté des parcelles disponibles, afin de pouvoir conjuguer pratiques extérieures et aménagements légers selon les saisons : dehors, une partie des espaces est destinée à accueillir de manière saisonnière un chapiteau, ce qui laisse le loisir d'organiser une palette d'événements plus vaste que si l'espace était figé par une architecture en dure.

Enfin, dans le cadre de l'installation de bancs publics – phénomène qui au premier abord paraît simple, mais qui soulève de nombreuses et vastes problématiques autour des questions de tranquillité publique, de partage de l'espace ou encore d'appropriations – les élu(e)s et les services de la ville ont fait appel au Bazar urbain, un cabinet de sociologues et d'urbanistes, afin de déterminer avec les citadin(e)s leurs attentes et les aspects d'usage concernant le mobilier urbain. Le projet qui découle des suites de ce travail consiste en une réflexion sur la prise prendre en compte des variations de l'ensoleillement et des pratiques au cours de l'année. Il est destiné à créer un schéma d'installation sur les possibles implantations des bancs publics et leurs dispositions au cours des saisons pour satisfaire aux mieux les attentes des usagers qui souhaitent profiter de la chaleur du soleil ou de la fraicheur de l'ombre selon les saisons. Mais il est aussi pensé pour contenter les résidents qui souvent ne souhaitent pas avoir de bancs sous leur fenêtre durant de la belle saison lorsque certains veillent tard dans la nuit et animent les lieux de leurs voix. De plus, *« Questionner le besoin de structures et de mobilier de repos dans le centre-ville de Dijon est un magnifique prétexte à revisiter le fonctionnement de la ville, de ses espaces publics, de ses aménités et ses usages. »* (Trouwborst, 2013 : 206).

À Poitiers, en 2012, la place de la mairie a été réaménagée en une grande esplanade libre accueillant en ses larges marges des terrasses de cafés auxquelles a été accolé le mobilier urbain constitué de grandes dalles de pierres. Cet aménagement favorise l'accueil de manifestations d'envergure et incite les passants à traverser afin de prolonger le centre-ville piétonnier et commerçant vers les rues adjacentes.

La place peut alors être comparée à une page blanche sur laquelle il suffirait d'écrire pour lui donner vie, mais en l'absence d'écrivains (porteurs de projet) et d'encre (financements), elle laisse place à un certain vide, personne n'osant s'arrêter au milieu de cette étendue inoccupée.

En été, dans cette commune de 90 000 habitants lorsque les 20 000 étudiant(e)s sont partis et que les travailleurs sont en vacances, les pulsations de la ville sont au ralenti, c'est l'occasion de créer de nouveaux lieux de rencontres. Le haut de la place est alors équipé d'une dizaine de grandes structures colorées qui font office de bancs-transats et forment un nouveau lieu de convivialité de jour (lecture, bronzage, pique-nique, détournement des fonctions par les enfants, discussion), comme de nuit (lieu de soirée pour se retrouver entre amis et parfois boire un verre, occasion de rencontres). De plus, la promiscuité relative introduite par ces structures accolées les unes aux autres, dans un cadre inhabituel, favorise les rencontres éphémères entre les personnes qui les fréquentent.

L'installation de ces structures répond à une demande des citoyen(ne)s qui s'étaient plaints du manque de bancs publics disponibles. Il est vrai que l'ancienne place en dehors des espaces de circulation automobile était un grand rectangle piétonnier entouré de bancs ombragés qui incitaient à la pause.

Le succès de leur fréquentation témoigne du besoin de lieux conviviaux et gratuits trop rares dans les centres-villes où les lieux de rassemblement privés, à l'exemple des terrasses des cafés, envahissent parfois l'espace public ; et où les bancs et autres espaces de rencontres sont parfois enlevés au titre de la lutte contre certaines populations considérées comme indésirables (« zonards », fêtards) par les résidents, les commerçants et les badauds. Ces installations sont donc l'occasion de proposer, en hypercentre, un espace de sociabilité hors circuit marchand accessible à tous.

Les possibilités offertes par la malléabilité du mobilier urbain sont encore largement à explorer. Entre expériences critiques et réponses dérisoires face à la détresse, les procédés décrits ci-après témoignent de la cristallisation des tensions qui existent autour de ces symboles forts de l'espace public.

Figure 113 : illustration du *« Pay & Sit: The Private Bench »* de Fabian Brunsing (http://quietlunch.com/fabian-brunsing-spike-bench)

En réponse sarcastique à la monétarisation de tous les aspects de la vie et notamment de ses plaisirs, le designer Fabian Brunsing a mis au point en 2008 un dispositif percutant pour interpeller ses contemporains. Surnommé *« Pay & Sit: The Private Bench »*, il nous propose le banc d'une distopie future puisqu'il s'est inspiré des bancs anti-SDF (Sans Domicile Fixe) pour proposer un concept de banc public payant. Ce banc qui dispose d'une fente pour y glisser de la monnaie est équipé de piques

rétractables qui obligent l'utilisateur à payer pour profiter de la station assise… Une fois la somme réglée les pics se désactivent et la minuterie elle s'active. Bien conçu, une alarme sonore avertira l'utilisateur que le temps de repos s'achève et que la remontée des pics est imminente.

À l'inverse, dans la Ville de Vancouver, l'association Canadienne Raincity Housing, en collaboration avec une agence de publicité Spring Advertising, a installé des bancs modulables destinés à servir d'abris contre la pluie ou de lit pour les personnes qui en sont désespérément à la recherche. Ces bancs qui sont le support d'une campagne de communication de l'association qui aide et héberge les indigents diffusent ses coordonnées, quand le toit est relevé la personne allongée peut y lire à l'intérieur l'adresse des sites d'hébergements proposés par l'association. Et, selon le moment de la journée, le message diffusé par le banc change de ton : la nuit, chacun peut y lire *« This is a bedroom »* qui vient remplacer le texte *« this is a bench »* [53] qui s'affiche uniquement en journée.

Figure 114 : bancs pouvant servir de refuge au SDF mis en place par l'association Canadienne Raincity Housing

Mais il est possible d'explorer plus en profondeur les rapports entre espace public et saisonnalité, comme le montrent les projets de « *Waterplein* »[54] néerlandais, qui jouent avec le relief et la concavité des places publiques pour construire des espaces multiformes qui explorent les liens entretenus avec les intempéries.

[53] Respectivement : « ceci est une chambre » et « ceci est un banc » (notre traduction).
[54] Square d'eau (notre traduction).

À Rotterdam, un espace public innovant, tenant compte à la fois, des impacts de la variabilité saisonnière (climat et pratiques), des possibilités offertes par un espace multiusages et polymorphe, et des enjeux de gestion et d'évacuation des eaux de pluie que doit relever une métropole artificialisée, a été créé en 2013.

Figure 115 : théorie et photos du square d'eau Benthemplein à Rotterdam (http://www.urbanisten.nl)

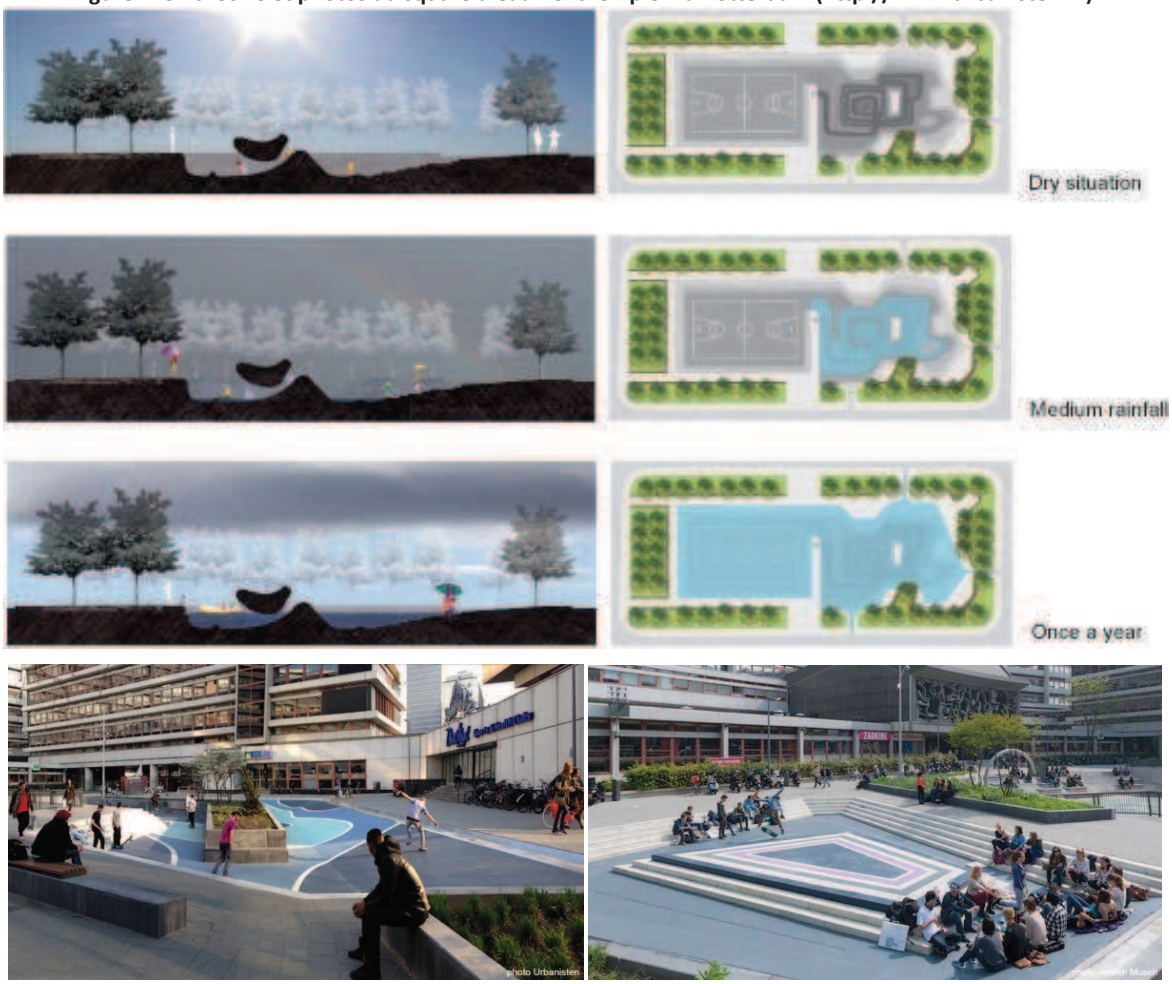

La thématique de cet espace est de composer avec l'eau et notamment la pluie. Conçu comme un espace inondable, une partie du projet s'inscrit dans un encaissement échelonné. Cet espace ludique, destiné à accueillir de multiples pratiques lors des beaux jours et à améliorer la qualité de l'environnement urbain, est conçu pour accueillir les eaux de ruissellement. Au fur et à mesure que ce « néo bassin d'orage » se rempli, son espace mute, des fonctions jusqu'alors disponibles disparaissent tandis que de nouvelles possibilités se découvrent. Au-delà de permettre une utilisation évolutive de l'espace, ce projet permet aussi de mettre en œuvre un nouveau rapport à l'eau, tant dans les politiques de gestion des eaux de ruissellement, que du côté des citadin(e)s en lui donnant une certaine visibilité qui dans la ville moderne demeurait l'exception de la plaque d'égout bouchée. Cette expérience néerlandaise de « w*aterplein* » apporte un nouveau regard, en réintroduisant la prise en compte de la

nature et de ses cycles dans le projet urbain contemporain en composant avec eux, au lieu de lutter pour les évincer. Ces squares d'eau illustrent parfaitement ce que veulent transmettre les notions de saisonnalité et d'espace protéiforme.

Plus proche de nous, en France, dans le PADD de son PLU de la Ville de Dijon aborde également la question de la saisonnalité et notamment de l'intégration du cycle de l'eau dans l'urbanité. « *Les espaces publics et collectifs doivent autant que possible être multiusagés ou à usage évolutif, c'est-à-dire que leurs aménagements ne doivent être ni contraignants, ni exclusifs, ni trop spécialisés. Notamment, ces espaces publics et collectifs peuvent avoir des conditions d'usage changeantes en fonction des saisons ou des conditions météorologiques (surfaces de rétention d'eaux pluviales apparentes, espaces partiellement inondables en cas de forte pluie...). »* (Ville de Dijon, 2010b : 22).

Ces expériences destinées à, d'une part, soulager le réseau en permettant de gérer l'écoulement dans le temps par la création de « réservoirs » de stockage l'eau en amont du réseau servant, et d'autre part, à introduire un coté ludique équipements ludiques : miroir d'eau, *waterpleinen*, aux multiples possibilités sont des exemples intéressants de l'alliance entre modernité et saisonnalité qui redessine la ville et l'éventail des possibles pratiques qui y prennent corps

Ce concept d'arrangements entre constructions artificielles et phénomènes naturels est encore timide dans les villes modernes. Il peut être retrouvé de manière plus lointaine dans les toitures végétalisées qui permettent de réguler la température thermique des bâtiments et de retenir les eaux de pluie tout en offrant de nouvelles fonctions au toit qui au lieu d'être un espace « gaspillé » peut devenir un espace de pratiques.

Figure 116 : photographie du toit végétal du groupe scolaire Aimé-Césaire de l'ile de Nantes (Sylvain Boinol)

À l'exemple du groupe scolaire Aimé-Césaire situé sur l'ile de Nantes qui est entièrement recouvert de toits végétaux accueillant une partie de sa cour composant ainsi avec la raréfaction de l'espace, la demande de nature des citadin(e)s et les enjeux du développement durable.

Les pistes ouvertes par la question de la saisonnalité sont intéressantes : est-il plus pertinent d'ouvrir les bibliothèques le dimanche en hiver qu'en été, que fait-on du temps de ceux qui en été ne partent pas, comment concevoir des espaces verts intégrant les changements saisonniers (pratiques, horaires et morphologie)… autant de questions à explorer qui cherchent des réponses.

Comme l'écrit si bien le sociologue urbaniste Yves Chalas la ville *« est ce que les hommes en font »* (2003 : 1). Les exemples de ces espaces hybrides encore trop exceptionnels et qui restent à inventer sont une façon de renouveler les territoires urbanisés dont ont connait les limites en termes de développement durable (Zuindeau 2000 ; Vandermotten 2002 ; Da Cunha et Ruegg, 2003 ; OCDE, 2006 ; Commission des comptes de l'économie et de l'environnement, 2008 ; ONERC, 2009 ; Besancenot 2009), pour réinventer la ville et les façons de l'habiter.

1.2.2 Ilots de temps continu et ilots hors du temps : vers la création de territoires temporels

Tous les phénomènes ne sont pas soumis au processus d'accélération, et il existe des limites à la vitesse dans bien des domaines et pour bien des processus dont la vitesse et la durée ne peuvent être manipulées soit parce qu'on ne peut par nature les accélérer, soit parce qu'ils présentent une tendance à la lenteur (Rosa, 2010). Le temps des soins, du bien-être, le vivre ensemble, le partage de moments communs, font partis de ces temps pour lesquels l'augmentation de la vitesse des processus n'est pas valorisée et même non souhaitée à l'inverse de ce qui peut l'être pour celle des temps productifs.

À propos de la plage Marc Augé nous rappel que *« Sans doute, l'inaction propre à la vie de plage […] est-elle l'occasion pour beaucoup de sentir le temps passer, éprouver la longueur des minutes et la rapidité des heures. Le temps, soudain, devient concret. »* (Augé, 1997 : 40). Et que *« Sur la plage on passe le temps et le temps passé ne se rattrape qu'à la plage. L'imagination et la mémoire s'y confondent dans la consommation innocente du temps perdu et retrouvé. »* (Augé, 1997 : 49).

Avoir l'ambition et la possibilité de récréer dans la ville de telles ambiances destinées à voir le temps passer permettrait d'introduire de véritables *« oasis de décélération »* (Rosa, 2010) dans la « tempête temporelle », de lieux atemporels, situés hors des temps du marché. Ces lieux permettraient de donner un début de réponses aux certaines propositions des collectivités et acteurs locaux émises en perspective de Rio+20 à propos en regard du temps des villes lors de l'atelier *« Articulation des temps de vie : quel rapport au travail, à la culture et aux nouveaux modes de consommation ? »* des sixièmes assises nationales du développement durable (Région Midi Pyrénées, 2012). À savoir :

- *« multiplier les temps de pause, de réflexion, de partage ;*
- *faire reconnaître le besoin de « temps pour soi » ;*
- *poser le sujet de l'articulation du temps comme un sujet de santé publique ;*
- *avoir des espaces de repos et de « décélération » des temps de vie ;*
- *introduire des temps artistiques, culturels, créatifs qui favorisent l'épanouissement des citoyen(ne)s. »*

Ici, l'accent mis sur la lenteur ne serait pas une manière de l'élever en doxa. Il faudrait plutôt voir ce lieu comme un rappel aux limites de la vitesse dans un monde où « La vitesse est devenue une valeur en soi. » (Gwiazdzinski et Rabin, 2006 : 27). Un modèle qui promouvrait l'a-accélération, tout comme les objecteurs de croissance promeuvent l'a-croissance (Latouche, 2007) la non-croyance à l'épanouissement voir pour certains au salut par la croissance, ou par l'accélération.

L'accent serait à l'inverse mis sur le renforcement de temps libre hors circuit marchand. Ce que beaucoup de Français appellent de leurs vœux comme le démontrent de récentes études du CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) (Siounandan *et al.*, 2013 et Siounandan *et al.*, 2014), qui soulignent qu'une partie croissante de consommateurs désabusés choisissent la frugalité volontaire, et que de nouvelles préoccupations prennent de l'importance dans la vie des Français : le temps libre, le lien social, la réalisation de soi et plus généralement le sens de la vie.

Mais au-delà de cette fonction première, ils seraient aussi une réponse antithétique aux îlots fonctionnant 24h/24 que certains appels à créer notamment aux abords des gares pour lutter contre la ville en continue (Gwiazdzinski, 2003 et 2012), et ils viendraient tout comme eux compléter la palette d'outils destinée à mieux maitriser les temporalités modernes.

Ces espaces viendraient répondre à la notion *« de centralité temporelle (la citadelle des temps continus selon la formule italienne). »* (Ascher, 1997 : 10), en proposant une « décentralité » temporelle.

Des espaces-temps hors du temps, déconnectés – a-t-on besoin d'être connecté en permanence pour être en contact avec le monde ? – destinés à résister à la frénésie des rythmes urbains et à faire l'éloge de la jouissance du moment comme le demandait Milan Kundera (1995) dans son ouvrage « Éloge de la lenteur ».

Ces espaces contribueront peut-être à répondre à la question posée par François Asher il y a plus de 15 ans : *«peut-être aussi faudra-t-il se résoudre à imaginer, sinon un zonage temporel des activités, tout au moins une qualification temporelle des divers territoires? »* (1997 : 10).

La vie de la cité dépend de son état matériel et de ce que les pouvoirs publics autorisent, règlementent ou interdisent (Amar, 2004). Comme le rappelle Sandra Mallet *« des mesures contraignantes pourraient empêcher l'installation d'activités à certains endroits et les « centralités*

temporelles » pourraient être identifiées et affirmées. » (2014 : 16). Des territoires temporels maitrisés par les pouvoirs publics pourraient voir le jour, des *« centralités temporelles » « capable[nt] d'apporter aux citadins vingt-quatre heures sur vingt-quatre la quasi-totalité des produits et services urbains semble[nt] cohérente[s] avec une certaine tradition de centralité dans les villes européennes »* (Asher, 1997 : 10) ; des « décentralités » temporelles capable d'apporter aux citadin(e)s des moments de calme, de répit et de partages dans la frénésie des rythmes urbains ; des a/centralités saisonnières aux territorialités situatives. Quelques pistes pour l'avenir des territoires temporels.

Pour aller encre plus loin, dans cette exploration des territoires temporels, Lynch (1972) soulignait, en plus des facteurs temporels internes et des effets de cycles (jour/nuit…), la dynamique de développement à long terme des quartiers. Pour lui, plus que par leur aspect matériel ou social les quartiers de la ville étaient déterminés par leur dynamique de changement. Les quartiers « lents » évoluant peu sur de longues périodes s'opposeraient aux quartiers « rapides » possédant un caractère volatile et changeant sans cesse sur des périodes courtes. Il proposait alors de laisser certaines parties du territoire hors des évolutions de leur temps. De systématiquement retarder des lieux : c'est-à-dire ne les modifier, sur quelques points uniquement, qu'après un certain délai, y introduire l'automobile 20 ans après par exemple.

Des zones de décélération territoriales sociales et culturelles, *« des oasis de décélération »* (Rosa, 2010 : 108) hors des processus d'accélération de la modernité peuvent survivre pendant une période limitée, mais anachroniques ces résistances finiront par être rattrapées par la vitesse qu'impose leur temps (Lynch, 1972 ; Rosa, 2010). Introduire des zones d'inertie, des ilots de décélération, pour soustraire des lieux au processus d'accélération et les ériger en décélérateurs symboliques. Autre piste pour l'avenir des territoires temporels ?

1.3 Saisonnalité et ville hybride

1.3.1 De la théorie…

Rares sont les structures et les lieux publics pensés pour être évolutifs et prendre en compte les temporalités à la fois sociales et naturelles. Des installations jouant avec cette saisonnalité pourraient-elles conquérir de nouveaux territoires pour rendre la ville plus agréable, plus accessible, plus durale et surtout plus vivable ? Ce concept d'espace public et de mobilier urbain dont les aspects d'usages et les implantations répondraient aux attentes des citoyen(ne)s tout en jouant avec les saisons pourrait-il être étendu à d'autres éléments des villes ?

La question de la nature et notamment de sa place qui est une question centrale dans un monde artificialisé qui doit relever de nouveaux défis (dérèglement climatique, durabilité, qualité de vie) est dans ce contexte une piste intéressante à explorer.

Les nouvelles lignes directrices, voir utopiques de la saisonnalité pourraient guider les métiers des acteurs et gestionnaires de la ville pour penser la ville *« en tant que produit de l'imaginaire social historique et créateur. »* (Chalas, 2003 : 2) et rajouter dans cet ouvrage des liens vers l'origine du monde.

L'idée qu'il faille réintroduire du temps concret et palpable dans la ville, pour réaccorder ses différents rythmes au travers de la valorisation des temporalités qui s'inscrivent dans l'environnement, a été défendue par Kévin Lynch (1972) et Henri Lefebvre (1992). Tous deux se sont tous deux très tôt intéressés aux rythmes des villes et à la place des liens entre socio-histoire, artificiel et naturel dans la structuration de ces rythmes. Ils voient dans les manifestations des phénomènes naturels des marqueurs temporels forts à valoriser pour mieux concilier l'ensemble des rythmiques urbaines.

Figure 117 : Beijing, la ville où il faut un écran pour vous dire quand le soleil se couche (news.china.com.cn)

Introduire des aménagements jouant sur les sens destinés à souligner les signes du passage du temps et de ses variations saisonnières quotidiennes pour influer sur les rythmes sociaux ; créer des espaces qui évolueraient en soulignant une rythmique caractéristique est donc des pistes à explorer. Mais donner simplement des indications du passage du temps sans remettre en question la structuration de l'écoulement des temporalités sociales ne semble pas entièrement satisfaisant (Brosseau, 2013). Le rôle de ces signes serait de récréer une viscosité entre ces deux temps destinés à

créer du rythme commun. Ainsi, l'installation d'un écran géant permettant aux citadin(e)s de savoir quand le soleil se couche, comme cela a été fait à Beijing, ne semble dans ce projet qu'un simulacre de la récréation de rythmes ancré à la fois dans les temps sociaux et les temps de la nature.

Ne pourrait-on pas imaginer au-delà de la gestion différentiée des espaces verts, au-delà des friches végétales urbaines de l'île de Nantes, au-delà du respect de la végétation spontanée, de véritables îlots jachères, des mottes de végétations saisonnières, interstices naturels venant parsemer la ville de leurs mutations naturelles au cours du temps véritable témoins, peut être nouveaux gardiens du temps, rappelant et incitant l'ensemble de la société à tenir de nouveau compte des possibles ouverts par la saisonnalité, par l'interaction des temporalités naturelles et sociales ?

Ne pourrait-on pas également redonner une place à part entière à de nouvelles formes d'art jouant avec les temporalités pour souligner le passage du temps ? À l'instar de l'œuvre « One day poem pavilion », réalisée par Ji Yeon Song, qui exploite la rotation de la Terre pour projeter un poème classique coréen nous proposant de contempler le temps qui passe, de réfléchir sur sa course et le sens de la vie. Ou encore, à la Grande Motte, la passerelle Saint-Jean de Jean Balladur, dont le pylône central muni d'un *oculus* lié à la course du soleil, projette sur le sol un cercle parfait lors du solstice d'été. Des œuvres relevant du *land art* d'Andy Goldsworthy, qui utilise des objets naturels ou trouvés pour créer des sculptures éphémères ou permanentes qui font ressortir le caractère de leur environnement. Ou encore, des jeux artistiques développés dans les rues à partir des ombres portées mises en scène par Zevs ou Ellis Gallagher.

Figure 118 : « One day poem pavilion » projette un sijo de Kim Ch'on-taek à l'aide de centaines de perforations dans l'enveloppe en forme de dôme (http://people.artcenter.edu/~jsong5/thesis/oneday01.html)

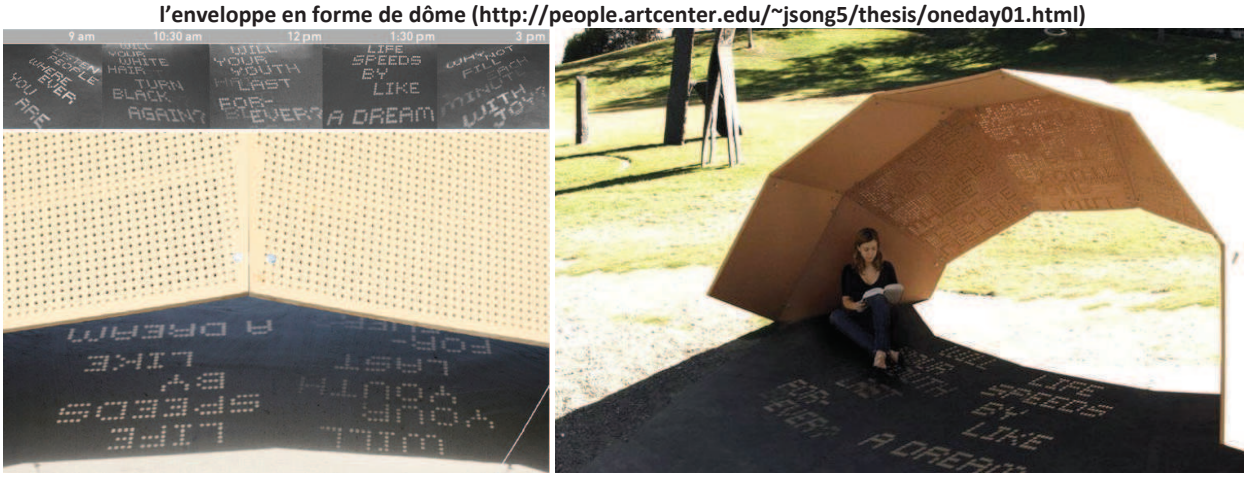

Comme le rappelle l'Architect Daniel Siret *« la plastique solaire, ou le jeu d'ombres et de lumières au rythme des heures et des jours, constitue une préoccupation discrète, mais constante au fil de l'histoire de l'architecture, de la ville ou des jardins. »* (Siret, 2013 : 99). La saisonnalité s'exprime

directement dans l'apparence que donne la dynamique de la lumière à notre environnement. L'hélioplastie : les jeux d'ombres et de lumière nous rappellent que la lumière ne doit pas être une préoccupation exclusivement nocturne.

Réintroduire des rythmes saisonniers allant au-delà de la représentation décorative des saisons serait *« l'occasion d'investir les lieux publics et d'introdui[re] un frein au consumérisme ou à l'homogénéisions du temps et de l'espace de la cité moderne. »* (Brosseau, 2013 : 91). La saisonnalité, pensée comme l'interaction des pratiques sociales et des changements naturels, est donc une application riche pour les politiques temporelles ; mais reste à appréhender cette question pour qu'elle ait un aspect opérationnel.

1.3.2 … aux prémices de la pratique

Repartons des idées de Lynch (1972) et Lefebvre (1992) pour qui les éléments naturels sont des marqueurs temporels forts dans le monde urbain et des facteurs déterminants de la vie sociale, ajoutons à ceci qu'ils entrent dans la composition des chronotopes (Richer, 2013) et essayons de penser de nouveau les espaces urbains.

Lynch soulignait qu'il était possible de donner aux places différentes apparences selon les temps, et citait l'exemple de la tradition née au XIXe siècle de changer de manière régulière les fleurs qui composent les massifs selon les saisons. Mais il rappelait également que déjà en son temps *« the possibilities for temporal expression on the landscape are largely unexploited and their principles unknown. »*[55] (1972 : 163). Phénomène qui ne s'est guère amélioré depuis la rédaction de son ouvrage dans les années 1970.

En toute saison, la nature adapte ses formes aux conditions extérieures, seuls les espaces construits par les humain(e)s restent en grandes parties figés et semblent impassibles aux bouleversements extérieurs. Certes, les terrasses se rétractent en hivers et se munissent maintenant de chauffages destinés à réchauffer l'atmosphère extérieure (vaste projet !), s'étalent en été et s'équipent de brumisateurs pour rafraichir l'ambiance, les agents de la ville font la chasse aux feuilles mortes l'autonome venu et quelques villes installent plages et transats l'été et l'hiver leurs alter ego que sont les patinoires et les marchés de noël.

La détermination du temps trouve son origine dans les rythmes naturels, Nuits Blanches, Printemps des rues, Fêtes de la musique, Jour le plus court, foires de noël, plages urbaines… Solstices et

55 *« Les possibilités d'expressions temporelles sur les paysages sont largement inexploitées et leurs principes méconnus »* (notre traduction).

équinoxes sont toujours célébrés dans la modernité, les humain(e)s n'ont jamais véritablement délaissé ces liens originels qui n'ont cessé de remodeler l'espace public de manière plus ou moins ténue.

L'introduction de structures pensées pour être évolutives et prendre en compte les temporalités sociales et naturelles permettrait-elle de créer de nouveaux rapports entre les citoyen(ne)s au sein d'espaces partagés ?

Le grand ballet hivernal d'installation des illuminations de Noël pourrait trouver son écho en été lors de l'installation de voiles d'ombrage, ou de pergolas végétalisées dans certaines rues et places qui enregistrent de fortes fréquentations où dans des espaces plus délaissés dédiés aux repos. Leur mise en place serait l'occasion d'introduire de nouvelles formes artistiques éphémères dans la ville.

Dans la ville du futur qui est celle de la mobilité active, des abris ne pourraient-ils pas parsemer l'espace public et se transformer en nouveaux lieux de rencontre lors des intempéries impromptues à certaines saisons ? Interactifs et intelligents, des services virtuels ou physiques pourraient y voir le jour. Rares sont les lieux publics permettant de se réfugier de la pluie, tel le préau de nos cours d'école.

Figure 119 : urinoir temporaire dans le parc de Wilhelminapark à Utrecht en Hollande (www.aandeboom.nl)

Comme le dit Luc Gwiazdzinski (2007) une ville où ne peut uriner gratuitement n'est pas une ville, mêlant ce constat et celui des problématiques liées aux urinoirs sauvages qui se mettent en place à la nuit tombée dans les rues de la soif et autres lieux festifs. Ne pourrait-on pas imaginer de solutions pour ces temps et public particulier ? Des urinoirs rétractables se dévoilant la nuit venue et laissant au

jour son esthétisme, ou l'installation d'urinoirs temporaires lors d'événements particuliers seraient-ils une solution pour inciter à ne plus uriner dans les lieux publics et résoudre un problème de toilettes en plein air ?

Des lampadaires à la conception originale équipés de récupérateur d'eau de pluie permettraient-ils de décharger les réseaux, de faire office de préaux et d'irriguer des jeux rafraîchissants liés à l'eau l'été, tout en fournissant des abris ombragés ?

Des interventions ponctuelles sur des façades ou bien au sol à l'aide de peintures temporaires ou de peintures se révélant selon des conditions de températures spécifiques pourraient susciter des usages alternatifs en des lieux inédits. Certaines pratiques ludiques et récréatives pourraient être ainsi suggérées par des tracés : terrains de sports, labyrinthes, injonction au jeu ou à l'expérimentation des pratiques… L'installation temporaire de structures sportives (paniers basket, rampe de skate…) sur les places lors des temps creux permettrait de leur redonner leur fonction de centralité et faire se côtoyer les usages et les générations autour de pratiques ludiques et accessibles à tous.

Figure 120 : possible vecteur de rencontre dans les lieux de promiscuité ? (Source inconnue)

Pourquoi ne pas imaginer dans les villes traversées par un cours d'eau des services flottants se déplaçant au gré des heures et du fil de l'eau, près d'un parc de covoiturage le matin, dans une zone

d'emploi le midi, dans le centre l'après midi et dans les quartiers résidentiels en soirée ? Faire venir les services chez les habitants un principe qui n'est pas nouveau, mais qui est peut-être à réétudier sous l'angle des temporalités.

Les modes d'habiter la ville selon les saisons sont à inventer. La ville se déploie dans le temps et l'espace, l'inscription du temps dans la planification doit venir compléter celle de l'espace. Pour cela, il faudrait que les projets d'aménagement cessent d'être pensés, créés et présentés uniquement pour quelques moments jugés forts. Cessent de s'inscrire dans un temps dichotomique : la journée en ignorant la nuit, la semaine en ignorant la fin de semaine, l'été en ignorant l'hiver, où sur des moments ponctuels de l'événement (sorties des scolaires, marchés, rencontres culturelles ou ludiques…) en ignorant les autres pratiques. Les images que les designers des projets d'aménagements proposent : des espaces nets et clairs où le soleil brille et où les individus jeunes ou âgés, seuls, en couples ou en famille se baladent joyeusement dans un espace apaisé représentent pour partie des temporalités fantasmées.

Figure 121 : image de présentation du projet de réhabilitation de la place du Maréchal-Leclerc (Ville de Poitiers)

Qu'en est-il de la pratique de ces espaces sur des temporalités réelles et concrètes, sur des temps particuliers : la nuit, entre midi et deux, lors d'épisodes pluvieux ou durant les fortes chaleurs, pendant les vacances, le dimanche, lors d'une manifestation culturelle ? Voilà des questions indispensables pour penser et intégrer les temporalités dans leur globalité qui ne devraient désormais plus être ignorées par ceux qui façonnent la ville de demain. À Rennes, le projet de centre des congrès explore discrètement cette voie et propose le projet dans un environnement nocturne (cf. figure ci-après), qui nous parait un peu morne en regard de pratiques actuelles de la place.

Figure 122 : image de présentation du projet de réhabilitation du couvent des jacobins en centre des congrès (Ville de Rennes)

Pour redéfinir les liens et les frontières entre les construits minéraux et les arrangements naturels (végétaux, climatiques) entre maitrise et spontanéité au sein des espaces aménagés, il est nécessaire de mettre en œuvre des espaces d'expérimentations spécifiques. Pour cela, ne serait-il pas possible de destiner à minima 1% des fonds lors des projets à l'expérimentation comme il en est pour le 1% artistique ? Pour que cette démarche atteigne la conscience collective et conséquemment la représentation, les lieux choisis pour l'expérimentation, devraient de préférence être visibles et les dispositifs communicants. Et ce d'autant plus que les politiques temporelles reposent sur la participation et que ne proposant pas de projets spectaculaires (ex. : réhabilitation d'un quartier), elles sont peu visibles (Mallet, 2013b).

Les bureaux des temps ont été créés pour organiser le temps des villes, mais une politique global de gestion des temps urbains reste à définir et surtout à coconstruire afin d'accorder les différentes pratiques et d'en créer de nouvelles.

Les demandes de réappropriation de l'espace urbain à l'initiative d'habitant(e)s qui visent, en court-circuitant parfois les institutions publiques, à façonner des espaces publics plus conviviaux et plus écologiques pourraient ici trouver leur place. Ces pratiques qui se positionnent souvent en résistance à la privatisation de l'espace public (stationnement, publicité, terrasses) et à la technocratisation de leur gestion qui en interdit des usages logiques et les stérilisent[56] (s'y réunir, y jouer, dormir ou marcher dans l'herbe…). *Guerrilla guardening, Flash Mobs,* Vélorution, *park(ing) day,* dégonfleurs, *street art*,

[56] À propos de la stérilisation et de la reconquête de rue, voir les travaux de l'architecte urbaniste Nicolas Soulier (2012)

mouvement antipub ou en faveur de la reconquête des rues, etc., nombres de mobilisations citoyennes demandent plus de convivialités, d'arts et d'espaces verts, moins de voitures et de pollution visuelle. Ces mobilisations sont là pour apostropher et rappeler que la fonction première des espaces publics est d'être un espace de rencontre qui doit de nos jours également permettre de se connecter avec la nature (Barlett, 2005 *in* Clip, 2012). La nécessité de création de temps communs dans la ville, les nouveaux défis que doivent relever les espaces publics en termes de cohabitation d'usages, de coprésence et de pratiques non uniformes demandent de renouveler la planification territoriale, de recomposer son approche de l'espace ainsi que sa façon de concilier et de mêler environnements artificiels et vivants.

Sans tomber dans le déterminisme environnemental des sociétés eskimo aux variations saisonnières de leurs ressources tel que l'a décrit l'anthropologue Marcel Mauss (1904-1905), il est possible de concilier technique et spontanéité. Réintroduire la nature et ses rythmes dans l'urbanité pour prendre le temps de vivre, voilà un projet qui mériterait l'attention des expert(e)s, élu(e)s et citoyen(ne)s afin de prendre de l'ampleur. D'une manière générale, les espaces publics de la ville intégrant la saisonnalité illustreraient le renouveau d'une conception globale. Celle-ci viserait désormais à intégrer la notion de saisonnalité et celle de temporalité dans la conception d'espaces non figés pensés pour fournir des apports différents selon les temps de la journée ou de l'année.

La ville du futur doit savoir faire une place à d'autres temporalités que celles des machines ; la qualité de vie, le confort de la ville doivent devenir une priorité des acteurs territoriaux. Réfléchir au temps des villes sous le prisme de la saisonnalité, pourrait nous faire prendre conscience de cette réalité naturelle pour changer considérablement nos pratiques spatio-temporelles, nos relations à la ville et la nature. La prise en compte du temps n'oblige pas seulement à repenser notre manière de travailler, de consommer, de nous déplacer, d'accéder aux services, de partage des temps entre les genres et les générations... Elle oblige également à repenser les temps des humain(e)s et les temps des lieux habités. Mais pour que ce projet puisse se réaliser les humain(e)s ne doivent-ils pas d'abord réenchanter leurs rapports au temps ? Autrement dit, si les Occidentaux veulent changer leurs manières de concevoir et de pratiquer leur territoire ne doivent-ils pas d'abord changer leurs rapports au temps ?

2. Accélérer ou ralentir, est-ce bien un problème de vitesse ?

2.1 Vitesse et action publique : quel modèle temporel promeuvent les politiques temporelles ?

Les rapports au temps des sociétés modernes occidentales sont devenus, ces dernières décennies, un problème majeur dont l'action publique s'est emparée sous la pression de ses administrés. De ces actions sont nées les politiques temporelles. Ces politiques qui ont maintenant une

vingtaine d'années d'existence cherchent à influer sur les temps sociaux afin d'y introduire un certain équilibre, une harmonie collective basée sur une régulation temporelle coconstruite. Leurs actions se retrouvent à la fois sur les domaines de la gestion des temps collectifs et de l'aménagement du territoire. De ce fait, elles influencent l'inscription dans l'espace et dans le temps des sociétés humaines.

Dans un contexte où, les rapports au temps des sociétés précitées sont caractérisés par les phénomènes oppressants d'urgence permanente et d'accélération sociale, il est intéressant de réaliser une lecture critique des politiques temporelles afin de questionner leur capacité à introduire un changement profond sur les rythmes sociaux. Il nous semble ici important de répondre à une question souvent émise à l'encontre de ces politiques : quel modèle temporel promeuvent-elles ?

Par modèle temporel, nous entendons système de représentation, de mesure et de contrôle du temps qui fixe sa valeur et détermine les rapports qu'entretiennent avec lui les sociétés humaines. De ces rapports découle une organisation temporelle qui implique une manière de vivre et d'utiliser son temps particulière. Nous l'avons vu dans notre première partie, les valeurs que les sociétés humaines ont accordées au temps et à son utilisation ont évolué en lien avec les rapports qu'elles entretenaient à son égard. Pour mieux illustrer notre propos, voici quelques exemples :

- le rapport à la nuit. Toutes les villes du monde sont loin d'être éclairées la nuit, et la nuit est encore synonyme d'arrêt des activités dans de nombreuses parties du globe.
- La division tripartite de la vie quotidienne rythmée par le travail, le temps libre et le sommeil, de même que la tripartition sur le temps de la vie entre enfance-jeunesse, vie active et retraite, ne concernent pas l'ensemble de la population terrestre et sont des constructions sociétales (Paquot, 2011).
- L'opposition entre deux modèles temporels caricaturaux : celui du capitalisme financier dans lequel investir 3,4 milliards d'euros dans la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire pour gagner 37 minutes sur le trajet Rennes-Paris, – soit 9,2 millions d'euros la minute –, ou investir 300 millions de dollars pour poser un câble permettant de faire gagner 6 millisecondes entre les places boursières de Londres et New York, – soit 50 000 dollars la millisecondes –, sont des faits cohérents ; et celui prôné par les mouvements en faveur de la lenteur qui cherche à ralentir les rythmes de vie, promouvoir le vivre ensemble et s'articule autour de valeurs basées sur le développement durable et l'humanisme, évoque des rapports au temps bien différents.
- Se réveiller avec une alarme en allant à l'encontre de ses besoins chronobiologiques est aussi un rapport au temps particulier, un rapport qui se place sous le signe de la contrainte, car *« Il existe bien une relation de causalité entre la mesure du temps et l'assujettissement »* (Schéou, 2007 : 3).

Comme l'a rappelé lors des « Temporelles »[57] 2014 Edmond Hervé sénateur d'Ille-et-Vilaine, rédacteur de deux rapports parlementaires sur le temps des villes (2001, 2014), le temps tout comme sa valeur et ses représentations sont des constructions humaines et s'ils sont des construits, il est alors possible d'agir politiquement afin de les modifier et de les transformer. *« La dictature de l'urgence, l'hypertrophie du présent et la survalorisation du passé qui caractérisent notre société s'accompagnent d'une incapacité à penser le futur et à se projeter pour construire notre avenir. »* (Gwiazdzinski et Rabin, 2006 : 28). Pour le sociologue Bruno Marzloff (2012) la question de l'urgence cache notre incapacité à nous réapproprier notre temps. Se pose alors la question de notre capacité d'action face à un phénomène qui vient de la société.

Dans ce contexte, nous pouvons nous poser la question de savoir si, nées en réponse à la crise du temps qui touche les sociétés occidentales modernes, les stratégies de gestion des temps mises en œuvre par les politiques temporelles encouragent des rythmes plus articulés et plus conviviaux, ou au contraire si elles sont à l'origine d'une plus grande pression temporelle sur les collectifs et individus. C'est à cette interrogation, dont nous verrons que la réponse appelle à une relecture du paradigme temporel contemporain basé sur les couples rapide/lent, accélération/ralentissement, que nous nous proposons maintenant d'apporter des réponses.

Une analyse des principales actions mise en place par les politiques temporelles permet de s'intéresser à leurs objectifs et leurs impacts. À partir du livret édité par l'association nationale Tempo Territorial (Tempo Territorial, 2013), présentant les réalisations des collectivités engagées dans les politiques temporelles, nous avons listé leurs actions et tenté d'effectuer une typologie selon leurs objectifs (cf. tableau ci-après). Une première lecture de ce classement nous enseigne que nombres d'actions peuvent être inscrite dans le paradigme de gain et d'optimisation du temps au service de l'économie, du développement de la ville 24h/24 et de la conquête de la nuit.

[57] Les « Temporelles » sont le rendez-vous annuel des acteurs engagés dans le réseau Tempo Territorial afin de débattre des politiques des enjeux, avancées, et innovations des politiques temporelles.

Figure 123 : typologie des actions entreprises par les politiques temporelles selon leurs objectifs (source : Tempo Territorial, 2013, réalisation : Beyer, 2014)

Thématiques	Objectifs
Garde d'enfant sur horaires atypiques	Rendre les services plus accessibles par l'élargissement et l'adaptation des horaires
Extension des horaires des garderies scolaires	
Allongement de la pause méridienne scolaire	
Extension de l'ouverture des espaces jeunesse	
Ouverture des médiathèques le dimanche	
Élargissement des horaires des piscines	
Offre culturelle sur horaires atypiques (notamment entre 12h-14h)	
Prolongation des horaires d'ouverture des administrations	
Adaptation des horaires des marchés (notamment en soirée)	
Guichet unique de services	Rendre les services plus accessibles par leur localisation
Valorisation des pôles d'interconnexions	
Management de la mobilité avec les entreprises	Faciliter les déplacements
Développement d'un service de transport public la nuit	
Lisser les heures de pointe par l'étalement des horaires d'embauche	
Réorganisation des horaires des agent(e)s d'entretien (journée continue et horaires standards)	Articuler les temps de vie
Prise en compte de la dimension intergénérationnelle	
Travail à distance	
Chartre de la qualité de vie nocturne	
Contribuer à une meilleure articulation des rythmes dans la ville, Inscription du temps dans les documents opposables, chronourbanisme chronoaménagement	Prise en compte systémique du temps

Ce tableau montre que la plupart des actions entreprises touchent à l'adaptation des horaires et notamment leur élargissement. Cette conquête de nouveaux espaces temporels permet ainsi à des services traditionnellement fermés de proposer leurs prestations et d'accueillir du public. C'est le cas notamment en ce qui concerne les ouvertures plus amples des administrations ou d'équipements culturels et sportifs telles que : les médiathèques et les piscines, mais aussi, de l'ouverture de musées ou de gymnases la nuit lors de « nocturnes ». D'autres actions destinées à rendre les services plus accessibles, à faciliter les déplacements ou à articuler les temps de vie permettent de réduire les temps contraints, d'économiser du temps ou rationaliser son utilisation notamment, en accélérant les processus, en réduisant les temps d'accès ou en réduisant les pérégrinations.

Les politiques temporelles agissant sur les modalités d'extension des horaires et l'accélération des processus, ce premier regard laisse entendre qu'elles s'engagent dans la voie d'une société qui s'accélère et fonctionne en continu. C'est d'ailleurs, comme le confirment notre expérience personnelle

et le récit des membres de l'association Tempo Territorial, ce que leur reprochent certains lors des débats ayant lieu suite à des exposés portant sur la présentation des actions portées par ces politiques.

Mais cette lecture étriquée des actions des politiques temporelles, sous le seul angle de la vitesse, rapide ou lente, du modèle temporel qu'elles contribuent à engendrer, occulte de nombreuses dimensions liées au temps qui ont toutes leur importance dans les pratiques spatio-temporelles des sociétés. Ce décryptage ne tient pas compte de l'hétérogénéité et de la richesse des questions temporelles, qui ne peuvent se résumer à cette simple approche en termes de vitesse : d'autres qualificatifs sont nécessaires et doivent venir s'accoler à ce dernier afin de compléter cette approche.

2.2 Aller au-delà de la vitesse

Accélération, ralentissement, le couple formé par ces notions impropres quand il s'agit de parler du temps[58] enferment ce dernier dans des carcans qui cachent une réalité bien plus complexe. Les problématiques spatio-temporelles loin de se limiter à ces notions se composent en effet de réalités plus subtiles que ce binôme réduit qui s'articule autour de la vitesse et de son appréhension.

Pour prendre en compte la richesse de l'impact des actions des politiques temporelles destinées à modifier le rapport des sociétés aux temporalités, il est ici nécessaire d'intégrer les enjeux ayant trait :

- à la rupture et à la continuité de l'accessibilité aux services ;
- à la synchronisation et la désynchronisation des rythmes ;
- à la fragmentation et au rassemblement des temps individuels pour créer des temps collectifs ;
- à la qualité du temps vécu ;
- au traitement des inégalités de maitrise du temps.

Ce sont sur l'ensemble de ces enjeux et de leurs arrangements que nous souhaitons revenir ici, car il nous paraît indispensable de déconstruire la prégnance de la vitesse dans la prise en compte du temps.

En effet, se focaliser sur l'accélération et son contraire, le ralentissement, comme nous l'avons volontairement fait précédemment, laisse de côté une vaste partie des questions temporelles qui sont loin de se limiter à un problème de vitesse. Incontestablement, juger les actions des politiques temporelles en se demandant uniquement si leurs actions sur le temps nous permettent d'accélérer ou ralentir, c'est nier toute cette complexité.

[58] *« Mais, si l'on peut définir et mesurer la vitesse d'écoulement d'un fleuve en mouvement, la physique exclut qu'on puisse parler d'une « vitesse d'écoulement du temps ». Car une vitesse est toujours une dérivée par rapport […] au temps. Attribuer une vitesse au temps expose donc subrepticement au piège de l'autoréférence, puisque cela supposerait de pouvoir exprimer la variation du rythme du temps par rapport au rythme du temps lui-même. »* (Klein, 2007 : 24)

Il n'est, en effet, pas objectif de qualifier l'accélération de processus nuisible et le ralentissement de processus vertueux, tout dépend du contexte dans lesquels ils s'inscrivent. L'accélération ou le ralentissement de certains phénomènes peut se faire sans détriments, mais dans de nombreux cas une vitesse trop lente notamment dans le cas d'urgence véritable[59], ou à l'inverse trop élevée notamment dans le cas des rythmes de vie peut entrainer de graves préjudices. La solution n'est peut-être pas dans l'accélération ou le ralentissement, aller vite ou aller lentement n'est pas un gage de qualité en soi, mais dans la recherche du bon temps.

Il est donc possible, et même nécessaire de lire l'action des politiques temporelles au regard d'un nouveau prisme intégrant cette complexité des temps. Nous pouvons donc nous demander pour chaque action entreprise, si elle permet : de faire gagner du temps, de synchroniser ou de désynchroniser les temps de vie afin de mieux les articuler, d'assurer l'accessibilité d'un service ou sa continuité, de réduire les inégalités temporelles ou de permettre une gestion des temps différenciée.

Le tableau proposé auparavant peut alors être reconstruit en tenant compte de l'ensemble des paramètres cités précédemment (cf. tableau ci-après). Cette approche permet alors de mettre l'accent sur l'hétérogénéité des pratiques et l'articulation des temps, plutôt que sur l'accélération uniforme de l'ensemble des processus.

[59] C'est-à-dire de situations pour lesquelles ne pas agir dans l'immédiat peut entraîner des dégâts irréparables et notamment la mort.

Figure 124 : typologie des actions entreprises par les politiques temporelles selon leurs objectifs source : Tempo Territorial, 2013, réalisation : Beyer, 2014)

Thématiques	Objectifs	Argumentaire des membres de l'association Tempo Territorial	Impacts				
			Faire gagner du temps	Articuler les temps de vie	Assurer l'accessibilité des services	Assurer la continuité du service	Réduire les inégalités temporelles
Garde d'enfant sur horaires atypiques et extension des horaires des garderies scolaires	Rendre les services plus accessibles par l'élargissement et l'adaptation des horaires	Faciliter la vie quotidienne (articulation de la vie professionnelle et familiale) et favoriser l'emploi.		x	x	x	x
Allongement de la pause méridienne scolaire		Faciliter la vie quotidienne (articulation de la vie professionnelle et familiale) et favoriser l'emploi. Augmenter les temps parents/enfants. Répondre à la saturation des restaurants scolaires : désengorgement		x	x	x	
Extension de l'ouverture des espaces jeunesse		Élargissement de l'offre d'accueil et de loisirs des 11-17 ans, des temps d'animation des quartiers. Ouvrir ces espaces dédiés lors du temps libre des adolescents et préadolescents alors qu'ils étaient paradoxalement fermés.		x	x	x	x
Élargissement des horaires des piscines		Proposer aux usagers une meilleure accessibilité des piscines. Élargir les horaires d'ouverture au grand public. Conquérir de nouveaux publics. Coordonner les horaires d'ouverture des piscines.		x	x	x	x
Offre culturelle sur horaires atypiques (notamment entre 12h-14h)		Mettre la culture à la portée de personnes qui n'en profitent pas forcement sur le temps plus classique du soir : personnes âgées, citoyen(ne)s périurbain(e)s, public spontané non coutumier des lieux culturels. Favoriser la mixité.		x	x	x	x
Ouverture d'équipements sportifs et culturels la nuit		Capter de nouveaux publics, animer la ville la nuit. Proposer des activités sans alcools aux jeunes.		x	x	x	x
Prolongation des horaires d'ouverture des administrations		Rendre les services publics accessibles en adéquation avec les contraintes horaires des salariés (articulation des temps de vie).	x	x	x	x	x
Adaptation des horaires des marchés notamment en soirée		Mieux répondre aux demandes des salariés désirant accéder aux marchés et n'étant pas disponibles sur les horaires traditionnels du matin ou de l'après-midi (articulation des temps de vie).		x	x	x	x
Guichet unique de services		Faciliter les démarches administratives, regrouper les services pour limiter les déplacements, impliquer les pères dans les démarches. Proposer une offre transversale et faire découvrir des offres parfois éloignées de l'environnement des usagers et rendues accessibles par cette proximité. Favoriser l'émulation entre les services présents et la mixité des publics.	x	x	x	x	x
Valorisation des pôles d'interconnexions		Faire que les pôles d'interconnexions ne soient plus considérés comme des espaces de mobilité contrainte et de temps d'attentes subis. Transformer ces pôles en lieux de vie. Faire gagner du temps en proposant des services multiples. Diminuer les pérégrinations. Renforcer l'attractivité de la multimodalité ainsi que l'insertion de ces pôles dans leurs quartiers.	x	x	x		

Management de la mobilité avec les entreprises	Faciliter les déplacements	Inciter les travailleurs à adopter des modes de déplacement alternatifs à la voiture et plus respectueux de l'environnement. Repenser les mobilités domicile-travail afin de mieux concilier les différents rythmes de vie. Proposer une offre multimodale de mobilité qui permette de répondre à des usages de temps éclatés,	x	x	x	x	
Développement d'un service de transport public la nuit		Assurer la continuité des services de transport la nuit. Favoriser le report modal. Permettre aux salariés et aux personnes qui fréquentent la ville nuit de se déplacer.		x	x	x	x
Lisser les heures de pointe par l'étalement des horaires d'embauche		Diminuer les congestions dans les transports en commun et sur voirie. Maintenir le confort des utilisateurs des transports en commun. Limiter l'allongement des temps de déplacement, les coûts supplémentaires, l'altération de l'image des transports en commun et l'encouragement à l'utilisation de la voiture.	x	x	x	x	
Réorganisation des horaires des agent(e)s d'entretiens (journée continue et horaires standards)	Articuler les temps de vie	Permettre une meilleure articulation des temps de vie professionnelle et personnelle des agent(e)s de ménage qui sont en majorité des femmes contraintes à des horaires fragmentés tôt le matin et tard le soir. Rendre visible le travail et créer une relation entre les salariés des bureaux et les agent(e)s de ménages.	x	x	x		x
Prendre en compte la dimension intergénérationnelle		Aménagement des lieux en fonction des rythmes de vie. Permettre l'accessibilité des services en fonction des âges de la vie, etc. favoriser le lien, le dialogue et les solidarités entre générations.		x			
Travail à distance		Réflexion sur la « démobilité » pour mieux concilier les temps de vies individuels et professionnels tout en construisant une ville plus durable (diminution des déplacements pendulaires, limitation de la congestion).	x	x	x		
Chartre de la qualité nocturne		Améliorer la qualité de la vie nocturne : conjuguer harmonieusement les différents usages nocturnes. Lutte contre les nuisances nocturnes : bruits excessifs, conduites à risques (consommation d'alcool, de drogue, MST…) et discriminations.		x	x		
Contribuer à une meilleure articulation des rythmes dans la Ville, Inscription du temps dans les documents stratégiques. Chronourbanisme et chronoaménagement	Prise en compte systémique du temps	Structurer et optimiser l'organisation temporelle du territoire. Agir sur la maîtrise des déplacements, la compacité urbaine, la gestion économe des ressources, la mixité sociale et fonctionnelle, sur les usages multiples ou le partage des usages, la multipolarité et la valorisation des lieux d'interconnexion. Travailler sur l'articulation des temps personnel, familial, professionnel, social et civique. Proposer des réponses au bénéfice de la qualité de vie personnelle et collective et de plus d'égalité. Réduire les inégalités temporelles et respecter les rythmes structurants de l'individu.	x	x	x	x	x

Que constatons-nous à la lecture de ce nouveau tableau ? La majorité des actions entreprises par les politiques temporelles sont destinées à articuler les temps de vie, à assurer l'accessibilité des services publics tout comme leur continuité et à lutter contre les inégalités temporelles. Si quelques actions permettent de dégager du temps en évitant notamment la multiplication des déplacements, peu d'actions sont finalement engagées pour avoir des impacts directs sur l'accélération ou le ralentissement des processus.

Les politiques temporelles cherchent avant tout à réguler la coprésence et la synchronisation entre les différents agents sociaux afin de faire mieux se composer l'ensemble des temps individuels et reformer des temps collectifs.

Certes, leurs actions permettent aux individus de gagner du temps, mais en rien elles n'incitent par la suite à mettre ce temps à profit pour multiplier les expériences dans le but d'en faire toujours plus. Les individus sont libres de mettre à profit ce temps pour l'investir dans des projets destinés à accroître leur bien-être ou dans le consumérisme effréné.

Les actions touchant l'articulation des temps de vie concernent avant tout l'articulation entre temps de travail et familiaux. Effectivement dans les enquêtes la majorité des répondants désireraient passer plus de temps avec leur famille et leurs amis (Davoine et Méda 2009 ; Bigot *et al.*, 2013). Ce temps dégagé peut donc être investi dans le but de créer du lien social, dans des moments conviviaux ou de détente. Encore faut-il que ce temps libéré ne soit pas capté par le pan de l'économie, dont le paradigme repose sur l'accélération, la croissance et l'obsolescence de l'ensemble des processus au service du profit immédiat notamment, au travers de sa marchandisation. En effet, comme l'ont rappelé le sociologue Jean Yves Boulin et l'économiste Alain D'Iribarne (2014) l'individu social est dans notre société bien souvent réduit à sa seule condition économique et productive. Voire dans le cas des salarié(e)s des entreprises de services complètement objetisé et soumis au seul bon vouloir du consommateur-roi (Lordon, 2014).

Le passage d'une société industrielle à une société de services à conduit à redéfinir les temps et à rompre l'unité qui assurait la synchronisation de la société. Dans une société, où, les temps et les rythmes de l'économie industrielle sont remplacés par ceux de l'économie servicielle, en l'absence de redéfinition globale d'un modèle temporel, les politiques temporelles tentent de répondre aux mieux aux nouveaux arrangements que ces mutations induisent. Elles œuvrent pour que les services publics s'adaptent à la désynchronisation des temps, notamment au niveau de leurs horaires. En effet, pour que ces derniers ne soient pas illégitimes, aux yeux de leurs usagers, leurs temporalités ne peuvent être déconnectées des rythmes et disponibilités de ces derniers. Elles jouent parfois un rôle de pompier envers les plus démunis, ceux dont la gestion du temps est la plus contrainte. En effet, la nécessité de mise en place de crèches sur horaires atypique, par exemple, découle directement des nouvelles formes de travail imposées par les entreprises à leurs salarié(e)s. Si dans ce cas les politiques publiques locales, faute de pouvoir, n'ont

d'autre choix que de faire le jeu des entreprises ; dans d'autres cas, à l'instar de la réorganisation des horaires des agent(e)s d'entretiens, elles peuvent mettre en place et diffuser dans le monde de l'entreprise de nouveaux modes de travail plus respectueux des temps de vie des salarié(e)s (cf. encadré ci-après).

Réorganisation du temps de travail des agent(e)s d'entretiens

La réorganisation du temps de travail des salarié(e)s précaires s'attaque directement aux inégalités temporelles. Les agent(e)s d'entretien, principalement des femmes, ont en grande majorité des journées de travail morcelées réparties à des moments où les bâtiments sont inoccupés : 6h30-8h30, 12h-14h, 18h-21h et, sur différents lieux, renforçant les difficultés liées aux transports : l'offre de transports en commun étant souvent faible, voire inexistante, à ces heures d'embauches et de débauche. Cette structuration rend aussi difficile la conciliation entre temps de travail et temps familiaux, et ce de manière plus marquée pour les familles monoparentales. Phénomène renforcé par l'absence de crèches sur ces horaires atypiques. De ce constat est née une étude concertée entre employeurs, salarié(e)s, et bénéficiaires du service à la mairie de Rennes, afin de proposer aux agent(e)s d'entretiens une journée continue sur des horaires standards. Ce système à fait ses preuves : réduction de la fatigue et amélioration de l'articulation de leurs temps de vie pour les salarié(e)s, meilleur rendement et réduction du turn-over pour les entreprises, nouveaux rapports humains entre fournisseurs et bénéficiaires du service qui maintenant se côtoient. Il se diffuse dans d'autres territoires et séduit les entreprises.

Mais c'est avant tout sur les questions d'articulation que les politiques temporelles tentent de redonner un sens aux temporalités sociales pour mettre fin à l'urgence permanente et l'accélération qu'elle engendre. Au-delà d'un problème de vitesse, les porteurs des politiques temporelles pensent que l'organisation temporelle défaillante, caractéristique des sociétés modernes, est une menace pour la cohésion sociale : le manque de temps collectifs pour construire, échanger et créer du lien mettant en danger le vivre ensemble. En effet, la fluidification de la société a donné aux individus une autonomie considérable, en contrepartie elle a érodé les rythmes collectifs et les repères communs constitutifs de la société. Et cela, à tel point que certain se demande *« si la fluidification des sociétés contemporaines n'a pas atteint un tel degré qu'elle menace désormais de renverser ce qu'elle avait permis d'établir, ou, pour le dire autrement, si elle n'est pas en réalité la forme nouvelle et subtilement oppressive que prend de nos jours la domination »* (Michon, 2007 : 261).

Comme l'écrivait déjà l'urbaniste Kévin Lynch au début des années 1970 *« The most commun stress is synchronization, coordinating our time with another person's »* (Lynch, 1972 : 80)[60]. Ce besoin de coprésence est vital quant il s'agit de créer du lien social et de faire société. C'est pourquoi dès leur apparition les sociétés humaines ont créé des calendriers destinés à réguler et à synchroniser la vie sociale afin d'assurer leur bon fonctionnement (cf. chapitre 1) car *« si les temps sociaux sont fondamentalement pluriels, la société ne peut vivre sans essayer d'unifier cette pluralité. »* Mallet, 2014 : 1)

Dans les sociétés occidentales modernes, où, la logique industrielle et ses temps rigides côtoient la logique servicielle et ses temps flexibles, les instances qui assuraient la coordination entre les multiples

[60] *« Le stress le plus commun est la synchronisation et la coordination de notre temps avec celui d'une autre personne»* (notre traduction).

temps sociaux ne remplissent plus leurs rôles de régulateurs ; les temporalités individuelles désynchronisées prennent le pas sur les temps collectifs partagés. Cette fragmentation des séquences temporelles – plus courtes et plus nombreuses, concomitantes voir superposées – entraine un besoin d'articulation croissant dans un contexte, où, les institutions garantes de la synchronisation sont déficientes. Et, à son tour « *la dérégulation et la désinstitutionnalisation temporelles augmentent massivement les exigences de planification, et donc de temps nécessaires à la coordination et à la synchronisation des séquences d'action quotidiennes.* » (Rosa 2010 : 158).

Ce constat est d'autant plus vrai dans une société servicielle, où, la condition d'obtention des services est assurée par la coordination et l'articulation des temps entre prestataire et bénéficiaire du service. En effet, à l'inverse de l'activité industrielle dans laquelle temps de production et de consommation peuvent être déconnectés, l'activité de service repose sur la coproduction et doit par conséquent tenir compte des temps des salarié(e)s et des bénéficiaires. Cette économie servicielle, dans laquelle, le temps est central crée des tensions temporelles en regard de l'accessibilité des services, et ce d'autant plus que le bénéficiaire, à l'inverse du salarié(e), n'a pas de contrat de subordination et a ses logiques qui échappent à l'entreprise (Du Tertre, 2013 ; Vuidel 2014). La question des temps sociétaux devient cruciale face à ce besoin de synchronisation temporelle exigé par le face à face de la coproduction.

C'est donc sur ce point – l'articulation et la qualité des temps vécus – qu'interviennent particulièrement les politiques publiques qui s'intéressent aux temporalités sociales et territoriales. En ayant des actions sur l'accessibilité, l'articulation et la réduction des inégalités de maitrise des temps, les politiques des temps sont, d'une part, un garde fou – certes bien maigre, face au paradigme de l'économie dominante actuelle qui cherche à accélérer l'ensemble des processus dans une logique de profit financier où « le temps c'est de l'argent » – et, d'autre part, un facteur d'adaptation dans un contexte d'apparition de nouvelles temporalités due au passage d'une société industrielle à une société de services.

Dans une société, où, le modèle temporel s'emballe et laisse de côté les plus précaires au profit de ceux qui gèrent et disposent de leur temps et du temps des autres, les choix stratégiques effectués par les politiques temporelles sont cruciaux. Au-delà de la recherche, d'un modèle temporel rapide ou lent, les politiques des temps cherchent à instaurer un régime temporel plus équitable destiné à améliorer la qualité de vie. Elles ont pour dessein la coconstruction d'une nouvelle organisation des temps qui réduise les inégalités de maîtrise du temps et d'accès aux ressources des territoires, ainsi que la ségrégation socio-spatiale ; en ce sens, elles s'inscrivent en contre-pied de politique qui viserait à favoriser certains individus au détriment d'autres. Au contraire, elles cherchent à favoriser la prise en compte dans le débat des groupes sociaux défavorisés, voir parfois, exclues du débat tel que les familles monoparentales, le personnel peu qualifié et parfois « invisible », à l'instar des agent(e)s d'entretiens.

Leur objectif est donc : de construire collectivement un idéal temporel qui convienne aux besoins de tous, un modèle au service d'un développement plus soutenable qui réponde aux besoins individuels, tout en conservant le sens du collectif et du bien vivre ensemble. Pour cela, elles s'efforcent de mettre en œuvre la coconstruction d'une organisation temporelle eurythmique[61], qui permettrait d'avoir le bon temps aux bons moments, qui conviendrait physiologiquement et psychologiquement à l'ensemble de la société.

Si, elles jouent parfois seulement un rôle de pompier envers ceux qui sont les plus touchés par les inégalités temporelles, certaines de leurs actions permettent, si ce n'est de reprendre la main face aux lois du marché, tout du moins de poser un autre regard au profit du bénéfice collectif sur des sujets sensibles. C'est notamment le cas, lorsqu'elles interrogent les effets socio-économiques de l'ouverture dominicale des commerces qui se multiplie, ces 20 dernières années, face au relâchement des contraintes législatives, tout en questionnant la place du service public et notamment l'offre publique de loisirs sur ce jour particulier.

En effet, les politiques temporelles s'attachent à valoriser les temps non marchands qui « font société » et lutte contre l'ironie de l'histoire soulignée le sociologue Daniel Vander Gucht : *« le socialisme, désireux de libérer le temps de l'ouvrier pour promouvoir sa citoyenneté et sa culture, a été pris de court par le capitalisme qui s'est emparé du temps de loisir pour l'alimenter de ses produits de divertissement. »* (2006 : 111).

Alors que les équipements culturels (musées, théâtre…) sont ouverts le dimanche, les médiathèques font encore objet d'exception. Pourtant, leur ouverture, appropriée sur certains territoires, permet de proposer, selon Jocelyne Bougeard adjointe au maire de Rennes vice-présidente de Tempo territorial, *« une alternative à la surconsommation et à la marchandisation du temps libre et de la culture renforcées par l'ouverture des commerces le dimanche »* (Tempo Territorial, 2011 : 5). Cette ouverture est d'autant plus pertinente que cette offre culturelle alternative et gratuite rencontre un franc succès : le dimanche est le jour le plus fréquenté dans toutes les villes enquêtées (Tempo Territorial, 2011). De surcroît, cette offre permet de capter de nouveaux publics qui ne venaient pas sur les autres créneaux d'ouverture, à Montpellier, ils représentent 1/3 de la fréquentation dominicale (ibid.). Ce renouveau du public, fait important dans un contexte de stagnation de la fréquentation (Donnat, 2009), confirme ce que le rapport Arot de l'inspection générale de bibliothèques stipulait en 2012 : que ces équipements, qui en raison leurs horaires inadaptés excluent toute une partie de leurs publics potentiels, doivent entrer dans des démarches de types bureaux des temps.

Toutefois, cette ouverture qui privilégie le rythme des utilisateurs ne doit pas être faite au détriment de ceux du personnel et nécessite une phase de concertation afin qu'elles ne soient pas une contrainte. Certaines villes, à l'exemple de Montpellier, font appel à un double système de volontariat et

[61] Du grec ancien bon rythme

d'obligation de service tout en tenant compte des situations (ex. : famille monoparentale), afin de réduire au maximum la pénibilité pour les agents. La mise en place de contrats étudiant pour étoffer les équipes est également une solution ayant fait ses preuves pour que le dimanche soit bien vécu par les agents.

Cette offre de temps de qualité, qui entre en concurrence avec la marchandisation du temps proposé par les grandes enseignes qui ouvrent le dimanche, permet également d'alimenter le débat sur la régulation du travail dominical comme, à Rennes où, le dialogue social entre la Ville, la communauté d'agglomération et les commerçants a permis de limiter les ouvertures dominicales.

Repenser la maîtrise d'usage sur des temps quotidiens est intéressant, mais les politiques temporelles ne s'arrêtent pas là, elles prolongent leur démarche en pensant à l'intégration des temps tout au long de la vie et au lien entre les générations.

Des immeubles proposant des logements malléables et évolutifs refont leur apparition sur le marché[62]. Au-delà de lieux ou d'équipements communs, leurs agencements sont modulables via le partage, l'ajout ou le retrait de pièces, et ce, afin d'être en accord avec les nouvelles demandes corrélées aux mutations des structures familiales et à l'allongement de la durée de vie[63]. Une nouvelle façon de programmer l'habitat qui pourrait de nouveau mobiliser les bailleurs sociaux.

C'est d'ailleurs le cas avec SIPEA, bailleur social de la Vienne, qui souhaite développer des logements spécialement étudiés pour accueillir des cohabitations intergénérationnelles sur Poitiers.

Déjà engagé, comme d'autres bailleurs sociaux, dans l'action KAPS portée par l'AFEV[64], qui permet à des étudiant(e)s de colouer des appartements du parc public à moindre coût, contre un engagement auprès des habitants du quartier ou dans des projets intergénérationnels ; et Equip'Âges, un dispositif de cohabitation intergénérationnelle classique porté par le centre socio-culturel Le Local. SIPEA souhaite aller plus loin en s'investissant dans un véritable projet pour le logement des seniors : « Innovation Habitat Habitant Senior » (I2HS)[65].

Une partie du parc locatif de SIPEA est constitué d'appartements de grande taille ne répondant pas à la demande actuelle, le projet souhaite donc leur redonner de nouvelles fonctions. Conscient que le principal frein au développement des colocations intergénérationnelles résidait dans le partage de la salle de bain et des toilettes, dans le cadre de la rénovation d'immeubles anciens, SIPEA a donc prévu de concevoir spécialement des logements pour ce type de collocation afin de permettre à chacun de conserver son intimité.

[62] Le concept d'habitat évolutif tel que nous l'entendons a déjà été expérimenté par les bailleurs sociaux dans les années 1950 en Suède et dans les années 1970 en France.
[63] Célibat, divorce, monoparentalité, logement multigénérationnel (accueil d'un jeune ou d'une personne âgée dans une partie indépendante).
[64] Association qui milite contre le décrochage scolaire des jeunes.
[65] Le site du projet : https://sites.google.com/a/reneamberg.fr/ihhs

Le développement de ce mode d'habiter permet de lutter contre l'isolement des séniors et de faciliter l'accès aux études (le logement étant le premier poste de dépense pour les étudiant(e)s), tout en favorisant le lien intergénérationnel.

Ces expérimentations concrètes, qui, loin de se limiter à une simple question de vitesse, lient proximité, accessibilité et équité tout en recoupant des enjeux sociétaux, territoriaux et organisationnels, démontrent que la question des temps sociaux s'insère dans un système complexe qui découle de choix de société. En effet, la recherche de l'articulation des temps sociaux et des temps de vie pose la question de savoir jusqu'où va l'adaptation au marché privé et à l'individualisme, car derrière l'agencement de l'ensemble des temps sociaux se cachent des choix politiques forts qui déterminent un modèle de société.

2.3 Quel projet politique utopique pour avoir le temps de vivre (ensemble)

Le temps est un facteur d'inégalité majeur que ce soit celui de la durée de vie, de l'éducation, de travail, de loisir, ou domestique, le temps n'est pas le même pour tous et il est un facteur de disparité et d'injustice important.

Dans « Éloge du luxe », Thierry Paquot (2007) nous apprend, en s'appuyant sur les résultats d'enquêtes faites par de grandes marques de luxe, que bien avant la possession d'un yacht ou d'un avion personnel, ce que les individus considèrent comme un luxe : c'est la maitrise de leur temps.

Des inégalités au luxe de bien vivre, les temporalités touchent des fondamentaux de la qualité de vie humaine et relèvent des choix éminemment politiques.

Pourtant, les actions sur le temps en faveur du vivre ensemble, qui cherchent à prendre en compte les interactions entre temporalités naturelles et construites, individuelles et collectives, sont rares, et la question du temps reste marginale ; d'ailleurs, les bureaux des temps restent bien souvent ignorés des autres services au sein même de leurs collectivités.

À la Renaissance la pensée s'est sécularisée, ce n'était à l'avenir plus dieu qui faisait l'histoire, mais l'humanité ; sorties de l'obscurantisme, les sociétés humaines se mirent à croire au progrès grâce à l'avènement de la raison. Mais les atrocités la première et la seconde guerre mondiale contribuèrent à mettre à mal cette croyance dans ce progrès politique. Cet effondrement idéologique de l'humaniste et l'augmentation de la logique capitalise, dans laquelle, l'idéologie dominante est celle du culte des objets et du consumérisme mirent fin à l'idéal de progrès ; le changement ayant désormais lieu pour lui-même et non plus pour rendre le monde meilleur, les grandes idéologies qui permettaient de transcender le présent s'en trouvèrent affaiblies : le futur n'était plus porteur de sens (Lenoire, 2012).

Comment mettre fin à cette logique et redonner du sens au futur ? Que veut-on faire de notre temps ? Une bonne journée doit-elle être une journée rentable ou doit-elle contribuer à la qualité de vie tant individuelle que collective ?

Pour le politologue Paul Ariès (2012), la vitesse est une réponse à l'angoisse de la finitude, et la société inventera d'autres dissolvants aux angoisses que la vitesse quand elle donnera plus de place à l'humain, à l'être sur l'avoir. Le modèle temporel de la société de loisir et de services reste donc à inventer, son utopie temporelle à créer. Derrière ce débat se retrouve bien évidemment la place du temps de travail, du temps citoyen et du temps libre.

En lien avec le fort taux de chômage, les Français accordent une place importante au travail, mais ils souhaitent également qu'il occupe moins de place dans leur vie notamment à cause de la dégradation des conditions de travail et des difficultés d'articulations des temps de vie (Davoine et Méda 2009, Bigot *et al.*, 2013).

Dans son rapport sur les politiques temporelles des collectivités territoriales, le sénateur Edmond Hervé rappelle que si *« nous avons toujours eu une approche très instrumentaliste du temps de travail : au service de l'emploi, de l'efficacité, de la richesse économique. Aujourd'hui, nous devons être à la recherche de l'équilibre avec les autres temps* » (Hervé, 2014 : 23) et que c'est là le sens de la réduction du temps de travail. L'objectif général de la réduction du temps de travail étant de *« faire cesser l'exploitation du travailleur, favoriser le respect de sa personnalité, de sa santé, servir son ressourcement, son épanouissement et celui de sa famille, par l'accès au repos, à une politique de loisirs entendue comme source de liberté, de culture, de citoyenneté et non d'oisiveté.* » (Hervé, 2014 : 27).

Si, une législation relative aux conditions de travail est apparue en France concomitamment à la montée du libéralisme, pendant la révolution industrielle, c'est avant tout, pour lutter contre les excès de l'individualisme libéral à l'origine de conditions de travail et de vies lamentables des ouvriers. À cette époque, sans législation pour encadrer le travail, les chefs d'entreprises dans leur course aux bénéfices au nom de la rentabilité méprisaient les conditions d'emploi et de vie de leur main d'œuvre et exigeaient des ouvriers un travail extrêmement intense dans des conditions de salaire basses en raison du fort taux de chômage.

En 1840, le rapport du Docteur Villermé (1971) dénonçait les conditions de vie ouvrières et notamment le travail des enfants et en incombait la responsabilité au patronat. Ce texte hygiéniste influença fortement la loi qui s'opposa à la mise au travail des enfants de moins de huit ans, limita la journée de travail à huit heures pour les 8-12 ans et à douze heures pour les 12-16 ans, et interdit également le travail de nuit aux moins de 13 ans. Par la suite, les enquêtes et les luttes sociales, qui mirent en évidence les conditions déplorables des ouvriers, contribuèrent à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. En 1900, la loi Millerand abaissa à onze heures la durée du travail journalier. En 1906, une loi fut votée sur le repos hebdomadaire et la fermeture obligatoire des commerces le dimanche. En 1919,

la journée de travail passa à huit heures. En 1936, le travail passa à 40 heures hebdomadaires et les premiers congés payés furent créés66. Une troisième semaine de congés payés fut octroyée aux salarié(e)s en 1956, puis une quatrième en 1969. En 1982, le travail passa à 39 heures hebdomadaires et une cinquième semaine de congés payés fut octroyée. En 1998, la durée du travail hebdomadaire passa à 35 heures.

Et la tendance au partage et à la réduction du temps de travail est toujours préconisée par des économistes (Rifkin, 1997 ; Larrouturou, 1999) et des sociologues (Méda, 2012), pour faire face à sa raréfaction et développer des activités humaines centrées sur d'autres fins que la production et notamment des activités civiques, sociales, politiques qui contribuent au bien-être et à la coopération.

Cette brève histoire du droit du travail nous montre que, si depuis l'invention de formes de productivité sans précédent dans l'histoire de l'humanité le temps de travail a d'abord été extrêmement long et contraignant, il tend par la suite rapidement à diminuer pour des questions de bien-être et de qualité de vie ; et également de gain de productivité[67], d'automatisation et d'informatisation (Rifkin, 1997).

Si les calculs du sociologue Jean Viard (2012) démontrent que notre temps de travail à fortement régressé passant de 120 000 heures début du XXe siècle à 70 000 heures au début du XXe siècle, qu'en est-il de l'augmentation de ce temps de travail au XIXe siècle ? Ce siècle semble avoir été celui de tous les abus au niveau de l'exploitation des forces de travail : travail de jeunes enfants, et ce, même la nuit, journée indécemment longue, absence de jour de repos, de congés ou de retraite.

Dans le temps long, les sociétés humaines n'ont pas toujours accordé autant d'importance au travail. Dans « Âge de pierre, âge d'abondance » (1976), l'anthropologue Marshall Sahlins démontre que la société des chasseurs cueilleur n'est pas, comme on le pense, une société de pénurie, mais une société d'abondance, dans laquelle les individus ne consacrent qu'une faible partie de leur temps, 4 à 5 heures par jour, au travaille productif pour assurer leur subsistance, leur octroyant ainsi un temps libre conséquent. *« La société du travail est l'autre nom de la société moderne. Il suffit pour s'en convaincre de se rapporter à ce que les ethnologues et les historiens ont observé. Que ce soit au Moyen Âge ou à la Préhistoire, dans l'antiquité ou dans les sociétés primitives survivant encore ici et là dans le monde, le travail non seulement à toujours fait l'objet d'un traditionnel et profond mépris de la part de tous les individus et de toutes les couches, castes et ordres sociaux, mais il était également délibérément limité, mieux, institutionnellement relégué. […] Dans les sociétés modernes, au contraire, jamais les hommes n'ont autant travaillé. 40, 35 heures par semaine, cela peut paraitre bien peu au regard des 12 à 16 heures par jours du XIXe siècle, 6*

[66] Ces premiers congés payés cristalliseront les tensions entre les attentes des classes ouvrières et la bourgeoisie conservatrice. Ce qui se traduira par la tristement célèbre phase de l'hebdomadaire de droite Gringoire : *« Ces salopards en casquettes venus se divertir et se reposer au bord de la mer au lieu de continuer à travailler à l'usine »* qui sera détournée par le mouvement ouvrier dans une chanson populaire de Gaston-Maxime Gouté.

[67] Le volume annuel de travail diminue alors que la quantité de richesse augmente : au cours des années 1980 l'économie française a augmenté de 30% sa production annuelle de richesse, et a diminué la quantité annuelle de travail dont elle avait besoin de 12% (Gorz, 2013).

jours par semaine et dès la prime enfance, mais ces horaires qui sont aujourd'hui les notre, ce temps que nous passons à travailler, que nous considérons comme modéré ou en progrès par rapport à ce que vivaient nos grands-parents, et même nos parents, ne pouvait être qu'une aberration pour un Romain ou pour un Grec, quelque chose d'inconcevable, de proprement inhumain. Pour l'Indien aussi, une telle vie de travail était impensable. Les colons blancs en savaient quelque chose eux qui n'ont jamais réussi à mettre les Indiens au travail. Les Indiens d'ailleurs préféraient se laisser mourir plutôt que de s'enchainer comme le faisaient les Blancs à leur labeur quotidien. » (Chalas, 2003 : 140)

La Rome antique comptait jusqu'à 200 jours fériés par an (Chalas, 2003). Durant la révolution industrielle, les règles des métiers et de l'Église, qui imposaient encore près de cent cinquante jours chômés par an au XVIIe siècle, furent progressivement abolies (Ascher 1997). Dans les sociétés primitives, dans la Grèce et la Rome Antique, au moyen âge, le travail était une activité dégradante et servile et ce sont les activités relatives à la politique, à l'art, la philosophie et aux sciences, à dieu qui était valorisé et était au centre la vie sociale (Meda, 1995). Ceux qui disposaient à loisir de leur temps (citoyen athénien, aristocrate) étaient valorisés (Gwiazdzinski et Rabin, 2006), maintenant, *« les rentiers ont disparu, et, sans eux, le non-travail a cessé d'être une valeur des élites (le travail il est même devenu parfois leur obsession !) »* (Viard, 2012 : 45) et *« tout le monde doit être surbooké « exhibant les pages noircies de son agenda noirci comme de pathétiques trophées. »* (Gwiazdzinski et Rabin, 2006 : 45). Il aura fallu *« bien des siècles pour renverser cette échelle de valeurs et faire du travail non plus seulement une nécessité, mais une valeur. »* (Halpern, 2008 : 30).

Au XVIIe siècle le travail est devenu libérateur et source d'épanouissement, cependant au XIXe siècle la pénibilité du travail mit fin à cette allégorie (Ibid.). Les conditions de travail du XXe et XXIe siècle et l'exclusion d'un nombre croissant d'individus de son monde contribuent également à éroder la vision du travail comme ciment de la société et de l'épanouissement individuel.

Vision que les chiffres viennent corroborer :

- En 2014, Pole Emploi, recensait 5,9 millions inscrits auxquels il faut ajouter les 2,2 millions d'allocataires du RSA.
- Selon, l'INSEE en moyenne en 2010, le taux d'activité des 15-64 ans était de 70,5 %, les trois quarts des hommes et les deux tiers des femmes en âge de travailler étant en activité.
- Selon une étude de la DARES (2012) : pour 27% des salariés à temps partiel, celui-ci est subi. Il concerne essentiellement des femmes, mais aussi les jeunes (40%) et les ouvriers (37%). De plus, 14% des Français occupent un emploi précaire, près de deux millions de salarié(e)s ont un niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Enfin, 8 recrutements sur 10 se font en CDD, les femmes et les jeunes étant les plus touchés. Les trois quarts des CDD d'au moins 30 jours arrivés à terme en 2011 ont duré 6 mois ou moins.

- Pour être plus précis, en 2011, 54,9% des CDD hors intérim duraient moins d'une semaine (sois 9 millions de contrat) et 31% duraient une journée (Chérèque, 2012). Cette situation amène Philippe Askenazy, économiste du travail au CNRS, à qualifier ces travailleurs qui enchainent semaine de chômage et de travail d'hyperprécaires (Chérèque, 2012).
- L'étude épidémiologique Samotrace, réalisée en 2009, révèle que 37% des femmes et 24% des hommes enquêtés expriment un mal-être au travail, que 13% des individus travaillent d'une façon qui heurte leur conscience professionnelle et que 5% des femmes disent être exposées à des violences physiques dont 16% à des menaces ou humiliations. Cette étude précise également que de nouveaux secteurs apparaissent dans le champ de la souffrance mentale : les services publics, les banques, la finance et l'énergie (Cohidon *et al*., 2009).
- Ce constat corrobore les résultats des enquêtes sur les « Conditions de travail » menées par l'INSEE et le ministère du Travail qui révèlent leurs dégradations à la fois en termes de pénibilité physique et mentale (Bué *et al*., 2008).
- L'observatoire des inégalités montre que, de 2008 à 2010, les 10 % des ménages les plus pauvres se sont appauvris d'un demi-milliard d'euros, alors que les 10 % les plus riches se sont enrichis de 14 milliards, en captant 58 % de la richesse créée pendant ces deux années ; et que notre pays compte plus de 5 millions de pauvres qui doivent vivre moins de 800 €, la moitié du revenu médian.
- Enfin, selon un sondage Ifop (2014), le travail est une contrainte pour une majorité des Français : 56% estiment que le travail est *« une contrainte nécessaire pour subvenir à ses besoins »* et seuls 44% continuent à le percevoir comme *« un moyen pour les individus de s'épanouir dans la vie »*. Ce désamour est encore plus net pour 25-64 ans dont 60% perçoivent le travail comme une contrainte.

Pour Dominique Méda (1995), le travail comme valeur de base sur laquelle fonder la société n'est pas viable. Une société est loin de reposer sur une économie utilitariste, elle existe si des institutions publiques assurent le lien commun. Bien sûr, la sociologue nous rappelle que le travail conditionne une partie de nos vies, il ne s'agit pas de nier son importance, mais de le remettre à sa place pour valoriser ce qui est réellement important : la vie en société et les activités non productives librement choisies.

Ce que défendait déjà ardemment Paul Lafargue (1883) dans « Le droit à la paresse ». Ce temps libéré doit donc l'être par choix et non à cause d'une réduction subie et inégalitaire du temps de travail due à la croissance du chômage. Dominique Méda (2012) estime que la réduction du temps de travail est la solution pour modifier notre rapport au travail et le partager dans un contexte de raréfaction. Ce partage est d'autant plus pertinent que ceux qui travaillent doivent travailler plus vite, plus intensément et plus longtemps[68]. Rappelons également que le but de l'économie n'est pas de créer de l'emploi, mais *« de*

[68] Travailler plus longtemps pour sa retraite semble d'autant plus absurde que : selon une récente étude de l'INED l'espérance de vie sans incapacité est en baisse passant pour les hommes 62,7 ans à 61,9 ans entre 2008 et 2010 ; et pour les femmes de 64,6 ans

mettre en œuvre, aussi efficacement que possible, les facteurs de production, c'est-à-dire de créer le maximum de richesse avec le moins possible de ressource » (Gorz, 2013 : 47). Ce à quoi elle arrive avec succès, car l'économie augmente constamment sa production annuelle en diminuant la quantité de travail nécessaire (Gorz, 2013) ; ce qui justifie d'autant plus la nécessité de son partage. En travaillant mieux et en travaillant moins, chacun contribuerait à la diminution du chômage et à changer nos rapports au temps.

L'économiste Alain D'Iribarne (2014) explique que dans le paradigme productif actuel celui de la finance et des entreprises cotées en bourse : le capital est la constante et la valeur du travail sa variable d'ajustement, par le passé : c'était l'inverse. De cette logique apparait la problématique du bien-être et du travail, car c'est l'individu qui est devenu la variable d'ajustement et non plus le capital. La demande sociale de réagencement du temps et de l'espace et la remise en question du temps de travail traduisent une recherche d'équilibre harmonieux de l'ensemble des temps de vie en réponse au paradigme productif actuel qui objetise les salarié(e)s (D'Iribarne, 2014).

Dans le capitalisme le but est de faire du profit, le travail ne sert donc pas à accomplir ce qui est utile à l'humanité, mais ce que se vend, quel que soit l'impact social ou environnemental que cela puisse avoir, par conséquent, le fossé s'élargit entre ce qui est bon pour l'homme et ce qui est bon pour l'économie (Wölflingseder, 2012). Ainsi, le développement de l'économie et des échanges marchands ne va pas de pair avec le développement du bien-être de la société et produit à l'inverse de l'exclusion : la croissance économique n'est donc plus la condition du progrès de la société.

La recherche de nouveaux indicateurs pour remplacer le PIB qui n'indique en rien la qualité de vie traduit bien ce phénomène. Pour Alain D'Iribarne (2014), le paradigme de la financiarisation à une dynamique suffisamment forte pour continuer à porter le système dans les formes actuelles de travail et de plaisir et de souffrance qui lui sont liées. Le changement doit donc se chercher dans la construction d'une autre idéologie permettant de répondre à la pression actuelle que beaucoup subissent.

Temps et humanisme vont de paire, dans la première utopie française l'abbaye de Thélème décrite par Rabelais aucune horloge ne régule les temps. Le temps des sociétés devrait être un temps utile à la vie humaine. La réponse, à la crise du temps qui touche les sociétés modernes occidentales, se trouvera dans le développement d'un nouvel idéal, visant une meilleure utilisation et un meilleur partage du temps, qui viendra remettre en question le paradigme de l'économie et du salut par la croissance.

à 63,5 ans pour les femmes (Sieurin *et al*., 2011). Cette tendance française, qui se retrouve chez les autres pays de l'Union européenne ayant des espérances de vie élevées, est confirmée par les chiffres de l'INSEE qui enregistre depuis 2009 une régression de l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitations d'activités ou sans incapacités majeures.

2.4 Vers un droit au temps : le temps une nouvelle question sociale

Pour Jean Batiste André Godin, socialiste utopique et riche d'industriel, si tout le monde ne pouvait être riche, il était en revanche possible de procurer les « équivalents de la richesse » à la totalité. Par cette expression Godin entendait l'ensemble des conditions que la bourgeoisie pouvait s'offrir avec l'argent : salubrité, santé, éducation, culture, loisir… Issu du milieu ouvrier et frappé par les conditions misérables de cette classe au XXe siècle, le succès de Godin lui permettra de créer sa société idéale au sein du Familistère de Guise, lui-même, largement inspiré du célèbre Phalanstère de Charles Fourier.

Aujourd'hui, ne peut-on pas entendre que le temps, cette ressource non renouvelable si précieuse à chacun d'entre nous, peut être vu comme un équivalent de la richesse ? Il est vrai que l'argent permet d'acheter du temps : les plus nantis achètent ce temps de vie aux plus pauvres et aux plus précaires, qui se retrouvent d'autant plus contraints dans la manière de disposer de leur temps.

La maitrise de son temps apparait donc être un équivalent de la richesse. Dans cette perspective, le partage du travail ne doit pas avoir lieu dans un but unique d'équité, l'enjeu n'est pas seulement de partager le travail pour que tout le monde puisse travailler. L'enjeu est de construire un nouveau rapport au temps : la réallocation du temps n'a de sens qu'en lien avec une redéfinition de la valeur de ce temps libéré.

« Tous exigent du travail, du travail, du travail ! Les uns réclament une protection sociale de base qui prenne en considération les besoins, les autres un revenu universel inconditionnel. Mais nul ne s'interroge sur les raisons cachées de ces rapports absurdes qui, au mépris de l'être humain, dominent aujourd'hui le monde du travail. Avoir la possibilité de travailler moins, pour consacrer enfin du temps à la « vraie vie », n'est-ce pas là un rêve aussi ancien que l'humanité ? Ce n'est pas sur les tâches nécessaires à la survie que nous devrions faire porter le plus clair de nos efforts, mais plutôt sur tout ce qu'il y a au-delà de la simple satisfaction du besoin : le loisir, l'art, le jeu, la philosophie, tout ce qui rend les hommes authentiquement humains. Aujourd'hui nous pourrions enfin réaliser ce rêve. La productivité du travail a fait un bond si formidable que tous sur cette terre, moyennant un effort minime (comparé à ceux des époques antérieures), nous pourrions ne manquer de rien. Mais en dépit de sa raréfaction, le travail se pose en puissance totalitaire qui ne tolère aucune autre divinité à ses côtés. Nous persistons à vénérer le travail comme un fétiche, comme s'il était doué de pouvoirs magiques. » (Wölflingseder, 2012 : 1)

« Une perspective nouvelle s'ouvre ainsi à nous : la construction d'une civilisation du temps libéré. Mais, au lieu d'y voir une tâche exaltante, nos sociétés tournent le dos à cette perspective et présentent la libération du temps comme une calamité. Au lieu de se demander comment faire pour qu'à l'avenir tout le monde puisse travailler beaucoup moins, beaucoup mieux, tout en recevant sa part des richesses socialement produites, les dirigeants, dans leur immense majorité, se demandent comment faire pour que

le système consomme davantage de travail – comment faire pour que les immenses quantités de travail économisées dans la production puissent être gaspillées dans des petits boulots dont la principale fonction est d'occuper les gens. » (Gorz, 2013 : 49-50).

Comment réinscrire le temps hors des circuits économiques, comment lui donner une nouvelle valeur ? La réponse à cette aporie est peut-être dans le droit au temps. Dans une façon postmoderne d'occuper son temps, construite en dehors de sa signification marchande et productive.

Plusieurs courants militent en faveur de l'instauration d'un revenu inconditionnel de base c'est-à-dire un revenu garanti octroyé uniquement sous condition de citoyenneté, et non de travail :

- le mouvement Utopia, née en 1996 par groupe marqué à la lecture du livre « Le Travail, une valeur en voie de disparition » de Dominique Méda (1995), dénonce notamment les premières aliénations de notre société : le dogme de la croissance comme solution à nos maux économiques, la croyance en la consommation comme seul critère d'épanouissement individuel et la centralité de la valeur travail comme seule organisation de la vie sociale. Il se définit comme, une coopérative citoyenne et politique, dont la raison d'être est d'imaginer et de construire un projet de société humaniste et fraternel, écologiste et altermondialiste, dépassant le système capitaliste et la logique productiviste. Il milite en faveur d'une démonétarisation des relations sociales et pour l'instauration d'un revenu universel.
- L'Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existance (AIRE), portée notamment par l'économiste Yoland Bresson, défend la mise en place d'un revenu d'existence pour permettre à l'individu de s'épanouir. Elle promeut une politique en faveur de la croissance du revenu plutôt que vers la croissance du travail sans dignité humaine, de la reconnaissance de la valeur du temps et du partage de la richesse.
- Le Basic Income Earth Network (BIEN), en français Réseau Mondial pour le Revenu de Base, créé en 1986, est un réseau d'universitaires et d'activistes qui promeut la proposition du revenu de base inconditionnel. Cette organisation sert de lien entre les individus et groupes défendant le concept de revenu universel à travers le monde en assurant une communication internationale entre ses parties prenantes.

Nous ne nous attarderons pas sur les différents courants qui existent au sein de ce mouvement ni sur les modalités de financements envisagées pour la mise en place d'un revenu universel, car ce n'est pas l'objet de cette thèse de débattre de ces questions, qui constituent plutôt l'objet d'une thèse d'économie. Ce qu'il est important de retenir ici, c'est que l'instauration d'un revenu de base inconditionnel peut être

perçue comme une solution pour changer notre rapport au travail et au temps, et permettre un meilleur partage des emplois et des revenus.[69]

Déjà, certains choisissent le déclassement volontaire ou le temps partiel pour réhabiter leur temps, quitte à vivre avec des revenus plus faibles. Phénomène marginal en émergence encore ignoré, peu d'études lui sont consacrées (Drancourt, 2009 ; CLIP, 2012 ; Borrel, 2014). Son développement se traduit pour un intérêt croissance de la recherche à son égard : une thèse en sociologie, menée par Marion Plault, accueillie par le laboratoire Printemps (Professions, Institutions, Temporalités), portant sur le thème des carrières à l'épreuve du déclassement professionnel, et notamment au déclassement volontaire, sera financée durant les années universitaires 2014-2017.

Pour Nicole Drancourt, certaines formes de travail à temps partiel sont une manière de s'inscrire dans un autre système qui permet d'avoir du temps pour réaliser des activités perçues comme vitales ; c'est l'envie de temps pour soi et pour les autres, afin d'effectuer de multiples activités ayant le même registre d'utilité sociale que le travail (Nicole-Drancourt 2009).

Le CLIP (Club d'Ingénierie Prospective Energie et Environnement)[70] a publié, en 2012, une étude sur les nouveaux modes de vie dont une partie se concentre sur l'analyse des signaux faibles liés à la durabilité : simplicité volontaire, désencombrement, vie lente... Cette étude indique que ces alternatives aux normes sociales dominantes se développement en résistance à l'accélération – synonyme de tension sociale et d'aliénation – et au consumérisme, afin de privilégier de l'être sur l'avoir.

Selon Rosa (2010), les tensions temporelles générées par l'accélération engendrent deux types d'adaptations :

- l'adaptation et l'acceptation des formes de vie postmoderne impliquant une consommation effrénée, une adaptation permanente au changement et une perte d'autonomie ;
- l'inadaptation et la rupture avec la vie postmoderne impliquant l'exclusion, le déclassement subi et des pathologies dépressives.

L'étude du CLIP met à jour une troisième voie : la décélération et la récupération de son temps par le biais de l'adoption de modes de vie alternatifs. Une reconquête du temps de vie par des *« choix plus ou moins contraints, mais assumés de « descente » socioéconomique »* (Clip : 2012 : 18).

Ces mouvements basés, selon le CLIP, sur trois principes : déconsommation, relocalisation et décélération sont de nouvelles résistances collectives et politiques à la société de consommation qui s'accompagnent d'une recherche de réappropriation de l'espace et du temps.

[69] Rappelons à ce propos que les richesses du monde sont divisées en deux parts égales : près de la moitié est entre les mains des 1% des plus riches, l'autre moitié se partageant entre les 99% restants et que 3,6 milliards d'êtres humains possèdent la même fortune que les 85 personnes les plus riches dans le monde (OXFAM, 2014)

[70] Cette structure souple qui regroupe des partenaires institutionnels, des établissements de recherche, des centres techniques, des entreprises industrielles, fournit aux décideurs des images concrètes de scénarios prospectifs.

L'apparition de mouvements tels que le *slow life*, le *downshifting*, ou encore le *take back your time*, qui visent : à la réduction des activités tous azimuts et de la consommation, dans le but de mieux maitriser les temps sociaux et d'articuler vie et travail, constituent une réaction à la marchandisation et l'accélération de l'ensemble de la vie quotidienne. Ayant pour objectif la réappropriation des temps individuels et sociaux pour les investir dans des activités utiles à l'épanouissement collectif, ces courants fuient le dogme de la performance et celui de l'individu écrasé par le devoir de consommer tous les plaisirs offert par la société moderne.

Les tensions temporelles de la vie moderne sont donc un facteur majeur d'adoption de nouveaux modes de vie alternatifs (slow life, décroissance, sobriété heureuse) qui semblent être une réponse à l'aliénation créée par le sentiment de pénurie de temps (Clip, 2012 ; Borrel, 2014). Mais ces mouvements restent marginaux et n'opposent pas une force suffisamment développée pour ébranler les structures actuelles.

En conclusion de son ouvrage, Rosa (2010) envisage 4 scénarii pour le futur de l'accélération sociale :

1. la continuité et l'adaptation par la synchronisation des temporalités humaines sur celles de la machine ;[71]
2. l'acceptation de l'accélération couplée à un renoncement à l'autonomie et à la gouvernance ;
3. la catastrophe écologique et sociale violente ;
4. l'encadrement institutionnel fort conduisant à une révolution radicale destinée à ramener le temps à une mesure plus humaine.

De l'ensemble de ces scénarii, seul le quatrième accorde une véritable importance l'humanité.

Une révolution culturelle et structurelle, permettrait-elle de rendre au temps une mesure plus humaine *? « Le temps est […] toujours à la fois privé et intime – comment veux-je passer mon temps ? Est la version temporelle de la question éthique comment veux-je vivre ? – et toujours de part en part déterminé socialement : les rythmes, les séquences, les durées et les vitesses du temps social, de même que les horizons et perspectives temporels corrélatifs sont presque entièrement soustraits au contrôle individuel »* (Rosa 2010 : 356). Il convient donc de construire collectivement un projet de société qui permette de répondre avec qualité aux questions précédentes.

Dans le préambule de la loi italienne de 1986, qui est devenu une référence pour les politiques temporelles qui ont suivi, Livia Turco demandait la reconnaissance d'un droit au temps. Cette demande du droit au temps n'est pas restée sans écho, puisque, près de 15 ans plus tard, en 2010, le Congrès des

[71] À ce sujet voir le documentaire « Un monde sans humains » de Philippe Borrel (2012), sur le transhumanisme courant qui a pour objet d'améliorer l'humanité en la faisant fusionner avec les machines.

pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe[72] émettait une résolution (résolution 313 (2010)) et une recommandation (recommandation 295 (2010)), appelant les États membres à considérer le droit au temps pour chaque citoyen(ne) comme un droit fondamental et les invitant à mettre en place des politiques temporelles.

Ce faisant, le Conseil de l'Europe insistait sur l'importance de la prise en compte des temps sociaux et territoriaux comme facteurs de cohésion et qualité de vie et reconnaissait l'existence d'un droit au temps.

Le droit au temps, qui trouve son origine dans les mutations affectant les sociétés modernes et dans les réponses apportées par les instances garantes de l'intérêt général, est donc à l'aube de devenir une nouvelle question sociale.

Le modèle temporel imposé par l'économie selon lequel « le temps c'est de l'argent » exacerbé par le capitalisme financier, alimente la perception d'un temps plus rapide, et fait naitre un sentiment d'urgence, d'accélération. L'individu moderne qui dispose dans les faits de plus de temps semble invraisemblablement en manquer ! Cette perception paradoxale contraint l'individu à entrer dans cette course effrénée sous peine de désynchronisation et d'exclusion du système. Le droit à la maitrise son temps, signifie mettre fin à l'hégémonie du modèle temporel économique dans lequel, le temps est uniquement perçu comme une ressource monétarisée. Car le temps n'est pas uniquement une ressource quantitative, mais aussi, un vecteur qualitatif de bien-être et de cohésion sociale.

Ce droit recouvre de nombreuses réalités : accessibilité aux services, aux équipements des territoires de vie, mobilité, lutte contre les inégalités sociales et les inégalités de genres, articulation et qualité des temps de vie…Le droit à la maitrise de son temps, à l'eurythmie : le bon temps au bon moment, ce n'est pas uniquement réduire les temps contraints et augmenter les temps choisis, c'est construire un modèle temporel collectif qui réponde aux besoins de tous. Un modèle qui réduise les inégalités de maitrise et de possession de temps. C'est repenser la manière dont s'articulent les temps sociaux pour améliorer la qualité de vie et répondre aux objectifs du développement soutenable. C'est redonner aux individus le droit à la maitrise de leur temps dans un contexte d'urgence permanente. C'est réétudier un modèle qui permet à certains d'acheter le temps des autres dans des proportions déshumanisantes et impose à d'autres de vendre leur temps jusqu'à, pour ainsi dire, ne plus en posséder. C'est aussi réduire les inégalités d'accès à la ville et la ségrégation socio-spatiale, pour qu'une situation d'immobilité ou de précarité ne soit plus synonyme d'arythmie conduisant à la mise à l'écart, à la marginalisation de l'individu, au sein d'un modèle temporel qui impose des conditions d'actions reposant sur la pression et l'exclusion temporelle. L'instauration d'un droit au temps, d'une « justice temporelle » plaide pour un rééquilibrage systémique des temps de vie. Tout en évitant le phénomène schizophrénique : je veux que tout le monde

[72] Assemblée politique paneuropéenne représentant 47 pays (dont les 28 membres de l'Union européenne) ayant pour mission de défendre des droits de l'homme, d'améliorer la démocratie et la gouvernance territoriale.

aille vite et mette son temps à ma disposition pour que je puisse profiter du mien. Et le modèle je décélère pour mieux accélérer par la suite et mieux dominer les individus n'ayant pas cette capacité.

Si le temps c'est de l'argent, l'accélération découle de l'avidité et de la cupidité des humain(e)s. Maitriser collectivement les temps dans l'intérêt de tous nécessite alors des moyens forts de régulation temporelle dont la mise en place est nécessaire et indispensable. Rappelons ici que le Code du travail a pour origine le fait que sans gardes fous, certains exploitent et épuisent les ressources des autres. Il est donc nécessaire d'instaurer des systèmes de régulations collectives pour assurer le bon vivre ensemble.

La logique du faire toujours plus avec moins de temps est dangereuse, elle laisse de côté les biorythmes qui sont d'une importance vitale pour les humain(e)s au risque de développement des maladies psychologiques et physiologiques multiples (Aubert, 2003 ; Thébaud-Mony, 2007, Ronneberg 2012) ; et néglige la différence fondamentale existant entre apports quantitatif et qualitatif.

Le temps doit donc être garanti comme une source de bien-être et de liberté indépendante de l'argent. Cela implique de faire des choix politiques forts et soulève nombre de questions. Est-ce que le travail le soir ou la nuit est indispensable, quelles sont les activités légitimes et activités qui ne le sont pas ? A-t-on besoin de tous 7j/7 24h/24 ? Faut-il mettre fin au grignotage de la nuit ? Doit-on généraliser le travail des agent(e)s d'entretien en journée pour faciliter la vie de ces personnes qui viennent de loin sans voiture, pour quelques heures matin et soir avec pour conséquence une déstructuration des familles, une précarisation et un épuisement ? Est-il possible de revaloriser et réguler les conditions de travail souvent précaire dans les services à la personne et dans l'ensemble des emplois qui par leur demande de coprésence sont non délocalisables ? Jusqu'où pousse-t-on l'adaptation des services à la demande du marché ? Le temps intéressant est-il rapide, le temps contraint est-il lent ? Qu'est-ce qui pousse certains à risquer leur vie et celles des autres sur la route pour gagner trois minutes sur leur trajet quotidien ? Veut-on vivre avec la sensation de ne jamais avoir le temps, alors que, paradoxalement, nombre d'activités quotidiennes en prennent de moins en moins ? Si, le monde de l'entreprise ne peut assurer l'équilibre vie de travail et vie personnelle, la question de la santé peut-elle obliger à repenser le travail avec d'autres critères que le temps pour assurer le bien-être des salarié(e)s ? Les jours de fêtes saintes ne sont plus forcement pertinent, mais on ne veut pas les quitter, sur quelle idéologie se basent-ils ? Quelle place pour le dimanche et les jours fériés ? Est il est important d'avoir du temps à soit, du temps civique ? Quelles logiques veut-on mettre en œuvre pour garantir le lien social, la synchronisation, la coconstruction de rythmes partagés ? Quels dialogues instaurer avec les acteurs économiques, les salarié(e)s, les consommateurs, les partenaires sociaux, pour repenser l'idée infantile de satisfaction des besoins immédiats ? Comment prend-on en compte la saisonnalité dans nos sociétés ? Le taylorisme qui cherche à organiser et rationaliser l'utilisation du temps des processus industrielle dans une logique de performance sans limites doit-il être transposé à l'ensemble des actions humaines ? Le temps gagné doit-il est mis au profit du toujours plus ? L'optimisation temporelle doit-elle être appliquée à l'ensemble de la vie ? Que

veut-ont faire de notre temps ? Une bonne journée doit-elle être une journée rentable ou doit-elle être une journée doit-elle contribuer à la qualité de vie tant individuelle que collective ?

Autant de questions qu'il nous faut aujourd'hui aborder si nous voulons éviter les scénarii peu engageants imaginés par Rosa (2010).

Pour que le partage des temps et l'articulation entre les différentes sphères de la vie (travail, famille, loisir, personnelle) deviennent le cœur d'un dialogue social d'un nouveau type. Ce dialogue doit impliquer des acteurs multiples en faisant appel à une gouvernance complexe et horizontale, où, toutes les parties prenantes – les collectivités territoriales, l'État et l'Europe, le citoyen(ne)s, les entreprises et les partenaires sociaux – ont une égale capacité à résoudre les problèmes, afin d'organiser collectivement cette articulation des temps. Un travail sur l'organisation temporelle du territoire nécessite une approche systémique articulée et coordonnée entre l'ensemble des différentes parties prenantes. Il ne faut, en effet, pas *« dichotomiser les pratiques urbaines en héroïsant d'un côté, les usages ordinaires et en diabolisant de l'autre, les pratiques du pouvoir politique, aménagiste ou économique. Les pratiques de la ville sont plus compliquées et plus hybrides. »* (Söderström, 2010 : 46).

Le temps est, aujourd'hui, un marqueur fondamental des inégalités, par conséquent, la maitrise collective et individuelle des temps est un enjeu contemporain qui demande d'inventer un nouveau modèle social.

Dans le « Grand Accélérateur », Paul Virilio (2010) proposait pour faire face à cette crise du temps de créer un ministère de l'Aménagement du temps, s'intéressant aux temps sociaux et au temps météorologique, destiné à instaurer des rythmes qui correspondent à l'être humain(e). Effectivement, trois temps sont à réconcilier : celui de la nature, celui de la conscience et celui de la société. Les temporalités humaines ne peuvent être comparées aux mouvements rigoureux des horloges, elles sont l'expérience que fait l'humain(e) du temps et non le temps lui-même.

Le problème des temporalités est un aspect essentiel de la vie des citoyen(ne)s, des sociétés et des territoires. L'État moderne, qui donne, depuis le XIXe siècle, un cadre aux temporalités de la vie sociale (scolarité, travail, retraite, fêtes, congés…), est une source des rythmes et des âges de la vie (Commaille *et al.*, 2014). Mais il se désengage et assure de moins en moins ce rôle qu'il laisse au marché avec notamment la dérégulation du travail.

Des collectivités locales s'engagent dans cette voie, mais elles ne disposent pas de cadre légal définissant les attributs de la compétence temporelle et ses outils d'encadrement, leurs moyens sont donc limités pour réguler l'organisation temporelle de leur territoire.

De l'Europe aux collectivités locales, l'articulation des échelles territoriales et la répartition compétences en matière de régulations temporelles demandent à être mises en place et définies. Cette nouvelle organisation nécessite la mise en place de normes juridiques et de processus de planification, de

négociation et de participation destinés à créer une organisation temporelle plus juste qui respecte les rythmes humains.

Les politiques temporelles peuvent alors être vues comme l'émanation d'un État social de deuxième génération : le rôle principal de l'État providence de première génération était de créer et de (re)distribuer des richesses, le rôle de l'État providence de deuxième génération serait d'organiser et (re)distribuer les temps (Conseil de l'Europe, 2010).

Conclusion du chapitre 6

Construire les temporalités complexes des sociétés modernes demande un nouveau regard capable de composer avec l'entrelacement des pratiques socio-spatiales de la quotidienneté tout comme leur inscription dans un environnement construit et naturel qui évolue.

Les principes de l'aménagement saisonnier permettent d'ouvrir le champ à des possibles inédits dont l'objectif est de penser dans leurs ensembles les temporalités urbaines, naturelles et humaines. Mêlant fugitif et récurrence, provisoire et durable, la prise en compte de la saisonnalité des pratiques s'accorde aux principes de malléabilité prônés par le chronoaménagement. Faisant appel à l'imaginaire porté par le vocable saison, elle invite à réenchanter la ville et ses espaces publics à travers l'union singulière du civilisé et du sauvage (Reclus 1908), dans une dialectique dont l'objet est de jouer sur les temps sociaux et les temps naturels pour mêler l'ensemble des processus temporels qui œuvrent dans les recompositions socio-territoriales.

Déjà appliquée lors d'événements ludiques tels que les plages urbaines ou les marchés de noël, cette délimitation matérielle et symbolique des saisons faisant appel à l'imaginaire et à l'interaction des rythmes socio-environnementaux pour construire des tempo-territorialités trouve son application dans de nouveaux domaines. C'est le cas des projets portés par les villes de Dijon, Poitiers et Rotterdam. Que ce soit dans du *soft* au travers de l'exploration de la malléabilité du mobilier urbain prétexte à revisiter le fonctionnement de la ville, ou du *hard* avec les squares d'eau qui recomposent profondément l'espace public en s'appuyant sur les aléas climatiques, les possibilités offertes par la prise en compte de la nature, et de ses cycles dans le projet urbain contemporain redessinent les pratiques tout en ouvrant l'éventail des possibles. Ces expérimentations qui jouent sur les agencements entre construits maitrisés et spontanéité sont une aubaine pour les politiques temporelles en quête de visibilité et de nouvelles démarches pour éprouver l'articulation des temps. Elles sont aussi une voie pour répondre aux initiatives habitantes qui œuvrent pour la création d'espaces publics plus conviviaux et plus écologiques et se positionnent en résistance à la privatisation de l'espace public et à la technocratisation de leur gestion.

Comme le souhaitaient Kévin Lynch (1972) et Henri Lefebvre (1992), l'aménagement contemporain commence à souligner le passage du temps dans son environnement pour créer des modes d'habiter la

ville selon les saisons et lier ainsi artificiel et naturel dans un nouveau temps sensible et tangible destiné à réaccorder les différents rythmes de la ville. Pensée hybride destinée à intégrer l'ensemble des temporalités dans la planification et mettre fin à la dichotomie qui demeure entre les temps forts et « les restes du temps », la notion de saisonnalité permet de créer des porosités entre les frontières de mondes qui s'ignorent. Ce jeu d'un genre nouveau vient compléter les cadres de pensées du chronoaménagement. En permettant d'intégrer véritablement les temps pluriels dans la gestion et la planification des territoires, la saisonnalité permet d'englober les notions de malléabilité et de protéiformité. Cependant, le tout étant plus que la somme des parties, elle ne permet pas de les délaisser. Une synergie est indispensable entre ces notions afin d'en révéler toute la matière.

Néanmoins, les prémices de cette pratique qui dessine la ville du futur se heurtent aux temporalités mécaniques dictées par l'économie qui nient les rythmes de la chronobiologie, dédaignent l'instauration de nouveaux rapports au travail et la nécessité de partager les temps dans leur ensemble (travail, domestique, loisir, politique, associatif...). En effet, les rapports au temps des sociétés modernes occidentales placées sous les signes oppressants de l'urgence et de l'accélération sociale sont devenus un problème d'envergure qui nécessite de changer nos modes de pensée et de sortir des sentiers battus. Comme aimait le rappeler l'illustre physicien Albert Einstein *« On ne résout pas les problèmes avec les modes de pensée qui les ont engendrés. »* Ainsi, l'intégration complète de la notion de saisonnalité dans la construction des territoires ne semble possible que si les rapports aux temps se voient profondément modifiés.

Traitant l'hétérogénéité des questions temporelles dans leur ensemble, les politiques des temps ne se focalisent pas uniquement sur le paradigme temporel centré sur le couple accélération/ralentissement. Au contraire, elles complètent leur analyse de cette question complexe par d'autres facteurs : synchronisation et désynchronisation, gestion différenciée, rupture et continuité, inégalité de maitrise du temps, fragmentation, articulation, coprésence et qualité des temps de vie. Et ce, dans le but de construire le vivre ensemble pour que l'organisation temporelle défaillante, caractéristique des sociétés modernes, ne soit pas une menace pour la cohésion sociale.

Cependant, leur capacité à introduire un changement profond sur les rythmes sociaux par la promotion d'un modèle temporel plus respectueux de l'humain(e) reste limitée face aux doctrines portées par le paradigme de la toute puissante économie financière. Pourtant, les valeurs du temps étant des construits il est possible de les transformer. Cela est d'autant plus important que les usages et mésusages du temps touchent aux fondements de la qualité de vie humaine. Inventer de nouveaux rapports au temps porteur de sens et de nouvelles valeurs, construire une utopie temporelle, un idéal afin de combler le vide occupé par le culte des objets et du consumérisme depuis la fin de l'idéologie humaniste, voilà un but qui mérite l'attention de tous afin de devenir réalité.

Rééquilibrer le temps au service de l'économie et les autres temps par une réduction et un partage du temps de travail est une voie que préconisent certains. D'autres recommandent la mise en place d'un revenu universel associé au statut de citoyen(ne) et non du travail, d'aucuns conseillent les deux. Mais tous recommandent cela pour faire face, d'une part, à la raréfaction du travail qui exclut des millions de personnes et, d'autre part, pour développer des activités non productives contribuant à l'épanouissement collectif et à la de citoyenneté. La croissance économique n'étant plus la condition du progrès de la société.

Le concept de « droit au temps » porté par les politiques temporelles, et mis en avant par le Conseil de l'Europe vient alimenter la construction de cet idéal qui vise une meilleure utilisation et un meilleur partage du temps, afin de répondre à la pression actuelle que beaucoup subissent. Le droit au temps qui recouvre de nombreuses réalités : accessibilité aux services et équipements des territoires, lutte contre les inégalités sociales et les inégalités de genres, qualité des temps de vie, mais aussi articulation entre les différentes sphères de la vie (travail, famille, loisir, personnelle) est donc en train de devenir une question sociale d'un nouveau type. Maitriser collectivement les temps, marqueurs fondamentaux des inégalités, dans l'intérêt de tous nécessite d'inventer un nouveau modèle social doté de moyens forts de régulation temporelle ; car : si le temps c'est de l'argent, l'accélération découle de la cupidité humaine. Dans ce contexte, les politiques temporelles peuvent être vues comme les prémices de l'émanation d'un État social de deuxième génération dont le rôle serait d'organiser et (re)distribuer les temps.

Conclusion de la partie 3

L'étude des temps urbains, dessein délicat, nécessite de croiser les échelles d'analyse tout comme les échelles de pensées afin de mieux composer avec sa réalité multiforme sans cesse renouvelée.

A l'échelle macro, la construction d'un diagnostic à l'aide de la cartographie des attracteurs temporels, procure un apport complémentaire d'autres méthodes plus classiques du diagnostic territorial, qui permet de renouveler le regard porté sur leur territoire par les décideurs. Le résultat de ce travail donne à voir la manière dont temps urbains s'inscrivent et interagissent avec le territoire. En effet, la mise en exergue des spatio-temporalités et de leurs interactions montre la façon dont le territoire vit ses rythmes. Ce qui permet de les faire ressortir et de mettre en avant les conflits d'usages, les espaces-temps sous tension et les enjeux d'aménagements.

A l'échelle micro, l'étude fine des rythmes de lieux spécifiques à l'aide d'une méthode reposant sur la photographie panoramique en série ouvre de nouvelles possibilités quant à leur prise en compte dans le projet urbain. Offrant une vision de phénomènes imperceptibles sur l'instant, la décomposition analytique des séquences temporelles des lieux ainsi étudiés permet de les connaître dans le détail. Elle met en relief la multiplicité des espaces-temps, et abordant le temps dans sa globalité, elle donne à voir les régularités et les différences de variations journalières, hebdomadaires que saisonnières de la fréquentation des espaces publics. Cette méthode, qui vient compléter les résultats des traditionnelles enquêtes emploi du temps, s'intéresse avant tout aux schémas rythmiques des lieux. Ce faisant, elle montre la diversité des temps des lieux formés par l'ensemble des temps individuels. Son centre d'attention n'est donc pas l'individu, mais l'utilisation collective qui crée et donne naissance à un espace spécifique en perpétuelle recomposition. Elle montre ainsi le territoire temporel formé par la rencontre des pratiques et des usages au sein d'un lieu.

La méthode de cartographie des attracteurs temporels destiné à servir d'aide à la décision politique a l'avantage d'être facilement interprétable et d'être ainsi un bon support de communication lors d'échanges avec les différentes parties prenantes du processus de décision. Cet outil cartographique simple à mettre en place et peu couteux est une piste intéressante pour les territoires qui souhaitent intégrer le temps dans leur projet d'aménagement et dans leurs documents de planifications.

La méthode reposant sur la photographie panoramique en série, plus expérimentale et moins aboutie est une option à explorer afin d'en trouver les ajustements adéquats à chaque projet. Cet angle d'étude particulier des lieux questionne le sens des espaces publics compris comme des lieux d'interaction et d'accueil de la vie de la cité, et permet de penser leur conception au regard de nouvelles données. L'utilisation de ces chronopaysages dans le diagnostic territorial est donc une occasion de s'intéresser à la mixité des pratiques qui est la raison d'être de la ville vue comme espace de rencontre et d'échange.

Chronophage, cette méthode utilisée sur des pas de temps moins large que lors de notre étude permettrait de connaitre les modalités de pratique de l'espace. Ce qui s'avère intéressant afin de jouer sur les possibles évolutions de leurs fonctions dans le temps. Elle ouvre les possibles quant à l'utilisation des prises de vues pour capter les réalités urbaines contemporaines dans leurs dimensions temporo-spatiales. Car, nous l'avons vu (cf. chapitre 2), l'image est un vecteur intéressant, encore trop peu utilisé, dont les procédés d'utilisation doivent être explorés pour servir la recherche et l'action. Les schémas et panoramas qui découlent de notre méthode de chrono-géo-photographie sont également porteurs de sens intelligible et accessible. Cependant, ils n'ont pas été testés dans des conditions réelles à l'occasion par exemple d'un projet de réhabilitation d'un espace public.

Il est important que les outils du diagnostic temporel puissent être aisément appropriables afin d'être utilisés, ce à quoi nous nous sommes efforcés lors de notre travail de construction. En effet, certains outils pertinents bien qu'alimentant les avancées en matière de diagnostics temporels, en raison de leur complexité, restent cantonnés au monde de la recherche. Il faut donc inventer un langage commun autour de ces outils entre les expert(e)s des différents domaines afin d'établir le dialogue.

Les acteurs des politiques temporelles, en attente, de dispositifs leur permettant de continuer leur expérimentation afin d'aller plus loin dans la gestion des rythmes socio-territoriaux font savoir leur désarroi à propos de l'hiatus existant entre méthodes d'analyse et enjeux. Loin de recouvrir l'ensemble des réalités sibyllines des spatio-temporalités, les outils développés dans le cadre de ce doctorat viennent compléter chacun de leur touche la palette actuelle qui demeure incomplète face aux enjeux sous-tendus par la prise en compte du temps dans un nombre de domaines croissants : de la vie sociale aux ressources environnementale en passant par la vie économique.

Nonobstant d'autres limites que celles inculpables aux outils du diagnostic, s'ajoutent aux forces qui freinent l'extension de la prise en compte des temporalités par les politiques publiques et notamment les politiques de planification territoriale. Les politiques temporelles s'intéressent essentiellement aux modes de gestion alors que les documents de planification tels que les PLU ou les SCoT interrogent l'utilisation des sols en excluant implicitement les questions de gestion qui s'y déroulent par la suite. La liaison entre aménagement et gestion apparait indispensable afin que ces deux facettes s'influencent et se renforcent mutuellement pour agir efficacement sur l'espace et dans le temps. Dans le cadre du diagnostic destiné à intégrer le temps dans le PLU de la Ville de Niort, les limites de l'intégration des recommandations au règlement amaigri les possibilités de prise en compte du temps dans le document bien que le PADD puisse être porteur d'un message fort et clair quant à cette ambition.

Cette rupture entre, d'un côté, la prise en compte de l'espace et de l'autre celle, du temps au sein des dispositifs encadrant la planification territoriale, demande la mise en place d'une solution de continuité. En effet, dans le contexte actuel d'hypertension des rythmes des territoires, la construction des villes ne peut, comme par le passé, concentrer ses actions sur l'espace au détriment du temps. Les

politiques temporelles qui innovent dans ce domaine et apportent des solutions depuis plus de 30 ans en Europe ont besoin d'une réforme des documents opposables afin de poursuivre et approfondir leur démarche, pour que le caractère temporel des territoires puisse y être pleinement intégré. De surcroit, en regard des enjeux sous-tendus par la prise en compte d'un seul tenant du *continuum* espace-temps par des politiques publiques de gestion et d'aménagement des temps. Ces dernières doivent gagner en puissance. Pour cela elles doivent être identifiée comme une compétence et traitées comme telle. Cela nécessite donc la définition des différentes échelles de capacités et d'intervention au sein des instances garantes de l'intérêt général. Cette réforme législative permettrait de construire le territoire différemment, ouvrant notamment la porte au chronoaménagement et à ses notions d'espace malléable, d'espace protéiforme, de flexibilité de la planification pour redéfinir la manière de construire d'habiter le monde des sociétés modernes occidentales.

La prise en compte des temporalités socio-territoriales pourrait dans ce contexte se coupler à celle des temporalités naturelles, au travers de la notion de saisonnalité, afin de recomposer les rythmes les villes dans un ballet oscillant entre construits artificiels et construits spontanés.

La saisonnalité, forme de rythmicité qui fait la liaison entre les évolutions quotidiennes des temps sociaux et les mutations d'ordres naturels dans lesquelles elles s'insèrent, permet d'apprécier les multiples dimensions du temps tout en tenant compte du caractère mouvant des phénomènes.

Cette notion, qui vient compléter les cadres de pensées du chronoaménagement, permet d'explorer le caractère transitoire et fugitif de l'arrangement des espaces tout en s'inscrivant au dehors du temporaire en raison de sa référence à une certaine forme de récurrence. En outre fait elle appel à un imaginaire connoté lié aux alternances climatiques qui impactent et recomposent la nature, les lieux et les pratiques des humain(e)s.

Entendu en ce sens, la saisonnalité des pratiques des territoires urbains nous apparait être une entrée riche pour explorer les liens entre configurations spatiales et temporalités dans le but intégrer la malléabilité et l'évolutivité que le chronoaménagement cherche à instiguer aux territoires.

Renouveler l'approche de la planification territoriale en réintroduisant dans l'urbanité des rythmes mêlants environnements artificiels et vivants pour concevoir des espaces non figés pensés pour créer des villes agréables à vivre, et redonner du sens aux temporalités de la vie urbaine, voilà ce que peut apporter la prise en compte de la saisonnalité dans le projet urbain.

Cette nouvelle manière de concevoir les temporalités, déjà à l'œuvre dans certains projets innovants ayant trait à la recomposition saisonnière du mobilier urbain ou la l'intégration des aléas climatiques comme variable impactant et redessinant les espaces publics dans leurs structures et leurs pratiques, permettrait-elle, comme le souhaitaient Kevin Lynch et Henri Lefebvre, à réunifier les rythmes disloqués des sociétés modernes ? Seule, nous pouvons en douter. Cependant la crise des temps contemporaine qui place les sociétés modernes sous une pression temporelle telle que leurs rapports au

temps sont avant tout caractérisés par les sentiments aliénants et oppressants d'urgence permanente et d'accélération, laisse supposer un renouveau.

Que ce soit ceux qui choisissent la frugalité ou la lenteur, ceux qui prônent le partage du travail par sa réduction, ou encore ceux qui défendent l'instauration d'un revenu universel lié au statut de citoyen(ne) et non à la condition de l'activité, de nombreux courants pointent les limites du système économique actuel pour qui l'ensemble du temps doit être mis à disposition du profit. Le changement doit donc se chercher dans la construction d'une nouvelle idéologie permettant de mettre fin à la pression actuelle que beaucoup subissent.

Les temporalités étant un facteur majeur d'inégalité touchant des fondamentaux de la qualité de vie humaine, la réponse à la crise du temps qui touche les sociétés modernes occidentales se trouve sans doute dans la construction d'un idéal temporel remettant en question la distribution du temps de travail – notamment par sa réduction et son partage –, du temps citoyen et du temps libre. Ce modèle temporel reste à inventer pour définir des rapports aux temps plus sains et moins anxiogènes.

Si le temps c'est de l'argent, comme nous dis Benjamin Franklin, la vitesse le pouvoir comme le souligne Paul Virilio, alors l'accélération découle de l'avidité et de la cupidité des humain(e)s. Afin de réinscrire le temps en dehors des circuits économiques et de ses logiques de compétition et de concurrence, c'est-à-dire en dehors de sa signification marchande et productive, pour lui donner une mesure plus humaine, bâtir une architecture temporelle postmoderne centrée sur le droit au temps semble pertinent. En effet, cette valeur défendue par les politiques temporelles depuis leurs origines, et soutenue par le conseil l'Europe depuis 2010, insiste sur l'importance de repenser la manière dont s'articulent les temps sociaux et territoriaux pour réduire les inégalités de maitrise des temps, améliorer la cohésion sociale, la qualité de vie et répondre aux objectifs du développement soutenable.

Maitriser collectivement les temps dans l'intérêt général demande des moyens conséquents de régulation temporelle. La construction de ce nouvel idéal destiné à transcender le présent, à redonner du sens au futur se fera en accordant une place singulière au temps, et en développant des politiques temporelles à toutes les échelles, intégrant ainsi la réflexion sur le temps de manière systémique.

Cependant, le travail mené par les collectivités engagées dans les politiques temporelles ne dispose pas d'un cadre leur donnant les moyens de leurs ambitions. Elles ont besoin d'une réforme globale et d'un appui à tous les échelons afin d'aller plus loin dans leur démarche de mise en œuvre d'une harmonie basée sur une régulation temporelle coconstruite. Pour le Conseil de l'Europe (2010), elles sont l'origine d'un futur État providence dont le rôle sera, entre autres, d'organiser et (re)distribuer les temps. Peut-être nous permettront-elles en créant une organisation temporelle plus juste qui respecte les rythmes humains de ne plus être *« toujours en retard de vivre »* (Tesson, 2013 : 244).

Conclusion générale

S'intéresser au temps des sociétés humaines et à ses agencements ouvre de vastes champs de recherches, que ce soit autour des questions de cohésion sociale, de chronobiologie et de chronopsychologie, ou encore, ce qui nous concerne plus particulièrement ici, de chronoaménagement, c'est-à-dire du lien qui peut être fait entre les arrangements temporels et les constructions spatiales.

Dans le cadre de cette thèse de doctorat en géographie, nous nous sommes efforcés de répondre à deux problématiques majeures ayant trait au développement de la place des temps dans les politiques publique et notamment, d'une branche particulière de ce développement : le chronoaménagement. Ces deux problèmes insolubles révélateurs d'une tension entre les moyens à disposition des ces politiques et leurs enjeux sont : d'une part, le manque d'outils permettant de capter et de représenter les temporalités et rythmes socio-territoriaux et d'autre part, le manque de notions ou pourrions-nous dire, de cadre de réflexions permettant de penser d'appréhender un phénomène aussi complexe que l'association du temps et de l'espace dans l'ensemble du parcours de construction d'un projet de territoire.

Dans un contexte où :

- les sociétés modernes occidentales font face à une crise du temps caractérisée par les phénomènes aliénants d'urgence permanente et d'accélération sociale et une mauvaise répartition du partage des tâches de manière générale (travail, famille, loisir, implication dans la vie de la cité) ;
- et de que de nombreux enjeux urbains actuels, notamment en termes environnementaux, énergétiques, démocratiques, de qualité de vie urbaine, de stimulation de la vie sociale, etc., peuvent trouver pour partie une réponse dans la prise en compte des temporalités.

Nous avons, à la suite de nos pairs, tenté de répondre à cette aporie dont la résolution devient de plus en plus pressante. Pour cela, nous avons mené une réflexion globale sur la nature des rapports au temps qu'ont entretenu les sociétés humaines depuis leur apparition. Ce regard inscrit dans histoire nous a permis de mieux cerner les problématiques actuelles auxquelles les sociétés contemporaines occidentales doivent faire face, afin d'être mieux disposé à tenter d'y répondre.

Pendant plusieurs millénaires, un temps cyclique, lié au mythe de l'éternel retour, et mesuré de façon inégale, brute et locale a dominé les représentations humaines du temps. Puis, peu à peu, dès la fin du Moyen-âge il s'est vu supplanté par une représentation du temps linéaire qui s'est imposée dès la période industrielle. Ce système de représentation du temps linéaire, lié à la promesse du progrès, dont la mesure, s'éloignant des temporalités naturelles pour se rapprocher de celle des machines, s'est faite sans cesse plus précise, homogène et aterritorial, est également devenu plus oppressant en raison de son omniprésence et sa continuité. Le développement de ce temps mécanique qui a permis de discipliner les

corps et l'organisation sociale est le point déterminant de la création d'une société basée sur les horaires et la productivité.

Cependant, si cette mesure uniforme du temps a d'abord permis sa maitrise afin d'organiser la coprésence spatiale et temporelle et de synchroniser le corps social, elle a ensuite à l'inverse, permis la fragmentation et la déstructuration des rythmes.

C'est dans de cette maitrise différentiée poussée à l'extrême que se trouve l'origine d'une crise du temps, qui fait de la gestion du temps une question sociale prégnante des sociétés modernes contemporaine. En effet, la remise en cause des normes de vie spatio-temporelles des sociétés industrielles par l'avènement d'une société de loisir a instauré un nouveau modèle aux temporalités plus fractionnées, imbriquées et différenciées, qui est à l'origine de nouvelles articulations entre pratiques spatiales et temps sociaux. Les systèmes fonctionnels et les systèmes sociaux se désynchronisent. Cette décroissance de la normalisation spatio-temporelle engendre en retour un besoin d'adaptation et synchronisation élevé, mais les systèmes qui en sont les garants – les institutions sociales jouent un rôle de décharge et de régulation de ces temps de planification – sont déficients. Cette déstructuration des temps qui rythmaient la coprésence est à l'origine de difficultés à faire société. Par conséquent, paradoxalement, les individus des sociétés modernes qui disposent de plus de temps que par le passé semblent invraisemblablement en manquer ! Le sentiment d'urgence généralisée et continue allant de pair avec un accroissement du temps libre tout aussi significatif.

Concomitamment à cette déstructuration des temps collectifs, les rapports entre temps humains et temps abstrait chronométriques deviennent de plus en plus déconnectés et conflictuels. Les moyens techniques d'appropriation du temps assujettissent les humain(e)s à des temporalités uniformes. Au sein d'un temps sans qualité qui s'écoule de manière similaire où chaque instant doit être mis au service du profit, les rythmes du corps, les rythmes naturels et les rythmes artificiels, s'affrontent et s'opposent de manière croissance, ce qui n'est pas sans conséquence en termes de santé.

Cette hypertension des rythmes que connaissent les sociétés modernes occidentales est donc un construit qui est issu d'un modèle de société engendré par la dérégulation des temps. Dans ce contexte, le développement d'outils de compréhension et de cadre de pensées afin de changer le modèle temporel dominant au profit d'un modèle plus respectueux des rythmes humains et garant de la cohésion sociale est une nouvelle richesse pour questionner les territoires et les territorialités qui y sont associés.

Pour répondre à cette acmé de la crise du temps, les politiques temporelles sont en attente de moyens techniques pour mettre en œuvre leur ambition : aménager le temps pour infléchir sur l'espace et la société. Si la *time geography*, les chronotopes et les suivis de parcours sont des méthodes pertinentes et utiles pour lire les rythmes du territoire, d'autres outils, à l'instar de ceux que nous avons développés, y contribuent également, et viennent les compléter sans cependant pour autant avoir la prétention de répondre dans l'entièreté à la problématique représentation des tempo-territorialités.

À l'aide de deux méthodes mises en œuvre à des échelles différentes, au travers de nos travaux de recherches nous nous sommes efforcés de faire progresser le domaine de la connaissance des tempo-territorialités. À l'échelle macro la cartographie des attracteurs temporels, tout comme à l'échelle micro, la photographie panoramique en série permet de capter certaines réalités des temporalités urbaines afin de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagements.

À l'échelle macro, dans le cadre d'un partenariat avec notre laboratoire d'accueil et la Ville de Niort qui souhaitait intégrer la dimension temporelle lors de la révision de son PLU. Nous avons développé une méthode reposant sur la création d'une trame temporelle qui est l'aboutissement du diagnostic sur les temps de la ville et de la manière dont ils s'inscrivent et interagissent avec le territoire. Elle est issue de la cartographie des attracteurs temporels structurants, ainsi que sur leurs connexions avec l'ensemble du territoire et leurs impacts sur son organisation. C'est-à-dire des structures et lieux et qui contribuent à donner et ordonner les rythmes de la ville en attirant des flux de populations tels que les grands équipements de loisirs et de services, les zones d'emplois ou à une échelle plus fine les pôles de proximité ou les écoles.

Ce travail représentant les différentes spatio-temporalités existantes permet d'obtenir une typologie des différents rythmes et leurs interactions. Il dévoile l'organisation urbaine sous un angle novateur en mettant notamment l'accent sur les conflits d'usages, les espaces-temps sous tension et les enjeux d'aménagement. Il permet ainsi de révéler des faits qui ne ressortent pas à l'aide d'autres méthodes plus classiques de diagnostic territorial, et de renouveler le regard porté sur leur territoire par les décideurs.

Créée dans un contexte où elle était destinée à servir d'aide à la décision politique cette méthode a également l'avantage d'avoir été construite avec les différentes parties prenantes afin d'être facilement interprétable. Elle est ainsi un bon support de communication lors des échanges durant le processus de décision. Un travail de réécriture commune de la cartographique temporelle entre chercheur(euse)s, technicien(ne)s et élu(e)s a donc été effectué afin de rendre les rythmes visuellement simples pour que chacun s'en empare. L'appropriation des résultats du diagnostic étant primordiale pour que les enjeux mis à jour alimentent le projet de territoire.

Enfin, outre que ce diagnostic est relativement peu couteux en temps et finance, sa réalisation ne dépend pas de la construction de bases de données spécialement dédiées, ce qui est souvent un frein à la confection de cartes chronotopiques.

En donnant à voir la façon dont le territoire vit en fonction de ses temporalités ce diagnostic a permis à la question des temporalités urbaines, jusqu'alors peu prises en compte dans les opérations d'aménagements et ignorée des documents de planification opposables, d'être intégrée dans le PLU niortais. Il est donc un outil cartographique simple à mettre en place, accessible dans le cadre de la

construction d'un langage commun et peu couteux qui représente une piste intéressante pour les territoires qui souhaitent faire du temps une variable opposable.

À l'échelle micro, la construction d'un diagnostic reposant sur des séries de photographies panoramiques qui autorisent la superposition et la décomposition des temps, couplés au traitement statistique des données qu'elles recèlent, donnent à voir les schémas rythmiques des lieux observés. Ces chronopaysages qui découlent de l'étude détaillée des rythmes de lieux publics spécifiques ouvrent de nouvelles possibilités quant à leur prise en compte dans le projet urbain.

Cette méthode qui capte et fige les instants afin de pouvoir le réinsérer dans une continuité et simuler ainsi l'écoulement du temps, consiste premièrement à effectuer des prises de vues panoramiques à 360 à intervalles réguliers afin d'embrasser l'intégralité de la scène observée. Pour deuxièmement, effectuer un traitement statistique des données extractibles à partir de ces morceaux de vie, notamment en regard des proportions d'individus présents selon leurs différentes caractéristiques qui apparaissent sur l'image et des activités attenantes. Et enfin, faire le lien entre images, statistiques et connaissances socio-territoriales. Ce processus permet de s'intéresser aux variations quotidiennes, hebdomadaires et saisonnières des pratiques de l'espace par les individus, selon les périodes observées, dans le but d'obtenir une vision systémique du fonctionnement des lieux étudiés.

En permettant de fixer la complexité, la photographie est une aide afin de mieux voir. Elle est également un support pour comparer les évolutions dans l'espace et dans le temps. Offrant une vision de phénomènes imperceptibles sur l'instant la décomposition des séquences temporelles des lieux ainsi étudiés met en relief la multiplicité des espaces-temps et donne à voir les régularités et les différences de variations de la fréquentation des espaces publics. En représentant la façon singulière qu'ont le temps de s'écouler et l'espace de se configurer, cet outil capte et met en exergue les temporalités des pratiques de l'espace, leurs transformations et les transformations de l'espace qu'elles induisent. Différent et complémentaire des méthodes s'intéressant aux emplois du temps des individus, l'emploi de chronopaysages révèle la manière dont les séquences de vie individuelles se rencontrent et se mêlent pour former des lieux. En effet, si les résultats viennent corroborer en partie ce que d'autres enquêtes nous apprennent. La plus value de cette méthode est d'inscrire un ensemble de pulsations humaines dans un lieu afin d'en révéler le fonctionnement et de donner à voir l'impact sur sa configuration. Elle est une manière de s'intéresser au lieu et à la multitude des pratiques qui y prennent corps, et de mettre en avant le temps des usages afin qu'il puisse être mieux intégré dans les politiques d'aménagement.

Ces chronopaysages sont un média intéressant afin de rendre compte de la pluralité des temporalités existant sur les espaces publics. Leur introduction dans le diagnostic territorial à l'heure où les aménageurs sont en attentes de dispositifs s'intéressant à la dimension temporelle pour mettre en œuvre de véritables projets de chronoaménagement est une occasion de raisonner autrement afin de penser les espaces publics.

Plus expérimentales cette méthode demeure à explorer. Les pas de temps peuvent être ajustés en fonction des projets et des attentes, plus intenses à certains moments et plus lâches à d'autres, les angles de vues multipliés ou scindés selon le centre d'attention de l'étude, les traitements statistiques se concentrer sur d'autres dimensions, elle peut également être couplée à d'autre méthode d'analyse telle que la réalisation de questionnaires. Souple ses options sont multiples.

Elle ouvre la porte des possibles quant à l'utilisation d'enregistrements visuels destinés à capter les réalités urbaines contemporaines dans leurs dimensions temporo-spatiales. Le potentiel de ces supports, qui en raison de leurs qualités optiques et informationnelles possèdent de nombreux intérêts et des capacités heuristiques, est loin d'être pleinement intégré dans les processus de recherches et mérite d'être exploré pour offrir de nouvelles possibilités de lecture du monde. L'expérimentation qui permet d'imaginer quelque chose qui n'a jamais été réalisé ou utilisé au préalable et dont les résultats sont imprévus reste en effet pleinement nécessaire afin de poursuivre l'étude des temporalités territoriales.

Mais au-delà de ces limites techniques, l'ensemble de ce travail soulève la question des cadres de pensées permettant d'appréhender et d'inclure les temporalités dans les processus d'aménagements concrets. Ce double regard permet d'articuler outils et notions, car réfléchir à la manière de capter les temporalités pour les aménager, c'est également raisonner sur la façon dont ces temporalités peuvent être construites et interprétées sur un plan plus théorique.

Appréhender les temps dans leur globalité demande de dépasser la focalisation sur la simple question de vitesse, qu'elle soit lente ou rapide, qui enferme le temps dans des carcans qui cachent une réalité bien plus complexe. Les problématiques temporelles se composent en effet de réalités bien plus subtiles qui s'articulent autour d'autres dimensions. Les questions de rupture et de continuité, de synchronisation et de désynchronisation des rythmes, de fragmentation et de rassemblement des temps individuels pour créer des temps collectifs, de qualité du temps vécu, de traitement des inégalités de maitrise du temps, de polyrythmie, de polymorphie, etc., sont indispensables pour concevoir la richesse et l'impact des politiques temporelles. Pour travailler sur l'ensemble de ces enjeux, les cadres de pensées permettant de construire, en théorie et en pratique, les politiques des temps doivent être suffisamment ouverts et complets. C'est ici que la prise en compte du rythme, de la protéiformité et de la saisonnalité trouve tout son sens en permettant de réunir le *continuum* espace-temps pour l'appréhender dans sa totalité.

La prise en compte du rythme comme entrée permettant de lier l'espace et le temps dans un seul et même vecteur d'analyse est, en dehors de la très particulière *time geography*, lacunaire pour ne pas dire quasi-inexistante en géographie. Son analyse permet de prendre en compte les dimensions temporelles qui influent l'organisation de l'espace et inversement. En effet, ce flux qui se déploie dans l'espace, se transforme à la fois dans le temps et l'espace tout en les transformant eux-mêmes. Liant l'espace aux

temporalités et réconciliant deux dimensions qui se sont longtemps ignorées, mettant le temps au cœur des territoires, le rythme possède les attributs pour devenir un objet à part entière de la géographie

La rythmanalyse fondée par Henri Lefebvre et Catherine Régulier, dans les années 1980, n'avait d'autre objectif que de disséquer la multiplicité des rythmes des lieux, afin de parvenir à comprendre les temporalités qui les forment et leur manière de s'y inscrire, cela pour qu'elle serve de support à l'analyse spatiale. Cette prise en compte des temporalités quotidiennes oblige l'analyse géographique à sortir de ses approches diachroniques ou événementielles et à reconnaitre l'importance de l'analyse des temporalités synchroniques qui contribuent à créer des configurations spatiales singulières qui perdurent, évoluent et interagissent entre elles. L'analyse rythmique est, conséquemment, un vecteur intéressant pour lire les territoires et les pratiques qui y prennent forme afin de prendre en compte les dimensions temporelles qui influencent l'organisation de l'espace.

En intégrant la dimension temporelle dans l'aménagement le rythme donne un éclairage nouveau sur les pratiques de construction de la ville et est à l'origine de nouveaux termes tels qu'aménagement temporaire, ville flexible, malléable, adaptable ou encore évolutive. Cependant, cette réflexion relativement récente qui apparait pour définir un nouvel enjeu des politiques d'aménagement ne rend pas encore totalement compte de l'ensemble des possibilités offertes par cette approche. Les cadres de pensées qui gravitent autour du chronoaménagement doivent encore subir un processus de maturation afin de rendre ce concept pleinement exploitable en pratique.

À travers une réflexion sur les notions d'espace protéiforme et de saisonnalité, nous avons voulu apporter des éléments destinés à contribuer à la structuration de ce cadre pour que théorie et pratique ne cessent de s'alimenter. Derrière nos chronopaysages et notre cartographie des attracteurs temporels se retrouve ne filagramme la question de la protéiformité et de la saisonnalité de l'occupation socio-spatiale.

La notion d'espace protéiforme est une manière de lier les différentes acceptions de l'aménagement souhaitant composer avec le temps, l'espace et les pratiques. Elle traduit cette envie de construire la ville selon un modèle qui souhaite aménager le temps pour agir sur l'espace ; et de ce fait, créer un espace qui évoluerait en fonction du contexte dans lequel il s'insère, réagissant aux *stimuli* exogènes et endogènes pour recomposer à la fois son cadre spatial et les temporalités qui lui sont associés.

Les caractéristiques de cet espace le destineraient à interagir avec l'environnement dans lequel il s'inscrit pour évoluer selon les opportunités qui se présenteraient à lui. Ses formes seraient souples et multiples, mais ne s'opposeraient pas à la durabilité. L'introduction d'espace protéiforme ne traduit pas un glissement vers des espaces liquides qui se recomposeraient en permanente face à leur l'incapacité à se maintenir et durer à l'instar des cadres de références et des sociales formes de la vie liquide décrite par le sociologue Zygmunt Bauman (2005).

L'espace protéiforme permet de penser l'avenir en tenant compte des temporalités présentes et de leurs futures évolutions. L'espace protéiforme s'inscrit dans les temporalités de l'expérience : il veut penser

le changement dans le présent et prévoir les possibles futurs. Il regarde ainsi sur les deux niveaux de réajustement : le long terme (la mutabilité, l'adaptabilité) et le court terme (usages, partages et temporalités). Certes, il induit le changement, mais il s'appuie aussi sur une certaine stabilité dans laquelle s'inscrit ce changement. Il offre un socle pour faire face à l'évolution des besoins permettant aux deux facteurs de la résilience – capacité à résister et capacité à changer – de s'exprimer. Mais, il va aussi au-delà, puisque sa structure veut anticiper les changements. Il se positionne en contre-pied des modèles rigides, mêlant le temporaire, les temporalités et le durable, pour former un modèle ouvert introduisant de la flexibilité et dégageant des marges de manœuvre dans la conception des projets territoriaux pour mieux en gérer la complexité.

Cette nouvelle vision de l'aménagement guidée par une ligne directrice : la ville doit être conçue pour être souple et adaptable afin de mettre fin à la monofonctionnalité des espaces et pour optimiser et intensifier leurs usages dans le cadre de leur raréfaction.

La notion de saisonnalité vient englober ces principes en introduisant dans la prise en compte des temporalités socio-territoriales, celles d'un monde aujourd'hui en grande partie ignoré : le monde biologique. Cette notion souhaite renouveler l'approche de la planification territoriale en réintroduisant dans l'urbanité des rythmes mêlant environnements artificiels et vivants afin de concevoir des espaces non figés pensés pour redonner du sens aux temporalités de la vie urbaine et créer des villes agréables à vivre. Elle a pour objet de coupler temporalités naturelles et humaines afin de recomposer les rythmes les villes dans un ballet oscillant entre construits artificiels et construits spontanés.

Elle est une forme de rythmicité qui fait la liaison entre les évolutions quotidiennes des temps sociaux et les mutations d'ordres naturels dans lesquelles elles s'insèrent. Ce faisant elle permet alors d'explorer le caractère transitoire et fugitif de l'agencement des espaces tout en s'inscrivant au dehors du temporaire en raison de sa référence à la cyclicité des rythmes naturels.

Les principes de l'aménagement saisonnier créent des porosités entre les frontières de mondes qui s'ignorent. Ils ouvrent le champ à de possibles inédits et permettent de revisiter le fonctionnement de la ville à l'exemple des squares d'eau qui recomposent profondément l'espace public en s'appuyant sur les aléas climatiques.

Faisant appel à l'imaginaire connoté et symbolique porté par le vocable saison, elle invite à réenchanter un monde mécanique dans une dialectique dont l'objet est de penser dans leur ensemble les temporalités urbaines, naturelles et humaines et de mêler l'ensemble des processus temporels qui œuvrent dans les recompositions socio-territoriales dans le projet urbain contemporain.

De surcroit, ces expérimentations particulières sont une aubaine pour les politiques temporelles en quête de visibilité et de nouvelles démarches pour éprouver l'articulation des temps.

Mêlant fugitif et récurrence, provisoire et durable, stabilité et flexibilité des cadres, la protéiformité et la saisonnalité sont deux notions qui viennent alimenter les principes et la pensée hybride destinée à intégrer l'ensemble des temporalités dans la planification prônés par le chronoaménagement. Elles sont indispensables pour concevoir un chronoaménagement permettant l'alliance, dans des bases multiformes, mais ayant une structure durable, des éléments naturels et humain(e)s afin de réconcilier l'ensemble du vivant dans un projet conjuguant la diversité des rythmes et la disponibilité chronobiologiques.

Cependant, outre cette nécessaire élaboration d'outils et cadres de pensées aux métriques suffisamment larges et complètes pour appréhender et construire le profil temporel d'un territoire, les prémices du chronoaménagement rencontrent également à des limites qui sont d'ordres juridique et législatif.

En effet, notre travail s'est heurté aux bornes des documents de planification opposables, à l'exemple des PLU, qui s'intéressent uniquement à l'occupation du sol, excluant de fait les questions de gestion qui s'y déroule par la suite, alors que questions temporelles s'intéressent essentiellement aux modes de gestion. Cette opposition rend difficile l'intégration des temporalités dans les documents de la planification urbaine. Les enjeux sous-tendus par l'assimilation des temps dans ce domaine permettant de penser et construire le territoire impliquent ce dernier doit être réformé afin de pouvoir lier entre elles planification et gestion.

Dans le cadre de l'intégration du temps dans le PLU de la Ville de Niort les limites de l'intégration des recommandations au règlement amaigri les possibilités de prise en compte du temps dans le document bien que le PADD puisse être porteur d'un message fort et clair quant à cette ambition. Nous l'avons vu, la ville de Montpellier s'essaye à créer un Schéma Directeur Temps et Territoire, mais tout comme le Plan-guide de l'île de Nantes les contraintes d'encadrements émises par cet outil pourront être remises en question. Dès lors, elles devront être intégrées dans les documents opposables légaux déjà existants et se conformer à leurs formes dont nous avons souligné les manquements.

C'est pourquoi afin de construire des villes capables de mettre en œuvre les principes du chronoaménagement les outils encadrant la planification doivent évoluer et être capables de répondre aux besoins que pose la construction d'une ville malléable. Il reste donc à inventer les outils législatifs capables d'ouvrir les passerelles entre le temps et l'espace pour réunir planification et gestion au sein d'un même processus et permettre de les travailler ensemble dans la continuité.

Pour continuer à se développer, les politiques temporelles qui innovent dans ce domaine et apportent des solutions depuis plus de 15 ans ont besoin de cette réforme des documents opposables. De surcroit, pour gagner en puissance la gestion et l'aménagement des temps doit être identifiée comme une compétence et traitée comme telle et nécessite la définition des différentes échelles de capacités et d'intervention. Cette réforme législative permettrait de construire les territoires en ouvrant la porte au

chronoaménagement pour redéfinir la manière de construire et d'habiter le monde des sociétés modernes occidentales.

En filigrane derrière ces enjeux se cache la question de la manière dont les humain(e)s choisissent d'occuper leur temps de vie inexorablement limité. Animé par l'immédiat le temps humain devient un temps vide, la société moderne n'est plus portée par ses promesses de déterminations inspirées par des utopies humanistes. Jusqu'où peut aller l'impératif du toujours plus du paradigme de la financiarisation actuel, qui est assez fort pour continuer à porter le système de valeur actuel et les formes de plaisirs et de souffrances qui lui sont liées ? La limite de l'accélération semble être l'épuisement que ce soit celui des personnes ou des ressources naturelles.

Figure 125 : "êtes-vous vraiment là pour faire ca ? » (Source inconnue)

C'est pourquoi au-delà de reformes législatives, pour véritablement prendre de l'ampleur les politiques des temps nécessitent d'être portées par un nouvel idéal destiné à révolutionner le système des sociétés modernes et leur rapport au temps. Temps et humanisme vont de paire, dans les mondes utopiques romanesques, le travail, quand il existe, est souvent limité à sa juste nécessité et le temps lui-même ne peut être parfois quantifié faute de moyens pour le faire. Ces utopies nous enseignent toutes que le temps des sociétés devrait être un temps utile à la vie humaine. La solution à la crise du temps, problème majeur du XXIe siècle, se trouvera dans l'invention de nouveaux rapports au temps porteur de nouvelles valeurs, dans la construction d'une utopie temporelle destinée à réenchanter le monde afin de mettre fin à l'économisation de l'ensemble des temps humains.

Les temporalités touchant les fondamentaux de la qualité de vie humaine, leur construction relève de choix collectifs éminemment politiques. En cherchant à mieux articuler les temps dans le but de l'intérêt général, les politiques temporelles cherchent à redonner un sens aux temporalités sociales afin d'en finir

avec l'urgence permanente et l'accélération qu'elle engendre et créer un nouveau modèle de société. Car, pour les porteurs de ces politiques l'organisation temporelle défaillante des sociétés modernes, érodant les repères communs constitutifs de la société, est une menace pour la cohésion sociale mettant en danger le vivre ensemble.

Notre travail de recherche ouvre d'autres pistes quant à sa poursuite. La valorisation de notre base de données photographique et statistique en est une. Au-delà de l'analyse présentée, en gardant la trace des configurations spatio-temporelles éphémères elle est un support pour comparer les évolutions dans l'espace et dans le temps. Nous pouvons alors nous projeter dans le futur et reproduire la même méthodologie sur les mêmes lieux afin de comparer les résultats. Cela serait d'autant plus pertinent pour la Place St-Anne à Rennes qui connait actuellement de lourds travaux de réhabilitation suite à l'arrivée d'une deuxième ligne de métro et la construction d'un centre des congrès. Nous imaginons alors que cinq, dix ou vingt ans après cette recherche refaire les mêmes cadrages afin d'étudier les changements dans le temps.

Une deuxième piste repose sur l'utilisation de *time lapse.* Pour rappel le *time lapse* est une technique photographique qui permet de compresser le temps afin de faire se dérouler une action sur un temps plus court que celui initial. Nous n'avons pas réussi à nous servir de façon satisfaisante de cet outil pour l'utiliser dans notre cadre de recherche. Cependant, en variant les paramètres et enjeux de l'expérience, nous souhaitons renouveler nos essais. Nous avons d'ailleurs investi dans du matériel à cette fin et poursuivons nos recherches. Ce nouveau mode opératoire que nous expérimentons actuellement est destiné à projeter en parallèle, sur un écran scindé, l'évolution au moment d'espaces révélateurs du fonctionnement de la cité. Développer un mode opératoire basé sur la réalisation de *time lapse*, dont les capacités d'interpellation visuelles sont fortes nous semble en effet toujours particulièrement pertinent afin d'attirer l'attention sur la prise en compte des temps des territoires.

Une troisième piste de recherche que nous n'avons pas eu le temps d'appliquer durant les trois années qui nous étaient imparties est la réalisation de photos entretiens à partir de photographies panoramiques présentant l'évolution des lieux. Nous voulions que l'album des temps urbains représentant les différentes configurations spatio-temporelles et donnant à voir l'ensemble du « ballet » des espaces étudiés serve de support discursif auprès d'élu(e)s, de technicien(e)s ou encore auprès des utilisateur(rice)s de ces lieux.

Autant de pistes qui laissent entrevoir les recherches à mener pour continuer d'investir le vaste champ qui trouve des réponses pour aménager l'œkoumène dans le temps.

Le temps est un objet qui n'a pas fini de questionner les humain(e)s et de le laisser face à de nombreuses apories.

Pourquoi maintenant, quand et à quel rythme voilà trois interrogations, qui viennent se rajouter au pourquoi ici et pas ailleurs de la géographie ; et trouvent toute leur place dans une société où le temps qui semble se déliter devient une problématique à part entière qui impacte de multiples pans et appelle à une régulation collective, voir à l'instauration d'un droit au temps.

Fin (pour un temps)

Bibliographie

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

27ème Région (2010), Design des politiques publiques, la Documentation Française, 164 p.

Allemand Sylvain, Ascher François et Lévy jacques (2004), Les sens du mouvement, Belin, 336 pages.

Amar George (2004), Mobilités urbaines Éloge de la diversité et devoir d'invention, Aube, 251 pages.

Andres Laurent (2013), « L'intérim, le temporaire et la veille comme enjeux d'une ville réversible et éminemment mutable », *in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.), Villes, Territoires, Réversibilités, Hermann, pp. 49-62.

Arab Nadia (2013), « Réversibilité et durabilité dans l'élaboration des choix d'aménagement », *in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.), Villes, Territoires, Réversibilités, Hermann, pp. 125-137.

Andres Laurent (2013), « L'intérim, le temporaire et la veille comme enjeux d'une ville réversible et éminemment mutable », *in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.), Villes, Territoires, Réversibilités, Hermann, pp. 49-62.

Appleyard Donald, Lynch Kevin, Meyer John (1964), The view of the road, MIT, 64 pages.

Arot Dominique (2012), L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques : progrès et obstacles, IGB, Rapport no. 2012-005, 69 pages.

Ascher François (2000), « Les mobilités et les temporalités, condensateurs des mutations urbaines », *in* Bonnet Michel et Desjeux Dominique (dir.), Les territoires de la mobilité, PUF, pp. 201-214.

Ascher François (2010), Les nouveaux principes de l'urbanisme, Aube, 275 pages.

Aubert Nicole (2003), Le Culte de l'Urgence La société malade du temps, Flammarion, 375 pages.

Augé Marc (1992), Non-lieux, Seuil, 149 pages.

Augé Marc (1997), L'impossible Voyage, Payot et Rivage, 187 pages.

Augereau Rozenne et Richer Jean (2013), Révision du PLU de Niort cadrage pour l'élaboration d'une trame temporelle document de travail, ville de Niort, 14 pages.

Babauta Léo (2010), La semaine de 4 heures, Pearson, 320 pages.

Babauta Léo (2012), L'art d'aller à l'essentiel, Leduc, 256 pages.

Bachelard Gaston (1963), « La rythmanalyse », La dialectique de la durée, PUF, 1950, 151 pages.
http://classiques.uqac.ca/classiques/bachelard_gaston/dialectique_duree/dialectique_duree.pdf

Banos Arnaud, Boffet-Mas Annabelle, Chardonnel Sonia, Lang Christophe, Marilleau Nicolas, Thévenin Thomas (2010a), « Simuler la mobilité urbaine quotidienne : le projet MIRO », *in* Banos Arnaud, Thevenin Thomas (dir.), Mobilités urbaines et risques des transports : approches géographiques, Hermes, pp. 51-88.

Banos Arnaud, Lassarre Sylvain, Pare Angèle, Tazdait Nadir (2010b), « Simuler les déplacements de piétons dans les environnements dynamiques », *in* Banos Arnaud et Thévenin Thomas (dir.) Mobilités urbaines et risques des transports, Hermes, pp. 117-143.

Basilico Gabriele, Boeri Stefano (1998), Sezioni del paesaggio italiano / Italy, cross sections of a country, Scalo, 149 pages.

Bateson Gregory et Mead Margaret (1942), Balinese character: a photographic analysis, New-York Academy of Sciences, 278 pages.

Bauman Zygmunt (2005), la vie liquide, Rouergue, 202 pages.

Bavoux Jean-Jacques (2009), La géographie objets méthodes débats, Armand Colin, 309 pages.

Barlett Peggy (ed.) (2005), *Urban Place. Reconnecting with the Natural World*, MIT, 336 pages.

Besancenot François (2009), Territoire et développement durable, l'Harmattan, 466 pages.

Bonfiglioli Sandra (2004), « Chapitre 14 : L'Italie met en place des politiques de temps urbains pour un rapprochement entre vie privée et vie professionnelle », in Évelyne Istace *et al*., Sphères privée et professionnelle, De Boeck Supérieur « Économie, Société, Région », pp. 329-352.

Boulin Jean-Yves (2004), « L'émergence des politiques temporelles en Europe », in Évelyne Istace *et al*., Sphères privée et professionnelle, De Boeck Supérieur « Économie, Société, Région », pp. 313-328.

Boulin Jean-Yves (2008), Villes et politiques temporelles, La Documentation Française, 244 pages.

Boulin Jean Yves et Mückenberger Ulrich (2001), La ville à mille temps, l'Aube, 221 pages

Boulin Jean-Yves (2001), « Le temps du travail dicte-t-il l'emploi du temps des citadins ? », *in* Paquot Thierry (dir.), Le quotidien urbain Essais sur les temps de la ville, La découverte/Institut des villes, pp. 33-50.

Boulin Jean-Yves (2005), « Nouveaux rapport au temps et à l'espace : l'ambiguïté des NTIC », *in* Moati Phillippe (dir.), Nouvelles technologies et modes de vie - aliénation ou hypermodernité ?, L'aube, pp. 47-64.

Boulin Jean-Yves (2008), Villes et politiques temporelles, La Documentation Française, 244 pages.

Brisson Luc (1993), Orphée, poèmes magiques et cosmologiques, Les Belles Lettres, 190 pages.

Brosseau Sylvie (2013), La sensibilité aux saisons dans la ville japonaise, *in* Guez Alain et Subrémon Hélène (dir.) Saisons des villes, Donner lieu, pp. 72-87.

Brunet Roger (1998), Les mots de la géographie dictionnaire critique, La documentation française, 518 pages.

Buford Junker (1960), Field Work: An Introduction to the Social Sciences, University of Chicago Press, 227 pages.

Bureau Luc (1992), « Géo-rythme : la transmutation des lieux », *in* Wunenburger Jean Jaques. (dir.), Les rythmes. Lectures et théories.

Cadiou Stéphane (2007), Jeux et enjeux de connaissance l'expertise au service de la gouvernance municipale, dans Pasquier Romain, Simoulin Vincent et Weisbein Julien (2007) La gouvernance territoriale, pratiques discours et théories, LGDJ, 235 pages.

Casanova (2013), Histoire de ma vie, tome 1, Robert Laffond, 1573 pages.

Chalas Yves (2003), L'Invention de la Ville, Anthropos, 199 pages.

Chardonnel Sonia (2001), « La *time-geography* : les individus dans le temps et l'espace », *in* Sanders Lena (dir.), Modèles en analyse spatiale, Hermes, pp. 129-156.

Chardonnel Sonia, Charleux Ludovic, Thibault Pierre (2010), « Analyser les routines dans les emplois du temps par la mesure des concordances d'actogrammes », *in* Banos Arnaud, Thévenin Thomas. (dir.), Mobilités urbaines et risques des transports, approches géographiques, Hermès Lavoisier, pp. 23-50.

CLIP (2012), Modes de vie et empreinte carbone Prospective des modes de vie en France à l'horizon 2050 et empreinte carbone, Les Cahiers du Clip, no. 21, 132 pages.

Collier John (1967), Anthropology: Photography as a Research Method, Holt, Rinehart and Winston, 138 pages.

Comby Bruno (2005), Éloge de la sieste, 84, 190 pages.

Coriat Benjamin (1979), L'Atelier et la chronomètre : essai sur le taylorisme, le fordisme et la production de masse, Bourgois, 301 pages.

Crépon Marc et Stiegler Bernard (2004), De la démocratie participative, Mille et une nuits, 115 pages.

Cresswell Tim (2004), « Justice social et droit à la mobilité », *in* Allemand Sylvain, Ascher François, Lévy jacques (dir.), Les sens du mouvement, Belin, pp. 145-153.

Da Cunha Antonio et Ruegg Jean (dir.) (2003), Développement durable et aménagement du territoire, Presses polytechniques et universitaires Romandes, 350 pages.

DARES (2010), « Les rythmes de travail en 2010 », *in* document d'études, DARES, no.180, 40 pages

DATAR (1989), Mission photographique de la Datar, Paysages Photographies – En France Les années quatre-vingts, Hazan, 683 pages.

DATAR (2001), Temps et territoires, prospective et expérimentation, DATAR, 33 pages.

Delsart Virginie *et al.* (2002), « L'évolution de l'activité féminine dans l'Union Européenne, convergences et divergences », Innovations, No. 20, pp 9-32.

Délivré François (2006), Question de temps : Un manuel de gestion du temps avec des exercices, Interedition, 218 pages.

Deneux Jean François (2006), Histoire de la pensée géographique, Belin, 255 pages.

Dervin Fred et Ljalikova Aleksandra (dir.) (2004), Regards sur les mondes hypermobiles, Mythes et réalités, L'Harmattan, 246 pages.

Des Places Edouard (1982), Porphyre, Vie de Pythagore, Les Belles Lettres, 255 pages.

Desse René-Paul, Fournié Anne, Gasnier Arnaud, Lemarchand Nathalie, Metton Alain, Soumagne Jean (dir.) (2008), Dictionnaire du commerce et de l'aménagement, PUF, 357 pages.

Diogène Laëceli (1758), Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres, 463 pages

Donin Nicolas (2012), « Composer le temps », *in* Birnhbaum Jean (dir.), Où est passé le temps, Folio, pp. 149-168.

Dohrn-van Rossum Gerard (1997), L'histoire de l'heure - L'horlogerie et l'organisation moderne du temps, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Maison des sciences de l'homme Paris, 4XX pages.

Dumazedier Joffre (1972), Vers une civilisation du loisir ?, Seuil, 372 pages.

Dupuy Jean Pierre (2004), Vers un catastrophisme éclairé, Seuil, 224 pages.

Dureau Françoise et Marie-Antoinette Hily (dir.) (2009), Les mondes de la mobilité, PUR, 189 pages.

Durkheim Emile (1968), Les formes élémentaires de la vie religieuse, PUF, 647 pages.

Ehrenberg (1991), Le culte de la performance, Calmann-Levy, 323 pages.

Ehrenberg (1998), La fatigue d'être soi, Odile Jacob, 318 pages

Eleb Monique (2013), « L'habitat : flexible, adaptable, réversible ? », *in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.), Villes, Territoires, Réversibilités, Hermann, pp. 79-94.

Eliade Mircéa (2001), Le mythe de l'éternel retour, Folio Essais, 192 pages.

Erm Pascal (2010), Vivre plus lentement : Un nouvel art de vivre, Ulmer, 140 pages

Europan (2012), La ville adaptable insérer les rythmes urbains, Europan, 31 pages

Finchelstein Gilles (2011), La dictature de l'urgence, Fayard, 228 pages.

Foltête Jean Christophe et Piombini Arnaud (2010), « Caractériser les déplacements piétonniers dans leur environnement urbain », *in* Banos Arnaud, Thévenin Thomas. (dir.), Mobilités urbaines et risques des transports, approches géographiques, Hermès Lavoisier, pp. 89-116.

Foucault Michel (1995), Surveiller et punir, Gallimard, 360 pages.

Géhin Jean Paul et Steven Hélène (dir.) (2012), Image du travail, travail des images, PUR, 331 pages.

Giddens Anthony (1987), La constitution de la société, PUF, 474 pages.

Godard Francis (1997), « Gérer les temporalités : du travail à la ville », *in* Obadia Alain, Entreprendre la ville : Nouvelles temporalités - Nouveaux services, l'Aube, pp. 400-408.

Gorz André (2013), Bâtir la civilisation du temps libéré, les liens qui libèrent, 60 pages.

Grossin William (1996), Pour une science des Temps - Introduction à l'écologie temporelle, Octares, 272 pages.

Guez Alain et Subrémon Hélène (dir.) (2013), Saisons des villes, Donner lieu, 223 pages.

Guilbert Xavier, Bi Jessie, Leblanc Claude, Favell Adrian, Brayer Marie-Ange (2012), Mangapolis la ville japonaise contemporaine dans le manga, Lezard Noir, 144 pages.

Gwiazdzinski Luc (2003), La ville 24 heures sur 24, Aube, 253 pages.

Gwiazdzinski Luc (2005), La nuit dernière frontière de la ville, l'Aube, 245 pages.

Gwiazdzinski Luc et Rabin Gilles (2006), Si la route m'était contée, Eyrolles, 291 pages.

Gwiazdzinski Luc (2011b), *« La ville malléable » in* Europan La ville adaptable insérer les rythmes urbains, Europan, pp 9-12.

Gwiazdzinski Luc (2013b), « De l'hypothèse de la réversibilité, à la ville malléable » *in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.), Villes, territoires, reversiblités, Herman, pp. 207-219.

Gwiazdzinski Luc (2013d), Hyper-saisonnalité métropolitaine, *in* Guez Alain et Subrémon Hélène (dir.) Saisons des villes, Donner lieu, pp.130-149.

Hammond Claudia (2013), Time Warped: Unlocking the Mysteries of Time Perception, Reprint, 352 pages.

Harvey David (1990), The condition of Postmodernity, Blackwell, 378 pages.

Hegel (1998), Temps et histoire, PUF, 127 pages.

Hervé Edmond (2001), Temps des villes, Assemblée nationale, 73 pages.

Honoré Carl (2007), Éloge de la lenteur, Marabout, 286 pages.

Imbert Christophe (dir.), Dureau Françoise, Dubucs Hadrien, Giroud Matthieu (2014), D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen, Armand Colin, 496 pages.

INSEE (2010a), Tableaux de l'économie française, INSEE, 50 pages.

Jauréguiberry Francis (2004), « hyper-mobilité et télécommunications »*, in* Allemand Sylvain, Ascher François, Lévy jacques, Les sens du mouvement, Belin, pp. 130-144.

Jean Yves et Vanier Martin (2008), La France aménager les territoires, Armand Colin, 352 pages.

Jean Yves et Guy Baudelle (2009), l'Europe aménager les territoires, Armand Colin, 424 pages.

Jouve Bernard (2003), La gouvernance urbaine en question, Elsevier, 124 p.

Kaplan Daniel et Laffont Hubert (dir.) (2004), Mobilités.net villes, transports, technologie face aux nouvelles mobilités, L.G.D.J., 380 pages.

Klein Etienne (2003), Les tactiques de Chronos, Flammarion, 219 pages.

Klein Etienne (2007), Le facteur temps ne sonne jamais deux fois, Flammarion, 267 pages.

Kwan Mei Po et Lee Jiyeong (2004), « Geovisualization of human activity patterns using 3D GIS: a Time-Geographic approach », *in* Goodchild Mickael Franck And Janelle G. Donald (ed.) Spatially integrated social science, Oxford University Press, 48-66.

Lafargue Paul (1883), Le droit à la paresse. Réfutation du droit au travail de 1848, 35 pages. http://classiques.uqac.ca/classiques/lafargue_paul/droit_paresse/le_droit_a_la_paresse.pdf

Latouche (2007), Petit traité de la décroissance sereine, Mille et une nuit, 171 pages.

Laïdi Zaki (2000), Le sacre du présent, Flammarion, 278 pages.

Laousse Dominique (2004), « Chronosapiens, le navigateur urbain », *in* Kaplan Daniel et Lafont Hubert (Dir.), Mobilités.net villes, transports, technologie face aux nouvelles mobilités, L.G.D.J., pp. 50-53.

Lassave Pierre et Haumont Antoine (dir.) (2001), Mobilités spatiales une question de société, L'Harmattan, 195 pages.

Larrouturou Pierre (1999), Pour la semaine de quatre jours : sortir du piège des 35 heures, La Découverte, 264 pages.

Le Breton Eric (2005), Bouger pour s'en sortir mobilité quotidienne et intégration sociale, Armand Colin, 247 pages.

Le Breton Eric (2008), Domicile-travail Les salaries à bout de souffle, Les carnets de l'info, 216 pages.

Lefebvre Henri et Régulier Catherine (1992), Éléments de rythmanalyse: Introduction à la connaissance des rythmes, Syllepse, 116 pages.

Lenoir Frédérique (2010), Petit traité de vie intérieure, Plon, 218 pages.

Lévy Jacques et Lussault Michel (2003), Dictionnaire de la géographie et des l'espace des sociétés, Belin, 1033 pages.

Lévy Jacques (1994), L'espace légitime, Les Presses de Sciences Po, 448 pages.

Lévy Jean Pierre (2010), Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels, PUL, 429 pages.

Lussault Michel (2007), L'homme spatial, Seuil, 363 pages.

Lynch Kevin (1971), L'image de la cité, Dunod, 222 pages.

Lynch Kevin (1972), What time is this place?, MIT Press, 277 pages.

Lynch Kevin (1982), Voir et planifier, l'aménagement qualitatif de l'espace, Dunod, 215 pages

Malabou Catherine (1996), Le temps notions philosophiques, Hatier, 80 pages.

Mallet Sandra (2013b), La saison comme temps social, *in* Guez Alain et Subrémon Hélène (dir.) Saisons des villes, Donner lieu, pp.180-195.

Marié Michel (1982), Un territoire sans nom, pour une approche des sociétés locales, édition des Méridiens, 176 pages.

Mauss Marcel (2002), Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés primitives, édition électronique, 106 pages.
http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf

Méda Dominique (1995), Le Travail. Une valeur en voie de disparition, Flammarion, 358 pages.

Méda Dominique (2001), Le Temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles, Flammarion, 200 pages.

Michon Pascal (2007), Les Rythmes du politique. Démocratie et capitalisme mondialisés, Les Prairies ordinaires, 311 pages.

Michon Pascal (2007b), « Les enjeux du concept de rythme aujourd'hui », *in* Petitier Paule et Séginger Gisèle (éd.), Les formes du temps : rythme, histoire, temporalité, Presses universitaires de Strasbourg, pp. 403-409.

Mignot Dominique et Montano Silvia Rosales (2006), Vers un droit à la mobilité pour tous, PUCA, La documentation française, 97 pages.

Milan Kundera (1995), La lenteur Gallimard, 197 pages.

Morelli Roberta (2013a), Urbanisme de Projet : Acteurs et Outils d'un processus en évolution, rapport de synthèse, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine et PUCA, 64 pages.

Morelli Roberta (2013b), Urbanisme de Projet : Acteurs et Outils d'un processus en évolution, Le projet urbain «Ile de Nantes », Rapport monographique, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine et PUCA, 74 pages.
http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/nantes-monographie-urbanisme-acteurs-outils.pdf

Morin Edgard et Hulot Nicolas (2007), L'an I de l'ère écologique, Tallandier, 127 pages.

Muller Yves et Surel Peter (1998), L'analyse des politiques publiques, Montchrestien, 153 pages.

Mumford Lewis (1950), Technique et civilisation, Seuil, 416 pages.

Nadolny Sten (2008), La découverte de la lenteur, Grasset, 489 pages.

Némésius (évêque d'Émèse) (1844), De la nature de l'homme, Hachette, gallica.bnf.fr, 276 pages.

Nietzsche (1989), Le Gai Savoir, Folio, 384 pages.

ONERC (2009), Ville et adaptation au changement climatique, ONERC, 158 pages.

Oxfam (2014), En finir avec les inégalités extrêmes - Confiscation politique et inégalités économiques, 34 pages.

Orfeuil Jean-Pierre (2004), Transports, pauvretés, exclusions, pouvoir bouger pour s'en sortir, Aube, 184 pages.

Paquot Thierry (2002), L'art de la sieste, Zulma, 92 pages.

Paquot Thierry (2005), Eloge du luxe : de l'utilité de l'inutile, Bourin, 196 pages.

Paquot Thierry (2007), Petit manifeste pour une écologie existentielle, Bourin, 119 pages.

Paugam Serge (2000), Le salarié de la précarité, PUF, 437 pages

Peretz Henri (2007), Les méthodes en sociologie L'observation, La Découverte, 122 pages.

Platon (1989), Le Phèdre, Flammarion, 412 pages.

Platon (1991), Phédon, Flammarion, 448 pages.

Platon (2002), La République, Flammarion, 801 pages.

Portnoff André-Yves (2005), « Les nouvelles frontières des vies privées et professionnelles » *in* Moati Phillippe (dir.), Nouvelles technologies et modes de vie - aliénation ou hypermodernité ?, L'aube, pp. 21-34.

Pradel Benjamin (2013), La mise en scène événementiel des saisons dans la ville, *in* Guez Alain et Subrémon Hélène (dir.) Saisons des villes, Donner lieu, pp.22-37.

Pribetich Pierre (2010), La prise en compte des temporalités à travers l'ecoPlu *in* Tempo Territorial Temporelles 2010 actes du colloque, les aménagements urbains temporels : plaidoyer pour un urbanisme sensible, Tempo Territorial, pp. P8–10.

Raoulx Benoît et Chourio Gustavo (2006), « Photographier les écrit-icône urbains » *in* Bulot Thierry et Veschambre Vincent (dir.) Mots, traces et maques, L'Harmattan, pp 63-96.

Ratti Carlos et Berry Daniel (2007), « Sense of the City: Wireless and the Emergence of Real-Time Urban Systems » *in* Châtelet Valérie (ed.) Interactive Cities, Editions HYX, pp. 124-145.

Élisée Reclus (1908), L'Homme et la Terre, Librairie universelle, 546 pages. Ouvrage en fac-similé : http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Homme_et_la_Terre

Retaillé Denis (1997), Le monde du géographe, Presses de sciences po, 283 pages.

Richer Jean (2013), « Abitare il tiempo » *in* Royoux et Vassalo, Urgences Temporelles, Syllepse, pp. 123-127.

Rifkin Jeremy (1997), La Fin du travail, La Découverte, 476 pages.

Reinberg Alain (1998), Le Temps humain et les Rythmes biologiques, Rocher, 250 pages.

Roenneberg Till (2012), Internal Time: Chronotypes, Social Jet Lag, and Why You're So Tired, 288 pages.

Rosa Hartmut (2010), Accélération, Une critique sociale du temps, 474 pages.

Rosa Hartmunt (2012), Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive, Théorie critique, 154 pages.

Royoux Dominique et Vassalo Patrick (coord.) (2013), Urgences temporelles, Syllepse, 300 pages.

Sahlins Marshall (1976), Âge de pierre, âge d'abondance : L'économie des sociétés primitives, Gallimard, 420 pages.

Sansot Pierre (1998), Du bon usage de la lenteur, Payot et Rivages, 204 pages.

Sauvanet Pierre (1999), *Le Rythme grec, d'Héraclite à Aristote*, Paris, PUF, 127 pages.

Sauvanet Pierre (2000), Le Rythme et la raison, Kimé, tome I « Rythmologiques », 148 pages.

Schaick Jeroen Van & Spek, SC Van Der (ed.) (2008), Urbanism on Track. Application of tracking technologies in Urbanism (Research in Urbanism Series, Vol. 1). Amsterdam: IOS Press, 202 pages.

Scherrer Franck (2013), *« De Prométhée à Janus : l'acte aménagiste est-il réversible ? » in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.) (2013) Villes, Territoires, Réversibilités, Hermann, pp. 27-48.

Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.) (2013), Villes, Territoires, Réversibilités, Hermann, 299 pages.

Servan-Schreiber Jean-Louis (2000), Le nouvel art du temps, Albin-Michel, 242 pages.

Servan-Schreiber Jean-Louis (2010), Trop vite pourquoi sommes nous prisonniers du court terme, Albin-Michel, 208 pages.

Sewert J. Lothar (2012), Prendre son temps... pour en gagner : Gérez vos priorités, rééquilibrez votre vie, Eyrolles, 24 pages.

Sieurin Audrey, Cambois Emmanuelle et Robine Jean-Marie (2011), Les espérances de vie sans incapacité en France, INED, 42 pages.

Siffre Michel (1963), Hors du temps, Julliard, 313 pages.

Sikorski Michel (2011), *« Temporalités et projets urbains »*, *in* Europan La ville adaptable insérer les rythmes urbains, Europan, pp. 29-31.

Simoulin Vincent (2007), la gouvernance territoriale : dynamiques discursives stratégiques et organisationnelles, dans Pasquier Romain, Simoulin Vincent, et Weisbein Julien (2007), La gouvernance territoriale, pratiques discours et théories, LGDJ, 235 p.

Siret Daniel (2013), Plastique solaire et saison des villes chez M. Twaroowski, *in* Guez Alain et Subrémon Hélène (dir.) Saisons des villes, Donner lieu, pp. 98-111.

Soulier Nicolas (2012), Reconquérir les rues : exemples à travers le monde et pistes d'actions, Eugen Ulmer, 288 pages.

Sue Roger (1994), Temps et ordre social, PUF, 313 pages.

SURE-consortium (2005), A Time-Oriented Model For Sustainable Urban Regeneration, SURE-consortium, 174 pages.

Taylor Kerchner Charles, Menefee-Libey David J., Mulfinger Laura Steen, *et al*. (2008), Learning from L.A.: Institutional Change in American Public Education (2008), Harvad Education Press, 290 pages.

Tempo Territorial (2011), Guide méthodologie ouvrir les médiathèques le dimanche, pourquoi comment ?, Tempo Territorial, 80 pages.

Tempo Territorial (2012), Les mardis de Tempo, les lieux multifonctionnels, 31 pages.

Tempo Territorial (2013), Les politiques temporelles au coeur de votre territoire Des collectivités engagées présentent leurs actions, Tempo Territorial, 73 pages.

Tesson Sylvain (2013), Dans les forêts de Sibérie, Folio, 289 pages.

Thébaud-Mony, Annie (2007), Travailler peut nuire gravement à votre santé, La Découverte, 291 pages.

Tournont Jean (2009), La république antiparticipative, l'Harmattan 176 p.

Trayser Marina (2011), Aménagements éphémères à Genève : « Les yeux de la ville » in Sanson Pascal (dir.) Les arts de la ville dans le projet urbain Débat public et médiation, Perspectives Villes et Territoires, pp. 211-222.

Trouwborst Chantal (2013), *« L'urbanisme temporel à Dijon » in* Royoux et Vassalo, Urgences Temporelles, Syllepse, pp. 201-207.

Urry John (2005), *Sociologie des mobilités* **:** une nouvelle frontière pour la sociologie ?, Armand Collin, 253 pages.

Vander Gucht Daniel (2006), *Ecce homo touristicus* identité mémoire et patrimoine à l'ère de la muséification du monde, Labor, 134 pages.

Van Der Hoeven Frank, Smit M. G. J. et Van Der Spek Stefan (ed.) (2008), Street level Desires Discovering the City on Foot, Charleston, Booksurge Publishing, 162 pages.

Vandermotten Christian (ed.) (2002), Le développement durable des territoires, édition de l'université de Bruxelles, 231 pages.

Vanier Martin (2013a), *« Avant propos » in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.) (2013) Villes, territoires, reversiblités, Herman, pp. 5-9.

Vanier (2013b), *« Conclusion » in* Scherrer Franck et Vanier Martin (dir.) (2013) Villes, territoires, reversiblités, Herman, pp. 265-267.

Vassalo Patrick (2005), Villes et politiques temporelles, Mouvement 2005/3, 39-40, pp. 112-120.

Verdon Jean (1998), La Nuit au Moyen Âge, Perrin, 285 pages.

Verger Pierre (1999), Catalogue de l'exposition *Pierre Verger Fotografias*, musée des Arts de São Paulo – du 19 mai au 11 juin.

Viard Jean (dir.) (2002), La France des temps libres et des vacances, l'Aube, 232 pages.

Viard Jean (2004), Le nouvel âge du politique, le temps de l'individu monde, L'Aube, 219 pages.

Viard Jean (2006), Éloge de la mobilité, l'Aube, 205 pages.

Viard Jean (2012), Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie, l'Aube, 204 pages.

Villermé Louis-René (1971), Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie. Textes choisis et présentés par Yves TYL, Union générale d'Éditions, 194 pages.
http://classiques.uqac.ca/classiques/villerme_louis_rene/tableau_etat_physique_moral/villerme_tableau_ouvriers.pdf

Ville de Dijon (2010a), Plan Local d'Urbanisme - Note explicative, Ville de Dijon, 13 pages.

Ville de Dijon (2010b), Projet d'aménagement et de développement durable, Ville de Dijon, 41 pages.

Vivier (2012), « La conscience du temps » *in* Birbaum (dir.) Où est passé le temps, Folio, pp. 65-82.

Virilio Paul (1995), La vitesse de libération, Galilée, 192 pages.

Virilio Paul (2010), Le Grand Accélérateur, Galilée, 104 pages.

Zareh Vesta Nele (2012), « Espaces temporaires et adaptables » *in* Europan, La ville adaptable insérer les rythmes urbains, Europan, pp. 16-19.

Zuindeau Bertrand (coord.) (2000), Développement durable et territoire, Septentrion, 289 pages.

Articles et revues

Achutti Luiz Eduardo Robinson (2007), « Photoethnographie », *in* Ethnologie française Arrêt sur images : photographie et anthropologie, vol. 37, p. 111-116.

Afsa Essafi Cédric et Buffeteau Sophie (2006), « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *in* INSEE Economie et statistique, no. 398-399, pp. 85-97.

Agglomération de Montpellier (2012), Montpellier Agglomération, 1ère agglomération urbaine pilote pour la réforme des rythmes scolaires, fiche de presse, Agglomération de Montpellier, 9 pages.

Amparo Lasén (2013), « Rythmes sociaux et arythmie de la modernité », *in* Rhuthmos, 20 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article892

Andres Lauren (2011), « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement », *in* Métropolitiques, 4 pages. http://www.metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-des-friches.html

APUR (2010), La nuit à Paris état des lieux et tendances 2000-2010, APUR No. 43, 8 pages.

Ariès Paul (2012), « Ralentir la vie et la ville un combat politique », *in* Millénaire Trois sociétés urbaine et action publique, Plus vite s'adapter ou résister, Grand Lyon, no. 3, 95 pages.

Ascher François (1997), « Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme », *in* Les Annales de la Recherche Urbaine, no. 77, pp 113-122.

Aubert Didier (2009), « Politique du documentaire », *in* Études photographiques, no. 23. http://etudesphotographiques.revues.org/index2664.html

Banos Arnaud, Chardonnel Sonia, Lang Christophe, Marilleau Nicolas et Thévenin Thomas (2005), « Approche multi-agents de la ville en mouvement », *in* CABM-HEMA-SMAGET, 17 pages.

Bigot Régis, Daudey Emile, hoibian (2013), « La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail », *in* CREDOC, cahier de recherche, no. 305, 124 pages.

Becker Howard S. (2007), « Les photographies disent-elles la vérité ? », *in* Ethnologie française *Arrêt sur images : photographie et anthropologie, v*ol. 37, pp. 33-42.

Bensa Alban (1997), « Images et usages du temps », *in* Terrain, no. 29, pp. 5-18. http://terrain.revues.org/3190

Beaugé Gilbert et Jean-Noël (coord.) (1995), « Photographie, ethnographie, histoire », *in* Le monde alpin et rhodanien, pp 2-4.

Bué Jennifer, Coutrot Thomas et Guignon Nicole (2008), « L'évolution des conditions de travail » *in* L'emploi, nouveaux enjeux, Dossier L'évolution des conditions de travail, pp. 61-70.

Bloch Maurice (1989), « The past and the present in the present »*, in* Ritual, History and Power, The Athlone Press, pp. 1-18.

Bloch Maurice (2008), « les temps collectifs », *in* Philosophie magazine l'essence du temps, no. 21, pp. 44-46.

Bonfiglioli Sandra (1997), « Les politiques des temps urbains en Italie »*, in* Les Annales de la Recherche Urbaine, No. 77, pp. 22-30.

Boulin Jean-Yves (2003), « Les temps de la ville »*, in* Ceras - revue Projet, no. 273, 9 pages.

Boulin Jean Yves (2012), « Les enjeux temporels de l'utilisation partagée des équipements et des services » *in* Tempo Territorial, Les mardis de Tempo les lieux multifonctionnels, Tempo Terriorial, pp. 6-9.

Braudel Fernand (1958), « La longue durée », *in* Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 13e année, no. 4, pp. 725-753.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1958_num_13_4_2781

Calabrese Francesco, Kloeckl Kristian et Ratti Carlos (2007), « Wikicity: Real-Time Urban Environments », *in* IEEE Pervasive Computing, no. 6/3, pp. 52-57.

Calabrese Francesco et Ratti Carlos (2006), Real Time Rome. Networks and Communication Studies - Official Journal of the IGU's Geography of Information Society Commission, no. 20, 3&4, pp. 247-258.

Canosa Anne et Trayser Marina (2005), Aménagements éphémères et durabilité – le cas de l'opération « Les yeux de la ville » à Genève, Université de Lausanne, 8 pages.
http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/Colloque%202005/Communications/C%29%20Mise%20en%20oeuvre/C6/A.%20Canosa%20et%20M.%20Trayser.pdf

Chardonnel Sonia et Thévenin Thomas (2012a), « Les apports de la Time geography dans les représentations temporelles », *in* École thématique CNRS/INSHS/INS2I 2012, Modélisation et

visualisation des dynamiques spatiales : raisonner sur le temps long et ses incertitudes, Fréjus 8-12 Octobre 2012, 2 pages.

Chardonnel Sonia et Thévenin Thomas (2012b), « Les apports de la Time geography dans les représentations temporelles », *in* École thématique MoDyS Move Real, 2 pages.

Chatelain Paul (1989), « Quelques réflexions sur les rapports de la géographie à l'image », *in* Strates, no. 4. http://strates.revues.org/4042

Chemetoff Alexandre (2007), « Dossier : Île de Nantes : une ville se construit sous nos yeux », *in* Place publique, pp. 36-39.

Chouteau Mariane (2013/2014), « Les visual studies : quand l'image ouvre des horizons », *in* Millénaire 3 société urbaine et action publique, no. 6, pp. 69-73.

Citton Yves (2010), « Improvisation, rythmes et mondialisation. Quatorze thèses sur la fluidification sociale et les résistances idiorrythmiques », *in* Rhuthmos, 15 pages.
http://rhuthmos.eu/spip.php?article22

Clavandier Gaëlle (2013/2014), « Des rituels funéraires en mutation », *in* Millénaire 3 société urbaine et action publique, no. 6, pp. 50-52.

Cohidon Christine, Arnaudo Bernard, Murcia Marie (2009), « Mal-être et environnement psychosocial au travail : premiers résultats du programme Samotrace, volet entreprise, France », *in* Bulletin épidémiologique hebdomadaire numéro thématique - Santé mentale et travail : comprendre pour surveiller, no. 25-26, pp. 265-269.

Conord Sylvaine (2007), « Usages et fonctions de la photographie », *in* Ethnologie française Arrêt sur images : photographie et anthropologie, Vol. 37, pp. 11-22.

Dal Fiore, Fillipo, Rex Britter, Vaccari Andrea (2008), « Wikicity: la cuidat en que todos producen y collaboran con datos », *in* focus 76 Ideas de Ciudad, pp. 26.31.

Commaille Jacques, Simoulin Vincent et Jens Thoemmes (2014), « Introduction », *in* Temporalités, 5 pages. http://temporalites.revues.org/2693

Commission des comptes de l'économie et de l'environnement (2008), Aspects sociaux des politiques environnementales, La documentation française, 118 pages.

Conseil de l'Europe (2010), Temps social, temps libre : quelle politique locale d'aménagement des temps ? Chambre des pouvoirs locaux, Commission de la cohésion sociale, 19e SESSION CPL(19)3, 12 pages.
https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1698247&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864#P92_7562

D'Alessandro Cristina (2006), « Montrer l'ailleurs africain : les géographes africanistes et l'iconographie photographique », *in* L'Information géographique, vol. 70, pp. 72-86.

DARES (2009), « Horaires atypiques et contraintes dans le travail : une typologie en six catégories », *in* Première synthèse information, DARES, no. 22.2, 7 pages.

DARES (2012), Les mouvements de main-d'œuvre en 2011 : une rotation élevée dans le tertiaire, DARES, no. 071, 8 pages.

Davoine Lucie et Méda Dominique (2009), « Quelle place le travail occupe-t-il dans la vie des Français par rapport aux Européens ? » *in* Informations sociales, no. 153, pp. 48-55. www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-3-page-48.htm

Demoule (2011), « Le néolithique est un phénomène mondiale », *in* Sciences Humaines, Histoire des autres mondes, no. 24, pp. 14-15.

De Verdalle Laure et Israël Liora (2002), « Image(s) des sciences sociales (avant-propos) », *in* Terrains & travaux, no. 3, pp. 7-13.

Devisme Laurent (2007), Gouverner par les instruments. Première approche : les épreuves urbanistiques du plan-guide, POPSU, pp. 13-27.
http://www.gip-epau.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/830/files/les-instruments-plan-guide.pdf

Donnat Olivier (2009), Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008, Culture Etude, no. 5, 12 pages.

Nicole-Drancourt Chantal (2009), « Un impensé des résistances à l'égalité entre les sexes : le régime temporel », Temporalités, Revue de sciences sociales et humaines, n° 9.
http://temporalites.revues.org/1067

Droit Roger Pol (2008), « la fête une ruse avec le temps », *in* Philosophie magazine l'essence du temps, no. 21, pp. 46-47.

Droit Violet Sylvie (2009), « Perception du temps et illusions temporelles », *in* Le sens du temps, Cerveau & Psycho, no. 32, pp. 40-44

Duclos Denis (2012), « Les casaniers de l'apocalypse », *in* Le Monde Diplomatique, juillet. http://www.monde-diplomatique.fr/2012/07/DUCLOS/47966

Du May, Meyer Michaël (2008), « Photographier les paysages sociaux urbains. Itinéraires visuels dans la ville », *in* ethnographiques.org, no 17, 14 pages.

Durand Anne (2012), « La mutabilité en urbanisme : une rupture méthodologique », *in* Revue Urbanisme, Les modèles urbains, no 383, pp. 86-89.

Du Tertre Christian (2013), « Temps, travail dans l'économie des services », *in* Les mardi de Tempo, Tempo Territorial, pp. 8-12.

Elissalde Bernard (2000), « Géographie, temps et changement spatial », *in* Espace géographique, Tome 29, no. 3, pp. 224 236.

Epstein Renaud (2002), « Sous l'effet des mobilités, une ville qui ne fait plus société ? », *in* Information sociales, no. 104, pp. 90-95.

Ertel Serge (2004), « Horaires atypiques, méfaits spécifiques », *in* L'infirmière magazine, juillet no. 195, pp. 39-41.

Europan (2013), La ville adaptable communiqué de presse, Europan, 3 pages.

Gendrot Carine (2002), « L'investigation du territoire par l'image : apport de la notion de «série» dans l'exploitation de fonds photographiques », *in* L'Espace géographique, tome 31, pp. 357-368.

Gérardot Maie (2007), « Penser en rythmes. Pistes de réflexion pour la géographie », *in* EspacesTemps.net, 16 pages. http://www.espacestemps.net/articles/penser-en-rythmes/

Gérardot Maie (2010), « Le rythme en géographie : un état des lieux », *in* Rhuthmos, 4 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article171

Gérardot Maie (2013), « Les enjeux du rythme pour la géographie », *in* Rhuthmos, 9 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article764

Gwiazdzinski Luc (2006), La ville version Nuit, *in* POUR, no. 189 pp. 41-45. http://www.grep.fr/projets/Artever/PDF/Art.Pour/Pour189Gwiadzinski.pdf

Gwiazdzinski Luc (2007), « Redistribution des cartes dans la ville malléable », *in* Espace populations sociétés, no. 2/3, pp. 397-410 pages. http://eps.revues.org/2270

Gwiazdzinski Luc (2011c), « État des lieux des nuits de Paris », *in* Mairie de Paris, Actes des états Généraux de la nuit à Paris 12 et 13 novembre 2010, pp. 8-20.

Gwiazdzinski Luc (2012), « Les pistes de l'uchronie », *in* Territoire 2040 Des facteurs de changements 2, Revue d'étude et de prospective, DATAR, La Documentation française, no. 6, pp. 75-97.

Gwiazdzinski Luc (2013a), *« Quel temps est-il ? Eloge du chrono-urbanisme* », *in* Vues sur la ville Urbanisme temporaire et projet La ville malléable, solution ou mirage ? no 30, pp. 2

Hägerstrand Torsten (1970), « What about people in regional science ? », *in* Papers of the Regional Science Association, no. 24, pp 7-21.

Halpern Catherine (2008), « Des vertus de la paresse », *in* Sciences Humaines Nos pêché capitaux, no. 196 - août-septembre, pp. 30-32. www.scienceshumaines.com/des-vertus-de-la-paresse_fr_22454.html

Hatt Emeline (2010), « Les enquêtes photographiques auprès des touristes : un support à l'analyse des représentations microterritoriales des stations balnéaires », *in* Mondes du tourisme, no. 2, pp. 24-43.

Hatt Emeline, Vlès Vincent, Clarimont Sylvie et Deletraz Gaëlle (2011), « Retour sur images », *in* EspacesTemps.net. http://espacestemps.net/document9036.html

Ifop (2014), « Les Français et le travail Ifop pour Sud Ouest Dimanche », *in* SudOuest Dimanche, 17 pages.

INSEE (2010b), INSEE Première, n° 1281, 4 pages.

Jappe Anselm (2009), « Avec Marx, contre le travail », *in* La Revue Internationale des Livres et des Idées, no. 13. http://www.revuedeslivres.net/articles.php?idArt=401

Joliveau Thierry (2012), « Quelle géomatique pour la fin du monde ? Pratique (et théorie) de la cartographie survivaliste », *in* Monde Geonumérique. http://mondegeonumerique.wordpress.com/2012/12/17/quelle-geomatique-pour-la-fin-du-monde-pratique-et-theorie-de-la-cartographie-survivaliste/

Johnson Cat (2014), « Sharing City Seoul: a Model for the World », *in* Shareable. http://www.shareable.net/blog/sharing-city-seoul-a-model-for-the-world

Kéolis (2007), Mutations de la société française : pour mieux comprendre la mobilité aujourd'hui, retour des enquêtes, Kéolis, 18 pages.

La Rocca Fabio (2007), « Introduction à la sociologie visuelle », *in* Sociétés L'image dans les sciences sociales, no. 95, pp. 33-40.

La Rocca Fabio et Bou Hachem Amal (2007), « Avant-propos », *in* Sociétés L'image dans les sciences sociales, no. 95, pp. 5-7.

Léca Catherine(1985), « Le passé, le présent et l'avenir dans les récits historique du moyen âge », *in* Bulletin du Centre Pierre Léon, no. 3, pp. 31-42.

Le Corre Nicolas, Le Berre Solenn, Brigand Louis and PeuziatIngrid (2012), « Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche », *in* EchoGéo, no. 19, 23 pages. http://echogeo.revues.org/12749

Le Goff Jacques (1960), « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *in* Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, vol. 15, no. 3, pp. 417-433.

Lefebvre Henri et Régulier Catherine (1985), « Le projet de rythmanalyse », *in* Communications, vol. 41, no. 1, pp. 191-199.

Les annales de la recherche urbaine (1994), Les saisons dans la ville, no. 61, 151 pages.

Luginbühl Yves (1989), « Au-delà des clichés… La photographie du paysage au service de l'analyse », *in* Strates Dossier : images réfléchies, no.4, pp 11-16.

Mallet Sandra (2013), « Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme », *in* EspacesTemps.net, 10 pages. http://www.espacestemps.net/en/articles/amenager-les-rythmes-politiques-temporelles-et-urbanisme-2/

Mallet Sandra (2014), « Les rythmes urbains de la néolibéralisation », in Justice Spatiale, no. 6, 19 pages. http://www.jssj.org

Maresca Sylvain (2007), « Photographes et ethnologues », *in* Ethnologie française Arrêt sur images : photographie et anthropologie, vol. 37, pp. 61-67.

Maresca Sylvain (2011), « Voir, prévoir, photographier », *in* La vie sociale des images, Carnet de recherche visuel. http://culturevisuelle.org/viesociale/3596

Maruani Margarette (2004), « Activité, précarité, chômage : toujours plus ? », *in* Milewski Françoise et Périvier Hélène, Travail des femmes et inégalités, Revue de l'OFCE, no. 90, pp. 95-115.

Maurines Béatrice et Sanhueza Angel (2004), « Renouvellement du terrain par la photographie », *in* Bulletin de méthodologie sociologique, no. 81, pp. 37-47.

Mauss Marcel (1904-1905), «Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo, Étude de morphologie sociales», *in* l''Année Sociologique, tome IX, 71 pages. http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/7_essai_societes_eskimos/essai_societes_eskimos.pdf

Méda Dominique (2012), « La RTT n'a pas, comme on l'entend partout, dégradé la valeur travail », interview, in Libération, 31 octobre 2012

Mericskay Boris et Roche Stéphane (2011), « Cartographie 2.0 : le grand public, producteur de contenus et de savoirs géographiques avec le web 2.0 », *in* Cybergeo : European Journal of Geography, Science et Toile, article 552. http://cybergeo.revues.org/24710

Michelin Yves (1998), « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégie des acteurs locaux de la montagne thiernoise », in cybergeo : european journal of geography, politique, culture, représentations, document 65.
http://cybergeo.revues.org/5351

Michon Pascal (2011), « Sommes-nous en train d'assister à l'émergence d'un nouveau paradigme scientifique : le paradigme rythmique ? », *in* Rhuthmos, 14 pages.
http://rhuthmos.eu/spip.php?article342

Michon Pascal (2012a), « Une brève histoire de la théorie du rythme depuis les années 1970 », *in* Rhuthmos, 9 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article608

Michon Pascal (2012b), « Rythme, rythmanalyse, rythmologie : un essai d'état des lieux », *in* Rhuthmos, 17 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article646

Michon Pascal (2012c), « L'eurythmie comme utopie urbaine », *in* Rhuthmos, 5 pages.
http://rhuthmos.eu/spip.php?article529

Michon Pascal (2014), « Éléments de rythmologie – Avant-propos », *in* Rhuthmos, 6 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article1104

Mille Matthieu (2000), « Des densités habitantes aux densités mouvantes l'exemple de la métropole lilloise », Cybergeo : European Journal of Geography [Online], Space, Society,Territory, document 121, 11 pages.

Millonig Alexandra and Gartner Georg (2008a), Exploring Human Spatio-Temporal Behaviour Patterns, Vienna University of Technology, 12 pages.

Millonig Alexandra and Gartner Georg (2008b), Shadowing – Tracking – Interviewing How to Explore Human Spatio-Temporal Behaviour Patterns, Vienna University of Technology, 14 pages.

Millonig Alexandra, Brändle Norbert, and Gartner Georg (2009), supporting pedestrian wayfinding by analysing movement patterns, Vienna University of Technology, 11 pages.

Moure Jean Pierre (2013), Après l'espace, penser l'aménagement temporel du territoire et de ses services, Fondation Jean-Jaurès / Observatoire de l'innovation locale, note n° 10, 13 pages.

OCDE (2006), synthèse la dimension social des politiques environnementales, OCDE, 8 pages.

Olteanu Ana-Maria, Couronné Thomas, Fen-Chong Julie, Smoreda Zbigniew (2011), Modélisation des trajectoires spatio-temporelles issues des traces numériques de téléphones mobiles, Le Paris des visiteurs, qu'en disent les téléphones mobiles ?, Sageo 2011, 7 juillet, Paris.

Paquot Thierry (2010), *« Petit rien urbain » in* Revue Urbanisme, no. 370, pp.65.

Paquot Thierry (2011), « La lenteur est aussi une vitesse », l'An 2, NP. *www.lan02.org/2012/03/la-lenteur-est-aussi-une-vitesse/*

Piggins Hugh (2000), Les brèves de neuroendorinologie Chronobiologie British Society for Neuroendocrinology, 2 pages.
www.inra.fr/var/internet4_national_societeneuroendocrino/storage/htmlarea/PDF/Breves/Breve10.pdf

Pinson Gilles, Galimberti Deborah et Lefèvre Christian (2013), « Présentation » in Métropole, Territoires, villes et métropoles en Italie, no. 12. http://metropoles.revues.org/4625

Pelizzari, Alessandro (2006), Emploi précaire et stratégies de crise: une analyse qualitative des comportements salariaux, *in* Articulo Journal of Urban Research. http://articulo.revues.org/878.

Pezeril Charlotte (2008), Place et intérêt de la photographie dans une étude anthropologique sur l'islam au Sénégal, *in* ethnographiques.org, Numéro 16. http://www.ethnographiques.org/../2008/Pezeril

Petcou Constantin, Nicolas-Le Strat Pascal, Petrescu Doina, Matthys Kobé, Deck Francois (2009). Interstices urbains temporaires, espaces interculturels en chantier, lieux de proximité, programme

interdisciplinaire de recherche art, architecture et paysage, RDS et ISCRA, 9 pages. http://www.iscra.fr/fichier.php?id=118

Pouthas Viviane (2009), Les bases neuronales de la perception du temps in «Le sens du temps», Cerveau & Psycho no. 32, mars - avril pp. 48-53.

Revol Claire (2012), « Rythmes et urbanisme. Pour une approche esthétique du dynamisme urbain », Rhuthmos, 9 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article493

Revol Claire (2013), « Kevin Lynch et Henri Lefebvre, penseurs de l'expérience esthétique des rythmes de l'environnement urbain », Rhuthmos, 2013, 9 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article852

Revol Claire (2014), « La rythmanalyse lefebvrienne des temps et espaces sociaux , Ébauche d'une pratique rythmanalytique aux visées esthétiques et éthiques », Rhuthmos, 9 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article1102

Ricroch Layla et Roumier Benoît (2011), Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'Internet, INSEE, INSEE Première N° 1377, 4 pages. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1377

Royoux Dominique (2007), « Temporalités urbaines et politiques publiques », *Espace, Populations Sociétés*, no 2-3, pp. 449-466.

Royoux Dominique (2010), *« Projet d'aménagement du centre-ville de Poitiers »* in les mardis de Tempo séminaire sur l'urbanisme temporel Saint-Denis, 6 et 7 décembre 2007 et vers un urbanisme temporel Paris, 29 septembre 2009, Tempo Territorial, pp. 35-37.

Royoux Dominique, Costanzo Sabrina, Leblanc Nicolas *et al.* (2010), « les politiques temporelles s'installent dans le temps », Territoires : le mensuel de la démocratie locale, n°510, pp. 21-34.

Sauvanet Pierre (2011), « Retour sur quelques malentendus en matière de théorie du rythme », *in* Rhuthmos, 8 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article447

Sauvanet Pierre (2012), « Schématiser le rhuthmos », *in* Rhuthmos, 11 pages. http://rhuthmos.eu/spip.php?article777

Schéou Bernard (2007), « De la tyrannie de la vitesse à l'eurythmie : le temps d'exister », *in* Téoros, Tourisme et solidatité, no. 26-3, 10 pages. http://teoros.revues.org,

Siounandan Nicolas, Hébel Pascal, Colin Justine (2013), « Va-t-on vers une frugalité choisie ? », *in* Cahier de Recherche, CREDOC, no. C302, 113 pages

Siounandan Nicolas, Hébel Pascal, Colin Justine (2014), « En marge de la crise : émergence d'une frugalité choisie » *in* Consommation & Modes de Vie, CREDOC, no. 266, 4 pages

Sociétés (2007), L'image dans les sciences sociales, no. 95, 156 pages.

Société Française de Philosophie (1922), « La théorie de la relativité », *in* Compte-rendu de la séance du 6 avril 1922 de la Société française de philosophie, 22 pages. www.sofrphilo.fr/telecharger.php?id=

Söderström Ola (2010), « Observer », *in* Revue Urbanisme « Petit rien urbain », no.370, pp. 46-47.

Stiegler Bernard (2005), « Il n'y a plus de dimanche possible ! Un entretien avec Bernard Stiegler », *in* Local contemporain, no. 2, pp 69-75.

Sytcheva Valeria (1998), « Le calendrier de demain bannit les ponts et les vendredis 13 », *in* Courrier International, no. 408, pp. 35

Tassin Étienne (2010), « Comment la philosophie peut-elle transformer un mythe en un concept à valeur heuristique indépendant des sociétés archaïques auxquelles il est initialement associé ? », *in* le mythe de l'éternel retour, TDC n°995 mai, pp.14-17

The Lisbon Team (2013), Chronotope projet lisbon comparative study Lisbon report, Chronotope projet lisbon, 13 pages.

Thévenin Thomas, Chardonnel Sonia et Cochey Élodie (2007), « Explorer les temporalités urbaines de l'agglomération de Dijon : Une analyse de l'Enquête-Ménage-Déplacement par les programmes d'activités », *in* Espace populations sociétés, no 2-3, pp 179-190.

Thoemmes Jens (2009), «Du temps de travail au temps des marchés », *in* Temporalités, 12 pages. http://temporalites.revues.org/1149

Warsewa Günter (2003), « Lokale Zeitgestaltung zwischen Spezialisierung und Funktionsmischung », *in* das Bremer Ostertorviertel auf dem Weg zum 24-Stunden-Quartier?, Projektteam Bremen 2030, 27 pages.

Warsewa Günter (2004), « Stadtgestaltung durch Zeitpolitik. Experimente und Ergebnisse im Projekt », Bremen 2030 – eine zeitbewusste Stadt », *in* IAW Arbeitspapier, no. 7 Bremen: Institut Arbeit und Wirtschaft, 19 pages.

Winkin Yves (1998), « Sur les traces de Gregory Bateson et Margaret Mead : Essai de reconstitution d'une chaîne mimétique à partir de Balinese Character », *in MIMESIS* Imiter, représenter, circuler Numéro, no. 22, pp 83-90.

Yu Hongbo (2006), « Spatio-temporal GIS design for exploring interactions of human activities », *in* Cartography and Geographic Information Science, 33(1), pp. 3-19.

Yu Hongbo and Shih-Lung Shaw (2007), « Revisiting Hägerstrand's time-geographic framework for individual activities in the age of instant access », *in* Harvey Miller (ed.) Societies and Cities in the Age of Instant Access. Dordrecht, The Netherlands: Springer Science, pp. 103-118.

Wölflingseder Maria (2012), « Travail fétiche », *in* Variations Revue internationale de théorie critique, no. 17, 10 pages. http://variations.revues.org/377

Mémoires et Thèses

Ballesta Jordi (2011), Le projet photographique comme expérience et document géographiques, thèse, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 925 pages.

Braudel Fernand (1949), La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Thèse en histoire, Colin, pp. 1160 pages

Chabot Lionel (2013), Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ? Mémoire de géographie, Université de Lausanne, 181 pages.

Chenal Jérôme (2009), Urbanisation, planification urbaine et modèles de ville en Afrique de l'Ouest : jeux et enjeux de l'espace public. Thèse, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 567 pages.

Gérardot Maie (2009), Tourisme, métropole, métropolisation et métropolite. L'exemple de Paris , Thèse en géographie, Université de Paris I. 456 pages.

Gwiazdzinski Luc (2002), La nuit dimension oubliée de la ville : entre animation et insécurité. L'exemple de Strasbourg, thèse de géographie, Université Louis Pasteur, 813 pages.

Mallet Sandra (2009), Des plans-lumière nocturnes à La chronotopie, vers un urbanisme temporel, Thèse en géographie, Paris 12 Val-de-Marne: Université Paris Est – Institut d'urbanisme de Paris, 474 pages.

Pradel Benjamin (2010), urbaniste temporaire et urbanité évènementielle : les nouveaux rythmes collectifs, thèse en géographie, Université de Paris-Est, Laboratoire Ville, Mobilite, Transport, 549 pages.

Richer Jean (2013), Plan + temps, mémoire en ingénierie et management de la qualité environnementale, Mémoire, école spéciale d'architecture de Paris et INSET de Montpellier, 87 pages.

Schaick Jeroen Van (2011), Timespace matter, Exploring the gap between knowing about activity patterns of people and knowing how to design and plan urban areas and regions, these, University of Technology of Delft, 282 pages.

Thomas Olivier (2011), Des émigrants dans le passage Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche, Thèse de sociologie, Université de Caen, 685 pages.

Colloques, conférences, journées d'études et expositions

Ariès Paul (2012), « s'adapter ou resister » *in* Grand Lyon, Accélération de temps s'adapter? Résister ?, 26 novembre, Lyon.

Bonflglioli Sandra (2013), « Proximity and urban requalification in the city of time », *in* International conference Proximity on the move Urban Times and Mobility: Infrastructures, Lifestyles and Everyday Practices in the Contemporary European City, ENCiTi (European Network City Times), Milano, 31 janvier 2012.

Boulin Jean Yves (2014), « Des services aux salariés : libération ou aliénation » *in* 11e temporelles, Articulation des temps de vie, nouvelles formes de travail : une utopie en marche ?, Guise, 25-27 juin.

Buard Elodie (2011), « Mobilités et temporalités de populations d'herbivores », *in* Temps rythmes et temporalités en géographie, Journée des jeunes chercheurs de l'Institut de Géographie, Paris, 8 avril.

CRESPPA-CSU, LAVUE, l'Université HafenCity de Hambourg (2011), Colloque international « Photographier la ville contemporaine (XIXe-XXIe siècles) les usages de la photographie dans la recherche urbaine », Nanterre, 8 et 9 décembre.

D'Iribarne Alain (2014), « Nouvelles formes de travail, nouvelles formes de management, nouvelles pressions temporelles » *in* Les Temporelles, Articulation des temps de vie, nouvelles formes de travail : une utopie en marche ?, 25-27 juin Guise.

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais (2012), Journée d'étude dans le cadre du séminaire de jean Attali « Les atlas photographique et l'enquête photo-géographique », Paris, 29 mars.

ENCiTi (European Network City Times), International conference « Proximity on the move Urban Times and Mobility: Infrastructures, Lifestyles and Everyday Practices in the Contemporary European City », Milano, 31 janvier 2012.

Filmer le travail (2012), 3ème festival international filmer le travail, Poitiers, 3-12 février.

Filmer le travail (2013), 4ème festival international filmer le travail, Poitiers, 8-17 février.

Filmer le travail (2014), 5ème festival international filmer le travail, Poitiers, 7-16 février.

Guilbert Xavier et Smagghe Ludovic (2012), Exposition « Mangapolis la ville japonaise contemporaine dans le manga », Maison de l'Architecture de Poitou-Charentes, 2 avril-6 juin.

Giglio-Jacquemot Armel (2013), « La fabrication des images regard croisé », *in* 5ème Festival international filmer le travail, Maison des Sciences de l'homme et de la société, Poitiers, 12 fevrier.

Gwiazdzinski Luc (2011a), « Ville malléable ville hybride », *in* Propos sur la ville sensible, cycle de conférence, tours, 17 septembre.

Lenoire Frédérique (2012), L'accélération du temps, Rennes, 8 novembre.

Grand Lyon (2012), Accélération de temps s'adapter? Résister ?, Lyon, 26 novembre.

Laboratoire RURALITES Universités de Poitiers (2012), Séminaire « Les images comme mode d'appréhension des mondes touristiques », Maison des Sciences de l'homme et de la société, Poitiers, 14 juin.

Maison du vélo de Toulouse (2010), « Gagner du temps pour se déplacer, pour quoi faire », Toulouse, 21 septembre.

Marzloff Bruno (2012), *« subir ou maitriser son temps » in* Grand Lyon (2012) Accélération des temps s'adapter ? Résister ?, Lyon, 26 novembre.

Région Midi Pyrénées (2012), 6ème assise nationale du développement durable : atelier N°12 « Articulation des temps de vie : quel rapport au travail, à la culture et aux nouveaux modes de consommation ? », Toulouse, 24 septembre.

Turco Livia (2011), « Les politiques des temps de vie en Italie », *in* Les Temporelles, Rennes, 29-30 septembre, 4 pages.

Universités de Grenoble et Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur de Grenoble (2011), Colloque pluridisciplinaire « Le Temps », Maison des Sciences de l'homme-Alpes, Grenoble, 5-7 octobre.

Université Paris I Panthéon Sorbonne (2011), Journée des jeunes chercheurs de l'Institut de Géographie « Temps rythmes et temporalités en géographie », Paris, 8 avril.

PUCA (2013), Journée d'étude «Quelle(s) temporalité(s) prendre en compte dans un projet urbain durable ? », La Défense, 10 juin.

PUCA (2014), Séminaire « Représentations dynamiques des temporalités des territoires », La Défense, 5 février.

Tempo Territorial (2009), « Horaires décalés, délitement social : enjeux de régulation des politiques Temporelles », Les Temporelles, Poitiers, 12 et 13 novembre.

Tempo Territorial (2011b), «Le numérique + de temps ? + de stress ? », Les Temporelles, Rennes, 29 et 30 septembre.

Tempo Territorial (2012), « Les temps des territoires, entre l'urbain et le rural, développer les espaces de participation », Les Temporelles, Brvive, 18 et 19 octobre.

Tempo Territorial (2013), « Les services publics, quelle accessibilité ?», Les Temporelles, St Denis, 17 et 18 octobre.

Tempo Territorial (2014), « Articulation des temps de vie, nouvelles organisations du travail : une utopie en marche ? », Les Temporelles, Guise,25-27 juin.

Thévenin Thomas (2014), « Géographeur : manipuler et représenter des données spatio-temporelles individuelles » *in* PUCA et Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Représentations dynamiques des temporalités des territoires, La Défense, 5 février.

Voix publiques (2012), « Le temps est un présent », 11ème Festival Voix publiques, Poitiers, 19-25 février.

Vuidel Patrice (2014), *« Nouvelles formes de travail, nouvelles formes de management, nouvelles pressions temporelles » in,* Les Temporelles, Articulation des temps de vie, nouvelles formes de travail : une utopie en marche ?, Guise, 25-27 juin.

CNFPT-INEST (2014), Demain, les temps des villes. Les services au rythme des habitants, Dunkerque, 30 septembre.

Films et émissions de radio

Borrel Philippe (2012), Un monde sans humain, Arte France et CinéTévé, 52 minutes.

Borrel Phlippe (2014), L'urgence de ralentir, Arte, Arte France et Ciné Tévé 85 minutes.

Charlie Chaplin (1936), «Les temps modernes, Chaplin - United Artists, 87 minutes.

Chérèque François (2012), « François Chérèque dit-il vrai sur les CDD ? » *in* Le vrai du faux, France Info, 24 septembre, 2 minutes.

http://www.franceinfo.fr/emission/le-vrai-du-faux/2012-2013/francois-chereque-dit-il-vrai-sur-les-cdd-09-24-2012-07-50

Gapaillard Jacques (2011), *in* Aurélie Luneau, La marche des sciences, « 1911 : La France passe à l'heure de Greenwich », France Culture, 3 mars 2011, 57 minutes.

Lang Fritz (1927), Métropolis, Universum-Film AG, 145 minutes.

Lordon Frédéric (2014), Les Zélés du désir, Nada-Info, 18 minutes. http://vimeo.com/98439353

Paquot Thierry (2011), *in* François Chaslin, Culture Urbaine « le temps des villes », France culture, 11 octobre 2011, 99 minutes. http://www.franceculture.fr/plateformes-cultures-urbaines-le-temps-des-villes.html

Ruskoff Douglas (2012), *in* Borrel Philippe (réal.) « Un monde sans humain », Cinétévé, 96 minutes.

Virilio Paul (2007), *in* Paoli Stéphane (réal.), Penser la vitesse, La Générale de Production, ARTE France, 92 minutes.

Sites Internet

Site de la communauté artistique DevianART : www.deviantart.com

Site de la nuit du court métrage : www.lejourlepluscourt.com

Site du photographe Eirik Solheim : www.eirikso.com

Site présentant l'œuvre « One day poem pavilion » de Ji Yeon Song : http://people.artcenter.edu/~jsong5/thesis/oneday01.html)

Site traitant du projet artistique *« Pay & Sit: The Private Bench »* http://quietlunch.com/fabian-brunsing-spike-bench/

Site du projet artistique « *De Waag's Real Time Amsterdam* » projetant les trajectoires spatio-temporelles d'individus : http://realtime.waag.org/

Site du designer Aandebom :www.aandeboom.nl

Site de l'équipe d'urbanistes ayant créer de le square d'eau de Rotterdam http://www.urbanisten.nl

Site du Projet de l'Ile de Nantes : www.iledenantes.com

Site de l'université de Delft : www.bk.tudelft.nl/urbanismontrack

Site du MIT dédié au projet « *Senseable* » : http://senseable.mit.edu/realtimerome

Site du projet « *Urbanmob » d'Orange :* www.urbanmob.fr/en

Site du Grand Lyon traitant des chronotopes :
www.espacedestemps.grandlyon.com/_Diagnostiquer/diagnostiquer_chrono_gerland.htm

Site du bureau d'études Isokron : www.isokron.com

Site de la Ville de Portland dédié à la planification : www.portlandonline.com/portlandplan

Site de CarFree France : www.Carfree.free.fr

Site présentant les données statistiques de Youtube : www.youtube.com/t/press_statistics

Site présentant les données statistiques de Flickr : http://blog.flickr.net/fr

Site du journal 20minutes : www.20 Minutes.fr

Site du magazine le Figaro : www.Le Figaro.fr

Site du journal News China : news.china.com.cn

Site du blog à J... : http://leblogaj.over-blog.com/

1. Cartes réalisée dans le cadre de l'intégration du temps dans le PLU de la Ville de Niort

Figure 126 : Attracteurs majeurs de population de la Ville de Niort

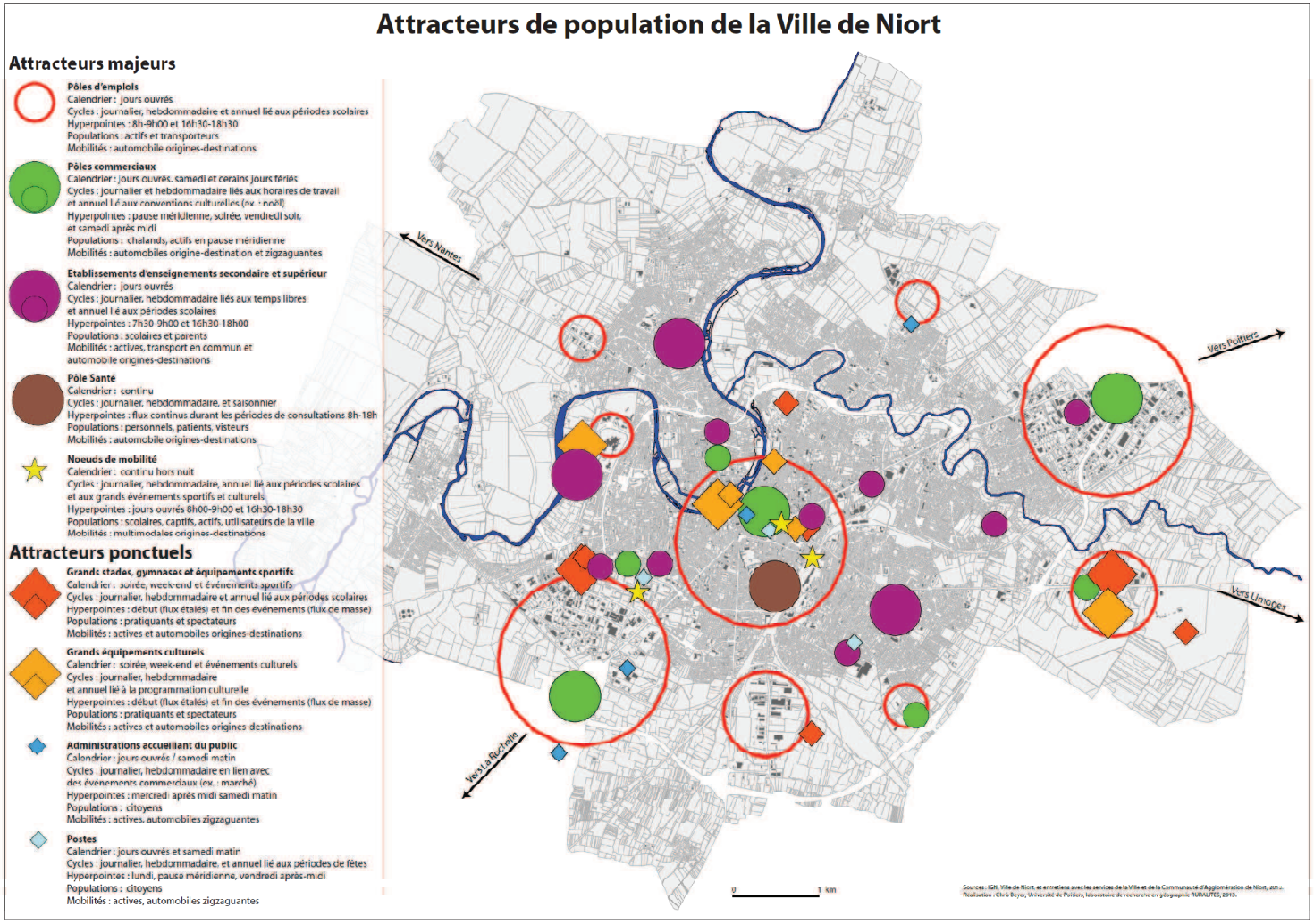

Figure 127 : attracteurs mineurs de population de la Ville de Niort

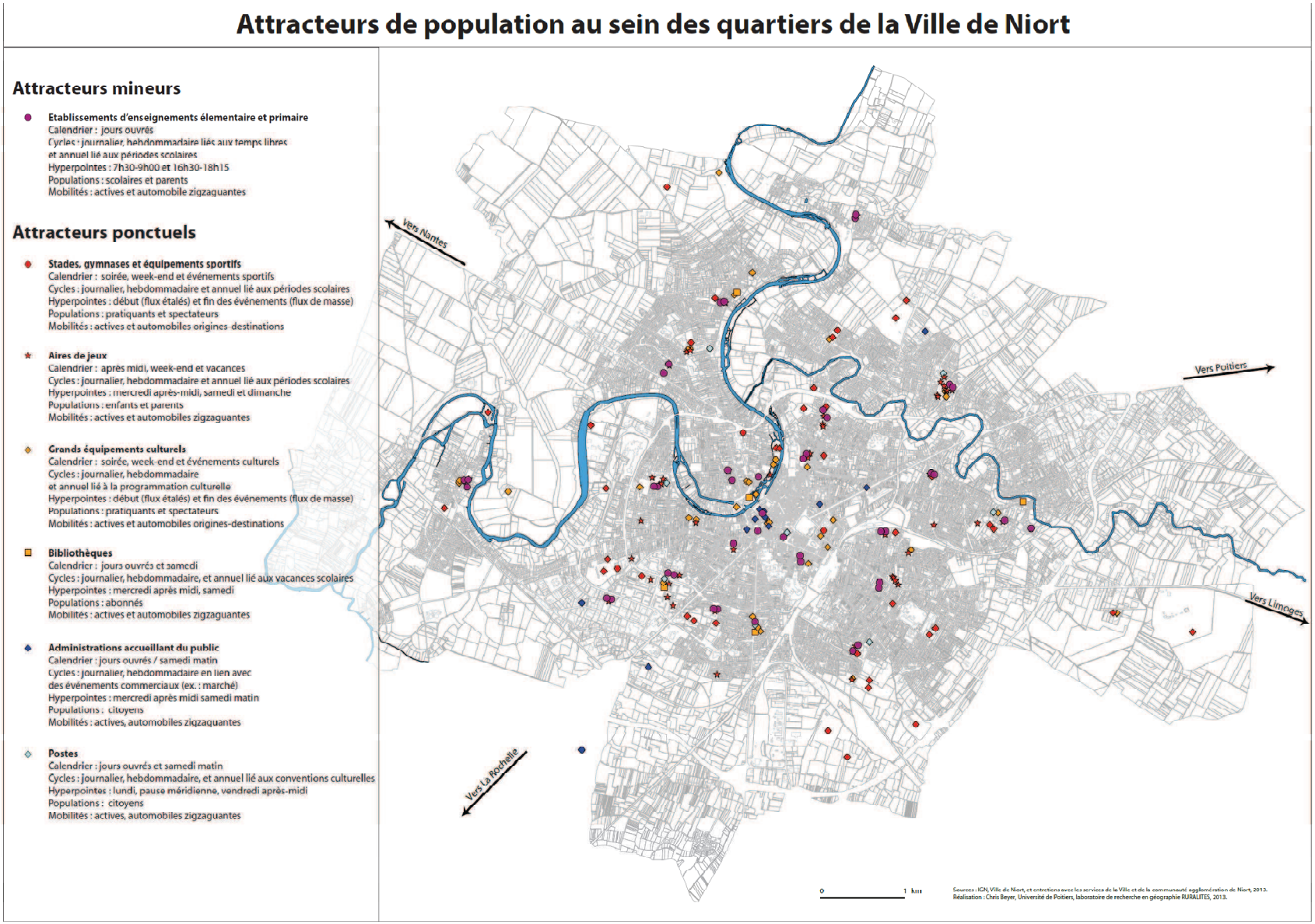

Figure 128 : Mobilité alternative et attracteur majeurs de population de la Ville de Niort

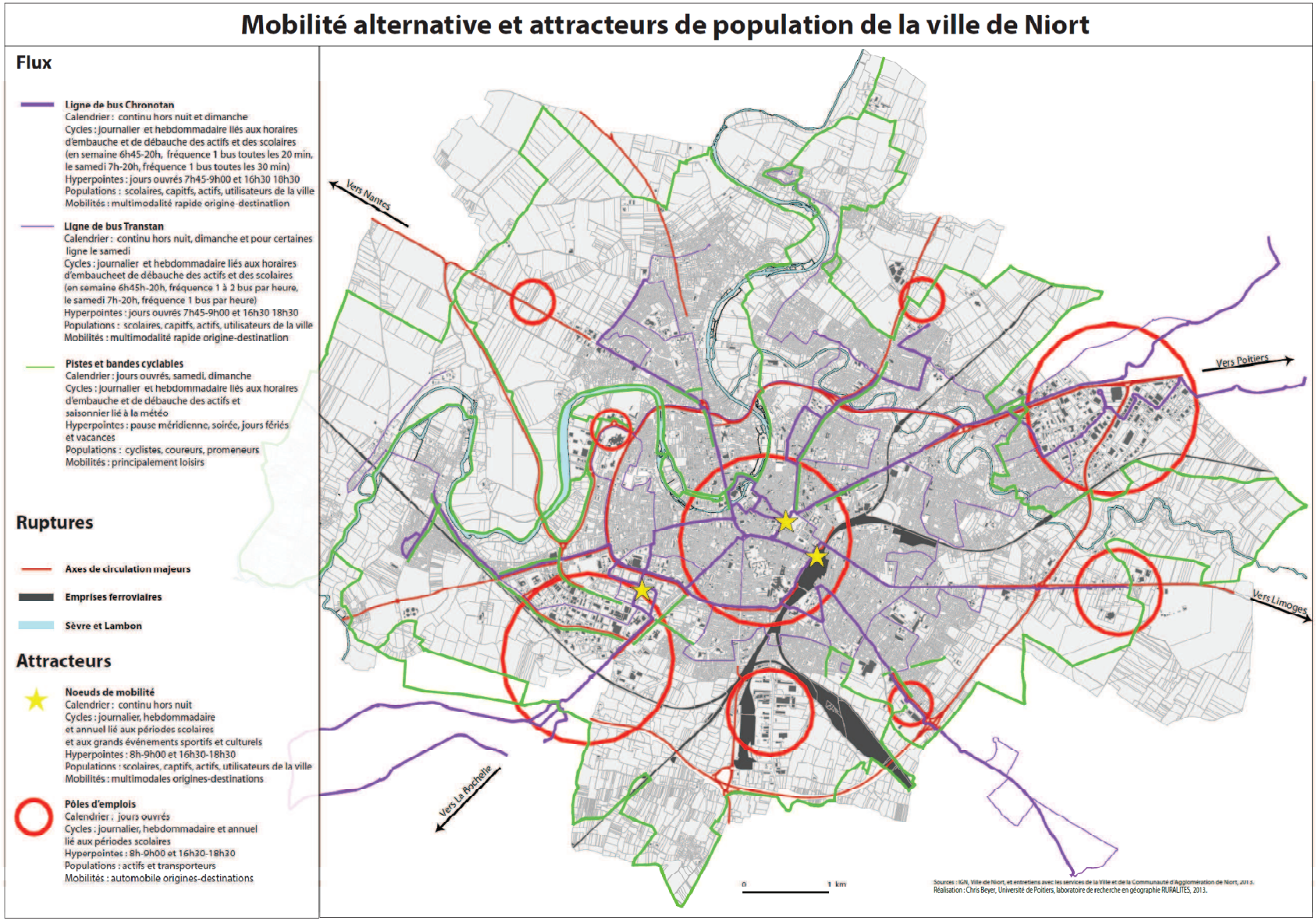

Figure 129 : spatialisation du plan d'action : connecter les attracteurs en mobilité douce

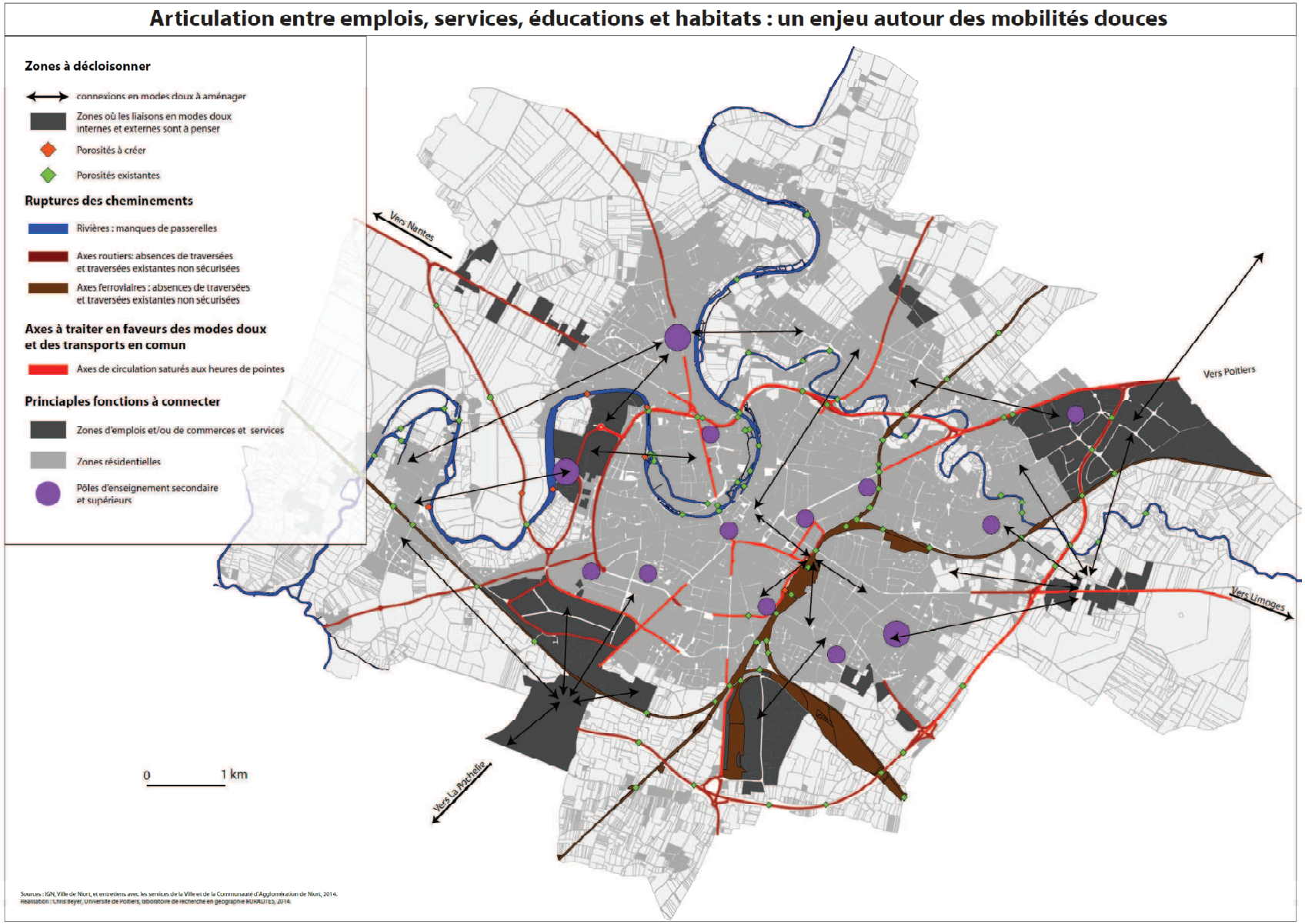

Figure 130 : spatialisation du plan d'action : renforcer la mixité fonctionnelle

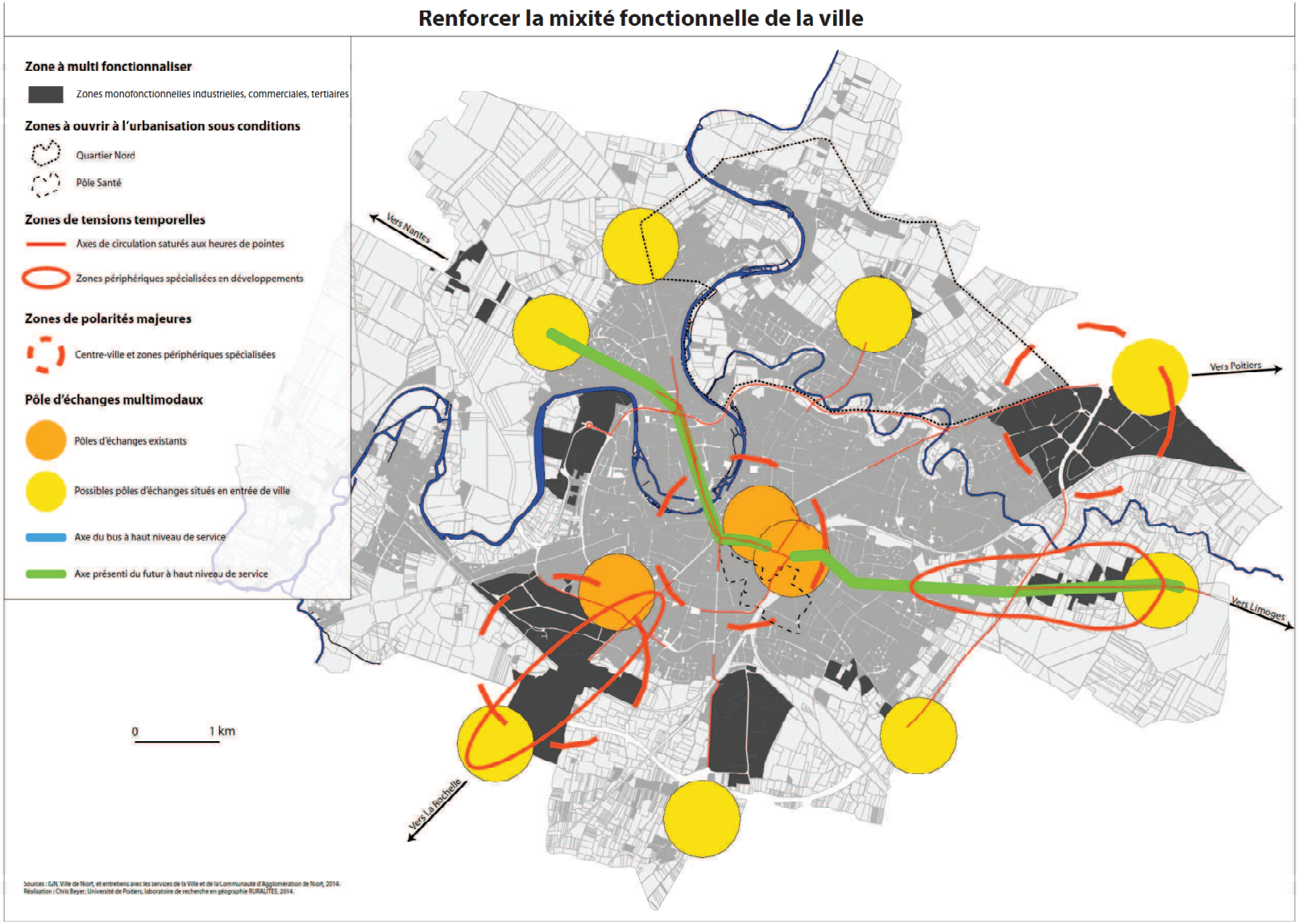

2. Plan d'action du PLU de la Ville de Niort

Face aux constats découlant du diagnostic, ainsi que leurs implications (contraintes et opportunités), il convient d'envisager les réponses possibles et notamment dans leur inscription dans le PLU.
Les solutions pour faciliter la prise en compte de la conciliation des temps peuvent trouver une traduction dans les différents documents du PLU (règlement, OAP), par exemple :

- des réserves foncières
- la définition d'emplacements réservés (notamment pour les déplacements doux)
- au travers des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- des prescriptions réglementaires...

Dans l'optique de :

- renforcer la mixité fonctionnelle dans les quartiers
- inclure l'utilisation des transports en commun, la mutualisation d'espaces ou de fonctions dans les opérations d'aménagement d'ensemble
- densifier aux abords des espaces générateurs de flux (écoles, pôles de transport…)
- concevoir des aménagements et constructions évolutifs et malléables prenant en compte l'évolution future du tissu urbain et des besoins des populations

Evolutivité

Plan d'action	PLU	Autres politiques publiques	Cf. cartes
Les projets doivent intégrer dès leur origine la possibilité d'évoluer vers d'autres fonctionnalités afin de garder la possibilité de les adapter selon les usages réels.	Règlement (article 2 : autoriser différentes occupations du sol)	Incitation via un cahier de recommandation pour mettre en valeur cette notion	
La ceinture de parking du centre-ville constitue à plus ou moins long terme des réserves foncières dont la vocation pourrait évoluer.	Règlement (article 2 : autoriser différentes occupations du sol)		Carte 5
Les espaces publics devront être pensés de manière à ce qu'ils soient multifonctionnels, intergénérationnels et pensés pour tous les temps.		Gestion de la voirie	
Les bâtiments devront être conçus afin d'être multifonctionnels et polyvalents pour d'accroitre leur utilisation sur la journée, la semaine et l'année dans le but de rationaliser l'usage des espaces construits (ex. : école ouverte le soir pour proposer des activités en lien avec la vie du quartier, parking partagé entre résidents, salariés et chalands).		SDI et Gestion des bâtiments. Introduction d'un cahier des charges de la multifonctionnalité dans les projets.	
Les logements en rez-de-chaussée des zones de polarités (zonage fin sur les zones de polarités) et des futures zones de polarités devront avoir un plafond de 3,5 mètres de haut afin de pouvoir à terme accueillir si besoin des activités ou des commerces. Les parkings en silos seront pensés pour être évolutifs pour s'adapter aux usages futurs de la société. Ils devront avoir une hauteur de plafond de 2,5 à 3,5 mètres (notamment pour le rez-de-chaussée).	Règlement (articles 2 et 11)		Cartes 1,3 et 6

Mobilité

Plan d'action	PLU	Autres politiques publiques	

La relation distance/temps ne doit plus être uniquement appréhendée en termes de gain de temps grâce à des infrastructures. Les notions de qualité de vie de proximités, de durabilité et d'ambiance doivent y être intégrées.			
Ne pas construire des nouvelles infrastructures routières conséquentes à l'exception des aménagements destinés à produire des améliorations de sécurité ou pour promouvoir la stratégie d'aménagement du territoire. Cette règle ne concerne pas le maillage urbain fin. Exemple le désenclavement du haut de l'avenue de Limoges tous modes de déplacements.			
Travailler l'articulation entre les pôles d'emploi majeurs et les pôles de commerces, services, et équipements de proximité et favoriser les liaisons douces entre ces secteurs et les zones de services.	OAP	Gestion de la voirie	Cartes 1, 3 et 6
Les pôles d'interconnexion devront être accessibles en mode doux par des itinéraires agréables et sécurisés. Mettre en œuvre des aménagements destinés à réduire l'impact de la circulation automobile dans les zones résidentielles et commerciales et à favoriser l'usage des modes doux. Décloisonner des quartiers en négociant des emprises sur des terrains privés, étudier les possibilités de mise à disposition de chemins sur le domaine privé. Mener une réflexion sur l'accessibilité des commerces, services, équipements en mode doux et sur les liaisons de proximité avec le quartier préalablement à leur installation.	OAP ER	Gestion de la voirie	Cartes 1, 6, 7et 9
Développer une réflexion sur le potentiel de liaisons des zones telles que la MUDE, la ZAC Terre de sport, l'espace Mendès France par d'autres modes que le tout automobile.	ER OAP Règlement	Gestion de la voirie Requalification des ZA	
Favoriser la diversité des fonctions au sein des attracteurs temporels majeurs soumis à des phénomènes de tension afin de réduire les hyper pointes d'utilisation et de fluidifier les lieux en diversifiant l'arrivée et le départ de ceux qui le fréquentent.	Zonage (mixité)		Cartes 1 et 9
Aménager autour des générateurs de mobilité piétonnes/cyclables des liaisons à l'échelle du quartier. Aménager les liaisons douces intra et inter quartiers et les liaisons douces avec les pôles de proximités.	OAP	Gestion de la voirie	Cartes 2, 3 et 5
Fixer la trame de base d'un réseau piétonnier et d'un réseau de transports en commun autour de laquelle le quartier pourra par la suite se développer.		Gestion de la voirie	
Prévoir des aménagements cyclables en tissu dense, sur les grands axes de communication et sur des itinéraires alternatifs pour rejoindre les attracteurs majeurs.	ER OAP	Gestion de la voirie	Cartes 1et 6
Diminuer le gabarit des voies pour automobile au profit des modes doux et des transports en commun. Créer des couloirs réservés aux bus sur les axes saturés.	Règlement (article 3)	Gestion de la voirie	Cartes 5 et 6
Donner la priorité aux modes doux aux carrefours Mettre en place des sas vélos au niveau des feux de circulation. Identifier des itinéraires structurants et avantageux par rapport à la voiture : réserver des itinéraires les plus directs et les plus courts uniquement aux cyclistes et laisser des itinéraires de contournement pour les voitures. Lors de projets d'aménagement de voiries ou d'espaces publics, mettre en place des panneaux d'aide à la décision destinés aux modes actifs. Mise en place d'un jalonnement visible, régulier et uniforme pour guider les cyclistes sur les itinéraires majeurs.		Gestion de la voirie	
Créer des aménagements doux à partir d'un réel partage de la voirie et notamment en captant de l'espace destiné aux automobiles. C'est-à-dire, dans la mesure du possible, ne pas faire passer les cycles sur les trottoirs où des itinéraires multipliant les stops et les détours.			gestion
Diversifier les usages des espaces publics, notamment des voiries, en mettant en place par exemple des fermetures temporaires. Créer de rues résidentielles : mise en place de sens unique, d'impasses pour les voitures, mais pas pour les modes doux pour limiter la circulation maintenir la porosité des lieux, fermeture totale de portions de rue à la circulation automobile et aménagement	PADD (prouver que l'impasse est la seule solution)	Gestion de la voirie	

d'espaces de proximité conviviaux.			
Favoriser la porosité des lieux en limitant la création d'impasse pour les modes doux dans le cadre de nouveaux projets d'aménagement.	PADD (prouver que l'impasse est la seule solution)		
Lutter contre les éléments susceptibles de contraindre la déambulation et les ruptures de toute nature dans l'accessibilité du tissu urbain. Développer des infrastructures destinées à limiter l'effet de rupture et à favoriser l'effet de traversée et la porosité de lieux. Notamment quand ces ruptures ont lieu entre des zones de résidences, des zones d'emplois, des pôles de proximité ou d'interconnexions (ex. : St Pezenne/Noron, Boucle-Sèvre/Noron, St-Liguaire Noron, gare/Hôpital, gare/centre-ville).	ER OAP PADD (prouver que l'impasse est la seule solution)	Gestion de la voirie et des espaces publics	Carte 7
Implantation de vélostation sur les pôles d'interconnexions.	PADD (emplacements réservés ou intégrés directement dans l'aménagement)	Gestion de la voirie Gestion des équipements	Cartes 1, 5, 6 et 9.
Diffuser un guide sur les aménagements cyclables.		Cahiers des prescriptions	
- Pôle santé, Gare Favoriser les aménagements destinés à prioriser les liaisons entre le pôle santé, la gare en modes doux. Les liaisons gare-centre-ville, gare-Pôle Santé, gare-quartiers périphériques, et gare-musée d'Agesci doivent être travaillées afin d'être lisible et accessible en moment doux	Orientations d'aménagement	Gestion de la voirie	Cartes 1, 6 et 9
- Aménagement et urbanisation du quartier nord Repenser l'ensemble des mobilités du quartier avant la poursuite de son urbanisation. Penser à l'intégration des transports en commun avant l'urbanisation. Les liaisons modes doux et mode automobile, ne devront pas forcement partager les mêmes axes.	OAP Règlement		Cartes 1,5, 6, et 9

Foncier

Plan d'action	PLU	Autres politiques publiques
Prévoir une réserve foncière autour des parkings à vélo pour ajouter des supports supplémentaires dès que le parking atteint 80% d'occupation aux heures d'affluence.	Règlement	Gestion de la voirie
Prévoir les réserves foncières pour créer des parkings de délestage en amont des entrées de villes. Mener une réflexion autour de l'aménagement des abords des parkings de délestage.	Zonage ER : 2 emplacements définis	Gestion de la voirie CAN
Prévoir les réserves foncières pour la création d'un TCSP sur les axes de circulation desservant des attracteurs majeurs	Zonage	Gestion de la voirie CAN

Stationnement

Plan d'action	PLU	Autres politiques publiques
Revoir les normes de plafond imposées dans le PLU à la baisse pour le stationnement automobile et à la hausse pour les stationnements des cycles (zones bien desservies par les transports publics…).	Règlement (article 12 : suppression des obligations)	CAN
Mettre en place la possibilité de dérogation pour ne pas avoir à créer de places de parking ou imposer uniquement une limite minimale pour le stationnement vélo et une limite maximale pour le stationnement automobile. Réserver des places pour les handicapés, et notamment pour les logements sociaux.		
En zone dense, interdire le stationnement sur voirie hormis pour les handicapés et concentrer le stationnement automobile sur des parkings en ouvrage. Favoriser un stationnement à proximité des entrées du quartier et non à proximité immédiate des logements et des bureaux pour éviter le flux de voitures des habitants et éviter qu'ils y aient recours pour de courtes distances. Obligation de stationnement à différencier par type de construction, en fonction du lieu et des activités.	Règlement (article 12 : suppression des obligations)	Gestion de la voirie

Mutualiser les places de stationnement destinées aux visiteurs des commerces, équipements publics et résidents. Utilisation du parking en journée par les chalands. Dans les zones denses, une réflexion sur la mise à disposition de stationnement de proximité peut accompagner les projets de covoiturage.		Gestion de la voirie Gestion des équipements
Favoriser la continuité temporelle en installant des parkings à vélo privilégiant au maximum le porte-à-porte, en réduisant la distance que le cycliste aura à parcourir à pied pour se rendre sur son lieu de destination final (ex. : stationnement jouxtant l'entrée des attracteurs : services/administrations). Les parkings à vélo devront privilégier l'arceau en "U renversé. Hiérarchiser les stationnements vélos en zone dense : de courte (arceaux) moyenne durée (semi-sécurisé) et longue durée liée à la problématique du vol (sécurisé).		Gestion de la voirie Gestion des équipements
- Pôle santé, Gare En cas d'urbanisation du quartier aux abords du pôle santé, limiter les places de stationnement du fait de la localisation privilégiée aux abords du centre-ville et d'un nœud d'interconnexion majeur.	Zonage	
- Aménagement et urbanisation du quartier nord Ouvrir l'urbanisation de quartiers sur le modèle des écoquartiers sans voitures	Préconisations	

Densification

Plan d'action	PLU	Autres politiques publiques
Limiter la création de complexe périphérique qui contribue à renforcer la dépendance à l'automobile.	Zonage SDEC	
Favoriser des formes urbaines denses, encourager la mixité des fonctions et valoriser les centralités.	Zonage SCoT : objectif global de densité	
Favoriser le développement de la ville de la proximité et des quartiers des courtes distances où les habitants peuvent accéder facilement en mode doux ou en transports en commun aux services, commerces…	Zonage OAP	
Construire des habitations à proximité des attracteurs pour limiter les besoins en déplacements automobiles et les nuisances qui y sont liées.	Zonage SCoT (densité logements/hectares)	
densifier la zone d'influence des pôles d'interconnexion.	SCoT : une densité de 60 logements à l'ha est fixée dans un périmètre de 300 mètres de rayon autour des arrêts du TCSP et de la gare	
Définir une politique d'affectation des sols pour centraliser les nouvelles implantations commerces, services, équipements dans des zones qui seront facilement accessibles par les transports publics, par les modes doux et ouvertes sur leurs quartiers d'implantation.	Zonage SCoT : objectif global de densité	
Limiter les effets de zonages et la dispersion dans l'espace des fonctions et introduire de la mixité fonctionnelle. Favoriser la création d'un centre de quartier. Renforcer l'attractivité des services, commerces et équipements d'une part en les regroupant et d'autre part les implantant à proximité d'attracteur temporel.	Zonage ER SDEC	
Limiter la taille des parcelles et privilégier la création d'espaces publics.		

Gestion de l'espace public

Plan d'action	PLU	Autres politiques publiques
Aménager des zones de rencontres sur les abords des pôles de proximité. Favoriser la mise en place de marché en soirée en dotant des lieux pertinents d'un accès à l'eau et l'électricité.		Gestion de la voirie Gestion des équipements publics

Tables des figures

Figure 1 : affiche de promotion du jour le plus Court (www.lejourlepluscourt.com) 37
Figure 2 : tableau de correspondance entre les heures égales vénitiennes au XVIIIe siècle comptées à partir du couché du soleil et les heures modernes (Casanova : 1559). 45
Figure 3 : Devanture du restaurant « Manger la nuit » à Rennes (Beyer 2014) 54
Figure 4 : les sept critères de la variation d'un rythme (Gérardot, 2007) 78
Figure 5 : schéma de la définition du rythme (Sauvanet, 2012 : 9) 79
Figure 6 : les rythmes et leur insertion dans l'espace (Beyer, 2014) 80
Figure 7 : *Park(ing) day* 2010, à Paris (20 Minutes) et Figure 8 : *Park(ing) day* 2008, à San Francisco (Le Figaro) 98
Figure 9 : état des lieux et projets février 2003 (Morelli, 2013b) 101
Figure 10 : l'idée de trajectoire spatio-temporelle selon Hägerstrand (Beyer, 2014) 127
Figure 11 : Représentation étendue du schéma de trajectoire spatio-temporelle incluant les activités physiques et virtuelles (Yu, 2006 : 7). 129
Figure 12 : les différents modes de coprésence spatio-temporelle des activités humaines (Yu, 2006 : 10). 130
Figure 13 : actogrammes des profils d'activités issus de l'agrégation du dépouillement de l'enquête ménages déplacements de Dijon (Thévenin *et al*. 2007 : 188) 131
Figure 14 : profils de mobilités issus de l'agrégation du dépouillement de l'enquête ménages déplacements de Dijon (Thévenin *et al*. 2007 : 189). 131
Figure 15: profils de mobilités issus de l'agrégation du dépouillement de l'enquête ménages déplacements de Dijon (Chardonnel et Thévenin, 2012 : 2). 132
Figure 16 : carte d'analyse de la mobilité des visiteurs réguliers dans le quartier du Vieux Marché à Rouen (Van der Hoeven *et al.*, 2008 : 102) 135
Figure 17 : représentation cartographiques des trajectoires piétonnières (Millonig et Gartner, 2008b : 6). 136
Figure 18 : imprimes-écran de la carte dynamique « De Waag's Real Time Amsterdam » projetant les trajectoires spatio-temporelles d'individus (http://realtime.waag.org/) 137
Figure 19 : représentations cartographiques des positions des bus de ville et des densités d'individus possédant un portable (les lignes et les points jaunes représentent la position des bus, l'intensité du rouge la densité d'individus (http://senseable.mit.edu/realtimerome). 138
Figure 20 : imprimes-écran d'une vidéo représentant l'évolution dans le temps et l'espace des appels passés lors de la fête de la musique à Paris en 2008 (www.urbanmob.fr/en) 138
Figure 21 : carte on/off de Paris la nuit (source APUR, 2010 : 2). 140
Figure 22 : cartographie on/off du district cultuel d'Ostertorsteinweg réalisée dans le cadre du projet « *Bremen 2030 a time aware city* » (Warsewa, 2004 : 9). 141
Figure 23: Accessibilité temporelle de Rennes en transport en commun selon différentes heures de la journée un lundi (17h45, 23h11 et 00h40) (http://www.isokron.com). 141
Figure 24 : cartographie du degré d'accessibilités aux aménités du quotidien en regard de la marche et du vélo pour la Ville de Portland (www.portlandonline.com/portlandplan) 142
Figure 25 : cartographie du degré d'accessibilité piétonne aux commerces et services de proximités de la Ville de Rennes (Master SIGAT, Université de Rennes 2, 2014). 142
Figure 26 : Accessibilité du stade Bonal et des zones de parking (Boulin, 2008 : 110 et 111). 143
Figure 27 : évolution des stocks de population au cours de la journée sur la ville de Lille (Mille, 2000 : 1). 144
Figure 28 : cartographie en 3 dimensions représentant le poids de population dans les attracteurs de mobilité d'une zone d'activité de Bolzano (Boulin, 2008 : 105). 144
Figure 29 : cartographie des « respirations » d'un district industriel réalisée dans le cadre du projet « Bremen 2030 a time aware city » (Warsewa, 2004 : 6). 145

Figure 30 : cartographie des éventuels conflits d'usages entre les différentes activités du quartier d'Ostertorsteinweg un lundi à 22 h (Warsewa, 2003 : 18). 146
Figure 31 : chronotopes et attracteurs d'un quartier de la ville de Breda (SURE, 2005 : 51) 146
Figure 32 : « The movement dynamics of cellular phone users at different times of a day in district scale. Area around the Basilica di Santa Maria Maggiore » (http://senseable.mit.edu/realtimerome/). 148
Figure 33 : double page (140-141) extraite de « *The Balinese Character* » de Mead et Bateson (1942) 156
Figure 34 : René Magritte « La Trahison des images » 1929 huile sur toile, 59 × 65 cm 161
Figure 35 : photo d'une rue japonaise (http://leblogaj.over-blog.com/) 163
Figure 36 : double page (684-685) extraite de la thèse de Jordi Ballesta (2011) 165
Figure 37 : double page (14-15) extraite de The view from the road (Appleyard *et al.*, 1964) 167
Figure 38 : Nick Ut « Brulés au napalm ». 168
Figure 39 : Kevin Carter « La fillette et le vautour » 169
Figure 40 : panorama à 360° de la place d'Armes à Poitiers le mercredi 20 mars à 7h 175
Figure 41 : panorama à 360° de la place d'Armes à Poitiers le mercredi 20 mars à 15h 175
Figure 42 : panorama à 360° de la place d'Armes à Poitiers le mercredi 20 mars à 19h 175
Figure 43 : graphique présentant le pourcentage d'individus présents par heures en regard de l'ensemble de la journée, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 178
Figure 44 : graphique présentant le pourcentage d'individus par âges présents par heures en regard de l'ensemble de la journée, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 178
Figure 45 : graphique présentant le pourcentage d'individus présents par heures en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 178
Figure 46 : graphique présentant le pourcentage d'individus par âges présents par heures en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 179
Figure 47 : graphique présentant le pourcentage d'individus présents par jour en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 179
Figure 48 : graphique présentant le pourcentage d'individus par âges présents par jour en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 179
Figure 49 : graphique présentant le cumul du pourcentage d'individus présents par heure sur l'ensemble des individus de l'heure en regard de l'ensemble de la semaine, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 180
Figure 50 : graphique présentant le cumul du pourcentage de 65 ans et plus présents par heure sur l'ensemble des individus de l'heure, place d'Armes, Poitiers mars 2013. 180
Figure 51 : mobilité automobile et attracteurs majeurs de population 210
Figure 52 : synthèse des tensions temporelles et des espaces d'enjeux de mobilité de la Ville de Niort 211
Figure 53 : spatialisation du plan d'action, mobilité : villes des courtes distances et rationalisation des déplacements sur le territoire de la Ville de Niort 212
Figure 54 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, mars 2013. 222
Figure 55 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, mars 2013. 222
Figure 56 : pourcentage d'individus par âges présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013. 223
Figure 57 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013. 223
Figure 58 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calcul par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013. 224
Figure 59 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013. 224
Figure 60 : pourcentage d'individus par position présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013. 225
Figure 61 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, juillet 2013. 228

Figure 62 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Poitiers, place d'Armes, juillet 2013. 228
Figure 63 : pourcentage par âges d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013. 229
Figure 64 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013. 229
Figure 65 : pourcentage d'individus par dispersion par heure (calculs par heure), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013. 230
Figure 66 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, juillet 2013. 230
Figure 67 : pourcentage d'individus par position présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place d'Armes, mars 2013. 231
Figure 68 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Annes, avril 2013. 237
Figure 69 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 237
Figure 70 : pourcentage d'individus par âges présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 238
Figure 71 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 238
Figure 72 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 239
Figure 73 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 240
Figure 74 : pourcentage d'individus par position présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place d'Armes, avril 2013. 240
Figure 75 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, aout 2013. 244
Figure 76 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, aout 2013. 244
Figure 77 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 245
Figure 78 : pourcentage d'individus par âges présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 245
Figure 79 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 246
Figure 80 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, avril 2013. 246
Figure 81 : pourcentage d'individus assis présents par heure (calculs par journée), Rennes, Place St-Anne, aout 2013. 247
Figure 82 : pourcentage d'individus présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013. 251
Figure 83 : pourcentage d'individus par genres présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013. 251
Figure 84 : pourcentage d'individus par âges présent par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013. 252
Figure 85 : pourcentage des amas composés d'adultes et d'enfants présents par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013. 252
Figure 86 : pourcentage d'individus par dispersion présent par heure (calculs par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013. 253
Figure 87 : pourcentage d'individus par mobilités présents par heure (calcul par journée), Poitiers, Place des Trois Cités, avril 2013. 253

Figure88 et graphique 89: pourcentage d'individus présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013 254
Figure90 et graphique 91 : pourcentage d'individus présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013 254
Figure 92 : pourcentage d'individus présents par heure, Poitiers, Trois Cites, Avril 2013 254
Figure93 et graphique 94 : pourcentage d'individus par genres présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013 255
Figure95 et graphique 96, pourcentage d'individus par genres présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013 255
Figure 97 : pourcentage d'individus par genres présents par heure, Poitiers, Trois Cités, avril 2013 255
Figure 98 et graphique 99 : pourcentage d'individus par âges présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013 256
Figure 100 et graphique 101 : pourcentage d'individus par âges présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013 256
Figure 102 : pourcentage d'individus par âges présents par heure, Poitiers, Trois Cités, avril 2013 256
Figure103 et graphique 104 : pourcentage des individus par dispersion présente par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013 257
Figure105 et graphique 106 : pourcentage des individus par dispersion présente par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013 258
Figure 107 : pourcentage journalier d'individus par dispersion, Poitiers, Trois Cités, avril 2013 258
Figure108 et graphique 109 : pourcentage des individus par mobilité présents par heure, Poitiers, Place d'Armes, mars et juillet 2013 259
Figure110 et graphique 111 : pourcentage des individus par mobilité présents par heure, Rennes, Place St-Anne, avril et aout 2013 259
Figure 112: pourcentage des individus par mobilité présents par heure, Poitiers, Trois Cités, avril 2013 259
Figure 113 : illustration du *« Pay & Sit: The Private Bench »* de Fabian Brunsing (http://quietlunch.com/fabian-brunsing-spike-bench) 273
Figure 114 : bancs pouvant servir de refuge au SDF mis en place par l'association Canadienne Raincity Housing 274
Figure 115 : théorie et photos du square d'eau Benthemplein à Rotterdam (http://www.urbanisten.nl) 275
Figure 116 : photographie du toit végétal du groupe scolaire Aimé-Césaire de l'ile de Nantes (Sylvain Boinol) 276
Figure 117 : Beijing, la ville où il faut un écran pour vous dire quand le soleil se couche (news.china.com.cn) 280
Figure 118 : « One day poem pavilion » projette un sijo de Kim Ch'on-taek à l'aide de centaines de perforations dans l'enveloppe en forme de dôme (http://people.artcenter.edu/~jsong5/thesis/oneday01.html) 281
Figure 119 : urinoir temporaire dans le parc de Wilhelminapark à Utrecht en Hollande (www.aandeboom.nl) 283
Figure 120 : possible vecteur de rencontre dans les lieux de promiscuité ? (Source inconnue) 284
Figure 121 : image de présentation du projet de réhabilitation de la place du Maréchal-Leclerc (Ville de Poitiers) 285
Figure 122 : image de présentation du projet de réhabilitation du couvent des jacobins en centre des congrès (Ville de Rennes) 286
Figure 123 : typologie des actions entreprises par les politiques temporelles selon leurs objectifs (source : Tempo Territorial, 2013, réalisation : Beyer, 2014) 290
Figure 124 : typologie des actions entreprises par les politiques temporelles selon leurs objectifs source : Tempo Territorial, 2013, réalisation : Beyer, 2014) 293
Figure 125 : "êtes-vous vraiment là pour faire ca ? » (Source inconnue) 331
Figure 126 : Attracteurs majeurs de population de la Ville de Niort 371

Figure 127 : attracteurs mineurs de population de la Ville de Niort 372
Figure 128 : Mobilité alternative et attracteur majeurs de population de la Ville de Niort..... 373
Figure 129 : spatialisation du plan d'action : connecter les attracteurs en mobilité douce 374
Figure 130 : spatialisation du plan d'action : renforcer la mixité fonctionnelle..... 375

Table des abréviations et des acronymes

AFEV : Association de la Fondation Étudiante pour la Ville

AIRE : Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existance

BIEN : Basic Income Earth Network

CAO : Cartographie assistée par ordinateur

Cf. : se conférer à

CLIP : Club d'Ingénierie Prospective Energie et Environnement

Coord. : coordinateur

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

DAO : dessin assisté par ordinateur

Dir. : direction

Ect. : *et cetera desunt*

Ed. : éditeurs

Et al. : *et alii*

ER : Emplacement Réservé

Ex. : exemple

GPS : Global Positioning Sytstem

H. : heure

Ibid : ibidem

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

LOF : Loi d'Orientation Foncière

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

OCED : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

ONERC : Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique

Min. : minutes

MIT : Massachusetts Institute of Technology

NTCI : Nouvelles Technologies d'Information et de Communication

No. : numéro

Np. : non paginé

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PCS : Profession et Catégorie Sociale

PIB : Produit Intérieur Brut

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Pp. : page X à page Y

PUCA : Plan Urbanisme Construction Architecture

Réal. : réalisateur

RP. : Recensement Principal

S. : suivantes

SCoT : Schema de Coherence Territorial

SDF : Sans Domicile Fixe

SIG : Système d'information Géographie

SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain

TIG : Technologies de l'Information Géographique

UE : Union Européenne

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZUP : Zone à Urbaniser en Priorité

Table des matières

Sommaire 5
Remerciements 9

Introduction générale *11*

Partie 1 Pour une géographie de l'espace et du temps *23*

Introduction de la partie 1 25

Chapitre 1 les rythmes du temps 29
Introduction du chapitre 1 29
1 Les temps et leurs perceptions 30
1.1 Visions et valeurs du temps : l'opposition traditionnelle entre cyclicité et linéarité 30
1.1.1 Les cycles de la nature 30
1.1.2 La vision linéariste du temps 33
1.2 Vision et valeur du temps au-delà des dichotomies 35
1.2.1 Les cycles marqueurs de temps collectifs et biologiques indéfectibles 35
Les cycles collectifs 35
Les cycles biologiques 37
1.3 Au-delà du cercle et la ligne : la spirale du temps 39
2 La maîtrise et le contrôle du temps, enjeux de pouvoir et de régulation socio-spatiale 41
2.1 Du temps inégal des sociétés préindustrielles… 41
2.1.1 Le temps des astres, le temps de Dieu 41
2.1.2 Les prémices d'un temps abstrait : l'horloge mécanique et le temps des marchands 43
2.2 … au temps homogène des sociétés modernes 46
2.2.1 Un temps uniforme mondialisé 46
2.2.2 Un temps omniprésent et omnipotent comme instrument disciplinaire 48
2.2.3 Un temps sans qualité 50
2.2.4 Le temps continu du numérique 51
2.2.4 Un temps aterritorial et inhumain 51
3 De l'eurythmie à l'arythmie : délitement des rythmes sociaux et sentiment d'accélération 52
3.1 Décroissance de la normalisation spatio-temporelle : des rythmes collectifs et standardisés de la société industrielle aux rythmes individuels et différenciés de la société de services et de loisirs 52
3.1.1. De la proximité spatiale à la proximité temporelle et virtuelle 52
3.1.2 Un nouveau rapport de forces entre temps de travail et temps libre 55

3.2 Accélération sociale et contingences : le paradoxe du plus de temps effectif moins de temps ressenti....58
3.3 Un présent permanent chimérique....64
3.3.1 La fin de l'avenir ?....64
3.2.1 Une pression temporelle à relativiser....65
Conclusion du chapitre 1.... 68

Chapitre 2 De l'espace figé à l'espace rythmique.... 73
Introduction du chapitre 2.... 73
1 La géographie du rythme.... 74
1.1 Qu'est-ce que le rythme, essai de définition....74
1.2 L'inscription du rythme dans l'espace....77
1.3 La rythmanalyse : introduire le rythme en géographie pour penser l'espace-temps....81
2 Aménager le temps et l'espace, nouvel enjeu des politiques publiques.... 84
2.1 L'émergence italienne des politiques temporelles....84
2.1.1 Un agencement des temps sociaux et un partage des tâches obsolètes face aux réalités sociétales contemporaines comme point de départ....84
2.1.2 Du militantisme à la législation : les temps sociaux objet de cristallisation des revendications sociales des femmes....85
2.2 Une diffusion rapide des politiques temporelles en Europe, l'exemple de la France....88
2.2.1 Une entrée en matière centrée sur la préoccupation des questions d'égalité des genres, de cohésion sociale et de qualité de vie sous l'impulsion de projets européens. 88
2.2.2 Des premières expérimentations avec le soutien de l'État....89
2.2.3 ...à la fin du soutien gouvernemental et la diffusion par des collectivités territoriales engagées et structurées en réseau....90
2.3 Une nouvelle phase de développement axée sur la planification spatio-temporelle : vers des politiques d'aménagement qui intègrent la question des temps quotidiens....91
3 Aménager l'espace du rythme.... 93
3.1 Le temps cette variable ignorée par l'aménagement....93
3.2 Vers la prise en compte du temps dans l'aménagement : de l'espace figé à l'espace protéiforme....95
3.3. Quelques exemples de politiques temporelles en lien avec l'aménagement de l'espace 106
3.3.1 Le partage temporel des lieux....106
3.3.3 Rennes : construire en pensant au futur développement socio-économique des quartiers....108
3.3.4 Des réalisations qui ouvrent la voie, mais restent loin des vœux de l'espace protéiformes....109
Conclusion du chapitre 2.... 110

Conclusion de la partie 1.... 113

Partie 2 Le temps un objet d'étude à inscrire dans l'espace 119

Introduction de la partie 2 121

Chapitre 3 La mesure des temporalités territoriales : applications et nouveaux défis ? 125

Introduction du chapitre 3 125

1. La time-geography : une approche centrée sur les trajectoires spatio-temporelles des individus 126

1.1 L'école du Lund et les origines de la Time geography 126

1.2 L'intégration des espaces virtuels dans la time geography 128

1.3 Les utilisations contemporaines de la time-geography : de la modélisation multi-agents à la simulation de villes virtuelles 130

2 Le traçage ou approche par suivis de parcours 133

2.1 De l'étude du comportement animal à l'étude du comportement humain(e) 133

2.2 Démocratisation des technologies de géolocalisation et nouveaux champs de recherches 134

2.3 Champs d'applications et intérêts : du tourisme au commerce en passant par 135

3. Les chronotopes : une méthode de spatialisation du temps 139

3.1 Un procédé développé en Italie pour alimenter les politiques temporelles 139

3.2 Aperçu des différentes visualisations de l'espace-temps proposées par les chronotopes 139

3.3 Limites de la méthode 147

3.4 Visualiser l'espace-temps une problématique d'avenir 148

Conclusion du chapitre 3 149

Chapitre 4 La photographie en série, une nouvelle approche pour lire les rythmes des espaces publics 153

Introduction du chapitre 4 153

1. En-quête d'images en science sociale : réflexion sur la place de l'image photographique en sciences sociales 154

1.1. Photographie et recherche en sciences sociales : de l'illustration à la démonstration 154

1.1.1. De la photographie illustrative… 154

1.1.2. …à la photographie comme instrument de recherche 155

1.1.3. Quelle place pour les photographies au sein de la démonstration en sciences sociales ? 156

1.2. Les différentes utilisations de la photographie en sciences sociales : un essai de typologie 157

1.3. Principaux intérêts et capacités prêtées aux images 158

1.3.1 Photographie et angle de regard 159
1.3.2. La photographie comme mémoire de l'instant 160
1.4. L'Image est-elle la vérité 161
1.4.1. Quelle est la réalité photographique 161
1.4.2. De l'importance du contexte de production et de restitution des photographies .. 162
1.5. La place ambigüe de la photographie en Géographie 164
1.5.1. Une utilisation reconnue… 164
1.5.2. … mais non théorisée ? 166
1.6. Écrits et photographies : vers une utilisation complémentaire des supports dans la démonstration 168
2. Études des rythmes infra-urbains : une approche *in situ* pour étudier les cycles spatio-temporels prenant corps dans les espaces publics 170
2.1 Temps, espace et photographie : explorer les liens, essai de géo-chrono-photographie 170
2.1.1. Fixer le temps pour lire les rythmes : une contradiction ? 170
2.1.2. Du *time lapse* … 171
2.1.3. … à la photographie en série 172
2.2 L'inscription dans l'espace et le temps de l'observateur 173
2.2.1 Le choix des lieux 173
2.2.2 Le choix des angles de vues 175
2.2.2 Le choix des phases d'observation 176
2.3 Les processus de traitement du matériel photographique 177
2.3.1. L'analyse des prises de vue 177
2.4. L'album du temps urbain 181
2.4.1. Présentation de l'album de temps urbains 181
2.4.2 L'album urbain révélateur des rythmes 181
2.4.3 L'album urbain comme vecteur de production et de partage des connaissances 182
2.5. Limites de la méthode 183
2.4.2 La prise des prises de vues : difficultés rencontrées 183
2.4.3 Une méthode chronophage 184
Conclusion du chapitre 4 185

Conclusion de la partie 2 189

Partie 3 Le temps et l'espace en perspective.....195

Introduction de la partie 3..... 197

Chapitre 5 Des outils pour comprendre le rythme des territoires..... 201

Introduction du chapitre 5 201

1. Intégrer les temps urbains dans les documents de planifications opposables : nouveaux défis pour les politiques temporelles 202

1.1 Planifier les temps : un enjeu pour les villes de demain 202

1.2 Une trame temporelle centrée sur les attracteurs temporels pour apporter un nouveau regard sur le territoire et intégrer les temps dans le PLU 204

1.3 Rendre le temps opposable par son inscription dans un plan d'action 214

1.4 Apports et perspectives sur l'intégration du temps dans les documents réglementaires des collectivités territoriales 216

2 Photographier les temps 218

2.1 Les rythmes de la Place d'Armes 219

2.1.1 Rythmes de la Place d'Armes en Mars 2013 219

2.2.2 Rythmes de la Place d'Armes en Juillet 2013 225

2.3 Rythmes de la Place Sainte-Anne 232

2.3.1 Rythmes de la Place Sainte Anne en Avril 2013 233

2.3.2 Les rythmes de la Place Sainte Anne en Aout 2013 240

2.4 Rythmes de la Place des Trois Cités 248

2.4.1 Les rythmes de la Place des Trois Cités en Mars 2013 248

2.5 Les rythmes partagés 254

2.5.1 Fréquentation globale 254

2.5.2 Les genres 255

2.5.3 Les âges 256

2.5.4 La dispersion 257

2.5.5 La mobilité 259

2.6 Rendre compte et penser l'espace protéiforme par l'analyse photographique 260

Conclusion du chapitre 5 262

Chapitre 6 déconstruire le temps et l'espace pour repenser le temps dans l'espace 267

Introduction du chapitre 6 267

1 Espace public et saisonnalité : vers une prise en compte dynamique des temps 268

1.1Créer une nouvelle représentation du temps 268

1.2 De la saisonnalité dans les espaces publics : une application pour les politiques temporelles 271

1.2.1 Des timides applications entre pratiques et arts qui ouvrent la voie des possibles . 271
1.2.2 Ilots de temps continu et ilots hors du temps : vers la création de territoires temporels . 277
1.3 Saisonnalité et ville hybride . 279
1.3.1 De la théorie… . 279
1.3.2 … aux prémices de la pratique . 282
2. Accélérer ou ralentir, est-ce bien un problème de vitesse ? . 287
2.1 Vitesse et action publique : quel modèle temporel promeuvent les politiques temporelles ? . 287
2.2 Aller au-delà de la vitesse . 291
2.3 Quel projet politique utopique pour avoir le temps de vivre (ensemble) . 300
2.4 Vers un droit au temps : le temps une nouvelle question sociale . 306
Conclusion du chapitre 6 . 313

Conclusion de la partie 3 . 317

Conclusion générale . *323*

Bibliographie . 335
Ouvrages et chapitres d'ouvrages . 335
Articles et revues . 350
Mémoires et Thèses . 363
Colloques, conférences, journées d'études et expositions . 364
Films et émissions de radio . 367
Sites Internet . 368
Annexe . 371
1. Cartes réalisée dans le cadre de l'intégration du temps dans le PLU de la Ville de Niort . 371
2. Plan d'action du PLU de la Ville de Niort . 376
Tables des figures . 381
Table des abréviations et des acronymes . 387
Table des matières . 391

Résumé : Avec la crise des temps caractérisée par le délitement des rythmes sociaux et le sentiment d'accélération, penser les temporalités est devenu un nouvel enjeu des politiques publiques. Cependant, un hiatus demeure entre les problématiques liées à l'hypertension des rythmes des territoires et les méthodes existantes pour les représenter. Les outils et cadres de pensées qui permettent de saisir et de qualifier des territoires polychrones et asynchrones afin de les aménager sont peu complémentaires au regard des multiples dimensions temporelles et de leurs implications en termes de pratiques spatiales. Par conséquent, les politiques des temps sont encore peu prises en compte dans les pratiques d'aménagement. Cette thèse ambitionne de contribuer à combler le décalage entre les besoins en termes de connaissance des rythmes de la ville et les limites de l'existant afin de favoriser l'intégration des différents temps sociaux dans les stratégies de développement territorial. Pour ce faire, nous explorons, d'une part, deux méthodes innovantes : la cartographie des attracteurs temporels et la photographie panoramique en série afin d'alimenter le chronoaménagement. Et d'autre part, nous questionnons les notions d'espace protéiforme et de saisonnalité afin de penser les rythmes dans des cadres durables, mais mouvants intégrants à la fois société et nature. La dialectique en théorie et pratique nous amène également à réfléchir sur le besoin de nouveaux cadres philosophiques et juridiques afin de bâtir une nouvelle architecture temporelle, une utopie pour construire le futur.

Mots clefs : accélération, aménagement du territoire, cartographie, chronoaménagement, politique temporelle, photographie, méthode, rythmes, temps, utopie.

Summary : With the crisis of time, characterized by the crumbling of the social rhythms and the feeling of acceleration, thinking the temporalities through has become a new concern for the territorial public policies. However, a gap remains in the issues concerning the hypertension of the territorial rhythms and the existing methods to represent them. Tools and concepts witch qualify polychronous and asynchronous territories are not complementary in regard of the multiple time dimensions and their implications in terms of spatial practices. Therefore, the time policies are still not taken into account in management practices. This thesis aims to help bridge the gap between the needs in terms of knowledge of the rhythms of the city and the limitations of the existing in order to promote the integration of different social time in the territorial development strategies. To do this, we explore, first, two innovative methods: cartography of temporal attractors and serial panoramic snapping to improve the chronoplanning. And secondly, we question the notions of protean space and seasonal to think rhythms in sustainable management, but shifting integrating both society and nature. The dialectic between theory and practice also leads us to think that we need new philosophical and legal frameworks to construct a new temporal architecture, an utopia to build the future.

Key words: acceleration, chronoplanning, mapping, method, photography, planning, time policy, rhythm, territory, time, utopia.